JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

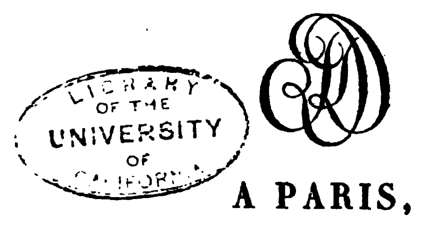
A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux Langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Garcin de Tassy, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Raoul-Rochette, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — Silvestre de Sacy, — et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME VI.



A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Libraires, Propriétaires du Journal Asiatique,

Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.

1825.

(Janvier 1825.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Sur le Bhoûmikhandam, section du Padmapourâna; *par* M. BURNOUF fils.

(Article premier.)

PARMI les nombreux ouvrages qui forment le dépôt des croyances antiques et de la civilisation de l'Inde, il n'en est peut-être pas, après les vedas, qui méritent d'être plus soigneusement étudiés que les *pourânas* ou *antiquités*. Le rang qu'ils occupent sur la liste des livres sacrés, le nombre des vers qu'ils contiennent, et qui s'élève à près de huit cent mille, l'immense variété des objets dont ils traitent, inspirent un vif intérêt, et donnent l'espoir que de leur lecture attentive et de leur examen comparé, sortiront quelque jour les notions les plus positives et les seules exactes que nous puissions attendre sur l'Inde. Suivant l'Ayïn-Akbery (1), qui les appelle des étincelles de la sagesse du philosophe *Vyâsa*, chacun des dix-huit pourânas contient la création du monde, sa dissolution, l'his-

(1) Tome III, pag. 162 de la traduction anglaise de Gladwin.

toire chronologique des quatorze grandes périodes nommées *Manwantara*, l'histoire des familles célèbres qui ont régné dans l'univers, et celle des familles particulières (1). Peut-être est-il permis de douter du caractère vraiment historique de ces récits. Peut-être le génie indien, si poétique et si religieux, charmé par les fables brillantes d'une mythologie riche et féconde, ou absorbé dans la contemplation des idées philosophiques cachées sous cette infinie variété de symboles, n'a-t-il pu, à aucune époque de son développement, se dégager de la mythologie, et quitter l'histoire des dieux pour celle de l'homme. L'état social de l'Inde suffirait même à lui seul pour expliquer cette absence, trop certaine peut-être, de compositions historiques. La caste sacerdotale, dépositaire incontestée des lumières et de la science, dut être plus soigneuse de conserver la mémoire des changemens que subissaient les idées philosophiques et religieuses, que celle des révolutions politiques, qui agitaient les autres castes, sans l'ébranler elle-même. Mais, dût-on ne jamais trouver dans l'Inde d'histoire proprement dite, au moins y trouvera-t-on celle de l'esprit humain à une époque reculée de l'antiquité, et, sous ce rapport, il est peut-être peu de livres aussi importans que les pourânas.

Dans un pays, en effet, où le dogme religieux est

---

(1) Voyez les *Recherches Asiatiques*, tom. I, pag. 393 de la traduction française.

l'expression d'une opinion philosophique, il faut bien que les livres, où le dogme développe ses symboles, portent l'empreinte des idées métaphysiques et des croyances élevées que, dans d'autres contrées, la philosophie dispute à la théologie. De plus, et sans parler de la cosmogonie et de l'histoire des dieux, préambule nécessaire de tous les pourânas, les récits qu'ils contiennent, quelqu'étrangers qu'ils puissent être à ces grands objets de la croyance, reproduisent cependant, d'une manière plus ou moins complète, les idées philosophiques et les symboles religieux sous l'invocation desquels ils sont pour ainsi dire placés (1). C'est ainsi que, dans le *Devímahátmyam*, on voit se répéter sous mille formes diverses, d'une part *Siva* et les mythes qui se groupent autour de lui, et d'autre part *Mâyá*, ou l'opinion philosophique, qui fait de la création une vaine apparence sans réalité (2). Il ne serait donc pas sans intérêt de rechercher sous quelle influence philosophique à la fois et religieuse, ont été écrits les nombreux pourânas qui sont parvenus jusqu'à nous. Ainsi, sous le rapport du dogme, trois grandes divinités se partagent les adorations de l'Inde, *Brahmá*, *Vichnou*, *Siva*. Il faut savoir auquel de ces trois dieux est consacré chacun des pourânas. Sous le rapport philosophique, il n'est pas aussi facile de dé-

(1) Chaque pourâna porte le nom d'une divinité, telle que *Brahmá*, *Vichnou*, *Siva*, *Agni*.

(2) Voyez l'analyse du *Devîmahâtmyam*, *Journal asiatique*, t. IV, pag. 24.

terminer à quel système il faut les rapporter. Connaissons-nous assez la philosophie *vedanta*, *mimansa*, *nydya*, pour dire à laquelle se rattache un pourâna quelconque? Les seuls monumens qui puissent servir de base à une pareille recherche, sont les vedas et l'*oupnek'hat* d'une part, et le *Bhagavat-guita* de l'autre; le *Bhagavat*, que l'on connaît complétement aujourd'hui, les vedas, dont l'illustre Colebrooke a donné des extraits si précieux (1), l'*oupnek'hat*, auquel de nombreux points de ressemblance avec les lois de Menou et les vedas, donnent de jour en jour un plus haut degré d'authenticité. Dans tous ces livres, domine une doctrine commune : c'est le panthéisme que le dogme revêt de ses formes imposantes et quelquefois bizarres. Mais le panthéisme de Crichna n'est pas celui des vedas et de l'oupnek'hat. Il est évident qu'il a quelque chose de moins primitif, qu'il a pris en quelque sorte un caractère plus arrêté ; il est moins varié, moins étendu, moins vague ; il a perdu en poésie ce qu'il a gagné en précision. *Crichna* de plus apparaît, dans le Bhagavat, comme un réformateur des vedas, qu'il critique quelquefois, et cela seul, en caractérisant sa doctrine, constate en même tems l'antériorité de ces livres antiques. Ainsi nous possédons deux termes auxquels nous pouvons comparer les divers ouvrages de la littérature samskrite. Nous pouvons nous demander si tel ouvrage reproduit la

---

(1) *Asiat. Research.*, vol. VII, pag. 258.

doctrine primitive, ou s'il porte des traces de la réforme qui s'autorise du nom de *Crichna*. La solution précise d'une pareille question faite sur tous les pourânas, pourrait nous conduire à la seule histoire qu'il nous soit peut-être permis d'espérer, et nous aider à marquer quelques époques dans le double développement de la philosophie et de la religion de l'Inde. Aujourd'hui et au début de pareilles recherches, on conçoit combien il est difficile de donner aucun résultat positif. Les nombreux systèmes de philosophie dont nous n'avons que les noms, nous sont si inconnus, la mythologie même, que plus de travaux ont tenté d'éclaircir, est encore si obscure, qu'il y aurait de la présomption à vouloir donner rien de complet sur l'ensemble de la croyance indienne. Mais ce qu'on peut faire sans crainte de se tromper, c'est de rapprocher des morceaux déjà connus, ceux qu'on découvre tous les jours, de déterminer avec le plus d'exactitude possible en quoi ils se ressemblent et en quoi ils diffèrent, et de chercher à établir entr'eux un ordre quelconque. C'est dans ce but que j'ai entrepris la lecture du *Bhoúmikhandam*, section du *Padmapourâna*, et c'est à l'analyse et à l'exposition de ce qu'il renferme que je consacrerai quelques articles.

Le *Padmapourâna*, ou *pourâna du lotus*, que les *Recherches asiatiques* (1), et Wilson, dans son dictionnaire (2), placent le second sur la liste des pourânas,

(1) Tome I, pag. 378 de la traduction française.

(2) *Verbo* pourâna.

se compose de deux sections : la première, appelée *srichtikhandam*, section de la création ; la seconde, *bhoûmikhandam*, section de la terre (1). Suivant M. Langlès : « Le *padmapourâna* est un traité ou » plutôt un éloge de la plante sacrée du lotus et une » histoire de la déesse *Lakchmi*. On y trouve aussi » une description de la terre. Deux portions sont à la » Bibliothèque du Roi sous les numéros 16 et 128 » nouveaux, et 94 et 96 anciens. La deuxième portion » contient un dialogue entre les philosophes *Vyâsa* » et *Djaïmini* (2). » Peut-être que l'éloge du lotus, dont parle M. Langlès, se trouve dans la section *srichti*; comme la Bibliothèque ne la possède pas, je n'ai pu vérifier cette assertion, qui repose toutefois sur le savant M. Hamilton (3). Mais il y a quelque inexactitude à nommer le *Bhoûmikhandam*, description de la terre. Ce mot, composé de *bhoumi*, terre, et *khanda*, branche, division, veut dire simplement section *bhoûmi*, ou section ayant pour titre *bhoûmi* ou la terre, titre qui, comme on le verra, se rapporte très-peu aux matières traitées dans cette section.

---

(1) Cette division s'appuie sur le sloka 7 du chant 114, Bhoûmi-khand :

« *Illa tibi omnis dicta bhûmisectio optima :*
» *Prima srichtisectio, secunda bhûmisectio.* »

(2) Ce dialogue se trouve dans le manuscrit 96-128, composé de 206 olles, et contenant 25 chants ou lectures. Rien n'indique à quelle section du *padma* il appartient.

(3) Catalogue des manuscrits samskrits, pag. 52.

Le *Bhoúmikhandam* se trouve à la Bibliothèque du Roi sous le n° 94-16 des manuscrits indiens, et se compose de deux cent deux olles ou feuilles de palmier, dont il manque la feuille 3 et la feuille 45. Lorsque M. Hamilton dressa, en 1807, le catalogue des manuscrits samskrits de la Bibliothèque, il manquait au *Bhoúmikhandam* quarante-quatre feuilles, depuis le feuillet 9 (la feuille 3 manquant) jusqu'au feuillet 53, à partir duquel le manuscrit était complet (1). Ce savant ne put donc donner l'analyse de ces feuilles; depuis, elles ont été replacées, sauf la feuille 3 et 45; et même la fin du manuscrit, dans son état actuel, contient des détails qui ne se trouvent pas dans l'analyse de M. Hamilton, ce qui donne à croire que de nouvelles feuilles auront été ajoutées. Le manuscrit est d'une belle écriture *bengali*, et porte pour date l'an 1609 de *saka*, de notre ère 1686. Mais, soit qu'il ait été transcrit d'après un manuscrit plus ancien dont l'écriture était difficile à lire, soit que *Sivatchâranasarman* (2), auquel nous devons la copie de la Bibliothèque, fût peu versé dans la connaissance de la langue, des fautes grossières défigurent le texte, et de nombreuses lacunes rendent plusieurs passages presqu'inintelligibles.

Ce poème, si toutefois cette composition mérite ce nom, contient cent quatorze chants ou lectures, en

(1) Catalogue des manuscrits samskrits, pag. 52.

(2) *Bhoúmikhandam*, c. 114 fin. *Felicis Sivatcharanasarmanis scriptura illa.*

tout cinq mille six cent trente-trois slokas, ou onze mille deux cent soixante-neuf vers, parce que plusieurs chants finissent par un demi-sloka. Le cent quatorzième chant paraît offrir quelques détails sur les matières qui sont traitées dans la première section du *Padmapourâna;* mais ce chant, le plus mutilé de tous, est tellement incomplet, qu'il m'a été impossible d'en extraire rien de précis. Quant aux autres chants, je vais faire connaître sommairement les matières qui les composent, et comme les histoires ou légendes en sont généralement d'un assez faible intérêt, je m'appliquerai surtout à faire ressortir les points de doctrine qui rattachent ce pourâna au *Bhagavat-guîta.*

CHANT PREMIER.

Soûta (1) raconte aux richis rassemblés l'histoire de *Prahrâda*, qu'il a apprise de *Vyâsa*, lequel la tenait de *Brahmâ*. C'est donc *Vyâsa* qui parle par la bouche de *Soûta*, et même les deux premiers vers du poème sont consacrés à son éloge. Il commence par leur exposer les aventures de *Sivadharma*, sage Brahmane, père de cinq fils vertueux, et qui vivait à l'extrémité occidentale de l'Océan ; le lieu de la scène n'est pas indiqué avec plus de précision. Le Brahmane, voulant tenter ses fils, feint que leur mère est morte ; et, appelant le second, il lui ordonne d'aller demander

(1) Ce *Soutâ* est le principal interlocuteur des pourânas. Voyez le Catalogue des manuscrits samskrits, pag. 44 et 58.

en mariage pour lui, une belle femme qu'il lui désigne. Celle-ci refuse d'épouser le vieillard, et propose au jeune homme de remplacer son père. Le fils obéissant n'y veut pas consentir, et promet même à la femme, si elle veut s'unir au vieillard, tous les biens qu'elle peut désirer. Celle-ci demande quelle puissance garantit ses promesses : « Regarde, » dit le jeune homme, et aussitôt *Indra* et les *souras* (héros) apparaissent et s'écrient : «Parle, que veux-tu?» Le jeune homme demande aux dieux l'amour filial, sl. 45.

« Si dii faciles mihi, si placidi vultus,
» Date inconcussum obsequium ante pedes patris hodie mihi.
» Sic sit! Souræ omnes qualiter advenientes, taliter profecti.»

Ici manque le troisième feuillet. Ce chant contient 110 vers.

CHANT II.

Indra, voyant les progrès de *Vedasarman*, le second fils du Brahmane, qui s'avançait vers le ciel, envoie *Menaká*, une des nymphes célestes, pour arrêter sa marche (1). *Menaká* lui déclare son amour; mais le Brahmane, résistant à toutes les séductions, arrive enfin au jardin d'*Indra* (*Nandana*). *Indra* s'avoue vaincu, et offre au Brahmane de lui donner tout ce qu'il désirera. *Vedasarman*, après lui avoir fait com-

(1) Cette nymphe joue le même rôle dans l'épisode du *Râmâyâna*, intitulé *Pénitences de Viswamitra*, traduit par M. Bopp, en vers allemands. *Conjugations-system.*, p. 160 *seqq.*

prendre quelle est la puissance d'un Brahmane quand il est irrité, sl. 27,

> « *Brahmanis ira, magna, terribilis, difficilis superatu, ô Deus!*
> » *Destruunt certe quando irati Brahmanes* (1) »,

lui demande l'ambroisie, et un amour filial que rien ne puisse ébranler. Le Brahmane retourne vers son père avec le présent du dieu. Celui-ci rassemble tous ses enfans, et les engage à faire un vœu, puisque le divin breuvage lui permet de l'exaucer. Tous demandent que leur mère renaisse. Le Brahmane satisfait, leur découvre sa ruse, et leur annonce que leur mère va paraître. Long discours de la mère sur l'avantage d'avoir des enfans affectionnés. Le père promet à ses fils une récompense de leur fidélité, et ceux-ci désirent monter au ciel de Vichnou. *Vichnou* lui-même paraît, et permet au père de venir avec ses fils dans son palais. Mais le Brahmane prie le dieu de le laisser encore sur la terre avec sa femme et son fils *Somasarman*. Les autres fils montent au ciel. Description de leur gloire. Ce chant contient cent trente-cinq vers.

CHANT III.

Le Brahmane annonce à son fils qu'il va faire avec

---

(1) Les livres samskrits sont pleins de pareils récits où la puissance des brahmanes est mise souvent au-dessus de celle des dieux, surtout d'*Indra*, roi du ciel. Nous en donnerons plusieurs exemples par la suite. Voyez cependant l'épisode des pénitences de *Viswamitra*, *Conj.-syst.* p. 160.

sa mère un voyage aux *tîrthas*, étangs consacrés sur les bords des fleuves, où les pénitens vont en pélerinage faire leurs ablutions. Au bout de dix ans ils reviennent tous deux sous l'apparence de lépreux. Le fils trompé, après s'être prosterné devant son père, lui demande comment, entouré de la faveur des dieux, il a pu être accablé d'un tel malheur, sl. 7,

« Servi sicut Devatæ omnes agunt omnino tecum. »

Son père répond que sa négligence à remplir ses devoirs lui a mérité ce châtiment. Cependant cette maladie affreuse n'empêche pas *Somasarman* d'accomplir ses devoirs envers ses parens. Les soins les plus dégoûtans ne rebutent pas sa piété filiale. Son père, pour le pousser à bout, l'accable de coups et d'injures. Enfin, après de longues années, touché du dévoûment de son fils, il l'appelle, et lui prépare la dernière épreuve à laquelle il veuille mettre son obéissance. « Va, dit-il, et apporte-moi cette liqueur » divine, l'ambroisie, que jadis tu m'as donnée, et » qui doit faire cesser tous mes maux. » Le fils va chercher la coupe; mais, ô prodige! il la trouve vide; stupéfait, il se demande quelle faute a pu lui attirer ce malheur; il tremble de se présenter devant son père dont il redoute le courroux. Mais fort de sa conscience : « Si ma dévotion, dit-il, a toujours été dés- » intéressée, si j'ai toujours fidèlement obéi à mon » père, si par des austérités et des purifications sans » nombre j'ai accompli la loi, que cette coupe se » remplisse à l'instant. » Il regarde et la coupe est

pleine. Aussitôt il la porte à son père. Ce chant contient cent quatorze vers.

CHANT IV.

« Je suis content, dit le père, de ta fidélité et de ton » obéissance ; maintenant tu peux obtenir le bonheur » que te promet le puissant *Vichnou.* » Ici viennent des réflexions qui nous apprennent que c'est par la vertu et la pratique du *Yoga*, qu'il a mérité le ciel. Plus tard nous comparerons ce passage à quelques morceaux du *Bhagavat*, et spécialement à la lecture sixième nommée *âtmasamyamayoga*. Mais, à l'heure de sa mort, *Somasarman*, pour une raison que la légende n'exprime pas, tombe au pouvoir des *Daityas* et des *Danavas*, mauvais génies ennemis de *Vichnou*, et renaît parmi eux sous le nom de *Prahrâda*. Ici vient l'histoire que *Soûta* a promise aux richis au commencement du chant premier. Ce *Prahrâda* est tué par *Vichnou* dans un combat où les *Daityas* sont vaincus ; sa mère se lamente ; mais *Narâda* (1) lui annonce qu'il renaîtra plein de gloire. Cependant, après la défaite des *Daityas*, les *Devas*, les *Gandharvas*, les *Nâgas*, les *Ardyâdharas*, êtres divins qui habitent le ciel d'*Indra*, se réunissent, et demandent à *Vasoudeva* (un des noms de Vichnou) un maître qui les gouverne

(1) *Nârada*, dieu de la musique, l'un des dix *maharchis*, ou grands richis, fils de *Brahmâ*, connus sous le nom de *brahmâdikas*, premiers-nés de *Brahmâ*, ou *pradjâpatis*, maîtres de la création. Voy. *Mânav.*, c. 1, sl. 35. Pour plus de détails, voyez, sur ce personnage et les suivans, le Panthéon indien de Moor.

et les défende. Le dieu le leur promet, et leur annonce qu'il sera fils d'*Aditi*, femme de *Kasyapa* (1). Long dialogue purement mythologique entre *Aditi* et *Vasoudeva*, dans lequel *Aditi* remercie le dieu de la fécondité qu'il lui a accordée. Le dieu, après lui avoir dit qu'il s'incarnerait en elle, sl. 56, « pour » toi, je descendrai dans un corps mortel..... j'habi- » terai dans ton sein, je viendrai au monde sous le » nom de *Râma* », l'assure qu'elle va bientôt mettre au monde un fils puissant, auquel il donnera l'empire du ciel et le trône d'*Indra*. *Aditi* se retire avec *Kasyapa*, et, après de longues et pénibles mortifications, elle engendre « un fils merveilleux, resplendissant » d'un éclat incomparable, et dont la face ressemblait » à la lune », sl. 87. Tous les dieux, les *Gandharvas*, les richis, à la vue du divin enfant, se rassemblent pour l'honorer. *Brahma*, *Vichnou*, *Roudra*, *Kasyapa* et *Vrihaspati* (2), viennent aussi lui rendre hommage. Ce chant contient deux cent quatorze vers.

Dans un prochain article, je donnerai l'analyse des chants suivans, et je traduirai quelques morceaux propres à caractériser la doctrine contenue dans ce pourâna.

---

(1) *Kasyapa*, père des bons et des mauvais anges, est petit-fils de *Brahmâ*, par *Maritchi*, un des dix *brahmâdikas* ou *pradjâpatis*. Voy. *Mânav.*, c. 1, sl. 35.

(2) *Vrihaspati* est l'esprit qui gouverne la planète de Jupiter, et le précepteur des dieux. Il est fils d'*Angiras*, un des dix *brahmâdikas* ou *pradjâpatis*. V. *Mânav.*, c. 1, sl. 35.

ESSAI HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE *sur le Commerce et les relations des Arabes et des Persans avec la Russie et la Scandinavie, durant le moyen âge*, *par* M. RASMUSSEN.

(Suite.)

Ce que rapporte Abd-allah Yacouti (1), dans son Dictionnaire géographique, relativement aux Russes, est digne d'attention ; car on apprend par là que leur religion, leurs mœurs, leur état politique, différaient peu de ceux de nos ancêtres du nord (2).

(1) Lisez, comme je l'ai déjà observé plusieurs fois, *Yacout* au lieu de *Yacouti*.

Tout ce qui suit, jusqu'à ces mots, *on sait à présent que les Russes sont chrétiens* (ci-après, page 30), a été extrait par M. Rasmussen du Dictionnaire géographique de Yakout. Le même morceau a été publié d'une manière plus complète, en arabe et en allemand, avec des notes pleines d'érudition, par M. Fræhn, à Saint-Pétersbourg, en 1823. (Voyez le *Journal des Savans*, cahier de septembre 1824). M. Fræhn a corrigé en plusieurs endroits la version de M. Rasmussen, et j'indiquerai en note les plus importantes de ces corrections.

Ce morceau, tiré de Yacout, se trouve aussi dans le tome VII de la traduction française de l'Histoire de Russie de M. Karamsin ; toutefois on n'a pas cru devoir l'omettre ici, pour ne pas détruire l'ensemble des recherches et du travail de M. Rasmussen.

S. DE S.

(2) Il faut se souvenir que l'auteur de ce mémoire est un Danois.

S. DE S.

Les Russes sont, dit-il, un peuple dont le pays confine à celui des Slaves et des Turcs ; leur religion, leurs mœurs, leurs lois, sont différentes de celles des autres nations. Almokaddési nous apprend qu'ils habitent une île (ou péninsule) malsaine, pestilentielle, et environnée par la mer, qui les protège contre toute agression. Cette île contient, sans aucun doute, plus de cent mille habitans, qui ne cultivent point la terre, et qui n'ont aucun pâturage. Les Slaves les haïssent et leur enlèvent leurs propriétés. Quand un homme devient père d'un fils, il lui présente une épée, et lui dit : « Tu ne possèdes que ce que tu pourras gagner avec ce fer. » Lorsque le roi a rendu un jugement dans une assemblée publique entre deux hommes, et que les parties n'en sont pas satisfaites, il leur dit : « Décidez entre vous la question par l'épée ; le vainqueur aura gain de cause. » Ce fut ce peuple qui se rendit maître de Bardaah, en l'année—— (1), et qui y commit tant d'excès, jusqu'au moment où Dieu l'anéantit. J'ai lu une lettre d'Ahmed fils de Fodhlan fils d'Abbas fils de Raschid fils de Hamad, affranchi de Mohammed, fils de Soliman, ambassadeur du calife Moctadir, près du roi des Slaves (2), et

(1) L'auteur a laissé vraisemblablement la date en blanc, ou les copistes l'ont omise. Cet événement eut lieu en l'an 332 de l'hégire (943-4 de J.-C.). S. de S.

(2) M. Fræhn fait observer que, sous le nom de Slaves, il faut entendre ici les Bulgares, établis sur les bords du Wolga. S. de S.

dans laquelle il raconte ce qu'il avait vu, durant sa route depuis Bagdad. Je rapporterai ce qu'il dit, et dans ses propres expressions, à cause de ce que ce récit présente de surprenant. J'ai vu les Russes, dit-il, venir avec leurs objets de commerce, et s'embarquer sur la rivière Atel; ils portent pour vêtement des camisoles à manches, et n'usent point de caftans, mais les hommes s'enveloppent d'un manteau qui les couvre d'un côté, et laisse un bras à découvert; chacun porte avec soi une hache, un couteau, une épée; jamais ces armes ne les quittent; les épées sont des lames minces marquées comme de sillons, et d'un travail européen. Depuis l'extrémité de la poignée jusqu'à la hauteur du cou, chacun porte de petites pièces de bois, des images et autres bagatelles (1). Les femmes se couvrent les seins de boîtes faites en fer, en cuivre, en argent ou en or, selon les moyens de leurs époux. A chacune de ces boîtes, est adapté un anneau dans lequel passe un poignard qui est aussi fixé sur la poitrine; autour du cou, elle portent des chaînes en argent, ou en or; car dès que l'époux possède une femme de mille *dirhems*, il achète une chaîne pour sa femme; si il possède vingt mille *dirhems*, il en achète deux, de sorte que plusieurs en ont un fort grand nombre. Les colliers et les parures des femmes sont faits des coquilles les plus vertes,

(1) Ce passage est entendu autrement par M. Fræhn, et n'est pas en effet susceptible du sens que lui a donné M. Rasmussen : le texte au surplus est fort obscur. S. de S.

qui se ramassent sur les rivages (1); ils y attachent un grand prix, et les paient un *dirhem* la pièce. Les Russes peuvent se considérer comme les plus sales des créatures que Dieu ait faites; jamais ils ne se lavent la tête (2)... ils vivent (des produits) de leurs terres (3), et ils amarrent leurs vaisseaux sur l'Atel, qui est une large rivière, près des bords de laquelle ils se construisent de grandes maisons de bois; ils se réunissent souvent en une même maison, jusqu'au nombre de dix ou douze, plus ou moins; chacun a son lit pour s'y asseoir, et chacun d'eux a à côté de lui de belles filles destinées à être vendues.... Quelquefois ils se réunissent dans une même maison, en bien plus grand nombre.

Tous les matins ils se lavent le visage et la tête dans l'eau la plus sale qu'on puisse trouver; une fille apporte chaque matin à son maître une jatte pleine d'eau, dans laquelle il se lave le visage, les mains et les cheveux; après, il se peigne, il se mouche et crache dans cette eau; en un mot, il y fait toute sorte de saletés; quand il a terminé, la servante porte le

(1) M. Fræhn pense qu'il s'agit ici de perles de verre, de couleur verte : le texte présente quelques difficultés; mais il n'y est point dit que les objets dont les Russes faisaient ces colliers, se trouvassent sur les bords de la mer. S. de S.

(2) Le texte signifie qu'ils ne se lavent point après avoir satisfait aux besoins naturels, ou contracté des souillures d'une autre nature. S. de S

(3) Il y a dans l'original : *Ils arrivent de leur pays, et amarrent leurs vaisseaux.* S. de S.

vase à la personne la plus voisine de son maître ; celle-ci en fait le même usage ; le vase passe ainsi à tous ceux qui sont dans la maison, à tour de rôle. Quand leurs vaisseaux arrivent dans le port, chacun en sort et prend du pain, de la viande, des oignons (1), du vin de palmier, du vin de raisin, et se rend à un lieu où a été dressée une énorme pièce de bois, dont l'extrémité est grossièrement taillée en façon de figure humaine ; autour de ce pilier on voit de petites images, et, derrière ces images, de grandes pièces de bois dressées et fixées en terre. Celui qui s'approche de la grande image, se prosterne devant elle, et s'écrie : « Seigneur, je suis venu des contrées lointaines ; j'amène des filles dont la tête est comme ceci et comme cela, et des martres dont les peaux sont faites de telle et telle manière (2). » Il énumère tous les articles de son commerce, et il ajoute : « Maintenant je t'apporte cet hommage (il le dépose) ; je le remets entre les mains (auprès) de cette pièce de bois (3) ; je te demande de me procurer un acheteur,

---

(1) Le traducteur anglais a mal rendu ici le texte danois de M. Rasmussen, et a mis *feuilles* (leaves), au lieu d'oignons. C'est M. Fræhn qui en a fait l'observation. S. DE S.

(2) Le texte signifie, comme l'a bien vu M. Fræhn, *tel ou tel nombre de jeunes filles, et telle ou telle quantité de peaux de martres.* S. DE S.

(3) Il faut traduire : *Il ajoute : Je t'ai apporté ce présent. Puis il le laisse devant cette pièce de bois. Entre les mains*, pour *devant* ou *avant*, est un idiotisme arabe d'un usage très-ordinaire. S. DE S.

qui ait abondance de *dinars* (monnaie d'or), qui fasse affaire avec moi selon mon gré, et qui ne me contredise en rien. » Le suppliant se retire alors, et, si son commerce va mal, ou si la vente traîne en longueur, il rapporte un second et un troisième présent. Les affaires, malgré cela, ne vont-elles pas encore à son gré; il s'adresse à l'une des petites images, et il implore son intercession, en lui offrant à son tour un présent. « Ne sont-ce pas là, dit-il, les fils, les filles de Notre-Seigneur? » Il continue avec autant de soumission que de constance à invoquer toutes les petites images, l'une après l'autre, jusqu'à ce qu'il trouve enfin l'occasion de disposer avantageusement de ses marchandises; alors il s'écrie : « Le Seigneur a accompli mes vœux; je lui dois une récompense. » Puis il prend un certain nombre de vaches et de brebis, les tue, et donne en aumônes une partie de leur chair; il dépose le reste aux pieds du plus grand soliveau et de chacune des petites images qui l'entourent, et il suspend à la pièce de bois qui est dressée et fixée en terre, les têtes des victimes qu'il a immolées. Les chiens, la nuit suivante, viennent dévorer la chair; et la personne qui l'avait placée là dit : « Le Seigneur m'aime sans doute, car il a mangé mon présent. »

Quand l'un d'eux tombe malade, on lui dresse une tente, on l'y établit et on lui donne de l'eau, du pain; mais on n'en approche plus, hors une fois par jour, surtout s'il est pauvre, ou s'il est esclave. Si le malade guérit, il revient à la maison; s'il meurt, on brûle son corps; mais dans le cas où ce serait un

esclave, on l'abandonne pour servir de pâture aux chiens et aux oiseaux de proie.

S'ils prennent un voleur ou un brigand, ils lui passent une forte corde autour du cou, et l'étranglent en le suspendant à un arbre fort élevé ; son cadavre demeure ainsi suspendu, jusqu'à ce que la corde tombe en pièces par l'effet de la pluie et du vent.

J'ai dit qu'ils témoignent de grands respects pour leurs chefs après leur mort, et le soin qu'ils ont de brûler leurs corps, en est la moindre preuve. Je désirais apprendre quelque chose de plus circonstancié sur ce sujet, quand je fus informé qu'un grand venait de mourir; on le plaça dans son tombeau, sur lequel on éleva un toit, pour le laisser là durant dix jours, jusqu'à ce qu'on eût eu le tems de préparer et de confectionner des vêtemens neufs. Quand un homme pauvre meurt, on construit pour lui un petit vaisseau, on l'y place et on y met le feu. Mais quand il s'agit d'un homme riche, on réunit tout ce qu'il possède et on le divise en trois portions. Un tiers est donné à sa famille ; le second tiers est employé à faire les habillemens destinés pour le mort ; le troisième est vendu pour acheter du vin de palmier, et ce vin se boit le jour où l'esclave s'immole sur le bûcher de son maître, et est brûlé avec lui (1). Ces peuples sont très-adonnés au vin, ils en boivent

(1) La traduction française a été un peu réformée dans cet endroit, d'après le texte original. S. de S.

nuit et jour, et il n'est même pas sans exemples, que quelqu'un d'eux meure le verre en main. Quand un chef meurt, la famille demande à ses filles esclaves et à ses favorites (1), s'il en est une qui consente à mourir avec lui ? Si l'une d'elles s'offre à cet acte de dévouement, il est de toute nécessité qu'elle remplisse son engagement; car il est important pour eux que le deuil ait une fin (2). Quand donc le grand personnage dont j'ai parlé fut décédé, on demanda à ses femmes esclaves, qui d'entre elles voulait mourir avec lui; il y en eut une qui déclara être dans cette intention; on la remit aussitôt aux soins de deux suivantes destinées à veiller sur elle, à l'accompagner partout, et à lui laver quelquefois les pieds de leurs propres mains. Alors les hommes se hâtèrent de lui faire des vêtemens, et de préparer tout ce qui était nécessaire pour les funérailles, tandis que la fille vivait dans les plaisirs, et passait ses journées à chanter et à boire. Le jour étant venu où le mort et cette fille devaient être brûlés ensemble, elle se rendit au bord du fleuve où était le vaisseau; on s'occupa de le tirer sur le rivage, et, pour qu'il pût s'y tenir en équilibre, on prépara pour le recevoir quatre sup-

---

(1) Le texte porte, et *ses pages* ou *esclaves mâles*. M. Rasmussen avait traduit ainsi, mais le traducteur anglais y a mal à propos substitué le mot *favourites*. L'auteur original ajoute que c'est d'ordinaire une fille qui se dévoue. S. de S.

(2) Il y a dans le texte : *Et il ne lui est plus libre de retirer sa parole, et, quand même elle le voudrait, on ne le lui permettrait pas.* S. de S.

ports de bois de *khalindj* et d'autres arbres, et à l'entour on disposa des figures d'hommes et de géans, faites de bois ; ensuite le vaisseau fut placé sur les quatre supports. Les personnes présentes commencèrent alors à aller et venir, en proférant des paroles que je ne comprenais point.

Le mort était cependant encore dans son tombeau, dont jusqu'ici on ne l'avait point tiré. On ne le retira, que quand une vieille femme, qu'on nomme l'*Ange de la mort*, fut venue, et se fut placée sur le lit سرير dont il a déjà été parlé (1). C'était elle qui présidait à la façon des vêtemens, qui devaient être donnés au mort, ainsi qu'à tous les préparatifs nécessaires : c'était à elle aussi à poignarder la fille dévouée ; on l'eût prise pour une sorcière à son extérieur trapu, jaune et ridée. Quand les hommes se furent approchés de la fosse, qui n'était pas éloignée des pièces de bois, ils en tirèrent le corps, et l'enveloppèrent avec la chemise dans laquelle il avait rendu le dernier soupir. Je le vis : il était noir à cause du froid aigu qui règne dans cette

---

(1) On peut s'apercevoir qu'il y a ici une lacune, puisqu'il n'a point encore été fait mention de ce *lit* ou *estrade*. Le manuscrit dont M. Fræhn a fait usage, fournit le moyen de remplir cette lacune. Le texte porte : « Cependant le mort était toujours dans sa fosse, dont on ne l'avait » pas encore retiré ; on apporta alors un lit (ou estrade), que on » plaça sur le vaisseau, et qu'on couvrit de matelas et d'oreilers » faits de brocard grec. Alors vint une vieille femme qu'on apelle » l'*Ange de la mort*. » La suite de ce passage, dans l'original présente plusieurs difficultés qu'il serait trop long de discuter ici.

S. DE S.

contrée. On avait mis près de lui, dans la fosse, du vin de palmier, des fruits, et un instrument de musique; tout cela en fut enlevé. Comme le corps n'avait encore subi d'autre altération que le changement de couleur, on lui mit des hauts-de-chausses, des bottes, un pourpoint, et un habit militaire brodé et garni d'agraffes d'or; on lui couvrit la tête, et on le coiffa d'une étoffe brodée avec une garniture de peau de martre, après quoi on le porta sous la tente élevée sur le vaisseau; on l'y coucha sur les matelas, et on le souleva sur les oreillers; on apporta alors le vin de palmier, les fruits et les herbes odorantes, qu'on plaça à côté de lui; on y mit aussi du pain, de la viande et des oignons; on amena ensuite un chien, on fendit l'animal en deux, et on le jeta dans le vaisseau; puis on apporta les armes du défunt, et on les mit à son côté; ensuite on prit deux bêtes de charge qu'on fit courir jusqu'à ce qu'elles fussent baignées de sueur; on les tua alors avec une épée, et on en jeta la chair dans le vaisseau. Cependant la fille qui devait mourir allait et venait; elle entra à la fin dans une de leurs tentes, où son camarade (c'est-à-dire son amant) se coucha à côté d'elle (1) en lui disant: «Va dire à ton maître: Ce que je fais est pour l'amour de toi.» Le vendredi, après midi, on fit approcher cette fille d'un objet qu'on cacha soigneusement dans la terre, et dont l'ouverture ressemblait à un seau à mettre du

(1) Le texte dit : *Où le maître de la tente eut commerce avec elle, en lui disant*, etc. S. de S.

lait (1); elle mit ses pieds sur des selles à l'usage des hommes, elle fixa ses regards sur le vase, et lui adressa quelques paroles; ensuite on la fit retirer; puis on la ramena une seconde et une troisième fois devant ce vase, où elle renouvela la même cérémonie. Alors on lui donna une poule dont elle coupa la tête, qu'elle jeta au hasard, mais on lui prit le corps, et on le jeta dans le vaisseau. Je demandai à mon interprète de m'expliquer ce que faisait cette fille. Il répondit : La première fois elle a dit : Je vais voir mon père et ma mère; la seconde fois, je vais voir tous mes parens morts; la troisième fois, je vais voir mon maître en paradis. Le paradis est beau et verdoyant. Mon maître est entouré d'hommes et de jeunes garçons : il m'appelle, allons le trouver. On la conduisit alors au vaisseau. Elle détacha les deux bracelets de ses bras, et les donna à la vieille femme, appelée l'*Ange de la mort*, celle même qui devait la tuer; elle détacha aussi les anneaux de ses jambes, et en fit présent aux deux jeunes filles qui l'avaient gardée, et qui étaient les filles de l'Ange de la mort. On la fit monter sur le vaisseau, mais sans la faire entrer dans la tente. Des hommes survinrent, avec des boucliers et des bâtons, et lui présentèrent une ample coupe de vin de palmier; elle chanta en la prenant, et la but. L'interprète me dit qu'elle prenait congé, par là, de ses compa-

(1) Le texte dit seulement : *On amena la fille près d'une chose qu'on avait faite dans la forme du bâti d'une porte; elle plaça ses pieds sur la paume de la main des hommes*, etc. S. DE S.

gnes. On lui offrit une seconde coupe, elle la prit, et chanta long-tems en la tenant. La vieille femme l'encourageait à la vider, et à entrer dans la tente où était son maître. Je la regardai ; elle paraissait hors d'elle-même par un effet de la frayeur et de l'agitation. Au moment où, voulant entrer dans la tente, elle avança la tête entre la tente et le vaisseau, la vieille femme la saisit et l'y entraîna (1) ; un des hommes y entra avec elle, tandis que les autres frappaient leurs boucliers de leurs bâtons à l'effet d'étouffer ses cris, et de peur que, s'ils étaient entendus des autres filles, elles n'eussent plus le courage de suivre son exemple, et qu'il ne s'en trouvât plus aucune qui consentît à mourir avec son maître. Six hommes alors entrèrent dans la tente, ils traitèrent la jeune fille avec beaucoup de douceur (2), et la placèrent à côté de son maître ; tandis qu'ils lui tenaient fermement les mains et les pieds, la vieille femme nommée *l'Ange de la mort*, lui mit autour du cou une corde bien torse qu'elle donna à tirer à deux hommes ; elle-même, saisissant un poignard dont le bout était très-large, le lui enfonça entre les côtes, et le retira ; les deux hom-

---

(1) Le texte publié par M. Fræhn porte que *la vieille femme la saisit par la tête, l'entraîna dans la tente, et y entra avec elle, tandis que les hommes frappaient sur leurs boucliers*, etc.

S. DE S.

(2) Ce n'est pas là ce que dit le texte : il signifie que ces barbares satisfaisaient leur brutalité sur la victime d'une si atroce superstition.

S. DE S.

mes qui étaient à ses côtés tirèrent la corde jusqu'à ce qu'elle eût expiré ; celui des hommes présens qui était le plus près des corps morts (1), prit alors un morceau de bois et l'alluma; puis, marchant à reculons, il s'approcha du vaisseau, tenant d'une main le brandon, et ayant l'autre posée sur son dos; il était nu quand il mit le feu au bois qui était placé sous le vaisseau. Les autres hommes présens apportèrent aussitôt du bois et des brandons ; chacun portait un bâton auquel il mettait le feu par un bout, et qu'il lançait ensuite dans le brasier. Le bois prit feu à l'instant, puis le feu se communiqua au vaisseau, à la tente, au défunt, à la jeune fille et à tout ce qui était dans le vaisseau ; le vent qui vint à souffler excita la flamme, et le tout ne forma bientôt plus qu'un brasier. Je vis un Russe près de moi qui parlait à mon interprète, et je demandai ce qu'il avait dit. L'interprète me l'expliqua. « Les alliés des Arabes, disait-il, sont de grands insensés ; vous vous donnez beaucoup de peine pour que l'on vous aime et vous honore, et le même homme qui a été ainsi aimé et honoré, vous le jetez dans la terre, où les insectes et les verres le dévorent (2) ; nous, au contraire, nous le brûlons, et en

---

(1) Il y a dans le texte : *Le plus proche parent du mort.*

S. de S.

(2) Le texte porte : « Vous autres Arabes, vous êtes des insensés, » car vous prenez l'homme que vous aimez le plus, et pour lequel vous » avez le plus de respect, et vous le jetez dans la terre.

S. de S.

un instant il entre tout d'un coup dans le paradis.» Le Russe alors se mit à rire de bon cœur, et ajouta : «Vous le voyez; son seigneur, par l'amour qu'il a pour lui, a fait élever un grand vent qui l'emporte promptement.» En effet, en moins d'une heure, le vaisseau, le bois, la fille, le prince mort, furent réduits en cendres. On bâtit sur la place où le vaisseau avait été consumé, une espèce de monticule, sur le milieu duquel on dressa une grosse pièce de bois; on y grava le nom du mort et celui du monarque russe régnant, puis chacun se retira.

Le même auteur raconte que c'était l'usage des rois russes, de tenir auprès d'eux, soit en paix, soit en guerre, quatre cents de leurs plus braves guerriers, sur la fidélité desquels ils puissent compter; ils doivent mourir avec leur maître, et tomber auprès de lui. Chacun de ces hommes a, avec lui, une fille esclave qui doit laver sa tête, et préparer sa nourriture et son breuvage; ils en ont une encore pour partager leur couche. Ces quatre cents hommes sont assis sous le trône (ou l'estrade) du roi, qui est large et tout orné de perles; sur le trône sont assises, près du roi, quarante filles destinées à sa couche, et il lui arrive quelquefois de se divertir avec quelqu'une d'entre elles, en présence des hommes dont nous venons de parler. Jamais le prince ne descend de son trône; il a des vases pour satisfaire aux nécessités de la nature; s'il veut monter à cheval, on lui amène son cheval assez près pour qu'il passe immédiatement de son trône sur sa monture : il en est de même quand

il descend de cheval. Il a un vice-roi qui commande les armées, combat les ennemis, et est destiné à lui succéder.

« J'ai copié ces passages de la lettre d'Ibn Fodhlan, en y faisant peu de changemens et de suppressions; c'est à lui de répondre de la vérité de ce qu'il raconte; Dieu sait si cela est vrai; on sait aujourd'hui que les Russes sont chrétiens. »

Nous nous abstiendrons de faire aucune observations sur cette relation, et nous en laissons le soin aux antiquaires du nord; nous nous contentons seulement d'en tirer les résultats suivans. Les Russes, ou peut-être seulement la plus considérable des nations dont ils se composent, ont dû avoir, sous les Varègues, de grands rapports avec nos ancêtres, quant à la religion et aux mœurs; les Arabes ont assez visité la Russie pour acquérir une connaissance fort étendue de ses habitans, et avoir pris l'habitude de les voir. Les Russes recevaient des marchandises du midi de l'Asie, faisaient le commerce par le Volga (à moins que par ce nom il ne faille entendre la mer Baltique ou la mer Blanche), et vendaient aux peuples méridionaux des filles esclaves, des peaux de martres, etc.

A l'occident et au sud-ouest, les Russes étaient bornés par les Slaves, dont le pays avait, en étendue, trois mois de chemin. Ceux-ci, suivant les géographes arabes, habitaient la Pologne actuelle, la Prusse, le nord-est de l'Allemagne, aussi loin que la Baltique; ce pays était appelé par les anciens la *Sarmatie*, et ce nom ne se retrouve pas dans l'histoire, à compter de

l'an 471 ; les peuples qui l'habitent ont été, depuis cette époque, désignés sous le nom générique de *Sclaves* ou *Slaves*. Le pays des Slaves vers le nord, allait, non pas jusqu'à l'Océan, mais seulement jusqu'à un grand golfe de cette mer (la Baltique); car l'Océan, dit l'auteur du dictionnaire géographique, s'étend de l'Andalousie et de Tanger vers le nord, jusqu'en face de la contrée des Slaves, et au nord de cette contrée il donne naissance à une immense baie; mais, vers le midi, cette contrée se prolongeait jusqu'à la mer Caspienne, comme Kazwini le dit expressément. « La contrée des Slaves, dit cet » auteur, est vaste, et se prolonge au loin vers le » nord; il y a des villes, des villages, des terres » cultivées; on y trouve une mer d'eau douce, dont » les courans vont de l'occident à l'est (la Baltique); » un autre fleuve coule du côté de la Bulgarie, mais » il ne s'y trouve point de mer salée, parce que le » pays est très-éloigné du soleil. Les rives de la mer » sont couvertes de villes, de provinces et de places » fortifiées (1). »

Telles sont les notions imparfaites que nous donnent les géographes arabes, relativement à l'immense étendue de pays désignée sous le nom de contrée des Slaves. Le schérif Édrisi lui-même, qui connaissait

(1) Ce texte de Kazwini ne dit point, comme l'annonce M. Rasmussen, que le pays des Slaves s'étend jusqu'à la mer Caspienne. Il semble au contraire supposer que le pays des Slaves était séparé de cette mer par celui des Bulgares. S. de S.

mieux le nord que tout autre géographe arabe, ne nous en donne pas, à tout prendre, une beaucoup meilleure description. En général, plus nous avançons vers le nord, et plus les notions des Arabes deviennent vagues, obscures, et surtout à cause que la plupart des noms sont changés, ou ne sont plus reconnaissables par un effet de la différence des idiomes ou de la prononciation. Nous errons, pour ainsi dire, dans une profonde obscurité, quand nous essayons de reconnaître les contrées les plus lointaines du nord dont ils parlent, par la ressemblance des noms, et souvent nous ne savons plus dans quelle région nous nous trouvons transportés. Quelqu'obscurs, cependant, que soient les renseignemens que nous offrent, sur les contrées du nord, les géographes orientaux, il n'est pas sans quelqu'intérêt de connaître ce qu'ils en ont dit. Kazwini, Édrisi et Abd-errahman Yacouti (1), (d'après Deguignes) seront nos guides dans ce dédale. Nous partirons de l'orient, et nous commencerons par ce peuple merveilleux de Gog et de Magog, que les Arabes ont placé dans la Sibérie septentrionale. Kazwini étant, en toute circonstance, très-porté à s'étendre sur les plus fabuleuses narrations, il ne faut pas s'étonner qu'il ait profité de cette occasion pour faire valoir la foi due au koran. Nous transcrirons seulement ici ce qu'il a dit de plus important. » La montagne qui entoure, dit-il, Gog et Magog, ce

---

(1) Il faut substituer *Bacouï* à *Yacouti*.

S. DE S.

que l'on appelle *Carnana*, est de toute part si roide et si escarpée, qu'on ne peut la monter ; quoiqu'une neige perpétuelle en couvre le sommet à une grande profondeur, il y croît cependant quelques plantes qui ne disparaissent jamais. Cette montagne s'étend depuis l'océan ténébreux jusqu'aux dernières limites des régions habitables ; mais on ne saurait la gravir. Derrière cette montagne, habite une nation innombrable de Gog et de Magog. Il se trouve sur la montagne des serpens et des lézards d'une énorme dimension ; quelquefois il s'élève du feu de cette montagne. Celui qui veut voir ce qui est au-delà de cette montagne, n'y parvient pas, et ne saurait revenir ; mais il périt sans aucun doute ; s'il en revient un sur mille, il raconte avoir vu un grand feu de l'autre côté de la montagne. On dit que Gog et Magog étaient deux frères, qui, avant l'arrivée d'Alexandre, exercèrent le brigandage parmi les peuples voisins ; ils dévastèrent beaucoup de contrées, et firent périr un grand nombre des habitans, qui ne s'étaient point tenus sur leurs gardes. Parmi ces peuples cependant, il y avait des hommes qui s'abstenaient de ce qui était défendu, et qui désapprouvaient la conduite de leurs compagnons. Quand *Dhou'lkarnaïn* (ou l'homme à deux cornes, c'est-à-dire Alexandre) vint en ce pays avec son armée, ceux qui s'étaient abstenus de l'injustice se plaignirent de Gog et de Magog, et de tout le mal qu'ils avaient fait à ces contrées et à leurs voisins ; ils dirent qu'ils étaient opposés au parti de ces hommes injustes, et que leur vœu était

d'en être délivrés ; plusieurs tribus déposèrent, auprès d'Alexandre, en leur faveur ; en conséquence, Alexandre se rendit à leurs prières, il éloigna de la montagne ceux qui étaient venus implorer son secours, et leur assigna une terre pour l'habiter. Ces peuples étaient ceux qu'on nomme Khirghiz, Bogazgaz, Caïmak, Odcosch, Gozz, Bulgar, etc. (1), et d'autres trop nombreux pour en faire ici l'énumération ; il éleva en outre une muraille pour prévenir les incursions de ces tribus de brigands. Ces peuples étaient de très-petite stature ; aucun n'avait plus de trois empans de hauteur ; la circonférence de leur visage était très-grande ; leur chevelure ressemblait au duvet qui croît autour de la bouche ; leurs oreilles étaient rondes, et si longues qu'elles leur tombaient sur les épaules ; ils sont de couleur rouge et blanche ; leur voix est faible ; leur bouche est excessivement fendue. Leur contrée abonde en arbres, en eau, en fruits et en tout ce qui sert aux nécessités de la vie ; enfin les quadrupèdes y sont en fort grand nombre, hors dans les districts où la neige et la pluie tombent presque continuellement.

On raconte que Salam l'interprète, qui entendait plus de quarante langues, pénétra si avant dans ces régions, qu'il découvrit la muraille. Le prince des fidèles

---

(1) Les peuplades nommées ici dans l'original sont au nombre de de douze ; mais tous ces noms sont si incertains et tellement altérés, qu'on s'est contenté de rappeler celles dont les noms sont plus connus.

S. DE S.

Vatek-billah, calife de la race des Abbassides, lui envoya un message pour l'inviter à aller jusqu'à cette muraille, à l'examiner avec soin, et à lui faire savoir de quelle matière elle était bâtie. Salam fit le voyage, et revint après une absence de deux années et quatre mois; il rapporta que ses compagnons et lui avaient marché, sans relâche, jusqu'à leur arrivée près du seigneur du trône (*Sarir*), avec la lettre du prince des fidèles. Le monarque les accueillit gracieusement; il leur donna un guide, et ils avancèrent jusqu'aux frontières de la contrée de *Sahrat* (la contrée des enchanteurs), et de là jusqu'à une contrée fort étendue, d'où s'exhalait une abominable odeur, et qu'ils mirent dix jours à traverser; ils s'étaient munis de quelques choses dont ils pussent respirer l'odeur, et prévenir les conséquences de l'exhalaison malfaisante qui attaquait le principe de la vie. Ils se hâtèrent de sortir de cette contrée, et ils arrivèrent à un pays appelé la terre de *Charab* (c'est-à-dire de *destruction*), où, durant un mois de voyage, ils n'entendirent aucun son, et ne virent aucune figure humaine; ils arrivèrent enfin aux fortifications voisines de la montagne qui sert de barrière à cette contrée. Les habitans de ces forts parlaient arabe et persan, et il y avait une grande ville dont le roi se nommait *Khakan Atakosh*. Ces peuples nous demandèrent ce que nous voulions; nous répondîmes que le prince des fidèles, le calife, nous avait envoyés pour examiner la muraille, et pour lui en rapporter la description. Le roi et toute sa cour demeurèrent fort surpris, quand

ils nous entendirent parler du prince des fidèles, du calife, dont jamais ils n'avaient rien ouï dire. La muraille était à deux parasanges de la ville. Nous nous mîmes en marche avec quelques personnes qui nous avaient été données pour compagnie, et nous arrivâmes à un défilé situé entre deux hautes montagnes, et dont l'intervalle était de cent cinquante coudées; là se trouvait une porte de fer de cent cinquante coudées de haut, soutenue par deux piliers de vingt-cinq coudées de largeur et de cent cinquante de hauteur, sur lesquels était fixée une barre de fer de cent cinquante coudées de long; au-dessus de cette barre se trouvaient deux créneaux en fer, et de chaque côté de chacun de ces deux créneaux, des cornes aussi de fer, qui allaient rejoindre l'autre créneau, en sorte que le tout était fortement lié ensemble; la porte même était construite en briques de fer, cimentées de cuivre fondu; chacun des deux battans avait de cinquante à cinquante-quatre coudées de largeur; à la porte était attachée une serrure de fer, longue de sept coudées, et élevée de quarante au-dessus de la terre; à cinq coudées au-dessus de la serrure, était une barre de fer dont la longueur dépassait de cinq coudées celle de la serrure; il y avait à la serrure, pour la fermer, une clef d'une coudée et demie de long; elle avait douze poignées de fer, et était suspendue à une chaîne en fer; le seuil de la porte avait dix coudées de haut et cent de long, quoique ses deux extrémités disparussent sous les piliers; toutes ces mesures furent prises sur la coudée, mesurée du poignet à l'épaule.

Le surintendant de ces fortifications monte à cheval; chaque vendredi, avec dix cavaliers; chacun d'eux portant un marteau du poids de cinq mines, ils frappent trois fois chaque jour, avec ces marteaux sur la serrure, afin de s'assurer si quelqu'un du peuple de Gog ou de Magog n'est pas caché derrière la porte, et pour leur faire connaître que cette porte est exactement gardée. Ceux qui ont frappé sur la porte en approchent aussitôt l'oreille, et ils entendent un bruit semblable au retentissement du tonnerre, produit par ceux qui sont de l'autre côté. On a bâti, fort près, une redoute de dix coudées de longueur, et, attenant à la porte même, deux forteresses qui ont chacune cent coudées d'étendue; il se trouve, entre les deux, un puits d'une excellente eau fraîche, et, dans l'une d'elles, quelques restes des instrumens employés à leur construction, tels que des vases de fer et des échelles. Les vases sont établis sur des élévations qui en soutiennent quatre chacune; ils sont plus grands que des chaudières communes; on y voit aussi les restes des briques de fer, que la rouille a rendu adhérens les unes aux autres; chacune de ces briques est d'une coudée et demie de long, d'une coudée de large, et de deux quarts de haut; mais ni la porte, ni la barre de fer, ni la serrure, ni aucune autre partie de cette clôture n'est rouillée, car on les frotte soigneusement avec *l'huile de sagesse*, qui les garantit de la rouille et de toute rupture. Salam l'interprète rapporte qu'il avait demandé aux habitans de ce lieu s'ils avaient jamais vu quelqu'un du peuple de Gog et de Magog;

ils répondirent qu'ils en avaient fréquemment vu quelques-uns sur les créneaux, et qu'un grand vent étant venu à souffler, en avait renversé trois cents, et aucun n'avait trois empans complets en hauteur. Ils avaient des griffes au lieu d'ongles, des yeux et des mâchoires semblables à des bêtes sauvages; ils faisaient en mangeant un bruit considérable; ils avaient deux larges oreilles; et l'auteur de ce livre de prodiges ajoute qu'il y a, dans l'intérieur du pays de Gog et de Magog, une rivière nommée *Almosatin*, dont l'embouchure est inconnue, etc.

On peut déduire de ce récit, avec assez de certitude, la conséquence que Gog et Magog a dû être le nom d'un peuple ou d'une horde, probablement d'origine finoise, qui errait dans la Sibérie septentrionale; qui, de bonne heure, se sera rendue formidable par ses attaques sur les tribus voisines, et que celles-ci, pour cette raison, s'en seront séparées entièrement. Cette simple vérité historique aura été embellie par degrés, conformément aux idées extraordinaires et merveilleuses qu'on se faisait, dans l'Orient, des régions hyperboréennes, et paraît avoir, à la fin, été réduite en un système dont l'origine orientale se décèle tout d'un coup par la circonstance de la soumission de ces peuples par Alexandre, par ce héros qui dans l'Orient est l'idéal de la bravoure. Ces traditions s'introduisirent par la suite dans le Coran, et dès ce moment ce fut un devoir, pour tout vrai croyant, d'en admettre jusqu'au moindre détail, avec le même respect qu'il porte à toutes les paroles éma-

nées du Prophète. Il est clair cependant que Kazwini, forcé en bon mahométan de rapporter toute cette histoire, la considère comme une fable ; cela résulte évidemment de la manière dont il s'exprime dans son introduction : «Gog et Magog, dit-il, habitent les régions du nord qui sont au-delà de la contrée située entre le pays des Kaïmak et celui des Slaves. Dieu connaît quelle est leur puissance. Leur pays est tout hérissé de montagnes impraticables que les bêtes de somme ne peuvent gravir ; les hommes seuls peuvent les monter. La meilleur relation que l'on ait à leur sujet, nous vient d'Ibn Ishak, seigneur du Chorassan ; il nous apprend que les objets de leur commerce se transportent à dos d'hommes, ou même par des chèvres, et qu'il faut une semaine, et quelquefois dix jours pour monter une de ces montagnes et pour la redescendre. »

(*La fin au prochain Numéro.*)

NOTICE *d'un manuscrit turc, en caractères ouïgours, envoyé par* M. DE HAMMER, à M. ABEL-RÉMUSAT.

PARMI les fragmens qui nous restent de la littérature asiatique du quinzième siècle, il en est peu qui, jusqu'à présent, aient moins fixé l'attention des savans que les ouvrages turcs écrits en caractères ouïgours ; et en effet, le nombre infiniment borné des manuscrits de ce genre existant dans nos bibliothèques, l'exces-

sive aridité des matières qui y sont traitées, et le peu d'espoir qu'on a d'en tirer quelqu'avantage, autrement que sous le rapport philologique, semblent de nature à décourager plutôt qu'à satisfaire cet esprit d'investigation et de recherches, qui de nos jours obtient, dans presque toutes les branches des connaissances humaines, tant et de si curieux résultats.

Mais, s'il est vrai qu'en fait d'études historiques, rien n'est entièrement inutile si ce n'est le superficiel et le faux, et que l'indulgence des hommes instruits est d'avance acquise aux travaux de toute nature, qui supposent, de la part de ceux qui s'y livrent, un certain fonds de patience et d'amour de la vérité, nous aimons à croire que nos lecteurs ne jugeront pas, avec une sévérité rigoureuse, des efforts tentés pour éclaircir le texte obscur d'un ouvrage écrit dans un idiome barbare, alors même que ces efforts n'ont point été couronnés par un plein succès.

Le manuscrit qui fait l'objet de la présente notice, a été envoyé, il y a environ deux ans, de Vienne à Paris, par le célèbre orientaliste M. de Hammer, à celui d'entre nos confrères qui, dans ces derniers tems, s'est le plus particulièrement occupé de l'histoire des langues et des divers systèmes d'écriture des peuples tartares, et dont les travaux ont répandu une vive lumière sur ce vaste et intéressant sujet.

Ce manuscrit est in-folio, et se compose de quatre-vingt-treize feuillets en papier de coton. L'écriture en est moins belle que celle du Mi'radj et du Tezkeret ul-Evlia, que possède la Bibliothèque du Roi; on y

remarque de tems en tems des ratures qui sembleraient indiquer que l'ouvrage est autographe, si la date inscrite à la fin du livre ne prouvait le contraire évidemment.

A l'exception de la préface et de la table des matières, dont il va être question ci-après, l'ouvrage est entièrement écrit en vers turcs; ces vers sont toujours rimés et composés d'un nombre égal de syllabes, ce qui peut quelquefois conduire à l'intelligence du sens. Dès le premier feuillet on lit, en arabe, une formule (يفعل الله ما يشاء ويحكم ما يريد) traduite en langue turque, avec assez de fidélité. Ailleurs, mais trop rarement, on rencontre, soit en turc, soit en arabe, soit en persan, l'explication interlinéaire des mots difficiles. Il serait à désirer que ces explications fussent plus nombreuses, plus claires, et surtout qu'elles fissent connaître par quel motif l'annotateur (probablement persan) a cru devoir si souvent écrire en marge, les mots كفر *blasphemavit*, ou بلغ *eloquens fuit*, qui semblent indiquer de sa part une approbation ou un blâme.

L'ouvrage commence par deux préfaces (l'une écrite en prose, l'autre en vers), qui contiennent la récapitulation des titres sous lesquels l'ouvrage est connu dans le Turkestan. Ces titres, bien qu'écrits en caractères ouïgours, sont, pour la plupart, en langue arabe ou persane, circonstance assez heureuse, puisqu'elle a rendu possible la transcription turque, et la traduction française de ce curieux document.

---

§ I. *Transcription de la préface* (1).

Ligne

1re. سپاس ومنّت اوکوس اوکودی تنکری عزّو جلّ غه کیه اولوق

2e. لیق حتّی دوکل قدرنلیق پادشاه دورور

3e. یری کوکی یارتغان قموق تنلره روحی وبرن هرکیم دیلدی ارسه (2) قیلور

4e. هم نه دیلسه قیلور بفعل الله ما یشاء ویحکم ما یرید ودخی سنسز (3)

5e. سلام ودعوات خلقلردن نکی بلوچی لرغه (4) اوت بوندوزی (5) اولوق

6e. سوجیسی محمّد مصطفی اوزه بولسون دخی دا اثیك اصحابلری اوزه

7e. رضوان الله علیهم اجمعین بو کتاب دورور ادی یاولیق (6) تنکسوك

8e. چین حکمالری انیك اشعارلری یله اراسته

9e. ما چین علمالری انیك امثالی بیرابلن بزنمش

10e. دورور بوکتابی اوقین لربو فایده لری

11e. قیلقجیلیر (7) بو کتابدن عزبرق ارور (8) چین و

12e. ماچین عالم لری قموق ترکستان ایلنده بخارا خان

13e. دیلنجه ترك لغتجه بوکتابدن یاخشیرق

---

(1) Voyez le texte lithographié, N° 1.

(2) Pour ایسه

(3) Pour حدّسز

(4) Pour ایلیچیره

(5) Pour کزیدهٔ وقت selon l'annotateur persan.

(6) Adjectif que l'annotateur persan traduit par نیك et par عزیز

(7) Pour قلاجقلر

(8) Pour در

N° 2

N.° 3

Journ



14°. ارماز (1) هم ارسه تصنيف قيلهدي دورور بو كتاب هم

15°. پادشاه خرمن عقل غه دكدني ارسه خيرت اوزليقين

16°. دن اوراق دن اچن كوكلوك ليكيندن (2) اول ايلر

17°. نيك حكمالري عالم لري قبول ديلوپ دكها (3) بيري بير

18°. دورلوك (4) ادلق اورديلر چين ليق لرادب ال

19°. ملوك اد اديلرما چين ملكينك حكمالري انيس ال

20°. مملكت دا ديلر(5) مشرقليق لر شاه نامه ی تركی ايتمشلر

21°. بعصيلرده پند نامه ی ملوك دا مشلر(6)

22°. نرانليق لر قودانقو بيليك طاپ (7) ايمشلر بو كتاب

23°. ی سوشك (8) ی بيله ساعت مولود ليق فراز ايدنی

24°. ای دورورا ما بو كتابی كشغر ايلی ده

25°. دوگل قيلوپ مشرق مليكي تمغاچ خانی اوزكونده

26°. يكورمش (9) دورور مليك بخارا خان ده انی اقير(10)

(1) Pour اولهاز

(2) Pour كوكلندن

(3) Pour اما

(4) Pour درلو

(5) Pour ديديلر

(6) Pour ديمشلر

(7) Mot qui paraît explétif, mais qu'on rencontre souvent combiné avec les divers tems du verbe *être*.

(8) Mot dont le sens est inconnu.

(9) Pour ويرمش

(10) Pour آيرليوپ

27e. لیپ اوزخان نجیب ایکی انککا فرو (1) یارلقا
28e. مش دورور انیک اوچون (2) یوسف خان نجیب طاپ
29e. ادی ایچنده یایلهش (3) دورور بو عزیز کتاب دوبرث
30e. اولوق اقیراول اوزاتها (4) کونورلهش ارور
31e. اولی عدل دورور دوز بورتهک ایکنجی قوت
32e. دولت دورور اوچنجی عقل اوقوس (5) ارور دوردنجی قناعت
33e. اوزه دیرلیک دورور اما هه بیراوکون
34e. ارانلر ادین ایتهش دورور عدل غه کون طوغرو ایلک
35e. اد وبریپ پادشاه اوزبن غه دمهش دورور دولت غه آی طولو
36e. اد وبریپ وزیر اوزینغه اورختورمش دورور عقل غه اوکتول مش
37e. اد وبریپ وزیرینک اوغلی یا زاندنی (6) طورمش دورور قناعت
38e. غه اوتقورمش اد وبریپ وزیرینک قراندشی طاپ
39e. ایهش دورور دخی انلر ارا سوال جواب مشاوره
40e. کچر طاپ سوزلهش دورور بو قهوق اوقیقلر بینک
41e. کونکلی اچیلیپ مصنیف غه اوکی دعا بیربله یاد
42e. قیلسون طاپ هذا ال عزیز تنکری تعالی نینک اوکوسی ایور

(1) Mot dont le sens est inconnu.

(2) Pour ایچون

(3) Pour یازلهش

(4) Mot dont le sens paraît douteux.

(5) Mot qui revient souvent dans le manuscrit, et qui ne peut guère signifier qu'*intelligence*, *science* ou *sagesse*.

(6) Mot dont la signification paraît douteuse.

TRADUCTION.

Grâces (soient rendues) au Dieu très-haut et très-glorieux, dont la grandeur n'a point de bornes, (qui est) le roi de (toute) puissance, le créateur du ciel et de la terre ; qui donna une ame à tous les corps, qui opéra tout ce qu'il voulut, et fera tout ce qu'il désire (en arabe) : *Dieu fait ce qu'il veut, et ordonne ce qu'il lui plaît !*

Salut et prières sans fin sur la merveille des siècles, le meilleur des envoyés, le grand prophète Mohammed Mustapha, et sur ses compagnons ; que la bénédiction divine s'étende sur eux tous !

Le nom de ce livre est le *Précieux Tang-Souk.* Les sages de la Chinc l'ont orné de leurs vers, les docteurs du *Matchïn* l'ont embelli de leurs sentences ; ceux qui le liront en comprendront l'utilité. Les savans de la Chine et du Matchïn savent qu'il n'en est pas de plus précieux, et que, dans le pays du Turkestan, il n'existe point d'ouvrage composé en langue du *Boukhara-khan*, ni en idiome turc, qui soit préférable à celui-ci. Ces savans l'ont considéré comme propre à être médité par les rois, soit à cause de l'utilité que ceux-ci pourront en retirer, soit à cause de l'agrément (litt.' de l'épanouissement du cœur) qu'il leur offrira.

Ce livre est connu sous plusieurs titres différens. Les Chinois le nomment *Adeb ul mulouk*, ou (le livre de) l'éducation des rois ; les sages du pays de Matchïn, *Anis ul memleket*, l'Ami du royaume ;

les peuples orientaux, *Sunoudi umera*, l'Appui des princes ; les Persans *Chah namèh turki*, le livre royal turc, et quelques-uns, *Pend namèhi mulouk*, le livre des conseils aux rois ; enfin les habitans du Touran le connaissent sous le nom de *Kaoudat kou bilik*, la science du gouvernement (1). Cet ouvrage est comparable à une planète (litt. à une lune) qui détermine l'horoscope à l'heure de la naissance.

Cet ouvrage n'a point été composé dans le pays de Kachghar ; mais un roi des contrées orientales en fit présent au khan de Badakhchan (2) ; ensuite le roi du Boukhara-khan, l'ayant divisé (par ordre de matières), ordonna qu'il porterait le nom de son vizir ; voilà pourquoi le nom du vizir Ioussuf-Khan-Nedjib s'y trouve écrit.

---

(1) Bien que l'annotateur traduise *Kaoudat* par دولت , et que la termina son *khou* soit celle des infinitifs en langue mongole (1), il ne nous est pas possible de déterminer d'une manière exacte le sens de ce mot important.

(2) Le texte original porte [illegible] *Tabakhtchan*; mais n'y aurait-il pas ici quelque métathèse de la même nature que كبنهك *ghebenmek* pour بكنهك *beghenmek*, agréer (2), يامغور *ïamghour* pour ياغمور *ïaghmour* (3), pluie, طاغو *taghou* pour طاوق *taouk*, poule (4), etc., etc. ?

(1) *Recherches sur les langues tartares*, tom. I, pag. 175.
(2) Chap. IV, pag. 2 du manuscrit.
(3) *Vocabulaire Ouigour*, par M. Klaproth.
(4) *Idem*.

Ce précieux livre est divisé en quatre articles principaux :

Le premier est relatif aux moyens de donner cours à la *justice*.

Le second concerne *la force de l'empire*.

Le troisième, l'*intelligence*.

Le quatrième, la *modération*.

Ces quatre vertus sont représentées par quatre personnages (allégoriques).

La *justice*, ou le soleil levant, figure sous le nom d'Eïlek (1), *ou du roi*.

La *force*, ou la pleine lune, sous celui d'Orkhtourmich, *ou du vizir*.

L'intelligence est désignée sous le nom d'Oktoulmich, *fils du vizir*.

Enfin la *modération* est figurée par Otkhourmich, *frère du vizir*.

Ces personnages tiennent conseil, et s'entretiennent par demandes et par réponses.

Puissent les personnes qui étudieront ce livre, prendre plaisir à sa lecture, et se ressouvenir, dans leurs prières, de son auteur !

Cette préface donne, comme on voit, une idée assez exacte de la nature de l'ouvrage. Il est évident que ce n'est

(1) On sait que ce nom d'*Eïlek* ou d'*Ilek* est celui d'un khan de Kachghar, qui vivait à la fin du 4e siècle de l'hégire. (Voyez l'extrait de la lettre de M. Fræhn à M. le baron Silvestre de Sacy, inséré dans le *Journal Asiatique*, cahier de mai 1824, pag. 275.)

point un livre de *fal* ou de divination, comme la première page et les mots بخط كوهي (1), inscrits sur la marge du volume, semblent l'indiquer, mais bien un traité de morale dans le genre de celui de Ferid-eddin Attar, si savamment traduit et commenté par M. de Sacy.

Après la préface en prose et sa traduction en vers, vient la table des chapitres, au nombre de soixante-douze. Ce nombre est assez remarquable, en ce qu'il est divisible par celui de *neuf*, réputé heureux chez tous les peuples tartares.

Les titres de ces chapitres n'étant pas tous également intelligibles, nous avons désigné par une astérisque ceux dont le sens nous a paru suffisamment clair, par deux ceux qui nous ont paru douteux, par trois enfin ceux dont il nous a été impossible de deviner la signification.

§ II. TABLE DES CHAPITRES.

(*Traduction.*)

* CHAP. 1er. Louanges du Dieu très-haut et très-glorieux.
* — 2. Éloge du grand prophète Mohammed Mustapha.
* — 3. Éloge des quatre compagnons du prophète.
* — 4. Panégyrique du khan régnant dans le Boukhara-khan.
* — 5. Description des sept planètes, des quatre élémens et des douze signes du zodiaque.
** — 6. Définition des sciences et de la sagesse.

(1) بخط serait ici pour بخت

---

(1) Dans le manuscrit on lit حجيب *hadjib*, mot que l'annotateur traduit par وزير.

** CHAP. 49. Du genre de mérite qu'il convient d'avoir à la cour (litt. à la Porte.)

* — 50. De l'espèce d'hommes et de tribus (1) avec lesquelles il faut lier connaissance. (Ce chapitre contient *neuf* hémistiches numérotés en chiffres arabes.)

* — 51. Des égards qu'on doit aux *seïds*.

* — 52. Quelle nature de rapports il faut avoir ou ne pas avoir avec les *savans*, les *médecins* (2), les *interprètes de songes*, les *géomètres*, les *astronomes*, les *poètes*, les *laboureurs* et les *marchands*.

** — 53. Sur l'éducation des deux sexes.

* — 54. Des avantages de la modestie.

* — 55. De la modération et de la tempérance.

* — 56. Continuation du même sujet.

* — 57. Conseils d'*Otkhourmich*, et pensées sur les imperfections des choses mondaines.

*** — 58.

*** — 59.

** — 60. Conseils d'*Otkhourmich* à *Eïlek*, et (litt. *par-ci par-là*) questions et réponses de l'un et de l'autre.

* — 61. *Oktoulmich* décrit à *Eïlek* l'état d'une personne dépourvue d'éducation et d'usage du monde.

---

(1) Le mot constamment employé dans le manuscrit est بودون *boudoun*, traduit par ايل tribu ou peuple.

(2) Ils sont désignés dans le manuscrit sous la singulière dénomination اوتچى d'*otchi* ou d'herboristes.

** **Chap. 62.** *Otkhourmich*, d'après les conseils du personnage précédent, fait pénitence.

*** — 63.

** — 64. Lettre d'*Oktoulmich* à *Otkhourmich*.

* — 65. *Otkhourmich* raconte un rêve qu'il a fait.

* — 66. Explication de ce rêve.

* — 67. Conseils d'*Otkhourmich* à *Oktoulmich*.

* — 68. *Otkhourmich* raconte à *Eïlek* la maladie d'*Oktoulmich*.

* — 69. *Otkhourmich* console *Oktoulmich*.

** — 70. Moyens de conserver la santé.

** — 71. Conseils du visir Ioussuf.

*** — 72.

Épilogue.

L'auteur de ce livre, après avoir donné des conseils aux autres, réclame pour lui-même l'indulgence de ses lecteurs.

(*La suite au prochain Numéro.*)

Vergleichende Zergliederung u. s. w., c'est-à-dire, *Analyse comparée du Samskrit et des langues qui s'y rapportent*, 1824, in-4°, 1er Essai.

(Premier article.)

L'ouvrage que nous annonçons contient le résultat des savantes et ingénieuses recherches de M. Bopp, sur les rapports du samskrit avec le grec, le latin, et plusieurs idiomes du Nord. Déjà des travaux étendus ont constaté les progrès immenses qu'il avait faits dans

cette étude. Ce premier essai, que suivront d'autres numéros, annonce dans M. Bopp le dessein de compléter ses recherches, et de fonder, sur des bases de plus en plus solides, les données dont la théorie générale des langues, et l'histoire de la civilisation indienne, en particulier, attendent de si grandes lumières. En effet, dans des travaux de cette espèce, dont les résultats sont souvent accueillis avec une incrédulité trop dédaigneuse, il faut insister avec le plus grand soin sur les moindres faits; l'érudition doit recueillir ce qu'il y a, en apparence, de plus minutieux, et il n'est pas de si petit détail qui ne puisse et ne doive trouver sa place dans l'ensemble, pour légitimer le résultat. Quand tous les points du rapport qui unit l'Inde à l'Europe seront constatés, et auront pris rang dans la science, alors, peut-être, pourra-t-on trouver la loi de ce rapport; mais avant que de tous ces faits particuliers, sorte le fait général qui les résume et les explique, il ne faut pas se hâter de conclure de ce qu'on sait à ce qu'on ne sait pas; le plus sûr est d'enregistrer les faits à mesure qu'ils se présentent, en n'admettant que ceux que le scepticisme le plus sévère ne peut contester.

Ces travaux, toutefois, sont assez avancés pour que nous puissions dès à présent en tirer quelques conséquences importantes, pour la connaissance générale de la civilisation et le génie de l'Inde. S'il est vrai que le style soit l'homme même, il faut reconnaître que le langage d'un peuple réfléchit fidèlement son existence sociale dans les diverses phases de son développe-

ment. Il n'est pas, en effet, d'expression plus naturelle et plus vraie de son génie; il n'en est pas qui trahisse plus naïvement le secret de sa civilisation tout entière. La connaissance approfondie d'une langue, c'est-à-dire des procédés que l'esprit humain a, dans un pays donné, mis en œuvre pour produire ses idées, nous permet d'assigner, d'une manière assez exacte, le degré de culture auquel est parvenu le peuple qui la parlait, et cette exactitude est telle, qu'on peut, au moins approximativement, déterminer s'il lui a fallu pour se développer une longue suite de siècles. Ainsi quand on rencontre une langue dont tous les élémens, savamment combinés, se résument dans une synthèse parfaite, quand de plus l'ordonnance et l'harmonie des parties témoignent qu'une analyse laborieuse et exacte a précédé cette synthèse, et lui a fourni les matériaux dont elle a composé son édifice, on peut dire, *à priori*, que plusieurs siècles ont présidé à la formation d'un pareil langage. Ce n'est pas, en effet, à l'aurore de la civilisation qu'on analyse, et d'autre part le retour de l'analyse à la synthèse suppose dans les esprits des connaissances qui ne se trouvent qu'aux époques où la vie intellectuelle des peuples est fort avancée.

Or, telle est la langue samskrite. Ces listes de radicaux, où l'idée fondamentale d'un mot est considérée à nu, absolument et indépendamment de toute relation, sont à la vérité l'ouvrage des grammairiens, qui, prenant la langue dans son état cultivé, l'ont analysée, et en ont soigneusement mis à part les élémens primi-

tifs. Mais ces élémens que la grammaire a reconnus, elle ne les a pas créés, ils existaient antérieurement, ils ont dû former le fonds premier, et comme la matière brute de la langue; et pour les trouver, les classer, leur assigner une valeur, les appliquer à l'expression des objets physiques et des idées, nous pensons qu'il a fallu aux créateurs de la langue un esprit d'analyse que peut seule expliquer une civilisation déjà très-perfectionnée. Par une analyse plus subtile encore, des signes ont été inventés pour exprimer les modifications du tems, du lieu, de la personne, du nombre, etc.; puis ces élémens distincts sont venus se combiner, s'incorporer, pour former des mots exprimant, dans leur complexité, les relations les plus diverses; les parties intégrantes et premières du composé ont disparu dans l'acte de la composition, et une langue synthétique a été formée. Dire que la langue samskrite a procédé comme nous venons de l'indiquer, c'est ce que nous ne prétendons nullement; il y a bien plus de spontanéité dans les créations de l'esprit humain, et surtout dans la création la plus spontanée de toutes les fonctions du langage. Ce que nous avons voulu dire, c'est que les langues qui, comme le samskrit, se présentent à nous avec un système grammatical si perfectionné, paraissent avoir subi la double influence de l'analyse et de la synthèse; quelques mots expliqueront cette assertion.

Avant d'écrire, l'homme parle; et son langage, effusion spontanée de sa pensée, la reproduit tout entière, sans art, sans combinaison, sans travail.

L'homme alors s'inquiète peu d'analyser les cris et les sons à l'aide desquels il pousse sa pensée au-dehors; obéissant en aveugle aux sentimens qu'il éprouve, il ne calcule pas comment et par quel procédé il les communiquera aux autres; là n'est pas encore l'analyse. Quand ensuite une culture plus avancée éveille en lui le besoin de fixer sa pensée fugitive, l'écriture naît alors; mais on conçoit qu'elle peut paraître chez les divers peuples, à diverses époques. Chez une nation réfléchie, positive, où les esprits auront été, de bonne heure, dirigés vers la recherche de l'utile et les calculs positifs de la vie, l'écriture pourra naître presqu'à l'origine de la société. Chez une nation plus amie de la poésie et des fables, si une constitution, plutôt religieuse que civile, vient encore favoriser ce penchant à la spéculation, le besoin de l'écriture pourra se faire sentir plus tard. Dans le premier cas, l'écriture trouvera la langue dans l'enfance, peu riche, peu étendue; elle la fixera dans cet état, et elle-même, éprouvant la première l'influence de la situation des esprits, elle s'arrêtera sans doute à la représentation graphique de l'objet, et s'interdira peut-être pour toujours la chance des plus heureux développemens. Dans le second cas, au contraire, cultivée plus long-temps, la langue aura pu s'élever à un plus haut point de perfection; les mots ne seront plus des élémens stériles privés de vie, dont la place seule indiquera la liaison réciproque, et parfois le sens; ils auront pu s'animer d'une vie intérieure, s'enrichir de ces désinences qui désignent si nettement la

construction des phrases et le rapport des idées, s'attirer enfin, et se réunir pour exprimer, avec une merveilleuse exactitude, les nuances multiples de l'idée la plus complexe; alors, sous l'influence d'une langue déjà généralisée, et dès long-tems habituée à exprimer, depuis l'objet matériel le plus simple, jusqu'à la pensée métaphysique la plus haute, l'écriture emploiera d'autres moyens, parce que son but sera autre; elle ne tendra plus à représenter l'objet et sa forme, mais le mot, et dans le mot, la seule chose représentable, le son; et la langue écrite, héritière des traditions de la langue parlée, restera peut-être encore plus intelligible à l'oreille qu'aux yeux.

Mais pour qu'un peuple arrive à ce beau résultat d'une écriture représentative du son, il semble qu'il faille que l'analyse ait fait chez lui de grands progrès. Or, l'analyse a dû bien vite l'éclairer sur les élémens qui constituent sa langue, et lui permettre de les considérer à part, et indépendamment les uns des autres. Si l'esprit a pu décomposer une syllabe dans ses élémens premiers, la consonne et la voyelle, combien ne lui a-t-il pas été plus facile de distinguer, dans un mot, ce qui est permanent de ce qui est variable, ce qui suppose la modification de ce qui la produit. Alors l'analyse dut pénétrer dans la structure la plus intime du langage; le radical dut être séparé des lettres et des syllabes additionnelles qui le précèdent ou le suivent; on dut trouver les lois, jusqu'alors inobservées, qui avaient régi la langue, et avaient déterminé le caractère; alors, ce semble, ce qu'il y avait de néces-

sairement irrégulier dans les opérations premières du langage parlé, dut se régulariser et se coordonner sous la double influence de la grammaire et de l'écriture; et si, au moment où elle subsistait, cette révolution, la langue était déjà synthétique, comme il faut le supposer, c'est-à-dire si elle était une de celles que, suivant l'expression d'un auteur ingénieux (1), on pourrait appeler *organiques*, parce qu'elles renferment un principe vivant de développement, l'analyse qui aura porté la lumière au milieu de ses élémens, n'aura fait que préparer une synthèse plus parfaite et mieux ordonnée.

Ces idées, que nous ne pouvons développer ici davantage, nous ont paru nécessaires à exposer, pour faire voir la double importance des recherches auxquelles se livre M. Bopp. Sous le rapport de la connaissance générale des langues, elles sont très-intéressantes; elles le sont plus encore si, comparant ensemble le double résultat qu'elles donnent, savoir : 1° antiquité de la langue samskrite; 2° identité de sa forme et de son esprit avec les anciens idiomes de la Grèce et de l'Italie, on veut ne pas méconnaître la conséquence légitime et nécessaire qu'on doit en tirer.

Or cette identité de forme entre le samskrit, le grec, le latin et les dialectes germaniques, est si frappante, que M. Bopp établit au commencement de son Essai, qu'il est plus facile de noter les nombreux

(1) A. W. de Schlegel, *Observations sur la langue et la littérature provençales*, pag. 15.

points de ressemblance de ces langues entr'elles, que de déterminer ce qui forme le caractère propre et spécial de chacune. A côté de ces langues, il en est d'autres qui, sans montrer avec le samskrit un rapport aussi intime, témoignent cependant d'une commune origine : ce sont le *lithuanien*, le *leton*, le *vieux prussien*, et les différens dialectes *slaves*; ce sont ces idiomes qui font principalement l'objet du travail de M. Bopp. Il commence par des réflexions très-justes sur l'euphonie, qui joue un si grand rôle dans la formation et le changement des formes grammaticales, et dont l'influence, quelque naturelle, et conséquemment quelqu'insensible qu'elle soit, n'a pas toujours échappé aux grammairiens indiens, puisqu'ils ont soigneusement décrit l'action euphonique de la première lettre de la terminaison, sur la dernière du radical, et de la première lettre d'un mot, sur la dernière du mot précédent. Un des premiers points de ressemblance qu'il remarque entre le samskrit et le lithuanien, c'est le retranchement du N radical final de certains mots, retranchement qu'il attribue à la loi d'euphonie, qui repousse le N final, excepté dans le cas où une autre consonne aurait dû le suivre. Ainsi en lithuanien, de *akmen*, *pierre*, à la forme absolue, ou au radical, on a *akmou* au nominatif sing., comme en samskrit d'*ashman* (avec le *sh* cérébral qui se change souvent en *k*) on a *ashmá* au nominatif. Nous n'oserions affirmer avec l'auteur, que c'est uni-

(1) A. W. von Schlegel, *Indische biblioth.* tom. I, pag. 322.

quement à une loi d'euphonie qu'il faut attribuer ce retranchement du N ; nous nous contenterons de faire observer, ce qui au reste ne contredit pas son assertion, que le grec aime, dans certains mots, à retrancher de même un *t* radical, comme dans μέλι (r. μέλιτ), σῶμα (r. σώματ); qu'ainsi διδὸν (nom. neut.), est évidemment pour διδὸντ, et que le masculin διδους peut s'expliquer par l'addition d'un ς, signe du nominatif, au radical privé du τ, et par le changement de ονς en ους, comme dans λέοντι, λέουσι (1). Il en sera de même de ὀδοὺς, *dent*, qui vient évidemment du radical ὀδόντ, duquel on retranche le *t*, et auquel on ajoute le *s* du nominatif (2) ; il faut aussi remarquer que cette règle d'euphonie se retrouve en latin, où des radicaux en *ont*, comme *font*, *pont*, *mont*, forment leur nominatif par le retranchement du *t* radical, mais sans changer *on* en *ou*, (*fons*, *font-is* ; *mons*, *mont-is*, etc.)

Je reviens à M. Bopp, et je trouve avec lui un nouveau rapport, non moins remarquable que le pré-

---

(1) Ce changement de *on* en *ou* se reproduit dans quelques mots français dérivés du latin, qui étaient usités dans le XIVe et le XV siècles. C'est ainsi qu'on disait *moustier* de *monasterium*, *moustrer*, de *monstrare*, etc.

(2) ὀδούς, acc. ὀδόντα, est en samskrit *danta*, lat. *dens*, *dentem*. Nous ferons remarquer à cette occasion, qu'un certain nombre de mots grecs d'origine samskrite, sont précédés d'un *o* qui ne fait point partie du radical, et dont le latin, qui est resté plus fidèle à son origine, n'offre pas de traces. Ainsi on a ὄνομα, samskr. *nâma*, lat. *nomen ;* ὄνυξ, samskr. *nakha*, all. *nagel ;* le latin *unguis* paraît dériver d'ὄνυξ, etc.

mier, entre le lithuanien et le samskrit; c'est que ces deux langues prennent le *r*, comme caractéristique des noms de parenté; ainsi en samskrit, on a *douhitâ*, la fille, *douhitarâs* (1), les filles; en lithuanien, *dougte*, *dougteres*; en samskrit, *mâtâ*, la mère, *mâtâras*, les mères; en lithuanien, *mote*, la femme, *moteres*, les femmes; en samskrit, *swasâ*, la sœur, *swasarsa*, les sœurs; en lithuanien, *sessou*, *sesseres*; nous ajouterons seulement à cette remarque, que le samskrit, comparé à tous ces idiomes, sert de point de communication et comme de lien entre des mots qui, sans cela, paraîtraient éloignés l'un de l'autre. Ainsi dans le radical samskrit *swasri sour*, au plur. *swasaras*, viennent se résumer les formes diverses du latin, *soror*, *sorores*, du lithuanien, *sessou*, de l'allemand, *schwester*, de l'anglais, *sister*, du vende, *sestra*; comme dans le samskrit, *tchatour*, plur. *tchatwâras*, se confondent, et le grec τέσσαρες et le latin *quatuor*, et le vende *tchatwâru* (2).

---

(1) Nous supposons le *visarga* changé en *s*.

(2) J'emprunte ces mots au dialecte d'une peuplade slave, qui subsistait, encore bien reconnaissable en 1711, dans le duché de Lunébourg, à Luchau et Danenberg. En 1698 F. F. Pfeffinger recueillit un vocabulaire des mots de ce dialecte, qui se trouve avec les détails que nous donnons ici, dans un ouvrage fort curieux de J. G. Eckard, intitulé : *Historia studii etymologici linguæ germanicæ*, 1711. (Voy. pag. 268, 274, 294, 298.) Entr'autres rapports qui se présentent avec le samskrit, nous citerons quelques-uns des noms de nombre. Deux, samskr. *dwaya*, vende *tawoi*; trois, samskr. *traya*, V. *taroi*; quatre, samskr. *tchatwâras*, V. *tchattwâru*; cinq, samskr. *pantchu*, V. *pantcharu*.

M. Bopp donne ensuite les noms de plusieurs autres idiomes de l'Europe, qui lui paraissent offrir de grandes analogies avec le samskrit; mais il se borne, dans cet essai, à examiner celles dont nous avons déjà parlé. Parmi les langues de l'Asie, il cite l'arménien, dont les rapports, peu nombreux avec le samskrit, se bornent aux racines pronominales *m* et *s*, caractéristiques de la première et de la seconde personne du verbe, comme *goviem*, je loue, *govies*, tu loues, Mais l'auteur annonce qu'il traitera plus tard de ces langues, parce qu'elles ne peuvent servir au but qu'il se propose, savoir, « d'arriver, en comparant les langues qui portent des caractères évidens de parenté, sur la trace de l'origine et du développement des formes semblables. »

Dans un prochain article nous donnerons succinctement le résultat du travail de M. Bopp, sur les radicaux et les pronoms.

BURNOUF fils.

(*La suite au prochain Numéro.*)

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 3 Janvier 1825.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. l'abbé DUBOIS, ancien missionnaire dans l'Inde.

M. le capitaine Lachlan, membre de la société Asiatique de Calcutta.

M. Othmar Frank transmet de Wurtzbourg, les remercimens pour le titre d'associé-correspondant qui lui a été conféré, et il annonce en même tems la prochaine publication de la troisième partie de sa Chrestomathie samskrite.

D'après l'observation d'un membre, relativement à l'intention manifestée par M. Hamaker, à Leyde, de publier une édition textuelle, ou une traduction de la géographie d'Ibn-Haukal, l'un des membres du bureau se chargera de répondre à cet article de la lettre de M. Hamaker.

Un membre annonce que M. Clonarès, professeur désigné par la Société des Méthodes, commencera, le 18 de ce mois, un cours de grec moderne, auquel le Conseil a accordé son approbation, et que les jeunes gens qui se présenteraient recommandés par le Conseil, seront admis à le suivre gratuitement.

M. Saint-Martin termine la lecture de la note des manuscrits orientaux, envoyés à la Société par le lord Kingsborough.

M. Klaproth rend compte des progrès de l'impression du vocabulaire géorgien.

M. Eugène Coquebert de Montbret communique la traduction de deux chapitres tirés des *Prolégomènes historiques* d'Ibn-Khalédoun.

M. Amédée Jaubert lit une notice sur un manuscrit turc, en caractères ouïgours, envoyé de Vienne par M. de Hammer.

M. le baron Coquebert de Montbret lit une note sur un passage d'Ibn-el ouardy, relatif à une montagne ignivome,

située à l'orient de la mer Caspienne, et une autre note sur une traduction danoise des *Mille et une Nuits*, par M. Rasmussen.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. le baron de Reiffenberg, *Fastes Belgiques*, trois livraisons, in-fol. — Hengstenberg de Bonn. *Amrulkeisi Moallakah*, *etc.*, 1 vol. in-4°., Bonn, 1823. — A. Horst. *Carmen Abu'ltajjib Ahmed ben alhosain almotenabbi*, *etc.*; 1 vol. in-4°., Bonn, 1823. — G. W. Freytag, *Locmani Fabulæ*, 1 vol. in-8°., Bonn, 1823. — G. T. Staunton. *Notes et proceedings during the British embassy to Pekin*. 1 vol. in-8°. — J. G. Eichhorn. *Introduction à l'ancien Testament*, quatrième édition, 5 vol. in-8°. Gottingue, 1823. — Le même. *Traduction de Job, en allemand*, nouvelle édition. 1 vol. in-8°. 1824. — M. le comte de Lasteyrie. *Remarques philologiques sur les voyages en Chine, de M. de Guignes*, 1 vol. in-8°., br. Berlin, 1809. Par le même. *Réflexions sur la langue chinoise, par M. de Guignes*. 1 vol. in-8°., br. — M. le baron de Sacy. *Epistolæ quædam arabicæ ed. Max. Habicht*. 1 vol. in-4°. Breslau, 1824.—M. Reinaud. *Notice sur la vie de Saladin*. (Extrait du Journal Asiatique.)

JOURNAL ASIATIQUE.

ESSAI HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE *sur le Commerce et les relations des Arabes et des Persans avec la Russie et la Scandinavie, durant le moyen âge,* *par* M. RASMUSSEN.

(Suite.)

IL nous reste à parler du chérif Édrisi, qui, comme nous l'avons déjà remarqué, écrivait en Sicile au milieu des Normands; il a dû recueillir, sur l'Europe et sur ses régions septentrionales, des renseignemens plus exacts que ceux qu'avaient pu obtenir les autres géographes arabes, qui écrivaient en Asie, et n'avaient pu rien apprendre sur ce sujet que par la voie de la mer Caspienne, de la Bulgarie et de la Russie; il est seulement à regretter que, dans Édrisi, les noms des lieux sont si défigurés, que nous ne pouvons guère en faire l'application.

Édrisi commence le septième climat, en disant que la première partie de ce climat embrasse la mer des Ténèbres (l'Océan occidental), et la seconde partie les îles d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; il dit, à la fin de cette partie, que, de la côte d'Angleterre à l'île des Danois, la navigation n'est que d'un jour, et que des côtes du nord de l'Écosse à

l'île de *Raslandah*, il en faut trois. La troisième partie commence en ces termes : « Dans la troisième partie » du septième climat, sont comprises les côtes de » Pologne, de Suède, de Finlande, les îles (pénin- » sules) de *Darmouschah* et de *Berkagah*.» Ensuite, après avoir fait mention du *Wizrèh* (le Wéser), et du *Brouberg*, ainsi que de l'Elbe, il dit que l'île de *Darmouschah* est de figure ronde, et qu'elle contient quatre villes principales, ainsi que beaucoup d'autres plus petites, un grand nombre de ports fameux et bien habités; il nomme entr'autres *Vendeboskade*. Entre *Darmouschah* et *Berkagah*, la navigation est d'un jour et demi; et de la ville de *Landschaden*, située dans la première de ces deux îles, jusqu'au nord de la rivière *Kotolo*, sur laquelle est bâtie la ville de *Siktoun*, la distance est de 190 milles. La quatrième partie du septième climat comprend la plus grande portion de la Russie, de la Finmarck (Finlande), la contrée de *Thest*, *Laslandèh* (l'Islande), et la terre d'*Almadjous*, ou le pays des Normands; ces contrées sont pour la plupart désertes, il s'y trouve seulement quelques villes habitées ; des neiges éternelles y couvrent la terre, et il y a peu de terrain en valeur. Dans la Finmarck, néanmoins, il y a beaucoup de villes et de terres en culture, et une nombreuse population.

Quelque obscurs ou même inintelligibles que soient ces renseignemens, nous pouvons cependant en conclure que les Arabes ont eu sur la Scandinavie des notions qui ne sont pas à mépriser. Or, à l'exception d'Édrisi, comment auraient-ils pu jamais les

obtenir, si ce n'eût été par les voies du commerce qu'ils faisaient avec la Scandinavie, non pas, il est vrai, directement, mais par l'intermédiaire de la Russie et de la Bulgarie? Que les Arabes, et en général les Asiatiques du midi aient voyagé, commercé et résidé dans ces deux grands pays, et surtout dans le premier, cela résulte avec une telle évidence de tout ce que nous avons dit précédemment, qu'il est inutile de nous arrêter là-dessus plus long-tems. D'un autre côté, chaque page de nos sagas et de nos chroniques nous apprend que, durant tout le moyen âge, la Scandinavie a entretenu avec Archangel (Biarmeland), et les contrées situées sur le golfe de Finlande (Gardarike), d'étroites relations de commerce; ce n'est donc pas une question qui ait besoin d'un plus mûr examen. Nous ajouterons néanmoins quelques faits, mais seulement pour prouver que les productions de la Russie furent pour très-peu de chose, ou même ne furent point du tout, l'objet de ce commerce. Les Scandinaves les trouvaient aussi bien chez eux; ce qu'ils tiraient de ce commerce étranger, c'étaient les perles, la soie, de riches étoffes, des armes, et d'autres marchandises du sud de l'Asie; il paraît en même tems résulter de là, qu'à ces époques reculées la soie était, dans le nord, d'un usage plus commun que dans le midi de l'Europe.

Il est parlé dans l'Alfs-saga d'Hiorlef, roi de Hordiland, d'une expédition qu'il fit en Biarmeland pour y faire un riche butin. Nous apprenons dans l'Heimskringla, que les Danois, au sixième siècle, allèrent

exercer des pillages *vers l'Orient*, désignation qu'il faut entendre de l'Esthonie et de la Russie. Saxo le grammairien parle de marchands danois, qui trafiquaient et allaient en Russie, au tems d'Halfdan, père du roi Harold-Kilditand; ce qui prouve du moins que toutes les expéditions de nos pères n'étaient pas uniquement des courses de brigands. Le même auteur fait mention de Simmond, guerrier de Sigtouna, qui avait l'habitude d'acheter et de vendre; c'était donc un marchand, et sans doute il n'était pas le seul, dans une cité si bien placée pour le commerce, et qui servait de résidence aux rois de Suède. Le fils du roi de Suède, dit une saga, fit un voyage de commerce pour son père, avec deux vaisseaux, vers l'Orient ou la Russie, contrée vers laquelle, à ce qu'il paraît, dans les tems anciens, se dirigeait principalement le commerce de nos ancêtres. La Russie, dans nos anciens livres, est souvent appelée la Grèce, parce que la religion chrétienne y avait été introduite par les Grecs, vers la fin du dixième siècle, époque à partir de laquelle il a toujours subsisté d'étroites relations entre les deux peuples. Le motif qui attirait fréquemment nos ancêtres dans la Russie, c'est que ses rois, et les plus distingués parmi ses habitans, étaient Varègues, c'est-à-dire de race scandinave; aussi voyons-nous que les maisons royales des deux contrées contractaient entr'elles des mariages, et que les princes du Nord exilés se réfugiaient en Russie.

Torfæus rapporte qu'Harold Haarfagér envoya son homme de confiance, Hauk Habrok, avec un vais-

seau, en Russie, pour en rapporter certaines marchandises. Hauk arriva précisément à l'époque du grand marché, où se trouvait un concours immense d'hommes de toutes les nations. Il acheta et il paya en argent, un superbe surtout orné d'or, tel que jamais rien de semblable n'avait été vu en Norwége Dans la saga de Thordi Hredii, il est fait mention d'un Islandais qui vivait au dixième siècle, et qui était appelé Skinnabiörn, parce qu'il était dans l'usage de naviguer vers l'Orient. Nous apprenons dans l'Hirmskringla, qu'au dixième siècle, un homme riche, nommé Lodin, faisait souvent voile pour l'Esthonie où il allait commercer, et que son vaisseau était toujours chargé de marchandises destinées pour cette contrée, marchandises que sans doute il échangeait contre d'autres objets de commerce.

Quand le christianisme se fut répandu dans tout le Nord, vers l'époque du onzième siècle, le commerce fit de grands progrès, car la piraterie héréditaire s'étant graduellement abolie, et la sécurité permettant le développement des arts de la paix, le sol fut mieux cultivé, des villes furent bâties, les arts, les sciences, avec le tems, furent introduits par des étrangers. Le Danemark et la Norwége eurent pour la première fois leurs propres monnaies : c'est du moins un fait certain en ce qui concerne le Danemark. Sleswig était la ville la plus riche du Danemarck, et avait un grand commerce avec la Russie; Bornholm devint, comme Adam de Breme l'atteste, un lieu de rendez-vous, et un port pour tous les vaisseaux qui se

rendaient dans cette contrée. Sous Svend Estritzen, Roeskilde avait un commerce étendu ; une des preuves de cela, c'est qu'il s'y trouvait beaucoup de vaisseaux frétés pour les contrées orientales, l'Esthonie, la Russie, et la Livonie. Les Danois, aussi, commerçaient avec les Russes, car Adam assure que le roi Svend, au moyen de riches présens, décida un marchand à y élever une église. Dans l'Hirmskingla, il est fait mention, sous le règne de saint Olaf, d'un marchand qui fit voile pour la Russie, commerça dans ce pays, et y acheta, pour le roi, des vêtemens de grand prix et une nappe magnifique. Le Gulland, aussi, était un point de réunion pour les marchands de la Russie. Cette circonstance fut vraisemblablement la première cause de la fondation de la puissante ville de Wisby, qui toutefois n'atteignit son plus haut degré de prospérité que dans le douzième siècle, lorsque Sleswig eut perdu tout son commerce, à l'époque de Svend-Grathe, et que la ville de Sigtouna fut totalement détruite. Les Norwégiens, aussi, ne négligèrent pas le commerce avec le Biarmeland (Archangel) ; on le voit par le voyage que firent, dans ce pays, Thorer Hund et ses compagnons. Après le meurtre de saint Olaf, Svend, fils de Canut-le-Grand, devint roi de Norwége ; sous son règne, le roi de Russie, Iarisleif, interdit tout commerce entre son empire et la Norwége, par la raison que les Norwégiens avaient assassiné leur roi, avec lequel il avait des relations d'amitié ; la circonstance que le tombeau du roi Olaf fut couvert d'une étoffe brodée, atteste qu'on y entretenait un commerce étran-

ger. Dans une bataille contre les Vandales, le roi Magnus, fils d'Olaf, était vêtu d'une robe de soie rouge, sur laquelle il portait une cotte de mailles. On lit dans la description de la Norwége, par Adam de Breme, qu'il s'y trouve des ours, des bœufs sauvages, et des élans, comme en Suède; mais il ne se trouve de bœufs sauvages que dans l'Esclavonie et la Russie. La Norwége seule, au contraire, a des renards noirs, des lièvres blancs, des martes, et des ours qui vivent sous les eaux. Ce fut principalement sous le gouvernement d'Olaf Kyrre, pendant lequel le pays jouit de la paix et de la prospérité, que les belles étoffes étrangères, et surtout celles de soie, brochées d'or, furent en usage. L'Hirmskringla, sous le règne de Magnus Barfod, fils d'Olaf, parle de plusieurs habillemens russes, qui avaient été apportés, les uns d'Asie, et les autres de la Grèce, où des manufactures de soie avaient été établies dès le règne de l'empereur Justinien.

Il est donc hors de doute que les Scandinaves ont fait, avec les Russes, un commerce considérable pendant tout le cours du moyen âge. Il nous reste à faire voir quelles étaient les marchandises qu'ils transportaient en Russie, et qui leur servaient à payer, par voie d'échange, celles qu'ils achetaient : car de leur part, ce commerce se faisait le plus souvent par échange, l'usage de la monnaie ne s'étant établi dans le Nord que long-temps après l'introduction du christianisme dans ces contrées. Il paraît que les marchandises qu'ils importaient de Russie, étaient presqu'uniquement des objets de luxe, d'origine asiatique bien plus que d'origine

russe ; c'étaient des toiles de grand prix, des vêtemens de soie, brochés d'or et d'argent, des parures en perles et en pierres précieuses, de belles armes, des meubles et autres marchandises de ce genre.

Quant aux marchandises qu'on transportait du Nord en Russie, quoique le détail ne s'en trouve dans aucun ouvrage, il est facile de les déterminer en considérant les productions du Nord et les besoins des Asiatiques ; trois articles, entr'autres, appartiennent particulièrement au Nord : les fourrures, les poissons, et l'ambre. On ne saurait douter que la Scandinavie ne fournît abondamment des fourrures d'excellente qualité ; la Norwége et la Suède ont encore aujourd'hui des ours, des loups, des écureuils, des hermines, des lièvres, des renards, des castors et autres animaux semblables, en plus ou moins grand nombre, et selon que les contrées sont plus ou moins habitées et cultivées ; il s'en trouve peu maintenant en Danemark : c'est une suite de l'accroissement de la population, de la culture, devenue générale, et de la diminution des forêts. Dans la Scandinavie, le nombre de ces animaux était plus grand, quand la population était encore éparse. Si on se rappelle ce qui a été dit précédemment, du goût immodéré que les peuples de l'Orient ont eu, et ont encore, pour les belles pelleteries, on concevra aisément quelle était l'étendue de ce genre de commerce chez nos ancêtres, tous nés chasseurs.

Le second article le plus considérable de commerce, était le poisson de mer. Les mers de la Scandinavie, et surtout en suivant les côtes de la Norwége, en

produisent un plus grand nombre d'espèces, en plus grande abondance, et d'une meilleure qualité qu'aucune autre mer du monde. On sait jusqu'à quel point le stockfish de Norwége (le poisson de Berghen) est recherché partout le long des côtes de la Méditerranée, et on ne peut douter qu'il ne s'en transportât en Russie une très-grande quantité, d'autant plus que le transport en était facile. L'abondance des poissons d'eau douce que fournissent les grands lacs et les rivières de la Russie, surtout dans l'Ukraine, n'étaient point un obstacle à cette importation, à cause de leur qualité très-inférieure. La vente de l'ambre était aussi un objet important de commerce; on sait qu'on le recueille sur les bords de la mer Baltique, surtout en Prusse, et dès les premiers âges, l'ambre fut connu et estimé. Les Arabes avaient tous la connaissance de l'ambre, mais ils ne savaient pas de quelle contrée on le tirait; car Kazwini dit : « L'ambre est une » pierre jaune tirant sur le rouge; on assure que c'est » la gomme de certaines noix : il préserve ceux qui » en portent sur leur personne, de la jaunisse, des » palpitations de cœur, des suffocations, de l'hémor- » ragie, des vomissemens; porté par une femme en- » ceinte, il assure la conservation de son fruit. »

On peut juger, par cette courte description des articles de ce commerce, que le plus grand nombre des marchandises importées en Scandinavie, étaient de purs objets de luxe; d'où il résulte que les Scandinaves, tant qu'ils gardèrent la simplicité de mœurs de leurs ancêtres, tirèrent de grands bénifices du commerce

qu'ils faisaient avec l'Asie par l'intermédiaire de la Russie, et que les Russes furent obligés de dépenser de l'argent monnoyé pour solder le prix des marchandises importées, qui dépassaient beaucoup celles qu'ils fournissaient à l'exportation. Ainsi, la Scandinavie et la côte septentrionale de la Germanie, à cette époque, furent comme un abîme où s'engloutirent les monnaies, qui leur étaient données en échange de leurs marchandises. Ni les Russes, ni les Bulgares, ni aucun autre peuple ou horde voisine du Volga, n'avaient alors de monnaie propre, mais ils faisaient usage des monnaies arabes qu'ils recevaient pour la solde du commerce qui était en leur faveur; et en effet, on trouve des monnaies arabes en grande quantité, le long des rives du Volga, à Cadova, à Reval. De là il suit que ces mêmes monnaies arabes ont dû passer dans la Scandinavie, et sur la côte nord de la Germanie, pour payer les marchandises qu'on tirait de ces contrées. Il demeure donc évident que, comme le commerce se fit d'abord avec les différentes dynasties arabes ou persanes établies près de la mer Caspienne, tous les paiemens durent s'effectuer dans la monnaie dont elles faisaient usage, et qui, de la sorte, entra dans la circulation parmi les habitans du Nord; toutefois, la balance du commerce, qui d'abord était en faveur des Scandinaves, diminua à mesure que ces peuples eurent pris goût au luxe de l'Asie et de Byzance, et que les riches étoffes, les belles armes, et mille autres superfluités, devinrent un besoin pour les hommes de tous les rangs. Ensuite, la piraterie

ayant été abolie, on sentit plus vivement les conséquences de ce goût pour les objets de luxe étrangers, car on ne pouvait plus se procurer ces jouissances, devenues nécessaires, qu'en les payant en argent, ou en denrées représentant la valeur de l'argent, mais dont on n'avait plus une provision suffisante. Cet état de choses se fit sentir dans la Scandinavie, dans le cours du onzième siècle, et lorsque la simplicité des mœurs antiques tombait chaque jour de plus en plus en désuétude. Le luxe et la consommation des marchandises de l'Asie allèrent toujours en augmentant après le règne de Magnus-le-Bon; l'exportation des fourrures qui aurait pu maintenir la balance du commerce en faveur de ce pays, éprouva une grande diminution en raison des progrès de l'agriculture et de l'accroissement de la population, spécialement dans le Danemarck et dans le nord de la Germanie; enfin l'irruption des Thorgills dans la Russie moderne eut lieu vers le même tems.

Nous ne devons plus nous attendre à trouver, aprés cette période (le commencement du onzième siècle), des monnaies arabes dans le nord.

L'expérience confirme ce qui vient d'être dit. Des monnaies arabes en argent avec des légendes cufiques, et dont aucune n'est postérieure à l'an 1010, ont été retirées de la terre en nombre prodigieux, dans le Jutland, la Suède (et spécialement le Gulland), la Norwége, le Mecklembourg, la Poméranie et la Prusse, tandis qu'ailleurs on a trouvé de ces monnaies jusqu'à la date du treizième siècle. Observons, en outre,

qu'on n'a que des monnaies d'argent (dirhems); il ne s'en trouve aucune en or (*dinar*), ni même aucune en cuivre. Ces dernières auraient été d'un transport difficile, et n'eussent eu aucune valeur dans le Nord, qui abonde en mines de cuivre. C'était aussi l'usage de mesurer leur valeur par celle de l'argent (1). S'il ne s'est pas trouvé de pièces d'or, c'est sans doute par la raison que les Bulgares et les Russes retenaient l'or pour eux-mêmes, et ne livraient aux Scandinaves que l'argent; ou, ce qui est encore plus probable, parce que dans le Nord, l'or, à raison de son excessive rareté, n'avait pas une valeur bien fixée relativement à celle de l'argent, qui, elle-même, à cette époque, ne pouvait que difficilement être déterminée. Comme on prenait les monnaies au poids, il était plus commode de n'avoir, dans la circulation, qu'un seul métal, ce qui dispensait de tout calcul. Pour suppléer à l'absence de petites monnaies, dont on pouvait avoir besoin pour compléter un poids déterminé, l'usage était de briser en deux les pièces les plus usées et les plus vieilles, et particulièrement celles des premiers califes. On reconnaît, sur plusieurs de ces pièces, des incisions profondes préparées à l'effet de les rompre plus aisément, si cela devenait nécessaire. Cette méthode de rompre les

---

(1) Je soupçonne que le traducteur anglais n'a pas bien rendu ici le texte danois. Je crois que M. Rasmussen a dû dire que c'était l'argent qui, chez ces peuples, servait de mesure commune pour toutes les valeurs. S. DE S.

pièces d'argent, pour compléter les marchés, était d'usage dans la grande ville commerçante de Samarcande, comme l'atteste Ibn Haukal (1).

Toutes les monnaies trouvées jusqu'ici, ont été frappées ou par les califes de Bagdad, ou de leur tems, antérieurement à l'an 1010, dans l'Irak, le Khorasan, les contrées au-delà du Djihoun, dans les villes de Schasch, de Bagdad, de Balkh (2), de Bassora, de Bokhara, d'Enderab, de Feraber (3), de Koufah, de Samarcande; il ne s'en trouve pas une seule de Palestine, d'Égypte, ou du nord de l'Afrique, d'où les croisés eussent pu en rapporter, ni d'Espagne, quoique cette contrée se rapproche du nord. Les monnaies qu'on a trouvées ayant été, pour la plus grande partie, frappées dans les pays qui environnent immédiatement la mer Caspienne, c'est surtout celles de la dynastie des Samanides qui y dominent. Cette puissante dynastie régna et sur la Perse, et sur les contrées de la Transoxane, depuis l'année 874 jusqu'en 999; elle encouragea et protégea le commerce, et elle fit frapper des monnaies aussi nombreuses que de bonne qualité. Ces monnaies ont tellement afflué vers le Nord, qu'il ne s'en trouve presque point de semblables en d'autres pays. Les cabinets

(1) On lit dans l'anglais *John Haukal* : cela prouve avec quelle négligence a été faite, ou du moins imprimée, cette traduction du mémoire de M. Rasmussen. S. de S.

(2) On lit dans l'anglais *Bitch* : ce nom est sans doute une faute; on a pensé qu'il fallait y substituer celui de *Balkh*. S. de S.

(3) Ce nom est sans doute défiguré par quelque faute d'impression; c'est peut-être *Nisabour* qu'il faut lire. S. de S.

du Nord sont preque les seuls qui puissent en montrer. Le midi de l'Europe n'en a point, et, selon Niebuhr, on n'en saurait trouver, même dans les contrées où elles furent fabriquées jadis. Au contraire, ces monnaies cufiques des contrées dont nous avons fait mentions, sont innombrables dans tout le Nord. Quand on considère la quantité prodigieuse de ces monnaies, qui est connue, et qu'on pense combien l'ignorance et l'avarice en ont dérobé aux regards ou fondu, on est tenté de croire que presque toutes les monnaies antiques des régions voisines de la mer Caspienne, avaient été destinées à passer dans la Russie et la Scandinavie. V. DE C.

NOTICE *d'un manuscrit turc, en caractères ouïgours, envoyé par* M. DE HAMMER, à M. ABEL-RÉMUSAT.

(Suite.)

§ III. *Analyse des douze premiers chapitres.*

CHAPITRE Ier. Le premier chapitre contient les louanges de Dieu. L'auteur célèbre la toute-puissance, la bonté, la sagesse du Créateur; il implore sa miséricorde.

CHAP. II. Ce chapitre est intitulé : *Éloge du Prophète* (*sur qui soit le salut*). On y voit que Mohammed est considéré comme la plus parfaite des créatures et comme le flambeau de l'univers, sans lequel rien ne saurait exister ni prospérer ici-bas.

CHAP. III. Le troisième chapitre est consacré aux compagnons de Mohammed. En cherchant à lire leurs

noms propres (ce qui est ordinairement la chose la moins difficile dans un manuscrit tel que celui-ci), nous n'avons pu retrouver que ceux d'Othman et d'Aly, fils d'Abou-taleb. Nous ignorons pourquoi les noms d'Abou-bekr et d'Omar ont été omis.

Chap. IV. *Éloge* (1) *du khan de la grande Boukharie.*

Ce panégyrique commence par une description poétique du printems, dans laquelle on remarque les vers suivans, qui sont donnés ici à titre de *specimen* du style et des pensées de l'auteur.

« Le vent du printems a soufflé du côté du soleil » levant, et le chemin du paradis (اوچمق يولى) s'est » ouvert sur ses pas; la terre s'est couverte de verdure » pour orner le monde; le soleil a brillé de tout son » éclat, en passant de la queue des poissons au front du » bélier; les arbres desséchés se sont revêtus de leur » feuilles; tout s'est orné dans la nature, tout a repris » les plus vives couleurs (litt. le rouge, le jaune, le » bleu, la couleur d'or); avec le zéphir et la verdure, » la caravane du *Khataï* est arrivée dans le *Tabakh-* » *tchan* (2). Les fleurs se sont multipliées par milliers, » la rose s'est épanouie; l'arbre du camphre (كافور) » et le *aïat* (3) se sont recouverts de leur feuillage; le » vent du matin s'est embaumé des parfums de l'œillet;

---

(1) اوكوت dont le sens est *conseil, avis*, signifie souvent *éloge* dans la langue du manuscrit.

(2) Voyez, sur ce mot, la note 2, pag. 46.

(3) Mot dont le sens est inconnu.

» les bourgeons des rameaux ont reparu. L'oie sauvage, » le canard, le ramier, le *khalkhak* (1), le perroquet » (طوطی) (2) essayent leurs forces. Les uns volent » vers le sommet des monts, les autres construisent » leurs nids, ceux-ci fondent (se précipitent) sur » leur proie, ceux-là se désaltèrent au bord des ruis- » seaux. La grue s'élève dans les airs et fait entendre » ses cris perçans.....; la joyeuse perdrix accourt au- » devant de *Kizil ghazi khan*, aux sourcils tout noirs.

« Puisse, » ajoute l'auteur à la fin du chapitre, « puisse ce prince vivre aussi long-tems que le sage » Lokman ! »

Chap. V. Le cinquième chapitre contient la description des sept planètes et des douze signes du Zodiaque. On observe que l'auteur attribue diverses propriétés aux astres en général, et que, selon lui, plusieurs d'entr'eux sont destinés à servir de guide à l'homme, s'il s'égare dans son chemin.

بر نیجه قولاغوز بولور ایتسه یولی

Bir nidjeh (ioldouz) coulaghouz boulour (p. olour) itsa ïoli (3).

---

(1) Mot probablement formé par onomatopée, mais dont le sens est inconnu.

(2) Ces noms de plantes et d'animaux étrangers à la Boukharie, semblent indiquer, ainsi que l'a dit l'auteur de la préface, que l'ouvrage n'a point été composé dans ce pays.

(3) D'après l'orthographe du mot *ïoldouz*, *étoile*, dans le manuscrit, et d'après la manière dont l'auteur s'exprime, on serait tenté de croire qu'il considère ce mot comme composé de *ïol*, *chemin*, et du participe présent du verbe *duzmek*, *faciliter*, *applanir*; dans cette hypothèse *ïoldouz* pourrait en effet signifier *conducteur en route*.

La première des planètes, selon notre auteur, est Saturne, qu'il nomme *Sekentis* ou *Zohal*, et dont la révolution, dit-il, est de deux ans huit mois et une semaine ; ensuite vient Jupiter (*Mechteri*), dont le nom est ici *Okhi*, et auquel on attribue une révolution de deux ans deux mois moins une semaine ; puis Mars (*Markh*), nommé *Iouroüt*, dont l'influence contribue à prolonger la vie des hommes ; 4° le soleil, dont le nom, dans le manuscrit, est *Ichic*, clarté, traduit par le persan *Afitab*; 5° Vénus (*Zuhrèh*), désignée sous le nom de *Sebit*; 6° Mercure (*A'thared*), appelé *Tilek*, et enfin la lune, que notre auteur considère comme une planète inférieure, et qui devient pleine, lorsqu'elle est en opposition (مقابلة) avec le soleil.

Les noms des douze signes du zodiaque sont :

1° *Couzi*, le Bélier (littéralement l'*agneau*);
2° *Ot*, le Taureau;
3° *Chentez*, les Gémeaux;
4° *Ourikh*, le Cancer;
5° *Arslan*, le Lion;
6° *Couch*, la Vierge (littéralement l'*oiseau*);
7° le Scorpion;
8° le Sagittaire;
9° *Oulki*, la Balance;
10° *Oklik*, le Capricorne;
11° *Iounk*, le Verseau;
12° *Balic*, les Poissons.

De ces signes, trois correspondent au printems que le manuscrit nomme tantôt *iaz*, ce qui est turc, et

tantôt *ounktin* (1); trois à l'été (*ïaï*, d'où dérive *ïaïlak*, campement d'été); trois à l'automne, (*keuski*); et trois à l'hiver (*kichkh*). Les signes du printems président au feu (*ot*); ceux de l'été à l'eau (*sou*); ceux de l'automne à l'air, (*ïel*); et ceux de l'hiver à la terre, (*toprac*).

Chap. VI. Le sixième chapitre est très-court; il contient le conseil de se livrer à l'étude des sciences, ainsi qu'à la pratique de la sagesse; tel est du moins le sens du dernier vers ainsi conçu :

اوقوش برله ايشله قاموق ايش كتور

Oconch birle ichlé camouc ich ketur.

Sapientiâ-cum age (nempe) omnia (bona) negotia affert.

بيليك برله بگله كى بلمش اوطور

Bilik birle beklé ki bilmich otour.

Scientiâ-cum expecta, nempe doctus sedet (regnat).

Chap. VII. Le chapitre septième est destiné à prouver les inconvéniens d'une trop grande loquacité et les avantages du silence.

On y lit le passage suivant :

« Une vaine éloquence entraîne la fatigue et l'ennui, et de l'ennui résulte l'anéantissement du savoir (2). »

---

(1) Voyez chap. IV, 1er vers.

(2) Texte :

خالى منطق ارسه يوروغ اوتورور

يوروغ اوتورورسه كشيك يوقلتور

L'auteur termine ce chapitre à peu près comme il suit :

« Je t'ai adressé ce discours, ô mon fils! je t'ai » prodigué ces conseils; considère-les comme plus » précieux que l'argent et que l'or. »

Chap. VIII. Dans le chapitre huitième, l'auteur réclame l'indulgence de ses lecteurs. C'est du moins ce que semble indiquer le titre de ce chapitre, qui est ainsi conçu :

كتاب ايدنى سوزلهش غه عذر قيلور

Chap. IX. Le chapitre neuvième est consacré aux avantages d'une bonne éducation, à la distinction du bien et du mal, et aux moyens d'acquérir une bonne renommée. Parmi ces moyens, l'auteur met au premier rang l'étude des lettres, et il dit que, parmi les princes turcs, le nom des plus grands guerriers restera toujours ignoré, tandis que le nom d'*Afrasiab* sera à jamais célèbre, grâce aux écrivains persans. « Le » nom de ce héros, ajoute notre moraliste, a été men- » tionné dans les écrits des persans, et, sans eux, qui » se souviendrait de lui? »

تاجيك لر بيتيكده بيتيكهش مونى
بيتيكده يوغ ارسه كيم اوقيقور آنى

Chap. X. *Éloge des personnes qui se livrent à l'étude des sciences et de la sagesse.*

L'auteur prouve, par divers exemples, et notamment par celui de Nouchirwan, que, dans la sagesse,

consiste la véritable grandeur. Cette pensée est littéralement exprimée par l'hémistiche suivant :

اوقوشسز كشلر اولوقسز بولور (1)

Chap. XI. Relatif au titre de l'ouvrage.

Notre moraliste explique, dans ce chapitre, les motifs pour lesquels il a intitulé son livre *Kaoudat-kou bilik*, ou la Science du gouvernement. Il entre dans de nouveaux détails sur les personnages allégoriques qu'il a introduits. Ce chapitre contient un assez grand nombre de mots traduits ou expliqués en persan.

Chap. XII. Le chapitre douzième commence par le portrait d'un personnage allégorique que l'auteur introduit en scène : c'est un jeune homme d'une figure resplendissante de beauté, aimable autant que sage, et dont les discours sont d'une affabilité parfaite. Ce jeune homme joint à ces qualités un grand amour pour les sciences, ce qui donne lieu à l'auteur de dire, entr'autres choses, « que le nom de l'igno- » rant sera toujours pris en mauvaise part (litt. *à re-* » *bours*), et que sa cervelle sera condamnée à une » erreur éternelle ».

Il est bien dommage qu'on apprenne si peu de chose dans un livre consacré à l'éloge du savoir.

---

(1) بولبق est presque toujours employé pour اولبق *être*.

§ III. *Pensées extraites de l'ouvrage.*

Pour donner une idée du rhythme des vers dont se compose l'ouvrage, nous croyons devoir joindre ici quelques pensées que nous en avons extraites, avec la transcription des mots turcs en caractères européens.

1° Sur la douceur.

ياواشلق قيلور ادبى بزنور كشى
ياواش بولمسه بولماز ادب باشى

Iawachlic kilur adebi bezenur kichi
Iawach boulmasa boulmas adebi bachi.

« La douceur est l'ornement de l'homme qui se ci-
» vilise ; sans douceur, il ne trouve pas le principe de
» la bonne éducation. »

2° Sur la modestie.

اولوق بولدك ارسه كيچيك طوت كونكول
اولوقغه كيچيكلك ياراشر اوغول

Olouk bouldoun arsa kitchik tout gheunghul
Olouk-gha kitchiklik iarachar oghoul.

« Si tes qualités sont grandes, humilie ton cœur, ô
» mon fils! car la modestie convient, surtout, à la
» grandeur. »

3° Sur la sagesse.

كيمده اوقوش بولسه اصلى بولور
خيردة بيليك بولسه بكليك بولور

Kichi-dé oktouch boulsa asli boulour
Khaïr-dé bilik boulsa beklik boulour.

« Quiconque possède la sagesse, possède le principe » (de tout bien). S'il y joint des connaissances utiles, » il obtiendra le pouvoir. »

La même pensée est paraphrasée dans le dix-septième vers du chapitre IX.

4° Sur les mœurs.

کیم ادبی دیلور ارسه ادبی قیلور

Kim adebi dilur arsa adebi kilur.

« Quiconque désire de bonnes mœurs (dans les au- » tres) doit commencer par en avoir (lui-même). »

5° Sur les bonnes œuvres.

خیری کیم دیلور خیری قیلور

Khaïri kim dilur khaïri kilur.

« Qui veut le bien doit faire le bien. »

Dans la partie de l'ouvrage qui est relative aux motifs qui ont donné lieu à sa composition, on lit le passage suivant, qui prouve que le nom de *Turk* était pris en assez mauvaise part en Boukharie, à l'époque où l'auteur écrivait :

اوکوز ترکلر اوقوماز انک معنی سی

Okous turklar ocoumas anuñ ma'ana si.

« Les *bœufs* de Turcs ne comprennent pas (litt. ne » lisent pas) le sens de ce livre. »

Le passage suivant semble indiquer que le khan qui gouvernait la Boukharie à la même époque, était vassal d'un autre souverain plus puissant.

ملیککنک اوکوندە اوقومش مونی
بو طباخچان قرا بخارا خانلر خانی

Melikiniñ uñendéh ocoumich mouni
Bou Tabakhtchan cara Boukhara-khan-ler khani.

« Le khan des khans du noir Boukhara et de Ta-» bakhtchan a lu cet ouvrage en présence du roi. »

---

§. IV. *Liste de mots Ouïgours extraits du manuscrit, et qui sont pour la plupart expliqués en Persan.*

Page 1, lig. 7,	سوجی	*Scvdji*, prophète.
Page 2, lig. 16,	نجیب	*Nedjib* ou حجیب *Hadjib*, visir.
Ibid. lig. 17,	اونککتین	*Ounktin*, printems.
Page 3, lig. 6,	ادینلرغه	*Adïnlergha*, à eux-mêmes.
Ibid. lig. 7,	یاسی ou یاسا	*Iassa*, péché.
Ib. l. 13,	اینک ou ابانک	*Abank*, si (conjonction).
Ibid. lig. 16,	خوتن ou کوتن	*Khoten* (nom propre de ville).
Ibid. lig. 19,	بوکوسی	*Boughousi*, savant.

Pag. 4, lig. 14,	بودون	*Boudoun*, tribu.
Ibid. lig. 15,	أوتن	*Outen*, tems.
Page 5, ligne 3, et page 7, ligne 3,	خومري	*Khoumri*, souvenir.
Page 5, lig. 9,	كشغر	*Kachghar* (nom propre de ville).
Page 7, lig. 9,	ايلاچي	*Ilatchi*, ambassadeur.
Page 8, lig. 27,	اعلابي	*Ilabi*, traduit par سيد seigneur.
Page 10, lig. 20,	يابراق	*Iaprac* (كوپ), beaucoup.
Ibid. lig. 28,	اوتچي	*Otchi*, médecin.
Page 11, dernière lig.,	ايشيق	*Ichic*, le soleil.
Page 12, lig. 2,	ارقيش	*Arkich* (كروان), caravane.
Ibid.	طباخچان	*Tabakhtchan*, nom de pays.
Page 13, lig. 18,	شبريز	*Chebrin* ou *chebriz*, ami.
Ibid. lig. 20,	ابران	*Abran*, ciel.
Page 16, lig. 13,	اجير	*Adjir*, traduit par اخر autre.
Ibid. lig. 18,	ادبي	*Adebi*, traduit par نيك bon.
Ibid.	ازق	*Azec*, traduit par بد *bad*, mauvais.
Ibid. lig. 22,	ضحاك	*Zohak*, et فريدون *Feridun* (noms propres d'hommes).
Ibid. lig. 24,	ارسز	*Ersiz*, pour خيرسز méchant.

Page 17, lig. 29, افراسياب *Afrasiab*, héros persan, ou *Tadjik* (تاجيك) selon le manuscrit.

Page 18, lig. 10, اوزون *Ouzoun*, traduit par دران وقت alors.

Page 20, lig. 18, يابا قلمق *Iaba kilmac*, mépriser, dédaigner.

Page 21, lig. 7, هنوز *Henouz*, traduit par اماده prêt.

Page 28, lig. 7, mot peu lisible, traduit par صبر *Sabr*, patience.

Ibid. lig. 15, كوشوش *Kouchouch*, désir.

Ibid. lig. 24, قپوق *Capouc*, traduit par در porte.

Page 28, au bas de la page, يابا *Yaba* (درد), maladie, mal.

Ibid. dernière ligne de la page, امولّلك *Amoullik* est traduit par آهسته (pour آهستكى), lenteur.

Autres mots qu'on rencontre fréquemment dans le manuscrit.

اوت ou اوتن *Out* ou *Outen*, tems.

ادين *Adin* (ديكر), autre.

كوزرمن *Ghuzermen*, désire (je).

اوغور ou اوكور *Oghour* ou *Okour* (ندامت), repentir.

اريشيپ *Arichip* (نيك), bon.

يابانك *Iabank*, maladie.

ازيق *Azic* ou *kezic* (شرين), doux.

يارليق *Iarlic*, ordre.

بوندوزى *Bounduzi* (گزيده), rare.

يكى اوك ou اوكى *Ieki*, *eugh* ou *eughi*, bon.

بوسون *Bousoun*, honteux.

سكر *Segher* (اتش), feu.

اوكر *Eugher* (اب), eau.

باتور *Batour* (بهادر), élévation, courage, bravoure.

اك *An* (عقل), intelligence.

كوزر *Ghuzer* (ارزو), désir.

اوقوش *Oucouch*, sagesse.

ياتكير *Iatghir*, devant.

ازقلق *Azeclic*, humilité, modestie.

قود ou قوت est tantôt traduit par اقبال bonheur (1), et tantôt par دولت puissance (2).

---

(1) Page 22, lig. 14, 17, etc.
(2) Page 28, lig. 3 et 29, lig. 12.

§ V. *Éclaircissemens sur la date de la composition et de la transcription de l'ouvrage.*

Date de la composition.

On vient de voir ci-dessus (1) que le traité qui nous occupe n'a point été composé à Kachghar, mais à Boukhara, ou dans le voisinage de cette résidence célèbre. Il serait curieux de savoir quel était le *Kizil Ghazi*, auquel l'ouvrage fut dédié ; mais ce khan n'est mentionné ni dans les historiens arabes Aboulfeda et Aboulfaradj, que nous avons consultés, ni dans la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, ni dans l'*Histoire générale des Huns*. Peut-être un jour un chronologiste plus habile ou plus heureux parviendra-t-il à retrouver dans quelque manuscrit, ou sur quelque monnaie tartare, le nom de ce prince si loué de son tems, si obscur de nos jours. En attendant, voici une date clairement indiquée par le vers suivant :

يل التمش ايكى اردى دورتيوز بيله
بيتيكى دوكتدم بوسوز اول كوره (2)

c'est-à-dire, *l'an quatre cent soixante-deux, j'ai terminé l'écriture de ces paroles.*

Cette date est transcrite au-dessous du premier hémistiche en langue et en caractères arabes, et elle est

(1) § I, page 46.
(2) Voyez le texte lithographié, N° 2.

même *répétée* à la troisième ligne de l'avant-dernier feuillet, ainsi qu'il suit :

يل التهش ايكى اردى دورتيوز بيله
بوسوزى سوزلدم من طوطوق جنسره (1)

Tout porte donc à penser que l'ouvrage fut composé en 1069 de Jésus-Christ, c'est-à-dire vers l'époque la plus brillante de la domination des Seldjoukides de l'Iran, sous Alp-Arslan, fils de Daoud, qui fut tué dans le Mavarennahar, en 1072, après avoir régné neuf ans et six mois.

Date de la transcription.

On lit distinctement, au bas du même feuillet, les mots suivans :

توكندى قوداتقو بيتيكى تاريخ سكز يوز قرق اوچ
قوى يلده محرم ينك دورتى هروده (2)

« La transcription du Kaoudat-kou a été terminée

(1) Il y a lieu de conjecturer que *Doudouc* est le nom ou le surnom de l'auteur.

(2) Voyez le texte lithographié, N° 3.

en 843 (1459), année du mouton, le 4 de muharrem, à Hérou (1). »

Les mêmes mots se trouvent répétés dans l'inscription en cul-de-lampe qu'on lit au milieu du dernier feuillet (recto); avec cette différence qu'au lieu de هرو il y a هرو شهرنده (2); et qu'on y lit à la fin, au lieu de توكندی le mot بیتلدی qui a la même signification. Enfin au bas de la page on trouve l'indication suivante, toujours en caractères ouïgours (3).

---

(1) M. Et. Quatremère a bien voulu m'apprendre que *Hérat* se trouve mentionné dans plusieurs historiens persans sous le nom de *Héri* : or, comme la permutation ی en و a fréquemment lieu dans les manuscrits turcs, il est possible que ce soit en effet à Hérat que celui-ci a été transcrit; ce qu'il y a d'assez remarquable, c'est que ce même nom de *Hérou* ou de *Héri* se retrouve à la fin du *teskeret ul evlia*, où on lit :

مشایخ واولیا لرینک حکایتی سوزلری توکلدی تاریخ
سکز یوز قرق ده اوت یلی جاد الاخرینک اونی ده
هرو ده هرو ملک اغتشی

C'est-à-dire, « Le livre des histoires des docteurs et des saints a été » terminé en 840 (1456), l'année du taureau, le 10 de djemad el » akhar, dans *Hérou*, *Hérou*, fortune du prince ». On sait qu'à cette époque les Timourides étaient maîtres de Hérat et de tout le Khorassan.

(2) Voyez le texte lithographié, N° 4.

(3) Voyez le texte lithographié, N° 5.

تاریخ سکز یوز یتمش دورت ده یلان یلی ده قوداتقو
بیلیک کتابنی عبد الرزاق ... ایچون استامبولغه توکاتدن
بغری اوغلی قنیالی بیتیک یاپروپ کلتردیلر مبارک
بولسون دولت کلسون مرحمت یتسون .

En 874 (1479), année du serpent, Baghri Oglou, de la ville d'Iconium, ayant acheté le livre intitulé Kaoudat-kou*, l'a apporté de Tokat à Constantinople, pour Abdul Rizac........ qu'il soit béni, que la fortune l'accompagne, et que la miséricorde (divine) s'étende sur lui.*

CONCLUSION.

Il résulte de la présente notice :

1° Que, dès le onzième siècle de notre ère, la langue, ou plutôt l'une des langues qu'on parlait et qu'on écrivait en Boukharie, était un turc mêlé de mots arabes, persans, et d'autres qui nous sont inconnus ;

2° Que cette langue s'écrivait en caractères ouïgours ;

3° Qu'au quinzième siècle, et peu après la prise de Constantinople par Mahomet II, des manuscrits turc-ouïgours furent apportés dans cette capitale, où l'on trouvait apparemment des personnes en état de les déchiffrer ;

4° Que le manuscrit qui nous a été obligeamment communiqué par M. de Hammer, a été transcrit

dans la même ville, et seulement trois ans après celui que possède la Bibliothèque du Roi;

5° Enfin que l'époque à laquelle le Kaoudat-kou paraît avoir été composé, étant l'une de celles sur lesquelles on possède le moins de documens historiques originaux, ce manuscrit est une rareté littéraire digne de piquer la curiosité et d'exercer la patience des savans.

P. Amédée Jaubert.

Sur le Bhoúmikhanda (1), *section du Padmapourána; par* M. Burnouf fils.

(Deuxième article.)

On a vu, dans les quatre chants précédens, comment l'histoire du brahmane *Somasarman* avait pris tout-à-coup un caractère fabuleux, et quelle suite d'idées avait conduit *Soúta* à raconter la guerre de *Vichnou* avec les *Daïtyas*, sujet souvent traité dans les livres sacrés de l'Inde (2). Déjà le *Devîmahátmya* nous a présenté le tableau des longues luttes que soutiennent les dieux *Vichnou* et *Siva*, contre les mau-

(1) Si dans l'article précédent nous avons écrit *Bhoúmikhandam* et non *Khanda*, c'était pour donner le titre de cet ouvrage tel qu'il est dans l'original; du reste nous suivons, pour la transcription du samskrit, le système de l'illustre W. Jones, qui met le mot au radical sans aucune marque de cas.

(2) *V. Ward's view of the history*, etc., tom. III, p. 141. *Recherch. Asiat.* t. I, p. 236, traduction française.

vais génies ; mais ce qui distingue le récit du *Bhoûmikhanda*, c'est que *Siva* et *Devî-Mâyâ* n'y paraissent pas, tandis que *Vichnou* seul, sous les noms divers de *Hrichikesha* et de *Vasoudeva*, combat et triomphe. Dans le *Devîmahâtmya*, au contraire, si Vichnou apparaît un instant (ch. 1. sl. 90 seqq.), il cède bientôt la place à *Devî-Mâyâ*, qui, seule, achève la défaite des Asours. Cette prédominance de *Siva*, d'une part, et de *Vichnou* de l'autre, nous autorise à rapporter le *Mârkandeya* au Sivaïsme, et le *Padma* au Vichnouïsme (1) ; le titre même de ce dernier Pourâna, *le Lotus*, suffirait presque pour établir cette opinion ; car le Lotus, né du nombril de *Vichnou* et duquel sort le monde, est un symbole qui appartient au culte de ce dieu.

Les cinq chants qui suivent, et dont nous allons donner l'analyse, sont encore relatifs à la lutte des *Âdityas* contre les *Dânavas* ; mais les récits qu'ils contiennent ne sont pas des légendes purement mythologiques ; ils ont pour but d'amener un long discours philosophique de *Kashyapa*, sur l'union de l'ame avec le corps, et sur la nécessité et les moyens de l'affranchir de l'esclavage où la retient sa position actuelle. On trouvera que l'esprit de ce passage est presqu'entièrement conforme à la doctrine du *Mârkandèya* ; mais c'est peut-être, dans tout le Pourâna, le

(1) Nous n'avons pas besoin d'avertir que nous ne citons du *Mârkandeya* que la partie qui nous est connue, c'est-à-dire le *Devîmahâtmya*.

seul morceau dont la tendance soit si directement contraire à celle du Vichnouïsme. Cette exception ne suffit pas, ce nous semble, pour autoriser à contester au *Bhoúmikhanda* le caractère général que nous avons tâché de lui assigner. Les personnages qui vont figurer, sont (outre *Kashyapa*) *Aditi*, *Diti* et *Danou*, ses femmes, mères des *Adityas*, *Daïtyas* et *Dánavas*.

CHANT V.

Après la naissance du fils merveilleux d'*Aditi*, *Danou* s'était retirée, tout en larmes, dans la demeure de *Diti*; celle-ci lui demande la cause de sa douleur, et si elle n'est pas satisfaite de sa fécondité. « Quelle est donc, *Danou*, la cause de tes lamenta- » tions? Bien des mères n'ont donné le jour qu'à un » seul enfant; toi, tu as cent fils valeureux. Heu- » reuse mère! tu as mis au monde *Tchanda* et tant » d'autres (1). D'où vient donc que la douleur s'est » emparée de toi? Dis-m'en la cause. Le roi *Hiran-* » *yakashipa*, le puissant *Hiranyákcha*, sont tes fils, » tous deux magnanimes, tous deux d'une force et » d'un courage indompté. » (Sl. 3. seqq.) *Danou* lui répond qu'il vient de naître un fils d'*Aditi*; que ce fils, favorisé des dieux, est assis au sommet du ciel, à la place d'*Indra*. Elle lui raconte alors que les *Daityas* et les *Dánavas* en ont été précipités par le dieu qui porte le *Tchakra* (*Vichnou*). Elle dit la dé-

(1) Sur *Tchanda*, voyez *Devímahátm.*, chap. VI et VII; *Journal Asiatique*, tom. IV, pag. 26. Il paraît que la scène du *Padma* est antérieure à celle du *Márkandeya*, où *Tchanda* est tué par *Deví*.

faite des *Dânavas*, fuyant devant *Vichnou*, « comme » les éléphans fuient devant le lion des forêts, et leur » armée dévorée par la colère du dieu, comme » l'herbe amassée dont le feu s'est emparé. » (Sl. 17.) A cette nouvelle, *Diti* pousse de longs gémissemens; *Kashyapa* accourt à ses cris, et cherche à la consoler. « La douleur, dit-il, détruit le bonheur; cesse donc » de te livrer à la douleur, car elle est ennemie de » la beauté. » (Sl. 31.) Il lui apprend que ses fils avaient abandonné la vertu et la justice, et que telle est la cause de leur défaite. — Ce chant contient soixante-sept vers.

CHANT VI.

Mais *Diti* était inconsôlable, et quoiqu'elle reconnût la vérité des paroles de *Kashyapa*, elle ne pouvait cependant modérer sa douleur. *Kashyapa*, pour l'apaiser, lui adresse un long discours, où il cherche à lui prouver que les liens qui nous attachent à nos parens et à notre famille, sont l'œuvre trompeuse de *Mâyâ*. Cette doctrine, qui fait des sentimens les plus affectueux du cœur humain une vaine illusion, conduit directement à l'égoïsme, et cette conséquence, loin de la repousser, *Kashyapa* la proclame dans ces vers : « Que nul ne soit ni père, ni fils, ni » frère..... qu'il soit à lui-même son père, sa mère, » ses parens, son devoir. » (Sl. 3 et 5 a.) (1). Heureu-

(1) M. Chézy a eu l'extrême bonté de revoir la traduction de ce sloka, qui présente quelque difficulté.

sement la suite de cette analyse nous permettra de présenter d'honorables exceptions à ces principes, qui paraissent, comme nous l'avons annoncé plus haut, avoir plus de rapport avec la doctrine du *Márkandeya*, qu'avec la philosophie plus humaine du Vichnouïsme (1).

Pour achever ses consolations, le Richi explique à *Danou* l'alliance de l'âme avec le corps, cause funeste de notre esclavage en ce monde. Ce morceau, dans lequel les élémens qui composent le corps, ainsi que l'ame et ses attributs, la science et la méditation, sont personnifiés et mis en scène, cache, sous la singularité de la forme, un sens philosophique profond. Il exprime, d'une manière originale et frappante, une grande pensée morale, dont les conséquences pratiques ont pu conduire au mysticisme, mais qui du moins, protestant au nom de ce qu'il y a de plus noble dans la nature humaine, contre les misères et l'infériorité de la condition actuelle, venge l'homme des obstacles qui arrêtent l'accomplissement de ses hautes destinées; cette pensée, c'est que l'ame déchoit en entrant dans le corps, et que l'alliance qu'elle contracte avec la matière l'avilit et la dégrade.

Cinq élémens, indifféremment appelés *Pantchákáh* ou *Pantchátmakáh*, composent le corps : ce sont la terre (*bhoúmi*), l'éther (*ákásha*), le vent (*váyou*), la lumière (*tedjas*), les eaux (*ápá*) ; ils sont accompagnés

(1) Voyez *Devímahátm.*, chap. 1, Init. *Journal Asiatique*, t. IV, pag. 24.

des organes auxquels ils correspondent, le nez, les oreilles, la peau, les yeux, la langue. En rapprochant de ce passage le morceau de *Manou*, où il expose la génération successive de l'éther, du vent, de la lumière, des eaux, de la terre, et où il relate la qualité spécialement attachée à chacun des élémens, tels que le son, le toucher, la forme, le goût, la saveur (*Mânav.*, lect. II, sl. 75-78, conf. *Bhag.* lect. VII, sl. 8, seqq. XIII. 5. XV. 9. a.), on aura le système entier des êtres sous le rapport des modifications qu'ils nous font éprouver, plus ces modifications elles-mêmes, plus enfin les organes par lesquels elles arrivent à nous; en d'autres tems, on aura l'explication, ou au moins la description, telle que l'Inde l'a conçue, du fait important de la sensation. Ainsi, pour prendre un exemple, si on traduit en langage philosophique ces données obscures, on trouvera l'*eau*, cause et point de départ de la sensation du goût; le *goût*, qualité de l'eau, c'est-à-dire, moyen par lequel la sensation se manifeste, la sensation elle-même; la *langue*, organe qu'affecte la sensation; et ainsi du reste.

L'ame (*âtman*), ayant donc vu un jour les cinq élémens, va trouver la science (*djnana*), et lui ordonne de leur demander qui ils sont. La science répond : « O *Atman*, celui qui désire le bonheur, ne doit » faire avec eux ni alliance ni amitié; dans leur so- » ciété tu serais malheureux, car ils sont tous des ra- » cines de malheur, des sources de peines et de cha- » grin.» (Sl. 28.) Cependant les élémens ont envoyé l'intelligence (*bouddhi*), que le poète appelle la direc-

trice de tous les sens (1), proposer un traité à l'ame. L'ame répond : « La science et la méditation sont mes » alliées. » Les élémens se présentent eux-mêmes, et elle leur demande à quel titre ils réclament son amitié. Ceux-ci exposent leurs mérites divers ; cette exposition est longue et curieuse, mais l'obscurité de la matière, jointe à l'état d'imperfection du manuscrit, ne m'ont pas permis d'en saisir tous les détails (2). L'ame enfin se rend à leur désir ; elle entre dans leur société avec la science et la méditation. Description de l'état affreux où elle se trouve dès qu'elle est tombée dans le corps. Ce chant se nomme *Sharírakathanam*, ou histoire du corps, et contient cinq cents vers.

CHANT VII.

Alors l'ame se lamente de n'avoir pas cru la science; elle la conjure de la délivrer de l'esclavage de l'*utérus*

(1) Voyez sl. 61, a, et plus bas, au sloka 68 :

Bouddhi privatum quando corpus, tunc perit, non aliter;
Ergo tu me accipiens agas, magnanime.

Ce passage détermine exactement le rôle de *Bouddhi*, et montre combien le mot *intelligence* le traduit inexactement. C'est une faculté intermédiaire entre les sens et l'*âtman*, en ce qu'elle transmet aux uns les déterminations de l'autre; V. *Mânav.*, lect. II, sl. 91 et 92 ; et surtout *Bhag.* Lect. VII, sl. 4, où *Bouddhi* est mis au nombre des élémens dans lesquels se décompose la nature inférieure de *Crichna*.

(2) Ce morceau a de grands rapports avec la *Narratio colloquii sensuum*, dans l'Oupnek'hat d'Anquetil, tom. I, pag. 42. Le style de ce morceau, qui ressemble beaucoup à celui des lois de *Manou*, se distingue facilement de celui du reste du *Padma*.

où elle est enfermée. Mais la matrice s'ouvre, le corps nouveau naît à la lumière, et là, l'ame est plus que jamais le jouet de l'erreur et de l'illusion. Cependant un consolateur se présente; il s'engage entre lui et l'ame un dialogue philosophique, dans lequel l'identité et la permanence du principe immatériel est opposée à la variabilité et à la contingence du principe matériel, que Dieu, selon l'expression du poëte, crée et détruit en se jouant (1). L'ame demande à ce consolateur nouveau quel est son nom; il répond qu'il se nomme *Vîtarâga*, et qu'il a pour frère *Viveka* (2). Ce sont sans doute, comme le sens des mots l'indique, deux états de l'ame personnifiés: *vîtarâga*, l'action de dompter ses passions; *viveka*, signifiant *distinction*, *séparation*, peut-être l'acte de se détacher du monde extérieur, en s'en distinguant profondément. Après un dialogue étendu, où *Viveka*, *Vîtarâga*, la science, la méditation, se renvoient l'ame l'un à l'autre, la méditation finit par lui dire que c'est auprès d'elle seule qu'elle trouvera le bonheur. Le mot d'*yoga* n'est pas prononcé une seule fois dans toute cette discussion, d'ailleurs si curieuse; et comme ce mot nous semble caractéristique de la doctrine de *Crichna* ou *Vichnou*, ce morceau n'a conséquemment aucune analogie avec le Vichnouïsme. — Ce chant contient deux cent deux vers.

---

(1) Cette image paraît familière aux écrits sacrés de l'Inde. Voyez *Mânav.* lect. 1, sl. 80, b, et *Bhoûm.*, *infra*, ch. XXI, sl. 39.

(2) Il paraît, d'après Wilson, que *Vîtarâga* est aussi le nom d'un sage bouddhiste. Voyez ce mot.

CHANT VIII.

Kashyapa tâche alors d'appliquer à *Danou*, sa femme, les principes généraux qu'il a posés dans ce long dialogue philosophique. Ce chant très-court se nomme : *Fin de la guerre des Dieux et des Asours*, et contient trente-six vers.

CHANT IX.

Mais les *Dânavas* et les *Datïyas* vaincus, s'étaient retirés vers leur père, et lui demandaient la cause de leur défaite. « Il y a deux espèces d'actes, répond » *Kashyapa*, le péché et la vertu ; celui qui est ver- » tueux est vainqueur, mais la force du méchant » porte de mauvais fruits. » (Sl. 15 et 16.) Il les exhorte à respecter le dieu *Vichnou ;* mais *Hiranya-kashipa* déclare qu'il en coûte trop à son orgueil de se soumettre. *Kashyapa* finit alors en l'exhortant à la mortification. — Ce chant contient soixante-seize vers.

Là se termine le récit de *Souta ;* les exhortations de *Kashyapa*, et l'importance qu'il attache à la mortification, induisent les Richis à demander au narrateur quelle est cette vertu, et celui-ci profite de cette question pour commencer un autre récit. Tel est en général le lien qui unit entr'elles toutes les légendes de ce poëme, consacrées presqu'uniquement au développement de vérités métaphysiques et morales. Chaque légende est la mise en scène, et comme le drame d'une idée de philosophie spéculative et pratique.

L'obéissance à la loi, l'accomplissement du devoir, le respect pour les ministres de *Brahmâ*, telles sont les vertus que des récits variés recommandent et reproduisent sans cesse. Jamais peut-être, chez aucun peuple, la loi du devoir ne s'est formulée de plus de façons diverses ; jamais elle n'a plus franchement invoqué la sanction des idées religieuses, pour donner à ses enseignemens le caractère sacré qui seul pouvait les rendre obligatoires. Mais ce n'est pas seulement aux formules écrites, à la religion, à ses promesses et à ses menaces, qu'elle emprunte son autorité et sa puissance ; elle se réclame aussi de cette morale indépendante du dogme, antérieure aux Védas qui la reconnaissent, mais ne la fondent pas, et qui, pour n'avoir point de cérémonies ni de rites, n'en a pas moins, dans la doctrine des brahmanes, de glorieuses récompenses. Il y a plus, et ce qui a droit d'étonner chez un peuple où le long empire de la caste sacerdotale, en multipliant les pratiques et les cérémonies, a dû attacher à l'observation matérielle de la forme une grande importance religieuse, la piété filiale, la fidélité d'une femme à son époux, élèvent souvent un fils, une épouse, à l'égal et même au-dessus du brahmane qui a consumé sa vie dans les détails minutieux et exigeans d'un culte bizarre. C'est ainsi qu'après avoir suivi la longue énumération des avantages promis à la libéralité envers les prêtres (*dâna*), cette vertu qui, selon *Manou*, est la qualité dominante du *Kaliyouga* (lect. 1, sl. 86 b.), nous verrons un brahmane qui ne lit pas les Vèdes, qui ne voyage pas

aux étangs consacrés, qui ne s'épuise pas en de stériles pénitences, parvenir dans l'Inde à une haute renommée, et même aux joies célestes, par sa piété filiale et l'accomplissement moins fastueux des devoirs que cette vertu impose (1).

Tel est, selon nous, le caractère de ces récits dont les formes peuvent bien varier, mais dont le sens et le but est toujours le même; ce caractère, nous ne l'inventons pas, nous l'exposons : il est, pour qui a compris les livres de l'Inde, profondément empreint dans toutes leurs compositions. Le sacerdoce qui, à une époque que nous ne connaissons pas, a pris dans la constitution sociale un rang si élevé, paraît avoir pénétré de son esprit la société tout entière; religion et morale, telles sont les deux idées qu'exprime l'Inde, telle qu'il l'a faite. Peut-être pourrait-on, à juste titre, lui reprocher la part trop grande qu'il s'est donnée au pouvoir; peut-être a-t-il trop exclusivement substitué son esprit à celui des autres castes qu'il asservissait. Quelques sciences, telles que la chronologie et l'histoire, qui, pour se développer heureusement, demandent à exister indépendantes de la religion et des mythes, ont pu souffrir de la prédominance des idées religieuses. Mais tout en re-

(1) Le *Mahâbhârata* nous offre un exemple remarquable de cette prédominance des sentimens naturels sur l'accomplissement des pratiques religieuses, dans les plaintes touchantes d'une brahmane qui veut se dévouer à la mort pour son mari. (*Brâh. Vilâp.*, chap. II, sl. 24, édit. Bopp., pag. 57 du texte, et 33 de la traduction allemande.)

reconnaissant que l'influence excessive de la caste sacerdotale a pu être funeste à ces sciences, il serait sans doute injuste de l'accuser seule du peu de développement qu'elles ont reçu, et peut-être faudrait-il aussi s'en prendre à ce génie de l'Inde, si méditatif et si insouciant, que la spéculation paraît avoir de bonne heure éloigné du positif, et détaché des intérêts matériels de la vie.

BURNOUF fils.

(*La suite au prochain Numéro.*)

Des divers langages usités parmi les habitans des grandes villes, dans les pays musulmans, extrait des Prolégomènes Historiques d'*Ibn-Khaldoun*, traduit de l'arabe par M. COQUEBERT DE MONTBRET fils (1).

Il faut savoir que l'idiome dominant, parmi les habitans des grandes villes, n'est autre que celui de la nation qui les a assujetties, et du peuple qui s'en est rendu maître.

C'est pour cela que, de nos jours encore, on parle arabe dans toutes les capitales des pays musulmans, tant dans l'Orient qu'en Barbarie, quoique, à la vérité, le langage ancien de Modhar (ou de l'Alcoran), qui y était autrefois usité, se soit corrompu, et que l'on en ait changé les inflexions.

Il faut attribuer l'emploi de cette langue aux vic-

(1) C'est le chapitre XXII, du livre IV.

toires des musulmans sur les nations étrangères. En effet, l'existence sociale d'un peuple et son gouvernement se trouvant liés avec sa religion, ces institutions sont donc pour elle des bases sur lesquelles elle exerce son influence, car ici la forme l'emporte sur le fond.

Or, l'islamisme n'a pu être étudié qu'à l'aide de la connaissance de la loi divine, c'est-à-dire de l'Alcoran, et ce livre étant écrit en arabe, parce que c'était la langue maternelle du prophète Mahomet, cette circonstance entraîna nécessairement l'abandon de tous autres langages dans les divers royaumes où ils étaient usités.

C'est sous ce point de vue que l'on doit envisager la défense faite par le khalife Omar, à ses sujets non Arabes, de se servir de langues étrangères; il disait que c'était un acte de malveillance et d'apostasie.

La religion ne voulut donc pas adopter l'usage de ces idiomes, et comme l'arabe était le langage des chefs de la domination musulmane, on abandonna toutes les autres langues dans les divers royaumes où elles étaient en vigueur, attendu que les sujets se conformèrent à l'exemple de leurs souverains, et en adoptèrent le culte.

L'usage de la langue des Arabes devint donc une des marques de l'islamisme, ainsi que de la domination de cette nation. Partout on vit les peuples vaincus renoncer à leurs idiomes particuliers, pour y substituer l'arabe. Ce fut ainsi que ce langage s'établit d'une manière fixe dans toutes leurs grandes ca-

pitales, et leurs autres principales villes, tandis que les langues non arabes y devinrent étrangères et inusitées.

Mais le mélange de ces diverses nations corrompit ensuite en quelque chose la langue arabe, de manière que l'on en changea les terminaisons, tout en en laissant subsister le fond essentiel. C'est ce dialecte modifié que l'on connaît dans toutes les grandes capitales des contrées musulmanes, sous le nom de *langue urbaine.*

En effet, de nos jours, la population de ces grandes villes se compose en majorité de la postérité des Arabes qui s'en emparèrent, et qui vinrent mourir dans leur luxe, ainsi que de celle des non-Arabes, qui y résidaient déjà auparavant, et qui y possédaient des terres et des maisons, par droit d'héritage.

Comme les idiomes se perpétuent par succession et transmission orale, le langage des pères s'est conservé, parmi leurs descendans, quoiqu'il se soit peu à peu altéré dans ses formes par le mélange des non-Arabes; leur dialecte s'appelle *langue urbaine*, parce que c'est le peuple des villes qui le parle, et par opposition à l'arabe des Bédouins, qui est plus pur et que l'on appelle *langue du désert.*

L'Arabe ne put que se corrompre et fut même sur le point de se perdre tout-à-fait, lorsqu'on vit régner d'un côté dans l'Orient les princes persans du Dilem, et ensuite les Turcs selgioucides; de l'autre, en Barbarie, la race de Zenana et les Berbères; car ces souverains d'origine étrangère dominaient sur tous les

royaumes de l'islamisme ; néanmoins l'attachement des musulmans pour l'Alcoran et la Sunna dans lesquels se trouve déposé en arabe tout ce qui concerne la religion, fut cause alors de la conservation de cet idiome, de telle sorte qu'il continua à se maintenir dans les villes comme *langue urbaine*.

Il en fut autrement, lorsque les Tartares et les Mongols dominèrent dans l'Orient; car ces peuples n'étant pas musulmans, cette circonstance fit disparaître en ce tems la prépondérance de la langue arabe, qui se corrompit absolument dans leurs possessions, et à tel point qu'il n'en reste plus de vestiges dans les royaumes musulmans de l'Irak-adjemy, du Khorasan, de la Perse, de l'Inde et du Maouarannahr (c'est-à-dire de la Transoxiane), ni dans ceux des contrées du nord et du Roum (c'est-à-dire de l'Asie mineure).

Dans ces pays, on ne se conforma plus que très-peu aux particularités distinctives de la langue arabe, pour les compositions en vers et en prose. Cet idiome n'y est plus cultivé que par ceux qui veulent étudier, suivant leurs règles, les sciences des Arabes.

L'usage de ce langage ne s'est conservé que parmi ceux des musulmans auxquels Dieu très-haut a accordé cette faveur, et c'est ainsi qu'il est resté langue urbaine en Egypte, en Syrie, en Espagne et en Barbarie, parce que la religion en a maintenu l'usage dans ces pays ; motif par lequel leurs habitans se sont montrés zélés pour sa conservation ; en sorte qu'il s'y est assez bien maintenu.

Il n'en est pas de même à l'égard de l'Irak-adjemy et des autres contrés plus reculées dont nous avons parlé ci-dessus. Il n'y reste plus aucun vestige, ni reste visible de l'arabe ; de sorte que les livres même relatifs aux sciences, s'y écrivent dans les langues vulgaires de ces pays, et que ces divers idiomes y sont usités jusque dans les réunions littéraires.

Au surplus, Dieu dispose comme il lui plaît de la nuit et du jour (c'est-à-dire de tout).

فصل فى لغات اهل الامصار

اعلم انّ لغات اهل الامصار انّما تكون بلسان الامّة و الجيل الغالبين عليها و المتخلّصين (1) لها و كذلك كانت لغات الامصار الاسلاميّة كلّها بالمشرق و المغرب لهذا العهد عربيّة و ان كان اللّسان العربىّ المضرىّ قد فسدت ملكته و تغيّر اعرابه و السّبب فى ذلك ما وقع للدّولة الاسلاميّة من الغلب على الامم و الدّين و الملّة صورة للوجود و للملك و كلّها موادّ له و الصّورة مقدّمة على المادّة و الدّين انّما يستفاد من الشّريعة و هي بلسان العرب لما انّ النّبىّ صلّى الله عليه و سلّم عربىّ

(1) Un autre manuscrit porte المختطين, ce que l'on pourrait rendre par *qui les a construites* (ou *fondées*).

فوجب هجر ما سوى اللّسان العربىّ من الالسن فى جميع ممالكها *

و اعتبر ذلك فى نهى عمر رضى اللّه عنه عن رطانة الاعاجم و قال انّها خبّ يعنى مكر و خديعة فلمّا هجر الدّين اللغات الاعجمية و كان لسان القائمين بالدّولة الاسلاميّة عربيّا هجرت كلّها فى جميع ممالكها لانّ النّاس تبع للسلطان و على دينه فصار اللّسان العربىّ استعماله من شعائر الاسلام و طاعة العرب و هجر الامم لغاتهم و السنتهم فى جميع الامصار و الممالك و صار اللّسان العربىّ لسانهم حتّى رسخ ذلك لغة فى جميع امصارهم و مدنهم و صارت الالسن الاعجميّة دخيلة فيها و غريبة *

ثمّ فسد اللّسان العربىّ بمخالطتهم فى بعض احكامه و تغيّر اواخره و ان كان بقى فى الدّلالات على اصله و سمّى لسانا حضريّا فى جميع امصار الاسلام و ايضا فاكثر اهل الامصار فى الملّة لهذا العهد من اعقاب العرب المالكين لها الهالكين فى ترفها بما كثر و العجم الّذين كانوا بها و ورثوا ارضهم و ديارهم و اللّغات متوارثة فبقيت لغة الاعقاب على حيال لغة الاباء و ان فسدت احكامها بمخالطة الاعجام شيئا فشيئا و سمّيت لغتهم

حضرية منسوبة الى اهل الحواضر و الامصار بخلاف
لغة البدو من العرب فانها كانت اعرق فى العروبيّة و
لمّا تملّك العجم من الديلم و السّلجوقيّة بعدهم
بالمشرق و زنانة و البربر بالمغرب وصار لهم الملك و
الاستيلاء على جميع الممالك الاسلاميّة فسد اللّسان
العربى لذلك و كاد يذهب لولا ما حفظه من عناية
المسلمين بالكتاب و السّنّة الذين بهما حفظ الدّين
و صار ذلك مرجّحا لبقاء اللّغة المضريّة بالامصار
عربيّة *

فلمّا ملك الططار و المغل بالمشرق ولم يكونوا
على دين الاسلام ذهب ذلك المرجّح و فسدت اللّغة
العربيّة على الاطلاق ولم يبق رسم فى الممالك
الاسلاميّة بالعراق و خرسان و بلاد فارس وارض الهند
و السّند و ما ورآء النّهر و بلاد الشّمال و بلاد الرّوم و
ذهبت اساليب اللّغة العربيّة من الشّعر و الكلام الّا
قليلا يقع تعليمه صناعيّا بالقوانين المتدارسة من علوم العرب
و حفظ كلامهم لمن يسّره اللّه تعالى لذلك و ربّما بقيت
اللّغة العربيّة الحضريّة بمصر و الشّام و الاندلس و
المغرب لبقاء الدّين طالبا لها فانحفظت بعض الشّيء و
لما فى ممالك العراق و ما وراه فلم يبق له اثر ولا عين

حتى انّ كتب العلوم صارت تكتب باللّسان العجمىّ
و كذا تدريسه فى المجالس *
و الله مقدّر اللّيل و النّهار *
تم تم
تم

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Vergleichende Zergliederung u. s. w., c'est-à-dire, *Analyse comparée du Samskrit et des langues qui s'y rapportent*, 1824, in-4°, 1er Essai.

(Deuxième et dernier article) (1).

DES RADICAUX.

Quoique M. Bopp ait principalement pour but, dans cet Essai, d'examiner les rapports du samskrit

(1) *Errata.* — Plusieurs fautes d'impression se sont glissées dans le premier article sur la comparaison du samskrit (tom. VI, 31e cahier). Il est important de les corriger, parce qu'elles dénaturent entièrement le sens de quelques phrases.

Pag. 53, *lig.* 27 : et le génie, etc., *lisez :* et du génie.

Pag. 55, *lig.* 20 : et surtout dans la création, etc., *lisez :* et surtout

avec l'ancien slave et le lithuanien, ses recherches cependant jettent un grand jour sur les langues d'origine commune, qui ne font pas l'objet spécial de son nouvel ouvrage. C'est même une observation remarquable, que la presque totalité des idiomes de l'Europe et quelques-unes des langues de l'Asie, tout en se résumant dans le samskrit, comme nous l'avons fait observer précédemment, ont cependant emprunté à cette source commune en une proportion inégale; en sorte que telle forme qui se présente dans l'une, est entièrement étrangère à l'autre. Si donc on veut avoir l'inventaire exact des emprunts, qu'à des époques qui nous sont inconnues, l'Europe paraît avoir faits à l'Inde, il ne faut pas comparer isolément un seul des nombreux idiomes de l'une à la langue de l'autre: il faut les réunir tous ensemble, et les opposer en masse à ce système vaste et complet de la grammaire indienne, dont les larges proportions dépassent et embrassent les systèmes moins étendus des langues européennes. Fidèle à cette idée, M. Bopp rappelle que, selon lui, le caractère propre des radicaux, en

---

dans la création la plus spontanée de toutes, la formation du langage.

Pag. 57, *lig.* 24 : ce qui suppose, *lisez :* ce qui supporte.

Pag. 57, *lig.* 30 : et avaient déterminé le caractère, *lisez :* et en avaient déterminé, etc.

Pag. 58, *lig.* 4 : et si au moment où elle subsistait, etc., *lisez :* et si au moment où elle subissait cette révolution.

Pag. 61, *lig.* 13 : *swasri*, sour, *lisez :* *swasri*, sœur.

Dans l'article sur le *Bhoûmikhandam*, *pag.* 8, *lig.* 15, au lieu de, qui repose sur le savant, *lisez :* qui repose sur l'assertion du savant.

samskrit comme dans les autres langues analogues, est d'être monosyllabiques ; il renvoie, pour la preuve de cette assertion, à un ouvrage où il a déjà examiné sous ce rapport le latin, le grec, les langues germaniques, etc. (1).

Or, ce caractère se retrouve dans les racines lithuaniennes et salves. Dans l'ancien slave, de *i*, par l'apposition de la syllabe *ti*, vient l'infinitif *iti*, *aller*, auquel répond le lithuanien *eiti*, prés. *eimi*. Le persan seul paraît se soustraire à la règle que pose M. Bopp ; il se trouve en effet dans cette langue un grand nombre de verbes qui semblent ne pouvoir être rapportés qu'à un radical dissyllabique. Toutefois, il est curieux de voir par quelles explications ingénieuses l'auteur rend raison des causes qui ont fait un dissyllabe d'un monosyllabe primitif. Une des principales est l'addition d'une voyelle avant le radical ; ainsi de la racine *sthâ*, *stare*, le Persan a fait *istâ*, infin. *istâden* ; à peu près de la même manière que l'italien fait de *stesso*, *istesso* ; de *stige*, *istige*. En samskrit même, quelques racines pourraient paraître au premier coup d'œil polysyllabiques ; mais M. Bopp a très-bien prouvé, § 108 de sa Grammaire, que ces radicaux pouvaient toujours se ramener à un élément monosyllabique. D'ailleurs ce qui prouve complétement, qu'en samskrit et dans les langues analogues, les racines ont vraiment ce caractère, c'est l'opposition

---

(1) V. *Annals of Oriental Litterature*, N° 1, pag. 8.

que l'on remarque entre ces radicaux et ceux des langues sémitiques. Celles-ci exigent trois consonnes pour former un radical ; de sorte que, dans ces langues, une seule voyelle, comme *i*, ne peut jamais être une racine.

Ici M. Bopp place une discussion fort intéressante, où il tâche de prouver, contre l'opinion de Kosegarten (1), que les racines sémitiques ne peuvent être ramenées à des monosyllabes ; nous ne pouvons mieux faire que d'en extraire une observation qui nous a paru frappante de justesse et de clarté. « En samskrit, la voyelle importe beaucoup au sens de la racine, qui change si elle est changée : *toup*, signifie *blesser* (en grec, τυπ, τύπτω) ; substituez y un *i*, *tip* signifiera *arroser ; a*, *tap* voudra dire *brûler*. Il en est autrement dans les langues sémitiques : les voyelles y servent plutôt à déterminer les rapports grammaticaux, que la signification fondamentale. De *katal*, en hébreu, on ne peut former, par aucun changement quel qu'il soit, un mot qui ne se rapporte pas à l'idée de *tuer ;* et tous les mots des langues sémitiques qui présentent les mêmes consonnes rangées dans le même ordre, sans aucun égard aux voyelles, appartiennent à la même racine. Une racine sémitique est si indéterminée quant aux voyelles, qu'elle est plutôt comprise que prononcée ; mais ce qui doit la faire considérer comme dissyllabique, c'est que, sans aucune

(1) Kosegarten's Rezension der *Annals of Oriental Litterature*, in der Jenaisch, Literaturzeit. 1821, sept., pag. 395.

addition étrangère, ni aucun redoublement, elle tire d'elle-même des formes qui ont deux syllabes. »

Or si, en samskrit, des mots divers commençant et finissant par les mêmes consonnes, mais ayant une voyelle médiale différente, n'ont pas la même signification, il en doit être de même dans les langues dérivées. Il suit de là, que les systèmes qui ont considéré certains verbes grecs commençant par une double consonne, comme formés par la contraction d'une voyelle primitive, à la manière des idiomes sémitiques, ont donné au grec un caractère que contredit l'origine, maintenant connue, de cette langue. Ces systèmes sont entr'autres ceux de Lennep et de Walkenaer, et M. Bopp nous paraît avoir apporté des argumens sans réplique contre ces théories presqu'abandonnées. Ainsi Lennep refusant à στάω le nom de radical, le dérive de τάω par l'addition d'un sigma. Mais cette explication qui n'apprend rien, tombe devant la racine indienne *sthâ*, qui s'est conservée dans presque toutes, sinon dans toutes les langues analogues, et qui est plus ancienne que le grec, puisqu'elle existait dans un tems où le samskrit, le grec et le latin étaient probablement confondus dans un seul et même idiome. De même, quand il dérive τέρπω de τέρω, ἕρπω de ἐρέω, il est moins heureux que les grammairiens indiens, qui donnent *trip*, *réjouir*, et *srip*, *mouvoir*, comme radicaux de *tarpati*, *il réjouit*; *sarpati*, *il se meut* (*serpit*.) Walkenaer ne rend pas mieux compte des faits, quand il donne aux mots πλέω et πλόω la syllabe πελ pour radical.

« Mais, dit M. Bopp, pourquoi le grec n'aurait-il pas un radical commençant en πλ, puisqu'en samskrit, on trouve *plou*, exprimant le mouvement (particulièrement dans l'eau), en latin *flu* (*fluo*, *flumen*), en allemand *fliessen*, toutes racines analogues entr'elles, et au grec πλε et πλο? La double consonne πλ est donc aussi ancienne que στ dans στάω, et si elle vient d'une contraction, il n'en faut pas chercher l'origine dans la langue grecque. » Ces observations si justes mènent à cette conclusion, que si la philologie grecque veut se débarrasser de ces systèmes arbitraires et faux, par lesquels des hommes, d'ailleurs pleins de science, ont souvent voulu expliquer ce qui était inexplicable dans l'état de leurs connaissances, il faut cesser de vouloir trouver, dans la langue grecque seule, l'origine de ses formes grammaticales, et les lois de leurs changemens. C'est à la connaissance de la langue samskrite qu'il faut demander d'éclaicir des faits nombreux, dont en vain on chercherait la raison dans une langue qui ne peut s'expliquer elle-même, puisqu'elle porte des traces évidentes de dérivation. A cela on gagnera, d'une part, de comprendre la grammaire grecque d'une manière plus conforme aux faits, et d'autre part, d'entrer plus intimement, parce qu'on y sera mieux préparé, dans le génie de la grammaire samskrite elle-même.

DES PRONOMS.

Sans s'arrêter à la recherche inutile de l'étymologie des pronoms, et se contentant d'établir que les grammairiens indiens, en faisant venir le pronom inter-

rogatif *ka* de *kæ*, *retentir*, satisfont aussi peu la raison, que ne le fait Lennep, quand il dérive le pronom ἐγώ d'un prétendu verbe ἔγω pour ἄγω, *je fais*, M. Bopp pose en fait que, dans les langues qu'il examine, les pronoms paraissent avoir, plus fidèlement que les autres mots, conservé les formes primitives. Or, une première propriété que partage le samskrit avec les langues de la même famille, c'est que, dans les pronoms de la première et de la seconde personne, le duel et le pluriel appartiennent à un autre radical que le singulier. « Le pronom de la première personne distingue dans sa déclinaison quatre racines différentes, sans compter la racine accessoire *na*. Le pronom de la seconde n'en a que deux, non compris la racine accessoire *wa*. Les nominatifs singuliers sont *aham*, pour la première personne, et *twam*, pour la seconde, d'où, en retranchant la désinence commune *am*, on a *ah* et *tu* (pron. *tou*.) La racine *tu* se retrouve en grec-dorien, en latin, en lithuanien, en letton, en ancien prussien, en persan, sans aucune addition au nominatif. Le gothique aspire le *t*, *thou*, et le vieux slavon fait *ty*. »

Le samskrit *ah* (lat. *ego*) se retrouve dans le gothique *ik*, et dans l'ancien haut-allemand *ih*. En letton c'est *es*, et en vieux prussien *as*, mots dans lesquels le *s* peut être pris comme signe du nominatif. Cette lettre a d'ailleurs une grande analogie avec le *h*; les bornes de cet article nous empêchent de citer les remarques curieuses de M. Bopp sur le rapport de ces deux lettres entr'elles; il faut voir, dans son Essai,

des exemples de mots lithuaniens, où le *sz* devient en allemand un *h*, et en samskrit un *s* palatal (pron. *th* anglais), lettre qui tient beaucoup de l'aspirée *h*.

Dans les cas indirects du singulier, le pronom de la première personne prend *ma* et *me*; c'est aussi *m*, qui aux mêmes cas est usité comme radical en grec, en latin, en letton et en slave. Le datif de ce pronom est en samskrit *mahyam* (*ma-hi-am*), et celui de la deuxième, *toubhyam* (*tou-bhi-am*); ces formes, après le rejet de la syllabe *am*, qui a déjà paru dans les nominatifs *ah-am* et *tw-am*, sans doute sans avoir de signification propre, offrent une parfaite ressemblance avec le latin *mihi, tibi*. Toutefois en comparant ensemble les pronoms des deux personnes, on peut se demander pourquoi la terminaison *bhyam*, dont l'élément principal *bh* reparaît au datif, ablatif, et instrumental pluriel, *bhyas* et *bhis*, et au datif, ablatif, et instrumental duel *bhyâm*, ne se retrouve pas dans *mahyam*. M. Bopp pense avec raison, selon nous, que ces deux formes ont pu primitivement être les mêmes; mais que l'une n'aura gardé de la terminaison, que l'aspiration seule; et les exemples d'une lettre ainsi rejetée, tandis que l'aspiration qui l'accompagne subsiste, ne sont pas rares en samskrit. C'est ainsi que du radical *dhâ*, sort le participe passé *hita*, et du mot *bhoûmi*, probablement *humus* des Latins. Ainsi le *f*, qui, chez ceux-ci, tient la place du *bh* et du *ph* samskrit, se change en *h* en espagnol, où *facere* devient *hacer*; *fabulari*, *hablar*; *formosus*, *hermoso*.

Le génitif des deux pronoms est, en samskrit, *tawa* et *mama*; l'un est le lithuanien *tawas* et l'ancien prussien *tebbei*, l'autre le slave *mene*, et le gothique *meina*. Venons maintenant au pluriel; c'est en samskrit, *wayam*, *nous*, et *yoûyam*, *vous*. Or, s'il est vrai que *am* soit une terminaison commune aux pronoms de la première et de la seconde personne, ainsi que l'analyse des cas du singulier a pu le démontrer, en décomposant *wayam* et *yoûyam*, d'après les règles de l'euphonie samskrite, nous aurons *we-am*, pour la première personne; *we* est donc le radical; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que, comme *ah* au singulier, cette racine est stérile, et ne développe aucune forme qui dérive d'elle. Ce phénomène a lieu dans les langues analogues, où l'on retrouve le même radical, *we*, anglo-saxon, *weis*, gothique, *wir*, allemand. Pour la seconde personne *yoûyam*, on peut considérer *you* (bref) comme radical; la voyelle se sera alongée, et on aura introduit dans le mot un *y* euphonique comme dans *bhawe-y-am*, *que je sois* (nous écrivons *y*, comme dans le français *yeux*, la lettre samskrite qui répond au *iota* allemand). Au reste, cette racine, plus productive que *we*, en ce qu'elle s'étend sur tout le duel et sur le pluriel, reparaît en anglais, *you*, en gothique, *yous*, en lithuanien, *yoûs*; *youdou*, *vous deux* au duel; *dou* n'est que le nom de nombre *deux*, qui fait au féminin *dwi*, en composition *youdwi*. Le letton et le vieux prussien ont aussi *you* pour radical au pluriel; c'est encore l'élément principal de *you*, qui se montre dans le grec ὑμεῖς, ὑμές, éolien ὔμμες.

Les accusatifs en samskrit sont *asmân*, *nous*, et *youchmân*, *vous*, en allemand *uns* et *euch*. Dans ces mots, la syllabe *sma* n'est pas radicale, et M. Bopp nous semble le prouver très-bien, par le rapprochement des pronoms *tasmæ* (*ta-sma-e*), *à lui*; *tasmât* (*ta-sma-at*), *par lui*; *tasmin*, *en lui* (1). Il reste donc *a*, première personne, nouveau radical, et *you* deuxième personne. Il suit de là que les datifs ἄμμιν et ὔμμιν peuvent avoir été primitivement ἄσμιν et ὔσμιν, de même que le dorique ἐμμί vient de ἐσμί; et qu'en les analysant comme les mots samskrits précédens, on arrivera précisément aux mêmes radicaux *a* et *u*. C'est encore d'après ces règles que M. Bopp explique le gothique *thamma*, *à lui*, par le samskrit *tasmæ*, *hwamma*, *auquel*, par *kasmæ*, et *imma*, *à lui*, par *asmæ*; et cette conjecture, que J. Grimm adopte dans la seconde édition de sa grammaire allemande, se trouve confirmée par la grammaire de l'ancien prussien de Vater, où l'on voit que le datif singulier des pronoms de la troisième personne se termine en *smou*. C'est ainsi (et ce rapprochement est digne de remarque) que *antarsmou*, *alteri* et *kasmou*, *cui*, répondent aux formes samskrites *antarasmæ* et *kasmæ*, qui signifient la même chose. De même

(1) Nous écrivons *ae*, *ao*, ce que M. Bopp écrit *ai* et *au*. Le premier en effet (comme le prouve l'analyse même de M. B.) résulte de *a* et de *e* combinés, le second de *a* et de *o*. La lettre *e* toute seule est formée en samskrit de *ai*, la lettre *o* de *au*. Les groupes *ai* et *au* ne peuvent donc représenter que ces voyelles, du moins si l'on veut être rigoureusement exact.

encore, et par une semblable décomposition, les datifs lithuaniens *moumous*, *à nous*, et *youmous*, *à vous*, rapprochés des mêmes cas dans l'ancien prussien, paraissent offrir la même syllabe *sma* dont le *s* aura été retranché par quelque règle d'euphonie.

Outre les cas dérivés de *a* et de *you*, le samskrit possède encore à l'accusatif, au datif, au génitif pluriels, *nas* pour la première personne, *was* pour la seconde. C'est le latin *nos*, *vos*; ces racines se retrouvent en samskrit au duel, *nao*, *wao*; en grec σφῶϊ, σφώ. On les voit reparaître aussi dans toute la déclinaison du pluriel et du duel de la langue slave; au génitif *nas*, *was*; au datif *nam*, *wam*.

M. Bopp ajoute ensuite quelques observations sur les mêmes pronoms dans les langues germaniques : elles présentent pour ces idiomes l'application des mêmes règles d'analyse. L'ouvrage est terminé par deux tableaux des pronoms samskrits de la première et de la deuxième personne comparés avec ceux du grec, du latin, du gothique, de l'ancien haut-allemand, de l'ancien saxon, du lithuanien, du letton, de l'ancien prussien, de l'ancien slave, du persan.

Tel est en racourci l'ensemble des résultats auxquels une analyse toujours ingénieuse et profonde a conduit M. Bopp; parmi les rapprochemens nombreux qu'elle lui fournit, il en est à peine un seul, qu'avec quelqu'habitude dans l'étude comparée des langues, on puisse raisonnablement lui contester. Peut-être cependant, quelques personnes trouveront, en lisant cet article, plusieurs de ces conclusions subtilement

déduites, ou au moins de peu d'importance; mais ce n'est pas la faute de M. Bopp, si dans notre analyse nous avons supprimé les raisonnemens et les preuves sur lesquelles il les appuie. Quant à l'importance, le résultat général auquel conduisent ces faits, et les conséquences qui en dérivent, sont d'un assez grand intérêt, pour justifier ces recherches du reproche de stérilité dont quelquefois on frappe les études philologiques. Elles prouvent, ce qu'on ne peut nier sans mauvaise foi, qu'une communauté d'origine unit la langue de l'Inde à des idiomes qui, transplantés à d'immenses distances du lieu où elle a pris naissance, n'ont pu cependant rompre les liens qui les y rattachent. Elles nous montrent disséminées dans de nombreux dialectes, dont la chronologie constate l'antiquité, des formes grammaticales d'une rare perfection que nous retrouvons toutes réunies et coordonnées dans les compositions primitives du *Mahâbhârat* et du *Râmâyân*, comme dans les ouvrages plus modernes de Kalidâsa. Mais d'où vient ce rapport? Quels événement l'expliquent? A quelle époque faut-il en placer la date? Ce sont là des questions auxquelles la philologie toute seule n'a ni le droit ni le pouvoir de répondre Elles sont entièrement du ressort de l'histoire; c'est d'elle qu'il faut en attendre la solution, si toutefois il est permis de l'espérer; et cependant elle ne peut tenter d'y arriver, avant que l'érudition qui a soulevé le problème, n'en ait soigneusement constaté les données.

BURNOUF fils.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 Février 1825.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

BEZOUT (Léon), ancien élève de l'École des langues orientales, et de celle des Chartes.

BROSSET, homme de lettres.

G. DESMICHELS, professeur d'Histoire au Collége de Henri IV.

CONRAD THIERRY HASSLER.

Une lettre de M. le Secrétaire de la Commission centrale de la Société de Géographie accompagne l'envoi des premiers mémoires publiés par cette Société, et exprime le désir de voir ses travaux et ceux de la Société Asiatique s'éclairer mutuellement. Le secrétaire est chargé de transmettre à la Commission de la Société de Géographie les remercîmens du Conseil, et la disposition où a toujours été la Société Asiatique de concourir aux progrès des connaissances géographiques.

On lit une note de M. E. Coquebert de Montbret fils, relative aux divers manuscrits d'Ibn-Khaldoun, qui peuvent exister dans différentes bibliothèques d'Europe.

On communique divers extraits relatifs au voyage de M. de Meyendorff à Boukhara.

Deuxième Notice des Manuscrits donnés à la Société Asiatique par le lord Kingsborough.

Manuscrits arabes.

N° 18. Deuxième partie d'un dictionnaire Arabe et Espagnol.

N° 19. — كتاب كشف كنز الاسرار, *le Livre de la Découverte du trésor des secrets*, livre de théologie chrétienne, qui contient une réfutation de la loi musulmane.

20. — *Traité des Actes et des Décisions judiciaires*, par le kady Abou'lcasem Salamoun, fils d'Aly, fils de Salamoun, Alkenany. Manuscrit en caractères africains, écrit en l'an 892 de l'hégire, au mois de Reby 2ᵉ, qui répondait à la fin de mars 1486.

21. — *La quatrième partie du Commentaire sur l'Alcoran* السفر الرابع من المحرر الوجيز في تفسير كتاب الله, composé par le docteur Abou-Mohammed Abd-elhakk, fils d'Abou-bekr Ghalib, fils d'Abd-errahman, fils d'Athiah, connu ordinairement sous le nom d'*Ibn-Athiah*, qui vivait dans le cinquième siècle de l'hégire. Ce manuscrit in f°, en caractères africains, ne porte aucune date et paraît fort ancien.

22. — *Les Aphorismes d'Hippocrate*, فصول ابقراط, traduits en arabe, par Abou'lkasem Abd-errahman, fils d'Abou-sadik. Copie faite par le professeur Pisri, sur trois exemplaires, soigneusement conférés.

23. — *Traité de Théologie musulmane*, composé par Abou-Abd-allah Mohammed Alsenousi, fils de Yousouf. Ce manuscrit de format in-4° est d'une écriture africaine mauvaise et très-difficile à lire ; il ne porte aucune date.

24. — *Traité de séméiotique ou de Divination*, intitulé رسالة في علم القيافة dont l'auteur m'est inconnu. Ce manuscrit bien écrit est sans date.

25. — Manuscrit en caractères africains, in-f°, fort beau et fort bien écrit; il contient un long commentaire sur le *Bordah*, poème très-célèbre chez les Arabes, composé à la louange de Mahomet, par Scherf-eddin de Bousir, en Egypte. On en possède une traduction française, donnée par M. Silvestre de Sacy.

26. — *Recueil des Poésies* du visir Boha-eddin Abou'lfadhl Zohair Mahaleby, Salehy, Misry et Azdy. Il a été écrit dans le mois de reby 1er de l'an 988 de l'hégire (1580 de J.-C), par Mohammed fils d'Ahmed, de Hamah en Syrie.

27. — *Formulaire de Lettre* كتاب ترسل, par un certain Yousouf fils d'Abd-allah.

28. — Traité sans nom d'auteur, qui traite, en vingt chapitres fort courts, de l'excellence et des prérogatives des Arabes sur les autres nations. Ce manuscrit bien écrit et orné de lettres dorées, est sans date.

29. — Très-beau manuscrit in-4°, contenant la dixième partie du *kitab-alagany*. *Recueil contenant la vie et les poésies des anciens poëtes arabes* et composé au dixième siècle de notre ère, par Abou'lfaradj-Aly d'Ispahan; c'est un ouvrage très-estimé des Orientaux. Cette partie contient les vies des poètes Abou'lnadjem, d'Olaïah, fille du khalife Mahady, d'Abou-Ysa, fils d'Haroun-al-Raschid, d'Abd-allah, fils du khalife Hady, un autre Abd-allah, fils d'Amin, d'Abou-Ysa, fils de Motawakkel, d'Abou-doulamah, d'Abdallah, fils de Motaz, de Zohaïr, fils d'Abou-salemy, de Marar, de Nabéghah Dhobiany, de Aous, fils de Hadjar, de Warka, fils de Zohaïr, fils de Djodaïmah, d'Aïéschah, fille de Thalha, etc. Ce manuscrit est sans date, mais il paraît ancien et exact.

30. — Manuscrit également écrit qui contient un ouvrage historique d'Ibn Schohnah, intitulé الناظر في اخبار الاوايل والاواخر كتاب روضة. L'auteur de cet ouvrage très-connu se nommait Abou'lwalid Mohammed fils de Schohnah, et vivait du tems de Tamerlan. Le manuscrit, de format in-8°, st sans date.

31. — Belle copie moderne, format in-4°, faite pour le pré-

fesseur Pizzi, du manuscrit de l'Escurial, n° 1772, qui contient deux ouvrages de l'historien Mohammed fils d'Abd-allah, fils de Khathib; de Grenade, plus connu sous le nom d'*Ibn Khathib*, il vivait au huitième siècle. Le premier de ces ouvrages est un abrégé chronologique de l'histoire des souverains musulmans de l'Espagne, et l'autre une discription et une histoire abrégée du royaume de Grenade.

32. — Autre copie moderne in-f°, du manuscrit de l'Escurial, n° 1676, contenant la vie des poètes, des princes et des docteurs de l'Espagne, par Ahmed fils de Yahia, fils d'Ahmed, fils d'Omayrah, Aldhoby. Le copiste a imité la forme africaine de l'écriture originale; on voit par les fréquentes lacunes de cette copie, que le manuscrit de l'Escurial est en mauvais état.

33. — Autre copie moderne in-f°, du manuscrit de l'Escurial, n° 1672, contenant le grand dictionnaire historique intitulé كتاب الصلة فى تاريخ ايمة الاندلش composé en l'an 534 de l'hégire, par Abou'lkasem Khalaf de Cordoue, fils d'Abd-almalek fils de Baskwal ou Pascal, mais plus connu sous le nom d'*Ibn Baskwal*.

34. — Autre copie in-f°, du manuscrit de l'Escurial, n° 1652, contenant un fragment considérable de l'histoire de l'Espagne, sous la domination musulmane par un auteur inconnu; divers fragmens historiques, déjà publiés, par Casiri dans son catalogue de la bibliothèque de l'Escurial, d'après le même manuscrit, sont annexés à ce manuscrit.

35. — Belle copie, également d'une main moderne, de la seconde partie de la grande histoire d'Espagne, composée par Abou Abdallah Mohammed Alkodhay, de Valence, plus connu sous le nom d'*Ibn Alabar*. Cet ouvrage impprotant, cité avec éloge dans l'ouvrage publié récemment par Conde, sur l'histoire des Maures d'Espagne, ne se trouve pas dans la bibliothèque de l'Escurial; rien n'indique sur quel original on a fait la copie donnée à la Société.

JOURNAL ASIATIQUE.

Sur le séjour du frère de Bayazid II en Provence, par M. J. DE HAMMER.

MALGRÉ la dissertation de Vertot sur le malheureux *Djem* (qu'il nomme *Zizime* (1), comme tous les auteurs contemporains de ce prince), on ne pourrait éclaircir les doutes que font naître les contradictions de *Caoursin* et de *Jaligny*, ni même décider de quel côté se trouve la vérité, sans les historiens ottomans, qui entrent dans un grand détail sur l'ambassade envoyée par *Djem* au grand-maître d'Aubusson, et sur le sauf-conduit qu'il lui donna et sur la réception qu'il lui fit; assurances garanties par un serment solennel. Ainsi, il n'y a pas à douter que Caoursin, malgré son style boursoufflé, qui prévient contre lui, ne soit plus fidèle à la vérité que Jali-

(1) Le nom de *Zizime* paraît avoir pris son origine dans le titre de *djemdjah* جمجاه qui veut dire majestueux comme *djemchid*. C'est un titre du sultan Bayazid. Séad-eddin le lui donne toujours en opposition à celui de *Djem-schah*, c'est-à-dire prince *Djem*, dont il qualifie son frère malheureux.

gny, dont la narration simple et sans ornemens forme un préjugé en sa faveur (1).

Comme on a douté jusqu'ici de la perfidie de d'Aubusson, malgré le témoignage du chancelier de l'ordre Caoursin, qui dépose contre lui, on a douté aussi, non pas du fait de l'emprisonnement de *Djem*, mais bien de la manière dont il a été emprisonné, et de l'endroit où il est mort. *Rovere*, après avoir cité les différentes autorités, n'ose point décider si *Djem* est mort à *Capoue*, à *Butrinto*, à *Terracine* ou à *Naples*; mais les historiens ottomans s'accordent à dire qu'il est mort à Naples, empoisonné par le barbier *Mustafa*, devenu dans la suite grand-visir. Séad-eddin donne la date de ce mois, le 29 djoumad-elakher, l'an 900; c'est-à-dire le 24 février 1494 (2).

---

(1) Jaligny est tombé aussi dans d'autres erreurs non moins essentielles. Il fait de *Djem* l'aîné de *Bayazid*, tandis que c'est tout-à-fait le contraire; *Djem* était le cadet de *Bayazid* de douze ans. Voyez *Séad-eddin* et les *Tablettes chronologiques* de Hadji Calfa.

(2) Il est bon de remarquer que ce fait est rapporté avec exactitude par *Cantemir*, quoique dans le chapitre du règne de *Bayazid II*, comme dans tout le reste de son histoire, il fourmille des plus grossières bévues. D'abord il fait faire à *Bayazid* un pélerinage à la Mecque, tout au commencement de son règne, et gouverner l'empire, en attendant, pendant neuf mois, par son fils *Kourkoud*, qui ne fut son lieutenant que pendant seize jours, *Bayazid* s'étant hâté d'accourir en neuf jours d'Amasie, où il avait reçu la nouvelle de la mort de son père. (V. *Séad-eddin*, qui est fort exact pour les dates des événemens de ces neuf mois, pendant lesquels *Bayazid* aurait été à la Mecque, où il n'alla jamais, tandis que c'était son frère *Djem*). Une seconde bévue (pour n'en citer que deux), plus grossière encore, est celle du voyage de *Bayazid* en Morée, l'an 887 (1482), où il le fait bâtir les Darda-

Ne voulant pas écrire ici l'histoire de *Djem*, il me suffit d'avoir appelé l'attention de la critique sur les

---

nelles de Lépante, quinze ans avant la conquête de cette forteresse. « Il se transporta, dit-il, dans la Morée, l'an 887, et fit bâtir deux forts châteaux des deux côtés de l'isthme qui regarde la baie de Corinthe. » Les historiens ottomans racontent dans cette année unanimement le voyage de *Bayazid* en Servie, pour y réparer des châteaux qu'ils nomment sur la *Morava* (Cantemir a pris la *Morava* pour la *Morée*, tant il était peu au fait de la géographie de l'empire dont il a prétendu écrire l'histoire.) Un pendant de ce *quiproquo* géographique, qui confond la *Morava* avec la *Morée*, est un passage de l'*Histoire générale des Turks* par *Baudier*, p. 636, où il est dit : « Ils quittent la *Quermanie* pour aller passer la *Morée* près de *Roquesbourg*, » ce qui veut dire, ils quittent *Kormend* pour passer la *Mour* près de *Rackersbourg*. Voici la *Mour* qui est aussi changée en *Morée* comme la *Morava* ; et c'est avec de pareilles connaissances géographiques qu'on a écrit jusqu'à présent en Europe l'histoire de l'empire ottoman ! Les dernières histoires ne valent guères beaucoup mieux que les plus anciennes, et pour en donner un seul exemple, je vais citer le passage suivant de l'histoire de M. de Salaberry, Paris 1813, tom. III, p. 39. « Les Ottomans, » dit-il, se préparaient avec d'autant plus de confiance, que le jour » fixé était le 29 août, époque périodique où le cours glorieux d'un » règne de quarante-cinq ans, avait été signalé par la victoire de » *Mohacz*, par la prise de *Belgrade* et par celle de *Bude*. » Ce passage se trouve dans plusieurs histoires, et les historiens allemands ont renchéri encore en ajoutant la prise de *Rhodes*, qui capitula le 25 décembre, et non pas le 29 août. Il n'est pas vrai non plus que *Bude* ait été prise le même jour que *Siget*, et que Soliman ait régné seulement quarante-cinq ans, puisqu'il en a régné quarante-huit. Mais supposé que toutes ces conquêtes aient coïncidé le même jour, comment les *Ottomans* auraient-ils pu en tirer quelqu'augure, eux qui ne connaissent que l'année lunaire, où le même jour de l'année solaire recule tous les ans de onze jours, de sorte que pas un de ces événemens qui aurait eu lieu le même jour de l'année solaire ne serait tombé sur le même jour de l'année lunaire. J'ai cité cette erreur chro-

deux principaux événemens de son passage à Rhodes, sur le sauf-conduit du grand-maître et sur sa mort, et je passe à son séjour en Provence, sur lequel il se trouve beaucoup plus de détails dans les annalès de l'empire ottoman, que dans les historiens de l'ordre de Saint-Jean, dans Caoursin, Bosio, Jaligny, et les autres auteurs contemporains qui ont écrit l'histoire de ce malheureux prince. Il est à regretter que *Séad-eddin* n'ait pas donné aussi tous les autres noms des lieux par lesquels *Djem* a passé en Italie, et dont il dit lui-même avoir omis la plus grande partie, en donnant seulement un extrait de l'histoire de ce prince; mais comme il a conservé heureusement les dates et les noms des lieux du séjour de *Djem* en France, je vais en donner ici la notice.

Djem s'étant embarqué à Rhodes le 1[er] septembre 1481, il arriva, après un passage de six semaines, le 3 de Ramadan 887 (14 octobre 1482), à *Nice*, où il fut forcé de rester, malgré toutes les instances qu'il fit pour obtenir la permission de continuer sa route en chrétienté. Comme il était poète, ce séjour forcé lui inspira un couplet sur la ville de Nice, couplet dont le mérite, aux yeux des critiques turks, consiste dans la rime du second vers, qui rime par contraction avec

---

nologique, parce que c'est une des mieux établies dans les histoires qui se copient les unes les autres, et qu'elle a été encore dernièrement répétée, non pas seulement dans l'histoire citée, mais aussi dans plusieurs ouvrages historiques qui ont paru récemment en Allemagne.

le nom de la ville *Nitse* (1). Nice est, que je sache, la seule ville de l'Europe qui ait été chantée par un poète turk, par un fils de Mahomet II, conquérant de Constantinople, qui était poète aussi.

La peste commençant ses raveges à Nice, on fit sortir *Djem* le 27 de dsou'lhidjah 887 (24 janvier 1483) pour le faire demeurer dans un endroit voisin (2); de là il fut conduit à *Saint-Jean-de-Maurienne* (3), et à

---

(1) Voici ce couplet :

عجایب شهر ایمش بو شهر نیتسه
کره فالور یانده هر کشی نیتسه

Ah! quelle ville admirable que Nice!
On y demeure en dépit du caprice.

Le dernier mot du second vers se lit *nitse*, au lieu de *ne itse*, ou mot à mot : « *Chacun y reste que doit-il faire* ? ... » Ce couplet se trouve dans les biographies des poètes turks par *Aachik-Hassan Kinalizadeh* et d'autres ; il a été déjà donné dans la traduction de *Latifi*, par Chaters, imprimée à *Zurich* en 1800. Le *Divan*, c'est-à-dire la collection des poésies lyriques de *Djem*, se trouve à la Bibliothèque royale de Berlin, parmi les manuscrits de feu M. de Diez. Une des *gazeles* les plus renommées est celle que *Djem* composa en arrivant en France, et dont le commencement se trouve à la fin de ce mémoire ; il est souvent cité par les Turks instruits qui voyagent en Europe, comme analogue leur à situation.

(2) Malgré le secours de la carte de *Cassini*, et du *Dictionnaire géographique* de la Martinière, je n'ai pu retrouver ce lieu, appelé dans le turk الشبر. C'est peut-être une faute de copiste pour الش شهر ce qui signifierait alors la ville d'*Allez*.

(3) سنجوان San-Giovan.

Chambéry (1), dont le gouverneur, un jeune prince de quinze ans, était absent pour une visite auprès du roi, qui était son oncle, selon Séad-eddin (2). Après quelques jours, *Djem* continua sa route pour *Roussillon* (3), appartenant à l'ordre de Rhodes, où il arriva le 13 moharram 888 (20 février 1483) (4).

Au retour du prince, *Djem* eut une entrevue avec lui, et fut si enchanté de sa beauté et de ses promesses de contribuer à son élargissement, qu'il lui fit présent d'une chaussure (5) qu'il avait achetée cinquante ducats en Syrie. Il fut ensuite embarqué sur l'Isère (6); le 21 djoumady-ewel 888 (26 juin 1483), il entra dans le *Rhône* (7), et débarqua sur la rive,

---

(1) جمری *Djemeri.*

(2) J'ai cherché en vain dans les généalogies des rois de France quel pourrait être ce jeune prince que Séad-eddin qualifie de *duc de Bafdjé* باقجه دوقسی Je dois laisser cette découverte à des personnes plus versées que moi dans l'histoire de la France.

(3) رجلیه *Roudjilié.*

(4) *Séad-eddin* dit le jeudi, 13 de moharram; le premier de moharram de l'an 888, tombant sur le 8 février, un samedi; le 13 fut effectivement un jeudi le 20.

(5) چوماق

(6) Sur le fleuve de Grenoble غرنابل صوبی Ceci est plus clair que le nom de la rivière dont *Djem* passa la source dans son chemin de Saint-Jean-de-Maurienne à Chambéry, et dont le nom a été estropié par l'ignorance des copistes en طونا *Touna;* c'est-à-dire le Danube; probablement ce doit être *Toura*, la Durance.

(7) رونه *Rouneh.*

d'où il fut mené au *Puy* (1), en Dauphiné (2). Là, il fut séparé de force de sa suite, dont on lui enleva trente personnes, qui furent conduites à *Aiguesmortes* (3), et embarqués à Nice pour Rhodes, où ils arrivèrent le 29 dsou'lhedjah 888 (28 janvier 1484).

Du château du Puy, *Djem* fut conduit à un autre château situé sur un rocher (4), et de là à *Sassenage* (5). Il y a ici une ligne de Séad-eddin, dont je n'aurais fait assurément aucun cas sans le témoignage confirmatif d'un livre qui a été publié en France, lequel à son tour acquiert par cet accord un degré d'autorité historique. Voici le passage de Séad-eddin : « Le » maître de ce château (de Sassenage) avait une fille » d'une rare beauté, entre laquelle et entre *Djem* il » y eut une inclination, embrassement et correspon- » dance (6). »

Or il existe un ouvrage qui doit se retrouver probablement encore en France, qui a pour titre : *Zizime, prince ottoman, amoureux de Philippine-Hélène de*

---

(1) پويات *Pouiat.*

(2) دلفنات *Delfénat.*

(3) آيغومرت *Aighoumourt.*

(4) Je n'ai pu trouver sur la carte de Cassini un nom qui réponde à celui de دوشنول *Douchinoul* qui est clairement écrit dans Séad-eddin.

(5) صاصونازه *Sasounasé.*

(6) Texte :

اول حصار بکنک بر بديعة الجمال دختری وار ایدی ميل ايدوب ميانلرنده معاشقه و مراسله واقع اولدی

Sassenage, *histoire dauphinoise*, par L. A. A., Grenoble, 1673, chez Jean Nicole, in-12 (1).

La vérité du fond de l'aventure de ce roman est donc attestée par les annales de l'empire ottoman. Après un séjour de deux mois, *Djem* fut transporté à *Bourg* (neuf) (2), qui appartenait (dit Séad-eddin) de père en fils à la famille d'Aubusson. De *Bourg* il passa à *Montuel* (3), seigneurie du frère du grand-maître qui en porta effectivement le titre; de là à *Moretel* (4), puis au château de *Bocalimini* (5), dont le fossé touche à un lac (dit Séad-eddin); et enfin de là à la *Grosse-Tour* (6), que le grand-maître avait fait construire pour la prison de *Djem*, pour la somme de 3,500 ducats, et à sept-étages. Séad-eddin donne la distribution des appartemens qui s'y trouvent.

Ces extraits peuvent suffire pour exciter l'attention sur les matériaux qui se trouvent dans les annales de l'empire ottoman, concernant l'histoire de *Djem*, et pour engager peut-être un orientaliste français à les traduire en entier.

---

(1) Catalogo della bibliotheca dell' ordine di S. Giovani del canonico Smisme. *Viena*.

(2) برغو *Borgo*. C'est Bourganeuf en Auvergne dont il s'agit.

(3) منتله *Montele*.

(4) مورتل *Mouretel*.

(5) بوقلميق *Bocalamik*, c'est *Bois l'ami*, ou, comme l'appelle Jaligny, «la maison du seigneur de Bocalimi, parent d'icelui grand-maître.»

(6) غروس طور *Grosse tour*.

GAZEL DE DJEM.

جام جم نوش ایله ای جم بو فرنکستاندر
هر قولڭ باشنه یازیلان کلور دوراندر
کعبة اللهه واروب برکز طواف ایکدوکم
بیك فرمان بیك عرب بیك مملکت عثماندر
شکرم اولدر کر خالقه کلدم فرنکستانه
صاغ صاغلنغنده کشبی هفت اقلیمه هم سلطاندر
اون سکز بان اوغلو بان فرشومره التون جام جکر
اون سکز ساقی بو مجلسده جوان اوغلاندر
خان بایزیده صور صفالر مملکت روم ایچره سن
سلطنت باقی قالوردبرلرسه بالله یالاندر٭

TRADUCTION.

Prends la coupe, ô *Djem* de *Djemchide!*
Nous nous trouvons ici dans *Franguistan* (1).
Il faut que le sort en décide,
Aucun ne fuit le destin qui l'attend.

Pélerin de la maison sainte (2),
J'ai parcouru les champs de *Caraman*...
Un tour de la sacrée enceinte
Vaut mille fois tout l'empire d'Osman.

---

(1) *Franguistan*, en général le pays des Francs, ici la France.
(2) La *Caaba*.

Dieu merci ! qu'ayant bonne mine,
Et bien portant je suis au *Franguistan* ;
Car qui se porte bien domine
Les régions de la terre en sultan.

Dix-huit garçons d'une taille charmante,
Dix-huit garçons, dont chacun fils d'un *Ban*,
Tiennent dans leur main ravissante
Le verre d'or plein d'un vin pétillant.

Ah ! demandez si la couronne,
Peut rendre heureux *Bayazid* le sultan ;
L'empire ne reste à personne,
Et s'il vous dit que cela dure, il ment.

Examen critique d'une Monnaie d'Abd-ul-Melik et de Heddjadj (1), *qui a été publiée par* O. G. Tychsen ; *par* M. Fræhn, *docteur et académicien à Saint-Pétersbourg*.

Les personnes qui se livrent à la culture des lettres, ont toujours montré peu d'intérêt pour la science numismatique orientale ; et même maintenant qu'elle excite un intérêt plus vif, l'ardeur que l'on met à l'étudier n'est pas comparable, tant s'en faut, à celle avec laquelle on se livre à l'étude de la science numismatique des Grecs et des Romains. Les connaisseurs en fait de langues orientales ont toujours été plus ou moins rares ; en fait de paléographie orientale, ils l'ont été encore davantage. Ainsi on

(1) La médaille qui fait le sujet de ce mémoire est figurée dans le *Journal Asiatique*, tom. IV, pag. 338.

avait autrefois, et souvent l'on a même encore à présent bien de la peine à obtenir l'explication des légendes des monnaies musulmanes qu'on peut se procurer. Aussi les monnaies orientales n'ont-elles jamais été bien recherchées, et à présent même elles le sont bien moins que les monnaies antiques de l'Europe, et, par cette raison, leur prix n'égale point celui des dernières. On serait porté à croire que toutes ces circonstances auraient dû préserver la science numismatique orientale d'un genre de fraude dont la numismatique ancienne souffre depuis long-tems, c'est-à-dire, de la falsification et de la contrefaçon des monnaies véritables, ainsi que de la fabrication de monnaies qui n'ont jamais existé. Néanmoins elle en a eu aussi sa part, et M. Moor (1) nous raconte que l'on a contrefait dans les derniers tems à Batavia, pour en faire un objet de commerce, les célèbres monnaies zodiacales de Djihanghir. C'est à une telle fraude qu'un grand nombre de monnaies controuvées, et publiées comme appartenant à la dynastie des Aglabites, dans le *Codice diplomatico di Sicilia*, doivent leur existence. Il paraît cependant que ce sont là, jusqu'à présent, les deux seules impostures connues que l'on se soit permises contre la numismatique mahométane. Les amateurs de cette science nous sauront donc gré si nous leur ap-

---

(1) A Narrative of the operations during the late Confederacy in India, p. 490 (selon Tychsen, *Additament.* p. 80).

prenons qu'il existe encore un troisième exemple non moins blâmable de ce genre d'imposture. Il date déjà d'un demi-siècle, ou même d'un siècle et demi, et cependant sans avoir été convenablement mis au grand jour et exposé dans toute sa nudité.

Pour peu que l'on soit familiarisé avec la littérature orientale, on sait que les pièces en argent qui ont été frappées par les ordres des Ommiades ou des gouverneurs de province nommés par eux, à compter de l'époque où les monnaies arabes eurent un type tout-à-fait mahométan, c'est-à-dire, de l'an 75 ou 76 de l'Hégire, se ressemblent toutes sans exception (1), et que, outre le nom de l'endroit où

---

(1) Les pièces en or frappées pendant la durée de la même dynastie, diffèrent en général, comme l'on sait, très-peu de celles en argent. Quant aux monnaies de cuivre, elles sont fort variées; il semble que, même après cette époque, l'on ait conservé en partie, pour elles, la méthode suivie jusque-là, et que l'on y ait même admis des figures. La pièce de monnaie citée sous le numéro 110 dans Adler, part. 2, et sous le numéro 300 dans Marsden, part. 1, vient à l'appui de cette supposition. Le premier a lu fort bien au revers في سنة ثمنين *dans l'année quatre-vingt*, et je ne vois pas pourquoi Marsden a cru ne pouvoir adopter cette lecture, préférant y lire في سنة خمس *dans l'année cinq.* Adler et Marsden ont tous les deux négligé de déchiffrer la légende de la face; mais Tychsen a justement observé (*Introduct.*, p. 144) que le coin de ce côté a été gravé à rebours; cependant il n'a rapporté exactement qu'une moitié de la légende, en lisant: بسم الله هذا امن و يتعهد, ce qui veut dire en latin *in nomine Dei hic (qui) credit, baptisabitur.* Ce qu'il a pris pour امن و doit peut-être se lire الفلس, ou d'une autre manière analogue; mais ce qu'il a lu يتعهد est vraisemblablement le nom de la ville. On pourrait

on les a frappées et la date, elles ne contiennent que les mêmes sentences du Koran, le nom du khalife ou du gouverneur qui les a fait frapper n'y étant jamais marqué.

Or, on voit dans le cinquième tome des *Loisirs Butzowiens* (*Bützowische Nebenstunden*), *par O. G. Tychsen* (1), une planche avec ce titre : *Numi Arabici et Persici sculpti et explicati ab O. G. Tychsen, P. P. O. Butzow*, 1769; et parmi les médailles qu'offre cette planche, il y en a une en argent du nombre des *monnaies Ommiades*, mais qui se fait remarquer par son revers, différent de toutes les au-

---

le lire بتمور, *in Tamor*, mais c'est le nom de deux endroits trop peu connus et trop peu importans, pour que l'on puisse s'attendre à voir leur nom figurer sur une monnaie. L'un de ces endroits était situé dans le Yamama, l'autre dans le Sowad de Koufa et de Basra. On pourrait plutôt lire بنعمن, et considérer نعمن comme étant l'orthographe cufique du nom نعمان. Ce mot prononcé *Naman*, est le nom de plusieurs endroits, nommément d'une forteresse dépendant de *Zebid* (زبيد), dans le district montagneux de l'Iémen, ainsi que d'une ville dans la province de Hedjaz; mais peut-être faut-il prononcer *Noman*, qui, selon Yakout, est la même chose que نعمان المعرّة ou المعرّة dans le territoire d'Émesse. Ainsi cette monnaie serait frappée dans la Syrie, où nous savons que les autres monnaies de cuivre d'Abd-ul-Melik, qui portent des figures, et des noms de lieux qu'on est parvenu à lire, ont été frappées.

(1) *Loisirs Butzowiens*, consacrés à l'examen de plusieurs sujets relatifs à la littérature orientale. Butzow, 1766-69, six tomes, contenant seulement 6 feuilles chacun. (*Butzowische Nebenstunden, verschieden zur morgenlaendischen Gelehrsamkeit gehoerigen Sachen gewidmet.*) Cet ouvrage est actuellement fort rare.

tres monnaies Ommiades de même métal, connues jusqu'ici (1). Non-seulement elle ne présente aucune légende à sa circonférence, mais, en outre, le champ contient une sentence du Koran, qui diffère de toutes les autres sentences employées ordinairement dans les monnaies de ce genre, et de plus le nom du khalife Abd-ul-Melik, et celui de son célèbre général Hed-djadj, gouverneur de l'Arabie et de la Perse. J'en transcrirai ici toutes les légendes.

Dans le champ de la face :

لا اله الا || الله وحده || لا شريك له

Il n'y a point de Dieu que Dieu seul; il n'a point de compagnon.

Et autour :

بسم الله ضرب هذا الدرهم بدمشق سنة اثنتين و ثمانين

Au nom de Dieu! Ce dirhem a été frappé à Damas, en l'année 82.

Dans le champ du revers :

الله صمد || محمد رسول الله || الخليفة العبد الملك
الحجاج بن يوسف (2).

Dieu est éternel. Mohammed est l'envoyé de Dieu. Le khalife Abd-ul-Melik. El-Heddjadj fils de Yousouf.

---

(1) La gravure ci-jointe en donne une copie fort exacte.

(2) « Des deux côtés, dit M. Tychsen, pag. 65, on voit une figure

Tychsen fit, dans l'ouvrage cité, p. 60, l'observation suivante au sujet des quatre monnaies et du cachet qui se trouvent sur la planche dont j'ai déjà parlé. « *Un ministre d'état, d'un rang élevé*, me les a » envoyées *sous le sceau du secret*, avec les expli» cations qui en ont été données par plusieurs sa» vans, lesquelles se sont trouvées presque toutes » erronées. Quand on ne m'aurait pas imposé cette » condition, les égards que les savans se doivent les » uns aux autres, même quand ils se méprennent, » m'en auraient fait un devoir. » A l'égard de la pièce en question, il dit entre autres choses, p. 65 : « L'ar» gent dont elle est composée est en effet fort allié, » mais l'empreinte en est si belle, qu'elle ne le cède » en rien à toutes les autres monnaies cufiques que » j'ai vues, qui ont été frappées quelques siècles » après, et dont plusieurs sont fort mal exécu» tées. »

Quoiqu'une monnaie de cette espèce fût tout-à-fait propre à attirer l'attention des orientalistes, et particulièrement des amateurs de la numismatique orientale, elle est restée très-long-tems inconnue aux savans qu'elle devait intéresser, soit parce que l'ouvrage qui en parlait était peu répandu, soit à cause du peu d'intérêt que l'on portait à cette numismatique. *Adler* ne la connaissait pas lorsqu'il pu-

---

» tout en bas, que je crois être le mot هو, parce que les arabes s'en » servent ordinairement au lieu du mot *Allah* dans leurs écrits ; cepen» dant il est très-possible que je me trompe, tant il est difficile à lire. »

blia son *Museum Cuficum Borgianum*, en 1783; ni *Eichhorn*, quand il publia quelques années après ses *Supplémens aux lettres de Reiske sur la monnaie des Arabes*; ni *Assemani*, lors de la publication de son *Museum Cuficum Nanianum*, en 1787 et années suiv. Ce ne fut qu'en 1792 qu'Adler en fit mention pour la première fois, et même d'une manière fort honorable, lorsqu'il publia le deuxième volume de son *Museum Borgianum* : au moins ne connais-je point d'ouvrage antérieur qui en parle, à l'exception des *Loisirs Butzowiens*. Adler avait décrit, dans le volume cité, p. 3 et suivantes, une monnaie d'argent Ommiade, frappée à Isthakhar, en l'an 90 de l'Hégire, et il observa à ce sujet que, de toutes les monnaies d'argent connues jusque-là, celle-là ne le cédait qu'à cette excellente pièce que possédait M. Tychsen, et qui portait la date de 82 (1). Il transcrivit alors dans une note, d'après les *Loisirs Butzowiens*, toutes les légendes que cette médaille contient, et sans exprimer aucun doute sur son authenticité.

Tychsen ne put s'abstenir de parler de cette pièce, en 1794, dans son *Introduction à la Science Numismatique des Musulmans*, qui parut alors; mais ses expressions sont de nature à exciter notre surprise. Après avoir dit que cette monnaie, portant les noms d'Abd-ul-Melik et de Heddjadj, qu'il avait gravée

---

(1) « *Nulli argenteo huc usque cognito cedit, nisi præstantissimo* « *illi Tychseniano, anni* 82. »

avec un peu de négligence, lorsqu'il n'était encore que novice dans cette science, se trouvait confirmée par les renseignemens que fournissent Makrizy, Elmacin et autres; il poursuit dans les termes suivans :

« Cependant, comme la pièce de monnaie qui
» se trouve dans les Archives royales de Stockholm,
» portant le nom de Damas, et l'an 79 de l'Hégire,
» quoique antérieure à celle-ci (en supposant qu'elle
» soit datée de l'an 82), est parfaitement semblable aux
» monnaies d'argent des Ommiades (déjà) publiées, et
» qu'elle est très-différente de celle-ci, et *comme je n'ai
» vu de cette dernière qu'une empreinte en colle de pois-
» son (ichthyocolla) fort mal faite, qui m'avait été en-
» voyée, ainsi que plusieurs autres que j'ai aussi publiées,
» par M. le comte de Holstein, ministre de S. M. le roi
» de Danemarck, pour en donner l'explication*, l'ave-
» nir nous apprendra *s'il faut la classer dans le nom-
» bre des monnaies authentiques*, ou *dans celui des
» pièces suspectes ou fausses*. Après un examen rigou-
» reux et plusieurs fois réitéré de son empreinte, je
» tiens aujourd'hui pour certain qu'elle offre la lé-
» gende suivante (1). » Suivant ce second examen, cette

---

(1) « Numus t. V°, *Butz. Neb.*, oscitanter a me tirone incisus, et ab Adlero, P. 11, p. 4, excitatus, qui Abdelmelici et Hedsjadsji nomina in fronte gerit, Almacrizii, Elmacini aliorumque relationibus firmatur. Quoniam autem numus regii archivi Stokholmiensis, Damasci an. 79, excusus, antiquior et supra laudatis Ommiadarum drachmis ex asse respondens, multum ab hoc numo aberrat; *nec nisi ejus ectypon et male pictum et ichthyocolla expressum, quod unà cum aliis excusis Comes ab Holstein, Regis Daniæ administer; explicandum*

M. le professeur Hessel, dans sa *Diatribe de monetæ arabicæ incunabulis, a Makrisio mente conceptis* (1), entre encore moins dans l'examen critique de cette pièce, quoique le sujet qu'il traitait lui en donnât l'occasion. Il en fait mention, p. 3, comme d'une vraie monnaie d'Abd-ul-Melik; mais il se trompe en rapportant la légende de la face.

Ce ne fut qu'en 1813 que l'on commença enfin à élever des doutes sur l'authenticité de cette pièce. Lorsque, dans le *Numophylacium Orientale Potolianum*, je fis le dénombrement de toutes les monnaies Ommiades, les plus anciennes connues jusqu'alors, je dis, dans une note, que j'avais omis celle qui avait été publiée par M. Tychsen dans ses *Loisirs Butzowiens*, non-seulement parce que la date n'en était pas bien certaine, mais encore parce qu'elle contenait un barbarisme (العبد الملك) que le plus ignorant des graveurs arabes n'aurait pas été capable de faire (2). Toutefois je ne connaissais pour-lors cette pièce que par ce qu'en avait dit Adler dans son *Museum Borgianum*, et Tychsen dans son *Introduction*, n'en ayant pas vu encore la gravure.

Dans l'analyse du *Numophylacium Pototianum*,

---

(1) Elle parut comme prologue au Catalogue des leçons de l'université de Dorpat pour 1808.

(2) « Omisi eum quem ab ill. Tychsen in *Lois. Butzow.* in medium prolatum esse lego, tam quia de ætate ejus non satis constat, quam quod barbarum illud in A. 11, obvium العبدالملك vel rudissimo sculptori arabi excidere posse nego.

qui a été insérée dans le *Magas. Encyclop. de* 1815, t. II, p. 421 et suivantes, par M. le baron Silvestre de Sacy, ce savant s'exprime ainsi : « Les témoignages » historiques connus jusqu'ici placent l'époque des » premières monnaies arabes en l'année 76 de l'Hé- » gire. M. Tychsen a fait connaître une monnaie » d'argent d'Abd-ul-Melic, qui, si la légende a été » bien lue, serait de l'année 75, ou même de 72. » M. Fræhn élève avec raison des doutes sur cette » date. Comme nous n'avons pas vu la gravure de » cette pièce, nous ne pouvons pas en porter un » jugement certain. Cependant, M. Tychsen lui- » même hésitant si l'on doit lire اثنين و سبعين ou » خمس و سبعين, cela nous donne lieu de conjecturer » que la date pourrait bien être ثمان و سبعين, 78. Si » cette conjecture était vraie, cette médaille, qui » se trouve à Stockholm, serait encore la plus an- » cienne monnaie connue jusqu'à ce jour ; *mais il y » a de fortes raisons de douter de son authenticité.* »

Depuis ce moment, les doutes sur l'authenticité de ce monument se propagèrent, mais cependant sans éclater. Möller, dans son *Comment. prim. de numis O. O. in Numophylacio Gothano asservatis*, omit de parler de celle de Tychsen, en citant les plus anciennes monnaies cufiques, p. 4, « parce que j'avais élevé » des doutes bien fondés sur son authenticité(1). » M. le

(1) « Argenteum ab Tychsen in *Butz. Neb.* descriptum omisi, nam jure de hoc numo dubitat Fræhn in Numophyl. Potot.

comte Castiglioni observa, dans son ouvrage *Delle Monete Cuf. dell. Imp. R. Mus. di Milano*, *p.* 2, que la pièce en or qui se trouve à Milan, avec la date de l'an 77, était la monnaie Ommiade la plus ancienne, jusqu'alors connue, s'il ne fallait peut-être en excepter celle de Tychsen, à laquelle on avait d'abord supposé la date de 82, et puis celles de 72 et 75, pièce qui au reste, outre l'incertitude de la date, était d'ailleurs suspecte à Tychsen lui-même, lequel, sans l'avoir vue, l'avait publiée d'après une empreinte qu'il en avait eue (1). Elle est également omise dans la *Descrizione di alcune monete Cuf. del Mus. Mainoni*. On y dit seulement, p. 23, que son authenticité n'était reconnue ni par Tychsen, ni par plusieurs autres savans (2). Cependant on en avait parlé précédément dans la *Spiegazione di due rarissime med. Cuf., etc.*, *p.* 6, mais d'après ce qu'en avait dit Adler, et sans y ajouter quoi que ce soit au sujet de son authenticité plus que douteuse.

Enfin, tout récemment, M. *Marsden* (*Numis-*

---

(1) « Questa è la più antica fra quelle dei califfi sino ad ora cono-
» sciuto, tranne forse quella d'argento, che O. G. Tychsen attribuì prima
» all anno 82, poi al 72 ò 75., la quale però oltre d'esserne d'incerta le-
» sione nell' epoca e anche sospetta à giudisio di questo stesso uomo
» dottisssimo, che non vide la moneta e la pubblicò sopra la fede di un
» impronto. » Comparez ici les *Osservaz. prelim.*, p. 38. Après avoir observé que le titre de khalife n'avait été mis sur les monnaies que par les premiers Abbassides, il dit : « Lo sarebbe pure stato dal califfo Abdol-
» melik se fosse certa la moneta pubblicata da O. G. Tychsen. ».

(2) C'est à tort que l'auteur dit ici, ainsi que M. le baron Silvestre de Sacy, à l'endroit sus-mentionné, que cette monnaie se trouve à Stockholm.

mata OO: illustrata, t. I, p. 3) déclare que cette monnaie de M. Tychsen présente une légende trop anomale, pour qu'on puisse y ajouter foi (1).

On voit par tous ces détails, qu'il est devenu pour ainsi dire de mode, dans ces derniers tems, de faire mention de cette pièce; car une monnaie *suspecte* était une espèce de phénomène dans la numismatique mahométane. Tout le monde n'en parle cependant qu'avec une sorte de retenue et un ton indécis; personne n'ose porter un jugement décisif, parce que personne n'est entré dans un examen scrupuleux de cette pièce. J'ai cru de mon devoir de l'entreprendre une fois, et je me suis convaincu *que cette monnaie est fausse et supposée, et est une imposture moderne*. Voici mes raisons :

1° Ce qui d'abord rend suspecte cette pièce, c'est l'écriture. Nous connaissons l'écriture cufique en usage à l'époque à laquelle on croit que cette pièce appartient, et par une multitude de monnaies même contemporaines. Quinze différentes pièces, toutes du tems d'Abd-ul-Melik, et dont un tiers sont de *Damas*, où la pièce en question doit avoir été frappée d'après sa légende, nous sont connues. Le caractère cufique est en général le même sur toutes ces médailles, ainsi que sur presque toutes les monnaies en or et en argent des Ommiades; il est net et dis-

(1) That of Butzow of the year 82, described in an early German publication by O. G. Tychsen, being too anomalous in its legend to be relied upon.

tinct, et se montre tout-à-fait dans sa pureté originale. Ici il se présente avec des formes qui, sous plusieurs rapports, ont quelque chose de si hétéroclite, que toute personne qui connaît l'écriture cufique, doit, à la première vue, en être choquée, parce qu'elle n'a vu rien de semblable dans les monumens antérieurs ni postérieurs. Cette monnaie présente des singularités si étranges, des traits si surprenans, que l'on consulterait en vain toute la paléographie arabe pour y rencontrer quelque chose d'analogue. Il est évident que c'est une écriture dénaturée, et que la forme des lettres ne correspond aucunement au cufique. On pourrait peut-être attribuer en partie ces irrégularités à la main inexercée du graveur, qui était Tychsen lui-même. Mais il en est d'autres qui, soit par leur nature, soit parce qu'elles se retrouvent plus d'une fois, ne peuvent raisonnablement être rangées dans cette catégorie. De plus, cette gravure n'est point le premier ouvrage de M. Tychsen en ce genre. Il avait déjà gravé en différentes occasions quatre autres planches de cette espèce (1), sur lesquelles le caractère cufique était assez bien rendu. Voici ce qu'il y a de plus choquant :

1° Le ر *r*, dans ضرب et الدرهم est lié d'une manière extraordinaire au trait supérieur des lettres ض et د au lieu qu'il aurait dû s'unir avec ces lettres par la ligne inférieure.

---

(1) Voyez la Biographie de O. G. Tychsen, par Hartman, tom. II, sect. 2, pag. 3.

2° Le ﻫ *h*, dans هذا et الدرهم, est formé tout-à-fait comme le ه duquel il se distingue bien, même dans le cufique.

3° Les lettres ا ال des mots هذا الدرهم sont repoussées de haut en bas, par le ذ cufique du premier mot, d'une manière tout opposée à l'usage cufique.

4° Le ق *k*, ou ـق *k* final de l'ancienne écriture cufique ressemble à peu près à ى de manière qu'on pourrait le prendre pour ني ou فى (1); il est exprimé ici par un ء sans que l'on y ait mis le trait inférieur qui est essentiel.

5° Le ع *ain*, dans le mot العبد ressemble ici à un *ain* neskhy, renversé sens dessus dessous; mais, dans le cufique, il n'a point cette tête en dessous.

6° L'article ال de الملك est posé d'une façon étrange sur le د *d*, qui précède, et le م *m* qui le suit se trouve placé à la même hauteur.

7° Le premier *djim* du mot الحجاج aurait dû avoir la même forme que le *ha* qui le précède.

8° Le ج détaché, dans le même nom, n'est pas non plus cufique; il devrait être formé autrement par le haut, et son trait final aurait dû être tiré vers la gauche, et non vers la droite. On voit comment s'écrit le nom الحجاج *El-Heddjadj*, en caractères cufiques, sur les monnaies authentiques des Arabes, frappées avec les types des Chosroës.

Je ne veux pas parler des autres lettres, telles

(1) J'en ai parlé dans le compte que j'ai rendu de la *Descrizione del Mus. Mainoni*, et dans le traité *Num. cufici ex variis mus. selecti*.

que ف و qui ne sont pas bien formées non plus, et je vais passer à mon deuxième chef d'accusation.

(*La suite au prochain Numéro.*)

Du culte des esprits chez les Tonquinois, extrait du Traité des Sectes religieuses chez les Tonquinois et les Chinois, par Adr. DE SAINTE-THÈCLE (1).

De Vua-dao, Vua-trem, et de quelques autres.

PARMI les esprits du premier ordre appelés *Thuong-dang*, les deux précédens sont les plus renommés dans ce royaume. Ceux qui professent la secte magique les révèrent aussi beaucoup. Le premier *Vua-dao* ou *Giao*, naquit dans le bourg *Phu-dou* du territoire de *Ou-ning* de la province du Nord, sous *Kung-vuong*, le huitième des anciens rois du sixième âge. Ce roi, ayant une guerre à soutenir, ordonna qu'on cherchât quelqu'un pour combattre les ennemis. Pendant que cette recherche se faisait, un petit garçon nommé *Dao*, qui était dans sa quatrième année, et qui n'avait pas encore commencé à parler, dit tout-à-coup à sa mère d'appeler l'officier royal, et lui adressa la parole, en disant : *Nguien dac nhat kiem, nhat ma, quan vô nu da*, c'est-à-dire : Je demande une épée et un cheval; que le roi ne soit pas inquiet. Quand il eut ce qu'il demandait, il marcha au combat, précé-

---

(1) Voyez, au sujet de cet ouvrage, le *Journal Asiatique*, tom. II, pag. 163.

dant tous les autres, et fit un grand carnage des ennemis près du mont *Vu ning*, de sorte que la plus grande partie fut exterminée, et que les autres se rendirent à lui, et se prosternèrent pour l'adorer, le proclamant *général céleste*, *Ho thien tuong*; mais ce jeune enfant fut enlevé sur son cheval et disparut dans les airs. C'est pourquoi le roi ordonna qu'on lui élevât un temple dans le jardin où il vivait, et qu'on lui sacrifiât à des tems fixés. Plusieurs siècles après, le roi *Li-thai-to*, qui régnait plus de 700 ans après cet événement, le déclara, par un édit, *roi* ou *gouverneur spirituel au-dessus des cieux*, *phung vi tru thien than vuong*. Ces fables se trouvent racontées au commencement de l'histoire de ce royaume, *Dai viet*.

L'esprit nommé *Son-tinh* est aussi en grande réputation : on lit, à son sujet, la fable suivante dans l'histoire *Dai viet*, au règne de *Hung-vuong*, roi du dernier âge ou *the*. *Son-tinh* et un autre esprit nommé *Thuy-tinh* vinrent trouver le roi *Hung-vuong*, et lui demandèrent sa fille en mariage. Le roi, étonné de ce que ces esprits lui demandaient une pareille chose, et de ce qu'ils la lui demandaient tous deux ensemble, leur répondit qu'il n'avait qu'une fille, et qu'il ne pouvait la leur donner à tous deux; mais que celui qui, le lendemain matin, lui enverrait le premier des présens, obtiendrait sa fille. L'esprit *Son-tinh* lui ayant, le jour suivant, envoyé le premier un grand nombre de présens, épousa la fille du roi. Mais quand il voulut l'amener dans sa montagne, l'autre esprit qui présidait à l'eau, *Thuy-tinh* excita

une tempête, et voulut lui couper le chemin par la pluie et le vent. Depuis cette époque, il y a toujours eu chaque année un combat entr'eux. Cet esprit de la montagne, ou *Son-tinh*, a fait beaucoup de choses admirables. Le roi *Li-anh-tou*, surnommé *Chinh-lao*, la sixième année de son règne, de J. C. 1170, lui éleva un temple qui s'appelle *Tan-vien*, et se trouve dans la province occidentale. L'esprit en prend le nom de *Tan vien-son-than*.

Vua trem, d'abord nommé *Li-ou-trao*, naquit dans le territoire de *Tu-liem*, de la province occidentale, et florissait du tems du roi *An-duong* qui régnait en même tems que l'empereur *Tan-thi-hoang*; on dit que sa taille était de vingt-trois coudées. Lorsqu'il était encore jeune, il fut frappé par un officier, pour s'être mal acquitté d'un emploi public. Il se retira près de cet empereur, et remplit sous lui la charge de *Tu-le-hien-uy*. Il fut envoyé par ce prince pour garder le pays de *Lam-dao* contre les ennemis du royaume, les *Hung-no*, qui le craignaient beaucoup; et, ayant rempli sa mission, il revint fort âgé dans son pays, et y finit ses jours. Ensuite, les mêmes ennemis venant souvent ravager les contrées du royaume qui leur étaient limitrophes, l'empereur fit couler en airain la statue de *Li-ou-trao* d'une grandeur étonnante, dans le ventre de laquelle il fit cacher trente hommes, et la fit mettre près de la porte de la ville impériale. Les ennemis voyant cette statue que les hommes cachés en dedans faisaient mouvoir en la frappant, et croyant que *Li-ou-trao*

y était renfermé, furent saisis de frayeur et n'osèrent plus par la suite faire des invasions ni venir piller dans le pays. Plusieurs siècles après, sous le règne de l'empereur *Dang-duc-tou*, au commencement du neuvième siècle de J. C., l'officier *Trieu-xuong* éleva un temple à *Li-ou-trao* pour lui offrir des sacrifices. Ce temple fut réparé, soixante ans après, par l'officier *Cao-bien* et *Cao-vuong*, sous le règne de *Dang l' tou*, et on lui éleva une statue de bois, à cause du secours qu'il avait donné contre le rebelle *Nam-chieu*, qu'il mit hors de combat. Ce temple existe encore dans la ville de *Thuy-huong*, du territoire de *Tu-liem*. Tout cela se lit dans l'histoire *Dai-viet*, dont les auteurs ont dû examiner quelle foi l'on peut avoir aux vingt-trois coudées de la taille de *Li-ou-trao*, qui équivalent à la hauteur de six hommes, ainsi qu'à sa statue dont le ventre pouvait contenir trente hommes. Au reste, d'autres racontent différemment l'histoire ou la fable de *Vua-trem*, et disent que l'empereur *Thi-hoang*, ayant guerre avec les habitans du royaume de *Hung-no*, demanda au roi *An-duong* de lui envoyer *Li-ou-trao* qu'il avait connu lorsqu'il était venu en ambassade pour lui apporter le tribut. Le roi *An-duong* répondit qu'il était déjà mort; mais l'empereur lui ayant ordonné de lui faire passer les os du mort, le roi *An-duong* craignit que son mensonge ne lui attirât quelque malheur; il le fit donc tuer sur-le-champ, et envoya ses os à l'empereur. C'est ainsi qu'on le lit dans le livre *Thoat thien vinh su*; mais on ne trouve

rien de semblable dans les livres de l'histoire *Dai-viet*.

On accorde encore une grande estime à *Bua-bach-ma*, général de la milice; son nom propre était *Ma-vien*. Il fit la guerre pour l'empereur *Han-quang-bu*, et fut envoyé par lui avec des troupes dans ce royaume qui était alors une province nommée *Giao-chu*. Il y vainquit une femme nommée *Trung*, qui avait chassé le lieutenant de l'empereur, et prétendait à la royauté. On l'appelait, à cause de cela, *Trung-buong*. Nous en avons parlé dans notre préface de la chronologie annamitique. Le général *Ma-vien* fit élever, en signe de sa victoire, une grande colonne d'airain, et fit graver dessus ces caractères : *Dou tra chiet giao chu duyet*, dont le sens est : *Quand la colonne d'airain sera brisée, la province sera perdue, ou l'empereur la perdra*. Cela se passa la 19ᵉ année de l'empereur *Han-quang-bu*, dix ans après la mort de J. C., et on le trouve raconté dans l'histoire *Dai-viet*, à l'endroit où il est parlé de *Touc-dou-hun*. Il vint ensuite retrouver l'empereur et mourut. L'héroïne dont nous venons de parler, en mémoire de son courage et des services qu'il avait rendus à son pays, lui fit élever un temple dans le territoire de *Phuc-loc*, de la province de *Thanh-hoa*, pour lui offrir des sacrifices; et c'est ainsi que son culte a commencé chez les Annamites. Mais il a encore un autre temple qui a depuis long-temps été élevé en son honneur dans la capitale, et que, de son nom, on a coutume d'appeler *Bua-bach-ma*. Le peuple le visite, surtout le 1ᵉʳ et le 15ᵉ jour de chaque mois.

Il faut joindre aux précédens une femme très-célèbre, nommée *Ba-chua-lieu-hanh*, qui naquit dans le territoire de *Thïen-ban*, dans la province du midi. On rapporte qu'un jour qu'elle avait chanté beaucoup de chansons impudiques et déshonnêtes, elle fut tuée par quelques jaloux et jetée dans un fleuve. Le démon prit ensuite sa figure et son nom, et introduisit et établit son culte dans plusieurs provinces. On l'adore surtout dans le lieu nommé *Cua-toan*, du territoire de *Quinh-luu*, dans la province *Nghe-an* où elle a un temple ou *Mieu*, desservi par deux jeunes filles. Quand une d'elles se retire, elle est remplacée par une autre. Ces jeunes filles sont choisies parmi celles du canton par *Ba-chuà-lieu-hanh* elle-même ou par le démon en son nom; et celle qui est élue est désignée par l'une de ses deux desservantes ou prêtresses, qu'elle ou le démon inspirent dans son choix. On donne à celle qui se retire une petite somme d'argent pour vivre.

L'esprit tutélaire de la ville de *Ke-sat*, de la province orientale, était autrefois la fille d'un officier militaire, qui, avant de partir pour la guerre, avait fait vœu de la sacrifier à l'idole, s'il était vainqueur. Ayant remporté la victoire, et passant devant le temple de l'idole, comme il ne voulait pas sacrifier sa fille, ainsi qu'il en avait fait le vœu, sa barque s'arrêta par la puissance du démon, et il lui fut impossible de passer outre, jusqu'à ce qu'il eût noyé sa fille en l'honneur de l'idole. Les habitans de la ville de *Ke-sat* la prirent donc et l'honorèrent comme leur esprit

tutélaire; et le démon fit là beaucoup de choses surnaturelles. Aussi les payens eurent-ils une grande vénération pour cette jeune fille ou pour son esprit, jusqu'au moment où les chrétiens renversèrent son temple; ce qui devint par la suite un grand sujet de brouilleries entre les chrétiens et les payens, et l'occasion de beaucoup de dépenses.

Il y a encore un grand nombre d'esprits tutélaires en différens endroits, tels que *Vua-bach-ma*, *Vua-can*, *Vua-bach hac*, *Vua-Me-he*, *Chua Tri*, *Chua Que*, etc. Le premier d'entr'eux, *Vua-bach-ma*, est le patron de la ville royale ou de *Ke-cho*, où il a un temple avec une place assez grande, que le peuple fréquente principalement le 1er et le 15e jour du mois.

De Tien-su, Tho-cou, Vua-bep, et autres que le peuple adore.

Tous les artisans et les marchands adorent le premier maître ou l'inventeur de leur métier ou de leur commerce qu'ils nomment *Tien-su*. Ils ont dans leurs maisons un endroit déterminé qui lui tient lieu d'autel, où ils gardent son image peinte sur du papier sous la figure d'un vieillard. Ils la renouvellent au commencement de chaque année, et offrent devant elle des mets et brûlent des parfums les trois premiers jours. Ils l'adorent et l'invoquent fort souvent, surtout quand ils entreprennent quelque affaire, et alors ils font une offrande de mets pour qu'elle tourne à bien. Ils répètent aussi cette oblation toutes les fois qu'ils vont assister à un festin. Les artisans et les marchands qui forment corps, se rassemblent, une fois l'année, dans

un lieu public, et font une oblation solennelle à leur maître. Je ne crois pas qu'on doive assigner au culte du *Tien-su* d'autre origine que l'usage où sont les Chinois d'adorer non-seulement leurs pères et leurs parens après leur mort, mais encore leurs maîtres et surtout les anciens. C'est pour cette raison que les lettrés adorent leur Confucius comme le premier ou le principal de ceux qui leur ont transmis leur doctrine, et que les magiciens révèrent leur *Lao-tse* comme le premier ou le principal qui leur a appris l'art des enchantemens. Par une raison semblable, tous les artisans et les marchands adorent leur premier maître, celui qui a inventé et enseigné la profession qu'ils exercent.

Les gens du peuple adorent en outre l'esprit *Tho-cou*, c'est-à-dire, celui qui préside à la terre ou au lieu dans lequel ils habitent; ce culte est venu de ce qu'il y avait autrefois en Chine un tigre très-féroce qui tuait un grand nombre de voyageurs; personne n'osait sortir de peur d'être dévoré. C'est pourquoi l'empereur fit publier un édit et promit une récompense à celui qui le tuerait. Cinq frères de la famille de *Le* attaquèrent le tigre et le tuèrent. En conséquence, l'empereur, outre d'autres récompenses, les proclama magistrats et protecteurs des cinq parties de son royaume, et ainsi le peuple commença à les adorer et à les invoquer sous le nom de *Tho-cou*.

Le peuple adore aussi un autre esprit appelé *Tho-chu*, c'est-à-dire, le seigneur du lieu où ils habitent. L'origine de ce culte vient, à ce qu'on raconte, de

ce que, sous le gouvernement de la famille *Tan* qui commença à régner l'an de J. C. 265, un homme pauvre et de basse extraction nommé *Fuong-chat* était allé ramasser du bois. Il trouva quelques démons qui jouaient aux échecs, et s'assit par curiosité pour les voir jouer. Pendant ce tems, il arriva, par la ruse du démon, que sa faux qui était de fer fut rongée des vers, et lui-même devint tout autre, son visage étant défiguré par la maigreur; tellement que quand il revint chez lui, il ne fut pas reconnu des siens, et que sa femme ne voulut pas le recevoir, quoiqu'il lui assurât qu'il était le maître du lieu et du logis, et il put à peine obtenir d'elle qu'elle lui construisît une hutte ou cabane dans un coin du jardin, où il habita depuis et où il mourut. On reconnut alors qu'il était bien effectivement le maître de la maison, et ainsi il commença à être adoré, et, bientôt après, il fut déclaré officier du titre de *Thai-giam*.

Les femmes révèrent particulièrement aussi *Vua-bep*, l'esprit roi de la cuisine, dont on raconte l'origine de la manière suivante : un homme nommé *Trao-cao* eut une dispute avec sa femme qui s'appelait *Thi-nhi*, au sujet des biens qu'ils avaient amassés, chacun des deux époux les attribuant à son industrie. Le mari en vint à frapper sa femme, qui, remplie d'indignation, abandonna tous ses biens à son mari, se coupa les cheveux, et s'en alla habiter sur un pont, au confluent de trois rivières. Un homme nommé *Pham-lang* étant venu la trouver là, la prit pour femme, et, dans la suite, amassa beaucoup de

richesses. Le premier mari éprouva des malheurs et des accidens qui le réduisirent à la pauvreté la plus absolue, et le hasard fit qu'il vint demander des alimens auprès de son ancienne femme sans la reconnaître. Pour elle, elle le reconnut bien, et lui ayant, en l'absence de son mari, fait quelques questions sur les événemens qui lui étaient arrivés, elle eut pitié de lui, et lui apporta de quoi boire et de quoi manger en telle quantité que, bien repu et presque ivre, il se coucha et s'endormit. La femme, craignant alors d'être surprise par le retour de son mari, fit porter le dormeur par ses domestiques sur un tas de paille, et l'en fit couvrir, pour qu'il pût s'en aller lorsqu'il se réveillerait. Mais *Pham-lang* étant revenu de la chasse avec un cerf, mit le feu au tas de paille pour faire griller son cerf. *Trao-cao* fut étouffé dans ce feu, et *Thi-nhi*, touchée de compassion, se jeta aussi dans les flammes, et y périt. A cette vue *Pham-lang* désespéré du malheur de sa femme, sauta aussi dans le feu et mourut. La populace aveugle en prit occasion d'adorer ces trois personnes qui avaient péri dans les flammes, sous le nom de *Roi de la cuisine*, *Vua bep hai ou mot ba*, et l'on dit que les trois briques qu'on met sous la chaudière pour faire cuire les alimens, représentent *Trao-cao*, *Pham-lang* et *Thi-nhi*. Une quatrième brique qu'on place sur le feu recouvert de cendres, passe pour la représentation d'une servante de ces époux, nommée *Con-doi*. C'est pourquoi, le premier jour de chaque année, on suspend dans la cuisine une feuille de papier nouvellement achetée,

où la figure de ces quatre personnes est peinte; on lui fait, les trois premiers jours, l'offrande d'une table couverte de mets; on brûle des parfums, et on leur demande leur secours pour que les alimens de la famille soient bien cuits et bien assaisonnés pendant l'année, et autres choses du même genre. C'est encore une coutume particulière, que la jeune mariée, nouvellement entrée dans la maison de son mari, aille adorer *Vua-bep*, et lui demande de l'aider dans ce qui est relatif à la cuisine.

Indépendamment de ces esprits, les femmes en adorent d'autres dans différens endroits où il y a des monticules de terre ou des arbres d'une grandeur remarquable, tels que ceux qu'on appelle *Kay-da*. Elles ont coutume d'invoquer, en passant, *Ou-dou*, c'est-à-dire, le *Seigneur du monticule* ou l'*Esprit qui y domine*, et de faire vœu, s'il leur prête son secours pour faire de bons marchés, d'ajouter, à leur retour, quelques mottes de terre pour augmenter le tertre, ou d'y poser quelques livres de papier doré ou argenté, ou des couronnes de fleurs, ou des bâtons d'odeurs; ce qu'elles font, en revenant du marché, pour s'acquitter de leur vœu. C'est pourquoi l'on y voit un grand nombre de mottes de terre entassées. Souvent aussi l'on élève sur ces monticules une petite hutte et l'on y place une petite statue en l'honneur de l'esprit qui y domine. On a coutume aussi d'invoquer pour ses affaires ou son salut, en passant devant ces arbres dont je viens de parler, *Ba-nang*, esprit qu'ils croient y être contenu, et qu'ils supposent du sexe

féminin. On suspend en son honneur, aux branches de l'arbre, des couronnes de fleurs et des paquets de papier doré et argenté. On jette au pied de petits vases de gypse et des bâtons d'odeurs.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Transactions of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland, Vol. I, part. 1. London, 1824, 4°.

Le premier volume des transactions de la Société Asiatique de Londres a paru, riche de science et de faits, et digne des noms augustes sous la protection desquels il est placé. Presque tous les mémoires qu'il contient sont consacrés à l'Inde, et ce n'est certainement pas à nous de nous en plaindre. L'abondance de ces richesses, au contraire, doit d'autant plus satisfaire ceux qui, sur le continent, s'occupent de cette intéressante partie de l'Asie, qu'ils sont, la plupart, dans l'impossibilité d'aller rectifier, par l'examen des lieux, ce que les résultats de leurs études peuvent avoir d'inexact et d'incomplet. Quelque consciencieuses, en effet, que puissent être leurs recherches, elles doivent toujours manquer de ce sentiment profond de la réalité, qui anime les travaux de celui qui peut dire : J'ai vu. Aussi, est-ce pour eux une bonne fortune, quand des hommes comme les Colebrooke et

les Malcolm rapportent en Europe les inspirations qu'éveille la vue des lieux, fécondées et soutenues par l'érudition et la philosophie. Mais une partie des travaux de ces savans échappe par cela même aux éloges de ceux qui sont condamnés à ne connaître l'Inde que dans les livres. Il faudrait avoir parcouru avec eux les contrées qu'ils décrivent, pour apprécier dignement l'exactitude et la vérité qu'ils mettent dans leurs tableaux. Aussi, notre attention s'est-elle spécialement portée sur deux mémoires, qui, pour être compris, n'exigent pas ces connaissances locales que les Anglais peuvent seuls posséder complétement. D'ailleurs, les matières qui en font le sujet, et le nom de leur auteur suffiraient presque pour justifier notre choix. Ce sont les mémoires nº II et VII de M. H. T. Colebrooke, intitulés : *On the philosophy of the Hindous*. Nous nous contenterons de donner les titres des autres.

Nº V. *Memoir on Sirmor, by cap. G. R. Blane.*

VI. *Essay on the Bhills, by Maj. Gen. sir John Malcolm.*

VIII. *Account of the Banyan tree or* Ficus Indica *as found in the ancient Greek and Roman authors, by G. H. Noedhen.*

IX. *Translation of a samskrit inscription relative to the last Hindu monarch of Dehli, and comments thereon, by cap. J. Tod.*

Ce dernier mémoire est fort intéressant; c'est le travail d'un homme profondément instruit en histoire. Sous un titre modeste, il contient des détails curieux

sur cette race belliqueuse et poétique des Rajepouts, chevaleresque comme les guerriers du moyen âge, et comme eux célébrée par les chants des Bardes. Chose remarquable! tandis que, d'un côté, la puissance musulmane résistait à peine aux vives attaques de l'Occident, aggresseur à l'autre bout de l'Asie, le mahométisme ravageait l'Inde, et, moins heureux quoique aussi braves que les chrétiens, les descendans des *Pândavas* tombaient, après une lutte sanglante, sans espoir de se relever jamais (1). Sur le mémoire de M. Noedhen, nous ferons remarquer que c'est une heureuse idée d'avoir recueilli les témoignages de l'antiquité classique sur l'arbre important nommé *Ficus Indica*. Ce travail, fait avec autant de conscience que d'érudition, donne l'espoir que l'auteur continuera de relever les documens que nous ont conservés les auteurs anciens sur l'histoire naturelle et la philosophie de l'Inde. M. de Schlegel, qui a conçu cette idée, l'a déjà réalisée très-heureusement dans son histoire de l'éléphant, et surtout dans le curieux article intitulé *Sphinx*. Ce serait certainement un travail important et dont les résultats pourraient être immenses, que celui qui offrirait l'examen critique des connaissances de l'antiquité, sur cette terre de haute civilisation, qui, avec l'Égypte, se partageait les respects de ses sages.

---

(1) Le dernier roi de Dehli prétendait descendre de l'antique race des *Pândavas*, célébrée par le *Mahâbhârata*. Il régnait vers 1160 et [illegible] de notre ère.

Depuis que l'illustre directeur de la Société Royale de Londres, M. Colebrooke, s'est consacré à faire connaître l'Inde, peu de morceaux plus remarquables ont honoré sa plume, que les mémoires qui vont nous occuper. Après l'*Amaracocha*, l'*Algebra of the Hindus*, les nombreuses dissertations qui enrichissent la collection de Calcutta, et surtout les mémoires profonds sur les Vedas, le *Prakrit*, etc., il était permis de croire que M. Colebrooke avait payé sa dette à la science. Aujourd'hui, il offre au public le résultat d'études philosophiques très-étendues sur des ouvrages dont l'obscurité surpasse peut-être ce qu'il y a de plus difficile en aucune langue. Il est presque impossible d'analyser des mémoires aussi pleins que ceux de M. Colebrooke; tant de faits et tant de vues ne se laissent pas aisément resserrer dans les bornes d'un article. Nous tâcherons cependant d'exposer avec fidélité au moins la marche de l'auteur et les plus saillans de ses résultats. Nous n'avons pas besoin d'avertir qu'il n'y aura de nous, dans cet article, que l'expression de l'admiration et du respect qu'on doit à la science et au caractère de l'auteur.

Les Indiens ont plusieurs systèmes de philosophie dont les uns sont orthodoxes, c'est-à-dire, qu'ils n'attaquent ni la théologie, ni la métaphysique des Vedas, et les autres non orthodoxes. Dans la première classe sont les deux *mîmânsa*, nommés l'un *poûrva*, et attribué à *Jaimini*; l'autre *outtara*, ou plus ordinairement *vedânta*, attribué à *Vyâsa*. Le *poûrva* s'occupe principalement de l'interprétation des Vedas; l'*out-*

tara en déduit une doctrine philosophique dont le dernier terme est la négation du monde extérieur.

Parmi les systèmes qui ne sont pas purement orthodoxes, on compte le *nyâya*, attribué à *Gotama*. Il traite de l'art de raisonner, et représente assez bien l'école d'Aristote. A ce système s'en rattache un autre qui en est la seconde partie. C'est le *vaishechika*, attribué à *Kanâda*. Comme Démocrite, il soutient la théorie des atomes (1). Une troisième doctrine, en partie orthodoxe, en partie hétérodoxe, est le *sânkhya*, qui se subdivise en deux parties : la première se nomme proprement *sânkhia* ; elle est attribuée à *Kapila* ; la seconde se nomme *yoga*, et reconnaît pour fondateur *Patanjali*. Le premier mémoire de M. Colebrooke est consacré à l'exposition de cette doctrine ; il a préféré commencer par elle, à cause de l'analogie qu'elle offre avec les opinions des *Jaïnas* et des *Bouddhistes*.

M. Colebrooke explique d'abord ce qu'il faut entendre par le mot même de *sânkhya*. On a faussement conclu de l'étymologie du mot (*sankhyâ*, *nombre*) que ce système avait de l'analogie avec celui de Pythagore. Mais il peut signifier aussi *raisonnement*, *examen*, et c'est dans ce sens qu'un auteur

(1) Démocrite vivait entre 469 et 361 avant notre ère. Diogène Laërce (l. 9, § 41), Clément d'Alexandrie (Strom. l. 1, p. 303), et Hesychius de Milet, nous apprennent qu'il avait voyagé en Egypte, en Perse et dans l'Inde. Diogène Laërce entre autres dit : Τοῖς τε γυμνοσοφισταῖς φασί τινας σύμμιξαι αὐτὸν ἐν Ἰνδίᾳ.

indien dit, des philosophes *sánkhya* : « Ils exercent » leur jugement (*sankhyá*), et discutent sur la na» ture et les vingt-quatre autres principes; aussi, » sont-ils appelés *sánkhya*; » ce que l'on pourrait très-bien traduire par *raisonneurs*, ou philosophes de la *raison*.

Le fondateur présumé de cette secte est *Kapila*, sur lequel il est difficile de rien dire de certain. Les sens divers que l'on peut donner à son nom, expliquent, selon M. Colebrooke, la multiplicité des légendes qui enveloppent et obscurcissent son histoire. Peut-être même n'est-ce qu'un personnage mythologique, auquel le véritable auteur de la doctrine aura cru prudent d'attribuer ses idées.

Elles sont au reste consignées dans un livre de *Soûtras* ou aphorismes, attribué à Kapila lui-même, et commenté par *Vijnána-Bhikxou*, dont l'ouvrage est intitulé *Kapila-báchya*. Mais le meilleur texte où l'on doive puiser les principes de cette philosophie est le *káriká*, par *Ishwara-krishna*. M. Colebrooke cite encore plusieurs traités ou commentaires qu'il a consultés pour son travail, et donne des détails sur la deuxième branche de cette doctrine nommée *yôga-shástra*; elle est attribuée à *Patanjali*, personnage mythologique, et grammairien inspiré. Deux commentaires sur cette doctrine sont attribués, l'un à *Vedavyása*, fondateur du *vedánta*, l'autre à *Bhoja-rája*, roi de *Dhará*. L'école de *Patanjali*, qui reconnaît l'existence de Dieu, est nommée déiste, *seshwara-sánkhya* (*sánkhya cum Deo*); celle de *Kapila*

s'appelle athée, *nir-ishwara-sánkhya* (*sánkhya sine Deo*) (1). Une troisième école nommée *Pauránika-sánkhya* est développée dans les Pourânas appelés *Matsya*, *Koúrma*, et *Vichnou*, qui, tous, contiennent des légendes relatives aux diverses incarnations de ce dieu. Peut-être même est-ce ce système qui domine dans la cosmogonie de *Manou* (Lect. I, sl. 14—19). Suivant cette doctrine, le monde n'est qu'une illusion sans réalité.

Le but commun de toutes les écoles *sánkya*, comme des autres sectes philosophiques de l'Inde, est le souverain bien. Le souverain bien, c'est l'absence de la douleur, en d'autres termes, l'état de l'ame débarrassée des obstacles qu'élève autour d'elle le monde extérieur. Or, dans la doctrine *sánkya*, le seul moyen d'atteindre le souverain bien, c'est la science, qui consiste dans la distinction exacte des principes du monde externe et du monde interne. En effet, les moyens qu'enseigne la révélation, comme les autres moyens temporels, sont insuffisans; car ils sont impurs : ici, par révélation, le philosophe entend, non les dogmes de la croyance indienne, mais l'ensemble des pratiques religieuses recommandées par les Védas. Ils sont impurs, reprend un scholiaste, parce qu'ils recommandent le meurtre des animaux. Car, si un précepte particulier a dit : « Tue la victime consacrée »; une

(1) Ceci explique cet énoncé si obscur du Catalogue des manuscrits samsk. « Le *Sánkhya* est double, la partie avec *Iswara*, la partie » sans *Iswara*, etc.» V. p. 78, No 102.

loi générale ordonne : « Ne fais de mal à aucun être vivant. »

Or, on parvient à la science par trois moyens; en d'autres termes, à part l'intuition qui n'appartient qu'aux êtres supérieurs, il y a trois sources de la certitude ; la perception, la déduction, et l'affirmation. La déduction est de trois sortes : 1° on déduit un effet d'une cause ; 2° une cause d'un effet ; 3° la déduction se fait de quelque circonstance accessoire, ou d'un rapport autre que celui de cause et d'effet. Par affirmation, on entend la simple énonciation d'un fait, ou la tradition, ou encore la révélation, qui, en ce dernier sens, n'embrasse que la révélation des livres sacrés appelés *Védas*. Ces trois manières de connaître s'exercent de la façon suivante : les objets sensibles sont connus par la perception ; ceux qui ne le sont pas, par la déduction ; ceux qui ne sont saisissables ni au sens ni au raisonnement, par la révélation.

De ces trois moyens réunis dérive la science, c'est-à-dire la connaissance distincte des principes qui, dans le système *sânkhya*, sont au nombre de vingt-cinq ; ce sont :

1° La nature, *Prakriti* ou *moûla-prakriti*, la matière ; dans la cosmogonie des Pourânas, *Mâyâ* ou l'illusion ; dans la mythologie, *Brâhmî* ou l'énergie de *Brahmâ*. C'est la substance première, indestructible, indivisible, que l'on conclut de ses effets, qui produit et n'est pas produite ;

2° L'intelligence, *Bouddhi* ou *mahat*; en mythologie

c'est la trinité, de laquelle le *Matsya-pourâna* dit : C'est une personne et trois dieux : *ekâ moûrtis trayo devâh* ;

3° La conscience, *Ahankâra*, le *moi* ; elle procède du principe intelligent, et donne naissance aux suivans ;

4°—8° Les cinq atomes subtils nommés *Tanmâtra*, que les sens grossiers de l'homme ne peuvent saisir ; ils produisent les cinq élémens qu'on verra plus bas ;

9°—19° Les onze organes des sens. Dix sont externes, savoir, cinq pour la sensation, et cinq pour l'action ; le onzième, *manas* ou l'esprit, est interne : il est à la fois passif et actif. Les cinq instrumens de la sensation sont l'œil, l'oreille, le nez, la langue et la peau. Les cinq instrumens de l'action sont l'organe vocal, les mains, les pieds, les voies excrétoires, et les organes de la génération. Ces onze organes, avec l'intelligence et la conscience, constituent l'ensemble des treize instrumens à l'aide desquels s'accomplit le fait de connaître. Le sens externe perçoit, le sens interne examine, la conscience s'interpose, et fait à elle-même l'application de la sensation, l'intelligence décide, et l'organe extérieur exécute.

20°—24° Les cinq élémens dérivés des cinq particules élémentaires nommées plus haut. Ce sont l'*âkâsha* ou l'éther subtil qui remplit l'espace, l'air, le feu, l'eau et la terre ;

25° L'ame, appelée *Pouroucha*, *poumas*, *âtman* ; les deux premiers mots veulent exactement dire le

mâle; elle est multiple, individuelle, éternelle, inaltérable, immatérielle.

M. Colebrooke expose ensuite avec une grande lucidité le système de la double création immatérielle et matérielle, puis l'énumération des obstacles qui arrêtent la science, tels que le mal, l'erreur, la passion, et l'examen des trois qualités ou *gouna*, *satwa* la vertu, *rajas* la passion, *tamas* l'obscurité, qualités auxquelles tous les êtres participent à un plus ou moins haut degré. Il examine ensuite une opinion particulière à l'école de *Patanjali*, qui attribue à l'accomplissement de certaines pratiques bizarres la vertu de donner à l'homme un pouvoir surnaturel (*vibhoûti*). M. Colebrooke y reconnaît le germe d'une croyance à la magie, avec d'autant plus de raison, que les *yoguis*, parvenus à ce pouvoir, sont toujours, dans les drames populaires, représentés comme des sorciers.

Quant à l'existence de Dieu, les deux écoles *sánkhya* diffèrent, ainsi que nous l'avons dit plus haut. *Patanjali* reconnaît un dieu (*Ishwara*), distinct de toutes les autres ames, insensible aux maux qui les atteignent, comme aux conséquences des bonnes et des mauvaises actions; il est la toute science, et n'est limité ni par le tems ni par l'espace. *Kapila*, au contraire, nie l'existence d'un être infini, dont la volonté gouverne le monde. Pour lui, la cause unique de laquelle tout sort par des développemens successifs, c'est la nature, le premier des principes, qui créé par le mélange des trois qualités, et dans lequel

les êtres retournent s'absorber à la fin des tems. Telle est la différence essentielle et caractéristique de ces deux écoles. Dans les autres matières, elles ne diffèrent pas, quant au fond de la doctrine, mais seulement par le plus ou moins haut degré d'importance qu'elles attachent aux pratiques extérieures. *Patanjali* donne plus à la dévotion et à la forme, *Kapila*, à la recherche des principes et au raisonnement; l'un est plus mystique, l'autre plus philosophe, quelqu'inadmissibles que soient souvent ses conclusions.

Pour compléter cette analyse, il nous faudrait suivre M. Colebrooke dans l'exposition de plusieurs opinions de détail, qui sont professées par cette école; telles que : Rien n'est produit de rien, par cette raison que *effectus est eductus potius quàm productus*; qu'il y a une cause générale des phénomènes qui se passent sous nos yeux, mais que cette cause est égale à son effet, c'est-à-dire qu'elle ne va pas au-delà; que l'ame est individuelle, et qu'il n'y en a pas une seule pour tous les corps, comme disent les panthéistes; autrement, à la naissance d'un individu, tous naîtraient, comme à sa mort tous devraient mourir, etc. Partout il faudrait admirer et l'art avec lequel ces idées si obscures sont exposées, et comment, à travers le style figuré et énigmatique des Indiens, M. Colebrooke a pu arriver à dégager l'idée philosophique qui y est contenue. La manière des écrivains originaux offre en effet à l'Européen des difficultés de plus d'un genre. Les philosophes indiens, comme s'ils ne pouvaient échapper aux influences poétiques de

leur climat, traitent les questions de la métaphysique la plus abstraite par similitudes et métaphores, et empruntent aux objets de la nature des comparaisons plus ou moins inexactes qu'ils donnent pour des raisonnemens. C'est même un caractère de leurs ouvrages qui nous semble très-bien rendu par le mémoire de M. Colebrooke; où des morceaux brillans traduits avec une grande fidélité, se mêlent à ce qui n'est que de simple exposition, et donnent à l'ensemble de son travail une expression frappante de vérité locale. Après ce jugement sur ce bel ouvrage, on nous pardonnera de ne pas encore examiner à fond la doctrine qu'il expose. Il y aurait de la présomption à vouloir entreprendre ce que M. Colebrooke a sans doute cru prématuré de faire. Toutefois, quelqu'impartialité qu'il ait mise dans son exposé, il n'a pu s'empêcher d'appeler erronées quelques-unes des opinions de cette école, et, dans ce nombre, il serait trop indulgent de ne pas mettre l'athéisme de Kapila et de ses disciples. Quant à la morale, la manière dont ce philosophe la traite, et la place qu'il lui donne dans son système méritent d'être examinées. Pour *Kapila*, le mal c'est l'obstacle; et par là il entend, non pas en général ce qui arrête ici-bas le développement de notre nature et de ses tendances diverses, mais seulement ce qui empêche la science. Aussi, pour lui, le plus grand des maux est-il l'erreur; la folie et la passion sont aussi des maux, parce qu'elles troublent l'esprit et l'empêchent d'atteindre la vérité. La morale, dans ce système, n'a donc qu'une place

secondaire; ou, à vrai dire, il n'y a pas de morale; car le but de l'homme, dans cette vie, n'étant pas la vertu, mais la science, tous ses devoirs se résument dans l'unique obligation de connaître.

Le second mémoire de M. Colebrooke roule sur la philosophie *nyâya*. Nous regrettons que les bornes de cet article nous empêchent d'en rendre un compte détaillé. On y verrait quelle étonnante analogie présente cette doctrine avec la philosophie d'Aristote. Ce sont les raisonnemens syllogistiques et les catégories du philosophe grec. Ce système, double comme le *sánkhya*, renferme une partie, qui, sous le nom de *vaishechika*, traite particulièrement des objets physiques, et expose une théorie de la création par les atomes, semblable de tout point à celle d'Épicure et de Lucrèce. *Kanâda*, le fondateur supposé de cette école, possède en physique des idées fort remarquables; il croit, entre autres choses, que le son se propage par ondulations, et que les parties de l'air, poussées successivement l'une par l'autre, communiquent ainsi l'ébranlement qu'elles ont reçu, à l'organe de l'ouïe (voy. Part. II, pag. 109). Ce mémoire offre encore un autre intérêt: c'est qu'il contient la réfutation ou l'examen de plusieurs opinions attribuées aux *Jainas* et aux *Bouddhistes*. Une remarque de M. Colebrooke, qui prouve la singulière aptitude des Brahmanes pour les recherches philosophiques de tout genre, c'est que, de tous les systèmes qu'ils nous ont transmis, celui qui a été le plus souvent développé est le système *nyâya* ou aristotélicien. Ce fait

est d'autant plus remarquable, que cette doctrine, ennemie du mysticisme, doit paraître, au premier coup-d'œil, incompatible avec la tendance bien connue du génie indien.

Un mémoire que nous aurions aussi voulu faire connaître autrement que par une simple annonce, est celui de sir John Malcolm sur les *Bhills*, peuplade sauvage qui habite les montagnes de *Kandeish*, *Malwa* et *Rajpoutana*. L'auteur donne sur ce peuple des détails dont l'intérêt est extrême sous le rapport de la connaissance de l'Inde ancienne et de l'Inde moderne (1). Le point de vue de sir Malcolm nous paraît très-élevé; il cherche à montrer tout ce que l'histoire primitive de l'Inde pourrait gagner à la connaissance exacte des usages et des mœurs des peuplades qui vivent proscrites dans les montagnes, et, en même tems, des castes inférieures que le mépris des Brahmanes retient aux derniers rangs de la hiérarchie politique. On ne peut, en effet, s'empêcher de croire avec l'auteur qu'elles ont dû conserver des restes précieux des croyances qui régnaient dans l'Inde avant l'établissement de la constitution religieuse dont *Manou* nous a laissé le code. Cette idée a le grand avantage de trouver son application, quelqu'opinion qu'on adopte d'ailleurs sur l'origine et le développement de l'organisation sociale de cette vieille contrée.

---

(1) M. Malcolm est l'auteur du grand ouvrage intitulé : *Memoir on central India*, dont M. de Sacy a donné une analyse si intéressante dans le *Journal des Savans*, cahier de février 1825.

Or, selon nous, toutes les hypothèses par lesquelles on tenterait de résoudre ce problème difficile, se réduisent aux deux suivantes : d'une part, on peut croire que la conquête seule a pu établir une constitution dans laquelle la victoire paraît avoir marqué les rangs, et alors on s'explique comment les Brahmanes ont proscrit ces tribus belliqueuses, qui n'ont pas voulu accepter, avec l'esclavage, une place dans leur hiérarchie systématique ; d'autre part, quand on pense au caractère superstitieux et timide des Indiens, il est permis de croire que le sacerdoce, avec tous les moyens d'influence que la religion et les lumières mettaient dans ses mains, n'aura pas eu beaucoup de peine à établir, d'une manière durable, son empire sur les autres classes de la société. Les rois et les guerriers auront sans doute protesté contre l'usurpation ; et, dans ce système, l'incarnation de *Vichnou* en *Parashou-Râma* (*Râma*, armé de la hache), témoignerait d'une ancienne lutte entre le pouvoir militaire et le pouvoir religieux. Mais le dieu finit par vaincre, et le pouvoir resta aux Brahmanes. Quoi qu'il en soit dans l'une et l'autre de ces hypothèses, les recherches que les Anglais sont en état de faire sur les peuplades qui sont restées en dehors de la hiérarchie brahmanique, doivent jeter un grand jour sur les tems antérieurs à l'établissement de ce système (1).

BURNOUF fils.

---

(1) Nous pourrions apporter en faveur de la première de ces hypothèses, des raisons d'un certain poids, et jusqu'à un certain point des

Controversial tracts on Christianity and Mohammedanism, by the late rev. Henry Martyn, *and some of the most eminent writers of Persia, translated and explained; to which is appended an additional tract on the same question; and, in a preface, some Account given of a former controversy on this subject, with extracts from it; by the* S. Lee, A. M. *honorary member of Asiatic Society of Paris, and professor of arabic in the university of Cambridge, etc.*, with a portrait of M. Martyn. Cambridge, 1824. Price l. 1. 5. s. bds.

Comme, pour rendre un compte détaillé de l'ouvrage dont le titre précède, il faudrait nécessairement entrer dans des discussions théologiques qui pourraient paraître déplacées dans un journal du genre de celui-ci, nous sommes forcés de nous contenter de donner seulement une idée de cet important travail, qui fait le plus grand honneur au savant et laborieux M. le révérend Lee, l'un des orientalistes d'Europe les plus distingués. En le publiant, M. Lee a principalement eu en vue de faire connaître différens traités de controverse sur le christianisme et l'islamisme,

---

faits. On sait qu'outre le mot *jâti*, qui veut dire *classe*, les castes indiennes portent le nom de *varna*, ou *couleur*. Si les castes se distinguent par la couleur, quelle autre cause que la conquête aurait pu rapprocher l'une de l'autre, et soumettre au même système politique des races d'origine diverse ?

qui ont paru en Perse il y a quelques années. On doit ceux qui ont été écrits contre la religion musulmane, au feu révérend Henri Martyn, pieux missionnaire anglais, auteur de deux traductions du Nouveau-Testament, l'une en persan et l'autre en hindostani.

Deux siècles auparavant, une controverse du même genre eut lieu presque dans la même contrée, et le savant professeur de Cambridge en entretient le lecteur dans sa préface d'une manière détaillée. Un prêtre catholique nommé Jérôme Xavier, connu par une *Vie de Jésus-Christ*, et de *saint Pierre*, en persan (1), écrivit, en 1596, un ouvrage dans la même langue, pour prouver d'une part la vérité de la religion chrétienne et de l'autre la vanité de tous les autres cultes : il intitula cet écrit آینهٔ حق نما *le Miroir qui montre la vérité.* Après une préface de huit pages et une épître dédicatoire à l'empereur Djihanghir, de dix pages, l'auteur entre en matière ; il expose les dogmes fondamentaux de toutes les religions, dans tous les siècles et dans tous les pays ; c'est-à-dire l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame, les récompenses et les peines après la mort ; il examine ensuite les caractères de la vraie religion, et soutient qu'ils se trouvent dans la religion chrétienne ; il développe les dogmes particuliers de cette religion, et la défend contre les Musulmans, dont il attaque

(1) Ces deux ouvrages ont été publiés par Louis de Dieu, avec une traduction latine. On trouvera dans la préface de la *Vie de Jésus-Christ*, quelques particularités sur ce missionnaire.

ensuite le culte, et dont il réfute les opinions. Cet ouvrage est écrit en forme de dialogue entre le missionnaire et un docteur musulman; après en avoir donné, dans sa préface, une notice, la table des chapitres et des sections, et plusieurs extraits forts curieux, M. Lee passe à l'examen de la réponse qu'un Persan fort instruit, nommé Ahmed-ben-Zaïn-elabédin-el-Aloui, fit à l'ouvrage du père latin, en 1031 de l'hégire, 1621 de J.-C. D'après ce qu'il en cite, on voit que le docteur musulman possédait bien nos saintes Écritures, et qu'il en tire, contre les raisonnemens du P. Xavier, des argumens dont quelques-uns méritent d'être connus. L'analyse de cet ouvrage est suivie de la réfutation qu'a cru devoir en faire le savant professeur de Cambridge; vient ensuite un résumé de la réplique de Guadagnoli, à l'ouvrage précédent intitulé : *Apologia pro christianâ religione, quâ respondetur ad objectiones, Ahmed filii Zin-alabadin, Persæ Asphanensis*, etc., *Romæ*, 1631. Enfin M. Lee passe aux débats religieux qui ont eu lieu entre le révérend Martyn et des docteurs persans, controverse qui est le principal objet de cet ouvrage. Il suffira de dire ici qu'Henri Martyn, ayant demandé à un savant Musulman de lui faire connaître les preuves de la mission prophétique de Mahomet, ce docteur, nommé Mirza Ibrahim, écrivit un court traité en arabe sur ce sujet. Martyn composa en persan trois autres traités en réponse, et deux Musulmans, Mirza Mohammed Hamadani et Aga Acbar, répliquèrent ensuite au missionnaire anglais. Ce sont ces différens

traités pour et contre le christianisme que M. le révérend Lee a voulu faire connaître au public en les traduisant en anglais.

Celui de Mirza Ibrahim occupe seulement vingt-neuf pages; il a pour but de prouver la mission de Mahomet par les miracles qu'il a faits, et surtout par le seul dont le prophète arabe ait parlé, par le Coran, qui, selon les Musulmans, est le plus excellent des livres, et dont l'éloquence *spirituelle* prouve qu'il est émané de Dieu. La traduction de ce traité est suivie d'un appendix qui renferme un long morceau sur les prédictions et les miracles de Mahomet, avec le texte persan en regard, tiré du traité d'Aga Acbar, dont M. Lee a aussi parlé dans la préface et dans des notes, p. 22 et suiv., p. 37, 106 et suiv. Nous ne nous arrêterons pas aux réponses du révérend Martyn : il parle en bon chrétien, convaincu de la religion chrétienne et de la fausseté de la religion musulmane. Dans le premier traité, il soutient qu'on ne peut apporter aucune bonne raison pour prouver qu'il faut croire à la mission de Mahomet; dans le second il démontre pourquoi l'on ne doit pas y croire; dans le troisième il parle contre le système des sofis, et défend la vérité des cultes établis par Moïse et par Jésus-Christ.

La traduction de Mohammed Ruza, d'Hamadan, suit celle des traités de Martyn. Le docteur musulman entreprend d'établir la vérité de la mission de Mahomet, et de répondre aux argumens d'Henri Martyn. Ce travail est beaucoup plus long que les trois traités réunis du missionnaire anglais; car ils n'occupent que

quatre-vingts pages, et celui-ci en remplit deux cent quatre-vingt-dix. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est l'exposition des passages de la Bible, qui peuvent se rapporter à Mahomet : plusieurs sont déjà connus; mais notre auteur en rapporte d'autres qui le sont moins, et il leur donne une interprétation favorable à ses vues. Il entre aussi dans de longs détails sur une prophétie attribuée à un jeune enfant hébreu, nommé Nahman, dont parle Wolf dans sa *Bibliotheca heb.* t. I, p. 69. Dans le dernier chapitre de son traité, il répond à différentes objections du révérend Martyn, et il s'efforce d'appliquer à Mahomet plusieurs passages de l'Ancien-Testament, que le missionnaire anglais a, avec tous les chrétiens, considérés comme se rapportant à J.-C.

Comme ce dernier traité est resté sans réponse, M. le rév. Lee a voulu remplir cette lacune; et il l'a fait avec autant de zèle que de talent; traitant la question en résumé, il combat les principes adoptés par les controversistes musulmans touchant l'évidence religieuse, et en pose d'autres; il soutient victorieusement l'intégrité de nos saintes Écritures contre l'opinion des Musulmans; il établit, d'après la Bible, les moyens de reconnaître les vrais prophètes, et examine si, d'après ces *criteria*, Mahomet peut être considéré comme tel. Enfin, après avoir répondu à quelques assertions du docteur d'Hamadan, il trace, en terminant, quels sont, d'après l'Écriture, les devoirs de l'homme ici-bas, et la doctrine qu'il doit suivre. La manière dont M. Lee a traité ce sujet est extrêmement

satisfaisante ; il a joint à la logique du raisonnement la force des preuves, que son érudition et sa piété lui ont facilement fournies, et nous osons dire qu'il serait difficile de faire quelque chose de mieux en ce genre.

Nous devons ajouter qu'on trouve, dans le courant de l'ouvrage, plusieurs notes intéressantes du savant professeur de Cambridge. Une des plus curieuses est celle qui concerne les traditions du prophète, p. 74 et suiv. ; elle est tirée du *Kafi*, ouvrage qui jouit d'une grande autorité chez les Schiites, dont la secte est dominante en Perse. Une autre non moins remarquable est celle où M. Lee donne des vues nouvelles sur les sources d'où Mahomet a tiré ses connaissances bibliques. Il pense qu'il les a acquises dans son voyage en Syrie, et il en donne des preuves qu'on lira avec le plus grand intérêt.

Nous ne saurions finir sans engager les orientalistes et les personnes qui s'occupent de matières religieuses à lire l'ouvrage dont nous venons de parler, et surtout l'excellent résumé qui le termine.

GARCIN DE TASSY.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 Mars 1825.

M. Dulaurier (Édouard-Barthélemi), élève de l'École royale des Langues orientales, est admis au nombre des membres de la Société.

M. Nœhden, secrétaire de la Société royale Asiatique de Londres, écrit au Conseil en lui envoyant, au nom de cette Société, le premier fascicule du premier volume de ses Mémoires.

L'ouvrage sera déposé à la Bibliothèque ; on adressera à la Société Asiatique de Londres les remercîmens du Conseil, avec un exemplaire complet du *Journal Asiatique* et des divers ouvrages publiés par la Société.

M. de Boisserolles présente un spécimen du caractère dévanagari qu'il fait graver.

M. E. Coquebert de Montbret fait un rapport sur la Grammaire Hébraïque manuscrite, envoyée par M. Testard.

On annonce que la Grammaire Japonaise sera imprimée pour l'époque de la prochaine séance du Conseil, et que probablement le Recueil des Fables arméniennes de Vartan pourra l'être pour celle de la séance publique. On rend compte des moyens pris pour que la première

livraison de l'épisode samskrit de *Yadjnadatta*, puisse être prête à la même époque.

M. E. Coquebert de Montbret communique la traduction d'un chapitre d'*Ibn-Khaldoun*.

M. de Sacy lit deux extraits du même auteur, relatifs à la critique historique.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 7 Février.

Par M. Jomard, de la part de l'auteur, *Dictionnaire français-wolof et français-bambara*, suivi du Dictionnaire *wolof-français*, par M. J. Dard, 1 vol. in-8°., Paris, 1825. — Par M. Jomard. *Coup d'œil rapide sur les progrès et l'état actuel des découvertes dans l'intérieur de l'Afrique*. Brochure in-8°. — Par madame veuve Langlès. *Catalogue des livres et manuscrits de la bibliothèque de feu M. Langlès*. 1 vol. in-8°. — Par la Société de Géographie. Le premier volume de ses Mémoires, contenant le *Voyage de Marco-Polo*. 1 vol. in-4°. — Par M. Lee de Cambridge. *Controversial tracts on christiany and mohammedanism*, etc. 1 vol. in-8°. — Par M. Franz Bopp. La première livraison de sa *Grammaire samskrite*. 1 vol. in-4°. — Par M. Fræhn. Compte rendu dans l'*allg. litteratur Zeitung* de Jena, du *Catalogue des monnaies arabes du cabinet I. et R. de Milan*, feuilles réunies en une broch. in-4°. — Par M. Garcin de Tassy. *Ching-lou ming jin Wenta*. une brochure chinoise, in-8°. — Par M. le comte d'Hauterive. *Bulletins de la Grande-Armée pendant les années* 1805, 1806 *et* 1807 *en tiare*. 3 vol. in-4°.—Par le même. *Iconographie grecque par Visconti*. 3 vol. in-4°. avec 1 vol. de

planches, in-fol. — *Idem. Iconographie romaine par Visconti et Mongez.* 2 vol. in-4°., 2 vol. de planches in-fol. — Par M. Desmichels. *Tableau chronologique de l'histoire du moyen âge.* 1 vol. in-8°. — Par la Société Biblique de Paris. Nos 31 et 32 de son *Bulletin mensuel.*

Séance du 7 Mars.

Par son Exc. le Ministre des affaires étrangères. *Collection des Classiques latins de M. Lemaire.* 63 vol. in-8°. — Par la Société royale Asiatique de Londres. Le premier volume, première partie de ses *Mémoires.* 1 vol. in-4°. — Par M. Habicht, correspondant à Breslau. *Epistolæ quædam arabicæ*, etc. 1 vol. in-4°. rel. — Le même. *Les Mille et une Nuits en arabe*, première partie. 1 vol. in-18, Breslau, 1824. — Par M. Tholuck de Berlin. *Blüthensammlung aus der Morgenlandischen Mystik.* 1 vol. in-8°., 1825. — Par M. le baron de Sacy. *Eusebii Pamphili chronicon græco-armeno-latinum.* Venetiis, 1818, 2 vol. in-4°. — Par M. Gesenius. *Carmina Samaritana e codicibus Londinensibus et Gothanis.* Lipsiæ, 1824, in-4°. — Par M. Jullien de Paris. Divers opuscules extraits de la *Revue Encyclopédique*, et une *Notice sur Girodet, avec portrait.*

Examen d'une controverse au sujet de Grammaires grecques, publiées en Allemagne, en Angleterre et en France.

Une grave discussion s'est engagée entre deux hellénistes; l'un, M. Burnouf; l'autre M. Isambert, avocat au conseil. Le sujet était léger dans le principe, comme celui de presque tous les débats qui ne se compliquent que par l'a-

crimonie des contendans. — M. Burnouf a rendu compte dans le Journal Asiatique du *Système perfectionné des conjugaisons des verbes grecs*, par M *Frédéric* THIERSCH ; et dans une lumineuse analyse il a exprimé le chagrin qu'éprouve l'orientaliste de ne pas voir renverser, pour les langues de l'Inde, comme on l'a fait pour le grec, *cet échafaudage de conjugaisons différentes qui embrouille prodigieusement leurs grammaires, et de ne pas voir substituer à cette effrayante synthèse une simple et commode analyse.* — M. Burnouf avait le droit de louer M. Thiersch, puisque, auteur d'une grammaire grecque, dont la logique a perfectionné la syntaxe, il trouvait, dans les travaux de ce professeur allemand, un hommage rendu à la manière de conjuguer les verbes grecs, qu'il avait adoptée. — M. Burnouf ne s'était pas attribué l'invention de cette méthode qui fait, a-t-il dit (page 370), *depuis dix ans la base de l'enseignement dans les écoles françaises ;* mais il n'en avait pas signalé l'inventeur. — M. Isambert semble s'être affligé de cette omission, qui eût été assez indifférente, si M. Burnouf n'eût pas fixé à dix années l'époque où cette nouvelle doctrine de l'enseignement a été adoptée ; et il a fait admettre dans la *Revue Encyclopédique* (t. XXII, page 763) une réclamation contre l'omission du nom de l'auteur de cette méthode, et contre la date de sa publication. — M. l'avocat au conseil s'y est montré élève reconnaissant de M. Gail. Voulant réparer une omission grave de M. Burnouf, il a donné à M. Gail l'honneur d'avoir introduit la réforme dans la conjugaison des verbes grecs ; d'avoir détrôné τυπτω ; d'être l'auteur de la belle découverte d'une conjugaison unique ; et d'avoir, vingt ans avant la grammaire du célèbre professeur, popularisé cette découverte, en l'enseignant au Collége de France, dans ses cours obligés comme dans ses cours élémentaires et gra-

tuits. — Cette réclamation n'avait rien d'offensant pour M. Burnouf : elle révélait seulement que M. Gail, plus âgé que lui, et venu à la science avant lui, pouvait lui avoir dérobé l'honneur d'une découverte que nous eussions due plus tard à son génie pour l'analyse; il s'est cependant pressé de répondre, et il a mêlé un peu de fiel à sa réplique. — Il invite M. l'avocat aux conseils à ouvrir un peu sa grammaire grecque, *imprimée pour la première fois en* 1813; *pour la douzième*, *en* 1824, sa grammaire, *que les livres de commerce du libraire Delalain*, *sur lesquels s'enregistrent les jugemens du public*, attestent être un ouvrage qu'il préconise et qu'il recherche; il l'invite donc à ouvrir sa grammaire grecque pour se convaincre qu'il a été le premier à rendre à M. Gail une éclatante justice. — On pourrait supposer que le savant professeur n'est pas aussi équitable qu'il se flatte de l'être, puisqu'il assigne à la publication de la nouvelle méthode l'époque précise de la première édition de sa grammaire, et qu'il semblerait devoir résulter de cette coïncidence d'époque, que c'est à ce livre élémentaire que serait due la popularité de cette belle découverte. Toutefois, amené à déclarer qu'elle n'est pas de lui, il ne veut pas qu'elle appartienne à aucun autre auteur contemporain; il proclame que M. Gail, dont il vient d'encenser la modestie, s'est fait à tort attribuer le mérite de la méthode de la conjugaison unique, *puisque c'est le rédacteur de la méthode grecque de Port-Royal qui en est l'auteur*. — Il nous semble que cette attaque manque de justesse; et, ce qui est plus grave, de justice. Nous avons consulté Port-Royal, et si nous y avons lu, page 113, édition de 1696 : *On peut réduire tous les verbes grecs* à deux sortes de conjugaisons, l'une des verbes en ω, et l'autre des verbes en μι; nous lisons aussi, p. 114 et ailleurs encore : *Il faut prendre garde à quatre choses pour bien conjuguer;* deux

desquelles doivent être remarquées généralement dans tous les tems; savoir, la *figurative* et la *terminaison*, et deux autres qui ne se rencontrent qu'en certains tems particuliers; savoir, l'*augment* et la *pénultième*; de sorte qu'il détruit au verso ce qu'il a établi au recto, et qu'ayant indiqué la réduction des verbes grecs à deux conjugaisons, comme possible, non-seulement il ne signale aucun moyen d'exécution, pour réaliser cette possibilité, mais encore il retombe dans la routine de la figurative et de la pénultième. — Si Port-Royal est l'inventeur de cette belle découverte, pourquoi les corps enseignans, depuis Port-Royal jusqu'à M. Gail, c'est-à-dire pendant environ cent ans, ne l'ont-ils jamais enseignée? Pourquoi a-t-on, pendant cent ans après Port-Royal, fatigué les élèves de l'étude de la figurative et de la pénultième? Port-Royal était aux mains de tous les hellénistes; il aurait fait cette découverte, aujourd'hui si judicieusement appréciée, et aucun de ces professeurs, venus avant M. Gail, n'aurait même pressenti son influence sur l'enseignement et sa merveilleuse utilité !...... Honneur donc à M. Gail, qui, le premier, a su se saisir de cette pierre brute que les savans de Port-Royal ont laissée sans emploi dans l'édifice de leur méthode, qui a su la tailler et lui donner cette haute valeur que l'admirateur de la modestie de M. Gail a tellement appréciée, qu'il en a enrichi cette grammaire dont il se glorifie! —On peut réduire, a dit Port-Royal; mais comment? C'est M. Gail qui a prouvé la possibilité en réduisant; c'est donc avec justice qu'on lui en attribue la découverte. Kepler avait deviné les lois du mouvement des corps célestes; Newton, qui a prouvé l'existence du mouvement, selon les lois que Kepler avait portées, n'est-il donc plus le créateur de la véritable science astronomique et le précepteur des générations savantes? M. Gail est dans la même position relativement à l'*unicité*

de la conjugaison. Port-Royal en a donné la notion ; elle a été stérile pendant un siècle ; M. Gail est venu et l'a fécondée. Elle est donc son véritable domaine, et il serait injuste de vouloir le lui ravir. — Eh ! comment un professeur de l'école française a-t-il pu faire honneur à M. Thiersch, à un étranger, *de la manière actuelle d'analyser les verbes grecs ; de cette manière bien plus philosophique que le système heureusement abandonné des figuratives et des pénultièmes ?* Comment la rivalité a-t-elle pu amener un Français, signalé par ses hautes connaissances philologiques, à dépouiller son pays d'une portion de sa gloire nationale, en faveur des savans étrangers, au préjudice de celui qui fut son maître et qui s'enorgueillit sans doute de le voir devenu son collègue et son émule ?

PIRAULT-DESCHAUMES, *homme de lettres.*

***ERRATA** pour le dernier numéro.*

Page 108, ligne avant-dernière, au lieu de Zenana, *lisez* Zenata.

— 112, lig. 4, au lieu de زنانة, *lisez* زناتة.

Id., lig. 9, au lieu de الططار, *lisez* الططر

(Je me suis assuré que le manuscrit de la Bibliothèque du Roi écrit ce nom sans *alif.*)

JOURNAL ASIATIQUE.

Examen critique d'une Monnaie d'Abd-ul-Melik et de Heddjadj (1), *qui a été publiée par* O. G. Tychsen; *par* M. FRÆHN, *docteur et académicien à Saint-Pétersbourg.*

(Suite.)

II. La légende de cette monnaie présente quelques fautes graves contre l'orthographe, aussi bien que contre le génie de la langue arabe.

1. Quant au premier point, je ne dirai rien de ce qu'on y trouve deux fois le mot الد, au lieu de الله (بسم الد et الد صمد): car il serait possible que les deux lettres لل ou لا, très-rapprochées l'une de l'autre, se fussent confondues ensemble, ou que le dernier ا se fût confondu avec le trait le plus élevé du ه; mais je vois écrit ici ثمانين *quatre-vingt*, tandis que dans l'ancienne écriture cufique on omet l'*elif de prolongation* dans ce mot comme dans beaucoup d'autres (2). Aucune monnaie des deux premiers siècles de l'Hégire ne

(1) La médaille qui fait le sujet de cet article, se trouve figurée dans le *Journal Asiatique*, tom. IV, pag. 338.

(2) Voyez ce que j'ai observé à ce sujet dans *Hallenbergii Numismata OO. part. II. p.* 76, et dans la recension du *Museo di Mainoni.*

présente ce mot écrit ainsi ثمانين ; on le voit au contraire sur toutes ces monnaies écrit ثمنين, à commencer d'abord par la pièce de cuivre avec figure, citée ci-devant, p. 140, dans une note, et appartenant à Abd-ul-Melik, puis sur toutes les pièces en or et en argent du même khalife et de son successeur, pendant l'espace de dix ans, à partir de l'an quatre-vingt de l'Hégire; il en est de même pour toutes les autres monnaies de Haroun, Amin, Mamoun, Hakim I, Edris, de l'an 180 à 190.

2. A l'égard de la langue, cette même légende présente deux fautes grossières.

a. La première consiste dans l'omission de l'article devant صمد : il fallait écrire الله الصمد. Ainsi s'exprime le Koran, surate 112, c'est-à-dire à l'endroit même d'où cette sentence est tirée : aucun mahométan ne se serait permis une telle altération, qui détruit d'ailleurs l'énergie même de l'expression, en substituant *Dieu est éternel*, à *Dieu est l'éternel*. Qu'on n'aille pas m'objecter qu'Elmacin dit expressément, page 64, que l'inscription des monnaies de Heddjadj est الله صمد : car il faut à coup sûr mettre ceci au nombre des fréquentes fautes d'écriture et d'impression dont l'édition d'Erpenius abonde. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'aucun des savans qui ont cité cet endroit d'Elmacin, n'a été arrêté par cette faute. Ni d'*Herbelot* (*Bibliothèque orientale*, art. *Dirhem*), ni *Clewberg* (*de Numis Arabicis*, p. 6), ni *Reiske* (dans le *Repertorium IX*, p. 209), ni *Eichhorn* (*de Initiis*, etc., p. 14), ni *Adler*, (*Mus. Borg. I*, 12),

ni *Assemani* (*Mus. Nan. I*, 6), ni *F. Chr. Tychsen* (*de Numis Cuff.*, *I*, p. 113, *de Origine*, etc. p. 22, 24), ni *Conde* (*Memor. Acad. Matrit. V*, 231), ni *Hezel* (*Diatrib.* p. 1), ni *Hallenberg* (*Numism. OO.*, *I*, p. 33). Cependant il faut absolument lire dans Elmacin comme dans le Koran, الله الصمد; et c'est ainsi qu'on lit dans le *Tarich es-Salihy* (ancien et précieux manuscrit du Musée Arabe de nôtre ville), où l'on trouve un passage parallèle à celui d'Elmacin, et dans *Abou'l-Hasan-Medaïny*, cité par Makrizy, dans son *Traité des Monnaies Musulmanes* (éd. de Tychs., p. 66, trad. de M. S. de Sacy, p. 73) et ailleurs. D'après céla il est assez naturel que les savans susdits qui ont parlé de cette monnaie de Tychsen, ne se soient pas arrêtés à cette faute contre la langue.

b. L'autre barbarisme se trouve dans العبد الملك au lieu de عبد الملك : j'en ai déjà parlé plus haut. Cette faute est telle qu'aucun Arabe ne l'aurait commise; elle est tout-à-fait contraire au génie de la langue. Il se trouve bien quelquefois que de deux substantifs, régis l'un par l'autre, le premier n'en conserve pas moins l'article; mais c'est lorsque le second exprime la matière dont se compose ce qui est exprimé par le premier. La grammaire arabe de M. le Baron S. de Sacy, II, 110 (comparez la page 460), donne des exemples de cet usage. Voyez aussi la note 116 du fragment d'Ibn-Foszlan sur les Russes. M. Tychsen a voulu comparer, dans une lettre qu'il m'a écrite, le barbarisme de la monnaie dont il s'agit ici, avec les mots الدينار الضرب بولغار et le الناصر

الدين الله qui se trouvent sur une monnaie bulghare que j'ai publiée, et qui fut frappée vers la fin du sixième siècle, ou le commencement du septième de l'Hégire; mais je dois répondre à cela qu'il n'est pas permis de placer ces deux pièces dans une même catégorie : on ne compare pas une médaille barbare avec une médaille vraiment grecque ou romaine. Il serait injuste d'exiger que les Bulgares du nord, sur les bords du Wolga, bien qu'ils professassent l'islamisme, eussent une connaissance exacte de l'arabe (1): on a droit au contraire de la supposer chez les Arabes eux-mêmes, et au premier siècle de l'Hégire.

III. Les fautes que l'on observe dans cette médaille contre l'écriture, l'orthographe et la laugue arabe, et qu'on vient de relever, suffisent sans doute pour la condamner, et comme on a transporté sur cette pièce une faute qui se trouvait dans l'édition d'Elmacin, c'est-à-dire صمد au lieu de الصمد, cela nous indique que le faussaire a voulu donner une monnaie semblable à celle qu'Elmacin avait décrite en peu de mots. Il s'est trompé cependant sur la pensée de cet auteur, qui, en employant les mots الله الصمد, a voulu indiquer en abrégé la légende, et a entendu parler de toute la CXII[e] surate, telle qu'on la trouve sur tous les *Dirhems* des Ommiades, qui portent un type purement mahométan. Mais il y a encore d'autres circons-

(1) Je me suis expliqué plus au long sur les solécismes arabes que l'on trouve sur les monnaies des Bulghares, dans mon traité de *Num. Bulghar.* p. 112 et 117.

tances qui déposent contre l'authenticité de cette monnaie, et qui suffiraient seules pour la rendre du moins suspecte.

1. D'abord il y a quelque chose d'étrange dans la manière mystérieuse avec laquelle M. Tychsen a parlé, dans les *Loisirs Butzowiens*, de celui qui lui avait communiqué cette monnaie, ainsi que les autres pièces qui sont figurées sur la même planche dont nous avons parlé. On ne voit pas la nécessité du secret dans une affaire de cette nature, à moins qu'il n'y eût quelque mauvaise foi. M. Tychsen donne, il est vrai, pour prétexte de cette réticence, les erreurs commises par plusieurs savans dans l'explication de cette pièce; mais ce ne pouvait être là une raison de cacher le nom de celui qui la lui avait communiquée : il n'avait qu'à passer sous silence les fausses explications que l'on en avait données d'abord, ce qu'il a fait à l'égard de toutes les autres, à l'exception du sceau. L'état des choses était apparemment changé, lorsque plus tard il dit, dans son *Introduction*, que c'était le comte de Holstein (1), ministre de S. M. le roi de Danemarck, qui lui avait communiqué ces pièces pour en donner l'explication.

2. Mais ce qu'il y a encore de plus étrange, c'est que M. Tychsen, dans les *Loisirs Butzowiens*, parle du bas aloi de cette pièce, et de la beauté de son empreinte, ce qui nous fait naturellement supposer qu'il

(1) Il serait intéressant de savoir si M. le comte de Holstein vivait encore en 1794, à la publication de cette *Introduction*.

l'a eue entre les mains; et qu'au contraire, dans l'*Introduction*, il prétend n'en avoir eu qu'une empreinte, fort mal faite, en colle de poisson. Comment concilier ces diverses assertions?

3. De plus, comment expliquer la différence qui se trouve entre l'interprétation qu'il avait offerte d'abord, et celle qu'il a donnée depuis dans l'*Introduction?* Ce qu'il avait lu d'abord 82, comme cela se trouve en effet sur la planche gravée, il l'a lu ensuite 72 ou 75; au bas du champ de la pièce, des deux côtés, il croyait avoir trouvé هو *hou;* dans la seconde explication, il n'est plus du tout question de cela, mais il trouve vers le haut du champ, au revers, le mot قل *Kol*, dont la planche n'offre pas la moindre trace. Comment encore s'expliquer cette différence de lecture? car si l'empreinte était, comme il l'avait assuré, d'une beauté extraordinaire, elle devait être très-distincte.

4. Puis, comment peut-on trouver sur cette médaille les dates diverses que M. Tychsen lui assigne, soit celle de la première lecture, soit celle de la seconde? Supposons qu'elle porte 72 (malgré que l'on n'y voie point, selon la planche, سبعين 70); mais alors cette monnaie contredirait tous les auteurs arabes, entre lesquels Tabary occupe le premier rang : car, suivant eux, la première monnaie arabe, à type musulman, ne fut frappée que dans l'année 75 ou 76 de l'Hégire. Si celle-ci avait été frappée en 72, elle aurait dû porter le type des Chosroès, dont on se servait encore à cette époque. Si l'on veut admettre l'an 75 (ce que la gravure permet encore moins de supposer), on ne pourra s'ex-

pliquer comment on trouverait le nom de Heddjadj sur une monnaie frappée à Damas ; puisque ce général, suivant Elmacin et Abou'lfeda, avait été envoyé en Arabie dès l'an 72, et qu'il fut nommé émir du Hedjaz en 74; il y resta en cette qualité jusqu'en 75, et il obtint à cette époque l'émirat des deux Iraks et du Khorasan ; et comme il conserva ce dernier gouvernement jusqu'à sa mort, en 95, il est impossible de concevoir comment son nom se trouverait sur une monnaie frappée en 82 à Damas, comme la planche le porte (1).

5. Il existe un proverbe bien connu, qui dit : *Noscitur ex socio, qui non cognoscitur ex re*. La compagnie dans laquelle se trouve notre pièce, sur la planche dont il a été question, suffirait pour faire naître des doutes à son sujet ; jointe aux raisons que nous

---

(1) A l'égard de la dernière lecture de la date, qu'a suivie Tychsen dans les *Lois. Butzow.*, nous allons citer ici ses propres expressions :

« Heddjadj fut le premier qui organisa la monnaie arabe, et c'est » par cette raison qu'il fit mettre lui-même son nom, à ce qu'il paraît, » sur les monnaies ; ou peut-être le khalife l'y fit-il mettre pour lui faire » honneur, et par reconnaissance pour sa constante fidélité, et pour » les grands services qu'il lui avait rendus. La pièce en question favo- » rise cette dernière supposition ; car Heddjadj était, à l'époque où cette » monnaie fut frappée, dans le Jemen, et se préparait à faire la guerre » au rebelle Abd-ur-Rahman, qui avait porté tout l'Irak à lever l'é- » tendard de la révolte. Abd-ul-Melik envoya à Heddjadj, de la Syrie, » des renforts qu'il avait sollicités, et avec eux, il lui envoya aussi, » sans doute, une forte quantité de ces monnaies, qu'il avait fait battre » à cet effet pour les frais de la guerre ; peut-être est-ce aussi pour cette » raison qu'elle est d'un si faible poids et d'un si mauvais aloi, ce » à quoi le soldat prête en général peu d'attention. »

avons alléguées contre son authenticité, elle ne peut manquer de confirmer le jugement que nous en avons porté. En effet, il nous semble aussi apercevoir quelque chose de louche pour ce qui concerne toutes les autres pièces qui se trouvent sur la même planche.

A. D'abord, à commencer par le cachet cufique qui se trouve immédiatement au-dessus de notre pièce, il n'est certainement qu'une imposture récente (1). Tychsen, qui, selon les *Lois. Butz.* V, 62, l'avait entre les mains, remarque qu'il avait été apporté de l'Orient par Tavernier; que Dominique Théoli, professeur de littérature orientale à l'archi-gymnase de la Sapienza à Rome, y avait cru lire بسم الله الرحمن الرحيم, qu'un autre avait cru l'inscription arménienne, un autre chinoise, etc., tandis que c'était le sceau arabe du khalife Ommiade Walid I, et que l'on y devait lire : يا وليد بن عبد الملك انت ميت ومحاسب *O Walid, fils d'Abd-ul-Mélik, tu mourras et tu rendras compte!* Il ajoute qu'Elmacin, p. 73, cite cette légende comme celle du sceau de ce khalife, mais qu'il y manque les mots بن عبدالملك.

Mais outre que l'existence de toutes ces légendes des sceaux des khalifes, rapportées par Ibn-ul-Amid (Elmacin), est sujette à bien des doutes, les considérations suivantes sont propres à rendre suspecte l'authenticité decette pièce.

a. L'écriture cufique n'est pas seulement ici tout-

---

(1) Voyez la copie sur la planche.

à-fait différente de celle qui se trouve sur les monnaies du khalife auquel le sceau doit appartenir, mais elle a encore quelque chose d'étrange et d'extraordinaire qui n'a d'analogie qu'avec l'écriture de cette médaille dont nous avons tâché de prouver la fausseté; ce qui décèle qu'elles sont dues toutes deux à la même main. Le و dans وليد n'est pas ici non plus un و, c'est un ق ou un ف; le mot بن est, contre tout usage de l'écriture cufique, lié à la ligne inférieure de la lettre د; de même que sur la médaille, le ال du mot الملك est jeté d'une manière singulière au milieu du د dans le mot عبد qui précède; انت et ميت sont enfin écrits d'une manière qui ne permet pas de distinguer la dernière lettre de l'avant-dernière.

b. On aura apparemment ajouté بن عبد الملك pour remplir l'espace, ce à quoi n'aurait point suffi la légende donnée par Elmacin; peut-être aussi dans le but de couvrir le plagiat.

c. Ce plagiat se trahit encore par le mot انت : car je pense qu'un Arabe dirait plutôt dans ce cas انك (1), et peut-être, dans Elmacin, انت n'est-il qu'une corruption de انك.

d. Tychsen a fait insérer, en 1788, un petit traité sur *les anneaux arabes servant de sceaux*, dans les *Supplémens Littéraires aux Nouvelles de Mecklembourg-Schwerin*, *part*. 6, et bien qu'il y parle de plu-

(1) Par exemple Elmacin dit, p. 91 : انني ميت في سنتي هذه

sieurs sceaux qu'il avait expliqués, il ne dit pas un mot de celui-ci, qui, si toutefois il était authentique, méritait une mention particulière; mais ce n'est, au vrai, qu'une mauvaise contrefaçon, exécutée par un Européen, du sceau dont parle Elmacin.

B. Au-dessous de la pièce de monnaie dont nous avons parlé, se trouve sur la même planche un *alt-mischlyk* turc; la face présente cette inscription:

سلطان البرين و خاقان البحرين يلدريم الغازى فى البر
والبحر السلطان بن السلطان

Le Sultan des deux continens et le Khakan des deux mers, Jildirim (l'éclair), le champion de la foi par mer et par terre, le Sultan fils de sultan.

Au revers est:

السلطان بايزيد بن محمد خان عز نصره ضرب
فى اسلامبول ٧٨٨

Le sultan Bajazet, fils de Méhémet-Khan, dont la victoire soit glorieuse; frappé à Islambol, 788.

D'après Tychsen, à l'endroit cité, p. 68 et suivantes, c'est une monnaie frappée à l'occasion du couronnement de Bajazet II; et au lieu de 788, qui est une faute commise par le graveur du coin, on doit y lire 887. Quant au surnom de *Jildirim*, que l'on donna dans le tems à Bajazet I, et qui faisait allusion à sa promptitude dans ses expéditions guerrières, on l'aura, suivant Tychsen, donné à Bajazet II, soit par

flatterie ou à juste titre, à cause de l'identité de nom.

a Mais quant à moi, je ne trouve nulle part que Bajazet II ait eu le surnom de *Jildirim*, qui ne fut jamais donné qu'à Bajazet I.

b. On n'a de l'un et de l'autre Bajazet que de très-petites monnaies, et avec des titres très-simples. Ce n'est que dans des tems postérieurs que les Ottomans ont fait frapper des monnaies de la grandeur de celle-ci, et qu'on y a mis des titres pompeux comme ceux que porte cette médaille.

c. On pourrait encore ajouter que, quoique le caractère *Sulus* y soit bien formé, il faut cependant en excepter les mots فى البر و البحر, بايزيد et اسلامبول qui sont mal ou moins bien figurés, et qu'au lieu de بن السلطان il fallait écrire ابن. Je ne veux point, malgré cela, insister sur ce point; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que M. Tychsen n'a fait aucune mention de cette monnaie, dans son *Introduction*, au chapitre où il parle des monnaies des Ottomans; celle-ci valait bien cependant la peine d'être rappelée et expliquée, si toutefois elle était authentique. Il remarque au contraire, p. 177, qu'il n'a vu que de petites monnaies en cuivre, des premiers sultans Ottomans.

Il me paraît encore que cette monnaie est fausse, et est un ouvrage moderne, fait dans l'intention de mettre entre les mains de l'amateur curieux, une monnaie du célèbre Bajazet I, mais dont l'exécution n'a pas été heureuse. Le faussaire n'avait apparemment vu aucune monnaie de ce sultan, et, en effet, elles

sont assez rares; il a donc pris pour modèle de celle-ci des pièces frappées sous des règnes plus récens ; dépourvu, comme il devait l'être, de connaissances historiques, il n'a pu éviter de commettre plusieurs fautes: il a fait de *Jildirim Bajazet,* fils de Morad (Amurat), un fils de Méhémet; en outre il a supposé qu'il régnait en 788, et à la même époque il lui a fait frapper des monnaies musulmanes à Constantinople, tandis que tout le monde sait que cette ville ne fut conquise, par les Ottomans, qu'en l'an 857. (A. D. 1453.)

C. Il y a encore une autre monnaie bien singulière sur la même planche; elle est immédiatement au-dessus du sceau ; d'un côté on lit :

شاه جهان بادشاه غازي ١٦٠١

Schah-djihan Padischah Ghazi 1601.

Il n'y a rien de choquant ici que la date, et l'on pourrait croire que, par erreur, on a écrit 1601, au lieu de 1061. (I. 71.)

Mais sur le revers on lit :

لا اله الا الله محمد رسول الله على ولى الله

On est porté à demauder, comment il se fait que l'on trouve ici le symbole des Schiites? Le descendant de Babour, Schah-djihan, était en effet sunnite, ainsi que ses prédécesseurs et ses successeurs. Tavernier, qui était aux Indes sous les règnes de ce prince et d'Aurengzeb, dit expressément (*Les six voyages de J.-B. Tavernier, suivant la copie imprimée à Paris en* 1692,

P. II, p. 406) : *Le grand Mogol et toute sa cour suivent la secte des Sounnis*, et les monnaies mêmes de Schah-djihan attestent la vérité de cette assertion. J'ai sous les yeux deux de ces monnaies, des années 1037 et 1044, qui toutes les deux portent le symbole des Sunnites, et dans l'*Introd.* de M. Tychsen, on voit une pareille monnaie de 1064, et avec le même symbole. La médaille de ce prince de cette dernière année, que M. Richardson a fait connaître, porte aussi les noms des quatre khalifes surnommés *droituriers*.

Le revers que la planche gravée donne à cette monnaie de Schah-djihan, ne peut donc lui appartenir ; il serait celui d'une monnaie d'un roi persan. Je ne saurais concevoir comment on le rencontre sur une monnaie indienne. Tychsen n'en a pas parlé non plus dans so*In troduc tion*, p. 210. Si elle était authentique (je suis obligé de le dire encore une fois), elle n'aurait pas dû être passée sous silence; il aurait fallu l'offrir comme un problème à résoudre.

Quant à la cinquième pièce que la planche nous offre sous le n° 1, c'est la monnaie d'Aurengzeb, frappée à Golconde en 1069, dont Hyde (*Tab. Long. et Lat. stell., ex observat. Ulugh Beighi, Præfat.*, p. 8), a donné une gravure en bois. Celle-ci a en effet la date à rebours, et assez difficile à lire, et non-seulement, comme chez Hyde, la date se trouve sur la face, mais encore elle est répétée ici sur le revers ; pourtant cela n'empêche pas que celle-ci du moins ne soit vraie. Je crois cependant qu'elle n'a pas été jointe aux autres sans dessein, sur cette planche : elle a été sans doute desti-

née à bien disposer et à gagner en faveur des autres, le lecteur qui aurait eu envie d'y regarder d'un peu plus près.

Après tout ce que je viens d'avancer, on ne se refusera pas à admettre avec moi que presque tout ce que présente la planche donnée par Tychsen, mérite peu de confiance, et particulièrement la médaille d'Abd-ul-Melik, le sceau de Walid, et la monnaie de Bajazet. Il est bien difficile de ne pas les regarder comme des pièces controuvées.

Mais il s'élève ici la question de savoir si M. Tychsen a été dupe d'une supercherie, ou s'il a joué lui-même le rôle de faussaire. Nous allons exposer ce qui peut justifier chacune de ces deux suppositions.

I. M. Tychsen dit, dans ses *Lois. Butzow.*, qu'il avait reçu ces cinq raretés orientales d'un ministre d'état d'un rang supérieur, et remarque, quant au sceau, que Tavernier l'avait apporté des Indes, ce qui pourrait faire conjecturer que les quatre autres objets venaient de la même source; et en effet, les deux monnaies indiennes sont au moins du tems des deux souverains pendant les règnes desquels Tavernier se trouva dans l'Inde. Ce voyageur était, comme on sait, un marchand joaillier, et il a fait, en cette qualité, pendant une longue suite d'années, des voyages très-étendus aux Indes, en Turquie et en Perse; il a dû avoir dans ce genre de commerce bien des occasions de se procurer des monnaies et des sceaux à légendes orientales, et par conséquent il a été à même de connaître comment on les faisait et quelle forme on leur

donnait. Le débit avantageux de quelques médailles qu'il aura d'abord apportées en Europe, a pu l'engager ensuite à en faire l'objet d'une spéculation commerciale. Ce qui se présentait ne remplissant peut-être pas ses vues, il a pu essayer d'y suppléer par ses propres moyens. Il faut bien aussi admettre que, pendant son séjour de plusieurs années dans l'Orient, il avait acquis quelque connaissance des langues, des différentes écritures, et de l'histoire de l'Asie; il ne pouvait ignorer, par suite de cela, ce qui était de nature à intéresser davantage les orientalistes européens et les amateurs des antiquités de ces pays en Europe, et il a dû se croire, plus que personne, en état de leur procurer de tels objets. Une monnaie de l'époque où les Arabes frappèrent leurs premières monnaies, le sceau d'un des plus célèbres khalifes Ommiades, sous le règne duquel les Arabes étendirent leurs vastes conquêtes vers l'orient et l'occident, dans la Transoxane et en Espagne; une monnaie d'un sultan ottoman qui avait été autrefois la terreur des pays chrétiens, et qui, selon des récits fabuleux, avait été renfermé par Tamerlan dans une cage de fer; de tels articles durent naturellement lui paraître d'un grand intérêt pour les savans et les amateurs de collections d'antiquités, et lui promettre en Europe un débit aussi sûr qu'avantageux. Il n'avait pas au moins à craindre alors qu'une telle imposture fût découverte en Europe, s'il fabriquait lui-même de telles pièces, ou plutôt s'il les faisait faire, d'après ses instructions, par des artistes orientaux (des Arméniens ou des Juifs.) Dans ces tems-

là l'étude de la paléographie et de la littérature orientales étaient encore dans l'enfance. Peut-être aussi (ce que j'admettrais encore plus volontiers) n'eut-il pas, dans cette supposition, un but intéressé : son commerce lui rapportait assez, pour qu'il n'eût pas besoin de recourir à des moyens de cette nature. Peut-être n'eut-il, au fond, point de mauvaises intentions en fabriquant lui-même de ces sortes de raretés, et tout son dessein se borna-t-il au plaisir de faire une mystification innocente à quelque orientaliste européen, dont il connaissait la faiblesse.

Quoi qu'il en soit, les erreurs et les fautes que nous avons relevées, particulièrement au sujet des trois pièces citées en dernier lieu, sont telles que pourrait les commettre une personne qui aurait, en fait d'orientalisme, les connaissances que possédait Tavernier, et qui n'étaient point celles d'un homme lettré. Altération des formes de l'écriture cufique, et fautes contre son ancienne orthographe, comme nous en avons fait voir dans la médaille d'Abd-ul-Melik et dans le sceau de Walid ; solécismes tels que ceux que nous avons relevés sur la même médaille, erreurs historiques comme nous en avons montrées, tant sur celle-ci que sur celle qui a été attribuée à Bajazet : toutes ces fautes n'auraient rien de surprenant dans Tavernier. Mais y a-t-il lieu de s'étonner que M. Tychsen n'ait point découvert la fausseté de ces objets quand on les lui envoya ? Dans ce tems-là, l'étude de la paléographie orientale était peu avancée ; Tychsen, comme cela est avoué, a toujours manqué de critique ; d'ailleurs il connaissait

à cette époque la langue arabe bien moins encore qu'il ne l'a connue plus tard, et trop peu pour découvrir les fautes des pièces qu'il avait sous les yeux. Ne l'avons-nous pas vu reconnaître pour authentiques, plusieurs années après, les monnaies Aghlabites fabriquées par Vella?

II. Quant à la deuxième supposition, savoir, que M. Tychsen a lui-même fabriqué les monnaies d'Abd-ul-Melik et de Bajazet, ainsi que le sceau de Walid, les circonstances suivantes pourraient peut-être donner lieu de le croire.

a. D'abord la conduite mystérieuse de M. Tychsen au sujet de celui qui lui avait envoyé ces objets, ce qui aurait été fort inutile, si celui-ci eût cru à l'authenticité de ces pièces, ou si Tychsen du moins se fût imaginé que ce qu'il avait entre les mains était authentique;

b. La diversité dans ses déclarations, disant d'abord qu'il avait eu la monnaie d'Abd-ul-Mélik en nature, puis ensuite qu'il n'en avait eu qu'une empreinte;

c. Que la seule monnaie authentique occupe précisément la première place sur la planche;

d. Que dans les *Loisirs Butzowiens* il ne dit pas, à l'occasion de la médaille d'Abd-ul-Mélik, un seul mot d'Elmacin, que pourtant il a d'ailleurs cité, et qu'il ne rappelle pas que, suivant cet auteur, ce fut Heddjadj qui commença en 76 à frapper les *Dirhems* qui portaient, comme la pièce en question, cette légende الله صمد, et qui étaient mauvais de poids et d'aloi; on ne saurait s'empêcher de croire que cette

ignorance du passage d'Elmacin était simulée, et qu'il voulait laisser à d'autres le soin de remarquer la parfaite ressemblance de cette pièce avec celles dont parle Elmacin;

e. Qu'il veut, trente-cinq ans après, lire en haut du revers de cette monnaie le mot قل qui se trouve effectivement sur les monnaies d'Abd-ul-Melik, ce qui ne fut connu de lui que plus tard, après qu'Adler et autres l'eurent remarqué dans Soyouty et qu'alors; il voulut lui donner la date de 72 ou 75, parce qu'il avait reconnu que toutes les autres monnaies postérieures d'Abd-ul-Melik portaient le type ordinaire;

f. Le solécisme grossier qui est dans العبد الملك et qui est précisément à la manière de Tychsen; car il est souvent tombé, lorsqu'il a voulu écrire en arabe, dans des fautes de ce genre, relativement à l'emploi ou à l'omission de l'article. Voyez seulement à cet égard son *Elementale Arabicum*, que l'on peut comparer avec les observations que j'ai faites dans l'écrit intitulé *Antiq. Muh. Monum.*, P. I. p. 58.

Pour moi, je suis plus porté à adopter la première supposition, laissant aux autres à décider si l'autre est plus plausible (1).

Quoi qu'il en soit, il paraît évident que Tychsen a reconnu lui-même, plus tard, le mauvais tour qu'on

---

(1) Je pense que l'on partagera difficilement à cet égard l'opinion énoncée ici par M. Fræhn, et qu'on ne rejetera pas sur Tavernier une imposture dont malheureusement la mémoire de Tychsen ne peut guère être lavée. S. de S.

lui avait joué relativement aux objets en question, ou que, s'il était lui-même le faussaire, il s'est aperçu que la grossièreté de l'imposture était trop évidente pour qu'elle ne fût pas découverte : ce qui vient à l'appui de cette supposition, est le silence qu'il a gardé depuis à l'égard de cette planche. Sans doute il aurait gardé le même silence sur la médaille d'Abd-ul-Melik et de Heddjadj, dont il n'a parlé ni dans le *Schediasma de init. monet. Arab.*, ni dans ses notes sur l'Histoire des Monnaies de Makrizy, publiée par lui, s'il n'avait point, pour ainsi dire, été provoqué par Adler, et obligé de s'expliquer à cet égard. Mais comment encore en parle-t-il dans son *Introduction?* en homme qui craignait qu'un autre ne vînt enfin à découvrir cette supercherie; voilà pourquoi il parle tout-à-coup d'une empreinte en colle de poisson qu'il aurait eue, et de l'inexactitude de la gravure; et bien que selon lui l'authenticité de cette pièce soit justifiée par Makrizy et d'autres, et qu'il croie pouvoir rendre raison de la différence qu'on voit entre cette médaille et le type ordinaire, il laisse cependant échapper les expressions *suspectus* et *spurius*. Si le cas n'était pas tel que nous le supposons, comment en serait-il venu à cette sorte d'aveu? car d'ailleurs il n'avait observé, à ce qu'il paraît, ni les altérations du caractère cufique, ni les fautes contre l'orthographe et la grammaire. Par quelle raison donc pouvait-il croire cette médaille sujette à des doutes, ou même fausse? Il montre encore son embarras par la circonspection et le vague de ses expressions, dans une lettre qu'il m'écrivit à ce sujet,

après avoir connu les doutes que j'avais élevés dans le *Numophylacium Pototianum* (1).

Je regrette beaucoup que M. Tychsen soit mort avant de connaître l'examen que je publie ; peut-être lui aurais-je fourni par là l'occasion d'entrer dans quelques détails historiques sur les monnaies que sa planche contient. Je désire que le conseiller de consistoire à Rostock, M. Hartmann, qui a eu sous les yeux tout ce que Tychsen avait amassé en tout genre, et qui, au moment où il écrivait la vie de celui-ci, ne se doutait pas de l'imposture dont cette planche est suspecte, lève, s'il est encore possible, les doutes qui nous restent, et nous donne les éclaircissemens désirés que pourront lui fournir les empreintes de médailles, les catalogues numismatiques, et la correspondance de feu M. Tychsen (2).

St.-Pétersbourg le 25 novembre 1824 (7 décembre).

---

(1) Vie de O. G. Tychsen, par Hartmann, vol. II, pages 31 et suivantes.

(2) Dans une lettre de 1814, il se contente de m'écrire : « Je vois » dans le *Numophylacium Pototianum*, pag. 43, des fautes commises » sur les monnaies, toutes pareilles à celle du nom العبد الملك » qui se trouve sur la pièce que j'ai publiée : telles sont celles-ci : الدينار الضرب بولغار — الناصر الدين. »

Dans une autre lettre de 1815, il dit : « Il semble, si je vous comprends bien, que vous n'admettez point de fautes sur les monnaies, » et pourtant il y en a beaucoup d'exemples. » A la suite de cela se trouve le passage que j'ai rapporté dans l'écrit intitulé de *Num. Bulgh.* pag. 118.

Grammaire abrégée de la langue des Tchouvaches, par LEVESQUE, *membre de l'Institut.*

On a imprimé en Russie et en langue russe, une grammaire tchouvache, sans nom d'auteur et sans indication de l'année et du lieu de l'impression; je crois que ce lieu est la ville de Saint-Pétersbourg, et si je ne me trompe, cette grammaire a été publiée avant que je quittasse la Russie, en 1780. Elle forme un volume in-4°. de 68 pages.

Le hasard m'en a procuré un exemplaire à Paris, et j'ai cru devoir la faire connaître à l'Institut, qui porte tant d'intérêt à tout ce qui peut appartenir aux langues de l'Orient.

On sait d'ailleurs combien est intimement liée l'histoire des langues à celle de l'homme. C'est par l'étude comparée des langues qu'on peut marquer la route que les peuples ont suivie en partant d'un point du globe, pour en couvrir des surfaces très-éloignées de leur berceau.

Les Tchouvaches se trouvent sur les deux bords du Volga, dans les gouvernemens russes de Nijégorod, de Kasan et d'Orenbourg; ils ont été long-tems vagabonds; mais obligés enfin de s'arrêter dans des demeures fixes, ils cultivent la terre par nécessité, et se plaisent à la chasse par un goût naturel aux hommes pour leurs anciennes habitudes Ils appartiennent à la grande race Fennique, dans laquelle il faut compren-

dre le peuple célèbre dans l'Asie septentrionale, sous le nom d'Oïghours, Ougor, Iougor, les Tchoudes, les Permiens, une partie des Samoïedes, les Tchérémisses, les Ostiaks, les Vogoules, les Lapons, les Finois, peut-être les Hongrois, etc.

Les Tchouvaches se sont mêlés avec les Tatars-Torks ou Turcs ; ils ont perdu par ce mélange la chevelure blonde ou rousse qui entre dans le caractère distinctif de la race des Finnes. Leur langue originelle s'est altérée par ce commerce, et comprend un grand nombre de mots tatars ; ce n'est point une langue pure, mais un idiome finno-tatar, dans lequel le tatar domine.

J'ai suivi l'opinion communément adoptée en Russie, quand j'ai placé les Tchouvaches dans la grande famille des Tchoudes ou Finnes ; mais leurs cheveux noirs et le caractère dominant de leur langue, me feraient plutôt rapporter leur origine à des Tatars-Turcs qui se sont arrêtés sur les bords du Volga, se sont mêlés avec des Finnes qu'ils y ont trouvés établis, et ont adopté, par l'intimité de ce commerce, quelques-uns de leurs usages, et une faible partie de leur langue. Ce sentiment me paraît être celui de M. Pallas : il dit que les traits des Tchouvaches dénotent un mélange bien marqué de sang tatar ; il ajoute que les femmes ont les traits du visage assez agréables, ce qui ne peut convenir aux Finnoises.

On trouve dans la langue des Tchouvaches ce que les grammairiens latins appellent les huit parties de l'oraison ; elle ne connaît point l'article des langues

grecque et germanique, et de toutes les langues modernes que des peuples sortis de la Germanie ont formées des débris de la langue des Romains.

Les genres ne se distinguent dans les noms, ni par une différence de terminaison, ni par aucun autre caractère, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de genre grammatical; cela n'est-il pas aussi bien que d'avoir, comme d'autres langues, des genres arbitraires, en sorte que quelquefois un mâle s'y trouve du genre féminin, et une femelle du genre masculin?

Les noms sont partagés en deux déclinaisons qui se distinguent par le génitif.

Le génitif de la première est en *ynn* ou *nn* fortement prononcées; celui de la seconde est en *enn* ou *nn* mouillées (1).

L'auteur russe de la grammaire tchouvache dit que cette langue a cinq cas; il s'est trompé en voulant se rapprocher de la grammaire de sa propre langue, ou de celle de la langue latine : la vérité est que les Tchouvaches ne connaissent que trois cas, le nominatif, le génitif et le datif. Ce qu'il appelle l'accusatif

(1) Ce qui répond parfaitement au *saghir noun* ڭ et au نڭ du génitif turk. Cette dernière langue n'a que deux déclinaisons, comme celle des Tchouvaches : la première déclinaison comprend les mots terminés par une consonne, et qui forment leur génitif par l'addition d'*ugn* ڭ, comme *er* ار, l'homme, *erugn* ارڭ, de l'homme; la seconde comprend les noms terminés par une voyelle, et son génitif prend une *n* de plus par euphonie, sans doute comme *bábá* بابا, le père, بابانڭ *bábánugn*, du père.

est toujours semblable au datif, et souvent dans les circonstances où les Grecs, les Latins, les Slaves emploient l'accusatif, les Tchouvaches font usage du nominatif.

Ce qu'il appelle l'ablatif n'est que le nominatif suivi d'une particule, que j'appellerai *postposition*, par analogie à la préposition des Latins; cette postposition est pour la première déclinaison, *ba* ou *pa*, pour la seconde *bia* ou *pia*, et quelquefois *bala* ou *bicha*; elle signifie *avec*.

Le même auteur dit que les noms ont un singulier et un pluriel; mais ce qu'il appelle un pluriel n'est grammaticalement que le nominatif singulier, suivi du mot *zam* ou *sam*, qui se décline dans les trois cas, et dans la même forme que les noms qui sont au singulier.

Voyons un exemple d'un nom de la première déclinaison.

PREMIÈRE DÉCLINAISON.

SINGULIER.	PLURIEL.
1er cas. *Sirla*, petit fruit ou baie.	1er cas. *Sirla zam*, les baies.
2me cas. *Sirlanynn*, de la baie.	2me cas. *Sirla zamin*, des baies.
3me cas. *Sirlana*, à la baie.	3me cas. *Sirla zama*, aux baies.

Cet exemple ne suffirait pas pour savoir décliner tous les noms de la première déclinaison. Il faut observer dans les différens noms la terminaison du nominatif, parce que de cette terminaison dépend la manière dont se forme le génitif.

Ainsi, comme nous venons de le voir, les noms terminés en *a*, changent au génitif cette terminaison en *ninn*; *sirla*, *sirlanynn*.

Les noms terminés en *ou* ajoutent *vynn* à cette terminaison pour former le génitif. Ex. : *tou*, montagne; *gén*. *touvynn*, *dat*., *touva*.

Les noms terminés en *o* et en *y* ajoutent *nn* à cette terminaison. Ex. : *koukro*, le sein; gén., *koukronn*; dat. *koukra*. — *Smardy*, la joue; gén. *smardynn*; dat. *smarda*.

Les noms terminés en *v*, *l*, *m*, *r*, forment aussi le génitif en ajoutant *ynn*. Ex. : *Ouchchiv*, soude; gén. *ouchivynn*; dat. *ouchiva*. — *Siol*, l'année; gén. *siolynn*; dat. *siola*. — *Toum*, la gelée; gén. *toumynn*; dat. *touma*. — *Tor*, Dieu; gén. *torynn*; dat. *tora*.

Les noms *n* ajoutent *nynn* au génitif. Ex. : *Kon*, le jour; gén. *konnynn*; dat. *konna*.

Les noms en *d* et en *t* forment *dynn* au génitif. Ex. : *Vad*, vieillard; gén. *vadynn*; dat. *vada*. — *Iat*, le nom; gén. *iadynn*; dat. *iada*.

Les noms en *z* et en *s* font *zynn* au génitif. Ex. : *Iyvys*, la cire; gén. *iyvyzynn*; dat. *iyvyza*.

Les noms terminés par *k* ou par *kh* ont le génitif en *gynn*. Ex. : *Aiak*, le flanc, le côté; gén. *aiagynn*; dat. *aiaga*. — *Oïkh*, la lune; gén. *oïgynn*; dat. *oïga*.

Les noms en *b* et en *p* ont le génitif en *bynn*. Ex. : *Tob*, une balle; gén., *tobynn*; dat. *toba*. — *Top*, canon; gén. *tobynn*; dat. *toba*.

SECONDE DÉCLINAISON.

La seconde déclinaison n'offre pas plus de difficultés que la première, et il se trouve entre elles de grandes conformités.

Ainsi, dans les mots en *ia* qui se rapportent aux noms en *a* de la première, toute la différence pour la formation du génitif est qu'il prend *nenn* au lieu de *nynn*, et le datif prend *ia* au lieu d'*a*. Il faut observer que ces deux voyelles *ia* forment une diphthongue et se prononcent ensemble. Exemple :

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. *Annia*, la mère.	Nom. *Annia zem*, les mères.
Gén. *Annianenn*, de la mère.	Gén. *Annia zemen*, des mères.
Dat. *Annjania*, à la mère.	Dat. *Annia zémia*, aux mères.

La formation du génitif dépend, comme dans la première déclinaison, de la terminaison du nominatif.

Nous venons de voir un exemple de la formation du génitif des noms en *ia*.

Ceux en *iou*, *a*, *i*, changent la dernière voyelle ou diphthongue en *enn*. Ex. : *Cioucioù*, couteau, poignard ; gén. *cioucenn* ; dat. *ciouc'ia*.—*Kadtchà*, jeune homme ; gén. *kadtchenn*, du jeune homme ; dat. *kadtchia*, au jeune homme. — *Iouzi* ou *ouzi*, l'âge ; gén. *ouzenn* ; dat. *ouzia*.

Les noms terminés en *yi* ajoutent *enn* à la terminaison du nominatif. Ex. : *myi*, le cou ; gén. *myienn*, *myiia*.

Les noms en *l*, *m*, *n*, *r*, forment aussi le génitif par l'addition de la syllabe *enn*. Ex. : *Khil*, l'hiver ; gén. *khilenn* ; dat. *khilia*. — *Tioutioum*, l'obscurité ; gén. *tioutiomenn* ; dat. *tioutioumia*.—*Kin*, la bru ; gén. *kinenn* ; dat. *kinia*.—*Ir*, le matin ; gén. *irenn* ; dat. *iria*.

Les noms terminés par un *d* ou un *t* ont le génitif en *denn*. Ex. : *Pit*, le visage ; gén. *pidenn* ; dat. *pidia*.

Les noms en *s* et en *z* ont le génitif en *zenn*. Ex. : *Is*, affaire ; gén. *izenn*.

Les noms en *k* et en *kh* ont le génitif en *genn*. Ex. : *Irik*, la liberté, la puissance ; gén. *irigenn*.

Enfin les noms en *tchi*, *tché*, ont le génitif en *dtchen* ; ceux en *p* font *benn* au génitif, et ceux en *j*, *ch*, font *genn*.

J'ai parlé de noms terminés en *l*, *m*, *n*, *r*, en *d*, *t*, en *p*, etc., dans la première déclinaison ; en écrivant avec nos caractères il semble que la même terminaison se trouve aussi dans la seconde, ce qui n'est pas conforme à la vérité ; c'est que nous manquons de deux lettres muettes qui se trouvent dans l'alphabet russe, dont l'une fait prononcer fortement, et l'autre mollement les consonnes finales : la terminaison de ces consonnes est molle dans la seconde déclinaison des noms tchouvaches, et ferme dans la première.

Les Tchouvaches n'ont point de noms dérivés des verbes : aussi du verbe *aimer*, ils n'ont pas formé le mot *amour*, ni du verbe *croire*, le mot *croyance*, etc. ; ainsi, tant que leur langue restera dans son état actuel, ils sentiront sans raisonner sur leurs sensations, et ne seront pas métaphysiciens.

Je ne sais si l'on peut dire que les Tchouvaches aient des adjectifs, et si l'on peut donner ce nom à des mots indéclinables qui semblent tenir plutôt de la nature des adverbes (1).

Une langue dont les adjectifs ne s'accordent pas avec les substantifs, et dont les substantifs n'ont ni genre ni pluriel, offre une exception remarquable aux loix grammaticales de nos langues d'Europe. Mais où ne trouve-t-on pas de ces exceptions? On en trouve dans la langue grecque qui met le verbe au singulier avec les noms neutres pluriels; dans les solécismes favoris des Attiques, qui ont moins d'égard au genre des substantifs qu'à leur signification; dans l'usage de la langue slavonne qui met les noms au génitif singulier, avec les noms de nombre *deux*, *trois* et *quatre*, et au génitif pluriel avec les noms de nombre supérieurs à quatre : ils disent *duo*, *tres*, *quatuor hominis; quinque*, *sex*, *septem hominum*.

Pourquoi serions-nous étonnés de voir que chez les Tchouvaches les adjectifs ne se déclinent pas? Les noms de nombre sont aussi des sortes d'adjectifs ou de modificatifs, puisqu'ils modifient la chose relativement à la quantité. Chez les Grecs, chez les Latins, les uns se déclinent, les autres ne se déclinent pas; pourquoi cette diversité? Elle se trouve dans la langue des Tchouvaches; ils déclinent aussi le mot *tout*

(1) La même imperfection existe en persan et en mandchou; les adjectifs y sont indéclinables, et souvent tiennent lieu d'adverbe.

qui est encore un adjectif. Il est à remarquer que dans ce mot et dans quelques autres que nous allons faire connaître, la déclinaison est plus complète que dans les autres noms, puisqu'on y trouve un accusatif qui se distingue du datif par la terminaison, et que l'ablatif, toujours suivi de la préposition *bia*, ne se termine pas comme le nominatif.

Déclinaison du mot tout, *des noms de nombre déclinables et des pronoms.*

Nom. *Pordé*, tout.
Gén. *Porindia*, de tout.
Dat. *Pornia*, à tout.
Acc. *Pornede*, tout.
Abl. *Porim bia*, avec tout, par tout.

Nom. *Ikké*, deux (1).
Gén. *Ikchiinn*, ou *ikechnen*, de deux.
Dat. *Ikichnia*, à deux.

Nom. *Viscé*, trois (2).
Gén. *Visciinn*, de trois.
Dat. *Viscia*, à trois.

Nom. *Pillek*, cinq.
Gén. *Pilléguiinn*, de cinq,
Dat. *Pilléguia*, à cinq.
Acc. *Pilekguia*, cinq.
Abl. *Pillek pia*, avec cinq, par cinq.

Nom. *Ikché*, tous les deux.
Gén. *Ikchindia*, de tous les deux.
Dat. *Ikichniadia*, à tous les deux.
Ac. *Ikichniadia*, tous les deux.
Abl. *Ikchim bia*, avec ou par tous les deux.

---

(1) *Iki* ایكی, turk.
(2) *Utch* اوچ, en turk.

PRONOMS.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. *Abé* ou *ap* (1), je, moi.	Nom. *Abir*, nous.
Gén. *Manynn.*	Gén. *Pirinn.*
Dat. *Mana.*	Dat. *Piria.*
Acc. *Mana.*	Acc. *Piria.*
Abl. *Man ba.*	Abl. *Pirin bia.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. *Azé* ou *as* (2), toi.	Nom. *Azyr*, vous.
Gén. *Sanynn.*	Gén. *Siren.*
Dat. *Sana.*	Dat. *Siria.*
Acc. *Sana.*	Acc. *Siria.*
Abl. *San ba.*	Abl. *Sirin ba* ou *bia.*

Nom. *Kam* (3), qui.	Nom. *Min*, quoi.
Gén. *Kamynn.*	Gén. *Minium.*
Dat. *Kama.*	Dat. *Minia.*

Il faut observer que le mot français *même*, s'exprime différemment après le pronom de la première personne et celui de la seconde. Exemple :

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. *Abé kham*, moi-même.	Nom. *Khamyr.*

(1) *Ben* بن en turk, *pi* en mantchou.

(2) *Sen* سن en turk, *si* en mantchou.

(3) *Ki* كه ou كيم *kim* en turk.

Gén. *Khamyn*. | Gén. *Khamyryn*.
Dat. *Khama*. | Dat. *Khamra*.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. *Aze khou* (1), toi-même.	Nom. *Khoir*.
Gén. *Khouinn*.	Gén. *Khoyryn*.
Dat. *Khoua*.	Dat. *Khoirna*.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. *Vyl* ou *vuul* (2), lui.	Nom. *Volzam* ou *vylzem*, eux.
Gén. *Onyn*.	Gén. *Vylzamynn*.
Dat. *Ona*.	Dat. *Vylzama*.
Acc. *Ona*.	
Abl. *On ba*.	

SINGULIER.

Nom. *Siavia*, celui.
Gén. *Siavynn*.
Dat. *Siavna*.
Acc. *Siavna*.
Abl. *Savam ba*.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. *Siaga*, ce, cet.	Nom. *Siak-sam* ou *sagazam*, ceux.
Gén. *Siakkann*.	Gén. *Siak-samynn*.
Dat. *Siakka*.	Dat. *Siak-sama*.
Acc. *Siakka*.	Acc. *Siak-sama*.
Abl. *Siakym ba*.	Abl. *Siak sam ba*.

---

(1) *Khod* خود en persan.

(2) *Ol* اول en turk, *i* en mantchou. Il est aisé de s'apercevoir que les trois pronoms ont dans les trois langues les mêmes lettres radicales.

nes de toute condition. *Art. V.* Il y a dans cette école quarante élèves entretenus sur les revenus des fonds qui forment sa dotation, et un pareil nombre sont entretenus aux frais de leurs pères et mères, ou de leurs parens. *Art. VII.* Les élèves chrétiens et les élèves mahométans reçoivent, indépendamment les uns des autres, l'instruction dans les dogmes de leurs croyances respectives; si les élèves chrétiens et les élèves mahométans sont en nombre égal, ou à peu près égal, l'enseignement dans les sciences leur est donné de la même manière; les élèves mahométans sont nourris séparément des élèves qui professent la religion chrétienne. *Art. XIII.* Le commandant militaire est chargé d'inviter et d'exciter les Asiatiques et les habitans de cette province qui lui est confiée, à envoyer leurs enfans à l'école de Nepliuscheff. En conséquence : 1° tout Kirghize qui place son fils dans cette école, en contractant l'engagement de ne point le retirer avant qu'il ait achevé le cours d'étude, reçoit du comité d'administration de la province frontière d'Orenbourg, par ordre du commandant militaire, une lettre, en témoignage de satisfaction; 2° Tout Cosaque, Baschkir, Meschterek, Tartare ou autre Asiatique, de quelque état que ce soit, qui, sous la même condition, place son fils dans cette école, reçoit une semblable lettre du commandant militaire. *Art. XX.* Les objets d'enseignement sont : 1° la religion chrétienne, suivant la confession de l'église grecque de Russie; 2° l'histoire de la Bible; 3° les langues russe, arabe, tartare et persane;

Extrait de diverses lettres de M. Fræhn *à* M. le baron Silvestre de Sacy.

Saint-Pétersbourg, [1] 13 septembre 1824.

La direction de l'Institut oriental attaché au département des affaires étrangères, a été confiée à M. le conseiller-d'état Adelung. On a aussi attaché nouvellement à cet établissement M. Djaafar Toutschibascheff, qui est chargé d'instruire et d'exercer les élèves dans l'usage de parler et d'écrire la langue persane; ces deux mesures ne peuvent que contribuer au succès de ce nouvel établissement.

Outre cet institut, dont l'établissement date de l'année dernière, il en existe encore aujourd'hui un autre en Russie, qui, parmi beaucoup d'autres objets d'instruction, embrasse aussi les langues de l'Orient, et qui peut-être ne vous est point encore connu. Voici de quoi il s'agit. Au commencement de la présente année, S. M. l'Empereur a confirmé lés statuts d'une école militaire qui doit être établie à Orenbourg, sous le nom d'*École de Nepliujeff*: je me borne à extraire de ces statuts les articles suivans, *Art. IV*. Cet établissement est formé : 1° pour les enfans dont les pères servent actuellement, ou ont précédemment servi dans les troupes irrégulières des corps spéciaux du gouvernement d'Orenbourg; 2° pour les enfans des asiatiques qui sont dans une dépendance précaire de la Russie; 3° pour les enfans de person-

province d'Orenbourg, comme traducteurs, drogmans, et employés de confiance.

Je n'ai pas besoin de vous faire sentir combien ce nouvel établissement peut devenir important pour la Russie, et en même tems pour les sciences.

Vous n'ignorez pas sans doute qu'en 1785 et 1786, la grande Catherine fit traduire, non-seulement en allemand et en français, mais aussi en tartare, le recueil de ses ordonnances pour l'administration des gouvernemens de l'empire de Russie, et que cette traduction tartare fut imprimée dans l'imprimerie arabe que cette princesse avait fondée ici, sous la direction de l'habile typographe J. Ch. Schnoor, et avec l'assistance du moulla Osman Ismaïl (1). (Voy. le tome XI de la *Bibliothèque Russe* de Bacmeister.) Ce savant littérateur paraît toutefois avoir ignoré qu'il a aussi été publié une traduction tartare de la première partie de l'ordonnance de police, imprimée en 1782 en russe et en allemand : car il ne fait aucune mention de cette traduction, ni dans le XI[e] tome de sa *Bibliothèque*, ni dans le VIII[e] où il parle de l'édition russe et allemande de cette même ordonnance. Je n'ai eu moi-même connaissance de l'existence de cette traduction tartare, que parce que j'en ai rencontré, il y a peu de tems, un exemplaire dans la bibliothèque du digne président de l'académie, le conseiller privé d'Ouvaroff, qui a bien voulu en faire présent

(1) Il existe un exemplaire de cette traduction tartare dans la Bibliothèque de l'Institut royal de France. S. de S.

au Muséum asiatique. Il n'est peut-être pas inutile de dire un mot de cette traduction. Le volume, de format in-4°, a 101 pages, est fort bien imprimé avec le petit corps de caractères de Schnoor, et a pour titre : روسیه لساندن ترکیه لسانه نقل و ترجه اولندی — پولاچنیه یا خود پولیچه یعنی حسن مؤدّب رسم دستوری نک اوّلکی جزیدور.

Première partie du réglement de police (Blagotschinija), c'est-à-dire du réglement du bon ordre, traduit du russe en turc.

La disposition du volume est d'ailleurs entièrement conforme à celle de l'original russe et de la traduction allemande, et on peut la connaître d'après la notice donnée par Bacmeister (tome VIII). Il n'est pas dit quel est l'auteur de la traduction tartare ; il est vraisemblable cependant qu'elle a été faite par les mêmes personnes à qui est due la traduction des ordonnances pour l'administration des gouvernemens de l'empire russe, je veux dire le moulla Osman Ismaïl, et Ishak Chalfin. Celui-ci était fils de Saïd Chalfin, et fut le père d'Ibrahim Chalfin, attaché aujourd'hui à l'université de Casan. Saïd, fils de Hasan, était autrefois professeur de langue tartare au gymnase de Casan ; il est auteur d'un vocabulaire russe-tartare, qui existe manuscrit, en deux forts volumes in-4°, dans la bibliothèque de l'université de Casan, et dans celle de notre Muséum asiatique. Le même Saïd, qui fut aussi quelque tems attaché comme traducteur à l'amirauté, est celui dont

M. Marsden, dans son Catalogue de dictionnaires, parle sous le nom de *Khalfinü Sagit*, comme étant auteur d'un livre élémentaire de lecture arabe, livre que je n'ai jamais vu ici.

Je serais charmé que quelques-uns de ces renseignemens vous parussent propres à intéresser les lecteurs du *Journal Asiatique*.

Saint-Pétersbourg, [7] 19 décembre 1824.

M. le professeur Boldyrew (1) a publié à Moscou, l'été dernier, une Chrestomathie arabe : c'est la première qui ait été imprimée pour la Russie. Elle a 80 pages, et ne contient que des textes, savoir : 1° des sentences arabes ; 2° des morceaux historiques tirés de la Chrestomathie de M. de Sacy ; 3° des fables prises du livre de Calila et Dimna, donné aussi par M. de Sacy ; 4° quelques petites pièces de vers, empruntées de l'Anthologie de M. Humbert. A l'exception du frontispice et de la préface en langue russe, qui sont imprimés, tout le reste est lithographié, parce que l'imprimerie de l'université de Moscou ne possédait point encore de types arabes. Comme le Muséum asiatique de l'académie de Pétersbourg aurait pu offrir des matériaux inédits, non moins intéressans, et tout aussi convenables pour un semblable recueil, la typographie de la même académie aurait

(1) M. Boldyrew est un ancien élève de l'école spéciale des langues orientales vivantes de Paris, ainsi que M. Henzi, professeur à Dorpat, et dont il va être parlé.

pu aussi, au moyen de ses deux corps de caractères arabes gravés par Schnoor, qui ne sont pas à dédaigner, épargner à l'éditeur le travail de la lithographie. C'est avec ces caractères que sera imprimée, bientôt ici, une autre Chrestomathie arabe de M. Henzi, professeur des langues orientales à Dorpat.

M. W. F. Hezel, prédécesseur de M. Henzi dans cette chaire, est mort à Dorpat, le 12 juin 1824.

Le lieutenant-colonel du génie, M. de Genss, a été nommé directeur de l'école militaire de Nepliujeff, dont je vous ai entretenu dans ma lettre précédente.

On a trouvé, il y a peu, près de la rivière de Maloï Krapkoï, dans la contrée ou était située, à ce qu'on croit, l'ancienne ville de Thanà, un miroir en bronze portant une inscription cufique, et tout pareil à celui qui a été publié par Ivès, et par M. le comte Castiglioni et moi; ce miroir a été découvert dans un *tumulus*, sur la poitrine d'un squelette, avec quelques autres objets. Dans le *Messager Européen*, journal russe qui paraît à Moscou, on trouve (année 1824, n° 12) la représentation et une courte description de ce miroir, ainsi que celle des autres objets découverts en même temps. Si on eût consulté le huitième volume des Mémoires de notre Académie, on aurait évité les erreurs où l'on est tombé en parlant de ce miroir.

Le dixième tome des Mémoires qui va bientôt quitter la presse, contiendra une petite collection de monnaies cufiques inédites, et pour la plupart d'un grand intérêt, trouvées dans les ruines de l'ancienne

ville de Cherson. Ces monnaies font partie d'un cabinet particulier, formé récemment à Moscou.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Bhagavad-Gita, *id est*, Θεσπέσιον Μέλος, *traduit par* M. A. G. DE SCHLÉGEL.

(Quatrième article.)

CHAPITRE VII.

ANALYSE. Le titre de ce chapitre, *Vidjgnânayoga*, c'est-à-dire, *application à une science plus intime*, *plus approfondie*, *plus spéciale*, nous annonce quelque système nouveau et inattendu. En effet, il nous faut abandonner et les notions modernes de notre métaphysique ordinaire, et les idées même auxquelles le commencement de cet ouvrage avait pu nous accoutumer. Nous avions regardé, par exemple, le *Manas* et le *Bouddhi*, comme des facultés de notre ame, comme des modifications de son existence : point du tout, ce sont des élémens matériels. Nous avons cru ce *Crichna*, qui n'était autre chose que l'*Atmâ*, que l'ame universelle personnifiée ; nous l'avons cru, dis-je, entièrement étranger à la matière qu'il a tant ravalée, et qui, dans les désordres de ce monde, était la seule coupable. Mais voilà que *Crichna*, non content d'être la partie active de cet univers, en devient aussi la partie passive ; il est comme le grand *Pan* :

il réunit en lui les deux natures, les deux *principes*, car telle est la signification du mot *Prakriti*, qui veut dire *chose faite avant les autres*. De ces principes, l'un est simple et bien supérieur à l'autre : c'est celui dont nous avons parlé jusqu'à présent, c'est le grand *Atmâ*; l'autre est composé de huit parties, et cette composition est curieuse à connaître. Ces huit élémens sont la terre, l'eau, le feu, l'air, l'éther, le *Manas*, le *Bouddhi* et l'*Ahankâra*, ou conscience de soi-même, qui est ce que la néologie métaphysique appelle *égoïté*; mais ce principe est sans force s'il n'est animé par l'autre, qui, par ce moyen, véritablement auteur de la création comme de la destruction du monde, est comparé au fil qui tient tous les grains d'un collier : sans ce fil, il n'existe que des grains séparés, il n'y a point de collier. *Crichna* est donc, dans chaque partie de la nature, le caractère éminent et distinctif par lequel une chose est constituée. Cependant les trois *Gouna*, ou qualités, dont nous avons parlé dans un autre chapitre, savoir : le *Satwam*, la vérité, le *Radjas*, la passion, et le *Tamas*, l'obscurité, répandues dans tous les êtres, modifient et altèrent, par leur mélange réciproque, l'œuvre de la création, nommée *Karma*. Voilà l'origine de ce fameux *Mâyâ*, de cette apparence pour ainsi dire *magique*, de cette espèce de féerie qui frappe nos regards et trompe l'ignorant, de ces continuelles métamorphoses dans le monde moral et dans le monde physique, où tout croît pour finir, où tout périt pour renaître; où le bien et le mal semblent se disputer l'empire, où des

forces ennemies et occultes se balancent, se combattent, et triomphent tour à tour. *Vyâsa*, qui, véritablement déiste, a cependant pitié des faibles, ou peut-être craint d'attaquer ouvertement l'idolâtrie, ne veut pas décourager ceux qui n'ont pas la force de s'élever jusqu'à la connaissance du grand Être : il excuse l'erreur des hommes qui ne l'adorent que dans ses formes matérielles. Mais, toutefois, ceux qui ont adressé leurs hommages aux *dévata*, aux génies inférieurs, ne doivent s'attendre qu'au bonheur imparfait et passager que ces divinités peuvent accorder. Celui qui a connu le mystère de *Crichna*, c'est-à-dire du principe actif caché sous les dehors mobiles et trompeurs du *Mâyâ*, est le seul admis au bonheur suprême.

Obs. crit. Sl. 11. Je crois que M. Schlégel a eu tort de ne pas suivre la traduction de Wilkins pour les mots *dharmmâviroúddha*. Wilson lui-même explique *viroúddha* par *opposé*, *contraire*, *exclus*. Ainsi, au lieu de faire présider *Crichna* à l'amour désordonné, *nullâ lege refrænata*, il me semble qu'il était bien plus digne de lui de le placer dans le désir *non contraire* ou *conforme à la règle* ou naturelle ou civile.

Sl. 13 et 14. Je ne pense pas que le traducteur latin ait compris les mots *gounamaya* et *gounamayî*. Ce mot *maya*, dont la signification n'est pas donnée par Wilson, veut dire, *formé de*, *modifié par*. Je traduirais ainsi le premiers vers du sl. 13 : *Tout ce monde est abusé par ces trois qualités, se modifiant sans cesse mutuellement*. Le sl. suivant peut s'entendre de cette manière : *Cette grande mutation, formée*

par l'action qu'exercent les trois gouna, *ou qualités, l'une sur l'autre, est difficile à pénétrer, et forme mon divin Máyá. Il n'est que ceux qui viennent jusqu'à moi, qui puissent percer ce Máyá ou apparence trompeuse.* Voici le latin de M. Schlégel : *Divina illa magia, in qualitatibus operata, difficilis trangressu est : attamen, qui me compotes fiunt, ii magiam trajiciunt.*

Sl. 28. Je ne sais si ces mots : *votorum tenaces* rendent bien le mot *dridhavratáh. Vrata*, suivant Wilson, est une œuvre méritoire de pénitence. La racine est *vri*, qui signifie *rendre hommage*, *honorer*. D'un autre côté, *dridha* signifie *fort*, *puissant* ; et il me semble qu'en traduisant par *fortement dévoués*, *attachés à moi seul*, nous aurons mieux expliqué le texte. Voici le commentaire : *ekántinah santo mám bhadjanté.*

Sl. 30. Je ne suis pas de l'avis de M. Schlégel pour la manière dont il semble entendre ce dernier sl. Le sens me paraît bien clairement établi par les lectures suivantes, ou *Crichna* dit qu'il est tout, qu'il est *Brahma* lui-même. Il ne faut donc pas dire ici : *Qui me norunt simul cum eo*, mais *qui me norunt* (*esse*) *unum cum eo*, etc. Ceux qui croient que je suis aussi *adhibhoûta*, *adhidéva* et *adhiyadjgna*, sont unis à moi au moment de la mort. Tel est le sens que j'attache à ce passage, et les expressions employées par M. Schlégel me paraissent un peu louches.

CHAPITRE VIII.

Analyse. Ce chapitre porte le titre d'*Akchara-*

para-brahmayoga, c'est-à-dire *connaissance de l'être simple et supérieur*. Un manuscrit lui donne aussi le titre de *Mahâpourouchayoga*, *connaissance du grand Être*. Ce chapitre commence par la définition de certains termes, dont *Ardjouna* a demandé l'explication. *Crichna* revient ensuite sur la nécessité de le connaître lui-même, si l'on veut être sauvé. Nous avons parlé dans le chapitre précédent de la récompense imparfaite accordée à ceux qui n'ont adoré que les génies inférieurs : tandis que l'*Yogi* va se réunir à jamais au grand Être, les autres vont rejoindre les divinités qu'ils ont servies. Un vers de ce chapitre nous explique cette idée, en nous apprenant que d'ici au séjour de *Brahma*, il existe une infinité de mondes, d'où le retour sur la terre est inévitable ; et dans le chapitre suivant on voit que ces mondes sont habités par les *dêva* ou dieux, les *pitri* ou patriarches, et les *bhouta* ou malins esprits. On y distingue entre autres le monde d'*Indra*, réservé à ceux qui se contentent d'observer les Vèdes. L'auteur explique ensuite ce que l'on doit entendre par le jour et la nuit de *Brahma*, composés chacun de mille *youga*. Les lois de *Manou*, l. 1. sl. 72, nous apprennent en détail ce que c'est que ces divisions de tems. Depuis le sl. 50 jusqu'au 57[e] dans le même ouvrage, nous voyons aussi les effets du sommeil et du réveil de *Brahma*, qui ne sont autre chose que l'anéantissement et la création du monde. C'est un passage rempli d'idées poétiques, et qui mérite d'être lu.

Mais à ces notions, que l'on aime à trouver dans

un poète philosophe, tel que *Vyâsa*, je suis fâché de voir succéder d'autres idées que j'appellerai superstitieuses, à moins qu'elles ne renferment quelque mystère, quelque allégorie cachée. *Crichna* veut apprendre à *Ardjouna* dans quelle circonstance la mort doit arriver, pour que l'*Yogi* ne soit pas astreint à renaître. S'il meurt, dit-il, au moment où brillent le feu du sacrifice et la lumière, durant le jour, dans la première partie du mois lunaire (*soukla*), et pendant les six mois que le soleil passe dans la latitude septentrionale, il va vers *Brahma*. S'il meurt, au contraire, dans un instant où le foyer sacré est couvert de fumée, pendant la nuit, pendant la moitié obscure du mois lunaire (*crichna*), et dans l'intervalle des six mois que le soleil reste dans la latitude méridionale, alors l'*Yogi* s'arrête dans la région lunaire, et revient ensuite ici-bas. Il faut avouer que c'est faire dépendre le salut d'un pur hasard; c'est le subordonner à des conditions fortuites, et *Vyâsa* en cette occasion me semble s'être écarté du but moral qu'il s'était jusqu'à présent proposé.

Observations critiques. Sl. 1. *Proktam* est rendu par *prædicatum* : ce devrait être *prædictum*. Il est question d'expliquer une chose *dite dans la leçon précédente*.

Sl. 3 et 4. La traduction de ces deux sl. me semble défectueuse sous plusieurs rapports. En quelques parties elle ne se laisse pas comprendre, et le désir de rendre compte en latin de tous les mots a engagé M. Schlégel à paraphraser plusieurs expressions qui

n'auraient pas dû être ainsi dénaturées. *Ardjouna* demande l'explication de certaines épithètes, par lesquelles, dans ce système universel Dieu est désigné ; je pense que ces mots, qui sont techniques, devaient être reproduits. Que signifient, dit-il, *Brahma*, *Adhiátma*, *Karma*, *Adhibhouta*, *Adhidéva*, *Adhiyadjgna?* Si vous commentez ces mots dans la traduction, vous donnez de suite une définition qui, jointe à l'explication de l'auteur, allonge et obscurcit la phrase. Ces commentaires ne peuvent être introduits que sous la forme de notes. Voyons actuellement les détails : *Brahma*, répond *Crichna*, est l'être simple et suprême. *Adhiátma* (litt. *superspiritalis*) est l'essence spirituelle. *Swabháva* est l'être considéré comme existant par lui-même. *Karma* (*opus*) est l'énergie productrice des êtres physiques. *Adhibhouta* (litt. *superphysicus*) est la substance composée, et par conséquent destructible. *Adhidéva* (lit. *superdivinus*) est l'ame, d'essence divine, appelée *Pourouсha*, quand on la considère comme renfermée dans un corps. *Adhiyadjgna* (litt. *supersacrificus*) est *Crichna* lui-même revêtu d'un corps humain et enseignant aux hommes le culte qu'ils doivent à la Divinité. Voici maintenant le latin de M. Schlégel, et je défie, en l'absence du texte samskrit, de donner un sens à quelques-unes de ces phrases. *Essentia simplex ac individua est summum ens : indoles suprà spiritum dicitur : animantium geniturœ efficax emanatio operis nomine significatur ; super animantia est natura dividua, geniusque supra divos ; suprà religiones ego ipse sum*

in hoc corpore. Entr'autres observations que ce passage peut mériter, il faut surtout remarquer le mot *pouroucha* rendu par *genius*, lorsque dans cette même lecture, sl. 1, il a traduit *Pourouchottama* par *virorum nobilissimus*. La quinzième lecture nous offrira l'occasion de revenir sur la véritable explication que l'on peut donner à ce mot.

Sl. 6. La traduction latine de *Tamasah parastât* ne présente pas un sens bien déterminé. L'indéclinable *parastât* peut tout aussi bien se traduire par *superiùs*, et *tamasah parastât* signifiera alors *dans un rang élevé bien au-dessus des ténèbres*. Ces mots peuvent signifier encore *d'une nature contraire aux ténèbres*. Si c'est là le sens de M. Schlégel, ces mots latins *tenebris ex adverso* ne sont pas suffisamment clairs.

CHAPITRE IX.

Analyse. — *Râdjavidyârâdjagouhyayoga*, tel est le titre de ce chapitre; il signifie *application à la science royale* (c'est-à-dire *supérieure*), *étude du mystère royal* (ou *du mystère par excellence*). On a pu déjà remarquer que ce poëme offrait beaucoup de répétitions : c'est un défaut que l'on est disposé à excuser dans un ouvrage aussi ancien. On a vu aussi que *Vyâsa*, ayant la main pleine de vérités, ne les laissait échapper que successivement. Il serait à désirer que cette doctrine, ainsi développée par degrés, fût partout constante et en harmonie avec elle-même. Il nous a d'abord présenté son *Crichna* comme l'esprit universel : bientôt nous avons appris

qu'il était aussi la matière. Si, encore au-dessus de ce *Crichna*, était placé un autre être, souverain créateur, nous aurions pu ne voir dans ce dieu que l'univers personnifié. Nous aurions pu approuver les notions que le poète donne sur un être supérieur, inspecteur de ce monde qu'il produit au commencement de chaque *Kalpa* ou formation des choses, indépendant de sa création, qu'il soumet à des lois générales, et au sein de laquelle il se trouve comme l'air est dans l'espace éthéré. Mais pourquoi cet être supérieur n'est-il autre que *Crichna*, que nous connaissons déjà pour être à la fois esprit, matière, père, mère, grand-père de ce monde; c'est-à-dire principe actif et passif et premier créateur? Cependant que devient le grand *Brahma*, qui jusqu'à présent semblait devoir jouer le premier rôle? *Brahma* encore n'est autre que *Crichna* : c'est ce qui est insinué plus d'une fois, c'est ce qui est dit positivement au 12ᵉ sl. du 10ᵉ chap. Néanmoins, chap. 11 sl. 37, *Crichna* est mis au-dessus de *Brahma*; même au 14ᵉ ch. sl. 3 et 4, une allégorie fort poétique nous représente *Brahma* comme le principe passif : que penser de ces contradictions, de cette incertitude d'idées dans un système philosophique qui ne peut avoir de force que par son ensemble et son unité? Quelle autre conséquence peut-on tirer de ces variations évidentes, si ce n'est que *Vyâsa* n'a été véritablement, comme quelques-uns l'ont cru, qu'un compilateur, qui, rassemblant des fragmens de divers ouvrages, n'a pas eu soin de faire accorder entr'eux

les auteurs qui pouvaient donner aux mêmes mots une valeur différente?

Si cette instabilité de principes a pu échapper à l'esprit inattentif ou prévenu des Indiens, admirateurs de *Vyâsa*, comment ont-ils pu approuver le ton d'irrévérence avec lequel, dans ce chapitre, il parle des Vèdes, n'accordant à ceux qui en pratiquent les préceptes qu'une félicité passagère après leur mort, et promettant aux femmes et aux castes inférieures, qui suivent ses conseils, leur admission immédiate au bonheur suprême, malgré la déclaration expresse des livres saints qui condamnent leurs ames à transmigrer dans d'autres corps jusqu'à ce qu'elles arrivent dans celui d'un Brahmane. Il faut supposer alors que de son tems l'on était déjà ou fort peu croyant, ou fort tolérant, et que l'on était aussi accommodant que le dieu *Crichna*, qui approuve tous les cultes, et qui récompense toutes les pratiques religieuses, quel qu'en soit l'objet. *Vyâsa* devait être sans doute un philosophe adroit, qui, voyant la division des sectes idolâtriques amenées par de fausses interprétations des Vèdes, eut la pensée d'introduire une réforme, et, sans heurter les préjugés, voulut ramener les esprits à l'unité, en approuvant tous les cultes, et les soumettant toutefois à la suprématie du déisme pur. Il ne veut désespérer personne, et le pécheur même, qui se convertit à *Crichna*, peut aspirer à la même récompense que le juste.

OBSERVATIONS CRITIQUES. — Sl. 8. J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de relever quelques obscurités

dans le travail de M. Schlégel. Est-ce un reproche semblable que mérite la traduction du 8ᵉ sl. de ce chapitre ? On peut y remarquer plusieurs inexactitudes. *Çrichna* dit qu'il est l'auteur de tous les êtres produits par suite des règles générales qui gouvernent la nature, *Prakriti.* Dans cette opération on peut dire que la nature est libre, dans ce sens qu'elle est indépendante de toute influence ultérieure et immédiate du Créateur : les créatures aussi sont nécessaires, dans ce sens qu'elles ne sont que les résultats de lois générales. Voici maintenant l'explication du texte : *Avachtabhya*, ayant établi, *prâkritim*, la nature, *swâm*, libre (*swâdhinâm*, dit le commentaire), *visridjâmi*, j'y crée, *bhoutagrâman*, la collection des êtres, *avasam*, devenue nécessaire, *prakritervasât*, par la force imprimée à la nature. M. Schlégel traduit *naturam meam complexus ;* ce qui est d'abord contraire à l'esprit du commentaire : il continue ensuite *emitto elementorum compagem, ultrò, naturâ volente*, ce qui semble renfermer une contradiction manifeste dans les termes. Je proposerais la traduction suivante : *Naturam liberam* (*sui juris*) *constituens, intùs creo entium collectionem necessariò orientem naturæ potentiâ.* Ce sens ne peut être douteux, quand on se rappelle que *prakriti* est la matière renfermant tous les germes des choses, que *Crichna* est à-la-fois créateur et esprit vivifiant.

Sl. 17. *Swadhâ* est rendu d'une manière inexacte par *libatio*. C'est la prière usitée au moment où l'on offre les mets funèbres aux morts. *Ochadham* est tra-

duit par *verbena* : j'ignore si c'est avec raison, je sais seulement que c'est l'offrande d'une plante annuelle, nommée *ochadi*, dont on se sert en pharmacie.

CHAPITRE X.

Analyse. — Ce chapitre, intitulé *Vibhoutiyoga*, traite des supériorités physiques et morales, *émanations divines*, qui éclatent dans chaque espèce d'être. Ce trait distinctif et prééminent, *vibhouti*, qui nous frappe dans chaque portion du monde matériel et du monde métaphysique, est un rayon de la gloire de *Crichna*. Parcourant toutes les classes d'êtres sans exception, depuis les dieux jusqu'aux rois, depuis les animaux jusqu'aux montagnes, l'auteur nomme tout ce qu'elles offrent de plus grand et de plus auguste, et y découvre partout *Crichna*, qui, ainsi, parmi les dieux est *Indra*; parmi les quadrupèdes, le lion; parmi les fleuves, le Gange; parmi les montagnes, l'*Himâlaya*; parmi les guerriers, *Scanda*; parmi les fils de *Pandou*, *Ardjouna*; parmi les *Mounis*, *Vyâsa* lui-même.

Un sculpteur grec, *Phidias*, voulant que ses traits fussent immortels comme ses ouvrages, se représenta lui-même sous la figure d'un guerrier, qu'il introduisit dans les bas-reliefs de l'un de ses chefs-d'œuvre. Telle a été sans doute aussi l'idée de *Vyâsa* en commettant ici cet anachronisme volontaire : si cet hommage est de l'auteur lui-même, et n'a pas été intercalé par un de ses admirateurs, il faut avouer que la modestie n'était pas une des vertus de ce fameux *Mouni*. Pour

me rendre compte de l'inconvenance qu'il y a à se citer soi-même avec honneur, j'avais pensé que *Vyâsa* pourrait bien être un des personnages introduits par le poëte dans le *Mahâbharata*. C'est du moins un des interlocuteurs obligés de tous les *Pourânas*. Sans doute le *Vyâsa*, fils de *Satyavatî* et de *Parâsara*, et petit-fils de ce *Vasistha*, dont parlent les lois de *Manou*, le sage cité par *Yadjgnavalkya*, le saint solitaire, aïeul de toute la famille, dont on célèbre les exploits dans le *Mahâbharata* (*V.* M. Bopp, p. 8 de sa préface, voyage d'*Ardjouna* au ciel d'*Indra*); ce *Vyâsa*, dis-je, peut bien être un des acteurs de ce poëme; mais alors il est difficile de croire qu'il en soit l'auteur. Le contemporain de *Râma* a-t-il pu être le chantre de *Crichna*? L'ancêtre a-t-il été lui-même le héraut de la gloire de ses descendans? S'il en était ainsi, mon observation subsisterait dans toute sa force; ou bien il faut supposer un autre *Vyâsa* plus moderne, qui a pu sans rougir exalter le mérite de l'ancien *Vyâsa*. Quoi qu'il en soit, ce nom est prononcé dans le *Bhagavad-gîta* jusqu'à trois fois; deux fois dans ce chapitre : au sl. 13, *Vyâsa* est cité avec deux anciens docteurs *Asita* et *Dévala*; au sl. 37 il est désigné comme une des émanations glorieuses de *Crichna*; au 75e sl. du dix-huitième chapitre, il est dit que *Sandjaya*, qui est le narrateur du poëme, a tout appris par la faveur de *Vyâsa*.

Le 6e sl. de ce chapitre renferme une autre preuve de notre ignorance ou de notre incertitude dans ce champ nouveau de l'érudition. Chaque *kalpa* ou

période de création, voit naître successivement quatorze *Manou*, qui président chacun à un intervalle de tems appelé *manwantara*. Dans le *kalpa* présent, sept *manou* ont déjà paru, suivant le livre même des lois de *Manou*, chap. 1, sl. 61-63. Le 6e sl. du dixième chapitre du *Bhagavad-gîta*, ne parle que de quatre *Manou*. D'où vient cette différence? quelle conséquence serait-il possible d'en tirer pour l'antériorité de l'un de ces deux ouvrages? J'ai indiqué la question : je n'ai pas d'élémens pour la résoudre.

Observations critiques. — La première observation reposera sur le mot principal de ce chapitre *Vibhouti*, que j'y trouve rendu de plusieurs manières différentes, sl. 7 et 18, par *majestas;* sl. 16, par *miraculum;* sl. 41, par la même idée; sl. 40, par *virtus*. Je sais bien que chacun de ces mots exprime quelque chose de supérieur par son énergie ou son éclat; mais il me semble que *vibhouti* devait partout être traduit d'une manière uniforme.

Le deuxième vers du quatrième sl. mérite une attention particulière; ces mots *soukham doukham bhavo bhâvo* sont ainsi traduits par M. Schlégel, *conditio voluptatis dolorisve capax;* c'est-à-dire que de *bhavo* il fait un adjectif en rapport avec *bhâvo*, et en composition avec *soukham doukham*. Il me semble qu'en pareil cas l'*anuswaram* aurait disparu, et qu'employant la forme absolue, le poète aurait dit *soukhadoukhabhavo*. Je pense donc qu'il faut isoler ces trois mots, et mettre en opposition *soukham* et *doukham*, *voluptas* et *dolor*. Il restera *bhavo* et *bhâvo*, qu'on

peut également faire contraster jusqu'à un certain point en introduisant entre ces deux mots l'apostrophe qui indique le retranchement de l'*a* privatif, *bhavo abhâvo*, *existentia* et *interitus*. Je sais que cette explication présente un grand inconvénient, c'est de mettre en opposition deux mots qui n'ont pas une analogie parfaite : *bhavah* est par un *a* bref, *abhâvah* par un *á* long. Mais cet inconvénient est moindre que celui de supposer un mot composé contre toutes les règles grammaticales. Ces observations sont appuyées par le commentaire qui dit : *Bhavah oudbhavah, abhâvah tadviparîtam*.

Sl. 35. Je noterai que *Vrihatsâma*, rendu par *magnus hymnus*, est l'hymne dont le vers est composé de vingt-six syllabes.

Le commencement du 36ᵉ sl. offre une idée bien extraordinaire, s'il faut l'entendre comme M. Schlégel, soutenu ici par le commentaire. *Crichna*, qui est tout ce qu'il y a de grand en chaque chose, dit : *Dyoutam tchhlayatâm asmi*, *alea sum fraudulentorum*. Il n'est pas très-moral pour un dieu d'être ainsi, comme le Mercure des Grecs, immiscé dans les opérations des fripons. Il me semble que c'est le *tchha* aspiré qui conduit à ce sens : le *tcha* simple en amenerait un autre plus satisfaisant ; *tchala* signifie *ludere*, et la phrase présenterait cette idée : Je suis pour les joueurs le coup de fortune, le beau coup de dé, *sambandhidyoutam*, suivant le commentaire.

Vers la fin de ce sl. se trouve *sattwam* que Mr. Schlégel traduit ordinairement par *essentia*. Il le rend ici

par *vigor*. Pourquoi ce changement? Au lieu de *vigor ego vigentium*, j'aimerais mieux *bonitas ego bonorum* ou *veritas ego verorum*.

Le deuxième vers du 42e sl. est fort difficile à comprendre. M. Schlégel, entraîné peut-être par la réminiscence d'une expression de la Bible, dit que *Crichna s'est reposé*, après avoir formé l'univers. C'est dans le mot *sthita* qu'il trouve cette idée de repos. N'est-il pas possible d'adopter un autre sens, en opposant *sthita* à *ékâmsena?* j'ai fondé tout ce monde avec une partie de moi-même sans avoir rien perdu de ma substance, *nullâ re deminutus*. Telle est l'idée du commentaire : *na madvyatiriktam kimtchid asti*.

CHAPITRE XI.

Analyse. — Ce chapitre est d'une haute et sublime poésie ; il est intitulé *Viswaroupadarsanah*, c'est-à-dire *intuition des formes universelles de la divinité*, et renferme une espèce de transfiguration de *Crichna* devant *Ardjouna*, dont les yeux sont dessillés pour un moment. Le dieu lui apparaît successivement sous une forme majestueuse, comme créateur ; avec une figure douce et paisible, comme conservateur ; avec un appareil menaçant et terrible, comme destructeur de l'univers. *Ardjouna* voit les générations se précipiter dans les bouches dévorantes du dieu, comme les fleuves qui disparaissent dans la mer, comme les insectes qui courent vers le flambeau qui va leur donner la mort. Le héros, prosterné et tremblant, lui adresse une prière admirable, qui se termine par un passage

touchant, dans lequel il s'excuse de l'avoir traité jusqu'à présent avec familiarité : il prétexte son ignorance, son irréflexion, son amitié même. Il implore son pardon, et le prie de prendre une forme moins terrible.

Observations critiques. — Sl. 20. Il me semble que *vyáptam*, même, d'après le dictionnaire de Wilson, doit être traduit par *occupatum* et non par *expansum*. Il ne s'agit pas de la puissance de Dieu, qui a tout créé, mais de sa présence en tous lieux ; et M. Schlégel a eu tort ici de corriger Wilkins.

Sl. 22. Le mot *ouchmapá* a été oublié, et dans une de ses notes le traducteur hésite sur le sens qu'on peut lui donner. D'après le commentaire, ce sont les manes des ancêtres auxquels on offre de l'eau chaude. *Ouchmapáh pitarah ouchmabhágá hi pitarah ityádi srouté.*

Sl. 25. Le mot *disah* est rendu ici, comme au 20e et au 36e sl. par *plagæ cœlestes*. Il me semble que le mot *cœlestis* est une addition inutile : *dis* ne signifie que *lieu*, *pays*, *endroit*.

Sl. 32. Que signifie l'épithète *adultus* donnée au tems? le tems est toujours peint comme un vieillard : c'est le sens de *pravriddho*, qui signifie *ancien*, *étendu en âge*.

Sl. 36. Le premier vers me semble mal compris. M. Schlégel regarde *sthâné* comme le locatif de *sthanam*, avec lequel il met en rapport le génitif *tava* : il entend ainsi *stationem in te nactus* (litt. *in statione tuî*). Puis à *prakirtyá*, il suppose un adjectif possessif qui est *suo*, et il dit que le monde est satis-

fait de son propre honneur. Pour moi, je regarde *sthané* comme une expression adverbiale, signifiant ou *itaque* ou bien *meritò*. Je fais rapporter le pronom génitif *tava* à *prakirtyâ*, et sans avoir besoin d'aucune supposition gratuite, je traduis : *Itaque tuo* (*tuî*) *honore mundus gaudet*. Dans le sens que je donne à *sthâné*, je suis guidé par le commentaire qui l'explique par *asmin arthé*.

Sl. 37. Je ne pense pas que les derniers mots du deuxième vers, doivent être traduits comme l'a fait M. Schlégel : *Enti ac non enti quod penitùs subest*. D'abord *sadasat* est déjà une expression employée plusieurs fois pour désigner le grand Être, comme comprenant l'esprit et la matière, ou comme auteur de la création et de la destruction des choses, *vyaktam* et *avyaktam*. Il reste *tad param yat* : le pronom *tad* pourrait indiquer Dieu revêtu des formes matérielles de la nature. Mais, sans recourir à cette explication, ces trois mots se traduisent naturellement ainsi : *tat yat param* (sous-entendu) *asti*, *illud quod est superius* ; et cette traduction est celle du commentaire.

CHAPITRE XII.

Analyse. — Le titre de ce chapitre est *Bhaktiyogah*, ou *méthode d'adoration*. On peut adorer la Divinité, ou sous sa forme visible, qui vient d'être révélée à *Ardjouna*, ou sous sa forme invisible. De ces deux cultes, quel est celui que l'on doit préférer? c'est la question qu'*Ardjouna* adresse à *Crichna*. D'après tout ce qui a été dit précédemment, la ré-

ponse n'est pas douteuse, et le culte du spiritualisme doit obtenir la préférence. C'était le but que l'auteur se proposait dans cet ouvrage, et il récapitule les qualités qu'il exige de son sage, qui n'est parfait qu'autant qu'il a renoncé dans ce monde aux fruits de ses œuvres. Mon opinion *particulière* est que ce chapitre termine l'exposition de la doctrine de *Vyâsa*. Les suivans ne semblent pas avoir un objet direct et bien déterminé ; ils renferment l'explication de mots techniques, dont quelques-uns même sont employés dans d'autres ouvrages de philosophie ; car ils apparaissent dans celui-ci pour la première fois. On n'y trouve plus de théorie suivie, mais de simples notions sur des mots et des questions diverses incidemment traitées.

OBSERVATIONS CRITIQUES. — Je n'ai qu'une seule observation à soumettre ici à M. Schlégel; elle a rapport au sl. 1 qui renferme une opposition que le texte n'exprime pas bien positivement, mais qu'il est du devoir du traducteur de faire ressortir, sous peine de rester obscur. Il est deux espèces d'adorateurs ; les uns adorent Dieu comme invisible, comme immatériel. Cette idée est bien énoncée ; mais l'idée contraire ne s'y trouve qu'indiquée par le mot *evam, sic*, qu'il est alors nécessaire de commenter : *qui te observant sic* (*id est*) *visibilem, ut suprà apparuisti*, etc. Ces derniers mots rendent complète une phrase qui sans cela peut paraître énigmatique. LANGLOIS.

(*Le cinquième et dernier article dans un prochain numéro.*)

Le sage Heycar, *conte traduit de l'arabe*, *par* M. AGOUB. — Paris, *Firmin Didot*, 1824.

LE conte (1) dont il est ici question, présente de grandes analogies avec certains traits de la vie d'Ésope, telle qu'elle a été racontée par Planude. Heycar, premier ministre du roi d'Assyrie, remplit tout l'Orient de sa science et de sa sagesse. Arrivé au déclin de l'âge, et se voyant sans enfans, il adopte un de ses neveux dont il fait l'héritier de sa puissance; il aide ce neveu du secours de ses lumières, et lui prodigue tous les conseils que pouvaient dicter la tendresse et l'expérience. Le jeune homme se montre rebelle à tous les avis; il méprise son oncle et son bienfaiteur; il fait plus, il cherche à le perdre. Le roi de Ninive, entraîné par de perfides suggestions, veut se délivrer du fidèle Heycar, et ordonne sa mort. Sans le dévouement d'un ami, qui sauva secrètement la vie au vertueux ministre, c'en était fait du plus sage de l'Orient.

Cependant le bruit de la mort de Heycar se répand dans les provinces et dans les contrées voisines; les

(1) Il existe dans le numéro 69 des manuscrits arméniens de la Bibliothèque du Roi, un conte écrit en langue arménienne qui porte le même titre et présente les mêmes circonstances. J'ignore lequel des deux est l'original. N. DU R.

amis du monarque assyrien sont dans la douleur, ses ennemis sont dans la joie. Le roi d'Égypte, jugeant l'occasion favorable, lui envoie, suivant l'usage de ce tems-là, des énigmes et des questions subtiles à résoudre; s'il ne vient à bout de les expliquer, il doit se reconnaître tributaire du roi d'Égypte, et lui prêter hommage. Déjà la consternation était générale; les personnages les plus renommés pour leur science avaient renoncé à en trouver le sens. Tout était dans la désolation, lorsque Heycar fut rendu à la lumière, et sauva l'empire de ce danger.

Telle est en peu de mots l'aventure qui fait le fond de ce conte; tout y est conforme à ce qu'on rapporte d'Ésope. On se demande quelle est la source primitive de ces récits, qui paraissent, sous différens noms, avoir eu cours de tout tems en Asie? Il n'est pas probable qu'on en soit redevable aux anciens écrivains grecs; car rien de ce qui nous reste de leurs ouvrages ne fait mention de rien de semblable. Peut-être serait-on plus fondé à en chercher l'origine chez les anciens écrivains syriens, persans et arabes; en ce cas, ce serait un de ces nombreux emprunts que les Grecs du moyen âge ont faits aux Orientaux, et que Planude a cru devoir mettre sur le compte d'Ésope.

Maintenant nous dirons un mot des maximes que l'auteur a mises dans la bouche du sage Heycar, et qui lui réussirent si mal; elles sont en général remarquables par une grande concision, beaucoup de justesse, et un tour très-piquant. En voici quelques-unes :

« Souviens-toi, dit Heycar à son neveu, qu'il faut

être humble dans sa jeunesse, pour être honoré dans ses vieux jours. »

« Quand tu parles, adoucis ta voix; car si avec des cris on pouvait construire, l'âne se serait bâti de vastes domaines. »

« Écoute patiemment celui qui te parle, et ne te hâte pas de l'interrompre. On ne commence pas un entretien par des réponses. »

« Mon fils, j'ai quelquefois mangé de l'absinthe et de la myrrhe; mais je n'ai rien trouvé de plus amer que la pauvreté. »

« Il ne faut pas braver un homme dans les jours de sa puissance, non plus qu'un fleuve dans son débordement. »

« Éprouve l'ami que tu veux te choisir, et fréquente-le ensuite. »

Ces maximes, et d'autres encore que nous pourrions citer, donneront une idée avantageuse de ce conte. Ce n'est pas qu'on ne le connût déjà, car M. Caussin de Perceval l'avait publié dans le huitième volume de son édition des *Mille et une Nuits*. Dans cette nouvelle traduction, M. Agoub a fait usage de deux nouveaux manuscrits arabes, dont un lui appartient; il a cru devoir supprimer quelques maximes, et disposer le reste dans un ordre plus naturel. A cet égard, on peut s'en reposer sur le goût de M. Agoub, déjà connu par divers succès littéraires.

REINAUD.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 *Avril* 1825.

M. le prince de TALLEYRAND est admis au nombre des membres de la Société.

M. Castiglioni, à Milan, annonce que, d'après l'autorisation qu'il a reçue de son gouvernement, il accepte avec reconnaissance le titre d'associé correspondant qui lui a été conféré par la Société.

M. Elout, prêt à partir pour Batavia, exprime l'intention de s'occuper, dans cette ville, de la recherche des objets qui peuvent intéresser les amis de la littérature orientale.

Deux lettres, l'une de M. le baron de Werther, ministre de Prusse près la cour deFrance, l'autre de M. le baron d'Altenstein, ministre de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques à Berlin, annoncent que par un ordre du cabinet, du 24 janvier dernier, Sa Majesté le Roi de Prusse a bien voulu offrir à la Société la fonte de caractères *dévanagaris* qu'elle avait demandée à Berlin.

Une lettre de voiture, reçue par le secrétaire, contient l'annonce que, par l'effet des ordres donnés par M. le baron d'Altenstein, les types samskrits doivent arriver à Paris vers le milieu du mois d'avril.

On présente un exemplaire complet de la Grammaire Japonaise du P. Rodriguez, qui doit être déposé sur le bu-

reau le jour de la séance générale, et on annonce que le Recueil des Fables de Vartan sera prêt pour la même époque.

M. le baron Silvestre de Sacy lit la traduction d'un poëme de Moténabbi.

M. de Saint-Martin communique des fragmens relatifs à l'histoire d'Arménie, qui font partie de sa nouvelle édition de l'*Histoire du Bas-Empire*.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par la Société Biblique de Paris. *Le* 33e *numéro de son Bulletin mensuel*.—Par M. Gésénius. *De Inscriptione phœnicio græca in cyrenaica*, in-4°, etc. — Par M. Fræhn. *Remarques sur les Lettres mongoles*, publiées par M. Abel-Rémusat; par M. J. J. Schmidt, brochure in-8°.

Lettre à M. de Saint-Martin, principal rédacteur du Journal Asiatique.

MONSIEUR,

Je viens de lire avec beaucoup d'intérêt, dans le *Journal Asiatique*, l'article de M. de Hammer sur le séjour du frère de Bajazet II en Provence. Lorsqu'on donna lecture de ce mémoire dans une séance de la Société, j'annonçai que j'ai traduit tout ce qu'on trouve de plus intéressant au sujet de ce prince dans l'historien turc Saad-uddin, et que ce travail, destiné à faire partie de la *Biographie des Croisades de M. Michaud*, est imprimé depuis long-tems. Aujourd'hui je ne saurais me dispenser de faire quelques remarques sur la dissertation de notre savant associé étranger.

D'abord الشير est, je pense, *Exiles*, petite ville de Piémont, sur la Doire.

Quant aux mots صاوجه دوقه‌سی que M. de Hammer traduit par *le gouverneur de Chambéry*, ils signifient *le duc de Savoie*, qui, à cette époque, était Charles Ier, né en 1468, duc en 1482, et mort en 1489, lequel était effectivement neveu maternel du roi de France Louis XI, qui régnait alors.

M. de Hammer traduit چوماق par *chaussure*; néanmoins tous les dictionnaires rendent ce mot par *clava*, sorte d'arme.

Je terminerai en relevant deux fautes typographiques qui se sont glissées page 135, ligne 27, et au lieu de بريع et de ابرى, il faut lire بديع et ايدى.

Je suis, etc. GARCIN DE TASSY.

ANNONCE.

Nous avons le plaisir d'annoncer la publication d'un volume de la traduction de Bergmann qui vient de paraître, sous ce titre : *Voyage de B. Bergmann, chez les Kalmuks*, traduit de l'allemand par M. Moris, membre de la Société Asiatique. A Châtillon-sur-Seine, chez Cornillac, 1825, vol. in-8° de 390 pages. Ce volume, qui contient la partie la plus intéressante de l'ouvrage allemand, et la description complète, sous la forme de lettres, de tout le pays des Kalmuks, est très-bien imprimé, et enrichi d'une jolie vignette, ainsi que de 11 planches lithographiées, contenant l'alphabet kalmuk, et un texte dans cette langue, accompagné d'une transcription. Il est remarquable de voir un pareil ouvrage imprimé et publié hors de la capitale, dans une ville de province qui n'avait pas encore donné naissance à des productions de ce genre.

Société Asiatique.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

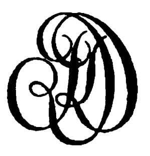
DISCOURS ET RAPPORT

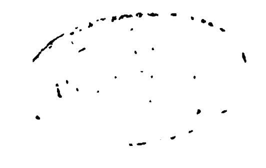
LUS

DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE ANNUELLE

DU 28 AVRIL 1825;

Suivis de la Liste des Membres Souscripteurs, de celle des Associés Étrangers, et du Réglement de la Société.





PARIS,

DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Lib., Propriétaires du Journal Asiatique,

RUE SAINT-LOUIS, N° 46, AU MARAIS, ET RUE RICHELIEU, N° 67.

M. DCCC. XXV.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DU 28 AVRIL 1825.

Présidence de M. de Sacy.

A deux heures, M. le baron DE SACY ouvre la séance par un discours. (Voyez ci-après le texte de ce discours.)

Le procès-verbal de la séance du 29 avril 1824 est lu : la rédaction en est adoptée.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et agréées comme membres de la Société :

M. ÉTIENNE ABRO, d'Alexandrie (Égypte) ;

M. COUSINERY, ancien consul de France ;

M. Maximilien Donndorf, docteur en philosophie;

M. le baron d'Eckstein;

M. de Guys, vice-consul de France à Lataquié;

M. le comte Achille de Jouffroy.

Les ouvrages suivans sont offerts en hommage pour la bibliothèque de la Société:

Par M. Guigniaut, *Religions de l'antiquité, considérées principalement dans leurs formes symboliques*, ouvrage traduit de l'allemand du docteur Creuzer, refondu en partie, complété et développé par J.-D. Guigniaut; première livraison; 3 vol. in-8°, dont un de planches. — Par M. l'abbé Dubois, *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*; 2 vol. in-8°. — Par M. Moris, *Voyage de Benj. Bergmann chez les Kalmucks*, traduit de l'allemand par M. Moris; 1 vol. in-8°. — Par M. Léon Bezout, *Pensées et Lettres de Marc-Aurèle*, en arménien; in-12, Venise, 1738. — Par le même, *Description du Bosphore*, en arménien; in-12. —

Par M. J.-H. PAREAU, *Commentatio de Tograji carmine*; 1 vol. in-4°. — Par le même, *De mysticâ sacri codicis Interpretatione*; 1 vol. in-8°. Par M. le baron DE SACY, *De Pentateuchi Samaritani Origine*; 1 vol. in-4°, *scripsit G. Gesenius*.

Une lettre de M. le Baron D'ALTENSTEIN, ministre de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques du royaume de Prusse, annonce que S. M. le Roi de Prusse, par un ordre du cabinet, du 24 janvier dernier, a bien voulu offrir à la Société la fonte de caractères dévanagaris qu'elle avait demandée à Berlin.

M. ABEL-RÉMUSAT, secrétaire de la Société, lit le rapport sur les travaux du conseil et sur l'emploi des fonds pendant l'année 1824. (On trouvera ce rapport ci-après, p. 18.)

M. BURNOUF, au nom de la commission des fonds et de la commission des censeurs, réunies, présente un rapport sur les recettes et dépenses de la Société pendant l'année dernière et les trois premiers mois de l'année courante. (Ce rapport a été imprimé séparément, et distribué aux Membres de la Société.)

On propose de voter des remercîmens à M. Delacroix, caissier de la Société, et à MM. les Membres de la commission des fonds, pour le zèle et l'exactitude avec lesquels ils ont rempli leurs fonctions pendant l'année qui vient de s'écouler : cette proposition est adoptée.

On dépose sur le bureau des exemplaires de divers ouvrages ordonnés par le conseil, savoir :

1° *Choix de Fables de Vartan*, en arménien et en français, revu et traduit par MM. Zohrab et Saint-Martin. Un vol. in-8°.

2° *Élémens de la Grammaire japonaise*, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. Landresse, et précédés d'une Explication des Syllabaires japonais, par M. Abel-Rémusat. Un vol. in-8°.

3° Les premières feuilles du *Vocabulaire géorgien-français*, imprimées avec les types géorgiens de la Société, par les soins de M. Klaproth.

M. Chézy lit la traduction d'un épisode tiré du Mahabharata, et intitulé : *Sacontala*.

M. Grangeret de la Grange lit des extraits

du *Beharistan* de Djami, poète persan, précédés d'une Notice sur le *Beharistan* et sur son auteur.

M. Garcin de Tassy lit un fragment de poésie de Taky, traduit de l'hindoustani.

(L'heure avancée n'a pas permis d'entendre les morceaux qui avaient été annoncés par MM. de Sacy et Schulz, et qui devaient offrir, l'un la traduction d'un chapitre des *Prolégomènes d'Ebn Khaledoun*, relatif à la critique historique, l'autre un *Essai sur les Opinions philosophiques des Arabes*.)

Les Membres de la Société sont invités à déposer dans l'urne les votes pour le renouvellement du bureau et de la 3e série des membres du conseil. On procède ensuite au dépouillement du scrutin. Le dépouillement offre pour résultat les nominations suivantes :

Président du conseil, M. le baron Silvestre de Sacy.

Vice-Présidens, MM. le comte d'Hauterive, le comte de Lasteyrie.

Secrétaire-adjoint et Bibliothécaire, M. GARCIN DE TASSY.

Trésorier, M. DELACROIX.

Commissaires des fonds, MM. le baron DÉGÉRANDO, BOULARD père, WURTZ.

Membres du Conseil, MM. KIEFFER, BURNOUF, le comte AM. DE PASTORET, GAIL, DEMANNE, EUG. DE MONTBRET, le comte PORTALIS, l'abbé LABOUDERIE.

Censeurs, MM. HASE et SAINT-MARTIN.

La séance est levée à cinq heures.

Pour copie conforme :

J. P. Abel-Rémusat,

Secrétaire.

DISCOURS

DE M. LE BARON SILVESTRE DE SACY,

Président du Conseil.

Messieurs,

C'est aujourd'hui la troisième fois, depuis la première formation de la Société Asiatique, que je suis appelé, par la confiance dont vous m'avez honoré, à faire l'ouverture de cette séance annuelle où vous venez recevoir le compte que le Conseil vous doit, de ce qu'il a fait pour favoriser et accélérer les progrès de ce genre de connaissances auquel vous avez voulu, par votre réunion et vos efforts communs, offrir le plus noble comme le plus efficace des encouragemens. Si le rapport qui va vous être fait des travaux de l'année qui vient de finir, ne répond pas entièrement aux espérances que vous aviez conçues, je suis trop assuré de vos équitables et bienveillantes dispositions, pour douter que vous n'approuviez des retards qui n'ont eu pour motif que le désir de donner plus de perfection à quelques entreprises importantes et dispendieuses; et vous jugerez, je pense, que ce désir

était un devoir pour les administrateurs chargés de diriger vers le plus grand bien l'application des fonds de la Société. D'ailleurs, Messieurs, il nous est permis de nous féliciter avec vous, du développement prodigieux que reçoit chaque jour, dans toute l'Europe, l'étude des langues et de la littérature de l'Asie, développement auquel vous ne sauriez être insensibles, puisqu'il n'est aucun doute que votre institution n'ait concouru puissamment à propager et à accélérer ce généreux élan.

L'Angleterre, vous le savez, Messieurs, s'est empressée d'imiter votre exemple. Déjà la Société Asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande a publié une première partie de ses travaux; et avec les ressources abondantes mises à sa disposition, et les hommes d'un talent distingué qu'elle compte dans son sein, il n'y a point de doute qu'elle ne contribue, par d'importans résultats, à réaliser les vœux qui nous sont communs avec elle. Un institut spécial a été formé à Pétersbourg auprès du ministère des affaires étrangères pour l'étude des langues de l'Asie, avec la munificence digne d'un grand souverain, protecteur de tout ce qui est bon et utile. Une école militaire a été créée dans la province d'Orenbourg, pour servir de moyen de rapprochement entre la jeunesse européenne et asiatique, soumise à la domination russe; et là, au milieu de toutes les connaissances que cette jeunesse reçoit aux frais du gouvernement, pour la rendre propre à servir l'état en diverses qua-

lités, les langues arabe, persane et tartare font une partie nécessaire de l'enseignement.

De toute part, les langues de l'Orient qui, dans la majeure partie de l'Europe, n'étaient qu'un accessoire obligé des études théologiques, sont devenues l'objet d'une instruction spéciale, que l'esprit public se plaît à encourager par l'accueil le plus distingué. Des chaires nouvelles sont créées, de jeunes professeurs, déjà riches de connaissances et pleins de zèle pour les accroître et les communiquer, augmentent chaque jour les moyens offerts à la jeunesse studieuse, pour pénétrer dans le sanctuaire des muses asiatiques; et leurs travaux prouvent que ce n'est plus, comme précédemment, avec des connaissances superficielles, et en se traînant péniblement sur les traces des Erpenius, des Golius, des Schultens, des Reiske, qu'ils se présentent devant le public éclairé, avec les premiers fruits de leurs études; mais que déjà ils se sont rendus maîtres de la carrière qu'ils parcourent, qu'ils en connaissent non-seulement par la théorie, mais par la pratique, les difficultés et les ressources, les besoins et les avantages. La seule université de Bonn fournirait, s'il en était besoin, la preuve de ce que j'avance. Partout la sagesse des souverains rivalise d'empressement à faire fructifier ces heureux germes, et à ouvrir à l'activité de la jeunesse cette nouvelle carrière. Les typographies orientales se multiplient; les collections de manuscrits et les musées s'enrichissent; il s'en forme de nouveaux, là, où, il y a dix ans, on aurait dédaigné ce genre de

richesses; d'honorables subsides sont accordés à une foule de jeunes littérateurs avides d'instruction, pour aller explorer les dépôts étrangers, ou achever leur éducation littéraire dans les capitales qui offrent des ressources plus abondantes. Et, si nous devons en juger par ce qui se passe sous nos yeux, ces jeunes missionnaires de la littérature asiatique, l'élite des établissemens où ils ont puisé la première instruction, ne tarderont pas à rendre au centuple à leur patrie, que dis-je, à l'Europe entière, le fruit de la protection qu'ils ont obtenue, et du bienveillant accueil dont ils sont l'objet. La littérature de l'Inde, encore toute récente parmi nous, est en peu d'années devenue familière à des peuples dont l'attention avait eu jusque-là, pour limites les plus reculées, les bords de l'Oxus ou le cours de l'Indus, et l'Allemagne rivalise aujourd'hui avec l'Angleterre pour faire connaître à l'Europe les antiques productions de la mythologie indienne et de la philosophie des adorateurs de Brahma et des disciples de Boudda. La littérature chinoise, sortie tout-à-coup d'un sommeil profond, avec une vigueur jusque-là inconnue, s'est montrée à la France sous une face toute nouvelle; dégagée du masque effrayant qui défigurait ses traits, la muse habitante des extrémités orientales de l'Asie, sans rien perdre de sa gravité et de son flegme philosophique, a cessé d'être un épouvantail pour ceux qui seraient tentés de lui porter leurs hommages, et on s'est accoutumé à voir, sans reculer d'effroi, cette écriture qui semblait opposer un obstacle invincible aux efforts de

l'intelligence et paralyser les facultés de l'homme. L'antique Égypte a été en grande partie dépouillée de son voile ; la barrière dont s'entoure le japonais ne saurait désormais le soustraire à l'investigation de nos savans ; de toute part enfin la civilisation européenne fait effort pour pénétrer dans les régions les plus inaccessibles, et en leur portant la lumière des vérités évangéliques et les arts, enfans de notre industrie, elle en rapportera un nouvel aliment à l'esprit de recherches qui nous anime.

Je m'arrête, Messieurs, pour ne point abuser de vos momens, et ne point empiéter sur le tems destiné aux opérations de cette assemblée, et aux lectures qui doivent suivre le rapport qui va vous être présenté. Mais, puisque j'ai parlé de la munificence des souverains qui offrent à l'envi les plus puissans encouragemens à l'étude des langues de l'Asie, je ne saurais résister au désir de témoigner ici publiquement au nom du conseil, et j'ose le dire, sans crainte d'être démenti, en votre nom, Messieurs, la respectueuse reconnaissance qu'exige de nous l'insigne faveur accordée par S. M. le roi de Prusse à votre institution. Vous entendrez, Messieurs, avec une satisfaction mêlée d'un noble orgueil, dans le rapport de M. le secrétaire, les termes dans lesquels cet illustre monarque a voulu que son ministre vous fît connaître le don précieux qu'il daignait vous faire d'un caractère samskrit ; et si, dans l'intérêt de la science, vous vous félicitez de trouver, dans cet acte de munificence

royale, un moyen d'augmenter vos ressources et d'accélérer la publication des travaux de ceux de vos membres qui se livrent à l'étude de la littérature indienne, et particulièrement du célèbre fondateur de cette littérature parmi nous, vous éprouverez encore un sentiment de plaisir plus délicat, en entendant le témoignage rendu par l'auguste donateur à cette généreuse et franche communication qui distingue particulièrement et les dépositaires de nos trésors littéraires, et les hommes auxquels la sagesse du Roi confie parmi nous l'enseignement de ce que les lettres et les sciences ont de plus relevé et de plus profond. Ils savent que la volonté royale est que les étrangers soient admis, comme les Français eux-mêmes, à puiser à toute heure dans toutes les sources de l'instruction; ils savent que nos rois, assurés que cette rivalité ne saurait jamais tourner au désavantage du nom français, ni ralentir le zèle de leurs sujets ou obscurcir la gloire qu'ils attendent de la culture des sciences et des lettres, n'ambitionnent d'autre privilége que celui d'ouvrir à toute l'Europe un centre commun d'instruction et de lumière, et de recueillir les actions de grâces dues à cette conduite généreuse. C'est donc à la France, Messieurs, c'est au Roi que vous reporterez la gloire du bienfait d'un monarque étranger, et par là ce bienfait acquerra pour vous un prix tout nouveau et une valeur inestimable. C'est surtout en ce moment, Messieurs, que j'éprouve le regret que ces sentimens ne soient pas exprimés par la bouche du prince auguste qui a bien voulu placer son nom à

la tête de la liste des membres de cette Société. Ils auraient reçu sans doute un poids bien plus grand de son autorité ; mais l'extrême bienveillance avec laquelle il nous a témoigné le regret de ne pouvoir honorer de sa présence cette réunion, nous est un gage assuré de son assentiment, comme elle nous garantit aussi la continuation du vif intérêt qu'il n'a cessé de nous témoigner, et nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui vous en donner les assurances les plus positives, et lui en offrir, en finissant, la respectueuse et éternelle reconnaissance.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
ET SUR L'EMPLOI DES FONDS PENDANT L'ANNÉE 1824,

Fait dans la séance générale du 28 avril 1825,

PAR LE SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

MESSIEURS,

Il n'y a rien qui fasse plus vivement sentir le prix du tems, ni qui en marque mieux l'effrayante rapidité, que ce devoir qui nous est imposé, de venir, chaque année, vous rendre compte du progrès des travaux que vous nous avez confiés. Animé par le désir de servir les intérêts de la science, et d'avance comptant le zèle pour beaucoup et les obstacles pour peu de chose, on s'engage aisément pour une époque qui apparaît dans l'éloignement; mais, quelle que soit la distance qui sépare vos assemblées périodiques, le retour en semble toujours trop rapproché, quand on vient à songer sérieusement aux obligations qu'on avait contractées. Tant de difficultés renaissantes, d'empêchemens imprévus, de délais inévitables, concourent pour alonger la tâche et pour accourcir les loisirs, qu'il est bien rare qu'après avoir un peu trop compté sur le nombre des jours qui doivent se succéder, on ne

soit à la fin surpris par le terme, sans y être suffisamment préparé. En pareil cas, l'embarras serait pour celui qui, après avoir tenu note des promesses, est chargé de vous exposer les effets qui les ont suivies, s'il n'avait à parler devant une réunion d'hommes studieux, accoutumés aux travaux de longue haleine, et qui, dans les entreprises comme celles qui nous occupent, préfèrent avec beaucoup de raison une lenteur consciencieuse à un empressement irréfléchi.

Douze mois entiers se sont écoulés depuis que vous vous êtes assemblés, et, quoique des circonstances favorables au but de votre association aient plutôt échauffé qu'attiédi l'ardeur de nos collaborateurs, nous ne pouvons encore vous annoncer l'achèvement de tous les ouvrages qui dès-lors étaient commencés, et dont plusieurs semblaient même tirer à leur fin. Deux seulement ont pu recevoir la dernière main, et vont, après vous avoir été présentés, être immédiatement livrés au public. Afin que vous puissiez juger des causes qui ont retardé l'accomplissement de vos vœux et des nôtres à l'égard des autres, vous me permettrez de vous rappeler en peu de mots quelles étaient les difficultés que l'on avait à surmonter pour terminer ces divers travaux, et quels sont les secours qu'on a dû s'efforcer de réunir pour en hâter l'exécution.

Le dictionnaire mandchou, le plus considérable et le plus important des ouvrages élémentaires dont la

Société a ordonné la publication, avait éprouvé, dès l'année passée, des retards dont on aurait pu se plaindre, si chaque délai n'eût pas eu pour motif une amélioration qu'on apportait au plan primitivement adopté. D'abord, c'était en lettres latines, faute de types tartares, qu'on devait imprimer les mots mandchous de ce dictionnaire. M. le baron Schilling de Canstadt, dans le voyage qu'il fit à Paris l'année dernière, eut connaissance de ce dessein, et voulut concourir au perfectionnement de l'ouvrage projeté. Ce fut dans cette intention qu'il prêta à la Société les matrices du caractère mandchou-mongol qu'il possède; dès-lors l'idée qu'on avait adoptée fut abandonnée, mais il fallut attendre que la fonte fût terminée pour recommencer l'impression des premières feuilles du dictionnaire, en y faisant usage des types mandchous. Maintenant qu'on n'est plus privé de ce secours, on est encore arrêté par le désir de s'en procurer un autre. Mais pour que vous puissiez apprécier l'utilité de ce dernier, il faut que vous me permettiez d'entrer dans quelques détails historiques et littéraires, que j'aurai soin d'abréger, pour ne pas abuser long-tems de l'attention que vous voulez bien m'accorder.

Il n'en est pas de la langue des Mandchous comme des idiomes savans d'Asie et d'Europe, qui se sont formés par des accroissemens inaperçus, et enrichis d'acquisitions successives. Comme la nation qui le parle, le mandchou a passé subitement d'une obs-

curité complète à un état de splendeur auquel rien ne l'avait préparé. Ce n'était d'abord qu'un des nombreux dialectes de la langue tongouse ; et l'on peut juger, par ceux de ces dialectes qui subsistent encore, de ce qui manquait à celui-là pour atteindre au degré de richesse où nous le voyons parvenu. En devenant maîtres du plus vaste empire du monde, les empereurs tartares sentirent tout ce qui manquait à leur langue maternelle, pour satisfaire aux besoins d'un peuple conquérant et dominateur qu'ils voulaient rendre industrieux et savant ; mais, au lieu d'attendre du tems les changemens que le tems seul introduit et consolide, ils voulurent que la réforme eût lieu tout d'un coup, et fût comme un acte de leur puissance. Ce fut par des décrets qu'ils prétendirent polir la langue et y naturaliser des mots inconnus. Le dictionnaire qu'ils firent composer sous leurs yeux, et publier dans leur palais, s'augmenta à chaque édition d'un grand nombre de termes nouveaux, empruntés aux idiomes des peuples voisins, et quelquefois fabriqués exprès par leur ordre et sous leur direction. Le dictionnaire mandchou-français du P. Amiot, auquel on a été réduit jusqu'ici, ne contenait que dans une faible proportion ces productions d'un néologisme systématique, parce que l'original sur lequel il avait été rédigé remontait à une époque déjà ancienne. Le *Miroir*, ou *Trésor de la langue mandchou*, qui a été plusieurs fois réimprimé avec des additions, était, sous ce rapport, infiniment plus riche, et, outre les augmentations qu'on avait

introduites dans le corps même de l'ouvrage, on avait joint à l'édition la plus complète un supplément en cinq volumes. Le dictionnaire composé par M. Klaproth, d'après cette édition, contenait donc tous les mots qui y sont expliqués; mais un nouveau supplément a été publié plus récemment à Peking, et on le possède à Pétersbourg. M. le baron Schilling, ayant offert de le prêter à notre confrère, on a dû attendre ces matériaux additionnels, avant de poursuivre un travail qu'il eût fallu interrompre encore une fois, ou compléter après coup. Nous ne croyons pas que l'envoi de ce supplément se fasse désormais attendre plus de quelques semaines, et l'on ne perdra pas un moment pour réparer le tems perdu. Mais l'entreprise est trop considérable pour qu'on puisse espérer de la voir terminée avant l'époque de votre prochaine assemblée générale.

La grammaire et le vocabulaire de la langue géorgienne doivent former un volume beaucoup moins étendu; et comme on avait, dès l'année passée, les types nécessaires pour l'imprimer, on eût pu sans peine mettre ce double travail en état de paraître cette année, si, comme il arrive souvent, on n'en eût été distrait dans les six premiers mois, et qu'on n'eût pas été obligé d'en remettre l'exécution à cet hiver. Par malheur, un voyage entrepris précisément à cette époque par celui de nos confrères qui s'est chargé de la direction de ces ouvrages, a obligé de les suspendre; ils n'ont pu être achevés pour cette

séance. Trois feuilles imprimées sont déposées sur le bureau en ce moment, et nous avons la confiance que l'impression sera reprise incessamment, continuée sans de nouvelles interruptions, et terminée dans l'espace de quelques mois.

Vous vous rappelez, Messieurs, comment la publication de la version latine de Mencius, par M. Sta. Julien, s'est trouvée liée à l'édition du texte chinois du même auteur, entreprise aux frais de M. le comte de Lasteyrie, et vous avez pu vous attendre à ce que cette importante addition, en doublant l'utilité de l'ouvrage, retarderait nécessairement l'époque où l'on en pourrait faire jouir le public. La correction des épreuves est, dans toutes les opérations typographiques, un travail fastidieux, long et pénible; mais dans l'impression lithographique, ce travail est assujetti à des difficultés particulières, et réclame un tems plus considérable. Cent quatorze pages ont été revues et corrigées cette année, et le second quart du texte de Mencius est entièrement terminé. Comme le manuscrit de la traduction est tout prêt, et qu'il peut sortir de la presse en moins de deux mois, on doit considérer la première moitié de l'ouvrage comme finie. Toutes les personnes qui prennent intérêt à la littérature chinoise, attendent la seconde avec une impatience qui est déjà une récompense pour l'auteur. Le professeur qui, dans son enseignement public, doit tirer de grands avantages d'une édition si utile aux étudians, est plus intéressé que tout autre à hâ-

ter, autant que cela pourra dépendre de lui, un travail dont il doit, un des premiers, recueillir les fruits.

Après vous avoir informés des circonstances qui ont empêché l'entier achèvement de trois des ouvrages commencés, il me reste à vous parler de ceux qui sont finis, et dont on a mis des exemplaires sous vos yeux dans cette séance. L'un est le recueil des *Fables de Vartan*, en arménien, avec une version française. MM. Saint-Martin et Zohrab ont mis tous leurs soins à cette publication, et ils ont été secondés par l'activité des imprimeurs de la Société, MM. Dondey-Dupré père et fils. L'autre ouvrage que nous présentons à l'assemblée est la *Grammaire japonaise du P. Rodriguez*. La tâche de traduire ces Élémens du portugais s'est trouvée plus ingrate et plus épineuse qu'on n'avait pu le supposer. Le style de ce missionnaire, qui écrivait à la fin du seizième siècle, est rempli de tournures vieillies, incorrectes et souvent barbares. D'un autre côté, les théories grammaticales n'étaient pas familières à l'auteur, et, dans plus d'une occasion, l'obscurité de l'expression tient chez lui au vague ou à l'inexactitude de la pensée. Enfin, le système qui prévalait de son tems, et qui consistait à ramener les règles de toutes les langues à un seul et même mode d'enseignement, celui des grammairiens latins, jette beaucoup de confusion dans l'exposition des règles de la grammaire japonaise. M. Landresse est parvenu, à force de patience et d'attention, à surmonter toutes ces difficultés et à rédiger une

bonne traduction de l'abrégé du missionnaire; on peut même dire que cette traduction l'emporte sur le manuscrit original d'après lequel elle a été rédigée, en clarté, en précision et en exactitude. Plusieurs digressions inutiles ont été réduites ou supprimées, et quelques endroits où le copiste avait laissé des fautes graves, ont été corrigés sur l'exemplaire imprimé à Nagasaki, et que feu M. Langlès avait obligeamment communiqué à la Société. On a d'ailleurs ajouté à l'ouvrage du jésuite portugais, une exposition des syllabaires japonais, morceau consacré à faire connaître l'origine et la nature particulière des diverses écritures du Japon. Rien de semblable ne se trouvait ni dans le manuscrit, ni dans la grammaire imprimée, ni dans aucun autre ouvrage du même genre, et cette addition doit augmenter l'utilité d'un traité élémentaire, dont l'auteur semblait avoir oublié précisément les premières notions que les étudians ont besoin de recueillir.

Voilà donc deux ouvrages que vous offrez cette année au monde savant, et l'un comme l'autre doivent être reçus avec reconnaissance par les amis de la littérature orientale. Le premier se rapporte à une langue qui est enseignée dans une des écoles de la capitale, mais pour laquelle on manque encore de ce genre de secours, vraiment indispensable aux commençans, et qu'ils trouvent dans des textes corrects, accompagnés de traductions et de toutes les explications nécessaires. L'autre ouvrira l'accès d'un idiome

encore peu connu, et qu'on peut désirer de voir devenir l'objet d'une étude régulière. Le japonais ne doit pas seulement être d'une grande utilité commerciale aux Hollandais, aux Russes, et peut-être à d'autres nations encore qui pourraient ouvrir des relations avec les îles où cet idiome est en usage : il offre encore d'autres titres à l'attention des Européens. Un assez grand nombre de livres historiques et de productions littéraires venus de ce pays, sont conservés dans nos collections, et récompenseraient amplement la curiosité qui s'attacherait à les parcourir. Le système grammatical des Japonais présente des singularités remarquables, et leur écriture est une sorte de phénomène digne de toute l'attention des philosophes. La construction des phrases et les règles de la syntaxe se rapprochent, en plusieurs points essentiels, de celles qui s'observent dans toutes les langues de la partie septentrionale de l'ancien continent, et cette analogie est d'autant plus surprenante, qu'elle ne s'étend nullement à la forme matérielle des mots; et, quant à la manière d'écrire des Japonais, on sait, qu'empruntée des caractères chinois, elle s'écarte pourtant, dans l'emploi qu'on en fait, de la nature de ces derniers, en ce qu'elle sert à peindre des sons et non pas des idées, et qu'elle ne s'éloigne pas moins de l'écriture alphabétique, en ce qu'elle n'est pas formée de lettres proprement dites. C'est véritablement la seule écriture syllabique qui soit actuellement en usage en aucun lieu du monde ; ce qui n'empêche pas les peuples qui l'ont inventée de se servir aussi des

symboles chinois dans leur sens primitif. Leurs livres offrent à cet égard un mélange singulier de signes de forme et de nature diverses. La même page contiendra des images d'objets sensibles réduites par les rapides mouvemens du pinceau à l'état d'abréviations purement linéaires, des expressions figuratives groupées pour constituer des symboles plus ou moins ingénieux, des verbes, des particules, des terminaisons indiquées par d'autres symboles qu'on a tronqués pour les tracer plus rapidement, et qui peignent seulement les sons de la langue japonaise. Une même phrase étonne à chaque instant par l'alliance bizarre et partout ailleurs inconnue, de deux idiomes entièrement différens, de deux grammaires opposées, et de ces trois systèmes d'écriture dont les propriétés se repoussent, et dont l'origine et les révolutions ont tant occupé les métaphysiciens. Les personnes qui, dans les derniers tems, se sont livrées à une étude philosophique des hiéroglyphes égyptiens, trouveraient ici matière à des observations profitables et à un parallèle du plus haut intérêt.

Les deux volumes que la Société va mettre au jour formeront le commencement d'une collection qui doit s'accroître chaque année, et prendre un rang éminent parmi les actes des Sociétés savantes. Désignés à votre choix par le vœu des hommes les plus instruits dans chaque branche d'études, adoptés par vous, publiés sous vos yeux, à vos frais et par vos soins, ceux même de ces ouvrages dont la composition serait due

à des personnes étrangères à votre association, seront comptés au nombre des services qu'elle aura rendus aux lettres, et contribueront à augmenter l'éclat qui déjà commence à l'entourer en France et dans l'étranger.

Rien n'a plus contribué à préparer cet heureux état de choses, que la publication du *Journal Asiatique* : ce recueil, de plus en plus estimé, a paru régulièrement depuis trois ans ; il est déjà parvenu au trente-quatrième numéro, et la collection en forme six volumes remplis de mémoires et de discussions intéressantes. C'est une idée vraiment heureuse, et dont les fondateurs de la Société doivent s'applaudir, que l'institution de ce dépôt, où chaque jour les savans français et étrangers se plaisent à consigner les principaux résultats de leurs recherches. On peut citer, parmi les morceaux les plus remarquables qui ont paru depuis votre dernière assemblée générale, les recherches sur l'initiation à la secte des ismaéliens, et une notice des manuscrits des livres sacrés des Druses, par M. de Sacy ; la description d'un manuscrit turk en caractères ouigours, par M. Amédée Jaubert ; un mémoire sur le séjour de Djem ou Zizyme en Provence, par M. de Hammer ; divers fragmens relatifs à la numismatique orientale, par M. Fræhn ; plusieurs extraits des travaux de M. G. de Humboldt, sur la théorie des langues, et un assez grand nombre de morceaux traduits de l'arabe, du samskrit et du chinois, par MM. Grangeret de la Grange,

Reinaud, E. de Montbret, Garcin de Tassy, E. Burnouf et Stanislas Julien. Les ouvrages les plus importans qui ont vu le jour en France, en Allemagne ou en Angleterre, et qui ont semblé de nature à intéresser les lecteurs du *Journal Asiatique*, sont devenus l'objet d'analyses plus ou moins étendues. Mais, quoiqu'on n'ait rien négligé pour donner à cette partie essentielle du journal toute l'utilité possible, on a quelquefois regretté que l'espace trop restreint que présente chaque cahier, n'ait pas permis de faire connaître encore un plus grand nombre d'ouvrages, ou de consacrer à chacun des extraits plus considérables. Le seul moyen de satisfaire à ce désir des amateurs de la littérature orientale, serait d'augmenter le nombre des feuilles dont se composent les cahiers du journal, ce qui permettrait aussi d'y insérer des mémoires plus longs, ou dispenserait de les partager entre plusieurs numéros. Ce besoin s'est surtout fait sentir par l'affluence des matériaux, qui s'augmentent chaque jour, et c'est un indice de prospérité que d'avoir à s'en occuper. Mais le moyen proposé pour y satisfaire a des inconvéniens, en ce qu'il nécessiterait dans certains articles de votre réglement des modifications de quelqu'importance, et c'est ce qui a, jusqu'ici, empêché le conseil de l'adopter.

Les soins qu'exigent la réunion, le classement et la révision des matériaux qui doivent entrer dans la composition du journal, et ceux qu'entraînent l'impression et la correction des épreuves, ont été confiés,

par le conseil, à une commission de cinq membres, parmi lesquels un seul a dû se charger des fonctions de rédacteur. M. Saint-Martin s'est voué à ce travail avec un zèle et une persévérance d'autant plus louables, qu'il a exigé de lui un tems considérable, et que ses devoirs et ses travaux particuliers ont pu souvent lui rendre ce sacrifice un peu onéreux. La Société doit à notre confrère beaucoup de reconnaissance pour cette marque de son dévouement, et il est fort à désirer qu'il puisse continuer longtems encore de diriger la publication d'un recueil qui doit tout à ses lumières et à sa laborieuse activité.

Ce n'est pas seulement en augmentant actuellement le nombre des bons livres que la Société peut faire fleurir la littérature orientale. Tout ce qui doit un jour, directement ou indirectement, concourir au but qu'elle s'est proposé, mérite d'obtenir d'elle des secours efficaces ou d'honorables encouragemens ; et les acquisitions qui peuvent enrichir la typographie asiatique sont au nombre des circonstances que vous devez voir avec le plus d'intérêt, puisqu'il n'en est aucune qui ne vous présente un obstacle levé, une difficulté vaincue, et qui ne présage pour un tems plus ou moins prochain quelque production importante, quelqu'ouvrage utile qui manquaient à notre littérature, et que l'absence des types convenables empêchait seule de mettre au jour. C'est sans doute sous ce rapport que vous avez vu avec tant de plaisir

l'accroissement de l'établissement typographique des imprimeurs de la Société, MM. Dondey-Dupré père et fils, ainsi que leur empressement à se procurer des caractères hébreux, arabes et arméniens, le prêt des matrices mandchou-mongoles de M. le baron Schilling, qui vous a mis en possession d'une fonte tartare, et le prompt achèvement des types géorgiens, gravés, frappés et fondus par les ordres et sous la surveillance du conseil. Telle est aussi la source de l'intérêt que vous avez pris, dans les deux premières années de l'institution de la Société, à la gravure d'un corps de caractères dévanagaris. Les soins que se sont donnés à cette époque plusieurs membres du conseil pour faire dessiner des modèles, et les offres mêmes des artistes, membres de la Société, qui consentaient à les graver gratuitement, n'ayant pas produit le résultat qu'on avait attendu, il fut convenu, à l'époque de votre dernière assemblée générale, qu'on suspendrait tout-à-fait un travail qui n'avait fait encore aucun progrès. On savait dès-lors que M. de Boisserolle, membre de la Société, s'occupait de son côté de faire graver à ses frais des types indiens, et la juste confiance qu'on avait dans ses lumières, ne faisait attendre qu'avec plus d'impatience l'accomplissement d'une si estimable entreprise. En attendant qu'elle arrivât à sa fin, le conseil avait arrêté (et cette résolution vous fut annoncée dans le dernier rapport) de demander à Berlin une fonte de ces caractères dévanagaris, que M. G. de Schlegel a fait graver à Paris pour le gouvernement prussien, et dont il a donné

lui-même un si noble specimen, en faisant imprimer à Bonn sa traduction nouvelle du *Bhagavat-ghita*.

Cette demandé, qui avait pour objet d'obtenir que les savans français fussent admis à partager les fruits du travail d'un savant allemand, fut adressée, au nom de la Société Asiatique, à M. le baron d'Altenstein, ministre de l'instruction publique en Prusse, l'un des membres étrangers de la Société. Doué de cet esprit vraiment libéral qui s'élève au-dessus des vaines rivalités nationales, et qui sait que les richesses littéraires s'accroissent par la division, ce ministre éclairé accorda avec empressement la permission que nous avions sollicitée, et un autre de nos confrères, M. Bopp, voulut bien se charger de surveiller l'exécution d'un travail qui exigeait des connaissances spéciales, et une habitude peu commune des procédés de la typographie indienne. Nous attendions depuis quelques mois le succès de tant de soins bienveillans, quand nous avons reçu la lettre dont il vous a été donné lecture au commencement de cette séance. Par cette lettre, aussi flatteuse pour la compagnie à qui elle est adressée, qu'honorable pour le caractère du ministre qui l'a écrite, M. le baron d'Altenstein nous informe qu'il a fait connaître à S. M. le roi de Prusse les travaux estimables de la Société Asiatique, et qu'il a en même tems rappelé au souvenir du monarque les services nombreux et variés par lesquels les établissemens littéraires de la France ont assisté les savans prussiens, dans le cours

des recherches qu'ils sont venus y faire. D'après ce rapport, S. M. Prussienne a bien voulu donner à la Société Asiatique une marque de son intérêt, en lui offrant, à titre de présent, les caractères samskrits qui avaient été fondus pour elle, et montrer ainsi (ce sont les expressions du ministre) combien elle désire « que les relations amicales qui se sont établies entre » les savans français et allemands puissent se fortifier » de jour en jour, pour assurer, par de communs » efforts, les progrès des sciences et des connaissances » utiles. » De si nobles sentimens, exprimés dans les termes les plus obligeans, ont vivement touché le conseil, et nous sommes assurés qu'il n'est aucun de nos collègues qui ne s'associe à l'expression de notre reconnaissance.

La promesse de M. le baron d'Altenstein n'a pas tardé à se réaliser : la fonte de caractères dévanagaris dont S. M. le roi de Prusse a fait présent à la Société Asiatique, est arrivée depuis le milieu du mois. M. le directeur général des douanes, à la bienveillante autorité de qui nous n'avons jamais recouru vainement en de pareilles occasions, nous a donné une nouvelle preuve de l'intérêt qu'inspirent vos travaux à tous les hommes éclairés, en exemptant, par une décision aussi prompte que favorable, l'envoi qui nous était adressé, des droits que les objets de ce genre paient à leur entrée dans le royaume. Les caisses n'ont pas éprouvé le moindre accident : les caractères sont prêts à être portés chez l'imprimeur, et, grâces à la muni-

ficence d'un monarque protecteur des lettres, nous pouvons tenter dès à présent à Paris des entreprises capables de rivaliser, sous le rapport typographique, avec celles que MM. de Schlegel et Bopp ont commencées à Bonn et à Berlin. Ainsi se trouve levé l'un des obstacles qui se sont opposés jusqu'ici aux progrès de la langue samskrite parmi nous, et dont on s'est plaint davantage et avec le plus de raison. Les ouvrages projetés pourront s'achever; ceux qui étaient restés accumulés dans les cartons de leurs auteurs, peuvent immédiatement voir le jour, et plus la publication en a été retardée jusqu'ici, plus, vraisemblement, on va s'empresser d'en faire jouir le public. Nous souhaitons que cette circonstance soit un encouragement pour les jeunes étudians du Collége royal, et qu'elle les engage à redoubler d'activité pour soutenir dignement l'honneur de l'école française, en fait de littérature indienne; sans parler des vastes travaux exécutés dans l'Inde, les leçons de leur maître et les exemples des savans du Nord, leur laissent à remplir une attente que plusieurs d'entr'eux aimeront sans doute à surpasser.

Cette obligation, qui est en quelque sorte imposée aux savans du continent, s'augmente avec les nouveaux efforts que nous voyons faire en Angleterre pour l'accroissement des connaissances relatives à l'Orient. La Société Asiatique de Londres, dont l'institution vous fut annoncée il y a deux ans, s'est élevée avec la rapidité qu'on pouvait attendre d'une nation

où tant de soins, d'intérêts et de souvenirs se rattachent à l'étude des peuples orientaux. Réunissant dans son sein tout ce que la Grande-Bretagne compte d'hommes distingués par leurs lumières ou leur position sociale, ayant pour patron le roi d'Angleterre lui-même, cette Société naissante a voulu contracter avec la vôtre les nœuds d'une honorable fraternité. Non contente de rendre hommage aux lumières et au génie élevé de votre auguste président, en lui déférant le titre de membre honoraire, elle a choisi dans votre sein plusieurs de ses membres étrangers; la célébrité de quelques-uns des savans qu'elle a voulu s'affilier ainsi, était plus que suffisante pour justifier cette distinction; un seul peut-être n'y avait d'autres titres que l'honneur de vous avoir consacré ses services. Enfin cette Société n'a pas tardé à vous adresser la première partie de ses *Transactions*, et le conseil, en s'empressant de lui envoyer pareillement la collection du Journal Asiatique, a voulu manifester le désir de voir un de ces commerces d'échanges, qui tournent au profit des uns et des autres, s'établir entre deux compagnies qui ont chacune des moyens différens de concourir à un même but.

Ces rapports que l'institution des Sociétés savantes fait naître entre les gens de lettres des différens pays sont au nombre des bienfaits qu'elles produisent, et qui, de tout tems, leur ont assuré l'assentiment des hommes éclairés. Les avantages qui en résultent pour les sciences sont rendus sensibles dans la correspon-

dance que votre conseil a entretenue, cette année, avec vos associés étrangers. C'est de cette manière que nous avons été informés d'un grand nombre de faits intéressans pour le genre d'études que nous avons adopté, et de travaux utiles commencés ou terminés dans les diverses contrées de l'Europe. Je ne puis, sans manquer à l'objet auquel cette réunion est consacrée, me dispenser de vous les rappeler d'une manière rapide. La crainte de sortir des bornes que je dois me prescrire, m'empêchera seule d'accumuler ici les particularités que présente en foule une matière si abondante et d'un si haut intérêt.

Au premier rang, il doit nous être permis de placer la continuation de ces grandes et nobles entreprises, que le zèle religieux a fait éclore, et que le zèle scientifique doit accueillir et favoriser, ne fût-ce qu'en considération des avantages multipliés qu'elles lui procurent. L'œuvre de la traduction de la Bible dans les langues de l'Asie, a été continuée cette année avec une persévérance digne des plus grands éloges, et ce qui est une circonstance dont nous devons nous honorer, plusieurs versions, qui s'impriment à Paris, sont placées sous la direction de savans français, membres de la Société. On s'occupe, à l'Imprimerie Royale, de l'impression de la traduction turque de la Bible, et de celle des Évangiles, dans un dialecte qu'on nomme *Karschouni*, et qui n'est autre chose que de l'arabe en caractères syriaques. Notre confrère, M. Kieffer, est tout à la fois auteur et éditeur

de la première, et le docte président de votre conseil s'est chargé de la révision de la seconde. M. Saint-Martin a donné des soins à la double édition arménienne du Nouveau-Testament, qui vient d'être achevée chez l'imprimeur de la Société, et qui, outre l'ancienne version littérale, contient une version en langue vulgaire entièrement nouvelle, et due à notre confrère, M. le docteur Zohrab. On a avancé la version du même livre en turc d'Anatolie, dialecte que parlent les Grecs de l'Asie Mineure, et qui s'écrit en lettres grecques; celle qui a été composée en juif espagnol, langue qu'emploient les Juifs de Turquie, va être mise sous presse. La traduction des deux parties de la Bible en grec moderne a été complétée. L'Évangile de saint Mathieu en albanien a paru à Corfou. M. Platt a commencé l'impression des Psaumes en copte et en arabe, à deux colonnes, ainsi que celle des Quatre-Évangiles en éthiopien, et il a mis au jour les mêmes Évangiles dans cet autre dialecte de l'Éthiopie, qu'on nomme amharique. Le manuscrit complet des Évangiles et des Actes des apôtres, traduits en maudchou par M. Lipowzoff, membre de notre Société, a été reçu à Londres, et l'on peut regarder cette version comme une des meilleures de celles qui ont été exécutées sous l'influence des Sociétés bibliques. Un autre de nos confrères, M. Lee, revoit en ce moment le Pentateuque dans une version persane rédigée par Mirza-Djafer, version qui a déjà été continuée jusqu'aux livres historiques; le même savant a donné une deuxième édition de la

traduction persane des Psaumes, par Martyn, et l'on a ordonné l'impression d'une troisième édition du Nouveau-Testament, du même auteur. M. Morrison a présenté des exemplaires complets de la version chinoise de la Bible. Nous n'avons pas encore de détails particuliers sur l'état où sont parvenues les versions asiatiques commencées en Russie, dans différentes parties de l'Orient, et notamment dans l'Hindoustan. Sans doute la même ardeur y réalise les mêmes prodiges; car c'est ainsi qu'on peut nommer les travaux enfantés par ces assemblées d'hommes aussi honorables par leurs lumières que par leur désintéressement, qui poursuivent sans relâche en tous les lieux du monde le triomphe de la noble cause qu'ils ont embrassée. D'éclatans succès couronnent leurs efforts partout où leurs intentions n'ont pas été méconnues, et elles ne sauraient l'être dans les pays où l'on apprécie ce qu'il y a de salutaire dans l'union de la science et de la piété, et ce que les sociétés humaines doivent à l'alliance du christianisme et de la civilisation.

Des travaux d'une autre nature nous ont été annoncés par la correspondance de nos associés étrangers : M. O. Frank, à Wurtzbourg, nous fait espérer la prochaine publication de la troisième partie de sa Chrestomathie samskrite ; M. Hamaker, à Leyde, une édition textuelle, ou du moins une traduction complète de la Géographie d'Ibn Haukal ; M. Bopp, de Berlin, occupé de la publication d'une grammaire samskrite très-étendue, en allemand, promet un

abrégé de cet ouvrage en latin, et nous fait part de l'intention où l'on est en Prusse de faire graver un corps de dévanagari plus petit que celui dont on est redevable à M. de Schlegel. M. G. de Humboldt nous a fait parvenir des mémoires sur les questions les plus élevées et les plus intéressantes de la philosophie des langues, et les esprits méditatifs y ont reconnu ce génie investigateur et cette sagacité profonde qui distinguent toutes les productions de cet illustre philologue.

D'autres genres de services sont attendus des personnes qui parcourent les régions mêmes dont nous étudions la littérature, et qui visitent les peuples dont les livres sont pour nous le sujet d'une vive et inépuisable curiosité. M. Dupont nous a adressé un mémoire sur la secte des *Novairis,* peuplade des environs de Latakieh, qui a pour croyance un mélange de pratiques religieuses du paganisme, de la loi judaïque, de celle de Mahomet et d'Ali, et de quelques dogmes du christianisme. M. Fontanier écrit de Tauris qu'il se chargera volontiers de rechercher des médailles sassanides et arsacides, ainsi que des manuscrits orientaux. M. Marceschau, dans le séjour qu'il doit faire à Tunis, ne négligera pas les occasions d'augmenter nos richesses littéraires. M. Guys, vice-consul à Latakieh, s'engage pareillement à nous aider de tout son pouvoir. M. Elout, en partant pour Batavia, a bien voulu nous témoigner l'intention de concourir à nos travaux dans ces îles si dignes d'être étudiées, où il va résider pendant plusieurs années.

Nous n'avons pas encore de correspondant en titre au Japon ; mais notre confrère M. G. de Schlegel, sachant combien d'objets capables d'exciter l'intérêt des savans doivent se rencontrer dans ce royaume, qu'une prudente politique a fermé aux Européens, nous a engagé à rédiger un mémoire à ce sujet, et s'est chargé de le transmettre à M. Siebold, habile naturaliste qui réside maintenant à Désima, petite île près de Nagasaki. Nous nous promettons les plus heureux résultats des recherches d'un observateur instruit, dirigées sur les points qui ont paru mériter particulièrement d'être discutés et éclaircis.

Nous avions dans l'Hindoustan un confrère, un compatriote, sur la constance et sur la capacité duquel nous pouvions également compter. Après avoir lui-même provoqué des instructions qu'avec moins de lumières il eût pu croire superflues, M. A. Duvaucel s'était voué aux recherches que nous lui avions indiquées, avec cet enthousiasme ardent et infatigable qui l'emportait vers tout ce qui était noble, utile et généreux. Comme il s'était donné tout à la fois aux investigations qu'exigeaient de lui les diverses branches des sciences naturelles, il eût joint l'étude des langues et des antiquités indiennes à toutes celles qui occupaient son tems et qui, peut-être, ont abrégé ses jours ; et avec le même zèle qui le conduisait à enrichir nos collections zoologiques, il eût travaillé à combler les vides qui restent encore dans nos bibliothèques les plus riches en ou-

vrages samskrits. Un aussi bon esprit se fût surtout attaché à découvrir des matériaux pour l'histoire, des inscriptions, des médailles, des chroniques mêmes, s'il en existe encore dans l'idiome sacré des Brahmanes. C'était sur ces objets vraiment intéressans qu'un mémoire rédigé par une commission avait particulièrement appelé l'attention de M. Duvaucel, et nul observateur n'était plus capable d'entrer dans les vues du conseil. La mort prématurée qui a enlevé aux sciences un de leurs amis les plus actifs, a privé la Société d'un de ses correspondans les plus dévoués. Les notes sur ses courses en différentes parties de l'Hindoustan, qui ont été insérées dans le Journal Asiatique, ont donné l'idée la plus avantageuse de ses observations sur l'état moral et politique des contrées où il avait porté ses pas. Précédemment, il avait adressé à la Société des médailles indiennes et un manuscrit du *Bhagavat-ghita*. Cette année nous lui avons dû l'acquisition d'une copie toute récente du *Bhagavata-Pourana*, l'un de ces ouvrages qui passent pour remonter à la plus haute antiquité, et pour contenir les traditions mythologiques des premiers âges du monde. Le sujet de celui-ci, qui est attribué par M. Colebrooke à Bopadeva, roule sur les aventures de *Bhagavat* ou *Krischna*, l'une des incarnations du dieu Vischnou. Cet ouvrage est ici, comme dans un exemplaire du même Pourana, en caractère bengali, qui se trouve à la Bibliothèque du Roi, accompagné du commentaire de Sridharasouami. Le manuscrit en caractères dévanagaris est, de plus, orné de minia-

tures extrêmement curieuses ; c'est le plus beau de tous ceux que possède la Bibliothèque de la Société Asiatique, et peut-être même surpasse-t-il ce qu'on connaît de plus magnifique en ce genre dans les autres collections de livres samskrits sur le continent.

Cette bibliothèque, dont la fondation ne remonte pas à plus de trois ans, renferme déjà un grand nombre d'ouvrages importans, et les accroissemens qu'elle a reçus cette année sont hors de toute proportion avec ceux des années précédentes ; on pourrait dire, avec ce que l'on devait naturellement attendre. Il est vrai qu'indépendamment des hommages ordinaires que vous avez reçus de la part de nos confrères nationaux et étrangers, ainsi que des sociétés savantes avec lesquelles nous entretenons des relations suivies, des présens d'une valeur peu commune sont venus inopinément grossir le trésor que vous amassez pour les amis des lettres orientales. Je ne vous répéterai pas la longue liste des ouvrages de toute espèce qui vous ont été envoyés, et dont les titres ont été insérés dans les procès-verbaux des séances du conseil, mais vous me permettrez de vous rappeler rapidement, parmi les plus remarquables, l'*Iconographie grecque et latine* de Visconti, continuée par M. Mongèz, et la collection des *Auteurs Classiques Latins*, dont S. Exc. le ministre des affaires étrangères a bien voulu faire don à la Société ; la première livraison de la *Grammaire samskrite* de M. Bopp, le *Voyage d'Ardjoun* et d'au-

tres épisodes tirés du *Mahabharata* par le même auteur ; la double traduction hollandaise et française de la *Grammaire malaye* de M. Marsden, par M. Elout ; la *Grammaire arabe vulgaire* par M. Caussin de Perceval fils ; plusieurs versions de la Bible en diverses langues, offertes par la Société Biblique de Londres ; la nouvelle édition du texte de Marc-Pol, publiée par la Société de géographie, et enfin deux envois d'un prix vraiment inestimable, adressés à la Société par lord Kingsborough, l'un composé d'ouvrages japonais imprimés, sur l'histoire, la littérature et les sciences, l'autre de manuscrits arabes, persans, hindoustanis et espagnols, parmi lesquels il y en a de fort importans pour l'histoire, et d'autres très-utiles pour la connaissance de la langue arabe.

Cette séance même voit grossir encore le nombre de ces tributs volontaires que chacun des membres d'une société savante aime à payer à la compagnie qui l'a admis dans son sein, et c'est avec un plaisir qui sera partagé par tous les amis des sciences, que nous y voyons paraître à la fois, avant que le public en ait encore eu connaissance, plusieurs ouvrages nouveaux, dus à quelques-uns de nos confrères, et se recommandant par des mérites particuliers : l'un est le voyage de B. Bergmann chez les Calmuques, traduit de l'allemand par M. Moris, et qui, jusqu'ici, avait eu en France moins de lecteurs qu'il ne mérite d'en avoir ; un autre est le fruit du séjour que M. l'abbé Dubois, l'un des supérieurs du séminaire

des missions étrangères, a fait chez les Hindous ; et un troisième enfin est le premier volume de la traduction du grand ouvrage de M. Kreutzer, par M. Guigniaut, ouvrage que le traducteur a su s'approprier en quelque sorte par un grand nombre d'additions importantes, parmi lesquelles nous remarquerons surtout un travail entièrement neuf sur les opinions religieuses et philosophiques des peuples de l'Hindoustan.

Tels sont les résultats généraux des opérations dont vous aviez confié la surveillance à votre conseil, pendant la durée de l'année qui vient de s'écouler. Peu de mots suffiront pour vous en offrir le résumé. Deux ouvrages qui manquaient à la littérature orientale ont été achevés et mis en état de voir le jour. Plusieurs autres, auxquels des membres de votre association ont prêté le secours d'une active coopération, ont pareillement été ou terminés, ou considérablement avancés. Un nouveau corps de caractères asiatiques, qui ne se trouvait jusqu'ici dans aucune imprimerie française, a été ajouté à votre collection typographique, par la munificence d'un souverain qui a su apprécier les vues louables et les heureux efforts de votre institution. Le Journal qui paraît sous vos auspices s'est enrichi d'une foule de morceaux curieux et importans, et en se répandant de plus en plus, il a contribué à exciter dans toute l'Europe le goût des études orientales. Votre correspondance, étendue jusqu'aux extrémités de l'Asie, est allée en tous lieux provoquer

des recherches, éveiller l'ardeur des savans, et solliciter le concours de tous les hommes éclairés. Les liens d'une estime mutuelle ont été contractés avec plusieurs associations consacrées à des travaux littéraires, ou dévouées aux intérêts de la religion et de l'humanité. L'Académie Asiatique que vous avez fondée, a continué d'être un centre de réunion pour toutes les personnes adonnées aux mêmes travaux, et elle s'est occupée, dans ses séances de chaque mois, de lectures et de discussions également intéressantes. On y a vu affluer avec quelque surprise des traductions des langues les plus savantes de l'Asie, telles que l'arabe, le chinois et le samskrit, et le champ où l'on a moissonné jusqu'ici promet de s'agrandir encore, puisqu'à ces idiomes enseignés dans nos écoles publiques, plusieurs de nos confrères vont joindre l'étude du géorgien, du japonais et de l'hindoustani. Près de trois cents volumes imprimés, et plus de cinquante ouvrages manuscrits (nombre prodigieux pour un si court espace de tems) sont venus enrichir encore la collection que vous avez formée pour la faire servir à l'avancement de vos études favorites, en l'ouvrant à tous ceux qui s'y livrent. Enfin il n'est pas jusqu'à la librairie fondée par votre imprimeur, qui n'ait ressenti une heureuse influence de ces mouvemens et de ces communications, qui ont lieu toutes les fois qu'une branche spéciale de littérature devient l'objet de l'attention générale et l'occasion de plusieurs travaux particuliers.

En vous félicitant d'un état satisfaisant et progressif, auquel vous avez déjà contribué si efficacement, et auquel vous pouvez tant contribuer à l'avenir, je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer une circonstance avantageuse aux études orientales, et dont vous profiteriez encore, quand il serait possible que vous y restassiez entièrement étrangers. Par une heureuse coïncidence, la sollicitude d'un gouvernement ami de toutes les connaissances utiles s'est portée sur cette même littérature que vous vous proposez d'encourager, et les besoins qui avaient excité votre intérêt ont également éveillé l'attention d'un ministre qui, chef de cette magistrature française où, de tous les tems, le culte des muses s'est allié au culte des lois, compte parmi les soins que la sagesse de nos rois lui a confiés la direction du plus magnifique établissement typographique de l'Europe, et la surveillance du journal le plus ancien et le plus célèbre de tous ceux qui ont été consacrés aux sciences historiques et à l'érudition. Dans un rapport lumineux, soumis à l'approbation du feu roi, le 20 août dernier, M. le garde-des-sceaux annonçait l'intention de faire, pour la littérature orientale, ce qu'on a fait dans le dix-septième siècle pour l'étude de l'antiquité et pour la littérature classique; d'après ce plan, digne du gouvernement auquel on doit les recueils des écrivains Byzantins, des Actes des conciles, et des historiens de France, on emploierait les élèves que l'Imprimerie Royale entretient et forme à la manipulation typographique des caractères orientaux, pour publier une

collection des meilleurs ouvrages asiatiques, tirés principalement des manuscrits inédits de la Bibliothèque du Roi. Un pareil projet, formé sous le règne de Louis XVIII, mérite de recevoir son exécution sous le règne d'un monarque auquel les lettres et les sciences aimeront à devoir un nouvel éclat, et une entreprise si utile doit surtout intéresser la Société Asiatique, formée dans des vues toutes semblables. Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, d'autres collections publiques ou particulières, et plus encore les travaux de nos confrères nationaux ou étrangers, offriront des ressources inépuisables, et pourront fournir les matériaux d'une collection capable de rivaliser avec les plus beaux monumens de la munificence de nos rois. L'utilité sera sans doute la mesure des préférences qu'on accordera aux ouvrages qui seront admis dans ce recueil, et, dès à présent, votre association compte dans son sein tous les savans qui peuvent être appelés à en juger. Cette influence quelquefois inaperçue, mais toujours réelle et profitable, qu'exerce une grande réunion d'hommes éclairés, par ce fait seul qu'ils ont des lumières et qu'ils les mettent en commun, sera exercée par la Société Asiatique sur tout ce qui est du domaine de ses recherches. Sa célébrité doit s'accroître à mesure que l'importance de ses travaux sera mieux connue, et une compagnie vouée comme est la vôtre à des études graves, à de savantes investigations, à de nobles et laborieuses entreprises, peut tout attendre du tems qui met dans leur jour les services rendus, et permet

de juger les institutions par leurs résultats. Le bien de la religion, l'avancement des sciences, l'utilité publique, voilà ce qui vous a valu l'assentiment et le concours de tant d'hommes éminens dans tous les genres : tels sont aussi vos titres à la protection, et à la faveur du gouvernement; et il n'en faut pas d'autres aux yeux des successeurs de François Ier et des descendans de Louis XIV.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Conformément aux nominations faites dans l'assemblée générale du 28 avril 1825.

Président honoraire.

S. A. R. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

Président.

M. le baron SILVESTRE DE SACY.

Vice-Présidens.

M. le Comte D'HAUTERIVE.
M. le Comte DE LASTEYRIE.

Secrétaire.

M. ABEL-RÉMUSAT.

Secrétaire-adjoint et Bibliothécaire.

M. GARCIN DE TASSY.

Trésorier.

M. DELACROIX.

Commission des Fonds.

M. BOULARD père.
M. le Baron DEGÉRANDO.
M. WURTZ.

Membres du Conseil.

M. HASE.
M. le baron de HUMBOLDT.

M. le comte LANJUINAIS.
M. CHAMPOLLION jeune.
M. KLAPROTH.
M. GRANGERET DE LAGRANGE.
M. le baron PASQUIER.
M. le duc DE RAUZAN.
M. Amédée JAUBERT.
M. CHÉZY.
M. AGOUB.
M. REINAUD.
M. le marquis DE CLERMONT-TONNERRE.
M. SAINT-MARTIN.
M. le baron COQUEBERT DE MONTBRET.
M. COUSIN.
M. le comte Amédée DE PASTORET.
M. le comte PORTALIS.
M. GAIL.
M. l'abbé DE LABOUDERIE.
M. Eugène COQUEBERT DE MONTBRET.
M. KIEFFER.
M. BURNOUF.
M. DEMANNE.

Censeurs.

M. SAINT-MARTIN.
M. HASE.

Agent de la Société, M. CASSIN, au local de la Société, *rue Taranne*, N° 12.

N. B. Les Séances du Conseil ont lieu le premier lundi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, N° 12.

LISTE
DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. A. R. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

M. ABRO (Étienne), à Alexandrie.

M. AGOUB, homme de lettres.

M. ALEXANDER, professeur de l'École des langues orientales classiques, à Netherton-House.

M. ALLIER DE HAUTEROCHE, ancien consul de France.

M. AMPERE fils.

Madame la comtesse d'AUBUSSON.

M. AUDIFFRET, attaché au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

M. BABINET, professeur de physique au Collége Saint-Louis.

M. BEAUFORT (Eugène de), attaché à la marine royale.

M. BENOIST (François-Balth.), régent de rhétorique.

M. BÉRARD, maître des requêtes.

M. BERGGREN, aumônier de la légation suédoise à Constantinople.

M. le chevalier BERNARDINI, ancien officier supérieur de la marine.

M. BERR (Michel), homme de lettres.

M. BEZOUT (Léon), ancien élève de l'École des langues orientales.

M. BIANCHI, secrétaire-interprète pour les langues orientales, au Ministère des affaires étrangères.

M. le comte BIGOT DE PRÉAMENEU, membre de l'Académie française.

M. le duc de BLACAS D'AULPS, pair de France, ambassadeur à Naples.

M. BOBROWSKI (Michel), professeur à l'Université impériale de Wilna.

M. le général BOISSEROLLE.

M. BOULARD père, notaire honoraire.

M. le duc de BROGLIE, pair de France.

M. BROSSET, homme de lettres.

M. le chevalier de BROVAL, secrétaire des commandemens de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans.

M. BRUGUIÈRES, intendant militaire à Angoulême.

M. BUCHON, homme de lettres.

M. BURNOUF père, lecteur et professeur royal au Collége de France.

M. BURNOUF fils.

M. BUSCHE, directeur de la Réserve de Paris.

M. le chevalier BYERLEY.

M. le duc de CADORE, pair de France.

M. le rév. CALDWEL, à Versailles.

M. CAPEFIGUE, homme de lettres.

M. CAUSSIN DE PERCEVAL fils, professeur d'arabe vulgaire à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

M. CAVANILLES (Vincent), à Barcelonne.

M. CHAMPOLLION-FIGEAC, correspondant de l'Institut.

M. CHAMPOLLION jeune.

Madame la comtesse VICTORINE DE CHASTENAY.

M. le vicomte de CHATEAUBRIANT, pair de France.

M. CHÉZY, membre de l'Institut, professeur de samskrit au Collége royal de France et de persan à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

M. CHORIS, peintre-voyageur.

M. le comte de CLARAC, conservateur du Musée.

S. Exc. M. le marquis de CLERMONT-TONNERRE, pair de France, ministre secrétaire d'état de la guerre.

M. le marquis de CLERMONT-TONNERRE, colonel d'état-major.

M. CODRIKA, secrétaire-interprète au Ministère des affaires étrangères.

M. COLLOT, directeur de la Monnaie.

M. COOK, ministre du St.-Évangile.

M. le baron COQUEBERT DE MONTBRET, membre de l'Institut.

M. Eugène COQUEBERT DE MONTBRET fils, attaché au Ministère des affaires étrangères.

M. COURTIN, avocat.

M. COUSIN, professeur de philosophie à la Faculté des lettres.

M. COUSINERY, ancien consul de France.

M. CROGGON, ministre du culte anglais, à Charenton.

M. le marquis DE CROÏ.

M. le baron CUVIER, conseiller d'état, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences.

M. DAHLER, professeur de théologie à la Faculté de Strasbourg.

S. Exc. M. le baron de DAMAS, ministre secrétaire d'état des affaires étrangères.

M. le comte DE BRAY, ministre de S. M. le roi de Bavière à la cour de France.

M. le duc DECAZES, pair de France.

M. le baron DE GÉRANDO, conseiller d'état, membre de l'Institut.

M. DELACROIX, ancien notaire, propriétaire à Ivry.

M. le baron Benj. DELESSERT, ancien député, banquier.

M. DELESSERT (François) banquier.

M. DELORT, sous-chef de division au Ministère de l'intérieur.

M. DEMANNE, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque du Roi.

M. DENIS (Alphonse.)

M. DESBASSAYNS DE RICHEMOND (Eugène), commissaire-ordonnateur à Pondichéry.

M. DESGRANGES, secrétaire-interprète du Roi pour les langues orientales.

M. DESMICHELS, professeur d'histoire au Collége de Henri IV.

M. FIRMIN-DIDOT fils, imprimeur-libraire.

M. DIGEON (Alex.), drogman du consulat de Bagdad.

M. DISAUT (Édouard-Barthélemy), élève de l'École des langues orientales.

M. le prince SERGE DOLGOROUKI, lieutenant-général russe.

M. DONDEY-DUPRÉ, imprimeur-libraire.

M. DONNDORF (Maximilien), docteur en philosophie.

M. DRUMMOND (François).

Lady DRUMMOND, à Naples.

M. l'abbé DUBOIS, ancien missionnaire au Maysoure.

M. DUBOIS DE BEAUCHÊNE (Alphonse).

M. DUCLER, commissaire de la marine, administrateur à Karikal.

M. DUMORET, élève de l'École des Langues orientales.

Madame la duchesse de DURAS.

M. DUREAU DE LAMALLE, membre de l'Institut.

M. le baron d'ECKSTEIN.

M. ELPHINSTONE (J.-J.), à Londres.

M. EYRIÈS, géographe.

M. le comte FABRE DE L'AUDE, pair de France.

M. FAURIEL.

M. FEUILLET, bibliothécaire de l'Institut.

M. FLURY, conseiller d'état, chef de division aux affaires étrangères.

M. Fouinet (Ernest).

M. Fresnel (Fulgence).

M. Gadi, juge au tribunal civil de Versailles.

M. Gail, membre de l'Institut, lecteur royal et professeur au Collége royal de France, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque du Roi.

M. Gallois, conseiller-maître à la cour des comptes.

M. le chevalier Gamba, consul de France à Téflis.

M. Garcin de Tassy.

M. le chevalier de Goulianoff, conseiller de cour, membre de l'Académie russe.

M. Grangeret de Lagrange, sous-bibliothécaire à l'Arsenal.

M. Guerrier de Dumast, intendant militaire.

M. Guigniaut, ancien professeur à l'École normale.

M. de Guizard, avocat.

M. Guyonnet de Sénac, docteur-médecin à Blaye.

M. Guys (C.-E.), vice-consul de France à Lattaquié.

M. Hase, membre de l'Institut, professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

M. Hassler (Conrad-Thierry), à Ulm.

M. le comte d'Hauterive, conseiller d'état, membre de l'Institut.

M. le vicomte Héricart de Thury, maître des requêtes, membre de la Chambre des députés.

M. Holmboe, secrétaire de la Bibliothèque de Christiania.

M. Hull (John-Fowler).

M. le baron de HUMBOLDT (Alexandre), membre de l'Institut.

M. HUTTMAN (William), à Londres.

M. le chevalier d'ITALINSKY, ministre de S. M. l'empereur de Russie à Rome.

M. JACKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique à Maroc.

M. JAUBERT (Amédée), professeur de turc à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

M. JOMARD, membre de l'Institut, commissaire du gouvernement près la commission d'Égypte.

M. le comte de JOUFFROY (Achille).

M. JOWETT, agent de la Société biblique à Malte.

M. JULIEN (Stanislas).

M. JULLIEN, ancien inspecteur aux revues, directeur de la Revue encyclopédique.

M. JORAND.

M. KIEFFER, premier secrétaire-interprète du Roi pour les langues orientales, professeur de turc au Collége royal de France.

M. KING (Jonas), professeur de langues orientales à Boston.

M. KIRCKHOFF, ancien médecin des armées du royaume des Pays-Bas, membre de la Commission médicale d'Anvers.

M. KLAPROTH (Jules).

M. KOUCHELEV-BESBORODKO, chambellan de S. M. l'empereur de toutes les Russies.

M. l'abbé de LABOUDERIE, chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire-général d'Avignon.

M. le capitaine LACHLAN.

M. LAENNEC, professeur à la Faculté de médecine et au Collége royal de France.

M. LAINÉ, pair de France, membre de l'Institut.

M. LAJARD (F.), receveur de l'arrondissement de Saint-Denis.

M. l'abbé LANCI, professeur d'arabe au Collége de la Sapience à Rome.

M. LANDRESSE (E. A. X. Clerc).

M. LANGLOIS, professeur au Collége royal de Saint-Louis.

M. le comte LANJUINAIS, pair de France, membre de l'Institut.

M. LASALLETTE, maréchal-de-camp, à Grenoble.

M. le comte de LASTEYRIE.

M. LAURENT (P.), peintre d'histoire.

M. le comte de LAVAL, conseiller d'état de S. M. l'empereur de Russie.

M. LE BOUCHER, professeur au Collége de Charlemagne.

M. LENNIG (Adam-François).

M. LENOBLE, avocat, attaché à la section historique des Archives du royaume.

M. LETELLIER, avocat.

M. LETRONNE, membre de l'Institut, inspecteur général de l'Université et des Écoles militaires.

M. LEWIS, missionnaire en Syrie.

M. Littré père.

M. Littré fils.

M. Marlin, sous-bibliothécaire de l'Université.

M. Malte-Brun, géographe.

M. Marceschau, vice-consul de France à Tunis.

M. Marsden (William), à Londres.

M. Menard, professeur de grec à l'Institution de Vendôme.

M. Mendelsohn.

M. le baron de Meyendorff, colonel de la garde impériale russe.

M. Michaud, membre de l'Académie française.

M. Milon, sénateur à Nice.

M. Mohammed-Ismael-Khan, de Chiraz.

M. Mohl (Julius), de Stuttgardt.

M. Molinier del Maynis.

M. de Montémont (Albert), homme de lettres.

M. l'abbé duc de Montesquiou, pair de France, membre de l'Institut.

M. le chevalier de Montgery, capitaine de frégate.

M. Morénas.

M. Moris.

M. Le baron Mounier, pair de France, intendant général des bâtimens de la couronne.

Madame la duchesse de Narbonne.

M. Nepveu, libraire.

M. le baron de NERCIAT.

M. NEUENKIRCHEN.

M. NICOLLET, astronome-adjoint à l'Observatoire.

M. ŒLSNER, conseiller de légation de S. M. le roi de Prusse.

M. d'OHSSON, ambassadeur de Suède à Bruxelles.

Sir GORE OUSELEY, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Perse.

M. de la PALUN, chancelier du consulat de France à Nice.

M. de PARAVEY, membre du corps royal du génie des ponts-et-chaussées.

M. le baron PASQUIER, pair de France.

M. le comte de PASTORET (Amédée), membre de l'Institut.

M. PELLASSY DE L'OUSLE, chef d'institution.

M. le comte PILLE, lieutenant général.

M. PONCELET, professeur à la Faculté de droit.

M. le baron PORTAL, pair de France.

M. le comte PORTALIS, pair de France.

M. POUGENS, membre de l'Institut.

M. POUILLET, professeur de physique à la Faculté des sciences.

M. le général comte POZZO-DI-BORGO, ambassadeur de Russie à la cour de France.

M. le chevalier QUINQUE.

M. QUIRET, sous-chef de division au Ministère des affaires étrangères.

M. l'abbé RAESS, docteur et professeur en théologie à Mayence.

M. RAULIN, attaché à la légation française à Copenhague.

M. le duc de RAUZAN.

M. le baron de REIFFENBERG, professeur de philosophie à Louvain.

M. REINAUD, employé au cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi.

M. ABEL-RÉMUSAT, membre de l'Institut et de l'Académie royale de médecine, professeur de langues chinoise et tartare au Collége de France, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque du Roi.

M. CH. DE RÉMUSAT.

M. RENOUARD, libraire.

Madame la duchesse de RICHELIEU.

M. RITTER, professeur à Berlin.

M. RAOUL-ROCHETTE, membre de l'Institut, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque du Roi.

M. le comte de ROMANZOFF, chancelier de l'empire de Russie.

M. de ROSSEL, membre de l'Institut, directeur-adjoint du dépôt de la marine.

M. ROUSSEL, avocat.

M. le baron SILVESTRE DE SACY, membre de l'Institut, professeur de persan au Collége royal de France, et d'arabe à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

M. SAINT-MARTIN, membre de l'Institut, conservateur-administrateur de la Bibliothèque de MONSIEUR.

M. SARCHI, interprète près la Cour royale de Paris.

M. SAULNIER père, ancien député.

M. SAULNIER fils.

M. SCHUBART, libraire.

M. SCHULZ (Fréd. Édouard), professeur de philosophie, à Giessen.

M. SCHWEIGHÆUSER, professeur à la Faculté de Strasbourg.

M. SEMELET.

Sir SIDNEY-SMITH, amiral anglais.

M. SPENCER-SMITH, membre de plusieurs sociétés savantes, à Caen.

M. le comte de SORGO.

M. le baron de STAEL (Auguste).

Sir GEO. TH. STAUNTON, membre du Parlement, à Londres.

M. STEMPKOUSKI, colonel russe, correspondant de l'Institut, à Odessa.

M. STRUBBERG, élève de l'École des langues orientales.

M. TAILLEFER, inspecteur de l'Académie de Paris.

M. TERNAUX aîné, ancien député.

M. le baron de TURCKHEIM, ancien député à Strasbourg.

M. VENDEL-HEYL, professeur au Collége de Saint-Louis.

M. VILLEMAIN, membre de l'Institut, maître des requêtes, professeur à la Faculté des lettres de l'académie de Paris.

M. WARDEN, ancien consul général des États-Unis.

M. Watson, à Naples.

M. Wilks (Marc), pasteur de l'église réformée.

M. Wilson, recteur de la chapelle Saint-Jean à Londres.

M. Zohrab, docteur arménien.

S. Em. le cardinal Zurla, à Rome.

LISTE

DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

M. DE HAMMER (Joseph), conseiller actuel aulique et interprète de S. M. l'empereur, à Vienne.

M. IDELER, membre de l'Académie de Berlin.

M. WILKINS, à Londres.

M. LEE, à Cambridge.

M. MACBRIDE, professeur d'arabe, à Oxford.

M. WILSON (H. H.), secrétaire de la Société asiatique du Bengale, à Calcutta.

M. MARSHMAN (le rév. J.), missionnaire à Sirampour.

M. JOUANNIN, premier drogman de l'ambassade de France, à Constantinople.

M. FRÆHN (le docteur Ch.-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

M. OUWAROFF, président de l'Académie des sciences, conseiller d'état actuel de l'empire de Russie, à Saint-Pétersbourg.

M. VATER (Jean-Severin), professeur de l'Université de Halle.

M. TYCHSEN (Thomas-Christian), professeur à l'Université, membre de l'Académie, à Gottingue.

M. VAN-DER-PALM (Jean-Henri), professeur à l'Université de Leyde.

M. EICHHORN (Jean-Godefroy), professeur à l'Université et membre de l'Académie, à Gœttingue.

M. le comte CASTIGLIONI (Carlo-Ottavio), à Milan.

M. RICKETTS, à Londres.

M. DE SCHLEGEL (A. W.), professeur à l'Université royale prussienne du Rhin, membre de l'Académie royale des sciences de Prusse, à Bonn.

M. GESENIUS (Wilhelm), professeur à l'Université, à Halle.

M. WILKEN, bibliothécaire du roi de Prusse, à Berlin.

M. PEYRON (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

M. COLEBROOKE (H.-T.), directeur de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

M. HAMAKER, professeur de langues orientales, et interprète, à Leyde.

M. FREYTAG, professeur de langues orientales à l'Université, à Bonn.

M. DEMANGE, attaché au Ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

M. CHARMOY, attaché au Ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

M. le capitaine LOCKETT (Abraham), secrétaire du Conseil du Collége du fort William, à Calcutta.

M. HARTMANN, à Marbourg.

M. DELAPORTE, vice-consul de France, à Tanger.

M. PAREAU (J.-Henri), à Utrecht.

M. Wilmet (Jean), membre de l'Institut de Hollande, à Amsterdam.

M. Kosegarten (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'Université de Iena.

M. Bopp (François), à Berlin.

M. d'Ohsson, ambassadeur de Suède à la cour de Bruxelles.

M. Morrison (le rév. Rob.), missionnaire protestant à Canton, et interprète du comité de la Compagnie des Indes dans cette ville.

M. Haughton (Graves Chamney), professeur de langues orientales au Collége d'Hertford.

M. Wyndham Knatchbull, à Oxford.

M. le baron Schilling de Canstadt, membre du Collége des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg.

M. Mirza-Saleh, ministre de la cour de Perse, à Saint-Pétersbourg.

M. Schmidt (I.-J.), à Saint-Pétersbourg.

M. Habicht (Maximilien), docteur en philosophie, professeur d'arabe à Breslau.

M. Haughton (N.), professeur d'hindoustani au Séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.

M. Moor (Ed.), de la Société royale de Londres et de celle de Calcutta.

M. le chevalier d'Italinsky, ministre de S. M. l'empereur de Russie, à Rome.

M. Nœhden, conservateur du Cabinet d'antiquités du Musée britannique, secrétaire de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

M. JACKSON (James-Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique, à Maroc, à Sceaux.

M. le baron d'ALTENSTEIN, ministre du culte et de l'instruction publique du royaume de Prusse.

M. de SPERANSKI, gouverneur général de la Sibérie.

M. SHAKESPEAR, professeur de langues orientales au Séminaire militaire de la Compagnie des Indes, à Croydon.

M. CAREY (W.), professeur de langues samskrite, bengali et mahratte, à Sirampour.

M. GILCHRIST (John Borthwick), professeur d'hindoustani, à Londres.

M. OTHMAR FRANK, docteur en philosophie, professeur de langues orientales à l'Académie royale des sciences de Munich.

M. RAH-MOHUN-ROY, à Calcutta.

M. le baron de HUMBOLDT (Guillaume), à Berlin.

M. LIPOVZOFF, interprète pour les langues tartares, à Pétersbourg.

M. ELOUT, secrétaire de la haute régence des Indes, memdre de la Société des arts et sciences, à Batavia.

RÉGLEMENT
DE
LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

§ Ier.
BUT DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER.

La Société est instituée pour encourager l'étude des langues de l'Asie.

Celles de ces langues dont elle se propose plus spécialement, mais non exclusivement, d'encourager l'étude, sont :

1° Les diverses branches (tant en Asie qu'en Afrique) des langues Sémitiques;

2° L'Arménien et le Géorgien;

3° Le Grec moderne;

4° Le Persan et les anciens idiomes morts de la Perse;

5° Le Samskrit et les dialectes vivans dérivés de cette langue;

6° Le Malais et les langues de la presqu'île ultérieure et de l'Archipel oriental;

7° Les langues Tartares et le Tibétain;

8° Le Chinois.

ART. II.

Elle se procure les manuscrits asiatiques; elle les répand par la voie de l'impression; elle en fait faire des extraits ou des traductions. Elle encourage en outre la publication des grammaires, des dictionnaires et autres ouvrages utiles à la connaissance de ces diverses langues.

ART. III.

Elle entretient des relations et une correspondance avec les Sociétés qui s'occupent des mêmes objets, et avec les savans asiatiques ou européens qui se livrent à l'étude des langues asiatiques, et qui en cultivent la littérature. Elle nomme à cet effet des associés correspondans.

§ II.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des membres de la Société est indéterminé. On en fait partie après avoir été présenté par deux membres et avoir été reçu à la pluralité des voix, soit par le Conseil, soit par l'Assemblée générale.

ART. II.

Indépendamment des dons qui pourront être offerts à la Société, chaque membre paie une souscription annuelle de trente francs.

ART. III.

Les membres de la Société nomment un Conseil, et sont convoqués au moins une fois l'an, pour entendre un rapport sur les travaux, sur l'emploi des fonds, et pour nommer les membres du Conseil.

§ III.

ORGANISATION DU CONSEIL.

ARTICLE PREMIER.

Le Conseil se compose,

D'un président honoraire,

Un président,

Deux vice-présidens,

Un secrétaire,
Un secrétaire-adjoint et bibliothécaire,
Un trésorier,
Trois commissaires pour les fonds,
Vingt-quatre membres ordinaires.

ART. II.

Le président honoraire est nommé pour cinq ans, ainsi que le secrétaire; le président, les vice-présidens, le secrétaire-adjoint, le trésorier et les commissaires des fonds, sont nommés chaque année, et tous ces membres sont rééligibles. Les vingt-quatre autres membres sortent par tiers, et à tour de rôle, chaque année. Ils peuvent être réélus. Le sort désignera, les deux premières années, ceux qui devront sortir.

ART. III.

L'élection des membres du Conseil aura lieu à la majorité relative des suffrages.

ART. IV.

L'assemblée générale nomme chaque année, parmi les membres restans du Conseil, deux censeurs chargés d'examiner les comptes de l'année précédente, et de lui en faire un rapport à la plus prochaine assemblée générale.

ART. V.

Le Conseil est chargé de diriger les travaux littéraires qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que du recouvrement et de l'emploi des fonds; il ordonne l'impression des ouvrages qu'il reconnaît utiles; il en fait faire des traductions ou des extraits; il examine les ouvrages relatifs au but de la Société; il donne des encouragemens; il nomme les associés correspondans; il fait l'acquisition des manuscrits et des ouvrages asiatiques, lorsqu'il le croit convenable.

ART. VI.

Le secrétaire de la Société fait un rapport annuel des travaux du Conseil et de l'emploi des fonds. Ce rapport sera imprimé avec la liste des souscripteurs, le montant des dons pécuniaires ou des offrandes en livres, manuscrits, objets d'arts, etc., faits à la Société, avec les noms des donateurs.

ART. VII.

Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois. Tous les membres souscripteurs de la Société sont admis à ses séances, et peuvent y faire les communications qui leur paraissent utiles.

ART. VIII.

Le Conseil s'occupera le plus tôt possible des moyens de rédiger, sous le titre de *Journal Asiatique*, un recueil littéraire qui paraîtra à des époques plus ou moins rapprochées, et qui sera donné *gratis* aux souscripteurs de la Société.

ART. IX.

Les membres de la Société pourront acquérir chacun un exemplaire des ouvrages qu'elle publiera, au prix coûtant.

§ IV.

COMPTABILITÉ.

ARTICLE PREMIER.

La commission des fonds présente au Conseil d'administration, dans le premier mois de l'année, l'aperçu des recettes et dépenses pour l'année qui commence.

Le Conseil d'administration détermine en conséquence pour l'année entière les dépenses ordinaires et fixes, et

assigne pour l'année aussi un *maximum* pour les dépenses de bureau, les autres menus frais journaliers et variables.

ART. II.

Les dépenses extraordinaires, proposées pendant le cours de l'année, sont arrêtées par le Conseil d'administration, après avoir pris préalablement l'avis de la commission des fonds.

ART. III.

Les délibérations du Conseil d'administration, portant autorisation d'une dépense, sont immédiatement transmises à la commission des fonds par un extrait signé du président et du secrétaire de la Société.

ART. IV.

La commission des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

ART. V.

Dans le cas où une dépense serait arrêtée par la Société seulement en principe et sur une évaluation approximative, cette dépense sera portée pour son *maximum* au registre prescrit par l'article précédent.

Dès que le projet de dépense donne lieu à un engagement de la Société, on assigne les fonds nécessaires pour l'acquitter à l'échéance, de manière à ce que le paiement ne puisse en aucun cas éprouver ni incertitude, ni retard.

ART. VI.

Les dépenses sont acquittées par le trésorier sur un mandat de la commission des fonds, accompagné des pièces de dépenses visées par elle; ces mandats rappellent les

délibérations du Conseil d'administration, par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil d'administration, et ordonnancée par la commission des fonds.

ART. VII.

La commission des fonds tient un registre dans lequel sont contenus tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Lesdits arrêtés doivent être signés au moins de la majorité des membres de la commission.

ART. VIII.

A la fin de l'année, le trésorier présente son compte à la commission des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale, pour être arrêté et approuvé par elle. La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

TABLE.

JOURNAL ASIATIQUE.

Notice sur Djâmy et son Behâristân, par M. Grangeret de Lagrange (1).

Abd-arrahmân, surnommé Djâmy, né à Djâm, en Khorasân, l'an 817 de l'hégire (1414 de notre ère), est l'un des plus savans, des plus féconds et des plus ingénieux écrivains que la Perse ait produits. Le nombre de ses ouvrages, tant en prose qu'en vers, se monte environ à cinquante. Plusieurs, il est vrai, ont peu d'étendue. Parmi ceux qu'il a composés en prose, on remarque des commentaires sur quelques poètes arabes et persans, quelques traités sur la poésie, l'art épistolaire et la musique, sur la morale, la théologie musulmane et particulièrement sur la doctrine des sofis. Tous ces ouvrages attestent un homme méditatif et orné d'une grande variété de connaissances. Des ouvrages que Djâmy a écrits en vers, les plus célèbres et les plus répandus sont deux poëmes intitulés, l'un *Yousouf et Zuleïkha*, ou histoire des amours de Joseph et Zuleïkha, traduit tout récemment en vers al-

(1) Cette notice a été lue dans la séance publique de la Société Asiatique, le 28 avril dernier.

lemands, par M. de Rosenzweig; l'autre *Medjnoun* et *Leïla*, naturalisé en France par la belle traduction que M. de Chézy en a donnée. Ces deux poëmes de Djâmy font les délices de tous les Persans qui ont de l'instruction et du goût, et plaisent aux Européens qui par leurs connaissances sont en état de les apprécier. Images gracieuses, pensées pleines de délicatesse, beaucoup de naturel et de sensibilité, de la douceur et de l'harmonie dans les vers, telles sont les qualités qui placent ces compositions au rang des plus beaux monumens de la littérature persane.

Au nombre des meilleurs ouvrages que Djâmy a composés sur la morale, il convient de mettre le *Béhâristân*, ou *le séjour du printems*. Ce livre, qui jouit d'une grande célébrité en Perse, est un recueil de sentences, de préceptes, d'anecdotes et d'apologues, divisé en huit chapitres, que l'auteur appelle *Riâdh*, c'est-à-dire *jardins*, expression figurée qui est analogue au titre de l'ouvrage. Dans le septième chapitre, Djâmy passe en revue quelques poètes persans. Il est vraisemblable qu'il ne les a introduits dans son *Béhâristân* que parce qu'il les considère comme des oiseaux, dont les chants harmonieux charment les oreilles et ravissent les cœurs. Cette production ingénieuse de Djâmy est mêlée de prose et de vers, et se distingue par une énergique concision. L'auteur court vite au fait, se montre très-sobre de jeux de mots, fuit les détails minutieux, le luxe des images et la surabondance des paroles. La plupart des vers qu'il a semés dans le *Béhâristân* sont comme le résumé de la morale et des

principes qu'il a exposés en prose. Ils sont en général pleins de sens, se gravent facilement dans la mémoire, et ont le rare mérite d'être devenus proverbes. Dans sa préface, Djâmy se déclare grand admirateur de l'illustre Sady : il en parle en termes magnifiques, le reconnaît pour son maître, et se fait gloire de marcher sur ses traces. Le *Béhâristân* est, en effet, composé sur le plan du *Gulistân*. Les deux auteurs ont un semblable but; même noblesse dans les sentimens, même amour de la justice, même zèle pour la religion, même goût pour la vertu. Mais Djâmy a moins d'élévation et d'enthousiasme, moins de pensées, moins de profondeur que Sady; la palme de génie appartient, sans contredit, au philosophe de Schirâz. Celui-ci a des pages vraiment admirables. Soit qu'il prescrive à l'homme ses devoirs dans une prose harmonieuse et cadencée, ou que, saisi d'un saint transport, la lyre de David à la main, il monte jusqu'au trône de l'Éternel, et célèbre en vers majestueux ses grandeurs et ses bontés infinies, il offre des traits qui feraient honneur aux philosophes et aux poètes de l'Europe, les plus renommés par leurs lumières et leurs talens.

A l'exemple de Sady, qui dédia son livre à Saad, fils de Zenky, Djâmy décore la préface de son *Béhâristan* du nom du sultan Hosaïn, issu de la race de Tamerlan, et exalte ses talens et ses vertus. Ensuite il supplie ceux qui viendront se promener dans ses jardins, de témoigner de la bienveillance au jardinier qui a mis tous ses soins à cultiver ces plantes fleuries,

et de réjouir son cœur par des vœux et des bénédictions.

« O vous, dit-il, qui viendrez vous asseoir à l'om-
» bre de ces arbres verdoyans, ou cueillir de leurs
» doux fruits, demeurez dans le chemin de la justice
» et de la générosité, et adressez des vœux au ciel.
» Dites: Le serviteur de Dieu, Djâmy, qui a cons-
» truit ces jardins, est toujours plein de Dieu, et
» toujours vide de lui-même; il ne marche que dans
» la voie de Dieu, ne désire que sa possession, ne pro-
» nonce que son nom et ne contemple que sa face. »

Je vais maintenant dérober quelques fleurs aux jardins de Djâmy. Transplantées sous un ciel étranger, elles perdront sans doute de leur éclat et de leur fraîcheur; mais quoique languissantes, décolorées et privées de leurs grâces naturelles, elles offriront peut-être encore aux yeux du connaisseur des traits qui lui rappelleront avec plaisir le sol où elles ont pris naissance.

Maximes et anecdotes extraites du Béhâristân de Djâmy.

Il est plus facile de déraciner une montagne avec la pointe d'une aiguille que d'arracher l'orgueil du cœur de l'homme. Ne te vante pas d'être sans orgueil, car l'orgueil est plus caché au fond des cœurs, et plus imperceptible aux yeux que la marche d'une fourmi sur une pierre noire, pendant une nuit ténébreuse.

Trois choses sont affreuses à voir dans trois personnes : la cruauté dans un roi, l'amour des richesses dans un savant, et l'avarice dans un riche.

O homme ! deux choses constituent la noblesse et la générosité d'ame ; prête-moi une oreille attentive, je vais te les dire : la première est de pardonner toujours à tes amis, lors même que tu découvrirais en eux, chaque jour, mille imperfections ; la seconde est de ne jamais faire, à leur égard, aucune action qui t'oblige à leur en demander le pardon.

Ne te laisse point tromper comme les insensés par l'appât des richesses, car les richesses ressemblent à ces nuages qui passent avec rapidité au-dessus de nos têtes. Quand les nuages répandraient des pluies de pierres précieuses, ils ne mériteraient pas de fixer les désirs de l'homme magnanime.

Ne confie pas légèrement aux hommes des choses dont la divulgation peut te porter préjudice. Ce que tu tiens renfermé, tu peux toujours le dire, et ce que tu as dit une fois, tu ne peux plus le cacher. Chosroës disait : Je ne me suis jamais repenti de n'avoir pas parlé ; et souvent, pour avoir parlé, je me suis roulé de désespoir sur la terre arrosée de mon sang.

Quel est le roi le plus parfait ? demandait-on un jour à Buzurdjmihir. C'est celui, répondit-il, sous

le gouvernement duquel les bons sont en sûreté, et les méchans ont tout à craindre.

En quoi consiste la vie religieuse? demandait-on au schéïck Abou Saïd. Elle consiste, répondit-il, à chasser de ton cœur les passions et les vains désirs; à donner ce que tes mains possèdent, et à supporter en silence, sans quitter ta place, tous les maux qui viennent fondre sur toi.

Trois sages assistaient à une audience de Chosroës: un philosophe de la Grèce, un sage de l'Inde et Buzurdjmihir. On proposa cette question: Quelle est la chose la plus pénible à supporter? C'est, dit le philosophe grec, la vieillesse, la faiblesse et la misère. Le sage de l'Inde dit: C'est la maladie jointe à de cuisans chagrins. Quand le tour de Buzurdjmuhur fut venu, il dit: C'est la mort qui est sur le point de terminer une vie remplie d'iniquités. Toute l'assemblée fut de l'avis de Buzurdjmihir.

On dit un jour à Hédjâdj: Crains le Dieu très-haut, et ne commets point de cruautés envers les musulmans. Hédjâdj monta aussitôt dans la tribune, et il prononça avec force ces paroles: Le Dieu très-haut m'a établi votre souverain. Quand je mourrai, vous n'échapperez pas, continuant de vivre comme vous faites, aux violences d'un autre maître. Dieu a sans doute beaucoup d'autres serviteurs que moi, et vous

trouverez après ma mort un souverain plus méchant que moi.

« Peuple, veux-tu que le roi soit juste à ton égard ?
» suis toi-même les règles de la justice ; de ta conduite
» dépend ton sort. Le roi est un miroir ; tous les
» rayons qui en réfléchissent sont tes actions. »

On demandait un jour à Alexandre : Comment, dans un âge si peu avancé, et au commencement de ton règne, as-tu fait pour étendre ainsi ton empire et ta puissance ? Il répondit : C'est en forçant mes ennemis à devenir mes amis, et mes amis à m'aimer davantage.

Alexandre destitua un jour un homme de mérite d'un emploi important, et lui en donna un médiocre et obscur. Quelque tems après, cet homme se trouvant devant Alexandre : Eh bien ! lui dit le monarque, que penses-tu de ton nouvel emploi ? Il répondit : Que les jours du roi soient nombreux ! Ce n'est pas par son emploi que l'homme devient grand et distingué : c'est l'emploi, au contraire, qui devient grand et distingué par l'homme. Dans toute fonction il faut de la conduite, de la justice et de l'intégrité. Alexandre fut si satisfait de la réponse de cet homme qu'il lui rendit son premier emploi.

« Veux-tu rendre ta place éminente ? distingue-toi
» par ton mérite et ta probité. C'est l'homme qui fait
» la place, et non la place qui fait l'homme. »

Un jour Alexandre s'entretenait avec ses capitaines ; l'un d'eux lui dit : Le Dieu très-haut t'a donné un vaste royaume ; épouse un grand nombre de femmes, elles te donneront beaucoup d'enfans, et par eux, le souvenir de ton nom se perpétuera dans l'univers. Le souvenir qu'un roi laisse de son nom, répondit Alexandre, n'est pas dans ses enfans, mais plutôt dans de sages institutions et dans des actions vertueuses. Conviendrait-il que celui qui a subjugué tant de peuples se laissât subjuguer à son tour par des femmes ?

Un derwisch était en grande faveur auprès d'un puissant monarque et vivait familièrement avec lui. Un jour il s'aperçut qu'il lui était devenu incommode ; après avoir long-tems cherché la cause de ce changement, il ne put l'attribuer qu'aux fréquentes visites qu'il lui rendait. A l'instant même il renonce à la société du monarque et cesse tout-à-fait de le voir. Le monarque ayant rencontré un jour le derwisch sur son passage, il lui adressa ainsi la parole : O derwisch, pour quelle raison as-tu rompu avec moi, et pourquoi as-tu cessé de venir me voir ? Parce que, répondit aussitôt le derwisch, j'aime mieux qu'on me dise : *Pourquoi n'es-tu pas venu ?* Que : *Pourquoi es-tu venu ?*

Un aveugle portant une lampe dans sa main et une cruche sur ses épaules, cheminait pendant la nuit. Un étourdi vint à sa rencontre et lui dit : Insensé ! la nuit et le jour sont pour toi deux choses semblables,

et la clarté et les ténèbres sont égales à tes yeux : dis-moi de quelle utilité te peut être cette lampe ? L'aveugle se prit à rire, et dit : Cette lampe n'est pas pour mon usage ; je ne la porte qu'afin d'avertir tous ceux qui ont comme toi une ame aveugle et sans entendement, de ne point me heurter et faire tomber ma cruche.

Un Arabe avait perdu son chameau. Il fit serment s'il le retrouvait de le vendre un dirhem. Le chameau étant retrouvé, l'Arabe se repentit du serment qu'il avait fait. Pour se tirer de peine, voici ce qu'il imagine. Il prend un chat et se met à crier : Qui veut avoir un chameau pour un dirhem et un chat pour cent dirhems ? mais, qu'on y fasse attention, je ne vendrai point l'un sans l'autre.—Quel bizarre arrangement tu as fait là ! s'écria quelqu'un ; oh ! que ce chameau serait à bon marché, si tu le vendais sans ce triste collier !

« Si l'avare te fait don d'un chameau, garde-toi
» bien de l'accepter, car l'obligation qu'il veut qu'on
» lui ait de ce bienfait est le collier attaché au cou
» du chameau, et il te sera mille fois plus à charge
» que le poids du chameau lui-même. »

Deux beaux esprits raisonnaient sur l'amour. L'amour, dit l'un, n'engendre que des malheurs et des peines, et celui qui l'éprouve traîne une vie remplie d'amertume.— Tais-toi, reprit l'autre avec vivacité ; il paraît que tu n'as jamais goûté le charme de la ré-

conciliation après une querelle, et que tu n'as point savouré les délices des caresses après une séparation douloureuse ; apprends qu'il n'y a rien au monde de plus délicat ni de plus séduisant que ces cœurs nobles et purs que l'amour pénètre de ses flammes, et qu'il n'est rien, au contraire, de plus grossier et de plus méprisable que ces ames épaisses qui demeurent étrangères à ses douces émotions.

Le khalife Raschid étant venu une fois à Coufah, son visir se rendit chez les marchands d'esclaves. Ceux-ci lui présentèrent un jeune homme qui chantait avec tant d'agrément que les oiseaux ravis descendaient des plaines de l'air pour l'écouter. Raschid, informé des talens de ce jeune homme, ordonna de l'acheter. Le jour que le khalife partit de Coufah avec sa suite, on vit le jeune homme pleurer amèrement. Éperdu, hors de lui, il s'écriait :

« Je n'ai commis aucune faute, et voilà que l'on » verse tout mon sang, en m'arrachant des bras de ma » tendre amie avec le glaive de la séparation! Ah! » qu'il vaudrait bien mieux épargner le sang d'un » infortuné que l'amour jette dans le délire ! Hélas! si » un seul jour de séparation me cause tant de souf- » france, dans un mois, dans un an, quelle sera ma » position ! »

Raschid fit paraître devant lui ce jeune homme. Après lui avoir adressé plusieurs questions, il reconnut que les attraits de quelque belle avaient fait im-

pression sur son cœur. Touché de son état, il lui rendit la liberté. Il est bien fâcheux, dit le visir, de laisser envoler un oiseau dont le chant est si mélodieux ! — Qu'il serait cruel, reprit Raschid, de retenir captif cet oiseau dont le vol est si élevé !

« O toi ! qui, parvenu à la royauté, objet de tes » désirs, as le pouvoir de rendre la liberté aux esclaves, » délivre, ah ! délivre celui qui languit dans les liens » de l'amour ; songe que pour ce malheureux dont la » raison est égarée, l'amour seul est un esclavage, et » ce joug lui suffit ! »

Grammaire abrégée de la langue des Tchouvaches, par LEVESQUE, *membre de l'Institut.*

(Suite.)

VERBES.

Les Tchouvaches n'ont qu'une seule conjugaison des verbes.

Le verbe exprime l'action dans le moment présent, dans le passé, dans l'avenir. Le présent est indivisible : dès qu'il existe il est passé ; mais le passé, l'avenir peuvent se diviser, parce qu'ils embrassent une grande étendue de tems antérieure ou postérieure ; aussi, dans bien des langues, a-t-on plusieurs prétérits et plusieurs futurs, mais les Tchouvaches n'ont qu'une manière de considérer le passé et l'avenir :

aussi leurs verbes n'ont que trois tems, le présent, le passé et le futur.

La nature leur a fait connaître tous les modes que les grammairiens latins ont appelé indicatif, impératif, subjonctif et infinitif; ils ont aussi des participes.

Ils n'ont qu'un seul tems pour le subjonctif, et il est aisé de reconnaître que ce temps suffit; nous disons dans notre langue, *je veux qu'il fasse à présent*, *je veux qu'il fasse l'année prochaine*, et les personnes qui parlent incorrectement disent aussi, *je voulais*, *j'ai voulu*, *je voudrais qu'il fasse*. Les Tchouvaches s'expriment sans incorrection dans leur langue, comme le font chez nous les personnes qui parlent mal, mais qui se font fort bien entendre.

Le verbe *être* peut remplacer tous les autres; il est le seul nécessaire, et comme il a dû être le premier en usage, il est irrégulier dans la langue des Tchouvaches, comme dans la plupart des langues.

Le présent indicatif de ce verbe est le monosyllabe *bor* ou *por*, qui ne change de forme au singulier ni au pluriel, et dont les personnes ne sont indiquées que par le pronom personnel.

PRÉSENT INDICATIF.	PRÉTÉRIT.
Ab por ou *bor*, je suis.	*Abé portché*, j'étais, je fus, j'avais été.
Azé por ou *bor*, tu es.	*Azé portché*, tu étais.
Vyl por ou *bor*, il est.	*Vyl porché*, il était.
Abir por ou *bor*, nous sommes.	*Abir bolzatsamyr*, nous étions.
Azir por ou *bor*, vous êtes.	*Azir bolzatsyr*, vous étiez.
Vylzam por ou *bor*, ils sont.	*Vylzam botzatchess*, ils étaient.

FUTUR.

Ap bolap, je serai.
As bolap, tu seras.
Vyl bolé, il sera.
Abir balabar, nous serons.
Azir bolar, vous serez.
Vylzam bolézé ou *polézé*, ils seront.

IMPÉRATIF.

As bol, sois.
Azir bolar, soyez.

INFINITIF.

Polma ou *bolma*, être.

Paradigme de la conjugaison des verbes tchouvaches.

INDICATIF PRÉSENT.

Ap kaziaradyp, je prie.
Aze kaziaradyn, tu pries.
Vyl kazarat, il prie.
Abyr kazaratpyr, nous prions.
Azir kazaradyr, vous priez.
Vylzam kazarassé, ils prient.

PRÉTÉRIT.

Ap kaziadym, j'ai prié.
Azé kaziardyn, tu as prié.
Vyl kaziartché, il a prié.
Abir kaziardymyr, nous avons prié.
Azyr kaziardyr, vous avez prié.
Vylzam kaziartchess ou *kaziartress*, ils ont prié.

FUTUR.

Ap kaziarap, je prierai.
Aré kaziaryn, tu prieras.
Vyl kaziaré, il priera.
Abir kaziarybyr, nous prierons.
Azir kaziaryr, vous prierez.
Vylzam kaziaryr, ils prieront.

IMPÉRATIF.

As kaziar, prie.
Vyl kaziardar, qu'il prie.
Azir kaziaryr, priez.
Kaziatcher ou *kaziatchene*, qu'ils prient.

SUBJONCTIF POUR TOUS LES TEMS.

Ab kaziarzattym, que je prie, que je priasse, que j'aie prié.
As kaziarzattyn, que tu pries.
Vyl kaziarzatché, qu'il prie.
Aber kaziarzattymyr, que nous prions.

Azer kaziarzattyr, que vous priez.

Vylzam kazarzatchess, qu'ils prient.

INFINITIF.

Kaziarass, prier.

PARTICIPE PRÉSENT.

Kaziaragan, priant.

PARTICIPE PASSÉ.

Khoujon kaziartché, ayant prié.

Les verbes tchouvaches n'ont point de passif. Pour dire *je suis prié*, on dit *ils me prient : mana vylzam kaziarassé*.

Dans les verbes qui, au présent de l'indicatif, se terminent en *adap*, *adyp*, *édep*, les Tchouvaches, quand ils veulent nier, changent ces deux dernières syllabes en *mastap;* ainsi au lieu de *kaziaradyp*, je prie, ils disent *kaziarmastap*, je ne prie pas. Si le verbe se termine en *iadep*, *iadap*, *iadyp*, ils changent seulement la dernière syllabe en *mastap :* ainsi de *sisuriadep*, je marche, ils font *souriamastap*, je ne marche pas. Ce dissyllabique *mastap* se conjugue comme les autres verbes *mastap*, *mastan*, *mast*.

L'auteur russe de la grammaire tchouvache a donné un long vocabulaire de cette langue. J'en vais extraire seulement les mots dont l'usage est le plus fréquent et le plus indispensable chez les peuples même les plus ignorans et les moins civilisés (1).

---

(1) On reconnaîtra sans peine que la plupart de ces mots se rapportent à la langue turque, et qu'ils n'ont éprouvé que d'assez légères altérations. N. du R.

VOCABULAIRE.

Per pria, un.	En turk : بر, *bir*.
Ikké, deux.	*Iki* ایکی
Vissé, trois.	*Utch* اوچ
Soatta, quatre.	*Dowrt* دورت
Pikek, cinq.	*Besch*, بش
Olta, six.	*Alty* التی
Siitché, sept. (Finois *seitsemen*.)	
Sakari, huit.	*Sekiz* سکز
Toukhouri, neuf.	*Togous* طوقوز
Vonna, dix.	*On* اون
Vonber, onze.	*On bir* اون بر
Vonikké, douze.	*On iki* اون ایکی
Sirim, vingt.	*Igirmy* ایکرمی
Vytour, trente.	*Otouz* اوتوز
Khérikh, quarante.	*Kirk* قرق
Alla, cinquante.	*Olly* اللی
Otsaal, soixante.	*Altmysch* التمش
Sitmel, soixante et dix.	*Ietmisch* يتمش
Sakar vonna, quatre-vingt.	*Seksen* سکسن
Toukhour vonna, quatre-vingt-dix.	*Doksan* طوقسان
Siour, cent.	*Youz* يوز
Pin, mille.	*Byn* بين

Tor ou *tora*, Dieu. Mot scandinave.

Siondalik, le ciel.

Pioult ou *pliot*, nuage. *Boulout* بولت en turk.

Khvel, le soleil.

Siandalik, le monde, le siècle.

Siot, la lumière.

Oikh, la lune. أي *aï* en turk.

Aslaté, le tonnerre.

Sizim, l'éclair. *Schemschek* شمشك

Ir, le matin.

Kass, le soir.

Siourla, la nuit.

Siodar, étoile.

Vot ou *Vout*, le feu.

Sivé, le froid.

Toum, la glace.

Ojou, *oujou*, *ouchou*, le chaud.

Ior, la neige.

Siol, l'année. *Sal* سال en pers.

Vyguim, le tems.

Kiour konna, l'automne.

Khil, l'hiver.

Sior konnia, le printems.

Sioula, l'été. *Yáz* ياز en turk.

Sil, le vent. *Yl* ايل en turk.

Pour, la grêle.

Siomar, la pluie. *Yaghmour* يغمور en turk.

Ier, des pleurs.

Kherté, la beauté.

Soia, le mensonge.

Vad, vieillard, vieillesse.

Yoyr, fardeau.

Namych, poison.

Tetei, le bonheur.

Teleimar, le malheur.

Bourss, bataille.

Sot, trahison.

Vilem, la mort.

Sin, l'homme.

Attia, père. Tatar, *ata*, *atai*.

Annia, mère. Tatar, *enia*, *inei; ana* انا en turk.

Yoyl, fils. *Oghul* اوغل en turk.

Kher, *khir*, fille. Tatar, *kys*; قز en turk.

Opchka, le mari.

Avam, *avroum*, la femme. *Avret* اورت en turk.

Patcha, prince, souverain. *Pâdichâh* پادشاه en persan.

Albout, *olbout*, maître, seigneur.

Tchora, *tchoura*, esclave.

Vyro-vourou, voleur.

Kiouroujé, voisin.

Soiacé, trompeur.

Khalykh, peuple, nation. *Khalik* خالق en arabe.

Toss, *doss*, ami. *Dost* دوست en turk et en persan.

Khorakh, brigand.

Timirze, forgeron.

Siamga, le front.
Siouss, cheveu.
Tchitchi, mamelle.
Pit, le visage.
Smardy, la joue.
Koss, l'œil.
Sioumza ou *Soumza*, le nez.
Siovar, la bouche.
Chil, dent.
Tchilgui ou *tchilguia*, la langue.
Khoulga, l'oreille.
Mye, le cou.
Alla, la main.
Sian, *out*, le corps.
Ser, la terre.
Yltin ou *yltan*, l'or. *Altoun* التون en turk.
Kioumel, l'argent. *Gumusch* كومش en turk.
Toum, argile.
Khyir, sable.
Tiol, chemin.
Khir ou *oi*, plaine.
Ton, montagne. Tatar, *taou*.
Timer, fer. *Démir* دمر en turk.
Siot, lait.
Torakh, lait caillé, aigri.
Khyima, crême.
Ach, viande.
Toar, sel.
Poudy, gruau.
Ivys, arbre.
Ioukhman, chêne.
Khorn, bouleau.
Siouka, tilleul.
Khor, canard.
Kvagal, oie.
Tchigui, poule. *Tyouk* en hongrois, *taouk* en tâtar, suivant Fischer.
Pyl, miel.
Yois ou *vouss*, cire.
Kachkar, loup.
Vylikh, troupeau.
Vygour, bœuf.
Inia, vache.
Taga, mouton.
Sorakh, brebis.
Kadschaka, bouc, chèvre.
Laja ou *lacha*, cheval.
Kisria, jument.
Siort, maison.
Piort, chambre à poële.
Vot, le feu.
Soukman, habit.
Kriouk, pelisse, manteau fourré.
Ksia, feutre.
Sounou, lance, pique.
Khess, sabre.
Tchal, fusil.
Pda ou *pouda*, clou.

Sionakh, traîneau.
Sirma, rivière.
Chio, eau.
Kim, canot, nacelle.
Kioubiar, pont.
Koul, lac.

ADJECTIFS.

Sidek ou *sidik*, mauvais.
Laikh, bon, beau.
Yzyk, grand.
Eblé, *minia*, *vychkal*, méchant.
Yr, heureux.
Iouvach, paisible.
Pattyr, fort.
Iriklé, libre.
Oujji, chaud.
Psereghené, froid.
Myndyr, gras.
Tchéré, vif.
Bouian, riche.
Siamrik, jeune.
Yiy, glorieux, honorable.
Tchré, *tchiri*, sain.
Syo, d'une bonne santé.
Ionda, alerte.
Khionbiour, joyeux.
Viliaska, mortel.
Syozyr, malade.
Khora, noir.
Chora, blanc.
Iorly, malheureux.
Vada, vieux.
Ptchiksi, petit.
Oustapit, sage.
Kiotché, vaillant.

VERBES.

Kaladap, je dis.
Kioudiadat, j'attends.
Raradap, je donne.
Sodadap, je vends.
Tydadap, je commande.
Posladap, je commence.
Chokchladap, je pense.
Vyliadap, je joue.
Tchobadap, je fuis.
Chanadap, je crois.
Tchioumladap, je mâche, je mange.
Oujnadap, je chauffe.
Plédap, je comprends.
Koladap, je ris.
Oujolanadap, je chauffe.
Poianadap, j'enrichis.
Khoralanadap, je noircis.
Ydadap, je tire des flèches.
Pyradap, je vais.
Kazadap, je coupe, je tranche.
Koradap, je vois.
Chiradap, je cherche.
Soadap, je trais.
Khoradap, je crains.
Laradap, je suis assis.
Touradap, je suis debout.

Siaoladap, je vois.
Ioradadap, j'aime.
Choradadap, je blanchis.
Iatladap, j'injurie.
Khoadap, je chasse, je poursuis.
Pragadap, je jette.
Taurladap, je tourne.
Oldaladap, je mens.
Kniadep, je bats.
Isiadep, je bois.
Siouriadep, je marche, je me promène.
Ijadep, je navigue.
Pseriadep, je fais cuire.
Viliadep, je meurs.
Liaziadep, je porte.
Iouziadep, je prends croissance.
Sidiariadep, je nourris.
Knénédep, je crois.
Pirmanyn, j'ai.

ADVERBES.

Eplé, ainsi.
Noumairak, plus.
Idakh, beaucoup.
Sagal, peu.
Pit ou *Pité*, très.
Noumai, abondamment.
Sagalin, peu à peu.
Khollenderekh, tout doucement.
Aran, à peine.
Alaï, oui.
Tchin, c'est la vérité.
Siok, non.
Mar, point du tout.
Polagan, peut-être.
Indé, déjà.
Yran, du matin.
Khalé, à présent.
Ir mar, tard.
Aval, *avalakh*, autrefois.
Iniar, le soir.
Chalga, en dedans.
Tolga, en dehors.
Sivykhra, près.
Inziartra, loin.
Tola, hors d'ici.
Kallé, *mallé*, viens ici.
Tchiber, *laekh*, fort bien.
Ouzal, mal.
Tchass, vite.
Sairan, aisément.
Ytlarakh, mieux, plus, davantage.

INTERJECTIONS.

Abaz, ah!
Ababaz, oh! hélas!
Aai, *vaai*, ah! ah!
Abaai, ciel.
Akh, ah!
Vai, *vai*, *vai*, ah! ah! ah!

Va, *va*, *va*, interjection de joie.

A, *ba*, *ba*, interjection de douleur.

PRÉPOSITIONS.

Ce qu'on appelle *prépositions* dans nos langues, doit être appelé *postpositions* dans la langue des Tchouvaches, parce qu'elles se mettent à la suite des mots. Les unes gouvernent le nominatif et les autres le génitif.

POSTPOSITIONS
Qui gouvernent le nominatif.

Da, chez.
Dan, *rian*, de.
Sidchen, *ba*, avec.
Khoizindé, au-delà.
Ilik, *irlek*, par, pour, à travers.
Khochnia, *kochyndtchia*, au milieu de.
Siomné, *siomanda*, auprès.
Batnia, *batndché*, vers.
Ria, *jindtcha*, dans.
Zyr, *zr*, sans.
Sintcha, sur.
Idtché, *ai*, *ainé*, sous.
O-mynda, *o-myndtché*, avant.
Vitriakh, à travers, au travers de.
Orla, par, au-delà, à travers.

POSTPOSITIONS
Qui gouvernent le génitif.

Khiriss, contre.
Sioykh, *sioyrakh*, près.
Aia, *aiaralass*, au-dessous de.
Sionleriakh, au-dessus de.
Tavrla, à l'entour de.
Char, *na*, selon, à raison de.

---

(1) Nous apprenons dans les *Principes de Grammaire générale de M. Silvestre de Sacy*, qu'il en est de même dans la langue turque et dans celle des Groënlandais.

Extrait d'un Mémoire sur une médaille arabe, inédite, de l'an 525 de l'hégire.

M. le baron Silvestre de Sacy a lu, dans la séance de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, du vendredi 6 mai dernier, un mémoire sur une médaille arabe, inédite, de l'an 525 de l'hégire (1130-1 de J.-C.). Cette médaille en or a été frappée à Alexandrie. Sa date indique assez qu'elle appartient à l'époque où l'Égypte était, ainsi que la Syrie, sous la domination des khalifes Fatémites. Celui des princes de cette dynastie qui occupait alors le trône, était Abd-almedjid Abou'lmaïmoun, qui, lorsqu'il succéda à Amir-biahcam-allah, assassiné dans le dernier mois de l'année 524, prit le surnom ou titre honorifique de *Hafiz-lidin-allah*, c'est-à-dire conservateur de la religion de Dieu. On connaît peu de monnaies de ce prince, et la plus ancienne est celle que M. W. Marsden a publiée et fait graver dans la première partie d'un recueil intitulé *Numismata orientalia*, pl. XII, n° 227, et qui est de l'année 544. La médaille dont il s'agit ici ressemble parfaitement pour tout le reste à celle de M. Marsden; mais ce qu'elle offre de particulier, c'est qu'au lieu des noms de l'*imam Abd-almédjid-Abou'lmaïmoun-alhafidh-lidin-allah*, on lit: l'*imam Mohammed Abou'lkasem-almountadhar-biamr-allah*. Quel peut être ce prince inconnu

dans la série des khalifes Fatémites? et comment se fait-il, quel qu'il soit, que son nom ait remplacé sur les monnaies celui de *Hafidh-lidin-allah?* Tel est le problème que M. de Sacy a cherché à résoudre. Le titre honorifique de *Montadhar-biamr-allah*, donné à ce prince, et qui signifie *attendu avec l'ordre de Dieu*, a d'abord suggéré à l'auteur du mémoire la solution de ce problème; et des recherches faites dans Abou'lféda, Abou'lfaradj, Makrizi, Soyouti, Abou'lmahasen et Ebn-Khilcan, en jetant successivement un jour toujours plus grand sur cette époque de l'histoire d'Égypte, ont pleinement confirmé ce qui d'abord n'était qu'une conjecture. Le personnage au nom duquel cette monnaie a été frappée, n'est point un prince qui ait effectivement vécu et régné en Égypte, en 525; c'est le douzième *imam Abou'lkasem-Mohammed*, le fameux *Mahdi*, dont tous les musulmans, les sunnites comme les schiites, attendent la manifestation; qui a cessé de vivre, ou, pour parler leur langage, s'est soustrait aux regards des mortels, étant encore enfant, vers le milieu du troisième siècle de l'hégire; qui doit reparaître à la fin des tems, pour appeler toutes les nations et les convertir à la foi musulmane, et que pour cette raison on appela communément l'*iman attendu*. Voici maintenant les faits qui justifient cette explication : nous n'en donnons ici que le plus court exposé.

Le khalife Amir, quand il périt par le poignard des assassins, n'avait point d'enfant mâle, et c'était la première fois que, dans cette famille, un souverain

était mort, sans avoir désigné parmi ses enfans un successeur. Cette circonstance causa une grande agitation dans la capitale. Deux étrangers qui, d'esclaves du khalife Amir, étaient devenus ses confidens et gouvernaient l'état sous son nom, voulant sans doute s'assurer la continuation du pouvoir sous un autre prince, se hâtèrent de tirer de la prison, où Amir l'avait fait renfermer, un cousin de ce khalife, nommé *Abd-almédjid-Abou'lmaïmoun*; ils le mirent à la tête du gouvernement, et lui déférèrent le titre de *Hafidh-lidin-allah*; mais comme Amir avait laissé une femme enceinte, ils supposèrent que le khalife, en mourant, avait assuré le trône à l'enfant qu'elle portait, si c'était un enfant mâle; en conséquence, ils ne proclamèrent point *khalife* Hafidh, ils se contentèrent de le faire reconnaître pour *vice-roi* ou *régent*. Leur triomphe fut de bien peu de durée. Le même jour, ou le lendemain, les troupes se soulevèrent, et tirèrent de prison Abou-Ali, fils de Schahinschah, surnommé *Afdhal*, et petit-fils du fameux Bedr-Djémali, connu sous le nom d'*Emir-Aldjoyousch*, l'investirent du vizirat, et tuèrent les deux eunuques qui avaient placé Hafidh sur le trône. Abou-Ali ne destitua point Hafidh, dont l'existence et le simulacre de puissance pouvaient servir ses desseins ambitieux; mais il le renferma étroitement dans le palais, et personne ne pouvait communiquer avec lui, sans la permission expresse du vizir, qui porta l'audace jusqu'à faire transporter dans son hôtel tout le mobilier précieux du palais. Mais en même tems il s'attacha à

gagner l'affection des sujets par une bonne administration, et en restituant des biens qui avaient été confisqués du tems du khalife Amir. Cependant, la veuve du khalife mit au monde une fille. Ce fut sans doute alors que le vizir commença à manifester sa haine pour la maison des Fatémites, et à réaliser peu à peu son plan d'usurpation. Il fit retrancher, de l'appel à la prière, certaines formules qui caractérisent les schiites ou partisans d'Ali, et qui avaient été adoptées en Égypte, depuis que les Fatémites avaient fait la conquête de ce pays. Il fit aussi supprimer dans la *khotba*, ou prière solennelle du vendredi, le nom de Hafidh, et ceux de ses ancêtres, particulièrement de celui de l'imam Djafar Sadik, dont les Fatémites prétendaient tirer leur origine et leurs droits à l'imamat. Il y fit substituer les noms de l'*imam attendu à la fin des siècles* : c'est l'expression même dont se servent Abou'lmahasen et Ebn-Khilcan ; et fit aussi prier pour lui-même, en employant des formules qui supposaient qu'il était le représentant et le lieutenant de cet *imam attendu*. Rien ne pouvait annoncer plus positivement le dessein de supplanter la maison des Fatémites ; car, dans le système de ces princes et des Ismaéliens en général, le *Mahdi* était déjà venu ; c'était en lui qu'avait commencé la dynastie des Fatémites, et tous ses successeurs étaient censés ne faire qu'un avec lui. D'ailleurs, dans la doctrine de cette secte, on n'admettait qu'une suite de sept imams au lieu que le commun des Schiites en reconnaît douze, dont le dernier est le *Mahdi*. Puisque le visir Abou-Ali avait

fait substituer dans la *khotba* le nom de l'*imam attendu* à celui de Hafidh, l'héritier de la puissance des Fatémites, il devait aussi faire frapper les monnaies au nom de ce même imam, et c'est encore ce que dit positivement Ebn-Khilcan, dans la vie, de Hafidh. Il ajoute qu'Abou-Ali fit toutes ces innovations, par ce qu'il était *imamien*, c'est-à-dire d'une secte qui reconnaît la succession des douze imams, et qui croit que l'autorité souveraine leur appartient de droit, et n'est confiée aux autres princes que provisoirement, en attendant la manifestation du *Mahdi*. Ces entreprises du visir excitèrent contre lui un mécontentement général, parce que la plupart des grands et du peuple tenaient fortement au parti des Fatémites. En conséquence, il fut assassiné au milieu du premier mois de l'an 526, par un émissaire de Hafidh, et ce prince, tiré de sa prison, fut de nouveau reconnu pour souverain, et rétablit toutes choses sur l'ancien pied. Abou-Ali n'avait exercé l'autorité que pendant treize mois et quelques jours.

Ces détails historiques font voir de quelle importance est la médaille à laquelle ils servent de commentaire. Il est plus que vraisemblable qu'il n'en a été frappé avec ce type qu'en 525 et pendant les premiers jours de 526. On peut même présumer que le vizir Abou-Ali ne commença à manifester son système d'ambition que quelques mois après la mort d'Amir, et quand la naissance d'une fille eut fait avorter l'espoir qu'on avait conçu de voir naître un successeur en ligne directe au prince décédé. Les historiens ne nous

apprennent pas combien de tems il s'écoula entre l'assassinat d'Amir et l'accouchement de sa veuve. Mais quoi qu'il en soit, Abou-Ali eut besoin d'accoutumer à son autorité les habitans de l'Égypte, avant de hasarder des innovations qui pouvaient ruiner d'un seul coup tous ses projets. Il semblerait même, par quelques expressions de Makrizi, que, quand il supprima le nom de Hafidh de la *khotba*, et apparemment aussi de la monnaie, il lui substitua un *imam attendu*, sans le désigner plus explicitement par aucun nom. Si cela a été ainsi, cette expression vague pouvait offrir un équivoque, et signifier seulement, pour le commun des hommes, l'enfant dont on attendait la naissance. Le public se serait ainsi habitué à oublier Hafidh, et quand la naissance d'une fille eut anéanti cet espoir, il eût été plus facile d'appliquer cette expression au *Mahdi*, et d'en déterminer le sens, en y ajoutant les noms de *Mohammed Abou'lkasem*, qui sont effectivement ceux du douzième imam.

M. de Sacy a terminé son Mémoire en mettant sous les yeux de l'Académie toutes les légendes de cette médaille. Il suffit de dire, qu'excepté les noms de l'imam et la date de 525, elles sont exactement les mêmes qu'on voit sur les médailles connues de Hafidh. M. de Sacy a répété, à cette occasion, ce qu'il avait déjà dit dans le *Journal des Savans*, du mois de juillet 1824, au sujet des deux mots qui occupent le centre de la médaille au revers. Ces deux mots ont été lus et expliqués de bien des manières, dont aucune ne lui a paru satisfaisante : il pense qu'il faut lire

غايته طال, ce qui signifie *crescant* ou *amplificentur vexilla ejus*, et il espère que cette manière de lire et d'interpréter cette formule obtiendra l'assentiment de toutes les personnes qui ont droit d'avoir une opinion sur cette matière, et particulièrement de M. le comte Castiglioni et de M. Frœhn.

Notice historique sur M. Ruffin.

Le mois de janvier 1824 fut remarquable sur les bords de la Seine et sur les rives du Bosphore, par une double perte pour la littérature et la diplomatie de l'Orient. A peine quelques fleurs avaient-elles été jetées par ses nombreux amis sur la tombe d'un savant estimé de cette capitale (1), qu'une nouvelle mort est venue ajouter à nos regrets, en privant la France, dans ses rapports avec le Levant, de l'homme qui fut long-tems le mobile de sa politique, et dont le nom seul rappelle de nombreux services et la pratique des vertus les plus touchantes.

Ces derniers mots suffiraient presque pour indiquer que la perte que nous déplorons est celle du vénérable M. Ruffin, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et

(1) Louis Langlès, le disciple et l'ami de M. Ruffin, mort à Paris, le 28 janvier 1824.

des ordres du Croissant de Turquie, et du Soleil de Perse, conseiller de l'ambassade de S. M. Très-Chrétienne à Constantinople, premier secrétaire, interprète du Roi pour les langues orientales, lecteur et professeur royal au collége de France, correspondant de l'Institut, et quatre fois chargé d'affaires près de la sublime Porte.

Pierre-Jean-Marie Ruffin, fils d'un Français, premier drogman du consulat de Salonique, naquit dans cette ville, le 17 août 1742. Son père, fils d'un agent de change, né à Paris, était venu en 1712 dans le Levant, comme élève en langues orientales, et mourut à Salonique, en qualité d'interprète du consulat, après avoir consacré au service, pendant trente-six ans, ses talens, et sa vie même; car il reçut un jour une blessure mortelle, en défendant lss intérêts des Français. Le jeune Ruffin fut envoyé à Paris en 1750, pour être placé en qualité d'élève interprète au collége de Louis-le-Grand, où était établie et subsiste encore aujourd'hui l'école des Jeunes-de-Langues (1).

(1) L'école des interprètes, dite *des jeunes de langues*, a été fondée par Louis XIV, le 18 novembre 1669, sous le ministère de Colbert. Cette institution éminemment utile, protégée et encouragée sous les règnes suivans, dut sa conservation, pendant la terreur, aux notes et aux mémoires énergiques transmis par l'administrateur de l'école, à Chénier, l'un des membres des comités. Cet homme éclairé connaissait d'autant mieux les besoins de notre politique et de notre commerce dans le Levant, qu'il était né et avait été élevé en Turquie. L'Autriche possède depuis long-tems à Vienne un semblable établissement, destiné à fournir des sujets pour tous les degrés de la car-

Il en sortit en 1758, après avoir remporté sept fois les premiers prix dans le cours de ses brillantes études, et passa à Constantinople où il acheva de se perfectionner dans les langues orientales. Nommé, en 1767, par M. de Vergennes, drogman en Crimée, il accompagna en cette qualité le baron de Tott dans son exploration de la Nouvelle-Servie, où il s'agissait de soulever directement les Tartares, et de les diriger, de concert avec les Turcs, leurs alliés, contre les Russes qui menaçaient déjà d'envahir la Pologne. L'année suivante, la Porte ayant déclaré la guerre à la Russie, M. Ruffin fit en qualité de consul, à la suite du khan de Crimée, Krim-Guerai (1), deux campagnes aussi fatigantes que périlleuses. Vers la fin de la seconde, une horrible dyssenterie s'étant manifestée dans l'armée, il eut à la fois le malheur d'en être atteint, et celui de tomber au pouvoir des Russes. Dans cette circonstance, il courut le plus grand danger : un Cosaque, à Yassi, trompé par le costume turc que portait M. Ruffin, et le prenant

---

rière diplomatique ; la Russie qui en a également reconnu la nécessité, vient d'en former un en 1822. Dans un tems où l'insurrection des Grecs va rendre l'emploi des drogmans de cette nation plus difficile en Turquie, l'école d'interprètes nation aux que possède la France depuis tant d'années, qui s'honore d'avoir produit M. Ruffin et d'autres sujets distingués, mérite plus que jamais d'exciter l'intérêt et toute la sollicitude du gouvernement.

(1) Tout ce qui a été dit par le baron de Tott des belles qualités du prince tartare, se trouve confirmé par l'opinion de M. Ruffin, qui n'en parlait jamais qu'avec une sorte d'admiration.

pour un musulman, fut sur le point de lui ôter la vie. D'après son état de faiblesse et l'ignorance de la langue russe, qui le mettait dans l'impossibilité de se défendre ou de s'expliquer, il aurait infailliblement péri, s'il ne fût parvenu à se faire reconnaître pour chrétien, en faisant en présence de son adversaire le signe sacré de notre religion. Échappé presque miraculeusement à la mort, il n'en fut pas moins conduit dans la citadelle de Saint-Pétersbourg, où, durant une année entière, et malgré son titre de Français et de consul, il fut traité comme prisonnier de guerre et d'état. Réclamé enfin itérativement par M. le duc de Choiseul, le gouvernement russe le fit conduire sous escorte jusqu'à la frontière de Courlande, où on lui lut, en le mettant en liberté, une sentence qui le condamnait à un bannissement perpétuel des états moscovites. Cependant sa longue absence, et l'impossibilité où il s'était trouvé de pouvoir donner de ses nouvelles avaient fait croire au bruit de sa mort. Parvenu à Hambourg, le consul de France, auquel il se présenta, le prit d'abord pour un intrigant qui usurpait un nom qui n'était pas le sien; et ce ne fut qu'après avoir envoyé ses lettres et son signalement en France, que M. Ruffin parvint à se faire reconnaître. De retour à Paris, en 1770, le Roi lui accorda, à titre honorifique, une pension de 600 fr., sans préjudice des places qu'il pourrait remplir. Il ne s'arrêta qu'un an dans cette capitale, et se rendit ensuite à Constantinople, toujours revêtu du titre de consul général de Crimée, mais remplissant en réalité

les fonctions, aussi importantes que difficiles, de premier drogman de France à la Porte-Ottomane (1).

M. le comte de Saint-Priest, alors ambassadeur, lui confia toutes les négociations dont l'avait chargé la cour de Versailles. M. Ruffin était déjà connu avantageusement à Constantinople; mais les circonstances de la guerre, et surtout celles de sa détention en Russie, achevèrent de le mettre en faveur auprès du ministère ottoman; aussi les intérêts du roi et ceux du commerce se ressentirent bientôt de la considération que les Turcs avaient personnellement pour lui, et de la confiance qu'il leur inspirait. C'est ce que prouve le succès de toutes les missions qui lui furent confiées à cette époque, et qui sont consignées dans la correspondance de l'ambassade.

En 1774, M. Ruffin, déterminé à finir sa carrière dans le Levant, venait d'épouser à Constantinople une demoiselle Stéphanelli, issue d'une ancienne famille vénitienne, lorsqu'une dépêche du ministre de la marine le rappela en survivance des deux secrétaires interprètes du roi en langues orientales. Il s'agissait

(1) La réponse suivante de M. le comte de Saint-Priest, prouve en même tems l'importance du premier drogman à Constantinople, et la générosité et l'élévation d'ame de ce ministre. Cet ambassadeur, interrogé à son retour de Turquie par M. le maréchal de Castries, sur les fonctions positives du premier interprète de la légation, répondit : « Monsieur le maréchal, le roi peut envoyer à Constantinople l'am» bassadeur le plus habile, le plus consommé en diplomatie, en négo» ciations : celui-ci ne peut être et ne sera jamais que le premier secré» taire du premier drogman. »

du service public que ses deux confrères, MM. Legrand et Cardonne, infirmes et déjà avancés en âge, pouvaient laisser en souffrance. M. Ruffin n'hésita pas à s'embarquer de suite pour Marseille. Depuis cet instant, il n'a cessé de remplir à Paris et à Versailles les fonctions de secrétaire-interprète du Roi, et fut chargé en cette qualité, jusqu'à l'époque de la révolution, de toute la correspondance orientale avec la Turquie, les états barbaresques, les puissances de l'Inde, et de la conduite des ministres publics que le pacha de Tripoli, le beï de Tunis et l'empereur de Maroc envoyèrent tour-à-tour en France. Nous rappellerons entr'autres missions (1) celle d'un envoyé de ce dernier, en 1778, que M. Ruffin regardait lui-même comme le déposte africain le plus bizarre et le plus absolu de tous ceux qui avaient jusqu'alors désolé ces malheureuses contrées. Son agent s'étant tout-à-coup présenté à Marseille avec les instructions les plus alarmantes pour le commerce français, M. Ruffin, envoyé au-devant de lui, négocia si habilement, que les prétentions accumulées du Maroquin se réduisirent insensiblement à un renouvellement de traité plus favorable aux Français que celui qui avait existé jusqu'alors. En 1784, M. Ruffin fut en outre nommé professeur de turc et de persan au collége royal de France. Ces places étaient plutôt un hommage rendu

(1) Le gouvernement lui confia la conduite des envoyés de Tripoli de Barbarie en 1775, de Tunis en 1776, de Maroc en 1777 et 1778.

à ses talens qu'un accroissement de fortune ; car les émolumens qui y étaient attachés se trouvaient absorbés par les voyages qu'il était obligé de faire de Versailles pour venir régulièrement trois fois par semaine donner ses leçons à Paris. Cette chaire lui a été conservée jusqu'en 1822. On doit également considérer comme un second hommage rendu à la profondeur de ses connaissances dans les langues orientales, la commission d'interprète de la bibliothèque du Roi, qu'il avait à la même époque, et dont le traitement était d'une extrême modicité.

Chargé, en 1788, des négociations avec les trois ambassadeurs de Tipou-sahib, son inaltérable patience fut plus d'une fois mise à de pénibles épreuves. Il n'y eut point de difficultés que l'orgueil, les prétentions outrées, et plus encore le caractère ombrageux et susceptible des trois Indiens ne lui opposassent ; mais enfin son habileté triompha, et son esprit conciliant eut le bonheur de tout terminer à la satisfaction des parties. Il nous a souvent raconté quelle fut son inquiétude extrême le jour fixé pour l'audience de ces ambassadeurs. La cour était assemblée, et tout Versailles était sur pied pour les voir arriver de Paris, quand il reçut un message de leur part, lui annonçant qu'ils ne voulaient plus venir. Qu'on juge du trouble et de l'anxiété de M. Ruffin en apprenant une détermination aussi bizarre qu'imprévue, et dont toutes les conséquences désagréables ne pouvaient que retomber sur lui. Désespéré de ce contre-tems, il monte à cheval, et prend en toute hâte la route de Paris. On

laissé à penser s'il fut agréablement surpris en apercevant sur l'avenue les ambassadeurs qui se rendaient enfin à l'audience : ces messieurs avaient fort heureusement changé une seconde fois de résolution. Interrogés plus tard sur le motif de leur hésitation, ils répondirent que des personnes mal intentionnées leur avaient donné à entendre qu'en allant au château, ils seraient soumis à un cérémonial aussi humiliant pour eux qu'outrageant pour le sultan leur maître.

Témoin de la conduite de M. Ruffin, pendant le séjour des ambassadeurs, M. de la Luzerne, alors ministre, se fit, en juste appréciateur du mérite, rendre compte de ses services passés, ainsi que de ceux de son père, et imagina à son insu un moyen de le récompenser, en demandant pour lui le cordon de Saint-Michel. Non-seulement cette décoration lui fut accordée, mais le Roi daigna de plus conférer à M. Ruffin des lettres de noblesse, dont le ministère de la marine paya les frais d'expédition, montant à une somme de 7,000 francs.

A cette même époque, M. Ruffin était aussi principal commis du bureau des consulats ; M. Sabatier de Cabre, chef distingué de cette division, le regardait comme *le premier homme de son art*, et le ministre lui-même qui le considérait comme le *consultant* le plus essentiel dans tout ce qui avait rapport au Levant, déférait souvent à son avis sur les affaires de ces contrées.

Après un séjour de quinze ans à la cour de Versailles, la révolution vint, en 1789, arracher M. Ruf-

fin à toutes les jouissances d'une position aussi honorable que pleine d'agrément. En ces tems malheureux sa piété ardente et son attachement à la cause de nos rois l'exposèrent aux fureurs des chefs de l'anarchie. Destitué de ses places, inquiété pendant quelques mois, il n'échappa que par miracle à la hache des bourreaux.

En 1793, sur la demande du chargé d'affaires de France en Turquie (Descorches, marquis de Sainte-Croix), le ministre proposa à M. Ruffin de revenir à Constantinople, avec tel caractère et tel traitement qu'il désirerait; mais celui-ci, non moins désintéressé que peu jaloux des dignités de cette triste époque, aurait voulu s'y soustraire. Réfléchissant cependant aux besoins pressans que ses compatriotes dans le Levant avaient de ses services, empressé en outre de trouver un motif plausible de s'éloigner de sa patrie en deuil de ses princes, il ne fit aucune condition, ne voulut d'aucun titre, et accepta purement et simplement une mission dont les circonstances suspendirent l'exécution jusqu'à l'année suivante.

Cependant, le gouvernement, sans avoir été provoqué par aucune demande ou réclamation personnelle de M. Ruffin, prenant en considération son âge avancé, sa nombreuse famille, son déplacement après un séjour de quinze ans en France, et le double de travail qui l'attendait à Constantinople, jugea à propos de l'assimiler, quant aux appointemens, au consul général de Smyrne, dont les fonctions exigeaient bien moins de travail et présentaient plus d'agrément. Un

traitement de 20,000 francs lui fut alloué avec le titre de secrétaire de la légation, remplissant les fonctions de premier interprète.

En se conformant, en octobre 1794, aux vues du gouvernement, M. Ruffin, alors dans sa cinquante-troisième année, déclara qu'il se chargeait volontiers de la correspondance orientale; mais que, vu son âge et ses infirmités qui ne lui permettaient plus de faire les longues courses qu'exigeaient les négociations orales à la Porte (excepté pour les cas extraordinaires), il demandait qu'on lui donnât un adjoint qui serait chargé des affaires courantes. Le service ne pouvait que gagner à cette mesure, puisque cette adjonction formerait son successeur.

Entr'autres objets importans à traiter avec le ministère ottoman, M. Ruffin fit dès-lors entrevoir au gouvernement l'avantage de l'introduction du pavillon français dans la mer Noire, projet contre lequel toutes les négociations des ambassades précédentes avaient échoué, et dont nous devons aujourd'hui l'exécution à la sagesse et à la persévérance de ses conseils (1).

---

(1) Ce droit a été définitivement assuré à la France par le traité conclu et signé à Paris en 1802, par Seïd-Galib-Effendi, ministre plénipotentiaire de la Porte-Ottomane. Suivant ce même traité, la France et la Turquie s'accordent réciproquement tous les avantages qui auraient déjà été concédés, ou *qui le seraient dans la suite à d'autres puissances*, d'une manière aussi positive que s'ils étaient stipulés dans le traité même.

« Cette branche du commerce du Levant devait, » selon lui, doubler les importations et les exporta- » tions, élever notre navigation régulière à six cents » navires marchands, et notre cabotage à un pareil » nombre, répandre dans nos départemens du midi » tous les grains de la Pologne, et les riches produits » de l'Ukraine, et approvisionner l'arsenal de Toulon » des plus belles mâtures et des bois de construction » de toute espèce de la Lithuanie et de la Moldavie. » Si, malgré notre admission dans la mer Noire, des circonstances fortuites nous ont privé d'une partie de ces avantages, nous ne pouvons disconvenir que la facilité d'y naviguer, que nous avons conservée pendant la dernière guerre avec l'Angleterre, a souvent été pour notre commerce et notre marine un dédommagement des pertes qu'ils éprouvaient ailleurs.

Sur le point de partir, M. Ruffin obtint du gouvernement que son gendre et sa fille, Mme Lesseps, élevée à Constantinople, l'accompagnassent dans cette capitale. « Quiconque connaît, disait-il, la tactique » des affaires en Turquie, conviendra qu'il n'en existe » aucune qui ne soit préliminairement élaborée dans » les harems. Les femmes peuvent seules y pénétrer, » et c'est à leur douce et secrète influence que presque » tout négociateur est redevable de ses succès. Il peut » s'en attribuer exclusivement la gloire, le préjugé » religieux lui est garant de la discrétion de ses » coopératrices.

Tels étaient les motifs honorables qui déterminèrent un père de famille, déjà avancé en âge, à s'éloi-

gers, lié par le secret, les soupçons manifestés depuis long-tems par les habitans musulmans en Morée, en Macédoine, à la Canée et à Smyrne ne lui laissaient aucun repos; il devait surtout redouter le moment de l'explosion, qui ne pouvait être que terrible. Donner des avis aux négocians dans les Échelles eût été imprudent. Encore moins convenait-il de prévenir les consuls, qui tous peut-être n'auraient pas été les maîtres de concentrer leurs craintes. Sa position lui faisait aussi un devoir de ménager le corps diplomatique. Dans une conférence avec le premier secrétaire de la légation autrichienne, il lui fit sentir qu'il était en droit d'attendre tout des bons offices de M. l'internonce, le baron de Herberg, puisqu'en 1788, lors de la déclaration de guerre de Joseph II, ce ministre dut à la protection de l'ambassade de France la permission de partir avec tous les siens de Constantinople, au lieu d'être, suivant l'usage, emprisonné au château des Sept-Tours (1). Au reste, M. Ruffin n'avait d'inquiétude que pour tout ce qui l'entourait: « Je n'ai jamais été en peine de ma personne, écri» vait-il au gouvernement; je trouve dans mon habi-

---

(1) Ce fut le prince Victor de Rohan, commandant une frégate du roi, qui prit ce ministre à son bord et le conduisit à Trieste. Au départ du baron de Herberg, M. Cousinery, consul-général de France à Salonique, reçut de cet internonce un mémoire de plus de 40 articles, par lequel il était autorisé à protéger le départ du consul autrichien de Salonique, et ensuite tous les sujets de Sa Majesté Impériale de toute condition, que les hasards ou le sort de la guerre pourraient onduire dans cette partie de l'empire ottoman.

» tude de souffrir pour mon pays des motifs de ré-
» signation, et j'ose dire de consolation intérieure ;
» toutes mes sollicitudes, et elles sont très-vraies, ne
» portent que sur tant de mes concitoyens que je ne
» puis ni défendre ni protéger comme je le désire-
» rais. » Néanmoins, par suite de ses démarches, des mesures furent prises par quelques grands de la Porte, et les ministres de Hollande et d'Autriche, pour assurer la protection des maisons religieuses. Des commissaires du gouvernement ottoman furent également envoyés dans les Échelles pour contenir l'effervescence du peuple. Tel était encore dans ces circonstances difficiles le crédit de M. Ruffin à Constantinople, qu'il obtint la destitution du mollah de Smyrne, et la nomination et la prompte expédition à la place de ce dernier, d'un juge mieux disposé en faveur des Français. Jusque-là on espérait, d'après les propres paroles du prince Ypsilanti, drogman de la Porte, que tout ce qui pourrait arriver de pire au chargé d'affaires de France en cas de rupture, serait d'être congédié, extrémité même à laquelle les Turcs se porteraient à regret, attendu l'estime qu'il avait généralement inspirée au divan.

BIANCHI.

(*La suite au prochain Numéro.*)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Ausfürliches Lehrgebaude der Samskrita-sprache von F. Bopp, 1er cahier 4°, 96 pages, c'est-à-dire, *Grammaire développée de la langue samskrite*, etc.

(Premier article.)

QUAND on commence à étudier la grammaire samskrite, on est presque effrayé de la variété des formes qu'elle présente, et de la multiplicité des règles qui en compliquent la marche. Le désordre paraît même tel, qu'on désespère d'y trouver jamais rien qui ressemble à une méthode. Cependant à mesure qu'on avance, l'ordre se laisse apercevoir; la masse immense des exceptions diminue, et l'on finit par saisir un petit nombre de règles, sous lesquelles viennent se ranger une multitude de faits divers, et en apparence contradictoires. Mais cet ordre n'est pas le plus propre à simplifier l'étude d'une langue, dont la connaissance serait déjà si longue à acquérir, même sans les difficultés dont les grammairiens originaux l'ont arbitrairement hérissée. C'est une synthèse parfaite, c'est-à-dire, quelque chose de très-obscur pour celui qui n'y est pas arrivé par le chemin de l'analyse. Toutefois, quand on a constaté ce résultat, on est bien avancé dans la connaissance de la langue ; on en comprend le système et on la domine. Mais que l'on veuille alors transmettre aux autres une connaissance acquise avec tant de peines, il se présente une difficulté nouvelle,

et l'on est, dès l'abord, arrêté par une question, à laquelle il faut au préalable trouver une solution quelconque. Fera-t-on suivre aux autres la marche qu'on a suivie soi-même, une marche incertaine, pénible, obscure? Respectera-t-on l'ordre dans lequel les grammaires existantes, fidèles au système synthétique des ouvrages originaux, nous ont exposé les principes de la langue; ou brisera-t-on cette synthèse pour y porter la lumière de l'analyse européenne? En un mot, et pour traduire cette question en une autre plus générale, quand on voudra enseigner une langue étrangère, faudra-t-il reproduire la méthode suivant laquelle les grammairiens qui la parlaient, l'ont exposée au peuple qui l'entendait? ou bien, adoptera-t-on la marche la plus conforme aux habitudes de celui auquel on s'adresse? Tels sont les deux partis entre lesquels on doit choisir; il nous faut chercher à en apprécier les avantages respectifs, et voir ce que la connaissance de la langue aurait à gagner ou à perdre à l'adoption exclusive de l'un des deux.

Il y a dans chaque idiome, à quelque degré de développement qu'on l'examine, deux parties bien distinctes, l'une générale et commune à tous, l'autre spéciale et particulière à chacun. La première se compose de ce qu'il y a de plus nécessaire et de moins accidentel dans les procédés que l'homme met en œuvre pour exprimer ses idées. Comme elle tient à la nature intime de l'esprit humain, elle n'est la propriété exclusive d'aucun peuple ni d'aucun siècle. L'autre offre par sa nature les caractères opposés. Elle est formée

de tout ce qu'il y a de national dans un idiome, de tout ce qui sert à distinguer la langue d'un peuple de celle d'un autre. Les influences auxquelles échappe la première, le tems, le climat, les localités, les institutions, la constituent et la modifient tout ensemble. Elle appartient donc en propre à une nation, non à une autre, car elle dérive de tout ce qui compose son existence sociale; et de là vient qu'elle est si propre à en exprimer le vrai caractère. La civilisation, il est vrai, en unissant les nations par des relations étroites tend sans cesse à en effacer l'individualité. Ce que nous avons appelé la partie générale du langage, peut prendre plus d'extension, surtout si les langues des peuples nivelés par une civilisation pareille, sont unies par un lien commun d'origine. Cependant, tant que deux peuples ont une existence indépendante, jamais l'esprit de l'un ne pénètre l'autre, au point de substituer un idiome étranger à l'idiome national. C'est ainsi, d'une part, qu'en Europe l'esprit logique de la langue française paraît vouloir se faire jour dans les langues dont le génie est le plus contraire au sien; et d'autre part, l'espagnol et l'italien sont des preuves vivantes de ce que, malgré la communauté d'origine, des langues que mille circonstances rapprochaient l'une de l'autre et tendaient à confondre, ont pu converver d'individualité.

Or, ces deux parties du langage ont chacune leur grammaire. La première représente assez ce qu'on entend par grammaire générale, quoique peut-être il faille ôter à cette expression un peu de son étendue.

Ainsi avec les idées que nous donnent les grammairiens européens, nous mettons parmi les règles de la grammaire générale celle-ci, par exemple, que l'adjectif s'accorde en genre avec le substantif. Mais il peut se présenter telle langue où le rapport que nous appelons *genre* n'existe pas, et où la relation du substantif à l'adjectif soit suffisamment exprimée par la simple juxta-position de ces deux mots. Aussi à mesure que l'on compare ensemble un plus grand nombre d'idiomes, il faut restreindre cette expression grammaire générale, et ne pas s'étonner si, à la fin, on ne trouve qu'un petit nombre de règles, auxquelles elle puisse rigoureusement s'appliquer.

Est-ce maintenant sur la manière d'enseigner cette grammaire, que peut s'élever la question posée plus haut? Mais si notre principe est vrai, nulle langue n'est, en fait de grammaire générale, plus riche qu'une autre. L'étude bien faite de la langue maternelle nous en apprend autant que nous en pouvons jamais savoir; et alors on ne voit pas de quel intérêt peut être ici la solution de notre problème. Mais il n'en est pas de même de la grammaire particulière; c'est à elle qu'il s'applique exclusivement. Or, dit-on d'un côté : La grammaire particulière, comme cette portion de la langue dont elle embrasse les règles, appartient en propre à chaque peuple; c'est l'expression des idées qu'une nation s'est faite sur sa langue. Nul idiome ne peut donc avoir le privilége d'en expliquer parfaitement un autre, et essayer d'enseigner une langue étrangère par une méthode différente de celle des

grammairiens qui l'ont parlée, c'est s'exposer, en connaissance de cause, à lui prêter un esprit qui n'est pas le sien ; c'est renoncer à en avoir et à en donner une connaissance complète et exacte. D'où il suit que le plus sûr moyen de la faire connaître telle qu'elle est, c'est de se rapprocher le plus possible de la méthode des grammairiens originaux.

A cela on répond que cette méthode n'a pas toujours été ni la meilleure, ni la plus claire, et l'on ne doit pas s'en étonner. Les grammairiens en effet n'ont paru que quand la langue avait pris sous la plume des écrivains un caractère fixe et arrêté. Alors les formes anciennes avaient, sinon entièrement, au moins pour la plus grande partie disparu, et le peu qui en subsistait encore devait être d'un médiocre intérêt pour des grammairiens qui s'interdisaient toute critique. Aux Indes, par exemple, la religion s'opposait à toute recherche sur l'état primitif de la langue ; car les brahmanes enseignaient et les grammairiens croyaient que le sanskrit avait été révélé d'un seul coup et dans son état de perfection. Ils se trouvaient donc privés du secours de la philologie qui, pour comprendre l'idiome d'un peuple, le prend depuis son origine, et le suit dans tout le cours de son développement jusqu'à sa décadence, expliquant ainsi les formes d'un siècle par celles d'un autre. L'étude comparée des langues, et les résultats importans qui en dérivent leur étaient entièrement inconnus ; l'orgueil national, et plus encore les barrières insurmontables qu'élevaient entre les peuples des civilisations diverses, leur interdi-

saient de pareilles recherches. Aussi quand ils ont voulu enseigner leur langue, on sait combien ils ont inventé d'explications fausses et arbitraires, et comment ils ont déguisé les règles les plus simples, sous l'appareil fastueux de formules vides de sens. Si l'on veut donc se servir de leur méthode, il faudra désapprendre les premières notions de la grammaire, pour se traîner péniblement à leur suite dans le dédale obscur de leurs formules et de leurs axiomes. En résumé, entre le danger encore très-incertain de ne pas connaître parfaitement le génie d'une langue, en l'enseignant par la méthode usitée pour une autre, et la difficulté ainsi que le dégoût de suivre la marche embarrassée des grammairiens originaux, le bon sens ne saurait balancer.

En effet, c'est à l'esprit européen que le grammairien s'adresse, et il manquerait son but si, voulant enseigner le samskrit, par exemple, il se servait des formules grammaticales et des axiomes, en quelque sorte algébriques, de *Pânini* ou de *Vopadeva*. Il faut donc franchement détruire ces synthèses obscures, sous lesquelles la langue et ses élémens se dérobent à nos recherches. Il faut que des ouvrages élémentaires donnent sur les parties qui la constituent des idées précises et exactes ; que les faits grammaticaux y soient exposés, expliqués même, si l'on veut, d'après nos idées européennes. Mais à côté de ces grammaires doivent s'en élever d'autres dans lesquelles rien d'étranger à la langue qu'elles enseignent ne soit traité. Quand un peuple a long-tems vécu, il a dû se former

sur sa langue une somme d'idées qu'il est nécessaire de connaître, si l'on veut aller avant dans son esprit. Ces idées peuvent être plus ou moins incomplètes, plus ou moins inexactes; ce sont toujours des monumens précieux d'un genre de recherches et de travail, dont on serait peut-être tenté de faire exclusivement honneur à l'analyse moderne. Ainsi il suffit d'ouvrir le dictionnaire de Wilson, pour voir ce qu'ont souvent de bizarre les étymologies indiennes; mais pour celui même qui n'aurait aucune teinture du samskrit, et qui ne saurait pas quel rôle important jouent les radicaux dans le système de cette langue, cette recherche de l'étymologie annoncerait déjà un peuple qui a eu en grammaire des idées assez profondes. Que de plus on dise à un homme habitué aux études de cette espèce, que les brahmanes ont distingué dans les mots le radical de la terminaison, et indiqué, par d'ingénieux changemens de lettres, les diverses modifications que ce radical permanent éprouve dans sa rencontre avec la terminaison toujours changeante, il reconnaîtra aussitôt une grammaire parvenue à un haut point de perfection, et s'étonnera de trouver, au fond de l'Asie, une découverte philologique qui a échappé à l'antiquité classique, si cultivée et si avide de toutes connaissances.

Ainsi, à part le mérite des observations qu'un peuple ancien a faites sur sa langue, le seul fait de leur existence est historiquement très-important. Si ce peuple n'a pas été jusqu'à en faire un corps de doctrine, il faut les recueillir soigneusement et les disposer de

manière à les dénaturer le moins possible; mais s'il les a consignées dans des ouvrages complets, nombreux, encore existans, il faut se borner au rôle de traducteur; faire connaître par une version exacte un travail de ce genre, est alors l'unique devoir du grammairien.

Or, ce que nous avons dit jusqu'ici, plus au moins applicable aux langues anciennes, en général, est, quant au samskrit, d'une exactitude rigoureuse. C'est même ce qui doit nous faire pardonner la longueur de ces développemens. Le samskrit, que tant de points de rapport unissent à des langues que nous connaissons, se trouve, par ces points mêmes, abordable au grammairien européen, et il offre, dans l'analogie de sa structure avec celle des langues savantes, de quoi justifier l'opinion de ceux qui croiraient devoir l'enseigner indépendamment des grammaires originales. D'un autre côté, cette langue d'une grande perfection a fourni un long sujet d'études laborieuses à des grammairiens, des commentateurs, des compilateurs de vocabulaires. La science grammaticale a été si en honneur dans l'Inde, que les brahmanes en ont mis le dépôt sous la sauve-garde de la religion, et placé l'origine dans les cieux. Trois grands dieux *Siva*, *Indra* et *Tchandra*, ont donné leur nom aux grammaires les plus anciennes, et *Pânini* fut inspiré de Brahma, quand il révéla aux hommes ses axiomes, dont la poésie a perpétué le souvenir (1). Plus tard, au mo-

(1) Voyez *Recherch. Asiat.*, tom. I, pag. 369 et 377 de la traduction française.

ment où s'il s'opérait dans la littérature samskrite, une révolution à peu près semblable à celle qui, au déclin de la littérature grecque, réveilla les poëtes d'Alexandrie, *Amarasinha* composait le célèbre vocabulaire qui porte son nom (1).

Les Indiens ont même été si féconds en ce genre, que ce serait l'objet d'un article spécial que de donner les noms des grammaires et des vocabulaires, dont un grand nombre existe encore, et dont plusieurs sont passés dans les bibliothèques de l'Europe (2). Cependant, comme il s'agit ici de grammaire, il n'est peut-être pas sans intérêt de donner un court résumé des travaux des brahmanes sur leur langue.

La grammaire aux Indes se nomme *Vyâkarana*, et les ouvrages qui en exposent les principes sont sur la liste des livres sacrés placés immédiatement après les vedas. Ils font partie des six *vedanga*, dont trois sont consacrés à la science du langage (3). Les plus anciennes gammaires ont pour titre *Mâheshwara*, *Ændra* et *Tchândra*, des noms des dieux auxquels elles sont attribuées. Vient ensuite le *Siddhânta-kaumoudî* de *Pânini*, qui jouit d'une haute estime dans toute l'Inde, et a été commenté trois fois. *Pânini* lui-même

(1) J'aurai peut-être plus tard occasion de prouver, d'une manière convaincante, ce rapprochement vraiment remarquable, et qui n'est pas sans résultat pour l'histoire générale de la littérature samskrite.

(2) Tels que l'*Amaracocha*, l'*Hematchandracocha*, etc., qui ont été imprimés à Serampore et à Calcutta à diverses époques.

(3) Voyez *Recherch. Asiat.*, tom. I, pag. 369 et 377 de la traduction française.

est encore auteur d'un autre traité. Après lui, le grammairien le plus célèbre est *Vopadeva*; l'ouvrage le plus estimé qu'il ait produit est le *Mougdha-bodha*; huit grammairiens l'ont commenté. Il a fait de plus le *Kavi-kalpa-drouma*, avec un commentaire et le *Dhátou-tíká*. D'autres grammaires sont encore célèbres dans d'autre parties de l'Inde; ce sont le *Sanxiptasára*, commenté deux fois; le *Sáraswata*, commenté aussi deux fois; le *Kalápa*, qui a donné naissance à six ouvrages qui en sont des commentaires ou des extraits (1).

Outre ces grammaires, dont le nombre surpasse déjà tout ce qu'aucune autre langue peut-être pourrait offrir en ce genre, on compte encore quatre-vingt-treize traités, dont les titres sont parvenus jusqu'à nous avec ou sans les noms de leurs auteurs, ce qui, joint à ceux que nous avons nommés déjà, forme le nombre total de cent vingt-six ouvrages spéciaux sur la grammaire.

Si nous passons aux vocabulaires, nous ne serons pas moins étonnés de la prodigieuse fécondité de la littérature samskrite en ce genre de productions. Le plus estimé est l'*Amaracocha*, par *Amarasinha*. L'illustre Colebrooke a traduit et enrichi de notes cet

---

(1) On doit sans doute trouver des détails exacts sur tous ces ouvrages, dans la préface de la Grammaire de M. Colebrooke : nous n'avons pu nous la procurer. On peut consulter sur ce sujet un article plein d'érudition et de sagacité, de M. de Schlégel. (*Indisch. Bibli.th.*, tom. I, N° 3, pag. 355.)

ouvrage, qui a paru à Serampore en 1808, in-4°. Nous connaissons, par la préface du dictionnaire de Wilson, les noms ou les ouvrages de onze commentateurs de l'*Amaracocha*, et Ward donne de plus les titres de quatre autres commentaires (1). Ce n'est pas tout; Wilson donne cinquante-sept noms, soit de recueils, soit d'auteurs, la plupart perdus, et dont un grand nombre n'est connu que par les commentateurs de l'*Amaracocha*. Plusieurs lui ont servi pour rédiger son grand dictionnaire; sur cette liste, Ward en cite dix-neuf auxquels il en joint quatre autres; sa liste est, à peu de choses près, conforme à celle de Wilson, et les complétant l'une par l'autre, on trouve au total soixante-seize vocabulaires dont plusieurs sont plus anciens que l'*Amaracocha*, comme le prouve cette expression d'*Amarasinha* : *Samhrityânyatantrâni*, que M. de Schlégel traduit fort bien, *in compendium redactis aliis tractatibus* (2).

---

(1) *A view of the History*, etc., tom. II, p. 474 et suiv. de l'édit. en 3 vol. in-8°, Lond. 1822. La liste de Wilson et celle de Ward présentent quelques petites différences; dans le doute je ne balancerais pas à préférer le témoignage du premier; au reste, pour de plus amples détails sur chacun de ces vocabulaires, leur âge et leur mérite, voyez la préface consciencieuse de Wilson, et l'article déjà cité de M. de Schlégel.

(2) Nous avons remarqué quelque différence entre la liste de Wilson et celle de Ward. La comparaison exacte de sa liste avec celle de Wilson, prouverait probablement que bien des ouvrages donnés sous des noms divers, et attribués à des auteurs différens, sont au fond les mêmes; mais c'est une recherche à laquelle nous ne pouvons nous livrer, puisque les originaux nous manquent; nous avons seulement

Ce résumé, tout incomplet qu'il doit être, prouve cependant la perfection avec laquelle le samskrit a été travaillé. Nous le demandons maintenant : n'y aurait-il pas de la témérité à vouloir pénétrer dans le génie d'une langue, expliquée par tant d'écrivains, en négligeant de s'éclairer de leurs idées? Aussi, selon nous, s'il est vrai que, d'un côté, ce serait retarder l'étude du samskrit en Europe, que de commencer par les grammaires originales, au lieu d'adopter des ouvrages élémentaires, rédigés dans les idées européennes, ce serait de l'autre s'en interdire la connaissance complète que de refuser entièrement le secours des grammaires samskrites.

Que si nous cherchons maintenant dans laquelle de ces deux classes il faut ranger celles qui ont été faites jusqu'à ce jour par les Anglais, nous reconnaîtrons qu'aucune ne rentre exactement dans l'une ou l'autre de ces divisions, et qu'ainsi elles n'atteignent pas de but précis, parce qu'elles n'ont pas de tendance certaine. Cinq grammaires ont déjà paru : ce sont les

---

pour but de faire entrevoir l'étendue des travaux que les Indiens ont entrepris sur leur langue, et dans ce dessein ce résumé nous semble suffire, dût le nombre des ouvrages qui y sont énumérés être un peu exagéré. Nous n'avons pas dû, pour être court, énoncer ce qu'on sait sur l'âge de ces ouvrages. La philologie est en général assez moderne aux Indes; cependant l'ouvrage de *Pânini* est antérieur à l'*Amaracocha*, qui le cite, et l'*Amaracocha* lui-même a été compilé sur des vocabulaires antérieurs, ainsi que le prouve l'expression citée plus haut. Il faut voir au reste la préface de Wilson, morceau excellent, qui a jeté, sur l'histoire de cette partie de la littérature, autant de lumières qu'on est en droit d'en attendre dans un sujet aussi difficile.

ouvrages de Colebrooke (1), Carey (2), Wilkins (3), Forster (4), Yates (5). Je n'ai pas dessein de juger ces ouvrages; cette tâche a été trop bien remplie par de plus habiles que moi. Je dois dire cependant qu'aucune de ces grammaires ne me semble franchement ni européenne, ni indienne. Ce jugement toutefois ne porte pas sur celle de l'illustre Colebrooke que je n'ai pu consulter. La science profonde et l'élévation d'esprit qui distinguent l'auteur, me font vivement regretter de ne pas connaître son ouvrage; mais, outre qu'il n'est pas achevé, l'étendue du plan qu'il paraît avoir embrassé, semble l'exclure du nombre des grammaires élémentaires, sans pour cela le ranger parmi les grammaires indiennes. Carey n'a pas su mettre de clarté dans son ouvrage, et cependant on ne peut espérer d'y trouver ce qui, dans la grammaire de *Vopadeva*,

---

(1) *Grammar of the sanskrit language*, by H. T. Colebrooke. Calcutta, 1825, fol.

(2) *Grammar of the sanskrit language to which are added exemples for the exercise of the students, and a complete list of the dhatoos*, by W. Carey. Serampore, 1806, 4°.

(3) *A Grammar of the sanskrita language*, by Ch. Vilkins. London, 1808, 4°.

(4) *An Essay on the principles of the sanskrit Grammar*. Part. 1, by H. T. Forster. Calcutta, 1810, 4°.

(5) *A Grammar of the sanskrit language, on a new plan*, by W. Yates. Calcutta, 1820, 8°. Il y a une sixième grammaire samskrite, celle de M. Othmar Frank. Ceux qui connaissent cet ouvrage m'excuseront de ne pas le considérer comme pouvant faciliter extrêmement l'étude de la langue, au moins dans l'état de nos connaissances.

par exemple, en ferait pardonner l'obscurité, savoir : la manière exacte dont les Indiens comprennent et exposent leur langue. Aussi on peut dire, sans être accusé de légèreté, que son ouvrage n'a aucune des qualités d'un livre élémentaire. Wilkins s'est plus hardiment dégagé des formes indiennes que Carey. Cependant ceux qui ont travaillé sur son ouvrage savent combien il est souvent difficile d'y puiser la connaissance nette des élémens constitutifs du langage, et de ce qui est de première nécessité pour entreprendre de bonne heure la lecture des écrivains originaux. Yates avait annoncé un ouvrage rédigé sur un nouveau plan; il ne pouvait donc manquer d'être plus européen que ses devanciers ; mais il n'est pas difficile de se convaincre qu'il n'a fait pour l'ordinaire que suivre servilement les traces de Wilkins, dont l'ouvrage n'a rien gagné à ses prétendues améliorations (1). Quant à Forster, son ouvrage, sous un titre plus modeste, contient réellement plus d'améliorations qu'aucun des précédens, et nous avons remarqué que M. Bopp, dans sa nouvelle grammaire, avait adopté quelques-unes de ses corrections, notamment p. 65, note, p. 74, § 109, p. 75, § 110. Les idées que nous avons exposées plus haut paraissent s'être présentées à Forster, car sa grammaire se divisait en deux parties : la première était consacrée à l'exposition des principes

(1) Voyez le jugement que le savant M. de Schlégel porte sur cet ouvrage, dans le tom. II, No 1, p. 11, sqq. de son *Indisch. Biblioth.* Ce jugement est sévère, mais il nous semble juste.

de la langue, d'après les idées de l'auteur ; la deuxième devait renfermer la traduction du *Mougda-bodha*, et compléter la connaissance de la langue ébauchée dans la première. Celle-ci, la seule qui ait paru, se compose d'une suite de tableaux où les noms, les verbes, les racines sont disposés méthodiquement, avec des renvois à de courtes notes explicatives, de ce qu'on ne peut faire comprendre aux yeux. Mais cette forme même, excellente pour celui qui sait déjà, n'est pas la meilleure pour celui qui veut apprendre, et si Forster n'a pas suivi la méthode des grammairiens originaux, il n'a fait que substituer une synthèse à une autre (1). Aussi, parmi ces ouvrages, c'est encore celui de Wilkins qu'on peut consulter avec le plus de fruit, et quelques reproches que l'on soit en droit de lui adresser, il reste encore comme un beau monument du savoir, de la patience de son auteur. M. Chézy, que ses connaissances en samskrit avaient, dès l'apparition de cet ouvrage, mis en état de le juger, n'a donc pas trop dit dans son analyse, quand il parle « de l'étonnante perfection qui règne dans ce travail, » et quand il ajoute « que, malgré quelques fautes, il n'est pas moins digne de l'admiration et de la reconnaissance des savans (2). »

---

(1) L'ouvrage de Forster a le mérite d'avoir été composé avant toutes les autres grammaires, quoiqu'il n'ait paru qu'en 1810. Voyez du reste le jugement de M. Bopp sur cet ouvrage, dans le *Heidelb. Jahrbuch.*, 1818, N° 30.

(2) Voyez le *Moniteur*, année 1810, N° 146. Il faut lire l'article

M. Bopp vient enfin, et, dès l'abord, la tendance de son livre est facile à saisir. Ce n'est ni le système, ni la méthode des Indiens qu'il veut nous donner. C'est en Européen qu'il considère leur langue avec un esprit riche de la connaissance d'un grand nombre d'idiomes, et exercé à ce travail ingénieux de la comparaison des langues, préparation nécessaire à toute étude approfondie d'une grammaire quelconque. Aussi quand on examine en détail ce premier cahier de son ouvrage, on ne peut s'empêcher d'admirer l'étendue des connaissances qu'il suppose; il serait impossible d'énumérer toutes les additions qu'il renferme, et dans un travail de ce genre, une addition est une découverte. Quelquefois M. Bopp contredit Wilkins; plus souvent il ne fait que restreindre la généralité des règles que celui-ci a posées; toujours il prouve qu'il ne fait pas de la grammaire *à priori*, mais après avoir long-tems étudié la langue dans les écrits originaux. Son livre n'est pas pour cela surchargé d'exemples et de citations; chaque règle ne contient que le principe auquel elle est consacrée. En un mot, M. Bopp a voulu faire un ouvrage neuf, et dans ce dessein, il s'est débarrassé des entraves qui souvent encore arrêtent la marche de Wilkins.

Dans un prochain article, nous entrerons dans

---

entier de M. Chézy, pour voir quels étonnans progrès il avait déjà faits en samskrit sans le secours d'aucune grammaire, et avec quelle chaleur d'enthousiasme et de désintéressement il loue le travail de Wilkins.

quelques détails; mais nous devons toujours d'avance nous féliciter de pouvoir acquitter, pour notre compte, la dette de reconnaissance et d'estime que l'on doit au savant et modeste auteur de cet ouvrage.

BURNOUF fils.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance générale du 28 Avril 1825.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

M. ÉTIENNE ABRO, d'Alexandrie (Egypte).

M. COUSINERY, ancien consul de France.

M. MAXIMILIEN DONNDORF, docteur en philosophie.

M. le baron D'ECKSTEIN.

M. DE GUYS, vice-consul de France à Lataquié.

M. le comte ACHILLE DE JOUFFROY.

Une lettre de M. le baron d'Altenstein, ministre de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques du royaume de Prusse, annonce que S. M. le roi de Prusse, par un ordre du cabinet, du 24 janvier dernier, a bien voulu offrir à la Société la fonte de caractères dévanagaris qu'elle avait demandée à Berlin.

M. Abel-Rémusat, secrétaire de la Société, lit le rapport sur les travaux du conseil et sur l'emploi des fonds pendant l'année 1824.

On dépose sur le bureau des exemplaires de divers ouvrages ordonnés par le conseil, savoir :

1° *Choix de Fables de Vartan*, en arménien et en français, revu et traduit par MM. Zohrab et Saint-Martin. Un vol. in-8°.

2° *Élémens de la Grammaire japonaise*, par le P. Rodrigues, traduits du portugais par M. Landresse, et précédés d'une Explication des Syllabaires japonais, par M. Abel-Rémusat. Un vol. in-8°.

3° Les premières feuilles du *Vocabulaire géorgien-français*, imprimées avec les types géorgiens de la Société, par les soins de M. Klaproth.

M. Chézy lit la traduction d'un épisode tiré du *Mahabharata*, et intitulé : *Sacontala*.

M. Grangeret de Lagrange lit des extraits du *Beharistan* de Djami, poète persan, précédés d'une Notice sur le *Beharistan* et sur son auteur.

M. Garcin de Tassy lit un fragment de poésie de Taky, traduit de l'hindoustani.

(L'heure avancée n'a pas permis d'entendre les morceaux qui avaient été annoncés par MM. de Sacy et Schulz, et qui devaient offrir, l'un la traduction d'un chapitre des *Prolégomènes d'Ebn Khaldoun*, relatif à la critique historique, l'autre un *Essai sur les Opinions philosophiques des Arabes*.)

Les membres de la Société sont invités à déposer dans l'urne les votes pour le renouvellement du bureau et de la 3e série des membres du conseil. On procède ensuite au dépouillement du scrutin. Le dépouillement offre pour résultat les nominations suivantes :

Président du conseil, M. le baron SILVESTRE DE SACY.

Vice-présidens, MM. le comte D'HAUTERIVE, le comte DE LASTEYRIE.

Secrétaire-adjoint et bibliothécaire, M. Garcin de Tassy.

Trésorier, M. Delacroix.

Commissaires des fonds, MM. le baron Degérando, Boulard père, Wurtz.

Membres du conseil, MM. Kieffer, Burnouf, le comte Am. de Pastoret, Gail, Demanne, Eug. de Montbret, le comte Portalis, l'abbé Labouderie.

Censeurs, MM. Hase et Saint-Martin.

Séance du 2 Mai 1825.

M. le baron Coquebert de Montbret offre, pour la bibliothèque de la Société, une traduction manuscrite de la parabole de l'Enfant Prodigue en langue schype et en albanais.

M. E. Coquebert de Montbret communique un morceau de sa traduction d'*Ibn-Khaldoun*.

On lit un mémoire adressé par M. Schleiermacher, et relatif à l'*origine sémitique des lettres de l'alphabet dévanagari, et à plusieurs questions relatives à la littérature samskrite.*

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Guigniaut, *Religions de l'antiquité, considérées principalement dans leurs formes symboliques*, ouvrage traduit de l'allemand du docteur Creuzer, refondu en partie, complété et développé par J.-D. Guigniaut; première livraison; 3 vol. in-8°, dont un de planches. — Par M. l'abbé Dubois, *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, 2 vol. in-8°. — Par M. Moris, *Voyage de Benj. Bergmann chez les Kalmucks*, traduit de l'allemand par M. Moris; 1 vol. in-8°. — Par M. Léon Bezout, *Pensées et Lettres de Marc-Aurèle*, en arménien; in-12, Venise, 1738. — Par le même, *Description du Bosphore*, en arménien, in-12. — Par M. J.-H. Pareau, *Commentatio de Tograji carmine*, 1 vol. in-4°. — Par le même, *De mysticâ sacri codicis Interpretatione*, 1 volume in-8°. — Par M. le baron de Sacy, *De Pentateuchi Samaritani Origine*, 1 vol. in-4°, *scripsit G. Gesenius*.

S. M. l'Empereur de Russie vient d'acquérir une collection d'environ 200 manuscrits arabes, persans et turcs, formée par M. Rousseau, aujourd'hui consul général de France et chargé des affaires du Roi auprès de la régence de Tripoli de Barbarie. Déjà, il y a dix ans, le même M. Rousseau, alors consul général de France à Bagdad, avait vendu à la Russie une collection beaucoup plus considérable, puisqu'elle se composait de cinq cents manuscrits environ. Il existe un catalogue imprimé de cette première collection, et ce catalogue avait été publié par M. Rousseau, et envoyé à tous les dépôts de manuscrits orientaux, et dans les cours et universités étrangères, pour se procurer, par la concurrence, un prix plus avantageux. Elle fut achetée, par S. M. l'Empereur de Russie, moyennant 30,000 fr., et elle fait aujourd'hui partie du Muséum asiatique de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Il est permis de regretter que cette première collection ne soit pas restée en France; mais à l'époque où elle fut annoncée, on ne pouvait guère espérer que le gouvernement français en fît l'acquisition. Aussi n'est-ce pas sans étonnement qu'on a lu, dans le catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque de feu M. Langlès, une note qu'il a consignée sur un volume dans lequel il a réuni les catalogues des diverses collections de M. Rousseau (n° 4047 du catalogue de cette bibliothèque). Il semblerait résulter de cette note que la personne qui a servi d'intermédiaire à M. Rousseau, pour la vente faite à la Russie, avait été bien aise de priver la France de ce trésor littéraire, pour le faire passer en pays étranger (1). Cette supposition est absurde; et si M. Langlès croyait pouvoir obtenir du gouvernement les fonds nécessaires pour l'acquisition de cette collection, il fallait qu'il s'arrangeât avec le

(1) « Ce marché, dit M. Langlès, a été conclu à mon insu, et sans » que l'on me proposât d'accorder la préférence à la Bibliothèque du » Roi, dans le cas où j'accéderais au prix proposé par la Russie. »

propriétaire, qui aurait mis beaucoup d'empressement à lui donner la préférence, surtout si on lui eût offert un avantage, quelque léger qu'il fût. Puisque le catalogue était imprimé, et que M. Langlès l'avait reçu, il n'ignorait pas qu'il aurait des concurrens; et lorsque, à son refus, la Russie en à offert 30,000 fr., et non pas 33,000 fr., comme il le dit dans la note dont il s'agit, M. Rousseau aurait agi avec bien peu de délicatesse s'il eût cédé cette collection au même prix à tout autre acquéreur. Au reste, on ne conçoit pas pourquoi on a donné de la publicité à une note aussi ridicule, et qui devait être ensevelie dans l'oubli.

La seconde collection dont il s'agit aujourd'hui, n'est ni aussi considérable que la première, ni aussi importante par le choix des livres dont elle se compose. Elle contient cependant un grand nombre d'ouvrages précieux, tels que *les Prolégomènes historiques d'Ebn-Khaldoun*, l'*Histoire des Arabes d'Espagne*, par Ahmed-Almagari, le *Bark Yémani*, ou *Histoire de la conquête de l'Arabie heureuse, par les Ottomans*, une *Histoire universelle*, par Ahmed de Damas, une traduction arabe de l'*Histoire des Juifs*, de Joseph, fils de Gorioun, une *Histoire du sultan Noradin* (Nour-eddin), etc.; une réunion précieuse des recueils de poésies arabes les plus célèbres, dont plusieurs sont accompagnés des meilleurs commentaires; des traités de grammaire et de rhétorique, plusieurs exemplaires des *Makamas*, ou séances de Hariri, et le commentaire de Scharischi sur ce même livre; le commentaire d'Ebn-Nobata, sur la fameuse lettre d'Ebn-Zeïdoun, commentaire dont la publication serait si désirable; un traité curieux de Hariri sur les fautes qu'on commettait de son temps contre la pureté de la langue arabe, un Traité de médecine d'Ebn-Beïtar, etc., etc. Plusieurs de ces manuscrits sont d'ailleurs remarquables par la beauté de l'ecriture.

Il eût été plus facile, sans doute, en 1823 qu'en 1815, d'obtenir du ministère les fonds nécessaires pour enrichir de cette collection la bibliothèque du Roi. M. Langlès, néanmoins, ayant cru devoir se borner à faire choix d'un petit

nombre de volumes, et n'en ayant pas offert un prix assez avantageux pour déterminer le propriétaire à diminuer sa valeur en enlevant ce qu'il y avait de meilleur, M. Rousseau a pris le parti d'en proposer l'acquisition à l'Autriche, à la Prusse, à la Russie et à l'université de Gottingue. S. M. l'empereur de Russie l'a acquise pour la somme de 15,000 fr. Elle va donc être réunie au muséum asiatique de l'Académie de Saint-Pétersbourg, et elle ne restera pas inutile dans un empire où l'étude de la littérature orientale fait, depuis quelques années, de si grands progrès.

Grammaire et Dictionnaire de la langue sanskrite, par le général Boisserolle, de la Société Asiatique de Paris.

De toutes les langues anciennes qui ont échappé aux ravages du tems et sont parvenues jusqu'à nous, le sanskrit est l'une des plus antiques, des plus riches et des plus parfaites. Sa littérature est immense, et se compose d'une multitude d'ouvrages, particulièrement sur la théologie, la politique, l'histoire, la géographie et l'astronomie; et plusieurs poëmes, justement célèbres dans l'Orient, attestent que ses poètes furent doués d'un génie sublime, d'une imagination vive et brillante, d'une grâce douce et légère.

Mais presqu'entièrement inconnu à l'Europe avant la fin du siècle dernier, le sanskrit, cette inépuisable mine de richesses littéraires, n'était cultivé, même dans l'Inde, que par un très-petit nombre de savans.

Grâces aux travaux inappréciables des doctes et laborieux Anglais qui se sont livrés, avec un zèle aussi infatigable qu'éclairé, à l'étude de cette langue vraiment antique, nous sommes aujourd'hui en état de l'apprendre avec assez de facilité; et les trésors sanskrits que renferme la Bibliothèque royale pourront enfin être connus des Français.

Le désir de répandre en France la connaissance du sanskrit, et l'espoir qu'elle pourra être un jour utile à sa patrie, ont seuls engagé l'auteur à publier une Grammaire

et un Dictionnaire de cette langue : avec le secours de ces deux ouvrages, qui seront imprimés à l'Imprimerie royale, on ne doute pas qu'un Français n'apprenne le sanskrit presqu'aussi aisément que l'arabe ou le persan.

On n'a pas cru devoir suivre l'opinion de d'Alembert sur les dictionnaires ; et celui qu'on publie contient tous les mots de la mythologie, de la géographie, etc., etc.

Les frais de la gravure des poinçons et de l'impression forcent à élever le prix de la souscription,

Pour la Grammaire sanskrite, à 50 fr.

Pour le Dictionnaire sanskrit, à 100 fr.

Ce prix est à peu près la moitié de celui que coûtaient ces ouvrages en Angleterre, où ils sont maintenant fort rares.

Le distique suivant fera juger de la beauté et de la netteté des caractères sanskrits.

पथिक कोकिल संवादः ॥

अस्मिन् वने का ते वृत्तिर्ब्रूहि ग्लानवनप्रिय ।
रोदिमि व्याधबाणेन हृता प्रियसखी मम ॥
न बिभेषि त्वां न हन्यात् सखीमिव स लुब्धकः ।
क्रूरबाणैर्हतो न स्यां दुःखबाणैर्हतोस्मि हि ॥

Un Vocabulaire français-sanskrit suivra immédiatement les deux premiers ouvrages.

On souscrit, par lettre franche de port, en s'engageant à retirer les deux ouvrages dans le courant du mois qui suivra l'annonce qu'en feront les journaux,

Chez l'Auteur, rue Saint-Lazare, n° 50, à Paris, et à la librairie orientale de Dondey-Dupré Père et Fils, rue St.-Louis, N° 46, au Marais, et rue Richelieu, N° 67.

JOURNAL ASIATIQUE.

Tableau généalogique des soixante-treize sectes de l'Islam, par *M.* J. DE HAMMER.

LES meilleurs renseignemens qu'on a jusqu'à présent sur les sectes et les hérésies de l'islam, sont ceux donnés par *Pococke*, *Marraccius* et *Sale*, d'après *Schahristani* et le *Commentaire* du *Mewakif*. *Pococke* (1) et *Sale* (2) tracent les principales classes du tableau généalogique des hérésies ; mais leur cadre n'est pas tout-à-fait exact et est encore moins complet. Cet objet, intéressant pour l'histoire des cultes, et surtout pour celle des hérésies islamitiques, se trouve traité à fond dans le commentaire du grand savant *Djordjani* sur le *Mewakif*, c'est-à-dire, la métaphysique d'*Adhad-eddin al-Idji*, ouvrage très-estimable sous plus d'un rapport, qui vient de sortir des presses de Constantinople (3).

Ce n'est pas seulement un traité de *théologie scho-*

(1) Pococke, *Specimen historiæ Arabum.* Oxoniæ, 1650, pag. 194 et 210.

(2) *Maraccii Prodromus* et la traduction anglaise du Koran, par Sale.

(3) Ouvrage in-folio de 635 pages, imprimé en 1824 (1039 de l'hégire).

lastique, comme Pococke qualifie la science nommée par les Arabes *ilm-ol-kelam*, c'est-à-dire la science de la parole (divine); mais la métaphysique la plus absolue, divisée en six *Mewkif*(1), ou stations, dont la sixième seulement traite des objets étrangers à la métaphysique pure et qui sont du ressort de la théologie scholastique.

L'*Appendice* (p. 619) donne le tableau des soixante-treize sectes, qui sont désignées par la tradition connue du Prophète : *Mon peuple est divisé en soixante-treize sectes, qui toutes sont condamnées au feu, excepté une, celle qui est suivie par moi et mes compagnons.*

Cet arbre d'hérésies à soixante-douze branches, se divise d'abord en huit branches principales, dont sortent les soixante-quatre autres. Ce sont : 1° les *Motezelé*; 2° les *Schiie*; 3° les *Khawaridjé*; 4° les *Mordjiyé*; 5° les *Nedjariyé*; 6° les *Djebériyé*; 7° les *Mouschebihé*; et 8° les *Nadjiyé*.

I. Les *Motezelé*, c'est-à-dire les *Schismatiques*, dérivent leur nom de l'énoncé de l'un des premiers docteurs de l'islam, de Hassan, de Bassra, qui a dit de

(1) Ces six stations sont : 1° les prolégomènes renfermant les définitions métaphysiques (propaideutique); 2° des idées générales (ontologie); 3° des accidens (attributs, qualités, catégories); 4° des substances (cosmogonie); 5° des choses divines (théologie naturelle); 6° des choses qu'on apprend par l'ouïe (السمعيات), c'est-à-dire, des prophètes, des miracles, du jugement dernier, du paradis, de l'enfer, de l'imamat, et une appendice sur la division des sectes.

Wassil, fils d'*Ata*, le fondateur de cette secte : *Azala anna* عزل عنا, c'est-à-dire *il a dévié de nous*. On les appelle aussi *Kadriyé*, parce qu'ils établissent la libre volonté de l'homme et nient le destin (Kadr) (1). Ils s'appellent eux-mêmes, *les partisans de la justice et de l'unité* اصحاب العدل و التوحيد, parce qu'ils professent que la justice de Dieu est nécessaire, et qu'ils mettent l'unité de Dieu dans la privation de tous les attributs qu'ils nient. Ils établissent, de plus, que la parole de Dieu est créée, que le beau et le laid sont deux raisons différentes, que Dieu est nécessairement tenu à l'observation de la justice dans ses décrets, à la récompense des bons et à la punition des méchans. Ils se subdivisent en vingt sectes, qui se taxent d'infidèles les unes les autres ; ce sont :

I. Les *Wassiliyé* qui prennent leur nom d'*Abou-Hodeifa Wassil*, fils d'*Ata*; ils blâment *Osman* et ses meurtriers également, et croient à une troisième demeure entre le paradis et l'enfer.

II. Les *Amrouiyé*, nommés d'après *Amrou*, fils d'*Obeid*, dont la doctrine diffère peu de celle des précédens.

III. Les *Hudeiliyé*, qui sont les disciples d'*Abou Hudeïl*, fils de *Hamdan*. Ils confondent les attributs avec l'essence de Dieu, et disent que les actions des élus et des damnés sont créées, sans qu'ils puissent s'en faire un mérite ou en être accusés.

---

(1) Cette dénomination de *Kadriyé*, tirée du *Kadr* (destin) qu'ils nient, est un pendant de la dérivation de *lucus à non lucendo*.

IV. Les *Nidhamiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Ibrahim*, fils de *Seyar Nidham*, mort l'an $\frac{132}{752}$, qui mêla les dogmes des philosophes à ceux des *kadrites*; ils enseignent l'impuissance absolue de Dieu, de rien faire qui ne soit pour le bien de ses créatures, et de rien ajouter aux récompenses du paradis ou aux punitions de l'enfer. L'homme, selon eux, c'est l'esprit auquel le corps sert d'instrument; les accidens, tels que les couleurs, les goûts, sont des corps; la science est égale à l'ignorance, et la foi à l'infidélité. Dieu a tout créé à la fois, et la priorité ou postériorité des créatures consiste seulement en ce qu'elles restent encore cachées, ou viennent à paraître; ils nient que les versets du Koran soient un miracle.

V. Les *Eswariyé* ou disciples d'*Eswari* s'accordent pour la plupart des dogmes avec les *Nisamiyé*.

VI. Les *Ouskafiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Abou Djaafer al-Ouskaf*.

VII. Les *Djaaferiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Djaafer*, fils de *Djaafer*, fils de *Moubaschir*, prétendent que Dieu ne saurait être plus injuste envers les hommes raisonnables, que ne le sont les enfans et les maniaques. *Ibn-ol-Moubaschir* était un des esprits forts (*zindik*) les plus renommés.

VIII. Les *Beschriyé*, disciples de *Beschr*, fils d'*Al-Motamer*. Ils disent que Dieu a le pouvoir de punir un enfant; mais que, s'il le fait, il faut supposer que l'enfant est déjà parvenu à l'usage de sa raison.

IX. Les *Masdariyé*, disciples d'*Abou Mousa*, fils d'*Isa*, fils de *Ssâbih el-Mazdar*, qui était un des dis-

ciples de *Beschr*. Il admettait la possibilité que Dieu fût menteur et injuste, et que les hommes pussent produire un ouvrage qui égalât le Koran, et le surpassât même en éloquence.

x. Les *Heschamiyé*, disciples de *Hescham*, fils d'*Amrou al-gouthi*, poussèrent plus loin que tous les autres *kadrites* la doctrine de la volonté libre de l'homme; ils prétendirent que, dans le Koran, il n'y a point de preuves pour ce qui est permis et défendu, et que l'*imamat* exige l'unanimité de toutes les voix.

xi. Les *Ssalihiyé*, disciples de *Ssalihi*, admirent que les hommes peuvent être doués de *science*, de la *puissance*, de *volonté*, de l'*ouïe* et de la *vue*, quand même Dieu ne serait point vivant.

xii. Les *Habithiyé*, disciples d'*Ahmed*, fils de *Habith*, qui était un des disciples de *Nidham*. Ils établirent deux dieux : l'un ancien et éternel, l'autre produit dans le tems, qui était le *Messie*, qui jugera les hommes au dernier jugement.

xiii. Les *Hadbiyé*, disciples de *Fadhl Hadbi*, d'accord avec les précédens, excepté qu'ils croient encore à la métempsychose.

xiv. Les *Moammeriyé*, disciples de *Moammer*, fils d'*Ibad es-selmi*; ils disent que Dieu n'a créé que des corps dont la production et l'anéantissement ne sont que des accidens, que Dieu ne se connaît pas lui-même, et que l'homme n'agit jamais sans volonté.

xv. Les *Themamiyé*, disciples de *Themamé*, fils d'*Echuss en-nemiri*, soutiennent que les actions accidentelles ne sauraient être attribuées à aucun agent,

ni à l'homme, ni à Dieu; qu'au jour du jugement les juifs, les chrétiens et les mages seront de la poussière et n'entreront ni dans l'enfer, ni dans le paradis, de même que les bêtes et les enfans; que toutes les connaissances sont nécessaires, qu'il n'y a point d'action de l'homme sans volonté, que le monde est l'ouvrage de Dieu, d'après sa nature.

XVI. Les *Khaïathyé*, disciples d'*Abou'l-Housseïn*, fils d'*Abou Amrou el-Khaïath*. Ils disent que le néant est une chose; que la volonté de Dieu s'est manifestée dans ses propres actions par la création, et dans celles de ses serviteurs par son commandement; qu'il *entend* et *voit* tout, et que c'est par ce moyen qu'il est *omniscient*, qu'il se voit lui-même ou d'autres.

XVII. Les *Djahisiyé*, disciples d'*Amrou*, fils de *Bahr-ol-Djahis*, un des plus grands savans, qui vivait du tems des califes *Moteassem* et *Motewekil*. Ils disaient que le feu de l'enfer attire ceux qui doivent y entrer, que le bien et le mal sont des actions de l'homme, que le Koran est un corps tantôt mâle, tantôt femelle.

XVIII. Les *Kaabiyé*, disciples d'*Abou'l-Kasim*, fils de *Mohammed al-Kaabi*, qui était un des disciples de *Djahis*. Ils disaient que le Seigneur agit sans sa volonté, et qu'il ne voit ni soi-même ni d'autres, que par le moyen de sa science.

XIX. Les *Djebaiyé*, disciples d'*Abou-Ali Mohammed*, fils d'*Abd-oul-wéhab al-Djebayi*. Ils prétendaient que la parole de Dieu est composée de lettres et de sons, que l'homme est la créature de ses actions, que

le fidèle ou l'infidèle qui a commis de grands crimes sans s'en être repenti, reste à jamais dans l'enfer; que les saints n'ont point le pouvoir des miracles, que les prophètes sont des innocens.

XX. Les *Béhschemiyé* ou disciples d'*Abou Haschem* disent que le repentir d'un péché n'est point valable, tant qu'on persévère dans un autre dont on reconnaît la turpitude; que le repentir n'est plus valable non plus lorsqu'on ne se trouve plus en état de pécher, comme par exemple le repentir du menteur après qu'il est devenu muet, ou de l'adultère après être devenu impuissant.

II. Les *Schiites*, c'est-à-dire les *Dissidens*; ce sont eux qui ont pris parti pour *Ali* شايعوا عليه, et qui croient que l'*imamat* ne sort point de droit de la famille d'*Ali*, dans laquelle il a continué d'exister, soit ouvertement, soit clandestinement; ils forment en tout vingt-deux sectes qui se taxent d'infidélité les unes les autres; les souches de ces vingt-deux branches sont au nombre de trois :

A. les *Ghoulats*, B. les *Seidiyé*, et C. les *Imamyé*.
A. les *Ghoulats*, c'est-à-dire *qui exagèrent*, se subdivisent en dix-huit sectes :

1. Les *Sabaiyé*. *Abd-allah*, fils de Saba, disait à Ali : Tu es Dieu; sur quoi Ali l'exila à *Madain*. C'était un juif converti qui établit le premier le droit exclusif d'Ali à l'*imamat*. Il prétendit qu'Ali n'avait point été tué, qu'il n'était pas mort, qu'*Ibn Meldjem* avait tué un démon, que la demeure d'Ali est dans les nues, que le tonnerre est sa voix et l'éclair

son fouet; c'est pourquoi, en entendant le tonnerre, ils disent : Salut à toi, ô prince des fidèles.

II. Les *Kamiliyé*. *Abou Kamil* accusa les compagnons du Prophète et Ali lui-même d'infidélité; les premiers pour ne lui avoir pas rendu hommage, le second pour avoir renoncé à ses droits. Ils croient à la métempsycose, et disent que l'imamat est la lumière propagée d'un individu à l'autre.

III. Les *Béyaniyé*. *Béyan*, fils de *Semaan et-temimi en-nahedi el-yemeni* dit : Dieu a la forme humaine, il périra entièrement, son visage seul sera excepté. L'esprit de Dieu s'incorpora dans *Ali*, puis dans son fils *Mohammed Ibn Hanifiyé*, et puis dans *Ebn Haschem*.

IV. Les *Moghairiyé*. *Moghair*, fils de *Said aladjeli*, dit : Dieu est un corps qui a la forme humaine, un homme lumineux dont le cœur est la source de la sagesse, qui créa le monde en prononçant les saints noms, et écrivit sur ses mains les actions de ses serviteurs. Il se fâcha des péchés et en sua de colère ; sa sueur forma deux océans, l'un d'eau salée et l'autre d'eau douce. Il se regarda dans la mer de lumière, où il aperçut son ombre. Il détacha un morceau de son ombre réfléchie par l'océan de lumière, et en créa le soleil et la lune ; il anéantit le reste de l'ombre lumineuse, pour qu'il n'y ait rien qui puisse lui être égalé. Il créa de la mer d'eau salée les infidèles, et de celle de lumière les fidèles. L'imam qu'ils attendent encore est *Zakaria*, fils de Mohammed, fils d'*Ali*, fils de *Houssein*, fils d'*Ali*, qui est encore vivant et caché dans la montagne de *Hadjer*.

v. Les *Djenahiyé.* *Abd-allah*, fils d'*Abd-allah*, fils de *Djafer dsil-djenaheïn*, c'est-à-dire *doué de deux ailes*, dit que l'esprit de Dieu transmigra d'Adam à Seth, et aux autres prophètes jusqu'à *Ali*, ses trois enfans, et puis à lui-même *Abdallah*. Ils nient la résurrection, et croient qu'il est permis de boire du vin et de s'abandonner à la fornication.

vi. Les *Manssouriyé*, c'est-à-dire les disciples de *Manssour al-Adjeli*, disent que l'imamat appartient à *Mohammed-Ali*, fils de *Houssein*, duquel il fut transféré à *Manssour*; que celui-ci monta au ciel, où Dieu lui toucha de la main la tête, en lui disant : Va, mon fils, et porte mon message! Selon eux le paradis n'est que le nom de l'imam (*Ali*), et l'enfer le nom de ses adversaires, comme *Abou-bekr*; les *devoirs* sont les noms des hommes que l'imam recommanda comme amis, et les *choses défendues* les noms de ceux qu'il commanda de regarder comme ennemis.

vii. Les *Khatabiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Abou Khatab al-Asadi*, disent que les imams sont des prophètes et des dieux, que *Djaafer al-ssadik* est dieu, mais qu'*Abou Khatab*, qui est aussi dieu, a le rang devant lui et devant *Ali*. Ils croient que le paradis consiste dans les délices de ce monde, et l'enfer en ses peines, que rien n'est défendu, et que chaque fidèle a ses révélations; ils fondent cette doctrine sur le texte du Coran : *Il n'est pas d'ame qui meure sans la permission de Dieu*. Or, disent-ils, cette permission est une révélation de Dieu. Quelques-uns d'entr'eux disent que le calife, après que Abou-Kha-

ttab a été tué, est *Moammer*, et d'autres disent que c'est *Bezigh*, plus excellent que les *archanges* Gabriel et Michel.

VIII. Les *Ghorabiyé*, c'est-à-dire *les partisans du Corbeau*, disent que Mohammed ressembla à Ali, comme un corbeau à un autre, de sorte que Gabriel portant le message de Dieu à Ali, se trompa en le délivrant à Mohammed. Ils tiennent l'un et l'autre pour des dieux, mais Ali pour le plus excellent. Quelques-uns d'eux reconnaissent cinq dieux : Mohammed, Ali, Hassan, Houssein et Fatimé, dont ils ne prononcent pas le nom, pour ne pas compromettre la Divinité par la terminaison féminine.

IX. Les *Heschamiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Heschami*, fils de *Hakem al-djewaliki*; ils croient que Dieu est un corps qui a de la longueur, de la largeur et de la profondeur; qu'il est comme une plaque d'argent reluisante de tous les côtés; qu'il a couleur, goût, odeur; qu'il s'asseoit, qu'il se meut, qu'il se repose; qu'il sait ce qui se passe sous la poussière, par le moyen des rayons qui émanent de lui; qu'il sait les choses seulement après leur existence, et non pas avant; qu'il touche aux cieux par sept palmes اشبار égaux entr'eux; que sa parole est un attribut et incrée; que les Imams sont des innocens.

X. Les *Zerariyé*, c'est-à-dire les disciples de *Zéraret*, fils d'*Ain*, soutiennent que les attributs de Dieu ne sont point éternels, mais que Dieu existait avant ses attributs; de sorte qu'il y avait un tems où

il n'était ni vivant, ni tout-puissant, ni tout-voyant, ni tout-entendant, ni omniscient.

xi. Les *Younisiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Younis*, fils d'*Abd-errahman al-Kami*. Ils disent que, quoique les anges portent le trône de Dieu (*arche*), le trône est plus fort qu'eux.

xii. Les *Scheithaniyé*, c'est-à-dire les disciples de *Mohammed*, fils de *Nooman*, surnommé le *Satan*. Il disait que Dieu est de la lumière incorporelle, ayant figure humaine, et qu'il sait les choses seulement après leur existence.

xiii. Les *Rezamiyé* disent que l'imamat passa d'Ali à Mohammed, fils de *Hanifiyé*, de lui à son fils *Abd-allah*, puis à Ali, fils d'*Abd-allah*, puis à *Abbas* et à ses enfans jusqu'à *Manssour*. Quelques-uns d'eux croient la divinité incorporée dans *Abou-Moslem*, et d'autres dans *Mokannaa*.

xiv. Les *Mofawadhiyé* croient que Dieu déféra la création du monde à Mohammed, et que celui-ci la déféra à Ali.

xv. Les *Bedaiyé*, c'est-à-dire *les initians*, donnent à Ali l'initiative de toutes les choses.

xvi. Les *Nossairiyé*, et

xvii. Les *Ishakiyé* disent que Dieu est incorporé dans *Ali*, que l'esprit se manifeste sous une forme corporelle, comme Gabriel et Satan ont paru sous la figure humaine; qu'Ali et ses enfans ont été favorisés de faveurs divines relatives aux mystères les plus intimes : c'est pourquoi ils les appellent des dieux; que Mohammed tuait les idolâtres, et Ali les hypocrites.

XVIII. Les *Ismaïliyé* ont sept noms différens (1).

1. Les *Bateniyé* ou Intérieurs, parce qu'ils établissent un sens intérieur de l'Écriture, outre l'extérieur, et que le sens intérieur est au sens extérieur comme la moelle à l'os qui la renferme; ils disent que celui qui s'attache à l'extérieur se fatigue en vaines pratiques, et que celui qui suit l'intérieur peut se dispenser de toutes les actions.

2. Ils sont nommés *Karmaths* de *Hamdan* de *Karmath*, qui est un village près de *Wasith*;

3. *Khourremiyé*, c'est-à-dire les *gaillards*, parce qu'ils se laissent aller à toutes les jouissances défendues;

4. *Sebiéyé*, c'est-à-dire les *Septenaires*, parce qu'ils établissent sept prophètes porteurs de la parole de Dieu : Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus, Mohammed et le Mehdi, et entre chacun de ces sept porteurs de la parole divine, sept imams; l'imam, qui tient la révélation de Dieu, la défère au *houdjet*, celui-ci au *zou-massat*, le *zou-massat* aux *portes*, qui sont les missionnaires de la secte, qui prennent les sermens des convertis, et engagent leur foi au nom de l'imam. Le *grand missionnaire* داع اكبر est le quatrième degré de la filiation spirituelle, et le cinquième est le *missionnaire autorisé* ou ordinaire داع ما دون, qui ouvre

(1) Outre les sept noms qu'ils se donnent eux-mêmes, il furent encore appelés par leurs adversaires, *Talimi*, *Mazdeki*, *Molahid*. Voyez le mémoire de M. le baron Silvestre de Sacy, *sur la dynastie des Assassins, et sur l'étymologie de leur nom.*

les portes de la science et des connaissances aux candidats. Après lui, vient le sixième, l'*aboyeur* الكالب, parce qu'il excite les fidèles par ses sermons et ses exhortations à suivre le missionnaire, comme le chien traqueur indique au chasseur les traces qu'il doit suivre. Le *septième* enfin est le fidèle, qui le suit. Ce sont donc sept degrés comme les sept cieux, les sept mers, les sept terres, les sept jours de la semaine, les sept planètes.

5. Ils sont nommés *Babekiyé*, parce que plusieurs d'eux ont suivi *Babek*, le gaillard, qui arbora l'étendard de la révolte dans l'Aderbaidjan;

6. *Mohammeré*, c'est-à-dire *les rouges*, des habits de cette couleur qu'ils portaient;

7. *Ismailiens*, parce qu'ils réclament la légitimité de l'imamat pour Ismaïl, le fils de *Djaafer-Es-ssadik*.

L'origine de cette secte vient d'une secte des fanatiques mages, lesquels voyant qu'ils ne pouvaient abattre l'islam par la force des armes, concertèrent de le saper dans ses fondemens par le système de l'exégèse du sens intérieur, d'attraper par ces moyens les simples, et de les ramener insensiblement à leurs dogmes. Les chefs de cette doctrine étaient *Hamdan, de Karmath*, et *Abdallah*, fils de *Maimoun Al-Kaddah*, qui établirent un système d'épreuves avec le candidat المدعو pour voir s'il était capable de la mission دعوة ou non; ils défendirent allégoriquement *de jeter de la semence dans de la terre salée*, c'est-à-dire d'engager comme prosélytes des gens incapables *de parler dans*

une maison où il y aurait une lampe, c'est-à-dire en présence d'un savant ou homme de la loi.

Cette première reconnaissance du candidat s'appelait تفرس *teferrus* (connaissance de la physionomie); venait ensuite le *tènis* تأنيس, c'est-à-dire l'art de se familiariser avec les candidats, en les flattant chacun au gré de ses désirs. Le troisième degré de l'initiation était le تشكيك *teschkik*, c'est-à-dire la mise en avant des doutes sur les fragmens de Sourates, ou les lettres détachées du Koran, et sur la casuistique des prières et des jeûnes; le quatrième degré, l'engagement ربط qui consistait en deux choses: 1° la promesse du secret à garder; 2° l'engagement de recourir à l'imam dans la solution des cas difficiles. Le cinquième degré *tedlis* تدليس consistait en ce qu'ils fussent mis en rapport avec les hommes les plus illustres de l'église et de l'état pour accroître leur inclination. Le sixième le *tessis* تأسيس, c'est-à-dire l'affermissement dans les promesses; enfin, le septième *khali* خلع, le *dépouillement* de toute croyance aux dogmes positifs. Arrivé à ce degré, le candidat était mûr pour être initié à la doctrine de l'indifférence des actions et de l'exégèse du sens intérieur des écritures, selon leur but. Ils enseignèrent que Dieu n'était ni existant, ni non existant, ni savant, ni ignorant, ni puissant, ni faible, et mêlèrent à leurs dogmes des philosophèmes. *Hassan*, fils de *Mohammed ess-Ssabah* renouvela la mission en qualité de *Houdjet*, immédiatement en rapport avec l'imam; il prohiba l'enseignement des sciences au vulgaire, et défendit aux instruits la lecture des anciens

livres, de peur qu'ils ne découvrissent les horreurs de la doctrine. Ils foulèrent aux pieds toutes les institutions religieuses, s'emparèrent des places fortes, se firent redouter des rois, publièrent enfin l'abolition de tous les commandemens, l'indifférence des actions, et vécurent comme des animaux, sans chefs spirituels et sans li en d'aucune loi (1).

(*La suite au prochain Numéro.*)

Notice historique sur M. Ruffin.

(Suite.)

Les ravages du fléau dévastateur, si fréquens dans ces contrées, vinrent encore ajouter aux tourmens des Français. Plusieurs de ces derniers périrent de la peste. Cependant l'orage allait toujours en grossissant; déjà le pavillon de France avait été abattu dans plusieurs échelles, et il avait été fait publiquement lecture aux Dardanelles d'un firman qui ordonnait de tirer sur les bâtimens français qui se présenteraient pour franchir le détroit. Dans une conférence qui eut lieu le 6 août, il fut officiellement signifié à M. Ruf-

---

(1) J'ai raccourci l'extrait de cet article, parce que la substance s'en trouve déjà dans les mémoires lus à l'académie des inscriptions par M. le baron Silvestre de Sacy. *Djordjani* finit son commentaire sur leur doctrine par les mots : « Nous nous réfugions à Dieu, contre Satan et ses partisans. »

fin et autres Français de rester à l'avenir chez eux. On lui intima personnellement de ne plus communiquer directement avec la Porte jusqu'à nouvel ordre, et de retirer dans l'intérieur et hors de la vue du peuple, l'écusson qui était à l'entrée du palais de France. Tout en prescrivant ces mesures rigoureuses, la sublime Porte observait qu'elles n'étaient que provisoires, et qu'elle ne les prenait que par précaution et pour la sûreté même des Français. Elle attendait toujours l'arrivée du nouveau négociateur qu'on lui avait annoncé de Paris, et qu'elle se proposait de bien accueillir. Ces bonnes dispositions du ministère ottoman avaient encore été accrues par la conduite des Français qui, maîtres de Malte, avaient mis en liberté tous les esclaves musulmans qui s'étaient trouvés dans cette île. Malheureusement la nouvelle de la destruction de la flotte, sous les ordres de l'amiral Brueys, et celle de la marche de nos troupes vers la capitale d'Égypte, détruisirent les restes de notre influence à la Porte, et achevèrent d'exaspérer le peuple. Deux incendies successifs avaient déjà signalé son mécontentement, lorsque, dans un troisième, qui eut lieu le 30 août, une femme turque, dont la maison venait de brûler, aborda le sultan Sélim et lui reprocha publiquement son malheur. Elle l'attribua à la lenteur que le Grand-Seigneur mettait à se déclarer contre les infidèles qui venaient de s'emparer des contrées voisines de la Mecque, et à sa fausse politique qui le portait à continuer la guerre qu'il faisait aux musulmans (voulant parler de celle qui avait lieu contre Pasvan-Oglou). Le lendemain

de cet incendie, le sultan déposa le mufti, qui fut relégué à Castamboul, destitua et exila le grand-vizir, ainsi que plusieurs des principaux membres du divan. Le reïs-effendi fit appeler M. Dantan (1), interprète de la légation française, et le prévint, d'un air riant et avec tous les dehors de l'affabilité, qu'il serait probablement dans le cas, le 9 ou 10 septembre, de faire inviter le chargé d'affaires à une audience à la Porte pour lui remettre des lettres venues à son adresse, de Paris, sous le pli d'Ali-Effendi; qu'à la vérité il l'avertissait que cette remise se ferait avec quelques démonstrations d'humeur, devenues indispensables, mais qui n'étaient au fond que de vains simulacres. Par suite de cette communication, le 10, vers deux heures après midi, le prince Ypsilanti écrivit officiellement à M. Ruffin de se rendre à la Porte. Ce dernier, qui s'était depuis long-tems préparé à cette catastrophe, se mit de suite en marche en dissimulant tout à sa

(1) M. Joseph Dantan, l'un des interprètes les plus instruits du drogmanat français, fit, dans ces circonstances, preuve d'un rare dévouement. Les dangers qu'il courut furent tels, que les ministres de la Porte engagèrent M. Ruffin à ne pas l'exposer davantage au ressentiment de quelques musulmans qui voulaient attenter à ses jours, et dont M. Dantan avait jusqu'alors, pour le bien du service, bravé la fureur fanatique. Cet interprète, fils d'un drogman qui servit la France pendant cinquante ans, se distinguait surtout par une connaissance approfondie des lois musulmanes, et par la pratique des langues arabe et turque, qu'il parlait avec autant de facilité et d'élégance que les naturels mêmes. M. Joseph Dantan, mort à Constantinople le 2 juin 1813, a laissé dans la carrière trois fils, qui promettent à l'état des serviteurs aussi fidèles que distingués.

famille. Il se vit forcé d'abandonner son épouse, dangereusement malade, et sa fille dans le cinquième mois de sa grossesse.

Malgré les insinuations qui avaient été faites à M. Ruffin de se faire accompagner par le plus de monde possible, il ne prit avec lui que MM. Kieffer et Dantan, qui, informés de tout ce qui se passait, ne voulurent pas le quitter. Son gendre même, malgré ses instances, ne put obtenir de lui la faveur de le suivre. M. Ruffin voulait, autant que possible, diminuer le nombre des Français qui allaient partager la captivité de leur chef. La légation, ainsi réduite à trois personnes, escortée d'un janissaire, et suivie d'un seul domestique, se rendit à l'audience. En traversant le port, M. Ruffin vit le toptchi-bachi sous les armes, avec sa troupe en grande tenue, et prévit alors les mesures sévères que le divan allait prendre contre les Français.

Parvenue à sa destination, la légation fut reçue par le drogman de la Porte, dont la contenance, ainsi que celle des personnes qui l'accompagnaient, annonçaient l'hésitation et l'embarras. La conversation roula d'abord sur le combat d'Aboukir et la destruction de la flotte française. Pendant cet entretien, le prince Ypsilanti avait été à plusieurs reprises appelé hors de l'appartement; enfin, après bien des allées et des venues et des circonlocutions qui décelaient ses perplexités, il s'approcha de M. Ruffin et lui annonça qu'on allait le conduire aux Sept-Tours. « Je m'y attendais, » lui répondit avec calme et fermeté le chargé

d'affaires ; et continuant sur le même ton : « Je vous
» prends à témoin, dit-il, de la vérité qui a toujours
» caractérisé ma conduite et mon langage, de la sé-
» curité avec laquelle j'ai envisagé ma position, et de
» la sollicitude que je n'ai cessé de manifester sur le
» sort de mes concitoyens disséminés dans les diverses
» échelles, poussant jusqu'à l'importunité mes ins-
» tances auprès de la Porte, sur l'obligation où elle
» était de protéger leurs personnes et leurs propriétés,
» et sur les sages précautions qu'elle devait prendre
» à cette fin. Mon dernier mot, avant de franchir le
» seuil de la prison qui m'attend, est encore une re-
» commandation pour ce seul objet essentiel à mon
» cœur. » Le sang-froid de M. Ruffin et le ton noble et ferme avec lequel il prononça ces dernières paroles frappèrent d'étonnement le drogman de la Porte. Ce prince s'empressa de lui renouveler l'assurance de ses bonnes dispositions personnelles à l'égard des Français.

Introduite ensuite chez le reïs-effendi, au milieu d'une foule immense, la légation française y trouva les principaux membres du divan déjà rassemblés. M. Ruffin et les personnes qui l'accompagnaient furent reçus avec les honneurs ordinaires. Après qu'on leur eut servi le café, le reïs-effendi, prenant gravement la parole, prononça un discours adressé à M. Ruffin, dans lequel il rappela d'abord les torts de la France, qui avait rompu en pleine paix et envahi les états du grand-seigneur ; il annonça ensuite au chargé d'affaires qu'il allait être conduit aux Sept-Tours, où il serait

gardé en otage, jusqu'à ce que le vaisseau-amiral turc qui avait été désarmé à Alexandrie fût restitué avec son équipage et son artillerie, que l'Égypte fût rentrée sous le pouvoir de la sublime Porte, et qu'Ali-Effendi, ambassadeur du grand-seigneur à Paris, fût de retour avec toute sa suite (1). Un bruit confus de voix qui s'éleva immédiatement dans toutes les parties de la salle, ne permit pas au chargé d'affaires de répondre. Tout ce qui avait précédé l'avertissait suffisamment que ses paroles seraient inutiles. D'ailleurs il fut presqu'aussitôt requis de suivre le grand-maître des cérémonies. Trois chevaux de louage attendaient à la porte. M. Ruffin voulait d'abord refuser celui qui lui était destiné; mais, songeant ensuite à l'espace considérable qu'il avait à parcourir, il consentit à accepter cette modeste monture, et se mit en route avec MM. Kieffer et Dantan, les fidèles compagnons de sa disgrâce.

La légation, escortée par plus de trois cents hommes, à la tête desquels se trouvait l'assas-bachi, lieutenant de police, l'un des principaux chefs des janissaires, et

(1) La France, avant l'expédition d'Égypte, n'ayant jamais été en guerre déclarée avec la Porte ottomane, M. Ruffin se trouva être le premier ministre français soumis à la détention des Sept-Tours. Avant lui, cet usage barbare, mais immémorial, et consacré par les violations antérieures, avait entr'autres été appliqué aux envoyés de Russie Obrescow et Bulgacow, enfermés successivement, l'un en octobre 1768, et l'autre en août 1787. Les représentations des cours étrangères, et surtout les réclamations de la France, paraissent avoir enfin déterminé les Turcs à abandonner cette honteuse coutume.

de plusieurs autres officiers de ce corps, traversa une grande partie de la ville. Depuis le palais vizirial jusqu'aux Sept-Tours, une foule immense occupait les rues, les boutiques et les croisées, sans se permettre ni cris, ni mouvemens d'approbation. On remarquait même dans les regards et la contenance des spectateurs un certain air d'intérêt. Une femme turque, ayant élevé la voix en faveur des Français, fut sévèrement rappelée à l'ordre par les janissaires de l'escorte.

Arrivés aux Sept-Tours, les portes fatales s'ouvrirent et se refermèrent aussitôt sur les prisonniers et quelques-uns des officiers qui les avaient suivis. Le chargé d'affaires et ses deux compagnons d'infortune furent conduits au lieu de leur détention. Dans cette enceinte particulière se trouve un corps-de-garde, un petit jardin, un corps de cuisine et la maison du commandant (1). C'est dans une aile séparée, consistant en deux étages et quatre chambres en tout, que la légation fut reléguée. La position des détenus était des plus pénibles. M. Ruffin couchait, lui quatrième, dans sa chambre, et même, pendant quelque tems, faute d'une permission du gouvernement, la promenade du petit jardin lui fut interdite. Au reste, les prisonniers n'eurent qu'à se louer de l'accueil du commandant, et des procédés des officiers du château. Le lendemain de son arrivée aux Sept-Tours, M. Ruffin

(1) Voyez le plan de Constantinople, par M. Barbier du Bocage, pour l'ouvrage de M. Melling.

reçut des lettres ouvertes de sa famille, et apprit de plusieurs Français qui vinrent partager sa captivité les mesures de rigueur qui avaient été employées contre toute la nation. Il dut dès-lors se convaincre que les murs de sa triste prison lui dérobaient la connaissance d'une grande partie de ses malheurs, que la malveillance était générale, et ne lui laissait d'autres ressources que le silence et la résignation. Les premiers mois de sa réclusion se passèrent dans un délaissement universel. Excepté M. de Bouligni, l'envoyé d'Espagne, et le ministre batave, qui, dans ces tristes conjonctures, ne cessèrent jamais de s'occuper avec autant de zèle que de sollicitude des intérêts des Français, tous ceux sur lesquels il semblait devoir compter l'avaient abandonné (1). La Porte même, à un modique taïn (2) près, que M. Ruffin n'accepta que pour ses compagnons d'infortune, ne fit rien pour adoucir sa position. Tout lui manquait dans ce triste séjour; il fut obligé de faire venir ses meubles et jusqu'aux objets de première nécessité, de Péra, et, chose qu'on aura de la peine à comprendre, le prisonnier fut souvent forcé de payer ses geoliers et de pourvoir à leur subsistance. Heureusement que le gou-

(1) Après la paix de 1802, le ministre d'Espagne, se trouvant à Paris, reçut du premier consul, comme un témoignage de la reconnaissance du gouvernement, une superbe vaisselle en vermeil.

(2) Espèce de traitement alimentaire que la Porte était dans l'usage de payer aux ambassadeurs pendant les premiers mois de leur arrivée à Constantinople, ou de leur détention aux Sept-Tours. Celui qui fut alloué à M. Ruffin durant sa captivité, était de dix piastres par jour.

vernement français vint, par l'entremise de M. de Bouligni, au secours de tous ses agens, civils, militaires et autres en Turquie. Que n'eut point à souffrir la sensibilité de M. Ruffin, en apprenant plus tard tout ce qui se passait au-dehors! Immédiatement après la publication du manifeste de la Porte, du 2 septembre 1798, les malheureux Français, au nombre d'environ deux cents, arrachés à leurs épouses, à leurs enfans, et dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, avaient été enfermés provisoirement au palais de France. Sur tous les points de l'empire, leurs propriétés, leurs marchandises et leurs créances furent ou saisies ou mises en séquestre. Un horrible incendie, en consumant la plus grande partie du faubourg de Péra, vint encore ajouter à leur malheur. Dans cette circonstance, les palais de France et d'Angleterre, long-tems exposés aux flammes, ne durent leur salut qu'au dévouement et au courage des prisonniers français. Ces derniers, oubliant les dangers qui les menaçaient eux-mêmes, ne profitèrent du désordre général que pour travailler avec autant de zèle que de générosité à arrêter les progrès du feu. Pourquoi faut-il qu'un ambassadeur européen, qui, le lendemain de l'incendie, leur adressa des remercîemens, n'ait pu soustraire dans la suite à des tourmens affreux des hommes qui avaient tant de droits à son estime et à son admiration! Le 3 novembre 1798, la plupart des prisonniers furent enlevés du palais de France et des Sept-Tours, pour être transférés dans les châteaux asiatiques de la mer Noire, Samsoun, Kerasson,

Amassia et Synop. D'autres, jetés, couverts de chaînes, dans le bagne de Constantinople, se virent confondus avec les plus vils malfaiteurs, et livrés à des travaux aussi pénibles qu'humilians. Bientôt de nouveaux captifs, pris à bord d'un brick parti d'Alexandrie, auxquels on joignit les garnisons françaises de Ste.-Maure, de Céphalonie et de Zanthe, portèrent à plus de douze cents le nombre des infortunés de toute classe, de tout sexe, de tout âge, entassés dans ce séjour de misère et de douleur. Les rigueurs de l'hiver, les privations, les maladies et les mauvais traitemens en moissonnèrent au-delà de quatre cents. Au milieu de tous ces désastres, la santé de M. Ruffin ne tarda pas à éprouver les plus fortes atteintes. Le travail extraordinaire, la tension d'esprit et le serrement de cœur qui avaient précédé sa captivité, le défaut d'exercice qui l'avait suivie, l'espèce de surveillance qu'il était obligé d'exercer, dans sa prison même, où se trouvaient rassemblées au hasard des personnes de caractère, d'âge et d'état divers, aigries par le malheur, et auxquelles il ne pouvait offrir que l'exemple de sa noble résignation ; toutes ces causes réunies eurent bientôt provoqué chez lui des symptômes scorbutiques. Déjà, faute des soins nécessaires, l'adjudant-général Rose était mort victime de cette maladie (1). Celle de M. Ruffin prenant un caractère

---

(1) Voyez, sur cet officier supérieur, le premier volume de la *Régénération de la Grèce*, par M. Pouqueville, pages 115 et 126. — Paris, 1824.

alarmant, le gouvernement turc, qui avait long-tems refusé la permission de le transporter dans une prison plus saine, et loin des bords de la mer, après dix-huit mois de sollicitations et de prières, consentit enfin à ce que M[me] Ruffin vînt avec quelques personnes habiter le château des Sept-Tours, pour surveiller la maladie de son mari. Dès ce moment, le prisonnier, rendu aux soins affectueux d'une épouse et aux caresses de ses enfans, goûta les douceurs d'un repos qui lui était inconnu depuis vingt-deux mois. Ces consolations inespérées eurent bientôt amélioré sa santé.

Depuis le commencement de la guerre, des négociations avaient été ouvertes pour l'échange réciproque des légations; mais la Porte ne trouvant pas, dans les arrangemens proposés, les mêmes avantages que la France, elles restèrent sans exécution. Ainsi M. Ruffin dut renoncer jusqu'à la paix à tout espoir de liberté. La société de quelques amis, la lecture des anciens et ses études favorites sur les langues, la littérature et les mœurs de l'Orient, adoucirent souvent sa longue et cruelle captivité. Pendant sa durée, il ne cessa d'édifier ses compagnons d'infortune par sa résignation et son courage sans ostentation. Par l'aménité de ses manières, sa mise toujours soignée, sa politesse exquise qu'il tenait de l'ancienne cour, et cette noble sérénité qui imprimait à son front le vrai caractère de la vertu, il pénétrait d'amour et de vénération quiconque pouvait l'approcher.

Cependant, l'heure de sa délivrance n'était pas éloignée; l'évacuation de l'Égypte ne laissant subsister au-

cun prétexte d'hostilité entre la France et la Porte-Ottomane, les Français détenus dans l'empire furent remis en liberté; les deux puissances s'occupèrent du rétablissement de leurs anciens rapports, et le *statu quo ante bellum* devint la base d'un traité provisoire, en attendant la conclusion de la paix. Déjà la Porte avait permis, le 23 juillet 1801, la translation à la maison d'arrêt de Péra, de tous les prisonniers des Sept-Tours et d'une grande partie de ceux de la mer Noire. Enfin, le 26 août 1801, le respectable chef de la nation française, après un emprisonnement de trois années, fut également rendu à la liberté et aux vœux ardens de ses compatriotes. Une garde d'honneur envoyée par la Porte fut chargée de l'escorter, et de le protéger dans la maison particulière qu'il occupait à Péra (1). Durant cinq à six jours, sa demeure ne cessa d'être remplie par la foule de Français et d'étrangers qui vinrent le féliciter. Aucune expression ne rendrait convenablement les sentimens qu'éprouvèrent nos compatriotes à la vue de leur vénérable Nestor. Les larmes de joie et d'attendrissement qui coulèrent dans ces instans de tous les yeux, devinrent pour M. Ruffin la plus douce comme la plus honorable récompense des maux qu'il avait soufferts; la Porte même, qui avait d'abord hésité, autant par politique que par respect pour les anciennes coutumes, à donner

(1) L'ambassadeur d'Angleterre occupait encore le palais de France, que la Porte avait eu la faiblesse de lui livrer pendant la guerre. Peu de tems après, M. Ruffin en prit possession.

trop d'éclat à sa délivrance, fut vivement touchée de ces marques multipliées et spontanées qu'il reçut de la bienveillance publique. Les premiers objets de la sollicitude de M. Ruffin, en sortant des Sept-Tours, furent les Français qui étaient encore au bagne, ou dans les forteresses de la mer Noire. Le lendemain même de sa mise en liberté, il fit secourir et transporter à Péra, du château de Feneraki, où il gémissait depuis trois ans, le savant et infortuné Beauchamp, victime de traitemens injustes et cruels, dont les sciences et l'état eurent bientôt à déplorer la perte (1). Tous les prisonniers furent successivement ramenés en France par des bâtimens parlementaires russes. Le gouvernement ottoman s'était empressé de rendre scrupuleusement tous ceux qui étaient en son pouvoir ; mais plusieurs de ces captifs, soustraits aux recherches de l'autorité par le fanatisme ou l'avidité de quelques musulmans, étaient encore retenus ou cachés dans des maisons particulières : le zèle de M. Ruffin sut les découvrir et les faire mettre en liberté.

De tems immémorial, les ministres étrangers, enfermés aux Sept-Tours, ne sortirent de cette prison d'état que pour être immédiatement renvoyés dans leur pays. L'usage ne leur permettait point de rester à Constantinople comme simples particuliers, et en-

---

(1) Il mourut à Paris en octobre 1801, au moment où le gouvernement venait de le nommer commissaire-général des relations commerciales à Livourne.

core moins d'y déployer un caractère public. Le mérite personnel de M. Ruffin, l'estime que les Turcs en général n'avaient jamais cessé de lui porter, la droiture et la noblesse de son ame, incapable du moindre ressentiment, purent seuls déterminer en sa faveur une exception conforme aux désirs et aux intérêts des deux puissances. Dans le désordre résultant en outre de cette guerre de trois années qui avait entièrement bouleversé les affaires des Français en Turquie, M. Ruffin, par la confiance qu'inspiraient son caractère conciliant et la connaissance spéciale qu'il avait du pays, des hommes et des choses, était le seul médiateur qui pût réparer le mal, et faciliter les négociations qui allaient conduire au grand œuvre de la paix. Ce furent donc ces motifs, auxquels se joignit celui de la reconnaissance nationale, qui déterminèrent le gouvernement français, d'accord avec la Porte, à le rétablir dans toute la plénitude de ses prérogatives diplomatiques.

Sans nous attacher à suivre M. Ruffin dans l'immensité des travaux politiques où l'appelait sa nouvelle mission, nous nous bornerons à dire qu'il parvint, par ses talens et son zèle infatigable, à faire rentrer la France dans la jouissance de tous les droits et priviléges que les anciennes capitulations lui avaient assurés. Ses démarches et ses négociations à la Porte hâtèrent le départ pour Paris de l'ambassadeur Galib-Effendi, plénipotentiaire chargé de pouvoirs illimités, autorisé à conclure la paix sans être obligé de consulter de nouveau son gouvernement.

Les églises et le clergé catholique que les malheurs de la guerre avaient obligé de recourir à des protections étrangères, vinrent également se replacer sous l'égide tutélaire de la France. Les catholiques des échelles du Levant, et notamment ceux de Smyrne, n'oublieront jamais les services importans rendus par M. Ruffin aux maisons religieuses de cette ville. Ce fut encore à son intervention que la paroisse de St.-Polycarpe et le couvent des Capucins durent l'émanation d'un firman solennel en réparation des insultes et des outrages commis durant les années précédentes. Des combinaisons d'un ordre supérieur et les méditations de la politiques n'empêchèrent pas M. Ruffin de s'occuper avec sollicitude des intérêts des particuliers. La devise qu'il avait adoptée depuis quarante ans était celle des chevaliers hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem.

L'alte non temo, l'umile non sdegno.

Autant qu'il dépendit de lui et de ses réclamations multipliées, les propriétaires des immeubles et objets de toute nature séquestrés pendant la guerre, récupérèrent la majeure partie de leurs biens, ou du moins obtinrent plus tard de la Porte des dédommagemens qui, s'ils ne furent pas toujours proportionnés aux pertes, prouvèrent toutefois, après un bouleversement général, la bonne volonté et les talens du négociateur.

Il semblait que, de leur côté, les ministres ottomans voulussent, par les témoignages personnels les plus flatteurs, lui faire oublier la rigueur de sa captivité.

Jamais représentant d'une nation européenne ne fut traité avec plus de distinction. Dans une visite qu'il fit à Atif-Bey, alors kiaïa-bey (ce même substitut du grand-visir, qui, quelques années auparavant, avait prononcé son arrêt de réclusion), ce seigneur se leva à son entrée, et dit à haute voix que M. Ruffin devait être considéré à l'avenir comme *l'un des ministres de la sublime Porte*. A ce compliment, que jamais Turc autrefois n'aurait osé proférer, M. Ruffin répondit qu'en fait d'ancienneté et de pureté d'intention, il ne le cédait à aucun des membres du divan. Introduit ensuite auprès du grand-visir Jousouf-Pacha, il en fut comblé d'égards, de marques de bienveillance et de magnifiques présens. Comme M. Ruffin le félicitait sur sa brillante santé, le visir ayant répliqué qu'il n'avait jamais connu de fatigues dans le service de son souverain, le chargé d'affaires crut devoir renchérir sur cette expression orientale de dévouement, en affirmant qu'il savait par expérience que les souffrances pour la patrie *n'étaient que des roses*.

Jousouf-Pacha, vaincu par la valeur héroïque de nos troupes à la mémorable bataille d'Héliopolis, n'avait conservé que des sentimens d'admiration pour les Français. Dans le cours de sa conversation avec M. Ruffin, il s'informa de plusieurs officiers de l'armée qu'il estimait particulièrement, s'étendit beaucoup sur la fidélité et l'honneur de la nation. « En général, dit-il, les Français font bien tout ce qu'ils entreprennent, se battent avec valeur, et *n'oublient que l'inimitié*. »

Quelques jours après, M. Ruffin fut reçu du capitan-pacha. On l'introduisit dans une salle d'audience dont le riche ameublement éclipsait les plus beaux vêtemens. Il vit bientôt paraître le grand-amiral Hussein-Pacha, qui portait jusqu'à l'enthousiasme son attachement et son admiration pour les Français (1). L'entretien fut des plus touchans. « Nous sentîmes tous deux, » écrivit dans la suite M. Ruffin, une telle émotion, » que nous restâmes quelques tems à nous considérer » sans pouvoir nous parler. Assis à côté l'un de » l'autre et nous tenant par les mains, l'amiral fut le » premier à observer qu'il y avait près de quatre ans » que nous nous étions vus pour la dernière fois, et » depuis lors, que de choses s'étaient passées !... »

..... Sans entrer dans les détails de cette conversation, nous nous bornerons à dire que le chef des eunuques s'étant fait annoncer, et ce personnage ré-

(1) Gazi-Hussein-Pacha était le frère de lait, l'ami, le compagnon d'enfance et le beau-frère du sultan Sélim. Ce prince perdit en lui le plus dévoué et le plus fidèle de ses serviteurs. La prédilection marquée de Hussein-Pacha pour les Français avait pris sa source dans le puissant secours que lui avait donné M. de Venelle, commandant la frégate *la Modeste*, pour détruire la flottille du corsaire russe Lambro, à *Zéa*, et dans l'habileté des constructeurs français, qui ont été en possession, depuis plusieurs années, de fournir la marine ottomane de ses plus beaux vaisseaux. Hussein mourut le 7 décembre 1803, dans son palais, à Constantinople, à la suite d'une pulmonie dont il était affecté depuis plusieurs années. M. Ruffin considérait la mort de cet amiral comme une perte irréparable pour l'empire ottoman, pour la France et pour lui-même.

véré de tous les grands de la Porte, n'étant point dans l'usage d'attendre chez aucun d'eux, M. Ruffin s'était levé pour ne point mettre le capitan-pacha dans l'embarras; mais ce dernier le fit rasseoir, et l'invita à fumer encore une pipe, se bornant à ordonner à Ishac-bey, l'un de ses premiers officiers, de recevoir dans un autre appartement le kizlar-aga, et de lui faire les honneurs usités.

Les personnes qui connaissent les Turcs, leurs préjugés religieux et la réserve qu'ils apportent dans leur cérémonial avec les ministres des puissances européennes, sentiront combien ces procédés de leur part prouvaient d'estime et d'affection pour M. Ruffin.

Enfin, la paix tant désirée entre la France et la Porte-Ottomane, fut conclue et signée à Paris le 25 juin 1802. Ce traité ne tarda pas à être ratifié par la sublime Porte. Peu de tems après, le ministre des relations extérieures adressa des félicitations à M. Ruffin, et se fit un plaisir de reconnaître que, « c'était lui qui, par son zèle infatigable, ses négocia» tions à la Porte, et son excellente correspondance, » avait essentiellement contribué à l'heureux événe» ment de l'entier rapprochement des deux puis» sances, et du rétablissement complet des relations » d'amitié et de bonne intelligence qui, durant trois » siècles, ont été une source de prospérité et d'avan» tages pour les deux états.

Les ministres ottomans, en apprenant que le général Brune venait d'être nommé, le 8 septembre 1802, ambassadeur auprès de la sublime Porte, exprimèrent

à M. Ruffin le désir qu'ils éprouvaient que cette circonstance ne l'éloignât pas de l'ambassade. Quelques flatteurs que fussent pour lui ces témoignages de bienveillance et d'estime, ils ne pouvaient être conformes aux vues de M. Ruffin. Après huit années de travail, de fatigues et de souffrances, il éprouvait un véritable besoin de repos. Aussi, dès l'arrivée à Constantinople du nouvel ambassadeur, le 6 janvier 1803, il sollicita vivement un congé pour retourner en France. Le crédit et la considération dont jouissait M. Ruffin auprès du gouvernement turc, devaient frapper d'étonnement le général Brune. Ce dernier, entraîné un instant par des suggestions étrangères au fond de son caractère, en prit de l'ombrage, et, voulant éloigner l'ancien chargé d'affaires, il demanda pour lui au gouvernement français un *otium cum dignitate*. Cependant, le général se trouvant pour la première fois au milieu d'un peuple dont les mœurs et la politique diffèrent essentiellement de celles des autres nations européennes, ne tarda pas à s'apercevoir du besoin qu'il aurait des conseils et de l'expérience de M. Ruffin. Abjurant noblement toutes ses préventions, il joignit bientôt ses instances à celles du ministère français et des commissaires ottomans, pour le déterminer à accepter le titre de président de la commission des indemnités. Si M. Ruffin ne voulut point d'abord se charger d'une responsabilité qu'il croyait au-dessus de ses forces, et refusa la présidence, il n'en seconda pas moins la commission, en donnant tous les renseignemens et les conseils qu'elle pouvait attendre

de son zèle et de ses connaissances locales. De plus, surmontant le besoin de se reposer de ses longues veilles et de ses souffrances, et n'écoutant que l'intérêt de ses compatriotes, il consentit à se rendre aux conférences qui eurent lieu chez le kiaïa-bey, Aly-Effendi et Ibrahim-Effendi, commissaires de la sublime Porte pour ces négociations.

A l'exception des dépôts de chancellerie, la plus grande partie des biens enlevés aux Français par le fait de la guerre, leur fut restituée. Les réclamations de la France s'élevaient à 11,073,470 piastres turques.

Vers cette époque, il était aussi question de nommer M. Ruffin consul général du commerce à Constantinople; mais il fut le premier à faire sentir au gouvernement français l'inconvenance et l'inutilité de cette place.

En mai 1803, l'ambassadeur voulant obtenir, du capitan-pacha, un allégement aux contributions énormes qui pesaient sur les malheureux catholiques de l'île de Naxie, M. Ruffin fut encore chargé de cette mission. L'amitié que l'amiral portait à l'ancien chargé d'affaires, et les instances de ce dernier en faveur des malheureux insulaires, mirent Hussein dans l'impossibilité de refuser ce qu'on lui demandait. Cependant l'espoir de retrouver les forces et la santé qui lui manquaient avait déterminé M. Ruffin à s'établir pour quelques tems dans le village de Belgrade, à quatre lieues de Constantinople. Il attendait depuis plusieurs mois dans cette solitude le congé qu'il avait demandé au ministre des

relations extérieures; mais il était de sa destinée d'user sa vie tout entière au service de son pays en Turquie, sans que le bonheur de revoir jamais la France lui fût réservé. De nouvelles sollicitations de l'ambassadeur vinrent bientôt l'arracher au repos dont il jouissait. A force d'instances, ce dernier parvint à lui faire accepter le titre de commissaire pour l'exécution des articles 6 et 7 du traité de Paris sur les indemnités, articles dont la sublime Porte avait jusqu'alors éludé l'exécution. Il ne s'agissait plus que de la restitution des dépôts de chancellerie : quelque pénible et fatigant que fût ce nouveau travail, la manière dont il s'en acquitta, au détriment même de sa santé, justifia dans cette occasion, comme dans les précédentes, la confiance dont l'avait honoré le gouvernement.

Napoléon, voulant en même tems récompenser M. Ruffin et le fixer à Constantinople, où sa présence était si nécessaire, le nomma conseiller d'ambassade, le 5 août 1804, et peu de tems après chevalier de la Légion-d'Honneur. Cependant, le général Brune, n'ayant pu déterminer la sublime Porte à donner à Napoléon les titres de padichah et d'imperator, avait quitté Constantinople le 12 décembre 1804, et accrédité comme chargé d'affaires M. Parendier, son premier secrétaire d'ambassade (1). Pendant la gestion

(1) C'est de cette époque que datent nos dernières relations avec la Perse. Le maréchal Brune était sur le point de partir en poste lorsqu'un inconnu, en costume arménien très-négligé, lui présenta une dépêche d'une forme singulière, que le maréchal remit à M. Ruffin. Cet écrit, qui était une lettre de Feth-Ali-Chah au chef du gouver-

de ce dernier, M. Ruffin n'en continua pas moins une partie des négociations avec le divan et correspondit de son côté avec le gouvernement. Le 24 septembre 1805, M. Parendier fut rappelé, et M. Ruffin nommé, pour la troisième fois, chargé d'affaires. Le changement heureux survenu dans les conseils du grand-seigneur, auquel son zèle éclairé avait considérablement contribué, tel fut le motif qui détermina le gouvernement français à donner à M. Ruffin cette nouvelle marque de la confiance qu'il ne cessait de mettre dans ses talens, aussi bien que dans sa prudence et son dévouement.

Il semblait qu'il ne fût destiné à gérer les affaires que dans les conjonctures les plus critiques. Le 2 octobre 1805, des bruits de guerre lui donnèrent de nouvelles inquiétudes. La Russie avait momentanément repris la suprématie, et la Porte, influencée par cette dernière, voulut imposer au commerce français un nouveau tarif, qui nous aurait été moins favorable que celui dont jouissaient les Russes et les Anglais. M. Ruffin trouva le moyen d'éluder et d'ajourner indéfiniment cette proposition. Les négocians français à Galata avaient déjà pris des protections étrangères; ceux des Échelles étaient vivement alarmés; mais M. Ruffin leur prêchait d'exemple et faisait bonne

---

nement français, et qui fut traduite et envoyée à Paris par M. Ruffin, suffit pour donner naissance aux négociations entre la France et la Perse, lesquelles amenèrent ensuite le traité de 1808 entre les deux puissances.

contenance ; enfin ces nuages se dissipèrent. Le 10 janvier 1806, il obtint que la sublime Porte reconnût le chef du gouvernement français comme imperator et *padichah*. Nous avons vu plus haut que le général Brune avait échoué dans cette négociation. La justice de M. Ruffin lui fit un devoir d'attribuer une partie des succès qu'il obtint dans cette circonstance aux talens et à l'habileté des frères Franchini (1), pour lesquels il sollicita des récompenses.

Les négociations qui eurent lieu à cette époque pour l'expédition de Muhib Effendi, nouvel ambassadeur de la sublime Porte à Paris, mirent M. Ruffin dans le cas de présenter des notes qui furent communiquées au grand-seigneur. Sa Hautesse, en comparant le style, l'écriture et l'âge du rédacteur, reconnut en effet, dans l'auteur de ces pièces, l'intermédiaire qui avait traduit sa correspondance particulière avec Loius XVI lorsque lui, sultan Sélim, n'était encore que chehzadeh ou prince royal, enfermé dans le Cafès (2). Cette circonstance, sur laquelle M. Ruffin avait gardé le secret le plus inviolable jusqu'alors, le mit encore plus en faveur dans l'esprit du sultan, qui se le fit présenter.

Dans le mois de mai 1806, M. Ruffin eut à lutter contre de nouvelles persécutions et des avanies auxquelles des officiers de la Porte voulaient soumettre les

(1) Les deux premiers interprètes de la légation.

(2) Bâtiment qui sert à la réclusion des sultans déposés, et des princes destinés au trône.

baratâires, les fermanlis (1), et même les Européens qui avaient des boutiques à Péra. On prétendait faire revivre les anciens réglemens qui leur défendaient d'avoir des propriétés immeubles. Il fut aussi obligé de prendre, pour la seconde fois, les intérêts des catholiques de Naxie qu'on avait soumis à de nouvelles exactions. Pendant que M. Ruffin éprouvait toutes ces difficultés, les Turcs apprirent avec peine la prise de possession de Raguse, république qui, depuis des siècles, vivait heureuse et presqu'indépendante sous leur protection (2). Il fallut encore que M. Ruffin (chose assez difficile) fît entendre aux Musulmans que cette occupation militaire n'avait lieu que pour leur plus grand avantage. Il rédigea une note sous le titre vague de *Réflexions simples et amicales*, qui produisit sur l'esprit de Sa Hautesse tout l'effet d'un *calmant*. Peu de jours après, le grand-seigneur ordonna aux membres du divan de ne point varier dans la marche amicale que l'on tenait envers les Français.

(*La suite à un prochain numéro*.)

---

(1) Sujets tributaires du grand-seigneur qui, en qualité d'interprètes et en vertu d'un brevet ou *barat*, accordé par la Porte aux légations étrangères, jouissaient des mêmes priviléges et immunités que les Européens.

(2) Raguse n'était assujettie qu'à un tribut de 12,500 ducats (28,125 piastres) qu'elle envoyait tous les trois ans à Constantinople, avec quatre bassins de vermeil.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Ausfürliches lehrgebaude der sanskrita-sprache, von F. Bopp, c'est-à-dire, *Grammaire développée de la langue samskrite.*

(Deuxième et dernier article.)

En publiant une grammaire samskrite développée, M. Bopp a eu pour but de répondre aux besoins de ceux qui suivent son cours; son ouvrage, qui doit embrasser tout ce qu'il importe de savoir pour connaître à fond la langue, paraîtra par cahiers séparés, dont les 1er, 2e et 3e contiendront ce qu'il y a de plus important dans la grammaire. Le premier exposera les règles de l'euphonie et la déclinaison (c'est celui qui paraît maintenant); le deuxième, la conjugaison; le troisième, la composition des mots; le quatrième, la syntaxe, avec quelques règles de prosodie. M. Bopp annonce en même tems une grammaire abrégée, qui contiendra plus de tableaux et moins d'explications que la grammaire développée. Dans un avertissement, qui accompagne la première livraison, il cherche à justifier deux innovations importantes qui distinguent sa grammaire de celles de ses devanciers. La première consiste à mettre le *s* ou *r* final, au lieu du *visarga*, qui les remplace dans les autres grammaires; et la seconde à donner une théorie générale

des cas, abstraction faite de toute division des noms en déclinaisons distinctes.

Le premier cahier se compose de douze feuilles d'impression in-4°; il est divisé en paragraphes numérotés et distribués sous quatre chapitres qui portent un titre, mais sans numéro. Dans cette livraison, tout ce qui peut éclaicir cette première partie de la grammaire, est traité de la manière la plus complète. Outre les innovations de détails qui l'enrichissent, il y a des chapitres entiers que M. Bopp ne doit qu'à lui seul, tels que l'exposition des changemens qu'éprouvent les consonnes et les voyelles d'un radical dans leur union avec les suffixes et les désinences. Aussi l'examen plus attentif de cette livraison confirme-t-il le jugement que nous en avons porté dans notre premier article, et ce n'est pas sans étonnement qu'on pense aux connaissances et au travail qu'il a fallu pour achever un pareil ouvrage. Toutefois, pour mettre le lecteur à même de juger de la méthode de M. Bopp, nous examinerons quelques-unes de ses règles, sans pour cela nous engager à rapporter tout ce que sa grammaire renferme de nouveau.

Pag. 10. Nous pensons que M. Bopp a eu raison d'attribuer aux grammairiens indiens l'invention de la singulière voyelle *lri*. L'ordre systématique dans lequel sont rangés les caractères samskrits, donne à croire que les lettres qui le composent n'ont pas été toutes, dans l'origine, des nécessités de l'organe humain. Ce n'est pas qu'on doive mettre au nombre des lettres arbitrairement inventées par les grammairiens,

cette classe que les uns appellent cérébrales, les autres linguales, quoiqu'au premier coup-d'œil elles paraissent doubler, peu utilement pour nous, la classe des dentales. Quand on les a entendu prononcer par un voyageur, on leur trouve un son plein et naturel, quelque bizarre d'ailleurs qu'il semble à nos organes. Il est cependant permis de supposer que les grammairiens, qui, à une assez haute antiquité sans doute, ont fixé la langue, ont bien pu ajouter quelques lettres à l'alphabet, pour le rendre plus régulier, et, parmi les additions, on pourrait, outre les deux *lri*, placer au moins une des nasales, peut-être deux. Le son nasal, si fréquent dans toutes les langues de cette partie de l'Asie, a dû être représenté de bonne heure par un caractère distinct. Mais il est peu croyable que le nombre des signes, destinés à le figurer, ait été originairement, et doive être nécessairement aussi grand qu'il l'est dans l'alphabet samskrit. L'*anouswara* a dû primitivement suffire pour toutes les nasales placées à la fin d'une syllabe ou d'un mot. Ce qui le prouverait, c'est que le dévanagari, le caractère incontestablement le plus ancien de tous ceux qui se prêtent à la transcription du samskrit, l'emploie presque toujours devant le *k*, le *tch* et le *t*, au lieu des nasales affectées à ces trois classes de lettres (1).

---

(1) Le grec, le latin, etc., ont deux nasales : *m*, qui appartient à la classe des labiales, *n* à celles des dentales. A ces deux caractères que possède également le samskrit, il était naturel qu'il en ajoutât un troisième pour la classe des cérébrales. Entraînés par l'analogie, les

Pag. 13, § 18. M. Bopp a beaucoup fait, selon nous, pour la connaissance du *visarga*, quand il l'a appelé un changement euphonique des lettres *s* et *r*. Mais d'où vient ce changement? La grammaire nous en donne bien les règles, mais non le motif. On a déjà remarqué le rapport frappant qui, en latin, se trouve entre les deux lettres *s* et *r*. Mais les preuves qu'on a données ne sont pas toutes également concluantes. Ainsi c'est à tort qu'on a voulu le conclure de ce qu'on disait arbitrairement *honos* et *honor*, *arbos* et *arbor*. *R*, en effet, appartient ici à la racine, et le *s* est le signe du nominatif, qui, tantôt disparaît, tantôt remplace la lettre radicale. C'est un point que M. Bopp nous paraît avoir mis hors de doute (1). Mais l'orthographe ancienne des tables eugubiennes, et le changement de *Fusius* en *Furius*, etc., attestent suffisamment l'analogie de ces deux lettres (2). De plus, le *s*, dans Lucrèce comme dans les anciens poètes latins, paraît souvent jouer le rôle du *visarga* samskrit; ainsi, dans certaines terminaisons en *us*, il disparaît, et l'*u* reste seul, sans doute avec cette espèce

grammairiens en ont aussi créé un pour la classe des gutturales (*ka*, *ga*), et un pour celle des palatales (*tcha*, *dja*); mais il est à remarquer que ces deux nasales ne commencent jamais un mot, nouvelle preuve que ce sont de purs signes de convention, adoptés seulement pour la régularité du système.

(1) *Gotting. gelehrt Anzeig.*, Nos 109, 110, Juill. 1822.

(2) Voyez sur ce sujet le savant ouvrage des Bénédictins, *Nouveau traité de Diplomatique*, t. II, p. 41, et Just. Lips., *Tract. de vet. lat. scripturâ*.

de prononciation légèrement aspirée que le *visarga* porte avec lui, et qui l'a fait prendre pour la représentation de *h*. Toutefois, ces rapprochemens qui doivent mettre sur la voie d'une explication, ne la donnent pas encore. C'est cependant de ce caractère bien constaté du *visarga*, que M. Bopp s'autorise pour faire à la déclinaison un changement important. Écoutons, au reste, ce qu'il en dit lui-même dans son avertissement :

« Il paraît peut-être choquant, à ceux qui savent déjà le samskrit, de voir *s* ou *r* à la place où Colebrooke, Carey, Wilkins, Forster, Yates, mettent le *visarga*. Ces auteurs ont suivi l'exemple des grammairiens indiens, qui, sous ce rapport, ont, ce me semble, fait preuve d'une inconséquence blâmable. Par exemple, ils font subir à *s* et à *r*, comme consonnes finales des formes grammaticales, des changemens dont ces lettres sont exemptes à la fin d'une proposition, ou devant une consonne sourde; et, d'un autre côté, ils laissent sans changement le *s* de certains adverbes dont la désinence est pourtant la terminaison de l'instrumental *ais*; et ils écrivent *nitchais* et non *nitchaih*. Ils affranchissent aussi le *s* d'un radical du changement en *visarga*, quoiqu'il soit entièrement soumis aux mêmes règles que le *s* final des terminaisons grammaticales. Toutefois, je me serais conformé à l'usage habituel, si l'emploi du *visarga* n'avait pas le désavantage de laisser le commençant en doute si ce signe est représentatif d'un *s* ou d'un *r*. Par exemple, il ne peut connaître si *pitah* est pour *pitar*, et *pitouh* pour

pitous. Mais, que l'on mette les consonnes primitives *s* ou *r*, il lui sera difficile de ne pas concevoir que ces lettres se changent en *visarga* sous certaines conditions. Comme le *visarga* ne se trouve jamais pour son compte, mais toujours comme changement euphonique de *s* ou *r*, j'ai cru qu'il était aussi inutile qu'inexact de donner les règles d'euphonie auxquelles il est soumis. Car les règles qui concernent le *s* et le *r* indiquent clairement dans quels cas le *visarga* doit trouver place. »

Conséquemment, M. Bopp écrit *gadjas*, où Wilkins et les autres mettent *gadjah ;* de même pour les terminaisons en *mas* des premières personnes du pluriel des verbes, et les cas des noms en *bhis* et *bhyas*. Cette théorie nous semble très-ingénieuse, et elle a le grand avantage de faire connaître la vraie nature des désinences, et d'en montrer l'analogie frappante avec la déclinaison latine. Nous croyons même que M. Bopp a été entraîné par les lois de l'analogie, quand il s'est décidé à s'écarter, sur ce point, de l'usage reçu. C'est en effet après avoir reconnu que la terminaison des verbes latins *mus*, était la terminaison samskrite *mah* (*mas*), et que dans les noms, les nominatifs en *us* et les ablatifs en *bus* avaient, en samskrit, leurs analogues, qu'il s'est convaincu du caractère représentatif qu'il attribue au *visarga*. Or, les deux termes de comparaison sont, en ce point, si identiques, qu'il n'y a nul inconvénient de conclure de l'un à l'autre. Cependant, tout en reconnaissant avec M. Bopp, que, dans la déclinaison et la con-

jugaison, ce n'est pas dénaturer la langue, que de mettre le *s* ou le *r* au lieu du *visarga*, nous n'oserions en conclure que ce signe n'ait pas une existence indépendante, en vertu de laquelle il serait affecté à désigner certaines terminaisons des noms et des verbes. Ce qui en complique la théorie, c'est que, précédé d'un *a* bref et suivi d'une des lettres appelées *sonnantes*, il se change en *o*. Les grammairiens indiens n'expliquent rien, quand ils disent que le *visarga* se change en *u*, et que, de la combinaison de cette voyelle avec la sonnante suivante, il résulte un *o*. Dire que le *visarga* représente un *s*, et que, dans le cas précédent, c'est le *s* qui disparaît, ce n'est pas, ce nous semble, rendre davantage raison de ce changement. D'ailleurs on ne peut pas, en général, considérer le *visarga* comme un signe purement et absolument représentatif, au même titre que l'*anouswara*; car l'*anouswara* peut, dans tous les cas, représenter une nasale quelconque, et les meilleurs manuscrits dévanagaris en offrent de fréquens exemples. L'emploi du *visarga*, au contraire, est soumis à un grand nombre de règles fixes, qui en limitent et en spécialisent l'usage, sans rien laisser à l'arbitraire. En résumé, nous pensons que la grammaire samskrite n'a rien à perdre au changement que M. Bopp a introduit, que même elle y gagne sous plus d'un rapport; mais nous croyons en même tems qu'il reste encore quelque chose à expliquer dans la nature du *visarga*.

Pag. 24. M. Bopp donne ici d'excellentes règles sur la division des mots samskrits dans les textes qu'on

pourra imprimer en Europe. Dans les manuscrits qui nous viennent de l'Inde, qu'ils soient écrits en dévanagari ou en bengali, chaque vers ou chaque phrase forme une ligne continue qui ne laisse apercevoir aucun intervalle ; cela vient de ce qu'aux Indes on écrit exactement comme on parle. En samskrit, l'écriture, image fidèle du langage, s'est attachée à représenter jusqu'aux changemens divers qu'éprouvent les finales des mots dans leur rencontre avec d'autres mots. Une oreille délicate jusqu'au scrupule a dicté les lois de ces changemens, et l'écriture les a exactement copiées. Il n'y a rien là que de très-conséquent ; et prendre acte, comme Yates l'a fait, de l'union des mots dans une phrase samskrite, pour dire que la langue n'a pu être parlée dans l'état où nous l'ont conservée les livres, c'est oublier que si dans toutes les langues l'écriture était fidèle à la parole, il en serait absolument de même (1). Mais pour nous qui apprenons le samskrit dans les livres, et qui ignorons complétement la méthode d'accentuation qui indiquait à l'oreille d'un Indien le commencement et la fin des mots, cette union compacte des élémens du discours est un des plus grands obstacles qui arrêtent dans l'étude de cette langue. La connaissance de la grammaire doit, il est vrai, nous sauver d'un grand nombre de fausses divisions. Mais cela ne va pas toujours jusqu'à faire

---

(1) M. de Schlégel, dans son *Indish. Bibl.*, nous semble avoir très-heureusement réfuté cette opinion vraiment insoutenable de Yates. Voyez t. II, N° 1, p. 27.

cesser tout embarras, et M. Bopp prouve très-bien, par quelques exemples, qu'un connaisseur déjà avancé en samskrit est encore souvent exposé à de nombreuses erreurs. Aussi nous semble-t-il faciliter puissamment cette étude, quand il accrédite par ses conseils et par d'excellentes divisions, une méthode de division dont les éditeurs anglais de Calcutta et de Serampore n'ont peut-être pas assez donné l'exemple.

Pag. 27. M. Bopp présente, dans un tableau succinct, les modifications qu'éprouvent les voyelles par les formes nommées *Gouna* et *Vriddhi*, modifications qu'il est indispensable de bien connaître, si l'on veut comprendre la conjugaison. On pourrait peut-être ainsi en formuler les règles : 1° *i*, *u*, *ri* (voyelle) souffrent *gouna*, c'est à dire préfixent un *a* bref, ce qui fait *e* (*a* + *i*), *o* (*a* + *u*), *ar* (*a* + *ri*) ; 2° les mêmes lettres, plus *a*, *e*, *o*, souffrent *vriddhi*, c'est à dire préfixent un *a* bref devant *i*, *u*, *ri*, déjà affectées de *gouna*, ce qui donne *æ*, *ao*, *âr*, et devant *a*, *e*, *o*, d'où résultent *â*, *æ*, *ao*.

Pag. 33. *Changement des voyelles dans le milieu des mots*. Toute cette section est pleine d'observations neuves et ingénieuses ; elle traite de la manière dont les suffixes, commençant par une voyelle, se joignent aux radicaux finissant également par une voyelle. Nous ferons seulement remarquer que ce chapitre, qui jette tant de lumière sur la suite de la grammaire, peut n'être pas parfaitement compris du commençant, et qu'alors il manque en partie son but, parce qu'il

parle trop tôt de choses qui ne peuvent être connues de celui qui n'en est encore qu'aux combinaisons des lettres. Ainsi, pour dire que dans *gangá*, joint à l'affixe *eya*, il n'y a pas lieu à la règle de contraction qui voudrait *gángœya* (fils de *Gangá*), mais qu'on dit simplement *gángeya*, M. Bopp voulant en même tems expliquer le changement d'orthographe que l'on remarque dans la première syllabe de ce mot, se trouve obligé d'avertir que l'affixe *eya* nécessite l'allongement de la première voyelle du radical auquel il se joint. Cela nous semble avoir le double inconvénient de mettre le lecteur sur un terrain qu'il ne connaît pas, et de nécessiter des répétitions qui peuvent être fréquentes. Ne vaudrait-il pas mieux ne donner, dans cette partie de la grammaire, que les changemens qui peuvent affecter les voyelles initiales et finales des mots dans leur rencontre, et lorsqu'on aurait à traiter de la déclinaison et de la conjugaison, après avoir distingué nettement la désinence du radical, montrer en quoi la réunion de ces deux élémens est régulière ou anomale. M. Bopp, au reste, en se décidant pour le parti qu'il a pris, a cédé au désir très-philosophique de réunir ensemble tout ce qui a rapport aux permutations des lettres. Ce travail, fait avec une scrupuleuse exactitude, peut passer pour complet, et cette considération, jointe à ce que l'ouvrage de M. Bopp n'a pas la prétention d'être rigoureusement élémentaire, doit, si nous voulons être justes, nous rendre moins difficiles sur ce que nos habitudes françaises pourraient exiger sous

le rapport de l'ordre et de la disposition des matières.

Pag. 71. Un des morceaux les plus importans de l'ouvrage de M. Bopp est celui qui traite des racines et des préfixes (pag. 71-83). L'auteur y examine quel est le caractère des racines en samskrit, et expose ensuite les principales modifications que leur font éprouver les préfixes. Ici les rapprochemens avec les langues analogues au samskrit se présentaient en foule. M. Bopp a cru devoir se les interdire entièrement, et il n'a, ce nous semble, dérogé à la règle qu'il s'est imposée, que deux fois seulement, en comparant page 76 le samskrit *djâgri* avec le grec ἐγείρω, et page 78, les composés de *nir* (*ex*) avec les composés latins semblables, tels que *exanimis*, *exsanguis*. Nous sommes bien éloignés au reste de reprocher à M. Bopp le plan qu'il a adopté. Les rapprochemens de cette espèce appartiennent plus exclusivement à la grammaire et à la philologie comparative, et l'on sait quels services M. Bopp a déjà rendus à cette science. Dans une grammaire il faut le moins souvent possible appeler l'attention du lecteur sur des détails qui ne sont qu'accessoires. Aussi l'auteur n'a-t-il pu faire remarquer que les préfixes *apa*, *anu*, *pari*, *prati*, *dour*, avaient leurs analogues en grec, en latin, etc.; que la particule *vi*, qui entre autres sens a celui de privation, se retrouvait dans les mots latins *vecors*, *vesanus*, *vedius*, *vejovis*, *vidua*, (*vi-dava*, *sine conjuge*), rapprochement au reste déjà fait par M. de Schlegel; que l'action de *lire*, en samskrit, est exprimée par la

combinaison d'un radical et d'un préfixe, dont on trouve l'analogue en anglais, dans la basse grécité, et peut-être encore dans d'autres langues. Ainsi le mot *adhyâya*, lecture, est composé de *adhi* (*super*) et de *i* (*ire*), littéralement *aller pardessus*, comme en anglais, *go over*, et en grec moderne, διαβάζειν, etc. Ces rapprochemens que nous pourrions multiplier ici, trouveront mieux leur place dans la suite des recherches de M. Bopp, dont nous avons déjà entretenu les lecteurs du Journal Asiatique (1), et dans le grand ouvrage que M. de Schlegel promet sur l'étude comparative des langues (2).

Pag. 83. *Théorie des cas.* Voici le morceau qui fait du travail de M. Bopp un ouvrage vraiment original; car une grammaire peut aussi prétendre à ce titre. Cette théorie nous semble de tous points satisfaisante. En samskrit les noms substantifs peuvent se diviser en deux grandes classes, ceux dont les radicaux sont terminés par une voyelle, et ceux qui le sont par une consonne. On voit de suite que les désinences, quelque régulières et uniformes qu'on les suppose pour ces deux classes, ne s'ajouteront cependant pas de la même manière à un radical terminé par une consonne et à une racine terminée par une voyelle. La désinence fera dans ces deux cas souffrir aux mots des modifications différentes, nécessitées par l'influence euphonique des lettres les unes sur les autres. C'est

---

(1) V. *Journal Asiat.*, t. VI, p. 52 sqq., 113 sqq.
(2) V. *Indish. Biblioth.*, t. I, N° 1, p. xv.

sans doute cette considération qui a porté M. Bopp à s'éloigner de la méthode de ses devanciers, en réunissant ensemble les nominatifs de tous les noms, de ceux qui sont terminés par différentes voyelles, et de ceux qui ont diverses consonnes pour finales, et ainsi de même pour tous les cas. Cette méthode a l'avantage de faire nettement ressortir ce qui appartient en propre à la désinence, et de révéler des analogies, là où, au premier coup d'œil, on aurait cru voir des irrégularités. D'ailleurs la division des noms en déclinaisons distinctes n'y perdra rien, puisque M. Bopp doit, au commencement de la seconde livraison, en présenter la suite complète, avec celle des mots irréguliers qu'il n'a pas cru devoir faire entrer dans sa théorie générale des cas.

Nous ne pousserons pas plus loin nos observations sur ce grand travail. Tout ce que nous pourrions ajouter n'apprendrait rien aux connaisseurs, et, d'autre part, des recherches purement grammaticales ne sont pas, il faut l'avouer, d'un très-grand intérêt pour ceux qui n'ont pas fait du samskrit une étude quelconque. Il nous a fallu, pour nous décider à entrer dans des détails aussi spéciaux, compter beaucoup sur l'intérêt mérité qui s'attache aux travaux de M. Bopp, et à tout ce qui peut faciliter l'étude d'une langue encore aussi peu accessible que le samskrit.

BURNOUF *fils*.

Mémoires sur les Relations politiques des princes chrétiens, particulièrement des rois de France avec les empereurs mongols; par M. Abel-Rémusat (1).

Les conquêtes des Mongols et des Tartares, au treizième siècle de notre ère, sont sans contredit une des époques les plus singulières du moyen âge. On sait que, sortis des pâturages de la Tartarie, les Mongols, conduits par Gengis-Khan et ses enfans, envahirent presqu'en même tems la Chine, la Perse, l'Asie-Mineure, les contrées situées au nord de la mer Caspienne et de la mer Noire, et qu'ils pénétrèrent jusqu'en Hongrie. Un tel événement dut produire des intérêts nouveaux, une politique nouvelle; l'ouvrage que nous annonçons est consacré à la recherche de cette politique, de ses variations et de ses effets, « Les relations politiques des rois chrétiens, particu- » lièrement des rois de France, avec les successeurs » de Gengis-Khan, dit M. Abel-Rémusat, ne sont in- » diqués qu'en passant par nos historiens. Aucun d'eux » ne s'est occupé d'en rechercher les motifs, d'en » marquer les circonstances ou d'en rassembler les mo- » numens. Ceux-ci sont demeurés épars dans des collec- » tions peu répandues. Plusieurs mêmes, encore iné-

(1) Extrait des tomes VI et VII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

» dits, ont été oubliés dans les archives où on les avait
» déposés d'abord. Je me propose de déterminer la
» série des faits qui mirent la plupart des princes
» chrétiens de l'Asie occidentale, et même ceux de
» l'Europe, en rapport avec les Mongols, et d'exami-
» ner dans ce but les pièces diplomatiques, insistant da-
» vantage sur celles qui sont inédites : c'est en étudiant
» ces matériaux qu'on peut espérer de jeter quelque
» jour sur des négociations maintenant perdues de
» vue, et dont les effets ont influé sur les progrès de
» la civilisation européenne. »

Ce passage fait déjà pressentir la nature et l'intérêt des recherches de M. Abel-Rémusat. On voit qu'il n'entrait pas dans son plan de retracer l'histoire des invasions des Tartares; aussi n'en parle-t-il qu'autant qu'il le juge nécessaire pour l'intelligence de son récit. Nous l'imiterons sur ce point, et nous nous bornerons aux relations politiques des rois chrétiens d'Occident avec les Tartares, partie sur laquelle il nous reste le plus de monumens, et qui nous intéresse davantage.

Rien n'est plus horrible que le tableau des conquêtes des Tartares. Leur passage était partout marqué par le pillage et la dévastation. Un commandement de leur prince était pour eux comme un ordre du ciel, et quiconque ne se soumettait pas aveuglément était digne de mort. Les chroniques du tems portent l'empreinte de la terreur qu'inspiraient leurs ravages. Encore long-tems après, les lieux où ils avaient passé étaient signalés par d'immenses pyramides d'ossemens humains. C'était alors une opinion généralement ré-

pandue, que ces barbares étaient des êtres d'une espèce particulière, et qu'ils vomissaient le feu et la flamme par la bouche. Dans ces siècles pieux, on les regardait comme des démons suscités par l'enfer, ou comme des êtres en communication avec les démons, que Dieu envoyait pour châtier la terre; aussi à leur approche les peuples étaient dans le saisissement, et n'osaient résister à ce nouveau fléau de Dieu.

Dans de telles circonstances, il ne pouvait exister de relations politiques entre les deux nations. Il y avait des vainqueurs et des vaincus, des tyrans et des victimes, ou des hommes qui étaient sur le point de le devenir. D'ailleurs, les peuples chrétiens étaient divisés, et ne pouvaient être réunis par le péril commun. Les papes seuls, alors maîtres de la politique chrétienne, s'efforçaient sérieusement d'opposer des obstacles à ce torrent destructeur. Ils lancèrent leur anathême contre les Tartares, et promirent aux soldats de la croix les indulgences et les faveurs célestes.

On se fera une idée de la puissance des Tartares par le nombre de leurs guerriers. Les auteurs du tems parlent d'armées de quinze cent mille hommes. Il est vrai que dans ce nombre étaient compris des femmes et des enfans; car les Tartares n'allaient pas seuls : ils se faisaient suivre de leurs familles et de leurs bestiaux, et chez eux la guerre entretenait la guerre. C'est ainsi qu'ils pénétrèrent jusqu'en Pologne et en Hongrie, et qu'ils occupèrent tous les pays situés entre le Danube et la mer du Japon, entre la mer Glaciale et l'Océan Indien. Un seul homme dominait

sur ce vaste empire ; on l'appelait *le khacan*, et il résidait à Karacoroum, au fond de la Tartarie. C'est là que tous les gouverneurs de provinces, les commandans des armées, les princes tributaires venaient lui rendre hommage en personne ou par leurs ambassadeurs. Un moine chrétien qui visita dans ce siècle Karacoroum, y trouva quatre mille ambassadeurs, deux rois, etc. Le khacan fit inviter l'empereur Frédéric II, si connu par ses démêlés avec le Saint-Siége, à venir lui rendre hommage à Karacoroum. Il lui promettait en récompense telle charge qu'il voudrait remplir à sa cour, et ce fier empereur crut devoir prendre la chose en plaisantant, répondant qu'en effet il se connaissait assez bien en oiseaux de proie pour demander l'emploi de grand fauconnier.

La vérité est que l'Europe était menacée des plus grands malheurs. On frémit en songeant à ce qui aurait pu arriver, si la Providence n'était venue au secours de la chrétienté, et si les Tartares, victimes de leur propre barbarie, n'avaient été chassés par la famine de la Hongrie, qu'ils avaient convertie en désert.

En Orient, les Tartares montraient la même audace. Le prince chrétien d'Antioche reçut ordre d'abattre ses murailles, de remettre la totalité de ses revenus, et de livrer trois mille jeunes filles de ses états. .... .

Ce n'est pas que des liaisons d'intérêt n'eussent commencé à se former entr'eux et les chrétiens d'Orient. Les Tartares, rencontrant une résistance invincible de la part des musulmans de Syrie et

d'Égypte, crurent devoir rechercher l'appui des chrétiens du pays, encore maîtres de quelques places, et qui pouvaient au premier jour être secourus par toutes les forces de l'Occident. Aussi saint Louis, ayant abordé dans l'île de Cypre, pour de là envahir l'Égypte, celui qui commandait pour les Tartares en Asie-Mineure, lui envoya un député, et lui fit les offres les plus avantageuses. Mais ce changement dans les esprits était loin d'être général. Un député de saint Louis s'étant rendu à Karacoroum, reçut un mauvais accueil du khacan, et le saint roi eut ordre de payer désormais un tribut annuel, sous peine *d'être mis à l'épée :* c'est l'expression du sire de Joinville. Pendant le séjour du député à Karacoroum, on s'informa auprès de lui s'il y avait en France beaucoup de bœufs, de moutons et de chevaux; on eût dit que les Tartares étaient près d'y venir et de tout emmener. Plus d'une fois le député eut peine à retenir son indignation.

Cependant, l'empire tartare marchait vers sa décadence. A force de s'étendre, il finit par se partager. Les Tartares établis en Russie n'eurent plus les mêmes intérêts que ceux de la Perse; les uns et les autres s'accoutumèrent à mépriser le khacan de la Tartarie; l'autorité du khacan ne fut plus reconnue que pour la forme. Dès ce moment, les Tartares de la Perse, réduits à leurs propres forces, et ne pouvant plus, comme anciennement, se recruter en Tartarie, mirent tout leur espoir dans les princes chrétiens de l'Occident. Ils étaient d'autant plus intéressés à se lier

d'intérêt avec eux, qu'ils venaient d'essuyer un échec considérable en Syrie. C'est alors que commença cette suite de négociations plus ou moins actives, qui survécurent quelque tems aux croisades.

Les Tartares, après avoir long-tems méprisé l'Occident, descendirent aux sollicitations et aux prières : rien ne fut épargné. Le feu des croisades commençait alors à s'éteindre en Europe ; ils cherchèrent à le rallumer. Les princes chrétiens étaient divisés et affaiblis par leurs guerres intestines ; ils offrirent de se charger de l'entretien des troupes qu'on enverrait d'Occident, et de combattre pour la même cause. On témoignait de la répugnance à s'allier à des peuples encore idolâtres ; ils promirent de se faire chrétiens ; ils feignirent même d'avoir reçu le baptême, comme pour n'avoir plus d'autres intérêts que ceux de la chrétienté ; ils députèrent pour cet objet aux papes, aux rois de France, d'Angleterre et d'Espagne.

Sans cesse ils parlaient d'abattre le culte impie de Mahomet, et de rendre au Saint-Sépulcre son ancien éclat. On vit au second concile général de Lyon, en 1274, leurs ambassadeurs prendre place parmi les pères du concile, en face même du pape. En un mot, les faibles débris des colonies chrétiennes d'Orient n'avaient point d'apôtres plus zélés, de plus dévoués défenseurs.

Ce court aperçu suffira pour donner une idée du haut intérêt qui règne dans l'ouvrage de M. Abel-Rémusat. Il est encore question de la situation politique des Tartares, par rapport aux chrétiens de

l'Arménie et de la Géorgie. Tous ces objets méritaient d'être éclaircis, et on peut dire qu'ils le sont.

Dans son travail, M. Abel-Rémusat a fait usage de matériaux inconnus jusqu'ici, et que lui seul pouvait mettre en œuvre. Plusieurs des pièces relatives aux négociations des Tartares avec les rois de France étaient inédites. Nous citerons entr'autres deux lettres originales adressées par des princes mongols, Argoun et Oldjaïtou, à Philippe-le-Bel. Ces deux lettres étaient restées ensevelies dans les archives du royaume; elles sont écrites dans la langue mongole, et dans l'écriture ouigour, alors en usage chez les Tartares; l'une et l'autre sont revêtues du cachet du khacan, en langue chinoise. C'est là une marque de la dépendance de ces princes à l'égard du khacan, car il était d'usage qu'un prince tartare, en étant investi de l'autorité, reçût du khacan un sceau, symbole de sa puissance.

On trouvera un dessin lithographié de ces deux lettres à la suite des Mémoires. Il est probable que des monumens du même genre sont restés enfouis dans la poussière des bibliothèques; ce serait aux gardes de ces vieux dépôts de les rendre à la lumière. On s'extasie tous les jours à la découverte du moindre fragment écrit de la main d'un grand homme; quelle reconnaissance ne doit-on pas au savant infatigable qui retrouve ainsi des monumens perdus, des monumens qui touchaient aux événemens les plus importans de l'histoire!

Jusqu'ici nous n'avons considéré les Mémoires de M. Abel-Rémusat que sous le rapport de l'influence

des Tartares sur la politique chrétienne du moyen âge; mais les invasions des Tartares durent avoir d'autres effets. Il était impossible que deux nations aussi éloignées l'une de l'autre, se rapprochassent sans qu'il s'établit entr'elles des échanges réciproques. Il n'était pas rare dans ce siècle de voir des hommes de France, d'Italie, d'Allemagne, qui avaient visité toutes les contrées de la Tartarie et de la Chine, qui avaient battu tous les chemins de l'Orient et de l'Occident. Une partie de nos livres saints avaient été traduite en tartare. Un archevêque italien résidait dans la capitale de la Chine. Des missionnaires, des marchands rendaient les communications continuelles. Ce fut au point que, dans cette période de tems que nous traitons de barbare, il fut question de fonder une chaire de langue tartare à l'Université de Paris. Quelle ne dut pas être l'influence de ces communications dans les grands changemens qui s'opéraient alors en Europe, dans ces immortelles découvertes qui ont signalé la fin du moyen âge! Il suffit de remarquer qu'au moment où les Européens pénétrèrent en Chine, on connaissait depuis long-tems dans cet antique empire la poudre à canon, l'imprimerie, les cartes à jouer. N'est-il pas naturel de penser que les découvertes des Chinois servirent à celles de nos ancêtres? Il est à regretter que M. Abel-Rémusat ait à peine dit quelques mots sur ce sujet intéressant. On aimerait aussi à savoir si les Chinois et les Tartares gagnèrent à leurs communications avec les peuples de l'Europe. On connaît l'esprit dédaigneux des Asiatiques pour

tout ce qui n'est pas né chez eux. Les Chinois et les Tartares fermèrent-ils les yeux aux lumières venues d'Occident ? Toutes ces questions méritent d'être approfondies, et personne n'est plus en état de s'en acquitter que M. Abel-Rémusat. Avec sa connaissance des langues chinoise et tartare, avec l'étude qu'il a faite des sciences naturelles et industrielles, il ne peut manquer de réussir. C'est le vœu que nous faisons, et qui sans doute sera partagé de tous ceux qui apprécient le talent supérieur de M. Abel-Rémusat.

REINAUD.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 Juin 1825.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société :

M. le révérend CALDWEL, à Versailles.

M. le marquis de CROI.

M. DUMORET, élève de l'école des langues orientales.

M. Louis de GUIZARD, avocat.

M. JORAND.

M. le chevalier de KIRCKHOFF, ancien médecin en chef des armées, à Anvers.

M. NEUENKIRCHEN, à Passy.

M. CHARLES DE RÉMUSAT.

M. ROUSSEL, avocat.

M. Nochden, secrétaire de la Société Royale Asiatique de Londres, exprime, au nom de cette compagnie savante,

la satisfaction qu'elle a éprouvée de la résolution prise par le conseil, et dont il lui a été donné connaissance, de lui envoyer les ouvrages qui seront publiés par la Société Asiatique de Paris.

Un membre communique une lettre de M. le major Tood, membre de la Société Asiatique de Londres, lequel fait hommage à la Société Asiatique de Paris, d'un manuscrit samskrit très-ancien. —M. Klaproth se charge de transmettre à M. Tood les remercîmens du conseil pour ce manuscrit qui sera déposé dans la bibliothèque de la Société.

M. le baron Schilling de Canstadt, associé étranger, écrit de Pétersbourg, en envoyant le supplément au Dictionnaire Mandchou, qu'il invite le conseil à communiquer à M. Klaproth, pour servir à la rédaction du Dictionnaire dont la Société a ordonné la publication.

M. Burnouf rend compte du travail auquel il s'est livré pour remettre à l'imprimerie de M. Dondey-Dupré les types samskrits, donnés à la Société par S. M. le roi de Prusse; travail dans lequel il a été assisté par M. E. Burnouf, son fils. La fonte des types samskrits est du poids total de 300 livres. Le nombre des groupes est de 650.

M. Klaproth fait remarquer qu'il manque quelques matrices au caractère mandchou-mongol appartenant à la Société, et qu'il serait urgent de faire graver les poinçons. Il est chargé, conjointement avec M. Abel-Rémusat, de donner les dessins au graveur et de faire compléter ce corps tatare.

On lit une note de M. Burnouf fils sur le manuscrit samskrit offert à la Société par M. le major Tood.

On offre, de la part de M. de Hammer, un ouvrage manuscrit intitulé : *Tableau Généalogique des soixante-treize sectes de l'Islamisme.*

M. de Sacy lit un mémoire sur des papyrus en caractères arabes trouvés dans des tombeaux en Égypte.

M. Coquebert de Montbret fils continue la communication de divers morceaux de la traduction française d'*Ebn-Khaldoun*.

M. Garcin lit un morceau traduit de l'indoustani, sur les sciences cultivées chez les Indiens.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. le comte A. de Jouffroy et Jorand, *Siècles de la Monarchie Française*, 4 livraisons de texte et 4 livraisons de planches, grand in-folio. — Par M. Jomard, *Sur la Communication du Nil des Noirs ou Niger, avec le Nil d'Égypte*, brochure in-8°. avec carte. — Par M. le baron de Sacy, *les Psaumes de David en groenlandois*, vol. in-12, Copenhague, 1824. — Id. *de Rebus Ituræorum*, broch. in-4°., par Fred. Munter. — Id. *Curarum exegetico-criticarum in Jeremiæ Threnos, specimen, scripsit F. Erdmann*, broch. in-8°. — Par M. l'abbé de la Bouderie, *Commentaires sur les 4 Évangiles, par L. de Dieu; in-4°. — Remarques sur l'Ancien Testament, par le même, in-4°.* — Par M. F. Erdmann de Casan, *Arabsiaden ex noto ignoto Ibn-Schonah*, broch. in-4°.; Casan, 1823. — Id. *De Manuscripto persico Iskenderi Menesii*, broch. in-4°.; Casan, 1822. — Id. *Historiæ regum Chalifarum, etc.; auctore Takkiedino Muhammede*, in-4°. — Id. *Prodromus ad novam lexici VVillmetiani editionem*, in-4°. — Par M. Fræhn, *de Titulorum et cognominum Chani hordæ aureæ*, in-4°. — Id. *Novæ Symbolæ ad rem numariam Muhammedanorum*, in-4°. — Id. *Prolusio de Academiæ petropolitanæ Museo numario muslemico*, in-4°. — Id. *Poëmas Al-*

lamyât ou le poëme de Schanfary et celui de Tograi, Casan, 1814, in-8°. — Par M. de Hammer, *Divan de Baki, poète lyrique Turc, traduit en vers allemands*, par M. de Hammer, in-8°. Vienne. — Par M. Ch. Coquerel, *Lettre à M. Ch. Coquerel, sur le Système hiéroglyphique de M. Champollion, considéré dans ses rapports avec l'Écriture Sainte*, in-8°. Amsterdam, 1825. — Par M. le pasteur Goepp, *Discours funèbre prononcé aux funérailles de M. le comte de Schlabrendorff, membre de la Société Asiatique.* — Par M. le baron C. de Montbret, *Lexicon Lapponicum a D. Erica Lindahl et John Ohrling*, Stockholm, 1780, in-4°. — Id. *Discours prononcé sur la tombe de M. Boulard père, membre de la commission des fonds de la Société Asiatique.* — Par M. Eugène de Montbret, *Historia Sarracenica olim arabice exarata a Georgio Elmacino, latine reddita à Th. Erpenio.* Lugd. Bat. 1625, in-4°. — Par M. Zohrab, *Compendio storico di Memorie cronologiche concernanti la religione et la morale della nazione Armena, par G. de Serpos*, 3 vol. in-8°. Venise, 1786. — Par M. Hase, *Dictionnaire grec moderne français*, par M. F. D. Dehèque. Paris, 1825; in-18.

Sâhityavidyâdharî Tîkâ, c'est-à-dire : *Commentaire contenant l'indication des diverses combinaisons métriques, et l'explication du texte du* Naichadhîya-Tcharita, *par* Shrîvidyâdhara, *fils de* Shrî Râmatchandra, *et de* Shîtâ.

Le *Naichadêya-tcharita*, ou l'histoire de *Nala*, roi de *Nichadha*, par *Shrî Harcha*, fils de *Shrî Hîrah*, est un des six *mâhakâvya*, ou grands poèmes, qui sont considérés par les Hindous comme les chefs-d'œuvre de leur littérature profane. Il traite en 22 chants du mariage de *Nala* avec *Damayantî*, fille de *Bhîma*, roi de *Vidarbha (Barra-nag-*

pour). Le fonds de cet ouvrage est emprunté à l'épisode du *Mahâbhârata*, intitulé *Nala*, dont M. Bopp a donné une édition et une traduction latine. Le manuscrit offert à la Société en contient le commentaire détaillé, accompagné de remarques sur les mètres divers qui s'y rencontrent. Le texte ne s'y trouve rappelé que par le premier mot de chaque *shloka* ou stance, suivi, selon l'usage, de la formule *et cætera* (*âdih*, *adayah*). Malheureusement ce travail précieux est incomplet; nous ne possédons que l'explication de six *sarga* ou chants, depuis le 16e. shl. 13e. jusqu'au 22e inclusivement, formant en tout 150 olles. C'est par la feuille 78 que s'ouvre le manuscrit, et sans le feuillet 99 qui manque, cette dernière partie serait entièrement complète. Comme il est difficile de croire que les 77 premières feuilles aient pu contenir l'explication des 15 premiers chants, on peut supposer que l'ouvrage entier était divisé en deux parties, comme l'exemplaire du texte que possède la bibliothèque du roi, sous les numéros 121, 122 des manuscrits Bengalis, page 80 du catalogue d'Hamilton.

Cette copie est, du reste, écrite sur des olles longues de 62 centimètres, plus grande largeur 6 centimètres, en caractères dévanagaris très-nets. L'écriture, qui est fort belle, offre une particularité assez remarquable; c'est que les voyelles *e*, *ae*, *o*, *ao*, précédées d'une consonne, sont représentées suivant le système de l'alphabet bengali, qui consiste pour l'*e* à faire précéder la consonne du signe de la voyelle, et pour l'*o* à l'en faire précéder et suivre. La date connue de quelques inscriptions qui sont écrites d'après cette méthode, permet d'assigner à ce manuscrit une assez haute antiquité.

BURNOUF *fils*.

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE GÉNÉRALE

Des Articles contenus dans le sixième volume du Journal Asiatique.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.

JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

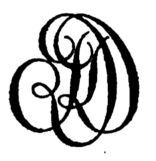
A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux Langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Garcin de Tassy, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Raoul-Rochette, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — Silvestre de Sacy, — et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME VII.



A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Libraires, Propriétaires du Journal Asiatique,

Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.

1825.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.

(Juillet 1825.)

JOURNAL ASIATIQUE.

HISTOIRE DE KACHMIR, *traduite de l'original sanskrit du Rádjá Taringin'i*, par M. H. WILSON; extraite et communiquée par M. KLAPROTH.

(Premier article.)

PENDANT mon séjour à Londres, on m'a communiqué l'extrait de l'*Histoire du Kachmir*, par M. Wilson, secrétaire de la Société Asiatique de Calcutta. C'est par ce travail important que commence le quinzième tome des *Asiatic Researches*, actuellement sous presse. Comme il se passera encore bien des mois et même des années, avant que ce volume parvienne en Europe, j'ai profité de cette occasion pour extraire ce qui m'a paru le plus intéressant dans le mémoire de M. Wilson. Notre savant confrère, M. Saint-Martin, en a déjà parlé dans ce Journal (vol. I, p. 361), en faisant observer l'importance des documens historiques qu'on peut espérer de trouver dans plusieurs provinces de l'Inde. Cependant, de tous les ouvrages sanskrits qui, jusqu'à présent, sont venus à notre connaissance, il n'y en a qu'un seul qui mérite véritablement d'être considéré comme un livre historique: c'est la chronique des rois de Kachmir, intitulée

Rádjá Taringin'i. Aboulfazl, le savant ministre de l'empereur Akbar, fit le premier connaître cet ouvrage aux mahométans de l'Inde. Le sommaire qu'il en a donné (1) ne fut cependant tiré que d'une traduction persane faite sur l'original indien, par ordre d'Akbar. Les historiens qui vécurent sous les successeurs de ce prince en rédigèrent de nouvelles versions, et continuèrent l'ouvrage jusqu'à leurs tems respectifs.

Ces traductions persanes firent désirer à sir *W. Jones* d'en consulter l'original, qu'il jugeait du plus haut intérêt pour le rétablissement de l'histoire de l'Inde; il ne put cependant parvenir à le trouver. Ce ne fut qu'en 1805 que l'illustre Colebrooke obtint une copie de cet ouvrage important. Après lui, M. Wilson a été assez heureux pour s'en procurer trois manuscrits. Voici l'introduction qui précède ses extraits : « Jusqu'à présent, dit-il, le *Rádjá Taringin'i* a été regardé comme l'ouvrage d'un seul auteur; mais c'est plutôt une suite de chroniques, écrites à différentes époques et par plusieurs historiens. Cette circonstance lui donne une plus grande importance, puisque, à l'exception des premiers tems mythiques, les auteurs écrivaient, pour ainsi dire, l'histoire de leur tems. La première partie de cette série de chroniques est le *Rádjá Taringin'i*

---

(1) *Ayeen Akberi; or the Institutes of the emperor Akber*, translated by Fr. Gladwin. Vol. II, p. 171. *Calcutta edition.*

de *Kalhan'a Pan'd'it*, fils de Kampaka. Il nous apprend qu'il s'est servi d'ouvrages anciens, et donne une énumération curieuse des sources auxquelles il a puisé. L'histoire de *Kalhan'a* commence avec les siècles fabuleux, et va jusqu'au règne de *Sangrâma Déva*, neveu de *Diddâ Râni*, l'an de Sâka 949, ou 1027 avant J.-C. Cet auteur paraît l'avoir écrit vers l'an de Sâka 1070 ou 1148 avant notre ère.

La seconde partie est de *Râdjâvali* de *Djona Râdjâ*. Je regrette de n'avoir pu encore en trouver une copie : elle commence probablement à l'époque où *Kalhan'a* s'est arrêté, et il finit vers le tems de *Zeïn-el-abédin*, ou l'an 815 de l'hégire, comme nous le voyons par la chronique suivante.

Le *Srî Djaina Râdjâ Taringin'i*, est écrit par *Srî Vara Pan'd'ita*, élève de *Djona Râdjâ*, dont il dit avoir continué l'ouvrage, de manière à faire avec ce dernier et avec la chronique de Kalhan'a une suite complète d'annales de Kachmir. Srî Vara Pan'd'ita commence par *Zein-el-abédin* (dont le lecteur ne saurait reconnaître qu'avec peine le nom dans la transcription en nâgarî qui porte *Srî Djaina Allâbha dîna*), et finit à l'avénement au trône de *Fatteh chah*, en 882 de l'hégire, ou 1477 de J.-C. Le nom de *Djaina Taringin'i*, que l'auteur a choisi pour son ouvrage, a donné lieu à des méprises graves sur le contenu de ce livre ; car il a été mis au nombre des productions littéraires de la secte des *Djaina*, tandis qu'en effet l'auteur est un orthodoxe adorateur de *Siva*. L'épithète de *Djaina*, qu'il adopte dans le titre de son

livre, ne s'y trouve sans doute qu'en l'honneur de *ZEIN-el-abédin*, prince qui montra beaucoup d'affection pour ses sujets hindous, et protégea généreusement les sciences, et ceux qui les professaient.

Le quatrième ouvrage qui complète la suite des annales, connues sous le titre de *Râdjâ Taringin'i*, fut composé dans le tems d'Akbar, dans l'intention de les continuer jusqu'au tems de ce prince, sous le règne duquel le Kachmir devint province de l'empire des Timourides dans l'Hindoustan. Par conséquent il commence au point où Srî Vara a fini, c'est-à-dire par *Fatteh chah*, et termine avec *Nazek chah*. L'historien passe sous un silence judicieux les événemens du royaume de Kachmir, pendant la retraite de l'empereur Humayoun en Perse. L'ouvrage porte le titre de *Râdjâ Vali Patâkâ*; il fut écrit par *Poúnya* ou *Prâdjn'ya Bhat'l'a*.

Les ouvrages persans que j'ai consultés sont les suivans :

Nawadir-ul-akhbar, par *Refi-eddin Mohammed*;
Wakiat-i-Kachmir par *Mohammed Adzim*;
Târikh Kachmir, par *Narayan koul*.
Goheri Alem Tohfet uchchahi par *Bedia-eddin*.

Le premier de ces auteurs avait l'avantage d'être kachmirien de nation, bien que descendant d'une famille de *Balkh*. Il parle de l'ouvrage de Kalhan'a Pan'd'it, et promet de le corriger quand il n'est pas d'accord avec la vérité. Il faut avouer qu'il a de cette manière altéré sans scrupule beaucoup de choses, car il reste à savoir si ses prétendues corrections valent

mieux que les passages qu'il a supprimés. Il a défiguré l'histoire de Kachmir par des omissions fréquentes, puisque, dans la partie qui précède la domination mahométane dans ce pays, il passe sous silence des dynasties entières, et il lie les *disjuncta membra* de son original avec trop peu d'égard à l'exactitude dans les époques et dans les filiations des successions. Son ouvrage est daté de l'an 1133 de l'hégire sous le règne de Mohammed chah.

Le *Wakiat-i-Kachmir* contient des renseignemens plus complets sur le pays, et s'approche davantage de l'original hindou. L'auteur suit régulièrement l'ordre de l'ouvrage sanskrit; mais il ne s'est pas borné à l'histoire seule. Deux des trois parties dont son livre est composé, renferment la description du royaume de Kachmir et des curiosités qu'il contient; il traite de la religion et des productions littéraires des habitans, depuis l'établissement de l'islam. *Mohammed Adzim* est le nom de l'auteur; il a écrit en 1140 de l'hégire; il vivait par conséquent, ainsi que Refi-eddin, sous Mohammed chah.

Le même règne a produit le troisième ouvrage, qui est évidemment une traduction du *Râdjâ Taringini*; ce livre a les défauts ordinaires des traductions orientales, et suit l'original avec une alternative étrange de fidélité et de variation. L'auteur, *Narayan koul*, était un brahme hindou, né dans le Kachmir.

Le dernier ouvrage est d'une date très-moderne, ayant été écrit du tems du dernier chah Alem. L'auteur, *Bedia-eddin*, était fils de Mohammed Adzim,

auteur du *Wakiat*, aux omissions duquel il se propose de suppléer engrande partie de sa propre autorité. Il dit cependant qu'il s'est spécialement servi du *Noûr Nâmah*, histoire ancienne de Kachmir, écrite par *Cheikh Noûr-eddin wali*, et traduite en persan par *Movlani Ahmed Almeh*, sous le règne de Zein el-abédin.

Dans la grande obscurité qui enveloppe l'histoire des Indes avant la conquête des musulmans, l'apparition d'un document tel que les auteurs kachmiriens nous l'offrent, est d'une grande importance; et quoique son contenu ne semble pas offrir un haut intérêt, il est cependant le seul flambeau qui nous reste pour jeter du jour sur les antiquités de l'Inde.

Le manque de copie de la partie de ces annales écrites par Djona Râdjâ, et le peu de confiance qu'on doit avoir dans les récits de Srî Vara et Poûnya Bhat't'a, qui, comme musulmans, n'écrivaient pas sans préventions, me déterminent, au moins pour le moment, à ne pas étendre les limites de ce travail au-delà de l'ouvrage de Kalhan'a Pandit et de quelques autres auteurs hindous. Son livre est une composition historique, écrite avec clarté, et ne présente pas de contradictions ; il contient moins d'extravagances que la plupart des ouvrages auxquels les Asiatiques se plaisent à donner le nom d'histoire. Comme presque toutes les compositions hindoues, il est écrit en vers, et renferme, comme poëme, des passages qui ont du mérite tant pour les sentimens que pour le style.



PREMIÈRE SECTION.

L'histoire hindoue de Kachmir assure que la belle vallée qui forme ce royaume fut primitivement un vaste lac, nommé *Satisaras* (1). Ce récit a été adopté par les auteurs mahométans, et se trouve aussi d'accord avec les traditions locales de cette contrée.

C'est *Kas'yapa*, personnage saint, qui, d'après les historiens hindous, fit écouler les eaux qui couvraient cette vallée. Il était fils de *Maríchi*, fils de Brahma ; les écrivains mahométans l'appellent *Kachef* ou *Kacheb*, et plusieurs d'entr'eux prétendent qu'il fut un *deo* ou génie, et serviteur de Soliman, sous les ordres duquel il effectua le desséchement du Kachmir. Pour exécuter cette tâche, il pratiqua, près de *Baramauleh* (2), un passage à travers des montagnes, par lequel l'eau s'écoula. Le récit hindou n'indique pas le moyen dont *Kas'yapa* se servit pour saigner la vallée. Cependant il n'est pas improbable qu'elle était originairement un grand réservoir, et il est de même possible, comme Bernier le suppose, qu'une convulsion de la

---

(1) *Satí* signifie une femme vertueuse, et *saras* un lac ; Aboulfazl le nomme le *Lac d'Ouma*, femme de Mahâdeo, qui, parmi d'autres noms, porte celui de *Satí*, dont la signification est épouse vertueuse. *Ayeen Akberi*, II, 169.

(2) Le *Wakiat-i-Kachmir* donne une autre légende relative à l'ouverture du passage de Baramauleh, qu'il attribue à Vichnou. La tradition n'est curieuse que parce qu'elle donne un exemple remarquable de la disposition des mahométans à amplifier les fables des Hindous. On ne trouve pas la moindre trace de cette légende dans le *Rádjá Taringin'i*.

nature ait fendu la barrière des montagnes qui fermaient la vallée, et qu'elle a donné passage à l'eau, qui est allé se répandre dans les plaines du *Pendjáb*.

Le territoire, recouvré de cette manière par Kas'yapa, fut aussi peuplé par ce saint homme, avec l'assistance des dieux supérieurs qu'il amena pour cet effet du ciel, au commencement du septième Manwantara, où de celui dans lequel nous sommes. Nous devons donc supposer que le Kachmir a été sujet aux mêmes révolutions périodiques que les autres parties du monde, si nous voulons réconcilier cette date avec la chronologie ordinaire. Nous ne trouvons dans le texte sanskrit aucun indice de la colonie de brahmes, qui, selon le récit d'Aboulfazl, fut introduite dans ce pays par Kas'yapa, et avec laquelle la religion de Brahma dut y être introduite. Cet événement eut lieu, comme nous le verrons plus bas, à une époque plus récente. L'ancienne religion du Kachmir était probablement le culte des *Nâga* ou des *dieux serpens* (1); superstition aisée à expliquer chez les ha-

(1) On a fréquemment occasion de remarquer le rôle important que les *serpens* et les *dieux serpens* jouent dans la religion et les traditions du Kachmir. Cette superstition était si répandue et si permanente dans ce pays, qu'Aboulfazl remarque qu'il y a dans sept cents endroits des figures de serpens sculptées qu'on y adore. (*Ay. Akb.*, II, 148.) Ce fait est pris dans le texte de Potnya Bhat't'a. Nous avons un autre témoignage qui peut être regardé comme décisif, bien qu'il soit indirect. Il date du temps d'Alexandre; car Onesicritus, cité par Strabon, prétend qu'*Abisarus* (qui, d'après M. Wilson, n'est qu'un faux nom du pays ou d'une partie du Kachmir) nourrissait, selon le rapport de ses ambassadeurs, deux

bitans d'une contrée récemment recouvrée sur les eaux, et par conséquent abondante en reptiles venimeux, qui se trouvent ordinairement dans les lieux humides et marécageux.

Dès la période de la première colonie établie dans le Kachmir jusqu'au règne de *Gonerda*, premier prince dont le nom est mentionné, ce pays fut gouverné par une suite de cinquante-deux rois de la famille de *Kaúrava*, dont les règnes forment une période de douze cent soixante-six ans (1). Ces princes, dit un auteur hindou, ne méritent pas d'être nommés à cause de leur mépris pour les préceptes des Veda et de leur vie impure et vicieuse.

La lacune laissée, par les écrivains hindous, dans l'histoire de ce pays, est en partie remplie par des auteurs mahométans; c'est pour cette raison que nous quitterons ici notre guide, pour examiner la série des monarques, que nous puisons dans une autre source.

énormes dragons, dont l'un avait quatre-vingts coudées de longueur et l'autre cent quarante. On peut aussi supposer que ce culte était répandu par toute l'Inde, puisque, outre le grand nombre de fables et traditions qui se rapportent aux *Naga* ou *dieux serpens*, et qu'on trouve fréquemment dans les *Pourânas*, il en reste encore des traces dans les rits actuels des Hindous. Il paraît en même tems probable que la destruction de toute la race des serpens, par *Djanamédjaya*, fils de *Parikchit*, mentionnée dans les *Pourânas* comme un fait historique, implique l'abolition de la superstition locale et primitive, et l'établissement du système des Veda sur ses ruines.

(1) Voyez aussi l'*Ayeen Akberi*. L'auteur du *Wakiat-i-Kachmir* cite des autorités indiennes pour une série de cinquante-cinq princes, qui ont régné pendant une période de 1919 ans.

Selon *Bedia-eddin*, *Soliman* (Salomon), après avoir peuplé le Kachmir, en laissa la souveraineté à son cousin :

I. *Isaûn*, qui y gouverna pendant vingt-cinq ans, et à qui succéda son fils :

II. *Kassalgham*, qui fixa sa résidence à Islamabad; et régna dix-neuf ans :

III. *Maherkaz*, son fils, lui succéda et régna trente ans; n'ayant pas d'enfans, il adopta pour fils et successeur :

IV *Bândou* ou *Pândou khan*. Sa naissance eut lieu d'une manière miraculeuse, puisque sa mère, en se baignant dans un réservoir ou une fontaine, devint enceinte. Sa mort fut aussi miraculeuse, car, en se baignant dans le même réservoir, il tomba en dissolution et retourna à l'élément d'où il était provenu. On prétend qu'il eut une postérité très-nombreuse, et qu'il vit de son vivant, au moins quinze mille de ses descendans. C'étaient les *Pân'd'ava*, qui devinrent plus tard si célèbres dans l'histoire de l'Inde.

Nous nous arrêtons ici pour faire observer la conformité de ces notions avec celles que nous trouverons dans les auteurs hindous, sur la soumission de Kachmir à une longue série de princes de la race des *Kâurava*, qui furent les descendans d'un ancêtre commun et effectivement de la même race que les *Pân'd'ava*. La résidence de cette famille au nord-ouest de l'Hindoustan, est rapportée dans plusieurs ouvrages, et la scène principale de ses premiers exploits est le Pendjâb et ses environs. Ces tra-

ditions, quoique renfermant beaucoup de choses douteuses et fabuleuses, viennent pourtant à l'appui de l'opinion que cette partie de l'Inde fut la patrie des *Pân'd'ava*. Indépendamment des données positives, à cet égard, que contient l'histoire du Kachmir, je trouve dans un mémoire non achevé du *colonel Wilford* (1),

(1) En nommant ici le colonel *Wilford*, je ne peux m'empêcher de dire quelques mots sur le mérite des mémoires de ce savant insérés dans les *Recherches Asiatiques* de la société de Calcutta. La simple lecture de ces écrits doit convaincre toutes les personnes qui n'ont pas l'esprit offusqué par des rêveries, malheureusement trop communes, que l'auteur, à force de vouloir trop prouver, excite une juste méfiance pour tout ce qu'il avance, en voulant démontrer que les dogmes, les cultes, les antiquités et l'histoire même de tous les peuples du monde, sont originairement les mêmes et dérivent tous de l'Inde. Il cite dans ce but une infinité de faits, consignés, à ce qu'il dit, dans les auteurs de l'antiquité et dans les livres sanskrits; cependant plusieurs personnes ont cherché en vain une grande partie des premiers dans les auteurs classiques, et un de mes amis, très-versé dans la lecture des Pourân'a, n'y a pas retrouvé la moitié de ce que l'académicien de Calcutta prétend y avoir lu. Néanmoins les mythologistes de l'Allemagne se sont emparés avec ardeur de ces prétendues découvertes, et on peut dire qu'ils ont encore voulu renchérir sur leur compatriote (Wilford était Hanovrien). Malheureusement, pendant qu'on s'occupait entre le Rhin et l'Oder à bâtir les systèmes les plus paradoxaux avec les matériaux que les *Recherches Asiatiques* fournissaient en abondance, M. Wilford eut, sur les bords du Gange, le chagrin de voir s'évanouir un grand nombre de ses découvertes, car il en fit inopinément une bien extraordinaire: c'est qu'il avait été indignement trompé par les Pandits, employés à chercher dans les livres indiens les passages qui convenaient à ses travaux. Ces braves gens avaient poussé la complaisance un peu trop loin, et ils y avaient rencontré tout ce que leur protecteur désirait y trouver, en falsifiant les textes sanskrits qu'ils lui fournissaient. Cette tromperie paraît avoir été des plus grossières, car les Pandits se bornaient à raturer

qu'il suppose, d'après des ouvrages sanskrits, que le Kachmir était le pays natal des Pân'd'ava. Des auteurs classiques placent aussi le royaume ou la ville de *Panda* (ou des *Pân'd'ava*) de ce côté, quoique ce ne soit pas précisément dans la même position. Il est également vrai que *Kourou*, le premier ancêtre des *Kaûrava* et des *Pân'd'ava*, habitait, d'après les auteurs des Pourân'a, dans une partie de l'Inde plus centrale : ils le font roi de *Hastinápour*. Cependant, les cinq fils supposés de Pân'dou naquirent dans les monts Himâlaya (*Mahábhárat adi Parva*, 2. 6. 4.),

---

les manuscrits, pour y substituer aux véritables leçons, des passages de leur façon. Le bruit de ces mystifications se répandit bientôt à Calcutta, et les collègues de Wilford le forcèrent de rétracter ses découvertes dans le huitième volume des *Recherches Asiatiques*, et d'y détailler la manière dont il avait été abusé par ses aides. Cette leçon paraît cependant n'avoir produit qu'une très-faible impression sur l'esprit du savant archéologue, qui poursuivit au contraire ses recherches avec une ardeur nouvelle. Leur contenu nous fait soupçonner que les Pandits, une fois pris sur le fait, se sont gardés de faire subir aux manuscrits des falsifications trop palpables; au lieu de les raturer ils ont vraisemblablement recopié les feuillets, avec les changemens qui pouvaient convenir aux idées de Wilford.

Pendant mon dernier séjour à Londres, j'ai eu l'occasion de voir plusieurs membres de la Société Asiatique de Calcutta, qui m'ont tous avoué que quoique Wilford possédât parfaitement le sanskrit et les langues actuelles de l'Hindoustan, il manquait totalement de critique, et recevait à bras ouverts tout ce qu'on lui offrait et qu'il croyait pouvoir employer pour son système, sans se soucier de l'authenticité de ces matériaux. Un de ses amis particuliers m'a même assuré, que cet homme, d'ailleurs estimable, était entièrement convaincu de la futilité de ses hypothèses; qu'il convenait que l'habitude de s'y livrer était plus forte que lui, et l'entraînait d'une manière irrésistible.

où *Pân'd'ou* et *Kounti*, sa femme, avaient accompagné les Richi, et où les dieux descendirent pour donner des successeurs à ce prince ; il est donc vraisemblable que la famille des *Katrava*, ou une de ses branches les plus distinguées, venait du nord-ouest et de la partie montagneuse de l'Inde.

En revenant à notre série de princes donnée par Bedia-eddin, nous trouvons :

V. *Lâdi khan*, fils de Pân'd'ou khan.

VI. *Leddér khan*.

VII. *Sounder khan*. Sous son règne l'idolâtrie reparut de nouveau. Ce prince fut tué en tâchant d'en arrêter les progrès,

VIII. *Kounder khan*, son fils, qui régna trente-cinq ans.

IX. *Sounder khan II*. L'idolâtrie fut la religion nationale ; il érigea un temple à *Sadasiva*.

X. *Toundou khan*.

XI. *Beddou khan* régna cent quinze ans.

XII. *Mahand khan*.

XIII. *Dourbinach khan*.

XIV. *Deosir khan*.

XV. *Tehab khan*. Ce prince fut attaqué par son voisin et parent, le roi de Kaboul, qui s'empara du trône de Kachmir, et régna sous le nom de

XVI. *Kâldjou khan*. Après un règne de sept ans, il fut chassé par ses parens, les *Pân'd'aua*, qui montèrent sur le trône.

XVII. *Sourkhâb khan*.

XVIII. *Chermabaram khan*.

xix. ***Náureng khan.*** Ce prince était grand conquérant ; il étendit ses possessions jusqu'en Chine.

xx. *Barigh khan.*

xxi. *Gavacheh khan.*

xxii. *Pandou khan II.* Il recouvra les provinces qui, autrefois, avaient appartenu au Kachmir, et qui s'étendaient jusqu'aux bords de la mer de l'Inde.

xxiii. *Haris khan* régna vingt-trois ans.

xxiv. *Sanzil khan.*

xxv. *Akbar khan.*

xxvi. *Djaber khan.*

xxvii. *Nauder khan.* Il introduisit le culte du feu.

xxviii. *S'anker khan* fut attaqué et tué par *Bakra radj*, chef voisin, qui commandait les nobles de Kachmir révoltés contre la tyrannie de leur roi.

Six fils de S'anker khan succédèrent, l'un après l'autre à leur père, et partagèrent son sort. Leur avénement et leur mort ne furent séparés que par un intervalle de quelques heures, d'où vient le proverbe qu'on dit être encore en usage au Kachmir :

یکث ویکث طعام بر دیکدان تا هنکام پختن هفت
پادشاهی دید .

Un chaudron sur le même feu vit sept rois avant que la viande fût cuite.

xxix. *Bakra radj* prit alors possession du Kachmir, et le légua à ses descendans ; mais leurs noms ne sont

pas connus. Un intervalle vide précède le règne d'*Aûgnand*, premier monarque, par lequel tous les auteurs commencent, et qui peut être regardé comme le premier des tems historiques du Kachmir.

Ce souverain, le premier nommé dans l'histoire sanskrite du pays, ayant succédé à des princes qui avaient gouverné pendant près de treize siècles, l'époque de son avénement au trône n'aurait pas dû être difficile à fixer ; mais l'introduction des *Manwantara* ou *Kálpa* a obscurci le systême clair, sinon incontestable de la chronologie indienne. Nous ne pouvons déterminer si ces princes, et l'établissement des premières colonies dans ce pays, sont compris dans l'âge de Kali youg, et par conséquent à quelle époque de cet âge Gonerda, le *Augnaud* (1) des auteurs mahométans, était roi de Kachmir. D'autres points de chronologie relatifs à son hisoire, ont fixé l'attention de l'auteur hindou.

Gonerda, comme on le voit par les événemens de son règne, fut contemporain de Krichn'a et de Youdhicht'hir, qui, selon l'opinion généralement reçue, vécut à la fin de l'âge Dwâpar youg. Mais notre auteur observe avec raison que cela ne s'accorde pas avec la suite des successeurs de *Gonerda* ; cela se concilie avec l'opinion qui met l'existence des princes Kaûrava et Pân'd'ava, vers le milieu du septième siècle de Kali youg.

---

(1) En nagari *Gonarda*, ou dans quelques copies *Gonerda* ou *Go-nanda*. Dans la traduction persane ce nom est écrit اوكند *Aûgnand*.

Gonerda I était parent de *Djarasandha*, roi de Magadhâ, au secours duquel il vint du Kachmir à la tête d'une armée. Les confédérés s'opposèrent à *Krichn'a* dans la province de *Mat'hourá*, et furent défaits sur le bord du *Yamouná* par ce chef, et son frère *Balaráma*. Gonerda, occupé de rallier ses troupes en déroute, fut tué par ce dernier. Son fils Dâmodoura lui succéda, et bientôt fut également battu et tué; il laissa sa femme *Yasovatí* enceinte, et peu capable de résister au victorieux *Yádava*. Mais Krich'na lui envoya des Brahmans pour calmer sa frayeur, et l'établit dans le Kachmir.

(J'interromps ici le récit du savant M. Wilson, pour donner une des notes qui se trouvent à la fin de son mémoire, et qui présente un grand intérêt historique. — Kl.)

Guerre entre Djarasandha et Krichn'a.

Quoique le nom de Gonerda ne paraisse point dans le Mahâbârat, on y trouve cependant le récit de la guerre sanglante qui eut lieu entre Djarasandha et Krichn'a; dans cette guerre, une bataille fut livrée près du Yamounâ, où Hamsa et Dimbika, princes alliés du premier, furent tués. Hamsa fut défait par Balarâma, et poussé jusque dans le Yamouna, où il se noya. La cause et les événemens de la guerre sont racontés dans le Mahâbârat avec une grande apparence de probabilité, et répandent une vive lumière sur l'histoire de Krichn'a et sur celle de l'Inde à cette époque; c'est pourquoi le résumé en est inté-

ressant. Djarasandha, roi de Magadhâ, est représenté comme un prince puissant, auquel étaient alliés ou soumis : Sis'oupâla, roi de Tchedi ; Vakra ou Vakradanta, roi de Kârouchа, le prince puissant des Yavana ; Bhagadatta, roi du Sud-Ouest, et plusieurs autres petits rois. Kansa, roi de Mat'hourâ, avait épousé la fille de Djarasandha ; c'était pour venger le meurtre de son gendre que ce dernier fit la guerre à Krichn'a. Selon le Mahâbârat, cette guerre dura pendant trois ans ; le Bhâgavat nous apprend que Djarasandha assiégea dix-huit fois Mat'hourâ. Les deux récits sont d'accord sur le résultat de la guerre. Krichn'a fut obligé de fuir et de se réfugier avec sa famille et ses partisans dans une place forte sur la côte occidentale de l'Inde, où il bâtit la ville de *Dwâraká*. La puissance de Djarasandha fut un obstacle insurmontable à ce que Youdhich't'hir pût offrir le sacrifice appelé *Rádjasoûya*, ou, en d'autres termes, pût faire valoir ses prétentions à la dignité de monarque suprême de l'Inde.

Cet obstacle, que Krichn'a fit adroitement entrer au nombre de ses griefs contre Djarasandha, engagea le prince Pan'd'ava à prendre les armes en sa faveur. Accompagné de Bhîma et d'Ardjouna, Krichn'a entra dans le Behar par une route détournée, en passant au-dessous des montagnes par Gorakpore et Tirhout ; il paraît que Djarasandha n'avait fait aucun préparatif pour sa défense ; car le texte, réduit au sens le plus naturel, rapporte que ce monarque fut surpris dans sa capitale, et, après un combat de plusieurs jours,

tué en combat singulier par Bhîma. L'événement ne produisit probablement pas l'effet attendu, puisqu'il fut sans doute une des causes de la grande guerre entre les Pân'd'ava et les Kaûrava, dont un des résultats fut d'empêcher Krichn'a de recouvrer le territoire pour lequel il avait tué son oncle. *Kern'a*, fils illégitime de Kounti, fille de S'oûra, roi de Mat'hourâ, semble avoir occupé ce territoire après la mort de Djarasandha; il y fut probablement placé et sans doute maintenu par les princes Kaûrava. Ces faits expliquent suffisamment la confédération intime qui existait entre Krichn'a et les frères Pân'd'ava, son expulsion de Mat'hourâ, et la fondation d'une ville sur la côte du Malabar. Il est très-remarquable de voir le puissant roi de Yavanâdhipa nommé parmi les alliés ou tributaires de Djarasandha. Il est cité comme ayant une autorité sans bornes, et régnant sur l'Ouest comme un autre Varouna. Ce passage du *Mahâbârat*, et d'autres où il est fréquemment parlé de la puissance des *Yavana*, nous donnent lieu de présumer que la date de la composition de ce livre est postérieure à l'invasion de l'Inde par Alexandre. Dans le *Sri Bhâgavat*, les Yavana se montrent sous une autre forme, et leur nom est appliqué aux mahométans. Leur prince qui, dans le Mahâbhârat, est un roi puissant, et n'est distingué que comme un des nombreux alliés de Djarasandha, paraît dans le Bhâgavat au contraire comme *Yavanâsur*, Titan ou démon, qui attaque Krichn'a volontairement, et dont l'aggression, jointe à l'approche de Djarasandha, avec lequel il n'est cepen-

dant pas lié par une confédération ou alliance, force le demi-dieu Krichn'a d'emmener sa famille à *Dwáraká*. Plus tard celui-ci prend le démon dans un piége, et l'y détruit. Le récit entier de la guerre et du caractère de Krichn'a est en effet changé d'histoire en légende dans le Srî Bhâgavat, qui est évidemment le plus moderne des *Pourán'a*.

L'étendue du territoire de Yavanâdhipa, qui doit avoir compris *Marou* ou *Mourou* et *Naraka*, n'est pas facile à déterminer, quoique plusieurs traces du premier nom se présentent, par exemple, dans le *Maruca* de Ptolémée, ville de la Sogdiane, et dans les deux Merou, *Merou-orroud* et *Merou Chadjihána-bád*, villes du Khorasân, dont la dernière est très-ancienne, qu'on prétend avoir été fondée par Tahmouras, ou postérieurement par Alexandre. Cette ville, la même qu'*Antiochia* ou *Seleucia*, fut dans un tems la capitale du royaume de la Bactriane. Si le Merou du Mahâbhârat est une de ces deux villes, les rois des Yavana sont ceux de la Bactriane. Cela est en effet très-probable, même en appliquant le nom de Marou à une position plus méridionale, à laquelle il convient, car il désigne proprement une contrée déserte et dépourvue d'eau; c'est ainsi qu'il est donné au désert sablonneux qui s'étend le long de l'Indus, et qui va vers l'ouest par le Mekran jusqu'au Kirmân; *Marou* et *Naraka* peuvent donc comprendre les provinces du Sindh, soumises au monarque bactrien, si nous nous rapportons au témoignage de Strabon et des auteurs qu'il suit, car ils nous ap-

prennent que ces princes possédaient non-seulement *Pattalene*, mais encore les territoires de *Tessarios-tus* et de *Sigertis*, situés sur la côte de la mer.

(Reprenons à présent le fil de l'histoire de Kachmir.)

Yasovatî, veuve de *Dâmodoura*, accoucha à terme d'un fils, qui fut immédiatement déclaré roi ; les ministres de son père furent chargés de l'administration pendant sa minorité. Il fut nommé *Gonerda* d'après son grand-père. Sa tendre jeunesse l'empêcha de prendre part à la guerre, qui continua pendant son enfance entre les familles des Kaûrava et des Pân'd'ava.

Une période obscure vient ensuite, et la lacune est remplie de trente-cinq rois anonymes, qui ne furent pas sectateurs de la doctrine des Veda.

Après eux régna Lava, le *Lou* ou *Loulou* des mahométans, fondateur de l'immense ville de *Lolora*, qui est peut-être le *Derrou* ou *Lerrou* de Forster. Lava fut le bienfaiteur des Brahmans.

A Lava succédèrent :

Kousês'aya.

|

Khagêndra.

|

Sourêndra.

Ce dernier n'ayant pas de fils, un prince d'une autre famille lui succéda. Il se nommait Godhara : il eut pour successeurs en ligne directe :

Souverna.

|

Djanaca.

|

Satchînara.

Bedia-eddin dit que Djanaca envoya un de ses fils à la tête d'une armée en Perse, où régnait la reine Homaï ; mais qu'il fut repoussé et tué par Darab, fils de Bahman.

Le dernier de ces princes étant mort sans enfans, la couronne de Kachmir retourna à la famille de ses premiers souverains, et échut à Asoka, qui, par son père, descendait du grand-oncle de Khagêndra. Suivant Ayin Akberi, il abolit le culte de Brahma, et introduisit celui des Djaina. Ceci est en contradiction avec l'original sanskrit, dans lequel il paraît comme adorateur orthodoxe de *Siva*. Il bâtit la ville de *Sirinagar*, qui n'est pas celle d'aujourd'hui. Rafi-eddin la nomme *Babara ;* le Wakiat-i-Kachmir et Narayan-koul l'appellent *Sir*, et le dernier auteur la place dans le Miradj ou dans la partie orientale du Kachmir ; de son tems, on en voyait encore les ruines.

Sous le règne d'Asoka, le Kachmir fut envahi par les Mletch'ha (1) ; mais il les repoussa. Djaloka, fils et successeur d'Asoka, était un prince d'une grande valeur. Il vainquit les sectateurs de Bouddha, et chassa entièrement les Mletch'ha du pays. Puis il

---

(1) *Mletch'ha* est le nom général par lequel les Hindous désignent toutes les tribus étrangères qui ne parlent pas sanskrit et ne suivent pas les institutions de l'Inde. Kl.

porta ses armes victorieuses dans des régions lointaines, entre autres dans le nord de la Perse, qu'il subjugua sous le règne de *Darab*; puis, continuant ses conquêtes d'un côté opposé, il soumit la province de Kanoudj. Il introduisit parmi ses sujets la division en castes, et d'autres pratiques en usage dans les pays voisins. Quoique rigide adorateur de Siva, il permit pourtant, à la fin de son règne, le libre exercice du culte de Bouddha.

Damodara lui succéda, mais il est douteux qu'il fut son fils. On dit qu'il fut transformé en serpent par des brahmanes irrités.

Damodara eut pour successeurs trois princes qui partagèrent le pays, et fondèrent des capitales auxquelles ils donnèrent leurs noms. Les princes s'appelaient Houchka, Djouchka et Kanichka. Il paraît qu'ils étaient d'*origine turque*, car, dans l'original sanskrit, ils sont nommés *Turuchka* (1). Sous leur règne, le *culte de Bouddha* s'affermit en Kachmir, et un Bodhisatwa, ou pontife de cette religion, nommé *Nagardjouna*, y fut établi, 150 ans avant la mort de *Sakaysinha*.

A ces trois princes succéda Abhimanyou, dont le nom est indien, et qui rétablit la religion de Brahma dans le Kachmir. C'est depuis son tems que l'auteur

(1) Nous ne pouvons être de l'avis du savant secrétaire de la Société de Calcutta, sur l'origine turque de ces princes, à moins qu'on ne parvienne à fixer leur règne à une époque beaucoup plus récente, car le nom des Turcs ne date que du *cinquième siècle* de notre ère. Voyez mes Tableaux historiques de l'Asie, p. 113 et suiv. (Kl.)

du Râdjâ Taringin'i entre dans plus de détails, et indique les années du règne de chaque prince.

1182 avant Jésus-Christ, Gonerdâ III ayant succédé à Abhimanyou, continua la réforme que ce prince avait commencée. L'ancien rituel conforme aux préceptes de *Nila*, le culte des *Nâga* (serpens) et les sacrifices furent rétablis. Il régna 35 ans.

A Gonerda succédèrent Vibhîchanâ, qui régna 33 ans.

Indradjita. . . . . . 35 ½

Râvanâ. 30

Vibhîchanâ II. . . . 35 ½

154

|

Nara (993 ou 490 avant J.-C.).

|

Siddha. . qui régna 60 ans.

Suivent d'autres princes, sans aucune indication de leurs actions.

Outpalâkcha. 30 ans 6 mois,

Hiranyâkcha. 37 7

Hiranyakoula. 60.

Vâmakoula. . 60.

Ce dernier eut pour successeur son fils *Mihira Koula* (705 ou 310 avant J.-C.), prince cruel, sous le règne duquel le pays fut rempli des Mletch'ha ; le caractère violent de ce monarque lui fit attaquer *Lankâ* ou Ceilan. Les étoffes de *Sinhalâ* avaient pour marque un pied d'or, sceau du prince de cette île. La femme de Mihira Koula portait une

tunique de cette étoffe ; la marque était placée sur son sein. Le roi, qui s'en aperçut, fut indigné de l'idée que le pied d'un étranger se trouvât imprimé sur le sein de sa femme. Pour se venger de cette insulte imaginaire, il conduisit son armée en *Lanká*, détrôna le roi, et en mit un autre à sa place, en stipulant que les tissus de Siṁhalâ porteraient dorénavant son propre sceau, qui était un soleil d'or. En retournant dans le Kachmir, il subjugua les princes de Tchola, de Karnâta, de Lâta, et d'autres monarques de Dekchin. Son règne fut de 70 ans. Après lui régnèrent :

Vaka.	63 ans	13 jours.
Kchitinanda. . .	30	
Vasounanda. . .	52	2 mois.
Bara.	60	
Akcha.	60	

A ce dernier, succéda, en 370 ou 130 avant J.-C., son fils *Gopáditya*, prince d'une grande piété, dont les vertus ramenèrent le *Satya*, ou l'âge d'or. Il rétablit la stricte observance du rituel et la distinction des castes, priva de leurs emplois les Brahmans qui avaient adopté des pratiques impures, et en invita d'autres de pays étrangers à les remplacer; enfin il défendit de tuer aucun animal, sinon pour le sacrifice. Il régna 60 ans.

Son fils Gokerna lui succéda et vécut 75 ans.

|

Narendrâditya. . 31 ans et quelques mois.

|

Youdhicht'hira, appelé l'Aveugle, parce

qu'il avait de petits yeux (216 ou 40 avant J.-C.). Il se conduisit d'abord très-bien; mais ensuite il s'abandonna aux voluptés. Il fut détrôné, sortit de Sirinagar, et se sauva dans le désert; il mourut dans l'exil, après un règne de 48 ans.

Pratâpâditya, originaire d'un pays étranger, fut invité à monter sur le trône; il était parent du roi Vikramâditya (168 ou 10 avant J.-C.). On ne doit pas confondre celui-ci avec Sakari Vikramâditya, ce qui est arrivé quelquefois. C'était un roi vertueux, qui régna 32 ans.

Djalaukas régna 32 ans.

Toundjîna : sous son règne il tomba une grande quantité de neige; elle causa une disette générale, à laquelle on ne put remédier d'aucune manière. Le roi et son épouse imploraient les dieux avec tant de ferveur, qu'enfin des pigeons tombèrent journellement du ciel, pour nourrir le peuple. Comme le roi et sa femme vivaient saintement, ils n'eurent pas d'héritiers. Toundjîna mourut après un règne de 36 ans.

Vidjaya, prince d'une autre famille, lui succéda et régna 8 ans.

Djayêndra avait de très-longs bras. Il eut un bon ministre, nommé *Sandhimati*, qu'il destitua. Ce ministre se voua entièrement à la vie religieuse; mais le bruit courut qu'il était destiné à porter la couronne. C'est pourquoi le roi le fit mettre en prison où il resta dix ans. Djayêndra étant à l'article de la mort, il fit tuer Sandhimati pour que la prophétie ne pût s'accomplir. Mais Sandhimati fut rappelé à

la vie par les puissance célestes. Doué d'une grande beauté et de dons surnaturels, il était un adorateur zélé de *Siva*; il régna 47 ans, sous le nom de *Arya Râdja*, et vécut pieusement. Ayant nommé pour son successeur Mêgavâhana, petit-fils de Youdhicht'hir, il se retira dans un désert.

Mégavâhana, bien qu'adorateur orthodoxe de la divinité, pencha vers le culte de Bouddha. Il veillait à ce qu'on épargnât la vie des animaux, mais il ménagea moins celle de ses semblables. Il fut belliqueux et heureux dans les guerres, entreprit des campagnes lointaines, et marcha vers *Lanka* ou Ceylan, dont *Varounâ* lui ouvrit l'entrée, en lui frayant un chemin sec à travers la mer. Il monta sur le pic de pierres précieuses qui couronne la montagne de *Rohâna*, ou le *Pic d'Adam*, appelé رهو *Rahou*, رهون *Rahoun*, par les mahométans. Le roi du pays se soumit volontairement.

Son fils Srêthtasêna ou Pravara Sêna lui succéda. L'histoire sanskrite ne rapporte rien de remarquable sur son compte; mais Bedia-eddin prétend qu'il mit sa mère sur le trône de *Khota*, qui était vacant, et qu'il étendit son empire sur le *Khatai*, le *Tchin* et le *Matchin*. Il régna 30 ans.

Il laissa son empire à ses deux fils Hiran'ya et Toramân'â; le premier fut le chef principal du pays. Le cadet, ayant fait frapper des pièces d'or qui portaient son nom, fut emprisonné par son frère. L'épouse de Toramân'â, qui était enceinte, s'enfuit dans la cabane d'un potier; elle y accoucha d'un fils

qui bientôt fut reconnu pour un prince. Le frère de sa mère les découvrit dans leur retraite; ils allèrent en pélerinage dans les contrées méridionales. Toramân'a mourut dans sa prison, et Hiran'ya après un règne de 30 ans et 2 mois. Comme il ne laissait pas d'héritiers, et que le séjour de son neveu était inconnu, le trône resta quelque tems vacant.

A cette époque, Srimân Hercha Vikramâditya, prince d'Oudjayini, après avoir chassé les Mletch'ha et détruit les Saka, établit sa puissance dans toute l'Inde. Apprenant que le trône de Kachmir était vacant, il proposa comme roi du pays un brahman nommé Mâtrigoupta, qui fut en effet élu. Son règne ne fut pas de longue durée; car, son protecteur étant mort, ses sujets commencèrent à le haïr. Pravara Sêna, le successeur légitime du trône, le força d'abdiquer.

Pravara Sêna portait ce nom d'après son grand-père (123— 176 de J.-C.); c'était un prince actif et entreprenant; il attaqua les royaumes du Sud, et porta ses armes contre *Pratâpa S'ila* ou *S'ilâditya*, fils et successeur de Vikramâditya. Il le chassa de sa capitale; mais il lui rendit bientôt ses états. Cependant il emporta le fameux trône des Apsarasas, qui, selon la légende, était appuyé sur trente-deux figures de femmes vivantes. D'après d'autres traditions indiennes, ce trône, perdu après la mort de Vikrama, fut retrouvé plus tard par Bhodja. A son retour dans le Kachmir, Pravara Sêna bâtit la nouvelle *Sri-*

nagar, sur le bord du *Vitasta* (Djeloum). Son règne fut de 63 ans.

Youdhicht'hir (186—499 de J.-C.), régna 39 ans, 3 mois. Son fils Narêndrâditya ou Lakchman'a lui succéda et régna 13 ans; il eut pour successeur son frère cadet Ran'aditya (237 — 545 de J.-C.), qui dit-on, régna 300 ans. On lui attribue probablement un si long règne, pour remplir une grande lacune dans l'histoire.

Cette durée n'est pas le seul miracle relatif à ce prince. Dans une vie antérieure, il avait vécu d'une manière dissipée; mais à la fin il obtint pour récompense de sa dévotion pour *Bhramaravásini*, qui est une forme de la déesse Dourgâ, de ressusciter dans une race royale, et d'avoir pour épouse la déesse elle-même, incarnée comme *Ran'arambhá*, fille de Ratisêna, roi de Tchola. La nature divine de la reine fut la cause immédiate de la longue vie du roi, et il reçut la faculté d'en étendre la durée à volonté. Enfin, las du monde, il entra dans la caverne de Namoutchi, qui est dans le lit de la rivière de Tchandrabhâgâ, et passa à *Pátála*, où il acquit un royaume dans les régions infernales. Sa femme, regardée par erreur comme un S'akti de Vichnou, vint, après la mort de son mari, à *Swétadwipa*. Le droit du monarque qui occupa après lui le trône de Kachmir, n'est point indiqué dans le livre original; l'énumération généalogique de ses ancêtres fait conjecturer qu'il n'a

pas été le successeur immédiat de Ranâditya (537 — 568 de J.-C.). Il était fils de Vikramêswara, fils de Vikramâkranta Vis'wa, et se nommait Vikramâditya. Il régna 42 ans. Cette série étrange de noms est une preuve nouvelle d'une lacune dans les annales de Kachmir, lacune qui ne peut s'expliquer.

Bâlâditya, fils de Vikramâditya, régna de 579 — 592 de J.-C., c'était un prince d'un caractère belliqueux. Il érigea des colonnes en mémoire de ses victoires sur les bords de la mer orientale. Un astrologue lui prédit qu'il serait le dernier roi de la race de Gonerda, et que sa fille unique transférerait le royaume à une autre dynastie de princes. Bâlâditya, mécontent de cette prophétie, voulut en prévenir l'accomplissement, et refusa la main de sa fille à tous les princes qui se présentaient pour l'épouser. Ses précautions furent inutiles. Un descendant de *Kárkot'a Nága* (1), protégé du monarque, réussit à gagner l'affection de la princesse; ensuite l'assistance des grands dignitaires de l'état lui assura le trône, après la mort de Bâlâditya, qui arriva peu de tems après.

(La suite au prochain Cahier.)

---

(1) *Kárkot'a* fut un *Nága* ou *Dieu-Serpent*.

Tableau généalogique des soixante-treize sectes de l'Islam, par M. J. de Hammer.

(Deuxième et dernier article.)

B. Les *Zeidiyé* dérivent leurs noms de *Zeid*, le fils d'*Ali*, le fils de *Zeïn-elabédin*, et se subdivisent en trois branches :

1. Les *Djaroudiyé ;*
2. Les *Souleïmaniyé ;*
3. Les *Beïteriyé.*

I. Les *Djaroudiyé*, disciples d'*Abou'ldjaroud-al-bakir*, nommé *Serdjoun*, c'est-à-dire un démon qui habite le rivage de la mer ; ils disent que l'intention du prophète était de laisser l'Imamat à *Ali ;* qu'après Hassan et Houssein l'Imamat était incertain dans leurs enfans, et que ceux seulement qui se soulevèrent l'épée à la main étaient des imams ; ils ne sont pas d'accord sur le dernier imam, attendu encore.

II. Les *Souleïmaniyé*, nommés, d'après Soleïman, le fils de *Djerir*, soutiennent que l'Imamat appartient de droit au plus excellent, qu'ainsi il appartenait de droit à *Aboubekr* et à *Omar;* mais ils tiennent pour infidèles *Osman*, *Zobeir*, *Aiché.*

III. Les *Beïteriyé*, disciples de *Beïter-ess-soumir*, s'accordent pour la plupart avec les *Souleïmaniyé* pour ce qui regarde Osman. Ces trois branches des *Zeïdiyé* ne sont hérétiques que dans les dogmes ; mais dans la

jurisprudence, ils suivent presque tous la doctrine orthodoxe d'*Abou Hanifah*.

C. Les *Imamiyé* s'accordent à reconnaître les imams dans les descendans d'*Ali* jusqu'à *Djaafer-es-sadik*, après lequel ils diffèrent d'opinion.

III. Les *Khawaridjé* (protestans) se divisent en sept sectes :

I. Les *Mouhkemé* : c'étaient douze mille hommes qui se soulevèrent contre *Ali*, et le taxèrent d'infidèle. Ils croient que l'établissement d'un imam est permis, mais non pas nécessaire. Ils tiennent Osman et la plupart des compagnons du prophète pour infidèles.

II. Les *Beïhisiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Beïhis*, fils de *Heissam*, fils de *Djaber*; ils disent que la foi et la science sont en Dieu, que ceux qui tombent dans l'erreur ne sont point coupables d'infidélité jusqu'à ce que l'imam ne décerne leur cas; que les enfans sont comme leurs pères, fidèles ou infidèles. Quelques-uns d'entre eux croient qu'il est permis de s'enivrer de vin; d'autres croient que c'est un grand péché.

III. Les *Ezariké*, ou les disciples de *Nasir*, fils d'*Ezrak*, déclarent *Ali* comme infidèle, et croient qu'*Ibn Meldjem* avait raison de le tuer. Ils déclarent infidèles les compagnons du prophète, *Osman*, *Zobaïr*, *Talha* et *Aïché*, croient qu'il est permis de tuer les femmes et les enfans des adversaires, et qu'il ne doit point y avoir de lapidation pour l'adultère, ni de peine pour ceux qui injurient les femmes.

IV. Les *Aaseriyé*, c'est-à-dire les *excusans*, qui excusent tous les crimes avec l'ignorance des branches de la loi ; ils disent qu'un imam n'est point nécessaire, mais qu'il est permis d'en établir un.

V. Les *Asferiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Zend*, fils d'*Asfer*, s'élevèrent contre l'opinion des *Ezariké*, et ils soutiennent que l'infidélité consiste dans le repos des armes ; ils disent que ceux qui commettent des péchés doivent être qualifiés d'après l'espèce du péché, de voleurs, d'adultères, mais non pas d'*infidèles* ; que l'abandon de la prière et du jeûne est le plus grand péché.

VI. Les *Ibadhiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Abdallah*, fils d'*Ibadh*, déclarent la guerre contre les *infidèles*, qui ne sont pas idolâtres légitimes. Ils disent que leur pays est pays de l'Islam, excepté le camp de leur sultan ; que celui qui commet un grand péché est *mouwahid*, c'est-à-dire qu'il professe encore l'unité de Dieu, quoiqu'il ne soit plus *moumin*, c'est-à-dire vrai croyant ; que l'action du serviteur a été créée par Dieu ; que les pécheurs sont des infidèles parce que l'infidélité (*keufr*) est de l'ingratitude envers Dieu ; ils se subdivisent en quatre sectes :

a. Les *Hafsiyé*, disciples d'*Abou Hafs*, fils d'*Aboul'lmikdem*, vont plus loin que les *Ibadhiyé*, en disant que la connaissance de Dieu est un terme mitoyen entre la foi et l'idolâtrie ; que celui qui reconnaît Dieu sans croire aux prophètes, à l'enfer, est un *infidèle*, sans qu'il soit un *idolâtre*.

b. Les *Yezidiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Yezid*

fils d'*Enisé*, vont plus loin que les *Ibadhiyé*, en disant qu'un prophète persan doit être envoyé avec un livre écrit aux cieux. Ils prétendent que tout péché, soit grand, soit petit, est idolâtrie (*schurk*).

d. Les *Haretsiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Abou'l-harets*, diffèrent d'opinion des *Ibadhiyé*, par rapport à la libre volonté, en ce qu'ils ne croient point que les actions des hommes soient créées.

d. La quatrième subdivision des *Ibadhyé* soutient que tout ce qui se fait conformément aux ordres de Dieu est obéissance, quand même Dieu ne serait pas le but des actions.

VII. La septième branche des *Khawaridje*, sont les *Adjaridé*, c'est-à-dire les disciples d'*Abd-errhaman* fils d'*Adjarid*; ils soutiennent que l'enfant ne saurait être capable d'infidélité avant qu'il parvienne à l'âge de la raison, où il doit être appelé à l'*Islam*. Ils se subdivisent en dix sectes;

I. Les *Meimouniyé*, c'est-à-dire les disciples de *Meimoun*, fils d'*Amrou*, établissent la libre volonté de l'homme; ils disent que Dieu veut seulement le bien et non pas les péchés; ils permettent le mariage entre les cousins et cousines; tiennent la *Sourat de Joseph* pour apocryphe et la regardent comme un conte.

II. Les *Hamziyé*, c'est-à-dire les disciples de *Hamza*, fils d'*Edrek*; ils s'accordent avec les précédens, excepté qu'ils disent que les enfans des infidèles vont en enfer, tandis que les *Adjaridé* les mettent en paradis.

III. Les *Schoaibiyé*, c'est-à-dire les disciples de

Schoaib, fils de Mohammed, s'accordent avec les *Meimouniyé*, excepté en ce qui regarde le libre arbitre.

IV. Les *Hazimiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Hazim*, le fils d'*Aatsim*, n'admettent point l'état privilégié (براءة) d'*Ali*.

V. Les *Khalefiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Khalef*; ce sont les *Khawaridje* du *Kerman* et du *Mekran*; ils attribuent le mal tout comme le bien à Dieu, et mettent les enfans des idolâtres au feu, quand même ils n'auraient pas encore été coupables d'idolâtrie.

VI. Les *Etrafiyé* s'accordent avec les *Hamziyé*; leur chef était un homme du *Sedjistan*, nommé *Ghalib*; ils s'accordent avec les orthodoxes (*les sunnites*) dans la doctrine du libre arbitre qu'ils nient comme eux.

VII. Les *Maloumyié* s'accordent avec les *Hazimyié*, excepté qu'ils disent que tout homme qui reconnaît Dieu avec tous ses noms et attributs, est vrai croyant, et que ceux qui ne le connaissent pas de cette manière sont infidèles.

VIII. Les *Medjhouliyé* s'accordent avec les *Hazimiyé*, à la différence près qu'ils disent, qu'il suffit de connaître quelques noms et quelques attributs de Dieu, pour être au nombre des *croyans*.

IX. Les *Saltiyé*, c'est-à-dire les disciples *d'Osman*, fils d'*Abou-salt*; ils enseignent les mêmes points que les *Adjaridé*, excepté qu'ils déclarent les enfans privilégiés, c'est-à-dire dans un état, où ni mérite, ni péché ne saurait être attribué jusqu'à ce qu'ils parviennent à l'âge de la raison, et sont appelés à l'islam.

x. Les *Thaalibé*, c'est-à-dire les disciples de *Thaaleb*, fils d'*Aamir*, établissent la sainteté (*welayet*) des enfans, jusqu'à ce qu'ils parviennent à l'âge de raison.

Les *Thaalibé* se subdivisent encore en quatre sectes :

a. Les *Akhnasiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Akhnas*, fils de *Kais*; ils professent la même doctrine que les *Thaalibé*, excepté qu'ils ne croient point que celui qui se trouve dans le pays des idolâtres partage leur coulpe, mais qu'il doit être jugé d'après ses actions, c'est-à-dire d'après sa foi ou son infidélité.

b. Les *Maabediyé*, c'est-à-dire les disciples de *Maabed*, fils d'*Abd-errahman*; ils ne partagent pas l'opinion des *Akhnasiyé*, que le mariage entre croyans et idolâtres soit permis.

c. Les *Scheibanyé*, c'est-à-dire les disciples de *Scheiban*, le fils de *Selma*, nient le libre arbitre.

d. Les *Moukrimiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Moukrimi*, le fils d'*Aadjeli*, disent que celui qui néglige la prière est un infidèle (1).

---

(1) Le commentateur ajoute ici, que de cette manière les sectes des *Khawaridjé* sont au nombre de vingt, en comptant de cette manière : les six premières branches, puis les six subdivisions des *Adjaridé*, et les quatre de la dernière de ces branches; il se fait cependant lui-même l'objection, qu'en ne pas comptant le tronc des *Adjaridé*, et seulement les dix subdivisions, il ne faudrait pas compter non plus le tronc de la dixième branche (les *Thaalibé*), de sorte que cela ne donnerait alors que dix-neuf, ou vingt-deux en comptant aussi les quatre branches des *Ibadhiyé* en décomptant le tronc. Mais pour obtenir la

IV. *Les Mordjiyé.*

Les *Mordjiyé* qui subordonnent les actions aux intentions, qui font tout leur mérite; ils disent que le péché ne nuit pas quand il est joint avec la foi, de même que l'obéissance n'a aucun mérite avec l'infidélité. Ils forment cinq sectes :

I. Les *Younisiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Younis Nemiri*, disent que la foi consiste dans la connaissance de Dieu, dans la soumission et dans un cœur rempli d'amour.

II. Les *Obeïdiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Obeid Al-moukesib*, vont plus loin que les précédens, en disant que Dieu a la forme humaine.

III. Les *Ghassaniyé*, c'est-à-dire les disciples de *Ghassan* de *Koufa*, disent que la foi consiste non-seulement dans la connaissance de Dieu, mais aussi dans celle de son prophète; que la foi ne croît et ne décroît point; que l'ignorance des préceptes positifs ne constitue pas encore l'infidélité.

IV. Les *Thobaniyé*, c'est-à-dire les disciples de *Thoban* le *Mordjite*; ils disent que la foi consiste dans la connaissance de Dieu et de ses prophètes, et de tout ce que la raison défend.

V. Les *Thomeniyé*, les disciples d'*Abou Moad ebn-thomeni*. Ils disent que la foi, c'est la connaissance,

---

somme légale de soixante-douze, il est clair qu'il ne faut compter ni dix-neuf ni vingt-deux, mais vingt; c'est pourquoi, dans l'arbre généalogique qui suit après, les *Hadhiyé* ne comptent qu'un, comme les *Djebériyé* et *Mouschebbihé*.

l'amour, la pureté, la constance, et que l'infidélité consiste non-seulement dans l'abandon de toutes ces qualités, mais aussi dans celui d'une partie; infidèles sont ceux qui négligent la prière, frappent les prophètes; que l'adoration des idoles n'est pas en soi-même de l'infidélité, mais seulement un signe d'infidélité.

V. Les *Nedjariyé*, c'est-à-dire les disciples de *Mohammed*, fils d'*Houssain-en-nedjar;* ils s'accordent avec les orthodoxes (les sunnites) dans l'opinion que les actions sont créées, et que la demande de l'obéissance (استطاعة) doit accompagner l'action. Avec les *Schiites* ils s'accordent à nier les attributs positifs, et à soutenir que la parole de Dieu n'est pas éternelle, mais produite dans le tems. Ils sont subdivisés en trois branches : les *Berghoussiyé*, les *Zaaféraniyé* et les *Mostedriké*, qui diffèrent seulement dans leurs opinions sur *la parole de Dieu*.

VI. Les *Djeberiyé*, c'est-à-dire *les forçats ;* ils enseignent que toutes les actions de l'homme sont forcées, ou médiatement, ou immédiatement. Les uns attribuent à l'homme la faculté d'acquérir (كسب) du mérite d'une action sans qu'il fasse de l'impression lui-même; d'autres, comme les *Djehemites*, c'est-à-dire les disciples de *Djehem*, fils de *Safwan*, nient et l'impression et l'acquisition du mérite. Ils disent que les hommes n'ont pas plus de pouvoir et de volonté que les minéraux; que Dieu ne sait point les choses avant qu'elles existent et les événemens avant qu'ils arrivent, et que la parole de Dieu est créée.

VII. Les *Mouschebihé*, c'est-à-dire *les assimilans*, qui assimilent Dieu aux créatures ; ils ressemblent beaucoup à quelques sectes des *Schiites-Ghoullats*, comme les *Sabaiyé*, *Beïaniyé*, *Moghaïriyé* et d'autres. Il y en a eu comme *Madhar*, *Hems* et *Hedjimi*, qui ont dit que Dieu est un corps de chair et de sang, qui a des membres; et quelques-uns ont été jusqu'à lui attribuer les parties sexuelles ; d'autres, comme les *Kiramiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Abou-Abdallah Mohammed*, fils de *Kiram*, disent qu'il n'y a d'autre jurisprudence que celle d'*Abou-Hanifah*, et point d'autre foi que celle de *Mohammed*, fils de *Kiram*. Les opinions des assimilans sont très-nombreuses et variées. Quelques-uns croient que Dieu réside dans l'*arche*, c'est-à-dire l'empyrée, et se disputent si l'empyrée est plein ou vide. D'autres se permettent l'expression de corps ; mais se disputent si c'est un corps étendu de tous les côtés ou non ; ils enseignent que Dieu n'a de pouvoir que sur les événemens qui tiennent à son essence, et non sur ceux qui sont étrangers à son essence ; que la *prophétie* et l'*apostolat* sont deux attributs existans dans la personne du prophète indépendant de la révélation, des miracles et de la pureté. Ils admettent plusieurs prophètes et la co-existence de deux imams contemporains, comme *Ali* et *Moawia* ; que la foi s'étend sur tous, excepté sur les renégats ; que la foi de l'*hypocrite*, comme foi, est égale à celle du *prophète*.

Ce sont là les soixante-douze sectes dont Dieu a dit qu'elles sont toutes destinées au feu ; mais celle des

VIII. *Nadjiyé*, c'est-à-dire qui sauve, en est exceptée; c'est d'elle que le prophète a dit : « Ils suivent ce que je suis et mes compagnons. » Ce sont les *Eschairé* ou *Sunnites*, c'est-à-dire les orthodoxes; ils s'accordent sur la production du monde, et l'existence du Créateur ; ils disent qu'il n'y a de Dieu que lui, existant de toute éternité, *tout-puissant*, *omnisciens*, *sans égal* (par opposition aux *assimilans*), qui n'est point incorporé (en contradiction avec les *Ghoullats*), qui ne se meut point, qui ne s'étend point (en contradiction des *Kimarites*), que tout ce que Dieu veut se fait, et que ce qu'il ne veut pas ne se fait point ; qu'il n'a point de limites, ni commencement ni fin, ni accroissement ni décroissement. Ils croient à la résurrection corporelle, au pont *Sirath*, à la balance de la justice, à la création du paradis et de l'enfer, à la rémission des péchés, à l'intercession auprès de Dieu, à la mission des prophètes avec des miracles depuis Adam jusqu'à Mohammed. Ils disent que ceux qui rendirent au prophète l'hommage de *Ridhwan*, et ceux qui combattirent avec lui à *Bedr*, entreront au paradis ; que les imams de droit sont *Aboubekr*, *Omar*, *Osman* et *Ali*; ils ne taxent d'infidélité, parmi ceux qui se tournent vers la kiblah, que ceux qui nient la puissance de Dieu et la prophétie, ou qui donnent à Dieu des compagnons, ou déclarent permises les choses défendues.

C'est dans ces soixante-treize branches qu'il faut classer toutes les sectes et les hérésies de l'Islam, qui ont existé ou existent encore aujourd'hui. Les deux

plus remarquables, qui divisent encore aujourd'hui l'Asie en deux grandes parties de religion sont les *Sunnites* (les Esseniens), qui sont la huitième, et les *Schiites*, c'est-à-dire les dissidens, qui sont la seconde grande subdivision.

Dans l'histoire des premiers tems de l'Islam, les *Motezelé*, c'est-à-dire les *schismatiques* (la première grande branche) et les *Khawaridje*, c'est-dire les *protestans*, et les *Ismaïliens* jouent le rôle le plus illustre. On distingue ici parmi tant d'autres sectes obscures, quelques-unes plus connues par la relation des voyages modernes, comme les *Yazidiyé* (une subdivision des *Ibadhiyé*), et les *Haretsiye*, qui adorent Satan; les *Hamziyé*, sectateurs de Hamza, dont les disciples sont les *Druses*, habitans du Liban. Il en est de même sans doute d'autres dont l'origine est même postérieure à la date de la composition du *Mewakif*; mais le musulman orthodoxe ne saurait avouer que le nombre légal des soixante-treize sanctionné par la tradition du prophète.

ARBRE GÉNÉALOGIQUE

DES SOIXANTE-TREIZE SECTES DE L'ISLAM.

I. Les *Motezélé* ou *Schismatiques* :

1. Les Wasiliyé الواصلية.
2. Les Amrouiyé العمرية.
3. Les Houdeiliyé الهذيلية.
4. Les Nidhamiyé النظامية.

5. Les Eswariyé الاسوارية.

6. Les Ouskafiyé الاسكافية.

7. Les Djaaferiyé الجعفرية.

8. Les Beschriyé البشرية.

9. Les Masdariyé المزدارية.

10. Les Heschamiyé الهشامية.

11. Les Ssalihiyé الصالحية.

12. Les Habitiyé الحابطية.

13. Les Hadbiyé الحدبية.

14. Les Moamériyé المعمرية.

15. Les Themamiyé الثمامية.

16. Les Khayatiyé الخياطية.

17. Les Djahisiyé الجاحظية.

18. Les Kaabiyé الكعبية.

19. Les Djebaiyé الجبايية.

20. Les Behschemiyé البهشمية.

II. Les *Schiites* ou *Dissidens*.

A. Les *Ghoullats*. — *B*. Les *Zeidiyé*. — Les *Imamiyé*.

الغلاة — الزيدية — الامامية

A. Les *Ghoullats*.

21. Les Sabayié السبائية.

22. Les Kamiliyé الكاملية.

23. Les Beianiyé البيانية.

24. Les Moghairiyé المغيرية.

25. Les Djenahiyé الجناحية.
26. Les Mansouriyé المنصورية.
27. Les Khatabiyé الخطابية.
28. Les Ghorabiyé الغرابية.
29. Les Heschamiyé الهشامية.
30. Les Zerariyé الزرارية.
31. Les Younisiyé اليونسية.
32. Les Scheitaniyé الشيطانية
33. Les Rezamiyé الرزامية.
34. Les Mofawadhiyé المفوضية.
35. Les Bedaiyé البدايية.
36. Les Nossairiyé النصيرية.
37. Les Ishakihié الاسحقية.
38. Les Ismailiyé الاسمعيلية.

B. Les *Zeidiyé*.

39. Les Djaroudiyé الجارودية.
40. Les Souleimaniyé السليمانية.
41. Les Beiteriyé البيترية.

C. 42. Les Imamiyé الامامية.

III. Les *Khawaridjé* ou *Protestans* الخوارج.

A. 43. Les Mouhkemé المحكمة.
B. 44. Les Beihesiyé البيهسية.
C. 45. Les Ezariké الازارقة.

D.46. Les Aazeriyé العاذرية.

E.47. Les Asferiyé الاصفرية.

F.48. Les Ibadhiyé الاباضية.

G. Les *Adjaridé* العجاردة.

49. Les Meimouniyé الميمونية.

50. Les Hamziyé الحمزية.

51. Les Schoaibiyé الشعيبية.

52. Les Hazimiyé الحازمية.

53. Les Khalefiyé الخلفية.

54. Les Atrafiyé الاطرافية.

55. Les Maloumiyé المعلومية.

56. Les Medjhouliyé المجهولية.

57. Les Saltiyé الصلتية.

58. Les Thaalibé الثعالبة.

Branches des Thaalibé.

59. Les Akhnasiyé الاخنسية.

60. Les Maabediyé المعبدية.

61. Les Scheibaniyé الشيبانية.

62. Les Moukrimiyé المكرمية.

IV. *Les Mordjiyé* المرجية.

63. Les Younisiyé اليونسية.

64. Les Obeidiyé العبيدية.

65. Les Ghassaniyé الغسانية.

66. Les Thôbâniyé الثوبانية.

67. Les Thoûméniyé التومنية.

V. *Les Nédjariyé* النجارية.

68. Les Berghoussiyé البرغوثية.

69. Les Zaaferaniyé الزعفرانية.

70. Les Mostedriké المستدركة.

VI. *Les Djeberiyé* ou Forçats الجبرية.

VII. 72. *Les Mouschebihé* ou Assimilans المشبهة.

VIII. 73. *Les Nadjiyé*, ou la secte qui sauve الناجية.

NOTICE *sur un manuscrit du* Shrî-Bhâgavata-Pourâna, *envoyé par M. Duvaucel à la Société Asiatique.*

Ce manuscrit, que nous devons au zèle du jeune voyageur, dont la science déplore la perte, est sans contredit le plus beau de tous ceux qui se trouvent en France. Il est écrit en caractères dévanagaris, d'une grosseur considérable, et d'une admirable perfection. Le commentaire qui accompagne le texte, quoique plus fin, est cependant d'une grande netteté; mais ce qui distingue surtout ce chef-d'œuvre de calligraphie samskrite, c'est l'élégance des peintures qui ornent le commencement de chaque livre (*skandha*) et de presque toutes les lectures. La scène qui fait le sujet

du tableau placé en tête de chaque livre, est la même pour tous. Elle représente *Ganésha* avec sa tête d'éléphant, et le rat, symbole de prudence et de sagesse. Devant lui est un personnage jeune, à quatre bras, assis sur un oiseau, portant le *vînâ* sur son épaule, et offrant au dieu des *olles*, ou feuilles de palmier écrites. Le *vînâ* pourrait faire croire que ce doit être *Nârada*; mais ce saint *mouni* est toujours représenté sous les traits d'un vieillard, et les quatre bras annoncent un dieu, peut-être *Vichnou* monté sur *Garouda*, quoiqu'on doive reconnaître combien peu l'oiseau dont notre manuscrit offre l'image, présente d'analogie avec l'être réel que M. Dubois décrit si exactement (1). Derrière *Ganésha* sont des nymphes célestes (*Apsaras*), tenant dans leurs mains des offrandes de riz. L'intention de cette scène, qui se reproduit dans quelques autres manuscrits (2), n'est autre que de mettre cette copie du Pourâna sous la protection immédiate de *Ganésha*, et de représenter aux yeux cette formule qui ouvre tous les livres de l'Inde, *Ganeshâyanamah*, « adoration à Ganésha. » Quant aux autres vignettes, elles sont plus significatives, et retra-

(1) Voyez *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, tom. II, p. 433. Le *Garouda* ne ressemble nullement à l'oiseau de notre manuscrit : le *Hamsa* paraîtrait s'en rapprocher davantage; mais cet animal est consacré à *Brahmâ*, qui en prend les noms de *Hamsâratha*, *Hamsavâhana*; d'autre part l'image du Dieu ne présente aucun des attributs de l'Être suprême.

(2) Notamment dans le *Ganésha-stotra*, N° 16 dev. Catal. Hamilt. des Mss. de la Bibliothèque du Roi; chaque lecture présente une scène à peu près semblable.

cent quelquefois avec assez de bonheur et de vivacité les principales scènes du Pourâna. La série en est même assez suivie pour offrir une analyse presque complète du poème. Ces représentations, qui, sous le rapport de l'art, ont peu de mérite, ont toutefois leur degré d'importance, surtout lorsqu'elles reproduisent les détails de la vie religieuse et domestique. C'est ainsi que dans le livre V, lect. III, fol. 16 v°, on voit la peinture exacte d'un sacrifice, tel que *Manou* en trace les règles minutieuses. Le tapis de *Cousha* (Poa cynosuroeïdes), les gâteaux consacrés (*Pinda*), le beurre liquide offert en sacrifice, les brahmanes invités, tout est reproduit avec une fidélité scrupuleuse, et de manière à former un commentaire fort intelligible, pour plusieurs passages de *Manou*. Les habitudes des pénitens qui se retirent du monde pour embrasser la vie contemplative (*Sannyasi*) sont un sujet trop familier aux poètes religieux de l'Inde, pour que le copiste n'en ait pas souvent retracé la peinture. On les voit tels qu'Arrien nous les représente (1), nus, exposés à l'air au milieu des plaines, ou assis dans une posture méditative, conversant avec les rois et les instruisant (2). Quelques-uns mêmes sont réduits aux offices ignobles des

---

(1) *Αὐτοὶ γυμνοὶ διαιτῶνται οἱ σοφισταί, τοῦ μὲν χειμῶνος ὑπαίθριοι ἐν τῷ ἡλίῳ, τοῦ δὲ θέρους, ἐπὴν ὁ ἥλιος κατέχῃ, ἐν τοῖσι λειμῶσι καὶ τοῖσιν ἕλεσιν ὑπὸ δένδρεσι μεγάλοισι.* Arr. Hist. Ind., p. 25, Ed. Gron. 1704.

(2) Voyez liv. V, lect. XI, fol. 47, r°; lect. XIII, fol. 54, r°; lect. XIV, fol. 61, r°.

esclaves, tel que *Bharata*, qui, après diverses transformations, devenu brahmane, est mêlé aux *Tchandalas* qui portent le palanquin d'un roi de l'Indus (*Sindhou*), avec lesquels on le confondrait, sans la teinte fortement noire de leur peau (1). Je sais que la date moderne de cette copie du Pourâna peut inspirer des doutes fondés sur l'authenticité de ces représentations, et sur leur conformité aux usages antiques; il semble cependant que l'immobilité dont paraît depuis si long-tems frappé le génie indien, et sa ténacité à conserver les anciennes coutumes, est une assez forte garantie de l'exactitude des copistes à reproduire des textes, que le respect religieux suffirait pour protéger contre des innovations sacriléges.

La Bibliothèque du Roi possédait déjà deux manuscrits du *Bhágavata Pourána*; l'un en caractères dévaganaris, sous le n° 1 (90) du catalogue d'Hamilton, pag. 9; le second avec le commentaire de *Shrîdharaswâmî*, sous le n° 15 (104) des Mss. bengalis, pag. 52. Mais aucun d'eux ne présentait la totalité du Pourâna, et quoiqu'ils se complétassent l'un par l'autre, le cinquième *skandha* qu'il fallait emprunter à la copie en dévanagari, d'ailleurs très-peu lisible, n'était pas accompagné du commentaire. Notre copie actuelle a donc sur celles que possède la Bibliothèque, d'immenses avantages; elle n'est pas, il est vrai, exempte de fautes; mais ces incorrections se trouvent, la plupart du tems, rectifiées par le commentaire, et

(1) Liv. V, lect. x, fol. 43, v°.

l'examen des manuscrits samskrits doit rendre indulgent pour les fautes du copiste, qui, à tout prendre, sont dans celui-ci moins communes que dans les manuscrits bengalis.

Voici au reste la date des divers *skandhas*. Le premier n'est pas daté. Le deuxième est de l'an 1877 de l'ère *samvat* (1821), le onzième jour de la lune noire de *mâgha*; le troisième, de l'an 1878 (1822); le quatrième de la même année, le deuxième jour de la lune blanche de *djyechta*; le cinquième, de la même année, le quatrième jour de la lune noire de *shrâvana*; le sixième, de la même année, le neuvième jour de la lune noire de *shrâvana* (1); le septième, de la même année, le quatrième jour de la lune noire de *paucha*; le huitième n'est pas daté; le neuvième a été écrit l'an 1878 (1822), le deuxième jour de la lune noire de *shrâvana*; le dixième l'an 1879 (1823), pendant la lune noire de *âchâdha*; le onzième la même année, pendant la lune noire d'*âshwina*; le douzième *skandha* n'est pas daté.

Après cet examen matériel, on aurait peut-être le droit d'exiger ici la solution, au moins sommaire, de plusieurs questions qui s'élèvent naturellement à l'oc-

---

(1) Il semble qu'il y ait ici une erreur dans le nom du mois, ou bien qu'il faille, pour le sixième *skandha*, lire *lune blanche* (les quinze jours de la nouvelle à la pleine lune), au lieu de *lune noire*. Le *skandha* est trop considérable pour avoir pu être copié dans l'espace de cinq jours. De même pour le neuvième *skandha*, qui est daté du même mois de la même année; l'erreur est dans l'année, qu'on doit lire 1879 et non 1878.

casion d'un livre tel que le *Shríbhágavata*. Qu'est-ce que ce Pourâna, et que contient-il? A quelle époque a-t-il pu être composé? Renferme-t-il quelques détails géographiques, et quelle en peut être l'importance? Enfin quel peut être le mérite du commentaire? Ce sont là des questions que nous nous avouons incapables de résoudre toutes complétement. Aux Indes, l'histoire littéraire est, comme l'histoire politique, encore enveloppée dans d'épaisses ténèbres. Elles se dissiperont peut-être quelque jour, au moins c'est un espoir dont on ne peut se défendre, en lisant le travail critique dont le savant Wilson a fait précéder son dictionnaire. Ce travail n'embrasse que les vocabulaires et les traités grammaticaux; mais les mêmes règles de critique peuvent s'appliquer à toute autre composition, et ce n'est pas sans un vif plaisir que nous apprenons que le même auteur consacre ses immenses connaissances dans la littérature samskrite à l'examen des *Pourânas*, et qu'il a déjà présenté à la Société de Calcutta l'analyse approfondie d'un des plus importans, le Pourâna de *Vichnou*.

Le *Bhágavata-Pourâna* ou Pourâna de *Bhagavat* est, comme l'indique son titre, consacré à l'histoire de *Vichnou*, incarné dans la personne de *Krichna*, qui reçoit le titre de *Bhagavat*, ou seigneur. La naissance du dieu, sa vie miraculeusement sauvée des embûches de son oncle *Kamsa*, ses combats, ses victoires, enfin, l'incendie de Bénarès, but et terme de sa mission dans le monde, et son apothéose : tel est l'ensemble des événemens que ce Pourâna décrit,

non pas avec l'exactitude d'un récit historique, mais poëtiquement, et comme se racontent des fables que la religion adopte et sanctionne. Cette biographie mythologique est conséquemment entremêlée de récits accessoires et d'exemples destinés à mettre en lumière les points de dogme, qui font la base du *Bhâgavata*. Outre cette partie principale, on y trouve encore ce qui entre nécessairement dans tous les Pourânas. En effet, considérés dans leur ensemble, ces livres forment une espèce de littérature qui a ses règles; et ils doivent inévitablement traiter de certains objets principaux, qui ont le privilége de se répéter dans tous, avec des formes dont il faudra constater l'identité ou la diversité, si l'on veut arriver à un résultat critique quelconque sur ces livres singuliers. Le *Bhâgavata* n'est pas infidèle à ces lois constitutives de tout Pourâna; et ce n'est qu'après avoir parlé de la création, des dieux, des premières races humaines, des *Manou*, qu'il traite de l'histoire des enfans de *Yayâti*, dans la famille duquel s'incarne *Vichnou*. Ceux, au reste, qui voudraient se former une idée sommaire du contenu de ce Pourâna, peuvent lire le livre intitulé *Bhagavadam* ou *Doctrine divine*, ouvrage canonique indien sur l'Être-Suprême, etc., Paris, 1788 (par d'Opsonville). Cet ouvrage est la traduction française d'une traduction tamoule du *Bhâgavata*. Mais, soit que la version tamoule ait été infidèle à l'original samskrit, soit que la faute vienne de la traduction française, ce livre n'offre, la plupart du tems, qu'une

analyse très-nue et souvent fautive du poème samskrit (1).

La seconde question que nous aurions à examiner serait celle de savoir à quelle époque cette volumineuse collection de légendes a dû être, nous ne dirons pas composée, mais compilée et mise en ordre. La tradition en attribue la composition, avec celle des Pourânas et du *Mahâbhârata*, au célèbre *Krichna Dwæpâyana*, surnommé *Veda-vyâsa*, ou seulement *Vyâsa*, c'est-à-dire le compilateur, que les brahmanes ont choisi, entre tant d'êtres mythologiques auxquels ils attribuent l'origine et le développement de leur civilisation, comme le représentant glorieux de leur littérature sacrée. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que le *Bhâgavata* nous donne, sur les circonstances et le but dans lequel il a été composé, des détails en quelque sorte critiques et historiques. C'est là un fait, qui, autant que ma lecture très-bornée me permet de le croire, ne se reproduit pas dans d'autres Pourânas. La tradition seule, et le commun témoignage des brahmanes, les attribue à *Vyâsa*, et ils n'en portent ordinairement d'autre preuve qu'un distique en son honneur, ou l'indication succincte que le saint *Mouni* a récité le Pourâna à *Soúta* (2), ou à un autre sage qui le répète aux

---

(1) Des lectures très-longues dans l'original, sont, dans la traduction française, résumées en quelques lignes ; d'autres sont totalement passées.

(2) *Soúta* est, comme on le voit par le commencement de la plu-

Mounis rassemblés. Ainsi, après l'invocation ordinaire à *Ganésha*, le *Bhoûmi-khandam*, deuxième section du *Pàdma pourâna*, s'ouvre par un distique en l'honneur de *Vyâsa*, dont l'éloquence est pour le monde, comme la divine ambroisie tombée du lotus.

Djayati Parâsharasoûnouh Satyavatihridayanandano Vyâsah
Yasyâsya kamalagalitam vângmayam amritam djagat pivati :

Vincat Parâsharæ (1) *filius* Satyavatis *cordigratus* Vyâsas, *cujus a nymphæa deciduam eloquentiam* (*sicut*) *ambrosiam mundus bibit!*

Dans le Bhâgavata, au contraire, les détails sont

---

part des Pourânas, le dernier narrateur des légendes qu'ils contiennent. Dans notre Pourâna, c'est encore lui qui raconte aux Mounis assemblés dans la forêt de *Næmicha*, l'histoire de *Bhagavat*, que *Soûkha*, fils de *Vyâsa*, récita jadis au roi *Parikchit*. *Soûta* est considéré comme le pupille de *Vyâsa*; dans le *Bhâgavata*, il passe pour le fils de *Romaharchana*, celui auquel *Vyâsa* a transmis les *Itihâsa* et les Pourânas (*Pitâ me Romaharchanah*, sk. I, lect. IV, shl. 22). Cependant Wilson, dont le Dictionnaire est si remarquable sous le rapport de l'onomastique, a oublié *Soûta*, et il donne *Romaharchana* comme un autre nom de cet élève de *Vyâsa*, bien loin de le regarder comme son père. Nous nous trouvons ici dans un embarras que Wilson eût facilement prévenu, s'il nous eût donné le nom de *Soûta*, personnage auquel son caractère de narrateur des Pourânas donne quelqu'importance. — Dans le douzième sk., lect. IV, shl. 39, *Soûkha* expose à *Parikchit* la suite des divers narrateurs du *Bhâgavata* : *Nârâyana* l'a dit à *Nârada*, celui-ci à *Krichna Dwæpâyana*; *Vâdarâyana* (celui qui a fait le pèlerinage de *Vâdara*, c'est-à-dire *Vyâsa*) à *Soûkha*, et *Soûta* doit le raconter aux Mounis rassemblés dans la forêt de *Næmicha*. Il paraît que pendant ce long dialogue entre *Soûkha* et *Parikchit*, *Soûta* est présent, car le texte se sert du pronom indicatif : *Asao Soûtah*, et le commentaire sur ce mot ajoute : *Sthitam angoulyâ nirdishyâha*, stantem digito indicans loquitur.

(1) *Parâshara* est le père de *Vyâsa*, *Satyavati* sa mère.

plus circonstanciés. A la fin du *Tritîya youga*, et au commencement du *Dwâpara*, naquit de *Parâsharu* et de *Vâsavi* (1), le mouni *Vyâsa*. Voyant que le cours insensible du tems portait dans chaque âge une nouvelle atteinte à la justice et à la vertu, il divisa, pour ramener les hommes dans les lois du devoir, le Veda unique en quatre portions, auxquelles il donna les noms qu'elles portent maintenant.

Vyadadhâd yadjnasantatyævedam ekam tchatourvidham
Rig yadjouh sâmâtharvâkhyâ vedâshtchatwâra ouddhritâh
Itihâsapourânamtcha pantchamo veda outchyate (2).

Dividit sacrificii perficiendi causa vedam unum in quatuor partes. Rig, yadjous, sâma, atharva nominati vedæ quatuor existerunt; Itihâsa pourânaque quintus veda vocatur.

Cependant, comme la lecture des Védas est interdite entre autres aux femmes et aux *soudras*, il écrivit pour leur salut le *Mahâbhârata*, que le texte appelle l'histoire de *Bharata* (*Bhâratam âkhyânam* (3). Mais une grande tristesse affligeait son ame;

---

(1) Autre nom de la mère de *Vyâsa*.

(2) Le douzième skanda, lect. 6 et 7, confirme et répète les détails qui sont donnés dans ces vers de la quatrième lect. Sk. I. On y trouve en outre des détails fort circonstanciés sur les disciples de *Vyâsa* et sur leurs successeurs respectifs.

(3) Le mot *Akhyâna* paraît signifier *histoire* ou peut-être *légende*. M. Bopp, avec le seul secours de l'étymologie (car ce mot ne se trouve ni dans l'Amaracocha, ni dans Wilson), le traduit ainsi, Nal. p. 201. N. 66. Les textes ne semblent pas d'accord sur ce que sont les *Akhyâna*. Suivant notre texte, le *Mahâbhârata* serait un de ces ouvrages. Mais *Koulloukabhatta*, un des commentateurs du *Mânavadharma*; où

après tant de travaux, il avait oublié d'écrire la vie de *Bhagavat*. C'est pour réparer ce coupable oubli, et d'après les avis pressans de *Nârada*, qui vient le consoler, qu'il se décide à composer ce Pourâna, le dernier de tous, mais le plus glorieux par le nom du dieu qui en est le héros. Tel est le résumé du récit un peu diffus du *Bhâgavata*. A le prendre à la lettre, il en résulte tout au moins que c'est la dernière des compositions qui portent le nom de *Pourâna*; mais si on va plus loin, si on demande à ce récit le sens qu'il renferme, n'est-on pas induit à y voir la pieuse fraude de quelque brahmane, qui, après avoir rempli une lacune dans les travaux de *Vyâsa*, a voulu rattacher son poëme au vénérable dépôt des croyances religieuses? Ainsi, indépendamment de toute autre preuve, ce récit seul suffit pour faire naître des doutes sur l'antiquité du *Bhâgavata*. Aux Indes même, où les brahmanes accordent difficilement aux recherches des modernes le droit de soumettre à la critique leurs ambitieuses prétentions, quelques doutes se sont élevés sur l'authenticité de ce Pourâna, et ils n'ont pas peu servi à confirmer Colebrooke dans l'opinion

---

cite deux qui sont sans doute des légendes mythologiques: *Akhyânâni Saoparnamætrâvarounâdîni*, les Akhyâna, c'est-à-dire les histoires de *Saoparna*, de *Mætrâvarouna* (*Agastya*) et autres ». V. Com. de Koullouka sur le Shl. 232 lect. 3. du Mânav. D'un autre côté, le même commentateur appelle le *Mahâbhârata* un *Itihâsa* (loc. cit.). Les *Akhyâna*, qui doivent être anciens puisqu'ils sont cités dans les lois de *Manou*, et dans le *Mahâbhârata* (V. Nal. lib. VI. Shl. 9.) etc., sont sans doute perdus; car les catalogues, autant que je puis croire, ne font mention d'aucun ouvrage de ce nom.

qu'il paraît avoir embrassée (1). Mais une fois déchu de la haute antiquité où il se perdait, le *Bhâgavata* reste à dater ; et ici encore on ne peut offrir que des conjectures. A. Hamilton, qui a rendu à la France le service de cataloguer les Mss. samskrits qu'elle possède, s'exprimait ainsi, en 1807 : « M. Colebrooke » pense que le *Bhâgavata* a été composé par *Vopa-* » *deva* (célèbre grammairien). L'ouvrage lui-même » ne fournit aucune preuve de cette assertion ; mais » le style paraît en effet plus moderne que celui des » autres Pourânas, et il se rapproche davantage des » compositions dont l'époque date du siècle qui a » précédé l'ère chrétienne (2). » Or Wilson s'accorde avec les *Recherches Asiatiques* pour placer *Vopadeva* au commencement du douzième siècle (3) ; et alors se trouve datée de cette époque cette composition si célèbre dans l'Inde. Nous ne saurions dire, toutefois, dans lequel des ouvrages de Colebrooke, Hamilton a puisé cette assertion qu'aucune citation n'appuie. Pour nous, si nous ne nous trompons pas, nous n'avons pu trouver d'autre renseignement, dans les nombreux mémoires du président de la Société de Calcutta, que cette phrase, où il exprime son opinion avec une admirable mesure : « I am myself inclined » to adopt an opinion supported by many learned

---

(1) V. Colebrooke ; *On the Vedas*, *Asiat. Res.* t. VIII. p. 487, Ed. Lond. 4°.

(2) Catal. des mss. sansk. p. 9. 10.

(3) Wilson, sansk. dict. pref. p. XIV.

» Hindus, who consider the celebrated *Shrî Bhâ-* » *gavata*, as the work of a grammarian supposed to » have lived six hundred years ago (1). » M. Colebrooke ne nomme pas *Vopadeva ;* mais la date qu'il donne à l'auteur de l'ouvrage nous reporte au tems où a vécu ce grammairien. Il reste cependant à énoncer d'une manière plus positive les motifs qui appuient cette opinion; mais, quoique Hamilton prétende que l'ouvrage ne fournit aucun indice de sa date, ce n'a pu être que dans la lecture suivie de cette immense composition, et dans le caractère de ses récits et de son style, que Colebrooke a dû trouver de quoi justifier le doute des savans hindous. Peut-être que les noms des rois énumérés dans la section où *Soûkha* prédit à *Parikchit* quels seront ses successeurs, pourrait fournir un moyen de fixer la date du Pourâna d'une manière plus rigoureuse. Dans cette hypothèse le nom du dernier roi qui ferme cette liste, *Lomadi*, dont Wilford place la mort l'an 648 de notre ère (2), et plus encore la mention des *Yavanas* (3), qui, suivant les meilleures autorités, sont les mahométans, ne permettrait pas de donner au *Bhâgavata* une date ancienne. Mais nous croyons pouvoir assurer que le douzième *skandha*, où se trouve l'histoire des rois à venir, à dater de *Parikchit*, ne se rattache que très-imparfaitement au reste du poëme. D'ailleurs, quand

---

(1) Colebrooke, *On the Vedas*, loc. cit.

(2) Asiat. Res., t. IX, p. 82. Ed. Lond. 4°.

(3) Tatochtao Yavanâ bhâvyâh. Sk. 12, lect. I. Shl. 29.

on admettrait qu'il ait été rédigé à la même époque que la compilation, qui peut assurer qu'il n'a pas été interpolé? Wilford lui-même, si peu difficile lorsqu'il s'agit de donner au moindre passage d'un Pourâna une importance géographique ou historique qu'on est trop souvent en droit de contester, Wilford se défiait des listes des rois que conservent quelques brahmanes, ou qui accompagnent les Pourânas. Et ne va-t-il pas jusqu'à dire, pour en affaiblir l'autorité, que dans quelques-unes l'arrivée des Anglais aux Indes était prédite (1); assertion qui toutefois aurait besoin d'être vérifiée. Quoi qu'il en soit, il reste toujours vrai que, dans un pays où les sciences historiques sont aussi négligemment cultivées qu'aux Indes, où les chronologistes ne se font pas scrupule de supprimer des noms de rois, pour les remplacer par d'autres, il faut se garder de tirer des inductions trop précises des listes imparfaites qu'on y trouve. Conclure de l'existence de tel ou tel nom dans une compilation étendue, que la compilation tout entière date de telle ou de telle époque, est, à notre avis, une induction fort hasardée. Or la question de l'antiquité des Pourânas dépend tout entière de l'opinion qu'on adoptera à cet égard; et tout éloignés que nous sommes de croire ces compilations anciennes, au moins dans leur état actuel, nous pensons en même tems, qu'un des moyens les moins sûrs d'en fixer la date serait d'ajouter une foi aveugle aux listes des rois

---

(1) V. *Asiat. Res.* t. IX, p. 134. Ed, Lond. 4°.

qu'elles renferment, surtout lorsque ces listes sont présentées sous la forme suspecte de prophéties.

BURNOUF fils.

(*La suite au numéro prochain.*)

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 3 *juillet* 1825.

A l'occasion de la publication de la *Grammaire Japonaise*, on propose, le Conseil met en délibération, et adopte, les articles suivans, d'après lesquels on procédera à l'avenir pour la continuation et l'achèvement des travaux ordonnés par la Société :

1° Toutes les fois qu'un travail quelconque aura été ordonné par le Conseil, une ou plusieurs personnes seront désignées pour en suivre l'exécution, et en assurer l'achèvement dans le plus court délai possible ;

2° A chaque séance du Conseil, il sera rendu compte verbalement par les personnes désignées à cet effet, du progrès des ouvrages ordonnés ; du point où en sont parvenues les traductions, transcriptions, gravures, du nombre de feuilles composées ou tirées, et des difficultés qui auront pu survenir et retarder le travail. Ce compte sera appelé immédiatement après les rapports écrits, et avant les lectures. Il en sera tenu note au procès-verbal ;

3° Lorsqu'un manuscrit aura été offert à la Société, et que l'impression en aura été décidée, la commission char-

gée de l'examiner s'informera du nombre d'exemplaires que l'auteur ou rédacteur désirera avoir pour lui, comme juste dédommagement de sa peine ou de son travail, et elle en fera rapport au Conseil qui décidera d'après l'importance et l'utilité de l'ouvrage, et le montant présumé des frais dans lesquels il entraînera la Société.

4° Lorsqu'un ouvrage aura été imprimé par ordre du conseil, et aux frais de la Société, tous les exemplaires en seront marqués soit du sceau de la Société, soit de la griffe de son secrétaire pour constater le droit de propriété, et prévenir les contrefaçons.

5° Les exemplaires achetés au prix courant par les membres, aux termes du réglement, porteront sur le frontispice ou sur le faux titre une marque particulière, avec le nom du membre auquel ils auront été délivrés.

6° Chaque fois que le conseil aura ordonné l'impression d'un ouvrage aux frais de la Société, il fixera le nombre des exemplaires à tirer : l'imprimeur prendra l'engagement de ne pas dépasser le nombre qui lui aura été fixé.

M. Eugène Coquebert de Montbret continue à communiquer divers morceaux de sa traduction d'Ibn-Khaldoun.

M. Amédée Jaubert lit une notice sur le Dictionnaire persan du Radjah d'Aoude.

M. de Sacy communique l'extrait d'un mémoire sur un Traité de paix conclu entre le roi de Tunis et Philippe-le-Hardi, en 1270, pour l'évacuation de Tunis par l'armée des Croisées.

Avis. — MM. Les membres de la Société sont prévenus que les exemplaires de la *Grammaire japonaise*, qu'ils ont droit d'acheter au prix coûtant, sont déposés au secrétariat de la Société, rue Taranne, n° 12 ; le prix fixé pour eux est de 4 francs.

Vente de manuscrits samskrits à Londres.

La riche collection de manuscrits samskrits formée par feu sir Robert Chambers, *grand-juge* au Bengale, est maintenant mise en vente à Londres.

Aucun catalogue n'a été publié, mais nous avons eu occasion d'en voir un manuscrit, dont la lecture nous a mis en état de donner un aperçu de cette collection.

Le nombre total des manuscrits, comme il est indiqué dans le catalogue, est de sept cent vingt-cinq; cependant, l'on doit remarquer que plusieurs parties détachées des ouvrages les plus considérables ont été comptées séparément. La collection contient la plupart des principaux ouvrages dans les différens genres de littérature samskrite, soit de science ou de poésie. Il y a, en outre, un grand nombre de fragmens, dont les titres sont nouveaux pour nous, et que nous regardons comme devant du moins être très-rares. Ce qui donne à cette collection un intérêt particulier, est le grand nombre de morceaux des *védâs* qu'elle contient, ainsi que des commentaires, et d'autres traités appartenant aux écrits sacrés des Hindous. L'on sait bien que les *védâs* sont très-*considérables*, et que l'on ne pourrait maintenant s'en procurer une copie complète dans l'Inde; en effet, il paraît que quelques parties en ont été perdues. La collection des *védâs* de M. Colebrooke, quoique très-étendue, n'est nullement complète, comme on le voit par ce qu'il dit lui-même dans le huitième volume des *Recherches Asiatiques*. La collection de sir *William Jones*, *faisant partie maintenant* de la Société royale de Londres, ne contient que la partie du *Yajur-Vedâ*, intitulée l'*Oukad-Arangak*, le commentaire de *Sankara Atcharya*, ainsi que deux courts fragmens. La copie des Védâs, offerts au Muséum britannique par le colonel Polier, passe pour être

complète; mais comme aucune personne capable d'en bien juger n'a encore vérifié la vérité de cette assertion, nous sommes portés à en douter. D'ailleurs, cette copie est tout-à-fait moderne, et porte la date de *Samyat* 1839 de l'ère de *Vikramaditya* (1752 de J.-C.); on peut donc en conclure qu'elle a été faite par son ordre, d'après un manuscrit plus ancien, circonstance qui diminuerait considérablement sa valeur. Les copies faites par les ordres de personnes qui ne sont pas en état de surveiller continuellement l'exactitude du copiste, n'étant, pas sous un point de vue critique, d'un très-grand prix. La Bibliothèque Royale de Paris possède une copie des Védâs; mais nous n'en connaissons *aucun texte imprimé*. Dans la collection de sir Robert, le nombre des manuscrits relatifs aux Védâs est de cent six, et en outre plusieurs des manuscrits, comptés parmi les mélanges, auraient dû être rangés avec les Vedâs. En tous cas, nous souhaiterions attirer l'attention des protecteurs de la littérature indienne, sur cette occasion de former tout d'un coup une bibliothèque samskrite, occasion, qui, si jamais elle se représente, ne s'offrira pas au moins d'ici à long-tems.

On annonce la prochaine publication à Londres, en 1 volume in-4°, des Mémoires, écrits en langue turque, de Djaghatay, par l'empereur de l'Hindoustan, *Zahir-eddin-Mohammed* Babour. Il existe beaucoup d'exemplaires de la version persane qui fut faite de cet ouvrage, et c'est sur cette version qu'a été exécutée la traduction anglaise entreprise par feu M. Jean Leyden, secrétaire de la Société Asiatique de Calcutta, et terminée par M. W. Erskine. Ces Mémoires seront précédés, d'une introduction historique et géographique, avec une carte des contrées com-

prises entre l'Oxus et le Jaxarte, avec un exposé des principes qui ont dirigé dans la construction de cette carte, par M. Charles Waddington, ingénieur au service de la compagnie des Indes.

Traduction du Nouveau Testament en arménien vulgaire.

Նոր կտակարան տեառն մերոյ Յիսուսի Քրիստոսի ըստ հարազատ գաղափարի հայկականս նախնի թարգմանութեան, համդերձ. առընթերդըրութեամբ հաւաստարիմ նկարագիր բացայայտութեան. յերիւրեալ 'ի մերս հասարակաց անխառն բարբառ, յաշխատասիրութենէ Տն Յովհաննու՝ Վարդապետի Օ.օհրապեան Կոստանդնուպօլսեցւոյ : c'est-à-dire Nouveau Testament de N.-S. Jésus-Christ, conforme au texte fidèle de notre antique version arménienne, avec une interprétation exacte et littérale en notre pure langue usuelle ; par le docteur Jean Zohrab, de Constantinople. Un vol. grand in-8°, Paris, 1825, 1274 de l'ère arménienne. De l'imprimerie de Dondey-Dupré.

JOURNAL ASIATIQUE.

Histoire du Kachmir, *traduite de l'original sanskrit du Râdjâ Taringin'i*, par M. H. Wilson; extraite et communiquée par M. Klaproth.

(Deuxième et dernier article.)

SECTION II.

En 616, Dourlabha Verddhana, descendant de Kârkota, ayant obtenu, de cette manière, la main de la princesse et le royaume, fonda une nouvelle et puissante dynastie. Il protégea singulièrement les brahmes et régna trente-six ans.

632. Pratâpâditya, fondateur de *Pratâpapour*; son nom a été corrompu en *Tapar*.

Un riche négociant, nommé *Nona*, était intimement lié avec le roi, qui conçut un amour très-vif pour sa femme. Le monarque s'efforça vainement de dompter sa passion : il tomba malade. Son généreux ami, en apprenant la cause de sa maladie, lui céda sa femme que le roi n'accepta qu'après l'avoir refusée long-tems. Narêndra Prabhâ, devenue reine, rendit son nouvel époux père de sept fils, dont quelques-uns parvinrent au trône, Pratâpâditya régna cinquante ans.

702. Tchandrâpîra, son fils, lui succéda. C'était

un prince d'un caractère doux et juste ; il ne régna que huit ans et huit mois.

Son frère Târâpîra occupa le trône ensuite ; il était violent, cruel, et opprima les prêtres ; son règne ne dura que quatre ans et quelques jours.

Il fut suivi par son troisième frère, Lalitâditya, prince célèbre et vaillant ; avec son armée victorieuse, il traversa tout l'Hindoustan, et conquit le royaume de *Antervédi* ; puis il envahit le *Kanoudj*, et fit la paix avec le roi de ce pays ; mais celui-ci, lui ayant écrit plus tard une lettre impolie, il l'attaqua de nouveau et détruisit son royaume.

Quoique souvent occupé de guerres étrangères, il donna de nouvelles institutions à son pays ; il partagea l'administration entre cinq officiers principaux :

Mahâ-pratihârâpîra, grand chambellan ;

Mahâ-sandhivigraha, ministre en chef, ou suprême administrateur de la paix et de la guerre ;

Mahâ-svas'âlâ, administrateur des écuries du roi, ou grand écuyer ;

Mahâ-bhândâgâra, garde du trésor ou de l'arsenal, ou de tous les deux ;

Mahâ-sâdhanabhâga, la nature des fonctions de cet officier n'est pas complètement expliquée ; peut-être était-ce la suprême administration exécutive ;

Sâhi et d'autres étaient les officiers investis de ces hautes fonctions.

Après avoir détrôné le roi de *Kanoudj*, Lalitâditya continua sa marche victorieuse vers les bords de

la mer de l'Est. En passant par *Kalinga*, il subjugua le royaume de *Gaur;* de là il dirigea ses pas vers le sud et attaqua le *Karnáta* gouverné par la reine *Rat't'a*. Les défilés fortifiés des monts *Vindhyá* n'avaient pu résister au vainqueur. *Rat't'a* fut obligée de se soumettre. Sa beauté charma le conquérant qui lui rendit son empire. Il conduisit ensuite son armée vers les rives du *Kaverí*, puis franchit les monts *Sandal*, et rangea sous son obéissance la côte maritime et les îles situées vis-à-vis. Après avoir vaincu les sept *Karmouka* et les sept *Konkana*, il suivit le bord de la mer de l'Est jusqu'à *Dwâracá*; de là il passa les monts *Vindhyá* et prit *Avanti*. Ayant ainsi fait le tour de l'Inde, il se dirigea vers le nord. Sa marche offrit une suite de combats et de victoires. Les haras de *Kámbodja* furent abandonnés à son approche, et *Bhoukhara* fut privé de ses chevaux aux crinières flottantes. Après trois batailles gagnées en autant de jours, le conquérant respecta les musulmans, et dirigea son attention sur d'autres contrées. *Bedia-eddin* le conduit en *Khorasán* pour secourir *Yezdedjird;* la renommée des Arabes le força à la retraite. À peine les *Bhotta*, aux visages pâles, avaient attiré son attention, que le vent froid, imprégné de l'émanation des fleurs de safran et de celle du musc, agita les touffes des cheveux de ses soldats. La ville *Pradgjyotich* fut évacuée à son arrivée: il alla de là contre les *Strî Rádjya;* mais la reine et ses sujets triomphèrent du monarque et de ses soldats, par d'autres armes que celles de la guerre. Après un court séjour

dans ce pays, le conquérant marcha vers les royaumes d'*Outtara Kourou;* enfin, rassasié de gloire et chargé de butin, il retourna dans son empire.

Quelle que soit la vérité des excursions belliqueuses de ce prince, le récit que l'auteur original en fait, est un exemple remarquable de son exactitude et de ses connaissances géographiques, et répand quelque lumière sur l'état de l'Inde, à la période où il écrivit: il ne sera donc pas hors de propos de suivre sa marche. On peut supposer que Lalitâditya, en partant de Kanoudj, traversa les pays situés à l'est des possessions actuelles de la compagnie anglaise des Indes, et marcha vers le Delta du *Gange* et du *Berhampoutra;* c'est la mer de l'Est. Par conséquent, la côte, le long de la partie supérieure de la baie de Bengale, est le pays appelé *Kalinga*, d'où un très-petit détour à droite mène aisément à *Gaur*; c'est le sens le plus étendu dans lequel on peut donner ce nom à la partie supérieure du *Bengale* moderne. Le trajet de là au *Karnâtâ* est un peu brusque. Il est évident, toutefois, que par les *Dourga* des monts *Vindhya*, on doit entendre la partie supérieure de la presqu'île; à moins d'appliquer ce nom aux Gauths orientaux que l'on peut regarder comme des branches latérales de la chaîne principale. La station prochaine étant le *Kaveri*, nous arrivons alors aux limites méridionales, assignées ordinairement au royaume de *Karnâtâ*. Les monts *Sandal* ou de *Malaya* sont les Gauths occidentaux. Après les avoir franchis, le conquérant devait nécessairement arriver

dans le *Konkan*, puisqu'il venait du *Meïsore*. Les sept divisions du *Konkana*, aussi bien que les sept *Kramouka*, sont pour nous quelque chose de nouveau, bien que nous sachions, par les voyages de deux Arabes et des premiers navigateurs portugais et hollandais, que cette partie de la côte de Malabar était divisée entre un grand nombre de petits souverains. Les sept *Konkana* sont connus en effet dans le *Dekhin*; ils comprenaient la totalité du Kchetra de Parasou-Râma, ou la plus grande partie de la côte de Malabar. Ils sont nommés *Kérala* (Malabar), *Touloungâ* ou *Toulouva*, *Gova Râchtra* ou Goa, *Konkana* propre, *Krâtaha*, *Varalatta* et *Berbera*. On pourrait supposer que les sept *Kramouka* ont quelque rapport avec le mot de *Kranganore*; mais le nom original de cette province s'écrit *Korangalour*. Les sept *Kramouka* étaient probablement quelques-uns des groupes d'îles de la côte de Malabar. Le conquérant se porta de là vers l'île de *Dwârakâ*, dans le Guzerat, jadis le royaume de Krichn'a; il la visita plutôt par vénération que dans des intentions hostiles. Traversant les monts Vindhyâ, il arrive à *Oudjein*. Sa marche au nord-ouest le mène à *Kambodja*. *Bhoukhara* est le *Bokhara* persan. Le nom que j'ai traduit par *Musulmans* est écrit *Moussouni* ou *Moussoulli*, et paraît s'appliquer à une personne. Lalitâditya va ensuite dans le *Boutan*, ce qui semble une déviation; à moins de supposer que le nom des *Bhotea* est donné aux montagnards qui habitent sur le versant septentrional de l'Himâlaya. *Pragdjotich* est regardé comme

Gohati dans l'*Asam*; le *Stri Radjya* est probablement le *Tubet*, où dominent des coutumes semblables à celles des *Nairs* du Malabar (Turner, 319); cependant ce peut être aussi le *Nipál*, ou du moins une partie de l'Himâlaya (V. Kirkpatrick, 187. Fraser, 70.), où les mêmes pratiques existent; mais comme le conquérant, en partant de l'*Asam*, est conduit vers le nord, on peut supposer que le pays de *Strí Radjya* est le Tubet. Nous aurons lieu de parler plus bas du pays nommé *Outtara Kourou*.

A son retour en Kachmir, Lalitâditya récompensa ses principaux officiers en leur conférant des royaumes sur lesquels il exerçait un droit de suzeraineté. C'est ainsi qu'il leur donna les villes principales du *Djalandhara* et du *Lahora* (Lahore). Il imagina aussi des marques distinctes pour les tribus différentes, comme signes de leur assujettissement à sa puissance. Les *Tourouchka* furent obligés de se raser la tête, et les *Dekhini* de laisser pendre le bas de leur vêtement comme une queue; ces distinctions sont encore observées aujourd'hui. Partout Lalitâditya bâtit des temples et érigea des statues de dieux. Il construisit aussi beaucoup de villes. Celle qu'il prit le plus de plaisir à bâtir fut *Parihâsapoura*. Il éleva un palais en pierres brutes, et un grand nombre d'édifices royaux et religieux. Une colonne, de 24 coudées de longueur, portait sur son chapiteau la figure de *Garouda*. Des statues de métal furent placées dans les temples; une de *Kichnou*, sous la forme de *Parihâsa Késava*, était en argent pur: elle

pesait 1000 *palas*; une statue colossale de *Bouddha*, en cuivre, pesait 1000 *prast'ha*; une de *Hari* aux cheveux flottans était en or; une autre, également en or, représentait la même divinité dans son incarnation en sanglier (*Varâha Avatâr*). A son exemple, ses femmes, les princes tributaires et ses ministres construisirent aussi beaucoup d'édifices. Parmi ces derniers, un Djaina de Boukhâra, nommé *Tchankouna*, bâtit un *vihar*, où il érigea une statue, faite au *Magadha* ou *Behar*, et que notre auteur nomme indifféremment *Djain Vimba* et *Sougata Vimba*; de sorte qu'on ne peut deviner si elle fut faite par un *Baudha* (Bouddhiste) ou par un *Djaina*, bien que ce soit plus probablement par un des premiers. Les auteurs mahométans parlent de la fondation et de l'établissement de *Parihâsapour* ou *Parispour*. *Mohammed Adzim* assure que l'on voyait encore de son tems des fragmens de la colonne de *Garouda*. La statue de *Sougata* existait également à l'époque où notre auteur écrivit.

Sur la fin de son règne, Lalitâditya voulut visiter les provinces extrêmes de l'*Outtara Kourou*, contrée habitée par les sectateurs de *Kouvera* (1), et également inaccessible aux hommes et aux rayons du soleil. Le nom de ce pays fabuleux semble avoir désigné la partie de l'Asie centrale située au nord du Tubet; mais on le trouve aussi appliqué à la partie nord-est de l'*Hi*-

(1) *Kouvera* est le dieu qui préside au nord et à la richesse. Kl.

malya. Ptolémée y place la nation de *Ottorocoroe*; dans les montagnes du même nom, et Ammien Marcellin appelle la même montagne *Opurocarra*. Il est cependant possible que ces écrivains parlent de le portion septentrionale de l'*Asam*, nommée encore *Outtarakora*, *Outtarakola*, ou *Outtarakoul*.

Lalitâditya marcha donc au nord, traversa les montagnes habitées par les *Dâmara*, nation féroce et intraitable, qui se cachait dans les cavernes et les défilés fortifiés; elle possédait des richesses considérables, et était dépourvue de gouvernement et de religion. Craignant de ne pas revenir de cette expédition, Lalitâditya envoya à ses ministres l'ordre de couronner son fils Kouvalayâditya. Son pressentiment ne le trompa point, car on n'entendit plus parler ni de lui ni de son armée. Il périt probablement par les avalanches de l'Himâlaya; il avait régné trente-six ans et huit mois.

Kouvalayâditya lui succéda en 751: il régna à peine un an et abdiqua volontairement pour se retirer dans le désert. Son frère Vadjrâditya, tyran cruel, occupa le trône après lui. Pour se procurer de l'argent il vendit ses sujets, comme esclaves, aux Mletch'a. Il régna sept ans.

Son fils aîné Prihivyâpîra, qui vint après lui, suivit en tout son exemple. Au bout de quatre ans, il fut détrôné par son frère *Sangrâmâpîra*, qui régna sept ans.

En 773, *Djayâpîra*, son frère, lui succéda. Animé du désir d'imiter son aïeul, il partit pour faire des conquêtes lointaines; mais bientôt il apprit que *Dja-*

djja, frère de son épouse, s'était emparé du trône. La désertion avait affaibli son armée : il ne fut pas en état, avec ce qui lui restait, de faire valoir ses droits. Il licencia ses troupes et se retira dans des pays étrangers, où il eut des aventures singulières : il épousa la fille de *Djayanta*, roi de Gaur, qui lui donna une armée pour reconquérir son pays. *Djadjja* périt sur le champ de bataille, et Djayâpîra, après un intervalle de trois ans, remonta sur le trône du Kachmir. Il protégea les lettres, et fit de grandes améliorations dans son royaume. Fatigué du repos, il ne tarda pas à reprendre de nouvelles expéditions militaires. La guerre contre *Aramouri le sorcier*, roi de Nipâl, lui devint funeste. En voulant passer avec son armée une rivière, il fut entraîné par les flots et tomba entre les mains de son ennemi, qui le retint prisonnier dans un château situé sur un rocher inaccessible, au bord du Gandikâ. Djayâpîra, délivré par le dévouement de son fidèle ministre *Deva Sermâ*, attaqua les habitans du Nipâl, les défit entièrement, et ravagea leur pays.

Après son retour en Kachmir, il devint avare, opprima ses sujets, et prit en aversion les brahmes qu'il persécuta et traita avec mépris. L'un d'eux le maudit : Djayâpîra ne put échapper à l'effet de l'anathème ; il tomba, et se blessa à la jambe ; ce qui lui causa une plaie d'où il sortit une prodigieuse quantité de vers qui la dévorèrent. Il mourut dans des tourmens affreux, après avoir régné trente-un ans.

Lalitâpîra (804) fut un prince débauché ; il pro-

digna les trésors, mal acquis, de son père, à ses courtisans et à des prostituées; au lieu de rechercher la société des pandits et des guerriers, il n'admit auprès de lui que des bouffons et des mignons. Il mourut après un règne de douze ans.

Sangrâmâpîra, son frère d'un autre lit, lui succéda et régna sept ans.

Le trône du Kachmir échut ensuite à Tchippatadjaya, fils de Lalitâpîra et d'une femme publique nommée *Djâya Devi*, ou *Kalyâpâli*, parce qu'elle était fille d'un *kalyapâla* ou distillateur du village d'*Atcha*. Les cinq frères de cette femme, nommés *Padma*, *Outpala*, *Kalayânâ*, *Mamma* et *Dherma*, avaient été amenés à la cour par le roi. Leur neveu étant encore mineur, ils s'emparèrent du gouvernement. Leur ambition ouvre une scène de discorde et de calamités domestiques, inconnues jusqu'alors dans l'histoire du Kachmir.

Les oncles du jeune roi partagèrent entr'eux les dignités et les trésors de l'état et s'arrogèrent l'autorité suprême. Nullement disposés à renoncer à l'autorité qu'ils exercaient, ils firent mourir le jeune prince qui montrait quelque envie de régner par lui-même; il avait joui du titre de roi pendant douze ans. Trop jaloux l'un de l'autre pour souffrir que l'un deux montât sur le trône, ils y élevèrent Tribhouvanâpirâ, nommé aussi Adjitâpîra, petit-fils de Lalitâditya, et fils du frère cadet du dernier monarque. Sous le nom de *Adjitâpira*, les cinq usurpateurs continuèrent pendant trente-six années à posséder la véritable puissance sou-

veraine du Kachmir ; ils cherchèrent à faire oublier leur violence et leur injustice, en distribuant avec profusion des trésors de l'état et en fondant des temples magnifiques qu'ils dotaient richement. Mais il n'était pas probable que ces frères continueraient toujours à vivre en bonne intelligence : une querelle qui s'éleva entre *Mamma* et *Outpala*, occasiona une guerre. Une bataille terrible fut livrée sur les bords du *Vitastá*. Il paraît qu'Outpala fut défait, grâces à la valeur de *Yas'overma*, fils de Mamma, et qu'il périt dans la mêlée. Le vainqueur songea ensuite à renverser du trône le roi, qui le devait principalement à Outpala ; il le tua et y plaça Anangâpîra, fils de Sangràmâpîra.

Les principaux acteurs de la période turbulente du dernier règne, disparaissent ensuite de l'histoire et sont suivis par leurs fils, sans que nous sachions rien de particulier sur le sort ultérieur de ces usurpateurs. Les rois n'étaient que de vrais mannequins agissant au gré de ces chefs entreprenans ; ils n'avaient que la distinction, peu digne d'envie, d'être les premières victimes de leur ressentiment. Anangâpîra éprouva le même sort que ses prédécesseurs. Après un règne de trois ans, il périt de la main de *Souk'ha Vermá*, fils d'Outpala. Ce chef mit sur le trône Outpalàpîra, fils de Adjitâpìra ; ce prince fut le dernier rejeton de la dynastie Kàrkota ; car Souk'ha Vermà ayant été tué par un de ses parens, ses amis et ses partisans prirent le parti de détrôner Outpalâpîra, et de mettre à sa place, Avanti Vermâ, fils de Souk'ha Vermâ, fondateur de la dynastie des Outpala.

SECTION III.

L'avénement d'Avanti Vermâ eut lieu en 876; mais ce ne fut pas sans opposition. Il soutint plusieurs combats contre ses neveux et même contre son frère. Cependant, il triompha par sa valeur et sa prudence et par les sages conseils de Soura, son ministre, auquel il devait principalement la couronne. Ce monarque et sa famille comblèrent les brahmes de biens, et fondèrent beaucoup de villes, de temples et de lieux saints. Le roi embrassa le culte de *Siva* au lieu de celui des *Vaichnava*, dans le quel il avait été élevé. Sous son règne, les rivières débordèrent et submergèrent les campagnes, ce qui occasiona une grande disette, et une pauvreté extrême désola le royaume pendix ans. *Soudjjya* remédia au mal. C'était un homme dont la naissance était mystérieuse: car une *tchandali* (1) qui l'avait trouvé exposé dans un vase de terre, l'allaita et l'éleva. Ayant découvert la cause du débordement des rivières, il offrit d'y remédier. Conduit devant le roi, il refusa d'expliquer la méthode qu'il voulait employer. Les ministres le traitèrent de fou ou d'imposteur. Le roi se décida néanmoins à lui faire faire un essai, et lui permit de prendre dans le trésor

(1) *Tchandâla* est le nom qu'on donne aux Hindous qui ont pour père un *soudra*, et pour mère une femme de la caste brahminique. Ils ne doivent pas habiter dans les villes, et leur occupation ordinaire est de nourrir les chiens et les ânes. Ils servent aussi de bourreaux.

KL.

plusieurs sacs de dinars. *Soudjjya*, muni de cet argent, alla dans les environs du village d'*Anandaka*, s'y embarqua dans un bateau et s'avança dans le lac. Arrivé au milieu, il y jeta un sac de dinars, ce qu'il réitéra partout où l'eau s'était amassée. Les paysans, tentés par l'espoir de trouver cet argent, travaillèrent à y parvenir; ils fermèrent d'abord avec de grosses pierres le canal du *Vitastâ*, au point où cette rivière sort des montagnes, puis ils desséchèrent le pays en nettoyant les canaux et les fossés qui fournissent un écoulement constant aux eaux. Alors ils démolirent la digue, et le Vitastâ se précipitant avec une impétuosité proportionnée à l'empêchement qu'il avait rencontré pendant plusieurs jours, entraîna tous les obstacles et coula rapidement dans son lit, remplit tous les canaux anciens et nouveaux jusqu'à son confluent avec le *Sindhoû* et répandit partout la fertilité (1). Ces rivières se rencontraient auparavant près du temple de *Vainga Swâmî*; maintenant, observe notre auteur, leur jonction s'effectue entre ce lieu et *Vichnou Swâmî*, ou entre les villes de *Parihâsapour* et de *Phalapour* (2). Ayant rassemblé des pierres massives pour retenir le *Vitastâ*, Soudjjya construisit le *Mahapadma saras*; sortant de ce réservoir, le Vitastâ s'é-

(1) Cette rivière ne peut être l'Indus; c'est le Sind, qui prend sa source au grand Tubet (Ayin Akberi, II, 158), qui est probablement un affluent de l'Indus.

(2) Cette dernière doit être *Chéhabéddinpour*, au confluent du *Behout* et du *Sind*. (Ayin Akberi, II, 158.)

lance avec la rapidité d'une flèche (1). Soudjjya bâtit partout des digues et des canaux pour prévenir d'autres inondations. Grâces à ses travaux, le prix des grains tomba au-dessous du taux où il était avant la disette.

Avanti Vermâ étant tombé malade, retourna au vichnouisme. Il mourut en 905, en lisant le *Bâgavat Ghitâ*. Il avait régné vingt-huit ans et trois mois, et vécu cinquante-neuf ans.

Après sa mort, des querelles sanglantes eurent lieu pour sa succession. Cependant, son fils, S'ankara Vermâ, lui succéda; il fit alliance avec le roi de *Darvâbhis'ara*, assembla une grande armée avec laquelle il attaqua les royaumes de *Traigherta* (partie du Lahore), et de *Gurdjara* (Gouzerat dans le Pendjâb). Il détruisit la puissance fondée par *Bhodja*, et soumit une grande partie du pays entre les monts *Himâlaya* et *Vindhyâ*. De retour au Kachmir, il bâtit, à *Pantchasatra*, une ville à laquelle il donna son nom. Son avarice et ses extorsions lui aliénèrent l'amour de ses sujets. A la fin il entreprit une autre guerre dans le nord, le long de l'Indus, et pénétra dans le pays d'*Ourassa*; un montagnard l'atteignit d'une flèche dans la nuque : il mourut peu de tems après.

Son fils, Gopâla Vermâ, étant encore enfant lorsqu'il

(1) C'est sans doute le réservoir ou bassin de *Vira Nay*, mentionné par *Forster* (II, 4). Ce voyageur croit qu'il est l'ouvrage de Djehanghir; c'est évidemment une erreur, puisqu'il est parlé de ce bassin dans l'Ayin Akberi, II, 155.

lui succéda, fut mis sous la tutelle de sa mère Songoudhâ. Le royaume fut déchiré par des troubles. *Prabhâtara Déva*, trésorier et favori de la régente, s'empara de toute la puissance; en 923 il fit mourir Gopala qui eut pour successeur son frère. Celui-ci mourut au bout de dix jours. Avec lui se termine la race de *S'ankara Vermâ*.

A cette époque de l'histoire du Kachmir, on voit entrer subitement en scène de nouveaux acteurs, qui pendant une longue période influèrent essentiellement sur la succession au trône. Ils étaient évidemment des guerriers, et il est difficile de décider s'ils faisaient partie de l'armée du pays, ou s'ils appartenaient à des troupes mercenaires d'étrangers. Ils sont nommés *Tatri* et *Ekânga*. M. Wilson les croit *Tatares* et *Afghans*. *Ekâ* signifie un et *anga* membre ou corps figurément. *Afghan* est un nom donné par les Persans au peuple qui le porte (Elphinstone, 157).

Sougandhâ monta sur le trône. Au bout de deux ans elle abdiqua en faveur de Nirdjita Vermâ, petit-fils de Soura Vermâ; comme il était estropié, les grands ne le voulurent pas pour roi et mirent son fils *Pârt'ha* à sa place. Dix ans après, les chefs des *Ekânga* en firent descendre celui-ci et voulurent y replacer la reine Sugandhâ, qui demeurait à *Houchkapour*; mais ils furent attaqués et défaits par les *Tatri*, et la reine, faite prisonnière, fut égorgée.

Cinq ans après, une nouvelle révolte éclata contre Pârt'ha : il fut détrôné et on lui donna pour successeur son père, Nirdjita Vermâ, l'estropié. Cette révolu-

tion fut facilitée par une famine. Il ne régna qu'un an; il fut détrôné et tué l'an 97 du cycle centenaire kachmirien, ou en 942 de notre ère. Tchakra Vermâ était un enfant qui régna dix ans sous la protection de son grand-père maternel. Au bout de ce tems, Sankara Verdhana, ministre du roi précédent, mit sur le trône Soura Vermâ.

La période qui suit est extrêmement turbulente : les princes se succèdent rapidement et souvent montent sur le trône et en descendent alternativement et à plusieurs reprises.

Après un règne d'un an, Soura Vermâ fut déposé en 953, par les *Tatri* mécontens, et Pârt'ha fut couronné de nouveau. Bientôt il céda le trône à Tchakra Vermâ, dont les largesses avaient gagné les soldats. Incapable toutefois de satisfaire à leurs demandes réitérées, il fut obligé d'abdiquer et de chercher son salut dans la fuite. Sur ces entrefaites, S'ankara Verdhana, qui tâchait d'acheter la couronne de ces troupes mercenaires, fut déçu dans son attente. Son frère, Sambhou Verdhana, qu'il leur envoya pour traiter en son nom, conclut le marché pour lui-même. Ils le placèrent sur le trône, mesure qui semble toutefois avoir contribué à diminuer, sinon à anéantir, la puissance de ces Tatri, véritable garde prétorienne.

Tchakra Vermâ avait trouvé dans sa fuite un asile près de *Dhakka;* c'était dans la maison d'un *Dâmara* (peuple habitant à l'ouest du Kachmir); cet homme, à ce qu'il paraît, jouissait d'un grand

crédit parmi les tribus des montagnes. Décidé par les promesses du roi, il assembla une armée nombreuse de ses compatriotes et marcha contre la capitale du Kachmir. Elle fut prise sans verser une goutte de sang, parce que les deux frères usurpateurs se faisaient la guerre. Cependant il paraît qu'ils se réunirent à l'arrivée du monarque légitime, car peu de tems après ils lui livrèrent une bataille près de *Padmapour*. Ils furent entièrement défaits; S'ankara Verdhana perdit la vie; Sambhou Verdhana, pris quand il fuyait, fut massacré. Près de six mille *Tatri* furent tués, ce qui diminua beaucoup leur puissance. Tchakra Vermâ retourna en triomphe à *Srinagour*; il perdit bientôt sa popularité. Éperdument amoureux de deux filles d'un *Dombha* (homme de la classe la plus basse, qui exerce les professions impures), il les reçut dans son harem, et préféra leurs parens à tous les grands personnages des castes des prêtres et des guerriers. Cela excita surtout le mécontentement des *Dâmara*; indignés de se voir négligés par ce prince qui leur devait la couronne, ils l'assassinèrent dans le palais pendant la nuit; il avait régné en tout quatorze ans.

Ounmatti Varti, fils de Pârt'ha, fut mis sur le trône; c'était un tyran sanguinaire, il fit assassiner son propre père, et pendant deux ans s'abandonna sans frein à ses cruautés.

Soura Vermâ, fils de ce parricide, lui succéda; étant encore enfant il fut sous la tutelle de sa mère. Kamala Verdhana, qui avait été employé à chasser les *Dâmara* du royaume, ayant réussi dans son entre-

prise et fait la paix avec les chefs de *Kampana* et de *Manawa*, revint accompagné de tous les Tatri et Ekânga, et déploya la pompe d'un roi, bien qu'il n'en eût pas pris le nom. Inquiète de ses projets et abandonnée de tous ses partisans, la reine s'enfuit seule avec son fils, dans les forêts.

Kamala Verdhana, au lieu de se déclarer roi, détermina les brahmes à en élire un. Ils proclamèrent Yasaskara Dêva. Il régna avec vigueur et équité ; le Kachmir vit des jours heureux dont il n'avait pas joui depuis long-tems. Ce prince faisait le bonheur de ses sujets, lorsque l'infidélité de l'une de ses femmes détruisit le sien ; il en conçut une affliction si vive, qu'il fit nommer roi, Vernâta, un de ses vassaux, au préjudice de son fils Sangrâma Dêva, dont la légitimité lui était suspecte. Mais Vernâta ne tarda pas à être assassiné, ainsi que Sangrâma Dêva, par un parti puissant, qui fit aussi empoisonner le vieux roi. Pârvagoupta était à la tête de ce parti, et, profitant d'une famine, il attaqua le palais, fit assassiner le jeune roi et usurpa le trône. Au bout d'un an, il fut tué par une faction ennemie et laissa la couronne à son fils.

Kchémagoupta fut un prince débauché, sous le règne duquel des troubles affreux déchirèrent le royaume ; Kachmir fut pillé et ravagé. Sinha-radja, roi de Lahor, donna sa fille *Diddâ* en mariage à Kchêmagoupta. Cette princesse, douée de beaucoup d'esprit, a joué un rôle important. Son mari s'abandonnait avec tant d'ardeur au plaisir de la chasse, qu'il y attrapa une fièvre appelé *Loutamaya*, dont il

mourut, après un règne de huit ans et six mois.

Son fils, Abhimanyou, lui succéda ; c'était un roi paisible qui laissa le gouvernement à sa mère. Au commencement de son règne, des troubles éclatèrent : la reine sut les dissiper, et pour étouffer la dernière révolte elle eut recours à l'entremise des brahmes ; les perturbateurs se soumirent volontairement et demandèrent grâce.

Un des chefs de la dernière conspiration qui avait troublé l'état, était *Yasodhara*; la reine lui donna le gouvernement de Kampana, pour l'attacher davantage à ses intérêts. La guerre étant survenue entre *Yasodhara* et *Sáhi*, gouverneur ou roi de *Dhakka*, ce dernier fut défait et forcé de payer un tribut. Fier de son succès et cédant aux instigations de conseillers pervers, Yasodhara trouva bientôt un prétexte pour se plaindre de la régente et conduisit son armée contre elle. La régente, soutenue par *Naravâhana*, marcha à sa rencontre et lui livra bataille. Yasodhara vaincu fut fait prisonnier avec toute sa famille. Beaucoup de ses partisans, pris également, furent jetés dans le *Vitastá*, avec de grosses pierres attachées à leur cou.

Il serait sans intérêt de suivre plus long-tems l'histoire des discordes civiles du Kachmir. Les nobles et les gouverneurs, devenus plus ou moins indépendans d'une monarchie long-tems gouvernée avec faiblesse, étaient prêts, sous le moindre prétexte, à conduire leurs soldats au combat. Grâces aux conseils et à la valeur de *Naravâhana*, la régente triompha : d'ailleurs il paraît qu'elle mérita ses succès. Mais la mort de *Naravâhana*

lui fit perdre sa renommée et peut-être son pouvoir. Depuis cette époque, on ne voit plus en elle qu'une femme cruelle, voluptueuse et ambitieuse.

Vers ce tems-là, Abhimanyou mourut d'une maladie de langueur. Son fils Nandigoupta lui succéda et fut assassiné par sa grand'mère au bout de douze mois. Elle mit à sa place Tribhouvana, un de ses frères, qui éprouva bientôt le même sort, et auquel succéda Bhîmagoupta, un autre de ses frères.

Diddâ choisit pour favori, *Tounga*, qui, de pasteur de buffles, était devenu courrier du ministre précédent. Tounga et ses cinq frères s'emparèrent de toute l'autorité. Les nobles, aidés par *Vigraha Vâga*, neveu de la reine, finirent par le chasser. Diddâ obtint des brahmes, à force de présens, de laisser la vie à *Tounga*. Vigraha retourna dans son pays; le favori de la reine recouvra son influence; il paraît que, malgré sa basse extraction, c'était un homme doué d'énergie et d'activité. Le jeune prince Bhîmagoupta montrant, à mesure qu'il avançait en âge, des indices d'un esprit indépendant, fut éloigné du trône et tué secrètement. Les nobles, sérieusement alarmés pour leur sûreté, appelèrent à leur secours le prince *Prithivipâla* qui vint avec ses troupes et occupa la capitale. *Tounga* déjoua les desseins de ses adversaires; il s'avança vers la ville avec une forte armée, mit le feu aux faubourgs et coupa la retraite à l'ennemi; il réussit ainsi à détruire une grande partie de leur armée. *Prithivipâla* (1)

(1) Le pays gouverné par ce prince n'est pas nommé. Il paraît qu'il

fut forcé de rendre les armes à *Tounga*, et de racheter sa vie en promettant de payer un tribut au souverain du Kachmir. Cet événement paraît être le dernier qui ait troublé la paix intérieure du royaume sous le règne de Diddâ Rânî. Victorieuse de ses ennemis domestiques et étrangers, elle put s'occuper de la succession au trône; elle associa au gouvernement Sangrâma Dêva, fils de son frère *Oúdaya Rádjá*, et l'adopta comme souverain futur du Kachmir. C'est le dernier acte de sa vie et le dernier événement dont notre auteur fasse mention. Son histoire se termine à la mort de Diddâ Rânî, et à l'avénement de Sangrâma-Dêva, dans la 79e année du cycle kachmirien, ou l'an 1025 de J. C. Diddâ Rânî avait joui de la souveraineté pendant vingt-trois ans.

Je donne ici la table des dynasties et rois de Kachmir, que M. Wilson a ajoutée à son extrait du *Radjá Taringin'i*, sans pourtant vouloir garantir la chronologie qu'il y a adoptée. Il faudrait, pour en porter un jugement, avoir sous les yeux tout son système de chronologie hindoue. Kl.

était fils du roi de Lahor, et peut-être ne régnait-il pas encore à cette époque.

Table chronologique de l'histoire du Kachmir.

PREMIÈRE PÉRIODE,

Dans laquelle la durée des règnes n'est pas spécifiée.

	Date de l'original.	Date réduite.
Kachmir colonisé par *Kasyapa.*	3714 ans av. J.-C.	2666 ans av. J.-C.
Cinquante-trois princes anonymes.	1266 ——	1266 ——
Gonerda I, *Kali youg* 653e année, ou	2448 ——	1400 ——

Dâmodara I.	*Djanaka.*	
Gonerda II.	*Satchinara.*	
Trente-cinq princes anonymes.	*Asoka.*	
Lava.	*Djaloka.*	
Kousésaya.	*Dâmodara II.*	
Khagéndra.	*Houchka*,	Princes Tourouchka.
Sourêndra.	*Djouchka*,	
Godhara.	*Kamichka*,	
Souverna.	*Abhimanyou.*	

Cinquante-un règnes, qui finissent 1182 av. J.-C. ou 388.

SECONDE PÉRIODE,

Dans laquelle la durée de chaque règne est spécifiée.

PREMIÈRE DYNASTIE, OU CELLE DES GONERDIYA.

	Régnait ans,	mois.	Date de l'orig.	Mois.	Date réduite.	
Gonerda III,	35	»	1182 A. C.		388 A. C.	
Vibhîchan'a,	53	»	1147		370	»
Indradjit,	35	6	1094	»	352	»

	Régnait ans,	mois.	Date de l'orig·		Date réduite.	
Bâvanâ,	30	»	1058	6	334	»
Vibhîchan'a II,	35	6	1028	6	316	»
Nara,	39	9	993	»	298	»
Siddha,	60	»	953	3	280	»
Outpalâkcha,	30	6	893	3	262	»
Hiranyâkcha,	37	7	862	9	244	»
Hiranyakoula,	60	»	825	2	226	»
Vâmâkoula,	60	»	765	2	218	»
Mihirâkoula,	70	»	702	2	200	»
Vaka,	63	»	635	2	182	»
Kchitinanda,	30	»	572	2	164	»
Vasounanda,	52	2	542	2	146	»
Nara II,	60	»	490	»	128	»
Akcha,	60	»	430	»	100	»
Gopâditya,	60	»	370	»	82	»
Gokerna,	57	»	310	»	64	»
Narendrâditya,	36	3	253	»	46	»
Youdhicht'hir,	48	»	216	9	28	»

Vingt-deux princes régnèrent 1013 ans 3 mois ou 378 ans.

Terme moyen de chaque règne, 48 ou 18 ans.

SECONDE DYNASTIE, OU DES ADITYA.

	Ans.	Mois.	Date de l'orig.		Date réduite.	
Pratâpâditya,	32	»	168	9	10 av. J.-C.	
Djalaukas,	32	»	136	9	22 ap. J.-C.	
Toundjîna,	36	»	104	9	54	»
Vidjaya,	8	»	66	9	90	»
Djayéndra,	37	»	60	9	98	»
Arya,	47	»	23	9	135	»

TROISIÈME DYNASTIE, OU LES GONERDIYA REPLACÉS.

	Ans.	Mois.	Date de l'orig.		Date réduite.	
Méghavâhana,	34	»	23	3	»	»

	Ans.	Mois.	Date de l'orig.		Date réduite.	
Srêchtasêna,	30	»	57	9	»	»
Hiranya,	30	2	87	2	»	»
Mâtrigoupta,	4	9	117	5	471	»
Pravarasêna,	63	»	122	2	476	»
Youdicht'hir II,	39	3	185	2	499	»
Nandrâvat,	13	»	224	5	522	»
Ranâditya,	300	»	237	5	545	»
Vikramâditya,	42	»	537	5	568	»
Bâlâditya,	36	»	579	5	592	»

Dix princes qui régnèrent 592 ans 2 mois, d'après le calcul de l'original; et 433 ans d'après la réduction faite par M. Wilson. Dans l'une ou l'autre supposition, la chronologie de cette dynastie présente des difficultés, qui la rendent tout-à-fait inadmissible.

QUATRIÈME DYNASTIE, OU DES KARKOT'A.

	Ans.	Mois.	Ans	Mois.
Doulabha Verdhana,	36	»	615	5
Pratâpâditya,	50	»	651	5
Tchandrâpîra,	8	8	701	5
Târâpîra,	4	»	710	1
Lalitâditya,	36	7	714	1
Kouvalayâditya,	1	»	750	8
Vadjrâditya,	7	»	751	8
Prithivyâpîra,	4	2	758	8
Sangrâmâpîra,	7	»	762	10
Djadjdja,	3	»	769	10
Djayâpîra,	3	»	772	10
Lalitâpîra,	12	»	803	10
Sangrâmâpîra II,	7	»	815	10
Vrihaspati,	12	»	822	10
Adjitâpîra,	36	»	834	10

	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.
'Ananyâpîra,	3	»	870	10
Outpalapîra,	2	»	873	10

Dix-sept princes, qui régnèrent 260 ans et 5 mois. Le terme moyen pour le règne de chacun d'eux, est donc d'un peu plus de 50 ans; depuis le commencement de cette dynastie, la chronologie de l'original n'exige aucune modification.

CINQUIÈME DYNASTIE, OU DES VERMA.

	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.	Années kachem.	
Avanti Vermâ,	28	3	875	10	»	»
S'ankara Vermâ,	18	8	904	1	59	»
Gopâla Vermâ,	2	»	922	9	77	»
S'ankatâ,	»	10 jours.	»	»	»	»
Sougandhâ Râni,	2 ans.	»	924	9	79	«
Pârt'ha,	15	»	926	9	81	»
Nirdjita Verma, appelé aussi *Pangou*, ou l'*estropié*,	1	»	941	9	96	»
Tchakra Vermâ,	10	»	942	9	97	»
Soura Vermâ,	1	»	952	9	7	»
Pârt'ha, pour la seconde fois,	»	6	953	9	8	»
Tchakra Vermâ, id.,	»	6	954	3	8	6
Sankara Verdhana,	1	6	954	9	9	»
Tchakra Vermâ, pour la troisième fois,	1	4	956	3	10	6
Ounmati Vermâ,	2	2	957	7	11	10
Soura Vermâ II,	»	6	959	6	14	»

Douze princes, qui régnèrent 84 ans et 5 mois, ce qui donne un peu plus de 7 ans par règne. Outre l'ère de *Sâlivâhana*, l'original introduit à cette dynastie une nouvelle manière de compter, celle du cycle kachmirien de cent ans.

DERNIERS PRINCES DE DIFFÉRENTE ORIGINE.

	Ans.	Mois.	Date de l'orig.		Années lacheom.	
Yasaskara Déva,	9	»	960	3	14	6
Sangráma Déva,	»	6	969	3	23	6
Párvagoupta,	1	6	969	9	24	»
Kchêmagoupta,	8	6	971	3	25	6
Abhimanyou,	14	»	979	9	34	»
Nandigoutpa,	1	1	993	9	48	»
Tribhouvana,	2	»	994	10	49	1
Bhîmagoupta,	4	3	996	10	51	1
Diddá Ráni,	23	6	1001	1	55	4
Sangráma Déva II,	»	»	1024	7	78	10

Neuf princes, qui régnèrent jusqu'à l'avénement au trône de *Sangráma Déva*, pendant 64 ans 6 mois ; ce qui donne par règne un peu plus de 7 ans.

Notice historique sur M. Ruffin.

(Suite.)

Depuis une année révolue que M. Ruffin était pour la troisième fois à la tête de la légation, les changemens les plus favorables aux Français s'étaient opérés dans le ministère ottoman. Par l'effet de son influence, le divan était aussi bien composé qu'on pouvait le désirer. La légation avait également réussi à établir des rapports avec quelques-unes des premières familles grecques dévouées à la France, telles que celles des Souzzo, des Callimachi et des

Khandjarli. Tous les immeubles réclamés par les Français avaient été restitués, à l'exception d'un seul à Smyrne; en un mot, l'ordre était rétabli dans les affaires. Ce fut dans ces circonstances qu'on apprit à Constantinople la nomination à l'ambassade du général Sébastiani, le même qui, lorsqu'il n'était que colonel, fut chargé, en 1802, de porter à la ratification du divan le traité qui suivit l'expédition de l'Égypte. M. Ruffin obtint de la Porte que le sipahiler Agassi, commandant général de la cavalerie de l'empire, fût envoyé au-devant de l'ambassadeur, en qualité de mihmandar.

Le général étant arrivé, le 10 août 1806, à Constantinople, M. Ruffin quitta le palais de France et se retira dans sa demeure à Péra. Depuis dix-huit mois qu'il s'était trouvé à la tête de la commission des indemnités et de la légation, la plume ne lui était jamais tombée des mains. Il avait dû tout oublier pour ne songer qu'aux affaires publiques, et quelles affaires!.... Comment les avait-il trouvées, et comment les avait-il remises? Tout le monde le savait; Français et étrangers, amis et ennemis, chacun l'en félicitait; lui-même, dans sa conscience, ne pouvait que se rendre un bon témoignage de ses efforts et de leurs heureux résultats; mais c'était là toute sa consolation. Après quatre années d'une gérance marquante par ses malheurs, ses souffrances, ses peines et ses succès, il n'était que le premier employé subalterne de la légation, traducteur de toutes les pièces de service, sans aucun avancement ni dans la Légion-d'Honneur, ni

dans la carrière diplomatique, ni dans la partie honorifique et titulaire de l'état. Cependant, la considération personnelle dont il jouissait à la Porte croissait de jour en jour. M. Ruffin n'avait qu'à se louer des ministres turcs et de Sa Hautesse elle-même. Son nom était dans toutes les bouches. « Il s'en faut de beau-» coup, disait en 1806 le plus modeste de tous les » hommes, que je sois à la hauteur de cette renom-» mée : s'il y a quelque chose de bien fait, on me » l'attribue; arrive-t-il un mal-entendu, c'est parce » que je n'ai pas été consulté ou écouté. Cependant, » le plus souvent je ne me mêle de rien; je ne sors » pas; je n'entends presque plus. Peu importe, le » père Ruffin, disent les Turcs, est un homme vrai, » juste, désintéressé ; il sait mieux le turc que nous ; » son expérience est consommée. En un mot, je suis » *le Médecin malgré lui*. »

Quant aux ministres étrangers, ceux même avec lesquels il avait dû lutter, ont constamment parlé avec ménagement de sa personne dans leurs relations officielles, et avec estime dans leurs conversations privées. Dans les affaires mixtes, ils s'en rapportèrent toujours aux décisions de la chancellerie française, dont la sagesse et l'équité ont soutenu son antique réputation, grâces à la probité et aux talens de M. Adanson (1).

Au milieu de cette considération générale, M. Ruffin n'était pas heureux; il soupirait plus que jamais

---

(1) Alors chancelier, et depuis premier secrétaire de l'ambassade. M. Adanson est neveu du savant naturaliste de ce nom, qui, se trou-

après le bonheur de revoir la France, et désirait ardemment de quitter un pays où, depuis bien des années, il avait été employé comme chef toutes les fois qu'il y avait eu une détention aux Sept-Tours à subir ou à craindre, une activité pénible et douloureuse à soutenir, et comme subalterne et *translateur*, aussitôt que l'ambassade n'offrait plus qu'agrément, honneur et profit.

Vers cette époque, Constantinople éprouva une crise politique, qui faillit compromettre l'existence de cette capitale, et changer la face des affaires en Turquie. Quoique M. Ruffin ne se trouvât pas dans ce moment à la tête de la nation, il suffit qu'il fût sur les lieux, et attaché à la légation en qualité de *conseiller d'ambassade*, pour nous déterminer à parler ici d'un événement qui ajoute un souvenir de plus aux faits glorieux dont s'honore la nation, et sur les résultats duquel la sagesse des conseils de M. Ruffin n'est point restée étrangère.

L'Angleterre et la Russie n'ayant pu parvenir à faire renvoyer la légation française, ni à troubler les rapports d'intimité qui venaient de s'établir entre le sultan Sélim et la France, M. Arbuthnot, ambassadeur d'Angleterre, s'était embarqué sur le vaisseau l'*Endymion*, le 29 janvier 1807, et avait quitté précipitamment Constantinople, après avoir menacé le

---

vant au Sénégal de 1749 à 1753, fut sur le point d'entreprendre, avec une caravane, la traversée du désert pour se rendre à Tombouctou et à Agadès. Voyez son Voyage, 1 vol. in-4°. Paris, 1757.

divan de l'arrivée prochaine d'une flotte anglaise sous les murs de la capitale. Cette retraite, considérée par les Turcs comme une déclaration de guerre, les détermina à mettre un embargo sur les bâtimens anglais dans les ports ottomans, et à consigner les marchandises appartenant au commerce britannique.

Le 2 février, on apprit effectivement qu'une escadre anglaise avait forcé les Dardanelles et brûlé à Gallipoli plusieurs bâtimens de la flotte ottomane (1). Le 20, treize voiles ennemies étaient en vue de la capitale. Cette division, commandée par les amiraux Duckworth, Sidney Smyth et Louis, se composait de cinq vaisseaux de ligne, quatre frégates, trois corvettes et deux bombardes (2). A son apparition, l'effroi fut à son comble. Rien n'était disposé pour la résistance. L'ambassadeur de France pouvait penser que si la flotte anglaise arrivait sous les murs du sérail, le grand-seigneur souscrirait à toutes les conditions qui lui seraient imposées, que la légation française serait renvoyée, et même mise aux Sept-Tours, si les Anglais l'exigeaient.

---

(1) C'est depuis cette époque, qu'en vertu d'un khatti-chérif l'entrée des Dardanelles est interdite à tout armement européen.

(2) Cette escadre était formée des vaisseaux le *Royal George*, de 110 canons, monté par le vice-amiral Duckworth ; du *Windsor-Castle*, de 110 canons, monté par le contre-amiral Louis ; du *Canopus*, de 84 canons, monté par sir Sidney Smith ; du *Pompée*, de 84 canons, de l'*Actif*, du *Standart*, du *Thunderer* et du *Repulse*, de 74 canons, de l'*Endymion*, de 50, de trois frégates et de six brûlots et galiotes à bombes.

Cependant, cette escadre ayant mouillé aux îles des Princes, les ministres ottomans, frappés de stupeur, avaient déjà reçu plusieurs parlementaires de l'amiral Duckworth. Les Anglais demandaient que le grand-seigneur leur livrât quinze vaisseaux de ligne et autant de frégates avec des vivres pour six mois; que des garnisons anglaises fussent reçues aux Dardanelles, à l'entrée du Bosphore et dans plusieurs ports de l'empire; que l'alliance avec l'Angleterre et la Russie fût renouvelée; enfin, le point sur lequel ils insistaient le plus était le renvoi immédiat de la légation française. Tout paraissait désespéré pour nos compatriotes, lorsque M. Ruffin, qui, depuis tant d'années, avait observé le cours des vents dans ces contrées, remarqua que celui du sud-ouest qui avait favorisé les Anglais jusqu'aux îles des Princes, ayant tout-à-coup passé au nord-ouest, l'ennemi qui avait différé de se présenter de suite devant le port lorsque le vent lui était favorable, allait se trouver retenu pour plusieurs jours à quatre lieues de la capitale. Le général-ambassadeur mit habilement cette circonstance à profit pour remonter le courage des Turcs, et leur fit voir le danger où ils exposaient l'empire ottoman en livrant leur flotte aux Anglais, et en adhérant à leurs autres demandes. Dès-lors, tout changea de face; le sultan Sélim ordonna de défendre Constantinople, et de cesser immédiatement toute communication avec les Anglais. Tout ce qu'il y avait de Français à Péra et à Galata devint soldat. M. de Pontécoulant, le marquis d'Almenara, les offi-

ciers des ambassades de France et d'Espagne, les drogmans français et les jeunes de langues, tous furent se jeter dans les batteries. Les Turcs, électrisés par l'ambassadeur de France dont la présence se multipliait et animait partout les travaux, secondés par des officiers français d'artillerie et du génie (1), eurent bientôt fortifié les approches de la capitale. En moins de six jours, et comme par enchantement, la partie de Constantinople qui regarde la Propontide, la pointe du sérail, la tour de Léandre et les rivages de l'Asie, naguère dépourvus d'artillerie, ne présentèrent plus aux yeux étonnés de l'ennemi qu'une immense côte de fer. Durant cette crise, le sultan Sélim et tous les ministres ottomans déployèrent une activité étonnante. Les immenses travaux relatifs à la défense de Constantinople terminés (2), une partie des officiers français se rendit à franc étrier aux Dardanelles pour relever les batteries que les Anglais avaient renversées en forçant le détroit. Informé de ces dispositions qui allaient rendre sa retraite impossible ou du moins désastreuse, l'ennemi qui, peu de jours auparavant, s'était présenté en vainqueur, ne songea plus désormais qu'à la

---

(1) Par un concours de circonstances aussi heureuses qu'extraordinaires, ces officiers, venus en poste de la Dalmatie, arrivèrent à Constantinople le jour même de l'apparition des Anglais.

(2) Il existe de M. Barbié du Bocage une carte ou tableau de l'*arrivée de la flotte anglaise devant Constantinople, et du retour de cette même flotte*, gravée à Paris en 1807, où les mouvemens de l'escadre ennemie et les batteries élevées par les Français, sont indiqués avec exactitude.

fuite. Il leva précipitamment l'ancre, et se hasarda, le 2 mars, à franchir l'Hellespont.

Ce ne fut pas sans essuyer de dommages que les Anglais y parvinrent, quoiqu'on n'eût pas eu le tems de relever les batteries du fort d'Europe; leur flotte essuya tout le feu de celui d'Asie qui était bien servi. Un énorme boulet de marbre cassa le grand mât du *Windsor-Castle*, et deux corvettes échouèrent à la côte. Enfin, la flotte anglaise passa entre les deux nouveaux châteaux, dont elle essuya également le feu, et se retira en mauvais état à Ténédos. Ainsi l'Angleterre, pour tout fruit d'une expédition hasardeuse, n'eut que le regret d'avoir exaspéré les Turcs, et fourni à l'ambassadeur de France l'occasion de jouer un beau rôle, en consolidant son influence et son crédit à la Porte.

Le 11 avril suivant, M. Ruffin reçut, du sultan Sélim, l'ordre ottoman du Croissant. Peu de tems auparavant, le gouvernement français l'avait autorisé à porter celui du Soleil, qui lui avait été envoyé par le roi de Perse.

Le 9 août 1807, le général Sébastiani, sur le point de partir de Constantinople, proposa M. de Latour-Maubourg pour chargé d'affaires, et recommanda M. Ruffin à la munificence du gouvernement. « Ce respectable vétéran de la diplomatie, disait-il, désire » depuis long-tems rentrer dans sa patrie pour y terminer ses jours. Sa longue carrière de travail, de talens » et de vertus lui donne droit à toutes les récompenses » et à toutes les distinctions. » Mais, quelque pres-

sante que fût cette réclamation, elle n'en resta pas moins sans réponse, ainsi qu'une autre de même nature, qui fut renouvelée l'année suivante par M. de Latour-Maubourg.

En juin 1809, ce chargé d'affaires, dont on admira le caractère, ayant refusé de remettre au gouvernement ottoman un individu emprisonné au palais de France, et que les Anglais voulaient faire reconnaître en qualité de chancelier de la république des Sept-Iles, eut, avec la Porte, une violente altercation. Cette dernière, moins irritée d'un refus qui, disait-elle, blessait sa dignité, qu'influencée par une politique étrangère, fit prévenir M. de Latour-Maubourg que toute communication entre elle et lui avait cessé. Dès ce moment, la garde turque du palais de France fut retirée. « Une rupture, dans cette circonstance, paraissant inévitable, je voudrais, disait M. de Latour-Maubourg, faire partir M. Ruffin, et épargner à ce respectable vieillard les dangers d'une seconde captivité; mais je n'ai jamais pu réussir à vaincre son respect pour les intentions du gouvernement qui a paru désirer qu'il restât encore ici. »

En 1812, durant l'ambassade du général Andréossy, M. Ruffin fut nommé officier de la Légion-d'Honneur et plénipotentiaire pour un traité d'alliance entre la France et la Porte Ottomane.

La Providence, en 1814, ayant permis, pour le bonheur de la France et le repos de l'Europe, que Louis XVIII remontât au trône de ses pères, le Roi daigna se rappeler un ancien serviteur et nomma

M. Ruffin son chargé d'affaires auprès du Grand-Seigneur, jusqu'à l'arrivée à Constantinople de M. le marquis de Rivière. M. Ruffin ne pouvait mieux couronner sa longue carrière qu'en la terminant, dans ses vieux jours, au service de ses princes légitimes. Mais si son cœur était toujours pénétré d'amour et d'attachement pour nos rois, son grand âge et l'affaiblissement de sa santé lui faisaient craindre avec raison de ne pouvoir supporter, comme il l'aurait désiré, le fardeau des affaires qui devaient se compliquer plus que jamais. Quoique les Turcs en général fussent toujours pénétrés de la même vénération pour sa personne, ses avantages et son influence, à la Porte, ne pouvaient plus être ce qu'ils étaient du vivant des nombreux et puissans amis qu'il avait eus sous le règne du sultan Sélim, et auxquels il avait survécu (1). Acca-

(1) Nous citerons entr'autres ministres ottomans liés avec M. Ruffin, Hadji-Ahmed, Vassif-Effendi, qu'il estimait particulièrement. Ce seigneur, après avoir occupé plusieurs places importantes sous les règnes de Moustapha III et d'Abd-ul-Hamid, fut nommé reïs-effendi (ministre des affaires étrangères), en 1805. Il était peu riche, mais considéré pour la pureté de ses mœurs et son amour pour les sciences. Vassif-Effendi passait en effet pour une des meilleures têtes de l'empire, possédant dans la perfection l'arabe, le turc et le persan ; il était poète dans ces trois langues. Le sultan Abd-ul-Hamid, en 1783, l'avait chargé, conjointement avec Khourchid-Mehemmed, effendi-beilikdji, président de la chancellerie-d'état, du rétablissement de l'imprimerie turque. Mouradja d'Ohsson et Todérini parlent de lui avec éloge. A l'avénement du sultan Sélim au trône, il fut exilé dans une des îles de l'Archipel, sous prétexte qu'il aimait le vin; mais le vrai motif de cette disgrâce était la force de son caractère et sa franchise naturelle. Ayant été en

blé d'infirmités, et dans l'impossibilité physique d'agir par lui-même, M. Ruffin attendait avec la plus vive impatience l'arrivée de l'ambassadeur du Roi. Depuis long-tems il avait obtenu qu'un mihmandar (commissaire de la Porte) fût recevoir, conjointement avec deux interprètes de la légation, Son Excellence aux Dardanelles.

Telle était la position de M. Ruffin à Constantinople lorsque la crise politique de 1815 vint le mettre dans la situation la plus pénible où il se fût encore trouvé. Atterré par les nouvelles alarmantes qui se répandirent autour de lui; privé, dans les instans les plus urgens, de communication avec la mère-patrie, M. Ruffin ne fut pas toujours maître de résister à la violence d'un orage politique, qui bouleversa la France et l'Europe entière; cependant la pureté de ses intentions ne fut pas long-tems révoquée en doute. La justice éclai-

---

ambassade à Madrid pendant la mission de M. de Bouligny père à Constantinople, il parlait volontiers de l'Espagne et des Espagnols. Vassif-Effendi a écrit une relation de son ambassade, dont il avait promis une copie à M. Ruffin. Il était également historiographe de l'empire (Vakanuvis). C'est à lui qu'on doit les Annales turques depuis 1753 jusqu'au règne du sultan actuel. Malheureusement la partie imprimée de cette histoire ottomane ne va que jusqu'à la paix de Cainardji. La suite serait d'autant plus intéressante, si on pouvait la retrouver, qu'elle contient tout le règne du sultan Sélim, et les événemens remarquables qui ont suivi la mort de ce prince infortuné (*).

(*) On peut apprécier le mérite de Vassif-Effendi comme historien, par la traduction d'une partie de ses Annales, publiées en 1822 par M. Caussin de Perceval, professeur d'arabe à l'École Spéciale des Langues Orientales. Cet ouvrage intéressant est intitulé : *Précis historique de la guerre des Turcs contre les Russes, depuis l'année 1769 jusqu'à l'année 1774*. Un vol. in-8°.

rée et bienveillante de M. l'ambassadeur du Roi comprit aisément quelle avait dû être, à la suite des plus violentes secousses politiques, la position d'un vieillard déjà affaibli par l'âge, presque entièrement privé de l'ouïe, et dans un état de santé qui le mettait dans l'impossibilité d'agir et de voir par lui-même. L'aspect seul de ce vénérable serviteur du Roi, cet air de vertu et de candeur répandu sur toute sa personne, auraient suffi pour dissiper des préventions, si la certitude de la pureté de ses sentimens ne les eût bientôt fait disparaître.

Quelqu'extraordinaires que fussent en effet les circonstances d'alors, M. Ruffin n'en conserva pas moins des droits à la confiance et à l'estime générales. Sur le témoignage et d'après la recommandation de M. le marquis de Rivière, S. M. daigna, en 1819, confirmer la faveur que son auguste frère Louis XVI avait accordée, avant la révolution, à M. Ruffin, en le décorant de l'ordre de Saint-Michel. Depuis, il a été réintégré, par ordonnance du Roi, dans ses anciennes fonctions de secrétaire-interprète de S. M. et de conseiller de l'ambassade de France, fonctions qu'il n'a cessé de remplir jusqu'à sa mort qui eut lieu le 19 janvier 1824. Sa fin fut plutôt le résultat d'un affaiblissement lent et gradué des facultés physiques que d'une maladie violente. M. Ruffin est mort comme il avait vécu, dans le sein d'une religion dont il avait constamment suivi les préceptes, et à laquelle l'exemple de ses mœurs irréprochables et de ses vertus toutes chrétiennes, devaient aisément faire des prosélytes.

Si les qualités éminentes de M. Ruffin, la durée et l'importance des services qu'il a rendus à son pays, lui assurent des droits à la reconnaissance de tous ses compatriotes, c'est surtout à ceux qui, comme nous, ont été assez heureux pour être admis, pendant plusieurs années, dans son intimité, et comblés de ses bontés, qu'il est donné, sinon d'exprimer convenablement, du moins de sentir toute l'étendue de la perte que nous avons faite. Puissent la vénération et la gratitude dont notre cœur a toujours été rempli pour sa personne, suppléer au défaut d'éloquence, dans un écrit où nous nous sommes uniquement proposé de dire ce qu'était M. Ruffin, et de rappeler le souvenir des nombreux et utiles travaux qui composent sa longue et honorable carrière!

Indépendamment de ses talens en diplomatie, jamais aucun Français n'a été plus versé que M. Ruffin dans la connaisance théorique et pratique de plusieurs langues de l'Europe et de celles de l'Orient, indispensables à la politique et au commerce. Il excellait surtout dans la traduction rapide et correcte du français en arabe, en turc et en persan. Des effendis instruits, de Constantinople, convinrent plus d'une fois qu'il parlait et écrivait leur langue avec autant de pureté et d'élégance qu'aucun d'eux. Il est à regretter que M. Ruffin, dont toute la vie fut consacrée aux affaires, n'ait pu laisser aucun monument littéraire; nous savons cependant qu'il a travaillé, conjointement avec M. Kieffer, à la composition d'une grammaire et d'un dictionnaire turcs. Il existe également de lui

une *Adresse de la Convention*, traduite en arabe, et imprimée à Paris, en 1794. Il a aussi fourni à une des personnes attachées à l'ambassade du général Andréossy, des documens fort intéressans sur l'histoire des Tartares (1).

Les ministres étrangers, informés à Constantinople de la mort de leur vénérable doyen, s'empressèrent de lui rendre les honneurs qui lui étaient dus. L'ambassade du Roi, suivie de tous les Français, les diverses légations étrangères, à la tête desquelles on remarquait le ministre de Prusse, l'archevêque Coresi, assisté de tout le clergé catholique, et suivi des livrées de France, d'Autriche, de Prusse, de Hollande, de Danemarck, et d'un concours nombreux des habitans de Péra, de toutes les nations, formèrent le cortége imposant qui, après avoir traversé lentement ce faubourg de Constantinople, déposa sa dépouille mortelle dans la chapelle de Saint-Louis (2). Après la messe, M. l'abbé Bricet, supérieur des Missions étrangères, lut sur sa tombe un discours dont l'éloquence réunit tous les suffrages, et dont le texte était ces paroles de l'Écriture : *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit non recedet ab eâ.*

---

(1) Un recueil vraiment précieux pour l'instruction à venir de nos interprètes dans l'Orient, serait un choix fait convenablement des nombreux textes, versions et traductions de toutes les pièces diplomatiques, commerciales et autres, traduites par M. Ruffin, et dont les originaux se trouvent dans les archives de l'ambassade de Constantinople, et du département des affaires étrangères à Paris.

(2) *Moniteur* du 1er mars 1824.

Tel fut en effet toute sa vie le caractère invariable de l'homme de bien dont nous avons essayé de rappeler les vertus et les services rendus à la patrie, de celui auquel des écrivains distingués, inspirés par la gratitude et l'admiration, ont décerné les titres d'Aristide et de Nestor de l'Orient; du protecteur zélé, qui fut toujours pour cette jeunesse française destinée aux emplois du Levant, le modèle, le père et l'ami le plus sincère; du sage pour lequel le voyageur, parvenu sur les rives du Bosphore, visitera long-tems une prison qu'il a rendue à jamais célèbre par l'exemple d'une fermeté inébranlable, et d'une constance courageuse, luttant contre l'infortune; de celui enfin dont la droiture, le savoir et l'habileté furent, pendant plus d'un demi-siècle, le guide respecté, et l'ame de notre diplomatie dans l'Orient.

BIANCHI.

LETTRE AU RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

MONSIEUR,

Vous désirez que je vous mette à même de faire connaître aux lecteurs du *Journal Asiatique* les résultats d'un Mémoire que j'ai lu dernièrement à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur quelques papyrus écrits en arabe, et découverts, il n'y a pas long-tems, en Égypte. Comme je ne suis pas encore déterminé à publier ce Mémoire en particulier, et

qu'il pourrait bien se passer dix ans avant qu'il parût dans la collection des Mémoires de l'Académie, je me rends volontiers à votre désir.

C'est à M. Drovetti, consul-général de France en Égypte, que je dois la communication de ces papyrus, qui ont été trouvés dans un pot de terre cuite, bien fermé, à la surface d'un tombeau ; le tout enfoui dans le sable, aux montagnes de Memphis, près des pyramides de Saccara, et au lieu même d'où a été tiré le sarcophage de granit que l'on voit actuellement à Paris. Ces papyrus, de la grandeur d'une petite feuille de papier, sont au nombre de trois ; chacun d'eux était roulé, et pour les lire, et en assurer la conservation, il a fallu les dérouler avec beaucoup de soin et les coller sur un carton léger, ce qui n'avait d'ailleurs aucun inconvénient, parce qu'ils n'étaient écrits que d'un côté. Deux seulement ont fixé mon attention ; le troisième est dans un tel état de destruction, et l'écriture en est effacée en si grande partie, que je ne pense pas qu'on puisse en lire un seul mot. Dans les deux dont il va être question, il y a aussi des parties effacées, mais comme leur contenu est à peu de chose près le même, ils se prêtent un secours mutuel, et à l'exception de quelques mots, on les lit avec une parfaite certitude de ne pas se tromper. Ce sont deux passe-ports, dont le premier est donné à deux Égyptiens et le second à un seul. Je ne placerai ici que la traduction du premier, parce que c'est celui qui offre le moins de lacunes.

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux. Ceci

» est un écrit donné par moi, Djaber, fils d'Obeïd,
» intendant de l'émir Abd-almélic, fils de Yézid, et
» préposé au nome de Memphis, à *Samya felibec* سميا
» فلبك imberbe, corpulent, roux, ayant le nez relevé
» en bosse, louche, incirconcis, et à *Feloudj Halbé*
» فلوج هلبه imberbe, roux, louche, incirconcis, tous
» deux habitans du monastère d'Abou-Hermès, du
» nome de Memphis, (attestant) que je leur ai per-
» mis de se transporter dans le Saïd avec leurs femmes,
» leurs provisions et leurs marchandises, jusqu'à la
» fin de schawal de l'année 133. Si donc quelqu'un
» des intendans de l'émir (que Dieu lui accorde le
» bonheur!) les rencontre, il ne doit leur opposer
» aucun empêchement........ Écrit par Ibrahim,
» le 1er jour de la lune de schawal de l'an 133. »

Au haut du papyrus, à la gauche du lecteur, on lit le mot نسخت, *il a été transcrit.*

La partie inférieure du papyrus a été roulée et retenue par quelques filamens qu'on a repliés sur la partie roulée, et arrêtée par un cachet en argile, sur lequel on lit : فوّض جابر امره الى الرحمن الرحيم *Djaber a confié tous ses intérêts au (Dieu) clément et miséricordieux.*

Le second papyrus est délivré par le même officier, et daté pareillement de schawal 133. L'objet en est le même, et le passe-port est donné comme le premier, à un habitant du monastère d'Abou-Hermès, pour voyager dans le Saïd avec sa femme, ses provisions et ses marchandises, jusqu'à la fin de schawal 133. Il est cacheté comme l'autre et avec le même sceau. Il

paraît écrit de la même main que le premier, quoique le nom de l'écrivain ait disparu.

Ces deux papyrus semblent, sans doute, au premier coup-d'œil, de bien peu d'importance; mais pourtant, sous un certain rapport, ils sont du plus grand intérêt. En effet, ils sont écrits dans le caractère nommé *Neskhi*, dont on attribue généralement l'invention au célèbre vizir Abou-Ali Ebn-Mocla, mort en l'année 326 de l'hégire, ou à son père Abou-Abd-allah Hasan, mort en 338 ; et comme leur date est certaine, on en doit conclure que ce caractère existait deux siècles au moins avant Ebn-Mocla. Je dis que leur date est certaine, et en effet l'authenticité de cette date est justifiée par l'histoire, qui nous apprend qu'en l'année 133, l'Égypte était gouvernée, comme on le lit sur ces passe-ports, par Abd-almélic, fils de Yézid. Voici à cet égard ce qu'on lit dans Makrizi. « Au commen» cement du mois de schaban 133, Abou-Aoun Abd» almélic, fils de Yézid, natif du Djordjan, fut » nommé gouverneur de l'Égypte, et chargé en même» tems de l'intendance des finances, comme lieute» nant de Salih, fils d'Ali. » Ainsi, à la date de nos passe-ports, Abd-almélic, fils de Yézid, gouvernait l'Égypte depuis environ deux mois. Il en conserva le gouvernement, suivant Makrizi, jusqu'à la fin de l'an 135. Il est utile encore d'observer que l'époque de laquelle ces passe-ports sont datés, coïncide avec celle de la chute des Ommiades et du commencement des Abbasides; que le dernier khalife-Ommiade avait cherché un asile en Égypte, et que le changement de

dynastie avait occasionné dans cette province des troubles et des hostilités. Il n'est pas surprenant que dans de telles circonstances, on ait soumis les chrétiens indigènes de l'Égypte à une surveillance qui peut-être n'aurait pas eu lieu dans des tems plus tranquilles.

L'écriture de nos papyrus offre encore quelques circonstances qui viennent à l'appui de leur haute antiquité. 1° On n'y voit aucun point diacritique, ce qui pour le dire en passant, rend très-incertaine la lecture et la prononciation des noms propres des Égyptiens auxquels ces passe-ports ont été donnés; 2° on y remarque, comme sur les médailles anciennes, et dans les manuscrits coufiques, l'omission de l'*élif* de prolongation, dans certains mots : ainsi on y lit كتب pour كتاب; اجلب pour اجلاب; ثلث et ثلثين pour ثلاث et ثلاثين

Ces papyrus sont donc les plus anciens monumens connus de l'écriture *Neskhi*, et même, si on excepte les médailles, de l'écriture arabe en général; du moins sont-ils les seuls monumens antiques de cette écriture qui aient une date certaine. J'oubliais de dire que le cachet est en caractères coufiques.

Je me suis étendu à cette occasion, dans le Mémoire dont je vous offre ici, Monsieur, une très-courte analyse, sur l'histoire de l'écriture chez les Arabes, et les prolégomènes historiques d'Ebn-Khaldoun m'ont fourni certaines particularités, desquelles j'ai cru pouvoir conclure, avec quelque vraisemblance, que le caractère *Neskhi* existait long-tems avant Ebn-Mocla; qu'Ebn-Mocla ne fut point, à proprement parler,

l'inventeur d'une nouvelle écriture, et qu'il n'y eut point un passage subit du caractère coufique au caractère *Neskhi;* enfin, qu'avant le caractère coufique il y avait un autre caractère très-analogue à celui dont on fait encore usage aujourd'hui.

J'ai fait voir ensuite que la découverte de nos papyrus faisait évanouir les doutes qui pouvaient encore rester, sur l'attribution faite par M. le comte Castiglioni et par M. Frœhn, au khalife Abd-almélic, de certaines monnaies avec figures, qui offrent des légende, en caractères arabes, très-approchans de l'écriture *Neskhi.* Enfin j'ai terminé mon mémoire par une dernière observation que je vais transcrire ici.

« J'avouerai, ai-je dit, que jusqu'ici je m'étais re-
» fusé à reconnaître le nom de la ville de *Damas*,
» écrit en caractères arabes, sur les monnaies avec
» figures, publiées par M. l'abbé Sestini, qui les at-
» tribuait à Léon le Khazare, et que M. Marchant,
» dans ses mélanges de numismatique et d'histoire,
» attribue au khalife Abd-almélic, et considère
» *comme des essais de monnaie, dont la politique des*
» *musulmans a commencé de rapprocher le style et la*
» *fabrique, du système monétaire des empereurs, pour*
» *en favoriser le cours.* De là aussi, suivant lui, le
» mélange du grec et de l'arabe sur ces médailles. Je
» ne vois plus maintenant de raison pour refuser de
» reconnaître le nom arabe de *Damas* sur ces mé-
» dailles, ni celui de *Tibériade* طبرية sur la monnaie
» frappée sous Héraclius, où ce même nom se lit
» aussi en grec. Peut-être faudra-t-il même réformer

» toutes nos idées sur la chronologie des différentes
» écritures arabes, et admettre que le caractère
» *Neskhi* dont on fixait l'invention au 3me siècle de
» l'hégire, existait à peu près, sous sa forme ac-
» tuelle, avant que les Arabes du Hedjaz reçussent
» d'Anbar ou de Hira celui qui a donné naissance
» au caractère coufique. Ne nous hâtons pas cependant
» d'adopter cette conjecture, et sachons seulement
» douter, afin de ne point opposer de préjugés aux
» nouvelles découvertes que pourront nous offrir
» d'heureux hasards, tels que celui auquel nous
» devons les papyrus qui ont été l'objet de ce mé-
» moire. »

Agréez, monsieur, l'assurance des sentimens avec lesquels je suis, etc. Le Baron S. DE SACY.

Aperçu d'un Mémoire sur la traduction persane du Mahabharata, *faite par ordre de l'empereur Djelal-eddin Mohammed Akbar, par* M. SCHULZ.

Le cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi possède, sous le numéro 11 (des manuscrits persans), un ouvrage aussi rare et précieux, qu'il est important sous bien des rapports. Je veux parler du célèbre poème samskrit, le *Mahabharata*, traduit en persan par ordre du Schah Abou'lfath Djelal-eddin Mohammed Akbar, un des plus grands princes qui aient occupé le trône des empereurs mongols. Il est surpre-

nant que personne ne se soit donné, jusqu'ici, la peine d'examiner ce manuscrit, ou d'en faire imprimer une notice, ce qui aurait bien valu, ce me semble, la publication de tel fatras érotique ou romantique persan.

Anquetil Duperron est, que je sache, le seul qui en ait parlé, quoique ce soit en passant, dans sa *Législation orientale*, et qui en ait traduit quelques morceaux, insérés dans son *Oupnek'hat*. L'essentiel de ce qu'il a dit au sujet de cette traduction se réduit à peu près aux deux assertions suivantes : premièrement, qu'elle a été faite par Abou'lfazl, le ministre secrétaire de l'empereur Akbar, ce qui est une erreur, comme on le verra par la suite ; et, en second lieu, que l'on peut en retirer beaucoup de profit pour la connaissance de la religion et de la philosophie indiennes, opinion qui, pour se soutenir, aurait besoin d'être établie bien autrement, aujourd'hui surtout que les progrès rapides faits dans l'étude du samskrit rendent possible l'accès de l'original, et dispensent les savans d'avoir recours à des traductions.

On pouvait s'attendre, à la vérité, à moins de détails encore sur notre manuscrit, dans la notice du catalogue imprimé ; mais on serait bien aise d'y trouver plus d'exactitude. On y lit, qu'il contient le « *Kitab muhaberat, i. e. liber ingentium prœliorum ;* » et que la traduction est de la composition d'Abou'lfazl, ministre d'Akbar.

Voilà tout ce que l'on a publié au sujet de cet ouvrage. Mais ce n'est certainement pas là que s'arrê-

tera la critique, même la moins exigeante. Il lui faudra des données positives, soit historiques, soit philologiques, desquelles il pourra résulter quelque lumière sur l'origine et sur le caractère de cette traduction. J'ai cru devoir recueillir ces faits pendant la lecture du *Mahabharata* persan. J'ai choisi parmi eux ceux qui m'ont paru offrir le plus d'intérêt pour les savans, et je les ai réunis dans un Mémoire que je vais livrer à l'impression. En attendant cette publication, j'ose mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes de mes observations.

Le manuscrit persan, numéro 11, de la Bibliothèque du Roi, se compose de 781 feuillets, ou de 1562 pages, format grand in-folio, numérotés sur le verso, d'une main européenne ; il est d'une écriture *Táalik* de la dernière élégance ; ce qui n'empêche pas toutefois, qu'on n'y trouve en beaucoup d'endroits des fautes bien graves. Il y a dans le corps de ce manuscrit plusieurs lacunes plus ou moins considérables. On en est averti quelquefois par le blanc que le copiste a laissé. Plus souvent encore, on ne les reconnaît que par le sens incomplet que présente le texte, ou même qu'en comparant la traduction persane avec l'original samskrit.

A la tête de l'ouvrage se trouve une préface de 27 pages, renfermant plusieurs renseignemens exacts et précis sur les circonstances qui ont fait entreprendre cette traduction. Il faut ne pas avoir lu ou compris cette préface, pour partager quelques erreurs qui sont encore en vogue sur plusieurs des faits qui y sont mis

hors de doute. Elle est de la composition d'*Abou'lfazl*, visir d'Akbar et auteur de l'*Aiin-akberi*, de *l'Akbar-nameh*, etc. C'est en dire assez pour avertir les savans qui ont lu ces ouvrages que le style de notre préface est empreint de cette élégance, j'ose dire absurde, qui en rend si pénible la lecture ; élégance que j'aimerais beaucoup mieux appeler *turque* que *persane*, parce qu'on la rencontre bien plus souvent dans le dédale de préfaces bien turques et dans les préambules des pièces de la haute diplomatie ottomane, plutôt que dans des ouvrages persans écrits dans des tems plus approchés de la noble simplicité d'un Firdousi ou même d'un Saadi. J'ose espérer qu'après la lecture de quelques morceaux de cette préface, que j'ai insérés dans mon mémoire, on me pardonnera un jugement qui est, en quelque sorte, une révolte contre l'autorité de Williams Jones et de ces nombreux copistes qui ont tous trouvé des merveilles de beauté et d'éloquence là où, nous autres gens moins enthousiastes, ne voyons guère que des phrases péniblement travaillées, aussi riches en hyperboles que stériles en vérités.

Heureusement, nous pouvons dispenser nos lecteurs de nous suivre dans tous les détails des douze premières pages ; elles ne contiennent, en prose rimée, entremêlée de vers, que les éloges du Schah Akbar, précédés des actions de grâces et des louanges à Dieu, que tous les auteurs musulmans ont l'habitude de placer à la tête de leurs ouvrages. On me saura gré d'avoir passé sous silence toutes les qualités et toutes les ver-

hérésie résulte de la même lettre dont je viens de copier un passage. Cette lettre est adressée au roi de Portugal et se trouve en deux manuscrits de la Bibliothèque Royale, sur lesquels je l'ai copiée pour l'insérer à la suite de mon mémoire. Akbar n'y connaît pas d'actions de grâces assez expressives pour remercier Dieu « de l'avoir gratifié, par un effet de sa grâce ab-
» solue et éternelle, du plus vif désir de ne s'occuper
» que de lui et de l'exécution de sa volonté divine. Il
» expose avec douleur que la plupart des hommes de
» ce monde ne sont qu'esclaves des chaînes de l'imi-
» tation ; que chacun d'entre eux qui s'est acquis
» quelque connaissance des croyances de ses pères et
» ses grands-pères, de ses parens et des gens qu'il
» fréquente, même celui qui a jeté ses regards sur
» les preuves et sur les argumens, choisit la religion
» parmi les confesseurs de laquelle il est né et a été
» élevé ; de sorte que lui échappe le noble profit
» qui résulte des examens entrepris par la raison hu-
» maine », et il avoue avec complaisance que lui-même suit « une toute autre route en fréquentant les savans
» de chaque classe d'homme et en profitant des paro-
» les précieuses et des idées sublimes de chacun d'entre
» eux. » C'est aussi pour s'instruire encore davantage

Bibliothèque du Roi, et corrigé d'après le N° 49, fonds d'Anquetil.

درود نامعدود هدایه ارواح طیبه معاشر انبیا ورسل که سالکان
اصوب طرق و هادیان اصلح سبل اند عموما و خصوصا *

sur la religion chrétienne, qu'il demande dans cette lettre au roi de Portugal, la traduction persane et arabe des Évangiles, des Psaumes et du Pentateuque, si toutefois il en existait une, comme il l'avait entendu dire.

Il se trouve effectivement à la Bibliothèque Royale, les manuscrits du fonds de M. Brueys, n° 91, une traduction des quatre Évangiles, faite, comme il est dit dans le catalogue, par ordre d'Akbar. Je l'ai examinée et j'en donnerai, dans un autre endroit, une notice, seulement pour montrer qu'elle est sans aucune importance.

Après cette digression, que je ne crois pas sans intérêt pour quelques-uns de nos lecteurs, je dois retourner à l'analyse de la préface d'Abou'lfazel.

(*La suite au Numéro prochain.*)

Notice du Dictionnaire et de la Grammaire persane publiés par les soins de S. M. le roi d'Oude.

Les Musulmans qui habitent les provinces soumises à la domination, ou seulement tributaires de la Compagnie anglaise des Indes orientales, attachent, comme on sait, une grande importance à l'étude de la langue persane, langue douce, harmonieuse, illustrée par les ouvrages d'un grand nombre d'écrivains classiques, et exclusivement employée à la rédaction des actes de chancellerie et des traités diplomatiques, dans la majeure partie de l'Indostan.

Pour parvenir à la connoissance de cette langue, il ne suffit pas de pouvoir se rendre un compte vague des principes élémentaires de l'art de la parler et du sens des mots les plus usuels ; il faut encore avoir la facilité d'étudier, dans un traité raisonné, les règles de la grammaire et de la prosodie, et surtout être mis à portée de consulter un dictionnaire qui présente avec exactitude l'orthographe, la prononciation et le sens des expressions de toute nature qu'on peut rencontrer dans les bons auteurs.

Tel est le but que paraissent s'être proposé les rédacteurs de l'ouvrage qui nous occupe, et dont nous allons essayer de donner une idée sommaire.

Cet ouvrage est intitulé : *Ferhanghi Refa'at mussemmi Heft Colzoum*, c'est-à-dire, la science de l'élévation nommée les *Sept Mers* (1).

Le premier volume se compose d'une préface contenant : 1° des actions de grâces et des louanges du Tout-Puissant, qui, suivant nos lexicographes, est adoré chez tous les peuples, bien que *sous des noms différens ;* 2° l'énumération des qualités brillantes qui caractérisaient le Prophète, et particulièrement l'éloge de *son style éloquent ;* 3° l'exposé des motifs pour lesquels ce dictionnaire a été composé, des sources où l'on a puisé, et des secours qu'on a

(1) Par ce nom de *mers*, les auteurs entendent les sept volumes grand in-folio dont se compose l'ouvrage entier ; les autres divisions et subdivisions sont désignées sous le nom de *fleuves*, de *rivières*, de *ruisseaux*, etc.

trouvés dans l'appui et dans la protection du prince dont il sera question ci-après.

A la suite de cette préface, viennent quatre chapitres et un paragraphe, contenant tous les mots qui commencent par l'une des cinq premières lettres de l'alphabet. Ces mots sont, pour le 1er volume, au nombre de 6800

Le 2e volume en contient, sous six lettres ou divisions. . . . . 4[illegible]

Le 3e, sous cinq divisions. 4148

Le 4e, sous sept divisions. 8981

Le 5e, sous trois divisions. 2505

Le 6e, sous six divisions. 2833

Total des lettres ou des divisions comprises dans le dictionnaire. 32

Total des mots dont il offre l'explication. 29142

Le septième volume, divisé en cinq parties, renferme, 1° un traité de grammaire; 2° des fragmens en prose et en vers; 3° des règles sur la prononciation et sur l'art de connaître la signification des mots; 4° l'art de la composition, aussi nommé la *Perfection du langage persan*; 5° l'explication de la prosodie, celle du rhythme, de la cadence, etc.

Pour donner une idée de la manière dont les matières sont disposées dans le dictionnaire, nous ferons remarquer que non-seulement les mots y sont rangés par ordre alphabétique, en commençant par la première lettre; mais encore que cet ordre est observé en sens inverse, c'est-à-dire, en admettant que le lecteur veuille chercher le mot par la lettre qui le termine.

Supposons, par exemple, que les rédacteurs du dictionnaire eussent voulu nous donner, d'après leur système, l'explication du mot français *Acacia;* ils l'auraient rangé dans la classe de ceux qui commencent et qui finissent par un *a*. *Abandon* se trouverait au nombre de ceux qui commencent par un *a* et qui finissent par un *n*, et ainsi des autres.

La prononciation et la signification des mots sont expliquées, en persan, d'une manière en général claire et précise, soit au moyen de périphrases, soit au moyen d'équivalens puisés dans la langue arabe, ou, s'il faut en croire nos lexicographes, tirés des livres écrits en *Zend* et *Pazend*, c'est-à-dire, en ancien persan. De tems en tems, des citations en prose ou en vers éclaircissent le sens des expressions douteuses. Ce qui ajoute beaucoup de prix à ce dictionnaire, c'est qu'indépendamment des mots qu'on trouve ordinairement dans les ouvrages du même genre, on peut chercher dans celui-ci la désignation spécifique de diverses productions tirées des trois règnes de la nature, la véritable orthographe d'un grand nombre de noms propres d'hommes et de lieux, la situation de diverses contrées du globe, et la description de ce qu'elles offrent de plus curieux; en sorte que cette dernière partie de l'ouvrage forme une espèce de dictionnaire géographique qui peut être infiniment utile, surtout pour la connaissance des pays voisins de la ville où l'ouvrage fut composé.

Cette ville est celle de Luknow, située dans le pays de Oude, sur le Goomty, l'un des nombreux

affluens qui se jettent dans le Gange. Voisin du Népâl, de Delhy, d'Agra, et d'Allah-Abad, ce pays est un des plus fertiles de l'Inde; les jardins qui entourent Luknow sont tellement délicieux, qu'à en croire l'auteur, ou plutôt les auteurs de l'ouvrage qui nous occupe, « si le prophète Énoch avait vu ces » jardins, jamais il n'eût voulu retourner en paradis, » et sans doute il eût dit : *Ceci vaut mieux.* »

Selon les mêmes auteurs, Constantinople, Cazbin, Ispahan, n'offrent rien qui soit comparable à la résidence célèbre de Luknow, surtout depuis qu'elle obéit aux lois du prince actuellement régnant, qui l'a dotée d'un grand nombre d'établissemens utiles, embellie d'une foule d'objets d'agrément, et qui a réparé ses édifices anciens et modernes; prince dont l'équité, la sagesse, la bienfaisance et le savoir, sont au-dessus de tout éloge.

On lit dans la préface dont nous avons sommairement extrait les détails qui précèdent, que le prince dont il vient d'être parlé, est monté sur le trône le mardi 22 du mois de Redjeb, l'an de l'hégire 1229, (ce qui répond au 27 juin 1814), et qu'il s'appelle *Sultan Abou'lzafar-Moezz-eddin-Chah-Zéman-Ghazy-eddin-Haïder.*

C'est sous sa direction et par ses ordres que le *Ferhenghi-Refa'at* a été imprimé.

A le considérer sous le rapport purement matériel, bien que les caractères arabes dont on s'est servi n'offrent pas à beaucoup près les formes élégantes qu'on remarque dans les beaux manuscrits persans,

on peut dire que l'exécution typographique de cet ouvrage fait infiniment d'honneur à l'intelligence des ouvriers indiens qui en ont été chargés. Le texte en est pur et correct, et un errata, placé à la fin du volume, prouve que les fautes, en général peu importantes qu'on y rencontre, ont été relevées avec soin.

Il nous reste à dire un mot du degré d'intérêt que peut inspirer cet ouvrage, sous le rapport de sa rareté. On lit, en persan, à la fin du dernier volume, que l'impression en a été terminée le jour de la fête (des sacrifices), c'est-à-dire, le 10ᵉ de la lune de Zou'l-Hadjeh, 1237, ce qui correspond au vendredi 17 août 1821. Il est donc probable que le peu de tems écoulé depuis cette publication, et la distance qui nous sépare de Luknow, ont empêché qu'il en parvînt jusqu'à ce jour plus de deux exemplaires en France (1); et en effet, il n'en existait aucun jusqu'à ce jour, soit dans la bibliothèque du Roi, soit dans celle de feu M. Langlès, qui, comme on sait, était fort riche en ce genre.

D'après ces diverses considérations, nous ne craignons pas d'avancer que le *Ferhenghi-Reschidi* est un ouvrage aussi curieux pour les amateurs de beaux livres qu'important pour les orientalistes. Ces derniers y remarqueront, il est vrai, quelques omissions es-

---

(1) L'un de ces exemplaires vient d'être déposé, par ordre du gouvernement, à la Bibliothèque Royale; l'autre appartient à M. le baron Silvestre de Sacy.

sentielles, mais ils y trouveront, nous n'en doutons pas, un grand nombre d'éclaircissemens utiles, et l'explication d'une quantité considérable de mots et de choses qu'ils chercheraient vainement ailleurs.

AMÉDÉE JAUBERT.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 juillet 1825.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. CHAUMETTES DES FOSSÉS, ancien consul-général de Suède.

M. le marquis DE L'ÉPINAY.

Séance du 1er Août 1825.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. Auguste DENHAM, à Gibraltar.

M. JOHN MAHAARG, à Dublin.

M. Alex. NICOLL, professeur d'hébreu en l'université d'Oxford.

M. DE VILLEBOIS, maître des requêtes, administrateur de l'Imprimerie royale.

M. Eugène Coquebert de Montbret continue à communiquer les extraits des *Prolégomènes historiques* d'Ibn-Khaldoun.

M. Schulz lit une notice sur une traduction persane du poëme samskrit intitulé *Mahabharata*, faite par ordre de l'empereur mongol Akbar, et dont il existe des manuscrits à la Bibliothèque du Roi.

Sur la proposition d'un membre, le mémoire de M. Schulz est renvoyé à l'examen de MM. Chézy, Jaubert et Burnouf qui rendront compte au conseil de l'examen qu'ils en auront fait, et proposeront les moyens d'en faciliter la publication.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 4 Juillet 1825.

Par M. le baron de Sacy, *Annals of Oriental Litterature*, 3 cahiers in-8°. — Par sir John Philippart, *The East India military Calendar*, etc., 2 vol. in-4°. Londres, 1824. — Par M. Garcin de Tassy, *The Missionnary's portable Christmas Box*, ou *Prospectus du système orthoépigraphique du docteur Gilchrist*. — Par la Société de Géographie, Nos 21, 22 et 23 de son *Bulletin*. — Par la Société Biblique de Paris, Nos 35 et 36 de son *Bulletin*. — Par Mme la duchesse de Richelieu, *Portrait de feu M. le duc de Richelieu*.

Séance du 1er Août 1825.

Par la Société Biblique des Pays-Bas, *Ancien et Nouveau Testament en malai*, 3 vol. in-8° rel. — Par la Société Protestante de Paris, N° 37 de son *Bulletin*. — Par M. le comte de Stirling, *Journal of the British embassy to Persia*, etc., *also Dissertation upon the antiquities of Persepolis*, by W. Price. Londres, 1825. Vol. I, in-4° oblong. — Par M. de Montgéry, *Traité des fusées de guerre nommées autrefois* Rochettes, *et maintenant fusées à la Congrève*. 1 vol. in-8°, planches, 1825. — Par M. Frœhn, *Chrestomathie tartare*, par Chalfin. Casan, 1822. — Par M. Schmidt, *Recherches sur l'histoire des peuples de l'Asie*

Centrale, et surtout des Mongols et des Tibétains (en allemand). Pétersbourg 1824, in-8°.

Dans sa séance publique et annuelle, du 29 juillet dernier, l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, sous la présidence de M. Raynouard, a procédé à la distribution des prix qu'elle met tous les ans en concours, et qui cette année intéressaient tous plus ou moins directement la littérature orientale, et l'histoire des opinions philosophiques et religieuses répandues autrefois en Asie.

L'Académie avait proposé pour sujet de l'un des prix qu'elle devait adjuger dans cette séance, de *rechercher l'origine et la nature du culte et des mystères de Mithra;* de *déterminer leurs rapports avec la doctrine de Zoroastre et les autres systèmes religieux répandus dans la Perse;* de *décrire les cérémonies et les emblèmes de ce culte;* de *faire connaître l'époque et les causes de son introduction et de son extension dans l'empire romain;* d'*indiquer les changemens qu'il y a éprouvés en se combinant avec les opinions religieuses et philosophiques des Grecs et des Barbares; enfin, d'en tracer l'histoire aussi complétement qu'il sera possible, d'après les auteurs, les inscriptions et les monumens de l'art.*

Le prix a été adjugé au Mémoire enregistré sous le n° 2, et qui porte pour épigraphe : *Cujusvis hominis est errare....* Cicer. Tuscul. I. cap. XVII.

L'auteur est M. Félix LAJARD, membre de l'Académie Royale des sciences, lettres et arts de Marseille, de la Société Impériale des naturalistes de Moscou, et membre de la Société Asiatique de Paris.

L'Académie a jugé aussi devoir citer honorablement le Mémoire enregistré sous le n° 1, et qui porte pour épigraphe ces mots tirés du *Zend-Avesta*, traduction française d'Anquetil-Duperron : *Je fais Izeschné à Mithra.*

L'Académie avait proposé pour sujet d'un autre prix qu'elle devait adjuger dans la même séance, de *comparer*

les doctrines des diverses sectes des Gnostiques et Ophites, en s'attachant spécialement à leurs caractères essentiels; de rechercher les origines de ces sectes, et d'en déterminer, autant qu'on le pourra, la succession; d'examiner quelle influence elles ont pu exercer sur les autres sectes contemporaines, soit religieuses, soit philosophiques.

Aucun des Mémoires envoyés au concours n'a paru à l'Académie réunir toutes les conditions nécessaires pour mériter le prix.

L'Académie aurait désiré que les auteurs de ces Mémoires, qui n'ont point assez développé les rapports des opinions des Gnostiques avec les doctrines orientales, eussent fait beaucoup plus d'usage du Zend-Avesta, des livres des Sabéens publiés par M. Norberg, et remplis d'opinions qui se rattachent évidemment aux sectes gnostiques. Cette partie très-importante de la question est restée presque intacte.

L'Académie a néanmoins jugé digne d'une mention honorable le Mémoire enregistré sous le n° 3, qui porte pour épigraphe : Ω Τιμόθεε, τὴν παρακαταθήκην φύλαξον, ἐκτρεπόμενος τὰς βεβήλους κενοφωνίας, καὶ ἀντιθέσεις τῆς ψευδωνύμου γνώσεως, Saint Paul, in Iª Epistola ad Timotheum, cap. VI, v. 20; et le mémoire enregistré sous le n° 2, ayant pour épigraphe : *Les opinions des Gnostiques n'étaient qu'un platonisme christianisé, comme le platonisme n'était lui-même que le magisme.* (Abbé Foucher, Traité historique de la religion des Perses.)

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de *quinze cents francs*. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1826. Ce terme est de rigueur.

Le septième volume des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres est achevé d'imprimer, et il sera incessamment mis en vente. Indépendamment des mémoires sur la littérature ancienne et des notices historiques sur la

vie et les ouvrages de cinq des membres de l'académie, qui ont été lues dans le cours des années 1818 à 1822, par M. Dacier, secrétaire perpétuel ; ce volume contient six mémoires, tous relatifs à l'histoire ou à la géographie de l'Orient. Nous allons en donner une indication très-sommaire.

1° *Sur la vie et les opinions de Lao-tseu, philosophe chinois du sixième siècle, avant notre ère*, par M. Abel-Rémusat. Nous avons déjà inséré dans le *Journal Asiatique*, t. III, p. 3 et suivantes, un extrait considérable de ce mémoire, lu dans la séance publique de l'Académie, du 28 juillet 1820 ; cet extrait est tout-à-fait propre à donner une idée suffisante de l'importance et de la nouveauté des matières qui sont contenues dans cet ouvrage.

2° *Sur la Nature et les Révolutions du droit de propriété territoriale en Égypte, depuis la conquête de ce pays par les Musulmans, jusqu'à l'expédition des Français*, par M. le baron Silvestre de Sacy. Ce mémoire, qui traite de cette partie intéressante du droit public, sous la domination des Ayoubites et des Mamelouks, est le complément des travaux entrepris depuis long-tems sur cette matière par son savant auteur, et qui ont été publiés il y a plusieurs années dans la même collection.

3° *Sur la dénomination de* Portes caspiennes, caucasiennes, sarmatiennes *et* albaniennes, *appliquées aux défilés de la chaîne du Caucase, et sur le* mons Caspius *des systèmes géographiques d'Eratosthène et d'Hipparque*, par M. le baron Walcknaer. L'auteur fait voir que ce n'est point à tort que les anciens ont appliqué le nom de *Portes Caspiennes* au grand défilé qui traverse par le milieu la chaîne du Caucase et qui conduit de l'ancienne Sarmatie dans la Géorgie. Il serait facile d'ajouter aux observations du savant auteur qui sont toutes justes et concluantes.

4° *Recherches sur la ville de Kara-Koroum, avec des éclaircissemens sur plusieurs points obscurs de la géographie de la Tartarie pendant le moyen âge*, par M. Abel-Rémusat. Ce mémoire est accompagné d'une copie figurée d'une carte chinoise, qui représente toute la partie de la

Tartarie située au nord-ouest de la Chine. Indépendamment de la fixation exacte de la position de l'ancienne capitale de l'empire de Tchingiz-khan, restée inconnue jusqu'à présent, on y trouve beaucoup de discussions intéressantes et de nombreux extraits relatifs à la géographie de l'Asie Centrale, tirés des livres chinois.

5° *Mémoire sur un traité fait entre les Génois de Pera et un prince des Bulgares*, par M. le baron SILVESTRE DE SACY. Ce mémoire, composé à l'occasion d'un traité resté inédit dans les archives de Gênes, intéresse l'histoire du Bas-Empire et celle de l'empire ottoman. On y a joint des pièces diplomatiques et quelques extraits historiques en turk. Le prince qui conclut ce traité avec les Génois, et qui est resté inconnu aux historiens, y prend le nom de *Juanchus fils de Dobordize*. On essaye de prouver qu'il est le même qu'un prince bulgare appelé Iouanka par les Annales ottomanes, qui avait régné dans une partie de la Bulgarie, nommé peut-être *Dobridjé* du nom de son père.

6° Un second mémoire *sur les Relations politiques des princes chrétiens, et particulièrement des rois de France avec les empereurs mongols*, par M. ABEL-RÉMUSAT. Ce second mémoire traite particulièrement des *relations diplomatiques des Chrétiens avec les rois de Perse de la race de Tchinggiz, depuis Houlagou jusqu'au règne d'Abou-saïd*. On y a joint des *fac-simile* des lettres d'Argoun et d'Oldjaitou au roi de France Philippe-le-Bel, dont les originaux existent aux Archives Royales de France. Il a déjà été plusieurs fois question de ces recherches importantes dans le *Journal Asiatique* (t. I, pap. 62 et 129, et t. VI, pag. 372).

Errata du dernier Cahier (Juillet.)

Page 5,	ligne 7,	*Au lieu de* avant J.-C.,	*lisez* après J.-C.
— 5,	— 8,	*Au lieu de* av. notre ère,	— de notre ère.
— 25,	— 9,	*Au lieu de* 35 et demi,	— 53 et demi.
— 26,	— 15,	*Au lieu de* Bara.	— Nara.

(Septembre 1825.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Aperçu d'un Mémoire sur la traduction persane du Mahabharata, *faite par ordre de l'empereur Djelal-eddin Mohammed Akbar;* par M. Schulz.

(Suite.)

Il y avait, continue le ministre, parmi les partisans de chacune de ces deux sectes, des gens qui répandaient dans le peuple des doctrines fausses, en substituant leurs inventions aux lois des anciens. Ils cachèrent, tantôt par ignorance, tantôt par irréligion, ces livres et les préceptes des philosophes, comme cela convenait le mieux à leurs propres désirs et à leurs mauvais penchans. On devait donc tout faire pour préserver le monde des erreurs de ces soi-disant sages et savans. C'est pourquoi l'empereur ordonna que :

« Le livre *Mahabharata*, qui est sorti de la plume de gens d'une haute intelligence, et qui renferme la plupart des croyances premières et secondaires des brahmes de l'Inde, parmi lesquels il n'y a point de livres plus grand et plus distingué que celui-ci ; que ce livre, dis-je, fût traduit par les savans de chacune de ces deux sectes, et par les gens versés dans les langues de chacune des deux nations, réunis en bonne

harmonie et en bonne intelligence, sous l'inspection d'auteurs habiles et d'hommes célèbres et justes. »

بنا بر این حکم عالی شد که کتاب مهابارت که رقم زده
ارباب مهارتست و بر اکثر اصول و فروع معتقدات براهمه
هندی اشتمال دارد و معتبرتر و بزرگتر و مفصلتر از آن کتابی
درین طایفه نیست دانایان هردو فریق وزبان دانان هردو
طایفه از روی ایتلاف واتفاق یکجا نشسته بمعرفت مصنفان
ماهر و مترجمان عادل بعبارت عامه یاب ترجمان نمایند *

Folio 6, *verso*.

Aveuglés par l'esprit de parti, observe Abou'lfazel, et menés par des coryphées, sur les traces desquels tout le monde marche chez eux, les Indiens sont plus attachés à leur religion qu'on ne peut se l'imaginer. Ils croient, les uns faute de discernement, les autres pervertis par leurs passions injustes, que leurs dogmes sont exempts de toute imperfection. Ils ne font donc que suivre, les yeux fermés, ceux qui les ont précédés, ou bien leurs maîtres, qui les empêchent d'examiner leurs doctrines, et qui les affermissent dans leurs croyances absurdes. Une des conséquences qui en devaient nécessairement résulter, fut que les musulmans de l'Inde, qui n'avaient aucune connaissance de ce qu'il y a de noble et de précieux dans les doctrines et dans les sciences des Indiens, s'imaginèrent que cette nation ne professait que des absurdités. Ils la repoussèrent donc avec un dédain sans bornes.

و متشبان دین احمدی که بر شرایق مطالب و نفایس
علوم آنها اطلاعی نیست اینطایفه را صاحب ترهات محض
دانسته بی حد و قیاس انکار اینطایفه مینمایند *

Voilà ce qui détermina encore l'empereur Akbar à faire traduire le *Mahabharata*, qui contient tout ce qu'il y a de bon et de mauvais dans les croyances des Indiens.

« L'esprit sublime du *schah*, ajoute la préface, avait en vue, en même tems, l'accroissement des connaissances de ses sujets musulmans. Il y avait, dit-elle, parmi ceux-ci, beaucoup de gens qui, ne s'étant jamais instruit, ni sur l'histoire des autres nations, ni sur celle de la leur, et n'ayant jamais eu aucune connaissance des livres historiques des Chinois, des Indiens, des musulmans eux-mêmes, s'étaient persuadés que le monde n'existait que depuis sept mille ans. Le *Mahabharata* pouvait donc bien les préserver de telles erreurs; il pouvait leur montrer, remarque le vizir, que l'origine du monde se perd dans l'antiquité la plus reculée, et qu'il est impossible de remonter à la source d'où sont dérivées toutes les sciences et toutes les connaissances humaines.

» Considérant cela, on rassembla une réunion de savans, connaisseurs de langues, distingués par une érudition abondante et par leur attachement à la religion, aussi éloignés d'une haine et d'une opiniâtreté injustes, qu'ils étaient près de l'équité et de l'impartialité. Ils traduisirent le livre susdit, après l'avoir

étudié et approfondi, par des expressions claires et par des termes usités. »

بناء علی هذا جمعی از دانشوران زبان دان که بوفور دانایی
وکثرت تدین اتصاف داشته از تعسف وعناد دور وبانصاف
واعتدال نزدیک بوده اند جمع شده کتاب مذکور را از روی
تامل وتعمق بعبارات واضحه وکلمات مانوسه ترجمه
کردند ❋ Folio 6, *recto*.

Il faudrait n'avoir pas lu des passages aussi clairs que le sont ceux que je viens de traduire, pour croire que ce fut Abou'lfazl que l'empereur chargea de la traduction du *Mahabharata*. Abou'lfazl ne fit que composer la préface (comme il le dit en termes assez précis) pour donner plusieurs renseignemens sur le livre même, et pour y mettre au commencement un résumé ou un aperçu général des principaux objets que renferme le poëme.

Comme il doit être intéressant pour la critique de cette traduction, de savoir si ceux qui furent chargés de sa dernière rédaction étaient *brahmes* ou *mahométans*, j'ai cru devoir soigneusement traiter cette question dans ce mémoire. Voilà les résultats de mes recherches.

Les fréquentes *omissions* de quelques formules religieuses, assez souvent répétées dans l'original sanskrit; telles que l'invocation de plusieurs divinités indiennes et la suppression du mystérieux *Oum* que l'on remarque par exemple, à la tête de la première section du *Ma-*

habharata sanskrit, donnent lieu de croire, dès le commencement de cette recherche, que l'on doit regarder des savans musulmans comme les auteurs de cet ouvrage. On a aussi retranché, dans cette traduction, tous les éloges qui sont sans cesse prodigués dans l'original aux *Vedas*. De même la lecture de ces derniers, et celle du *Mahabharata*, y est recommandée, dans l'ouvrage persan, beaucoup moins souvent qu'on ne l'a fait dans le texte indien.

Une seconde preuve qu'il faut attribuer à des musulmans la traduction du *Mahabharata*, ou au moins la dernière redaction de cet ouvrage, me paraît résulter d'une foule d'expressions aussi étrangères à la terminologie religieuse des Indous, qu'elles sont familières à la piété et à la dévotion musulmanes.

J'y compte par exemple toutes ces formules de louanges, d'actions de grâces, etc., ajoutées au nom de Dieu, que l'on rencontre partout dans les ouvrages musulmans et qui ne manquent pas non plus dans notre manuscrit, où on les trouve à chaque instant en abondance. Les formules الله جلّ جلاله * — حضرت حق سبحانه و تعالى * — الله عزّ و جلّ * ne sauraient se trouver dans aucun livre musulman en plus grand nombre que dans la version du *Mahabharata*; elles y sont même employées quelquefois dans des endroits où leur contraste avec la mythologie indienne les rend presque absurdes; comme quand on lit à la page 20, *verso*, dans la traduction d'un épisode du poëme où il s'agit de l'*Agni*, c'est-à-dire de la personnification du feu,

آتش بفرمان حق سبحانه و تعالی بسخن آمد و گفت *

« Le *feu*, par ordre de Dieu très-haut et très-glo- » rieux, se mit à parler et dit. »

Mais, sans m'arrêter à d'autres passages, j'en rapporterai ici un seul qui prouvera suffisamment, je crois, que les auteurs de cette traduction n'étaient pas brahmes. Ce passage renferme une observation polémique très-mal placée, en vérité, au beau milieu de la traduction.

On venait de lire dans celle-ci, que les Pandous, après leur arrivée à la cour de leur oncle, ne furent pas reconnus dans le premier moment comme descendans légitimes du roi défunt. Alors, continue le texte, des voix se firent entendre du haut du ciel pour les proclamer les enfans de Pandou, et une pluie de fleurs vint tomber sur eux : voilà ce qui semble évidemment un peu trop fort à la gravité musulmane, et ce qui lui fit échapper l'observation suivante, que l'on a insérée à tort et à travers, dans le corps du texte traduit :

مخفی نماند که امثال این سخنان که آفتاب و ماه فرزندان دارند یا از آسمان گل بارید یا آواز نقاره آمد هیچ معقول نیست واین حکایات رابجهة گرمی هنگامه نوشته اند اولا بر عاقلان ظاهراست که اینها وقوعی ندارد *

Folio 16, *verso*.

« Il faut remarquer que des contes semblables à

» ceux-là, que le soleil et la lune eussent des enfans, » où qu'il eût plu des fleurs, ou que le son du tambour eût été entendu du haut du ciel, ne sont point » raisonnables. On a composé de telles fables pour » attirer plus de monde. Mais tout homme d'esprit » voit bien que ces choses-là n'ont point de réa» lité. »

Abou'lfazl a mis à la tête de son résumé un exposé des quatre grandes époques, ou des *Yugas* des Indiens. Je l'ai rapporté et traduit en entier dans ma notice; je lui emprunte ici seulement l'observation que c'est l'an 995 de l'hégire, ou l'an 1586 de l'ère chrétienne, qu'il composa la préface; on peut donc regarder en même tems cette époque comme celle où fut faite notre traduction.

A la suite de ces renseignemens chronologiques, l'auteur a ajouté quelques notions sur la doctrine indienne de la création du monde; doctrine que le peu d'espace qu'il lui pouvait consacrer, l'empêcha de bien développer. Cet abrégé est suivi de celui de l'histoire des Pandous et des Kourous, qui ne contient non plus rien qui ne soit déjà connu par les écrits de plusieurs savans anglais et allemands.

Je donnerai dans mon mémoire les deux traités par lesquels Abou'lfazl a terminé sa préface, savoir : l'*Histoire de l'origine du Mahabharata*, d'après les traditions indiennes, et l'index des 18 sections dont se compose le poëme, et qui renferme le nom de chacune, ainsi que le nombre des *slokas* et un résumé succinct des faits principaux qui y sont racontés. J'a-

jouterai à ce dernier morceau diverses notices tirées de la traduction même.

J'ose espérer que cet index étant ainsi changé, offrira un aperçu ou un tableau général de la suite des actions et des doctrines les plus importantes renfermées dans le *Mahabharata*.

La traduction de ce poëme est écrite, en général, en persan bon et pur.

Mais on doit s'attendre à beaucoup d'expressions indiennes, dans un ouvrage persan composé aux Indes et à la cour des successeurs de Genghiskhan; on ne sera pas étonne même d'y rencontrer quelquefois des mots tartares. J'ai trouvé cependant le nombre de ces derniers beaucoup moins considérable dans le *Mahabharata*, qu'il ne l'est dans le *Akbar-nameh*, composé presqu'en même tems à la cour d'Akbar. (Manuscrit de la Bibl. du Roi, fonds d'Anquetil, 93). J'en cite comme exemple les mots turcs ایلچیان ambassadeurs, et اردو camp, fol. 34, *verso* et 128 *verso*.

Quant aux mots indiens, on en trouve à chaque page. Souvent ils sont expliqués par leurs équivalens en persan, ou par des gloses explicatives, plus ou moins longues. J'ai ajouté à la notice un tableau représentant le mode de transcription adopté par les traducteurs persans. J'y ai rapporté en même tems plusieurs des gloses persanes dont je viens de parler, elles sont pour la plupart de peu d'importance. Comme dans les commentaires modernes, elles manquent presque toujours là où il y a réellement des difficultés à lever, tandis

qu'elles viennent en grand nombre, lorsqu'elles sont inutiles et qu'elles ne peuvent servir qu'à embrouiller des choses simples et fort claires par elles-mêmes.

Au reste, j'ai cru que la meilleure manière de faire connaître au public le caractère et les qualités de cet ouvrage, était d'accompagner ma notice de plusieurs morceaux que j'en ai extraits et traduits. J'ai choisi pour cela : 1° la traduction persane de l'épisode de Nala et Damayanti, dont le texte sanskrit, publié en 1819 par M. Bopp, est entre les mains de tout le monde. On n'aura qu'à comparer le beau travail de ce dernier à la traduction persane, pour se former une idée assez juste de l'exactitude ou des défauts de celle-ci.

Cet épisode sera suivi : 2° du *Dialogue de Bhrighou et de Bharadvadja*, pris dans la douzième section du *Mahabharata*, et renfermant la discussion philosophique des questions les plus importantes qui se rattachent au système du panthéisme indien.

J'espère que l'on ne voudra pas me faire l'objection que ce n'est pas par des morceaux détachés que l'on peut juger de l'ensemble d'un ouvrage aussi vaste que l'est le *Mahabharata*. Ceux qui seraient assez injustes pour m'adresser un tel reproche, auraient oublié, sans doute, que pour obtenir un résultat aussi complet qu'ils le demandent, il ne s'agirait de rien moins que de collationner près de deux mille pages grand in-folio de la traduction persane, avec les cent mille slokas dont se compose le texte de l'original sanskrit. Or, les résultats que l'on pourrait se flatter d'obtenir d'une entreprise aussi longue et aussi pénible, seraient-

ils bien proportionnés au travail et au tems qu'il faudrait nécessairement y consacrer? Ce serait bien le cas, je crois, de trouver, avec Abou'lfazl, trop longue la lecture du *Mahabharata*, et de s'écrier avec lui :

سبحان الله العلی العظیم که سخن باین دوری و درازی و باین اعجوبکی و طرفکی در سایر تواریخ مختلفه عالم ظاهر نیست و اثری ازین کفتکوی بدیع درمیان طبقات عالم نی *

« Que Dieu soit loué de ce qu'il n'existe plus une » histoire aussi longue et prolixe (large), aussi mer- » veilleuse et singulière, dans les différentes annales » de l'univers, et qu'il n'y a plus de traces d'une lo- » quacité aussi étrange parmi les habitans du monde ! »

F. E. Schulz.

Mémoire sur le traité fait entre Philippe-le-Hardi et le roi de Tunis, en 1270, pour l'évacuation du territoire de Tunis par l'armée des Croisés.

La mort de saint Louis, arrivée le 25 août 1270, avait jeté le découragement dans l'ame des Français qui étaient campés devant Tunis, et qui, affaiblis par le défaut de vivres et par la maladie, étaient peu en état de résister aux musulmans. L'arrivée de Charles, roi de Sicile, avec une flotte chargée de renforts et de provisions, ranima un peu les espérances de l'armée, et un avantage assez considérable obtenu par ce prince

sur les musulmans, vint à propos pour relever le courage des croisés, et pour faire perdre aux infidèles la confiance que leur avait inspiré l'état de faiblesse et de consternation des chrétiens. Dans ces circonstances, le roi de Tunis crut plus prudent d'acheter la paix, et d'éloigner, à force d'argent, les dangers dont sa capitale était menacée. Ce prince, qui se nommait Abou-Abd-allah Mohammed, occupait depuis dix-huit ans le trône de Tunis. Plusieurs de ses ancêtres avaient commandé dans cette partie du continent africain, pour les Almohades, souverains de l'Afrique et de l'Espagne; mais son père, Abou-Zacaria, était le premier de sa famille qui, profitant de la faiblesse des Almohades, s'y était rendu indépendant. Il avait joui de son usurpation pendant vingt-trois ans, et avait étendu sa domination sur Trémésen, Ségelmesse et Ceuta. Son autorité était aussi reconnue en Espagne, à Séville, Xétiva, Malaga et Grenade. Son fils, en succédant à sa puissance en l'année même où saint Louis était descendu en Égypte et s'était emparé de Damiette, avait aussi hérité d'immenses trésors. Almostanser (car il avait pris ce surnom en montant sur le trône), fier de sa puissance et de ses richesses, avait cessé, depuis cinq ans, de payer le tribut auquel le royaume de Tunis était assujéti envers la Sicile; mais l'inquiétude que lui inspirait la présence des croisés avait changé ses dispositions, et il eût volontiers sacrifié une partie de ses trésors pour se délivrer de ses justes alarmes. Il fit donc proposer aux assiégeans un accommodement. La plupart des princes et

des seigneurs de l'armée chrétienne n'étaient pas éloignés de prêter l'oreille à ces propositions. Si nous en croyons Guillaume de Nangis, auteur contemporain, Philippe-le-Hardi eût mieux aimé poursuivre son entreprise contre Tunis; il lui semblait facile de s'emparer de cette ville, et une fois maître de la place, il l'aurait rasée, pour ne point affaiblir, en y laissant une forte garnison, l'armée chrétienne qui devait de là porter ses armes en Syrie, et il aurait abandonné les côtes d'Afrique. Toutefois, il céda sans peine à l'avis des rois de Navarre et de Sicile, et se laissa persuader par l'espoir de recevoir une très-forte somme des ennemis de la religion, pour l'indemnité des frais qu'avait coûtés cette expédition, et en outre de riches présens. La paix, ou plutôt une longue trève, fut convenue entre les chrétiens et les musulmans; mais ce parti déplut en général à l'armée, qui ne partageait pas l'indemnité, et qui avait compté sur le pillage de Tunis, ville riche et commerçante. On murmura surtout contre le roi de Sicile, qu'on accusait d'avoir sacrifié les intérêts communs à son avantage particulier, et de n'avoir accueilli les propositions du prince musulman, que dans l'espoir de voir rétablir le tribut annuel que Tunis payait précédemment au royaume de Sicile, et dont il avait inutilement réclamé le rétablissement et les arrérages depuis plusieurs années. « Mais, dit l'historien de Philippe-le-Hardi, dont je traduis exactement les expressions, ces reproches n'avaient point de fondement, et n'étaient que l'effet de cette ignorance présomptueuse qui porte

d'ordinaire la multitude, incapable d'apprécier ce qu'exigent les circonstances, à embrasser le parti de l'opposition contre ceux qui ont la conduite des affaires. » Quoi qu'il en soit en thèse générale de cette réflexion de l'annaliste, qui sans doute était bonne pour le siècle où il écrivait, il semble du moins que pour le cas particulier auquel il l'applique, elle était très-bien fondée. Entre tous les princes croisés, Philippe-le-Hardi était assurément celui qui avait les plus forts motifs de désirer un accommodement : il devait souhaiter qu'il lui fût permis de renoncer avec honneur à une entreprise hasardeuse, qui avait été conseillée plutôt par un zèle mal entendu que par la prudence, et où saint Louis et une grande partie de son armée avaient succombé à une funeste maladie, et de revenir en France, où sa présence, au commencement d'un nouveau règne, ne pouvait être indifférente. L'histoire ne peut donc lui faire aucun reproche sur le parti qu'il prit dans ces circonstances, quoique les événemens malheureux qui accompagnèrent le retour de la flotte chrétienne en Europe, aient pu lui inspirer des regrets.

Guillaume de Nangis nous a fait connaître, tant dans sa *Grande Chronique* que dans son *Histoire de Philippe-le-Hardi*, les conditions du traité conclu entre les princes croisés et le roi de Tunis, et son récit paraît avoir servi de base à celui de tous nos historiens. Pour ne pas surcharger ce mémoire de citations qui pourraient paraître superflues, je me bornerai à rappeler ce qu'en dit l'auteur de l'*Histoire de la Diplo-*

matie française, qui cite comme unique autorité Guillaume de Nangis. Suivant cet écrivain, on convint, de part et d'autre, d'une trève de dix ans, dont les clauses principales furent :

Que le roi de Tunis paierait au roi de France et à ses barons les frais de la guerre;

Que les chrétiens établis dans le royaume de Tunis y vivraient en liberté, avec les mêmes franchises que les naturels du pays;

Qu'il leur serait permis d'y avoir des églises où l'on pourrait prêcher la religion chrétienne;

Qu'il serait libre aux mahométans de l'embrasser;

Que les marchands chrétiens pourraient trafiquer à Tunis, aux mêmes conditions que les autres marchands;

Qu'on relâcherait, de part et d'autre, tous les prisonniers;

Que le roi de Tunis paierait au roi de Sicile, pendant quinze ans, le double du tribut auquel il s'était soumis depuis long-tems, et qu'il donnerait, avant le départ des croisés, les arrérages des cinq années qu'il n'avait point payées.

Ce traité, ajoute M. de Flassan, dans la position difficile où se trouvait l'armée française, ravagée par la peste, parut très-avantageux, d'autant plus que l'objet principal de la croisade, qui était la propagation du christianisme en Afrique, se trouvait rempli.

Deux choses, dans les conditions ainsi énoncées de ce traité, auraient dû paraître extraordinaires, et auraient pu éveiller l'attention de la critique. On aurait

en droit de s'étonner d'abord qu'en convenant d'une trêve qui ne devait durer que dix années, le roi de Tunis s'engageât à payer pendant quinze ans le tribut réclamé par le roi de Sicile, et qui était un des motifs, ou du moins un des prétextes de la guerre; et en second lieu, que le roi de Tunis eût accordé aux chrétiens la faculté de faire des prosélytes parmi les musulmans. Cette dernière clause surtout n'aurait pas dû être admise facilement, puisque, dans la vérité, rien n'est plus directement opposé à la législation musulmane, qui condamne sans rémission les apostats à la peine de mort, et qu'on ne saurait, je pense, citer aucun exemple d'un prince musulman qui se soit soumis à une semblable condition. Nous savons, il est vrai, qu'un souverain de l'Égypte, Hakem, après avoir contraint les juifs et les chrétiens à se faire musulmans, leur permit de revenir à la profession de leur première religion. Mais Hakem était un extravagant, qui se conduisit en cela par un pur caprice, comme quand il ordonna le massacre de trente mille chiens, parce qu'un de ces animaux avait effrayé l'âne qui lui servait de monture, ou quand il défendit aux cordonniers de faire des souliers pour les femmes; et son exemple ne prouve rien (1).

---

(1) Il y a dans l'histoire de la dynastie des Almohades, un traité qui contient de la part du prince musulman des engagemens plus extraordinaires encore que ceux dont il s'agit ici; mais les circonstances dans lesquelles se trouvait ce prince, chassé de ses états, et la conduite qu'il tint après y être rentré, expliquent ce que ces stipula-

Toutefois, la clause dont nous attaquons l'authenticité est attestée par Guillaume de Nangis, et par quelques autres chroniqueurs, qui s'expriment même à cet égard plus fortement que ne l'a fait M. de Flassan; car, suivant eux, le roi de Tunis s'engagea à permettre que des monastères chrétiens fussent construits dans toutes les villes de ses états; que la religion catholique y fût prêchée partout, et par toute sorte de personnes; enfin, que tous ceux qui le voudraient pussent se faire baptiser sans être exposés pour cela à aucune recherche. Il y a plus, un autre chroniqueur nous assure que le roi de Tunis s'engagea à entretenir trois mille homme au service des chrétiens, quand ils feraient la guerre dans la Terre-Sainte.

A ces témoignages, en apparence si concluans, la critique aurait pu opposer une lettre écrite le 11 novembre 1270, au moment même où l'armée chrétienne quittait le port de Tunis, par un chapelain du roi, et adressée à Mathieu, abbé de Saint-Denis, un des régens du royaume auxquels saint Louis avait confié l'administration pendant son absence, et que Philippe-le-Hardi avait confirmé dans leurs fonctions. Dans cette lettre, qui contient les détails les plus circonstanciés sur les négociations qui précédèrent ce traité, l'issue de ces négociations, les clauses

---

tions ont d'extraordinaires, et on peut mettre en question s'il était vraiment musulman.

du traité et la forme de sa ratification, on lit seulement, en ce qui concerne l'exercice de la religion chrétienne dans le royaume de Tunis, que le roi a promis que les chrétiens pourraient librement établir leur résidence et posséder des biens dans les principales villes de ses états, et qu'il leur serait permis d'avoir dans ces mêmes lieux des églises, dans lesquelles ils pourraient prêcher publiquement.

Les conditions du traité, telles que les rapporte le témoin occulaire, auteur de la lettre dont nous venons de parler, prouvent évidemment que le roi de Tunis redoutait l'armée des croisés, et se trouvait réduit à une grande extrémité. Mais elles ne présentent aucune clause invraisemblable et inconciliable avec les devoirs rigoureux d'un prince musulman, comme serait celle qui aurait autorisé les sujets mahométans à embrasser la religion chrétienne, et à recevoir le baptême, sans encourir par cette apostasie aucune peine. La permission de prêcher est limitée aux chapelles des chrétiens domiciliés dans le royaume de Tunis, et, quoiqu'en général les souverains musulmans permettent difficilement à leurs sujets chrétiens de construire de nouvelles églises, ou de rebâtir celles que le tems ou des accidens ont détruites, cette rigueur est plutôt l'effet du fanatisme, que l'exécution d'une loi précise et généralement reconnue.

J'ai dû consulter les historiens orientaux, pour m'assurer si leur récit ajouterait de nouvelles circonstances à celui des écrivains de l'Occident, ou jeterait quelque lumière sur ce sujet. Parmi ceux aux-

quels j'ai eu recours, un seul rapporte un fait assez important pour mériter quelque discussion. Suivant lui, le roi de Tunis ayant eu avis du dessein du roi de France qui devait venir mettre le siége devant sa capitale, fit tous les préparatifs convenables pour sa défense, et en même tems il envoya à saint Louis des ambassadeurs pour lui demander la paix; il joignit à cette demande pacifique une somme de 80,000 pièces d'or : le roi de France accepta la somme, et ne se désista point de son entreprise. Personne, certes, ne croira que saint Louis se soit rendu coupable d'une action aussi basse : toutefois, il ne me semble pas difficile d'entrevoir ce qui a pu donner lieu à ce récit. Joinville nous apprend que le roi de Tunis avait envoyé plusieurs fois des ambassadeurs à saint Louis, et qu'une de ces ambassades avait eu lieu l'année même où le roi s'embarqua pour sa seconde croisade. Il paraît aussi, par le récit du sénéchal de Champagne, que le prince musulman mettait beaucoup d'intérêt à se concilier l'amitié du roi de France, et que, pour cela, il feignait de n'être pas éloigné d'embrasser la religion chrétienne. Peut-être est-il permis de supposer qu'en cultivant l'amitié de saint Louis, le roi de Tunis avait pour but de s'en faire un appui contre le roi de Sicile, Charles, frère du roi de France, auquel Abou-Abd-allah refusait de payer le tribut accoutumé, et dont il redoutait la vengeance. Quel que soit au surplus le motif de sa conduite, il n'est guère douteux que ces ambassades ne fussent accompagnées de présens, et ces présens ont pu être convertis, dans l'opi-

nien de l'historien musulman, en une somme offerte pour des stipulations de paix.

Tous les écrivains que j'ai cités, reconnaissent unanimement qu'il fut fait un traité entre Philippe-le-Hardi et le roi de Tunis, quoiqu'ils ne soient pas entièrement d'accord sur les clauses de ce traité; mais aucun d'eux ne paraît avoir vu cet acte. Il existe cependant dans les archives du royaume; il est vrai qu'il est écrit en langue arabe, mais il est surprenant qu'on n'ait pas fait attention à la note latine écrite au dos de cette pièce, et qui en indique suffisamment l'objet. Ce traité était déposé dans le même carton qui contenait les *Lettres des Empereurs Mongols* qu'a publiées récemment M. Abel-Rémusat, et la lettre de Tamerlan à Charles VI que j'ai fait connaître il y a quelques années. Il est écrit sur une grande feuille de parchemin, et scellé d'un grand sceau de cire rouge, attaché avec des lacs de soie rouge et verte, et portant une légende arabe.

J'ai mis sous les yeux de l'Académie la traduction entière de ce traité, qui est beaucoup trop long pour trouver place dans l'extrait de mon mémoire. J'en donnerai seulement une très-courte analyse, me bornant à faire connaître exactement les clauses qui concernent l'exercice de la religion chrétienne dans les états du roi de Tunis.

Les parties contractantes sont : d'une part, les rois de France, de Sicile et de Navarre; et de l'autre, le roi de Tunis, qui prend le titre de *khalyfe* et de *prince des croyans*.

On y stipule d'abord sûreté et protection entières pour les sujets du roi de Tunis, qui se trouveront, pour le commerce, dans les états des rois chrétiens, sur terre comme sur mer : les rois chrétiens ne fourniront aucun secours aux ennemis du roi de Tunis.

Pareilles garanties sont accordées par le roi de Tunis aux chrétiens qui résideront ou trafiqueront dans ses états.

Les moines et les prêtres chrétiens pourront demeurer dans les états du prince des croyans, qui leur donnera un lieu pour y bâtir des monastères et des églises, et y enterrer leurs morts; lesdits moines et prêtres prêcheront et prieront publiquement dans leurs églises, et serviront Dieu suivant les rites de leur religion, et ainsi qu'ils ont coutume de le faire dans leur pays.

Les marchands des états des rois susdits, ou des autres pays, qui sont établis dans les états du prince des croyans, observeront, dans toutes leurs transactions, leurs usages accoutumés; on leur restituera tout ce qui leur a été pris, et tout ce qu'ils avaient en dépôt chez les habitans, ainsi que les créances qu'ils avaient à exercer.

Les prisonniers seront rendus de part et d'autre.

On stipule ensuite tout ce qui concerne l'évacuation du territoire de Tunis, et dans cette stipulation sont expressément comprises les troupes qui pourraient arriver après la conclusion du traité, et nominativement le prince Édouard d'Angleterre.

La durée de la trêve est convenue pour quinze an-

nées, à partir du commencement de novembre 1270.

L'indemnité pour les frais de la guerre est fixée à 210,000 onces d'or, chacune desquelles équivaut, est-il dit, à 50 pièces d'argent de leur monnaie, pour le poids et pour le titre : une moitié sera payée comptant, et l'autre moitié sera répartie sur deux années solaires, à partir de la date des présentes, et sera acquittée par portions égales à la fin de chacune des deux années.

Le roi de Tunis donnera aux princes chrétiens, pour la somme dont il reste débiteur, des cautions qui devront être prises parmi les négocians chrétiens.

Dans le traité sont compris Baudouin, empereur de Constantinople; Alphonse, comte de Toulouse; Guy, comte de Flandre; Henri, comte de Luxembourg, et tous les comtes, barons et chevaliers présens.

Les moines, prêtres et évêques sont pris à témoins de tout le contenu du traité.

Après la conclusion de l'acte et sa date, mais avant les signatures des témoins musulmans, se trouve la stipulation particulière au roi de Sicile, en ces termes :

« Il est ajouté aux présentes conventions, qu'il sera payé au très-illustre Charles, par la grâce de Dieu, roi de Sicile, pour les cinq années passées, finissant à la date des présentes, la somme qui était payée ordinairement à l'empereur ; il sera également payé audit roi très-illustre, à compter de ce jour, et en avant, par chaque année, le double de ce qui était payé à l'empereur. »

Cet acte, dont l'authenticité ne saurait être contestée, donne lieu cependant à quelques questions philologiques ou chronologiques, dont j'ai dû, en les exposant à l'Académie, indiquer la solution et développer les conséquences. Elles ne sont pas sans importance pour la littérature orientale, devenue aujourd'hui l'objet de recherches et d'études multipliées dans toute l'Europe, et dont le cercle s'étendra toujours d'autant plus qu'on y consacrera des efforts plus nombreux et plus assidus; mais elles ne sont pas de nature à trouver place ici, et je me contenterai de dire en finissant, que les Archives du royaume contiennent encore d'autres documens arabes, qui appartiennent au règne de Philippe-le-Hardi, et que nos historiens paraissent avoir ignorés entièrement. Mon intention est de les faire connaître à l'Académie, et d'ajouter ainsi l'intérêt de notre propre histoire à tant d'autres motifs, mieux appréciés de nos jours, qui recommandent à la jeunesse avide d'instructions, l'étude des langues de l'Orient. SILVESTRE DE SACY.

Recherches sur la religion de Fo, professée par les bonzes Ho-chang *de la Chine, par* DESHAUTERAYES (1).

La religion que nous allons décrire est originaire

---

(1) La plupart des ouvrages composés par le savant Deshauterayes, professeur d'arabe au collége de France, mort en 1795, sont restés

des Indes ; son auteur est le *Boud* ou *Bouda* si connu à la Chine sous le nom de *Fo*, et au Japon sous celui de *Chaka*. Cette secte ayant depuis plusieurs siècles passé le Gange, s'est étendue depuis ce fleuve jusqu'au Japon, embrassant dans cette vaste étendue de terrain, la Tartarie au nord, le royaume de Siam au sud, plusieurs autres royaumes entre le Gange et la Chine, la Chine même et le Japon.

Les bonzes chinois qui la professent s'appellent bonzes *Hochang*, et forment la deuxième secte des trois qui ont cours à la Chine.

Les chinois surnomment Fo, *Chekia-mouni* ; le nom de *Boud* ne leur est pas non plus inconnu, mais leur manière de le prononcer le défigure beaucoup, et ceux qui ne sont point au fait de la manière dont les Chinois estropient les noms étrangers, auraient peine à croire que *Poussaa* prononcé à la chinoise est la même chose que *Bouda*, nom qu'ils donnent à *Chekia-mouni* avant qu'il devînt *Fo* : cependant *Poussaa* vient de *Poutisaato*, mot indien prononcé à la chinoise, et *Pouti*

---

inédits. Il en existe un certain nombre parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi ; mais la plupart sont restés inachevés, de sorte qu'il est presqu'impossible d'en entreprendre la publication. On doit d'autant plus le regretter, que Deshauterayes joignait à la connaissance littéraire de la plupart des langues de l'Asie, un judicieux esprit de critique qui rend toutes ses productions très-remarquables. Nous comptons insérer successivement dans le *Journal Asiatique*, les fragmens des écrits de cet homme laborieux et trop modeste, qui pourront être publiés, et qui seront de nature à intéresser les amateurs de la littérature orientale. N. du R.

n'est autre chose que *Boud*, car les Chinois n'ayant point la prononciation du *B*, ni du *D*, y suppléent par les lettres *P* et *F*, dont leurs organes ne peuvent marquer la différence. A l'égard de *Fo*, ce n'est pas un nom appellatif : c'est un nom de dignité, un titre d'honneur. Il y a eu plusieurs *Fo* avant *Chekia-mouni*, et il y en aura encore d'autres après lui ; *Fo*, selon les bonzes, est un diminutif de *Foto*, mot qu'ils disent être indien ; en suivant cette opinion que je pense être vraie, *Foto* serait donc encore une autre mauvaise prononciation de *Bouda* ? Quoi qu'il en soit, ils entendent par ce terme, la nature intelligente. Pour ce qui est du nom propre *Chekia-mouni*, *Chekia* signifie *puissant*, et *mouni* ou plutôt *mani*, *précieux*, *pierre précieuse*. Au reste les Japonais prononcent *chaka*; ceux du Boutan, *chakia*; chaque peuple se conformant à son idiome particulier ; mais c'est toujours la même personne.

Cette secte est celle dont les missionnaires disent que la doctrine est double : l'une extérieure, qui admet le culte des idoles, enseigne la transmigration des ames et défend de manger de ce qui a eu vie ; l'autre intérieure ou secrète, qui n'admet que le vide ou le néant, qui ne reconnaît ni peines ni récompenses après la mort, qui veut qu'il n'y ait rien de réel, que tout ne soit qu'illusion, et qui regarde la transmigration des ames dans le corps des bêtes, comme un passage figuré de l'ame aux affections et inclinations brutales de ces mêmes bêtes ; doctrine qui à cet égard serait toute morale, comme ayant pour objet la vic-

toire de l'ame sur ses affections déréglées, s'il pouvait y avoir une morale réelle où il n'y a rien de réel.

Cette secte s'adonne beaucoup à la contemplation, mais à une contemplation incompréhensible dont le but est un anéantissement qui va jusqu'à détruire l'être.

Cet anéantissement doit-il être entendu au pied de la lettre ou dans le sens moral ? est-il réel ou mystique ? C'est une question qui ne peut être discutée qu'après une lecture méditée de cet ouvrage qui est un extrait littéral des livres de cette religion. Le style chinois est obscur et serré, la doctrine dont il s'agit est fort abstraite, deux grands obstacles pour la clarté et l'intelligence d'un ouvrage littéralement traduit ; mais, en ces sortes d'ouvrages, il vaut mieux, ce me semble, conserver scrupuleusement le sens aux dépens de l'agrément, que de l'amplifier élégamment aux dépens de la vérité. J'ai tâché cependant de le rendre le plus intelligible que j'ai pu sans en altérer le sens : 1° en arrangeant les matières de façon que ce qui peut manquer à la clarté puisse être suppléé par le bon ordre ; 2° en ajoutant quelques transitions ou petits préambules pour préparer le lecteur aux matières qui suivent, et en faisant de tems en tems quelques courtes réflexions sur celles qui précèdent ; mais j'ai observé scrupuleusement de distinguer ces additions du texte par des crochets.

Histoire de Fo-Chekia-Mouni.

La 24e année du règne de *Tcheou tchao ouang*,

au 8e jour du 4e mois (1027 ou 1028) avant l'ère chrétienne, il parut plusieurs prodiges. L'empereur consulta là-dessus *Sou yeou*, premier président du tribunal des mathématiques. Un grand saint, répondit *Sou yeou*, naît dans l'Occident, et tant de prodiges pronostiquent qu'après plus de mille ans la religion fameuse de ce saint pénétrera dans cet empire. Ce fut précisément dans ce moment que *Fo* naquit.

La 52e année du règne de *Mou ouang*, empereur de la dynastie des *Tcheou*, au 15e jour du second mois (948 ou 949 avant l'ère chrétienne), il parut plusieurs prodiges. L'empereur consulta à cette occasion le premier président du tribunal des mathématiques, nommé *Houto*, qui répondit : Un grand Saint s'éteint dans l'Occident ; et précisément dans ce même moment *Fo* s'éteignait.

Ce que nous venons de dire est un récit des bonzes, duquel il n'est fait aucune mention dans les histoires chinoises. Le songe suivant se trouve à la vérité dans l'histoire, à l'endroit où elle traite des bonzes, mais elle ne l'assure pas ; elle dit seulement : On le raconte ainsi, c'est ainsi que nous l'avons reçu. Voici ce songe.

La 3e année de *Ming ti*, empereur de la dynastie des seconds *Han*, régnant sous le titre de *Young ping* (61 de l'ère chrétienne), il lui apparut en songe un grand homme de couleur d'or qui avait seize pieds de haut, et qui, tout brillant de lumière, vola dans la cour du palais. L'empereur consulta sur ce songe les grands de sa cour ; le grand-maître du palais, nommé *Fouyi*,

répondit : J'ai ouï dire qu'on adorait dans l'Occident un homme appelé *Fo*, qui acquit autrefois la sagesse ; ne serait-ce pas ce même homme dont l'image s'est présentée à Votre Majesté ? L'empereur dépêcha dans l'Occident le chef des docteurs, nommé *Ouang-soun*, et avec lui dix-sept autres envoyés pour en rapporter le culte de *Fo*.

Ces députés étant arrivés chez les *Yue chi* (Tartares qui étaient alors les maîtres de l'Inde, comme les Tartares mogols le sont aujourd'hui), rencontrèrent deux brahmes dont l'un s'appelait *Chekia motem* et l'autre *Chofalam*, et les amenèrent à la Chine avec des images de *Fo Chekia mouni*, peintes sur une toile fine des Indes, et quarante-deux chapitres des livres canoniques indiens qu'ils mirent avec les images sur un cheval blanc ; ils arrivèrent à *Lo-yang*, ville impériale de la Chine, la 10e année de *Young-ping* (l'an 67 de l'ère chrétienne). Alors seulement les Chinois furent en possession des trois choses précieuses ; savoir : *Fo*, la religion de *Fo* et l'institut des bonzes Ho-chang. L'empereur demanda à *Chekia motem* pourquoi *Chekia mouni* n'avait pas voulu naître à la Chine. *Chekia motem* répondit : Le royaume *Kiapolivei* est situé au centre de toutes les terres du monde, et c'est dans ce royaume que tous les *Fo* sont nés. Tous ceux qui ont du goût pour la sagesse y viennent renaître, et par une première conversion vers *Fo* ils y acquièrent la véritable sagesse. Les hommes des autres contrées n'avaient rien en eux qui pût attirer *Fo* : c'est pourquoi il ne leur est pas apparu ; mais son éclat et sa

splendeur se répandent jusqu'à eux, car chez les uns en cent ans, chez d'autres en mille ans et chez quelques autres après plus de mille ans il naît des saints qui leur annoncent l'illustre religion de *Fo* et les convertissent. Tout ceci est tiré du discours de *Posieloun*. Peu de tems après l'introduction du culte de *Fo* à la Chine, il s'éleva sur son sujet une grande dispute ; mais, l'empereur ayant fait apporter les livres de cette religion et ceux des autres sectes, et les ayant tous fait jeter au feu pour terminer ce différend par un coup d'éclat, tous se trouvèrent brûlés excepté ceux de la religion de *Fo*, ce qui mit fin à la dispute et fit fleurir cette religion.

Généalogie de Chekia-Mouni.

Sanmoto, le premier de tous les rois que les hommes élurent, transmit son royaume par ses descendans à *Chichensevang*, issu de lui à la trente-troisième génération ; celui-ci fut le premier de tous qui obtint la dignité de pontife et régna sur les quatre terres ou grandes îles dont le monde est composé ; depuis ce roi jusqu'au roi *Sessekievang*, 1,010,056 rois en droite ligne ont tenu l'empire du monde. Le roi *Sessekievang* eut quatre fils, *Cingfan*, *Péfan*, *Houfan* et *Kanloufan* ; le roi *Cingfan* eut deux fils, *Siitato* et *Nanto* ; le roi *Péfan* eut aussi deux fils, *Tichaa* et *Nantikia* ; *Houfan* eut de même deux fils *Ouileouto* et *Putikhia* ; enfin *Kanloufan* eut aussi deux fils, *Onanto* et *Aipotato*.

Sütato, fils de *Cingfan*, eut un fils unique nommé *Loheouto*; *Sütato* céda son royaume à son second frère *Nanto* et se mit sous la conduite et la discipline d'un brame nommé *Kiutan*: il prit ensuite l'habit des brames et fut surnommé le petit *Kiutan*; de là le nom de *Kiutan* devint le nom propre de la famille de *Sütato*. De plus le quatrième fils d'un roi de cette race, nommé *Yimo*, se retira dans les montagnes *Pinsoué*: le roi *Yimo* son père l'ayant appris, dit en soupirant: Mon fils est un homme véritablement *chekia*, c'est-à-dire *puissant*. Le *Fo* dont il s'agit ici avait donc pour nom de race *Ché* ou *Chékia* en chinois, *Chaka* en japonais, ce qui en indien veut dire *puissant*. Son nom d'enfance était *Sütato*, et il fut aussi appelé comme par mignardise *Mouni* ou plutôt *Mani* qui en langue indienne veut dire *pierre précieuse*. Ainsi le nom de famille *Chékia* lui venait du fils du roi *Yimo* dont il descendait, le nom de *Sütato* de son ancien aïeul qui portait ce même nom, et le nom de *Kiutan* de la famille brame *Kiutan* dont ce même *Sütato* avait autrefois pris le nom.

Un fort long espace de tems s'étant écoulé depuis la régénération présente du monde, lorsque l'âge de l'homme se trouva réduit à cent ans dans la neuvième période moyenne, *Chekia mouni*, le *Fo* d'aujourd'hui, naquit. Mais, avant de renaître, son nom était *Chenhoeipoussaa* en chinois, ou *Poutisaato* en indien prononcé à la chinoise; car en indien, au lieu de *Pouti* il faudrait prononcer *Boud* comme il a déjà été remarqué. Ce *Chenhoeipoussaa*, qui, par les lois de la transmigra-

tion, avait déjà paru plusieurs fois dans le monde sous différens noms, sous différens personnages et en divers tems, ayant enfin mis le comble à ses mérites, était passé dans le ciel appelé *Teouliu*, qui est le quatrième des six cieux de la cupidité dont nous parlerons dans la suite. Étant dans le ciel, comme le moment marqué qu'il devait devenir *Fo* s'approchait, il fut annoncé par cinq présages; alors *Chenhoeipoussaa* tint ce discours aux habitans des cieux dont il était le maître: Je vous apprends que mon origine est aussi ancienne que les éternelles révolutions des régénérations du monde (c'est-à-dire que je suis éternel et improduit), mais ce n'est qu'à cette seule vie nouvelle que je vais prendre, qu'il est attaché de délivrer et de sauver tout ce qui respire: il faut donc que j'aille renaître dans l'île ou terre appelée *Yenfouti* (c'est l'Inde Orientale). Comment et en quelle famille convient-il de naître? Alors les habitans des cieux ayant tenu conseil sur ce sujet, il fut conclu qu'il naîtrait dans le royaume *Kiapilowei*, situé au milieu des mondes, dans la famille du roi *Cingfan*, dont la femme vertueuse et chaste s'appelait *Moyé*. Pour l'exécution de ce conseil, il se glissa sous l'apparence d'un éléphant blanc dans le sein de cette reine lorsqu'elle dormait, et dix mois après, c'est-à-dire le huitième jour du quatrième mois de l'année il sortit du sein de sa mère par le côté droit. Il fut reçu sur une fleur d'une espèce de *nénuphar* qui est en grande vénération aux Indes, et d'abord levant la main droite, il s'écria d'une voix terrible: Je suis le seul vénérable sur la terre et dans les cieux.

Dès qu'il fut né on l'appela *Siitato*, qui en indien signifie *subitement heureux*. Mais nous l'appellerons toujours de son nom ordinaire *Chekia* jusqu'à ce qu'il parvienne à la dignité de *Fo*. Sept jours après sa naissance, la reine *Moyé* sa mère mourut, et s'en alla droit au ciel, où elle prit naissance sous le nom de *reine qui conserve la nature*. Sa mère étant morte, sa tante, sœur de sa mère, lui servit de nourrice : elle s'appelait *Mohopotoupoti*, *Moho* en indien; *Maha* veut dire *grande*. Elle convoqua des brames pour tirer l'horoscope de l'enfant : ce qu'ils en dirent surprit et réjouit en même temps son père putatif; ayant été présenté au temple dédié *au ciel des contens d'eux-mêmes*, toutes les statues des dieux se levèrent devant lui par honneur, et se prosternant à ses pieds, l'adorèrent, ce qui étonna extrêmement son père. A sept ans, le roi son père lui donna pour maître un habile brame qui avoua tout aussitôt que son disciple en savait plus que lui comme ayant la science infuse. Devenu plus grand, le roi voulut éprouver aux exercices la force de son fils : entre autres choses on lui présenta un arc très-fort que personne ne pouvait bander; il le banda aisément et en décocha une flèche. A dix-sept ans on lui donna pour femme une fille très-vertueuse nommée *Yechoutolo*, avec laquelle il n'eut aucun commerce, vaquant toujours à la contemplation. Son serviteur fidèle s'appelait *Onanto*. *Chekia* se tenait toujours enfermé dans le palais de son père; il demanda enfin la permission de s'aller promener. Dans sa première promenade, il rencontra un vieillard tout

courbé : c'était le chef des cieux qui s'était ainsi déguisé et qui continua de se déguiser en d'autres formes dans les promenades suivantes. La vue de ce vieillard lui fit faire des réflexions sur le triste état où l'on se trouvait en vieillissant, et ces réflexions l'engagèrent à retourner promptement au palais. Dans une deuxième promenade il rencontra un malade : les reflexions qu'il fit sur les maladies dont il pouvait être atteint comme les autres hommes, le déterminèrent à raccourcir encore plus sa promenade. Le roi, surpris d'un retour si prompt, comprit bien que son fils n'aimait pas le monde, et craignant qu'il n'embrassât la vie religieuse, il lui donna pour l'en détourner un brame courtisan, qui devait l'accompagner quand il sortirait. A la troisième promenade, il rencontra un mort que l'on conduisait au bûcher; le brame, le voyant extrêmement frappé de ce triste objet, prit occasion de lui dire que tous les rois qui avaient embrassé la vie religieuse, ne l'avaient fait qu'après avoir goûté les cinq genres de voluptés, qui consistent dans la jouissance des richesses, des plaisirs charnels, des plaisirs de la bouche, de la gloire mondaine ou de la réputation, et de ce qui peut satisfaire la curiosité, et il l'exhorta d'en faire autant jusqu'à ce qu'il eût engendré un fils pour lui succéder. *Chekia* répondit : Je ne conçois aucun véritable plaisir dans les cinq genres de voluptés que vous dites, et la crainte que me donnent la vieillesse, les maladies et la mort m'empêchent de m'y attacher ; mais, ajouta-t-il, ces rois dont vous parlez, dans quelle voie sont-ils enfin

entrés? ne roulent-ils pas pour leurs cupidités en des corps de démons, ou de bêtes, ou d'hommes? Pour moi, dit-il, je veux éviter par la fuite des voluptés les peines de ces transmigrations?

Dans une quatrième promenade qu'il fit, il rencontra un religieux mendiant; l'ayant interrogé, le religieux répondit : Il n'y a rien de durable ici-bas; je nourris mon ame de la sainte doctrine, afin qu'après avoir traversé le fleuve des peines de ce monde, je me trouve à l'autre bord qui est celui de la sagesse et de la félicité.

Chekia, que ses trois premières promenades avaient attristé, se sentit consolé dans celle-ci; il prit donc la résolution de quitter le monde et d'embrasser l'état religieux. Le roi, s'en apercevant, fit tout ce qu'il put pour l'en détourner; il engagea même la femme de son fils et plusieurs autres femmes de mettre tout en œuvre pour le distraire de son dessein : sur quoi *Chekia* dit à son père : Ne faut-il pas un jour se séparer de tout ce qu'on aime? Permettez-moi donc d'embrasser la vie religieuse. Le roi n'y consentant pas, *Chekia* ajouta : Je me rendrai à vos volontés, si vous pouvez remplir ces quatre souhaits qui m'occupent sans cesse : 1.º de ne jamais vieillir; 2.º d'être exempt de maladie; 3.º de ne pas mourir; 4.º de n'admettre aucune différence dans tous les êtres. Qui le pourrait? dit le roi. Et voyant qu'il ne pouvait pas le réduire par raison, il ordonna aux gardes des portes de la ville de l'empêcher de sortir; et ensuite, comme il le pressait de donner du moins un successeur au royaume, avant de se faire religieux, *Chekia*, poussant son doigt contre le sein de

sa femme, elle conçut aussitôt un fils nommé *Sohou* ou *Soheoulo*, qui dans ce même moment descendit du ciel pour passer dans son sein.

Chekia avait alors dix-neuf ans, et le tems qu'il devait renoncer au monde étant venu, les chefs des cieux, après s'être prosternés devant lui, le firent sortir miraculeusement par une des portes de la ville sans que les gardes s'en aperçussent. Dès qu'il se vit en liberté, il alla dans une forêt, où d'abord il se coupa les cheveux, comme avaient fait avant lui les autres *Fo*, et se revêtit de l'habit de brame. A cette nouvelle le roi dépêcha vers lui pour le faire revenir; mais ce fut inutilement. *Chekia*, devenu brame, se transporta dans une retraite d'hommes immortels, où, apercevant les uns mettre toute leur espérance dans les herbes et les fleurs, les autres n'user que d'écorces pour tout soulagement, d'autres ne se repaître que de fruits et de fleurs, d'autres adresser leur culte au soleil ou à la lune, ou à l'eau, ou au feu, d'autres se coucher sur des épines, d'autres dormir tout près du feu ou de l'eau, d'autres encore ne manger qu'une fois par jour, et d'autres une fois seulement de deux jours en deux jours, tous enfin se tourmenter étrangement, il leur demanda en vue de quoi ils vivaient de la sorte. Ceux-ci lui répondirent: En vue de renaître dans les cieux. Il leur répliqua: Quoiqu'on jouisse dans les cieux d'une joie pleine et entière, cependant, quand le terme de cette félicité est accompli, il faut de nouveau subir les lois de la transmigration et par conséquent retomber dans la misère; pourquoi donc vous

tant tourmenter pour n'obtenir en récompense qu'un nouvel état misérable? *Chekia*, abandonnant ceux-ci, courut d'un côté et d'autre, traversant sans peine les montagnes et les vallées ; et, ayant rencontré, dans un désert, des pénitens contemplatifs occupés de l'immortalité, il leur demanda quel art ils employaient contre la nécessité de naître, de vieillir, de devenir malade et de mourir. Ils lui répondirent : La naissance de tout ce qui respire vient d'un principe d'ignorance ; ce principe d'ignorance vient de la négligence ; celle-ci de la stupidité, de la contagion de l'amour ; celle-ci de la vapeur subtile des cinq plus petites choses. Cette vapeur vient des cinq grandes choses ; celles-ci de l'avarice, de la concupiscence, de l'indignation, de la colère et de tous les divers genres de vices. De là vient que tout ce qui vit roule comme dans un cercle de naissance, de vieillesse, de maladie, de mort, de tristesse et de souffrances. Je comprends bien les causes que vous apportez de la vie et de la mort, dit *Chekia*; mais quel moyen employez-vous pour anéantir l'une et l'autre? Ceux, répondirent-ils, qui entreprennent d'abolir entièrement la vie et la mort, doivent se livrer à la plus profonde contemplation ; or la contemplation se divise en quatre degrés : le premier est de ceux qui, se réveillant comme en sursaut de leur assoupissement et se dépouillant tout-à-coup du vice et des erreurs de leurs fausses opinions, conservent pourtant encore l'idée de ce réveil, c'est-à-dire regardent encore en arrière ; le deuxième, de ceux qui, ayant chassé l'idée de réveil, ressentent de cette

action une certaine joie humaine et imparfaite; le troisième, de ceux qui, rejettant cette joie vaine, changent, par la rectification des sens, l'esprit en une joie parfaite et radicale, et par conséquent tiennent encore à l'être; le quatrième enfin, de ceux qui, ne ressentant ni joie ni douleur et ne participant plus aux sens, jouissent d'une véritable tranquillité d'esprit. Ceux-là possèdent l'avantage de ne plus rien imaginer. Ils ne tiennent plus à l'imagination ni au corps, ils se plongent dans le vuide; ils n'imaginent plus qu'il y ait des choses différentes et opposées entre elles; ils entrent dans le néant; les images ne font aucune impression chez eux; ils se trouvent enfin dans un état où il n'y a ni imagination ni *inimagination*; et cet état s'appelle la délivrance totale et finale de l'être: c'est là cet heureux rivage où les philosophes s'empressent d'arriver.

Chekia, s'apercevant que cette prétendue délivrance finale ne pouvait pas consister dans cet état d'*inimagination*, leur dit: Y a-t-il encore en vous de l'existence ou non? S'il n'y en a point, c'est vainement que vous admettez un état d'*inimagination* (parce qu'un état suppose l'être); s'il y en a encore, ce qui existe en vous a-t-il un entendement ou non? S'il n'a point d'entendement il est donc semblable aux arbres et aux pierres; s'il en a un, il y a des causes qui doivent le frapper par la voie de l'appréhension ou de la perception. S'il y a des causes qui attaquent ces perceptions, il ne peut éviter la contagion qu'elles y introduiront; si la contagion s'y attache, on ne peut

pas dire cet état, une délivrance finale. Ensuite, après leur avoir dit qu'ils n'étaient pas encore arrivés à ce rivage philosophique dont ils parlaient, il ajouta : Quand vous vous serez entièrement dépouillés de cette existence qui reste encore en vous, et que toutes les imaginations de cet être seront entièrement effacées, alors vous pourrez appeler cet état la délivrance totale et finale.

Cette dispute finie, il les quitta ; étant ensuite arrivé dans une forêt sur le bord d'un fleuve où il y avait des pénitens, il s'y arrêta pour vaquer à la contemplation ; il vivait de très-peu de chose, et encore en faisait-il part au premier pauvre qui lui demandait l'aumône. Au bout de sept ans d'un jeûne très-rigoureux, faisant réflexion que si, à la suite d'une si grande austérité, il acquérait la véritable sagesse, les hétérodoxes ne manqueraient pas de dire que la perfection consiste seulement à macérer le corps par le jeûne, il résolut de manger un peu plus qu'il n'avait fait. Il mangea donc du riz cuit au lait ; ensuite, s'étant assis sur un lit d'herbes à l'ombre d'un arbre, il s'abandonna à la contemplation la plus profonde. Les démons, surpris de le voir dans cet état de perfection, mirent tout en usage pour le distraire : les uns, sous la forme de filles lascives, tâchaient de le séduire ; d'autres faisaient beaucoup de bruit pour le distraire; d'autres employaient les menaces pour l'épouvanter ; mais tous leurs efforts furent inutiles. Il avait alors trente ans ; et dans cette même année, la huitième nuit du deuxième mois, après quelques prodiges qui

apparurent, se trouvant tout d'un coup environné d'une lumière miraculeuse, il acquit la véritable sagesse qui égalise ou identifie toutes choses; c'est-à-dire il devint *Fo*. Il contempla les trois mondes, c'est-à-dire le ciel, la terre et l'enfer, sans que cette vue lui causât aucune émotion, aucun sentiment; il découvrit les causes pourquoi tout ce qui naît vieillit et meurt, que ces causes avaient leurs sources dans la naissance même des êtres, et que ceux qui n'admettaient point de naissance, ne pouvaient ni vieillir ni mourir. Sept jours s'étant ainsi écoulés, *Fo* dit en lui-même: La sagesse que j'ai acquise est extrêmement profonde, et très-difficile à comprendre; il n'est donné qu'aux seuls *Fo* d'en pénétrer les mystères. Comment donc les hommes pourraient-ils la concevoir, eux dont la prudence et la pénétration sont émoussées par l'avarice, la concupiscence, la colère, la haine, le déréglement d'esprit, les erreurs des fausses opinions? Ces réflexions lui firent prendre le parti de ne leur point découvrir sa religion, de peur qu'au lieu de la recevoir et de la suivre, ils n'en fissent un sujet de raillerie et ne se confirmassent encore plus dans leurs opinions erronées. Mais les chefs des cieux s'étant prosternés à ses pieds, et lui ayant représenté qu'après avoir anéanti la vie et la mort, et quitté femmes et biens pour trouver la véritable religion, il était juste qu'il l'enseignât aux autres, il consentit à leur désir.

Il se mit donc à prêcher, disant que toutes les misères de ce monde tiraient leur origine de l'existence

imaginaire qui est en chacun des hommes ; que l'étude de la sagesse consistait à extirper ces misères par l'extinction de cette existence ; que ceux qui ignoraient les quatre saintes distinctions, c'est-à-dire les quatre degrés distincts de contemplation, ne pouvaient être délivrés de ces misères ; que, pour être sauvé, il fallait faire rouler trois fois la roue religieuse de ces quatre distinctions, ou des douze œuvres méritoires ; que les couleurs, nos perceptions, nos pensées, nos actions, nos connaissances, qui sont les cinq choses imparfaites, étaient vaines et nulles, comme ayant cette fausse existence pour fondement. Il envoya ensuite plusieurs de ses disciples prêcher sa doctrine. Pour lui, il passa dans un certain royaume, d'où, après avoir vaincu le dragon de feu que l'on y adorait, il convertit, par des miracles et des prodiges, ces adorateurs du feu ; il alla convertir un autre royaume, commençant par le roi, et ordonnant à ceux de ses disciples qui voulaient être cénobites, de se couper la barbe et les cheveux, et de revêtir l'habit de brame. Ses disciples s'énonçaient comme par oracles ; en voici un exemple : « Toutes les choses intelligibles ou compréhensibles ont leur racine dans le néant ; si vous pouvez vous tenir à cette racine, vous pourrez alors être appelés sages. »

Fo apprit, un jour, à ses disciples ce qu'ils avaient été autrefois ; que ce qu'ils avaient fait de bien dans les vies précédentes n'avait pas été oublié dans cette vie présente (puisqu'il leur faisait mériter d'être admis au nombre de ses disciples) ; que pour lui, s'étant

de tout tems appliqué à la vertu, et n'ayant jamais perdu de vue le dessein de devenir *Fo* par la pure contemplation, il était enfin parvenu au comble de la sagesse; qu'il les exhortait donc à s'attacher de toutes leurs forces à l'étude de cette sagesse, qui pourrait seule les rendre heureux. Pendant l'espace de quarante-neuf ans, *Fo* ayant prêché plus de trois cents fois, et s'étant fait un très-grand nombre de disciples, comme il sentait approcher sa fin ou son extinction (car les *Fo* ne meurent pas, mais ils s'éteignent), il rendit compte de sa conduite à un grand nombre de ses disciples assemblés; après quoi il leur dit, qu'ayant achevé la grande affaire pour laquelle il était venu au monde, qui était leur conversion, il leur annonçait son extinction. Il les exhorta ensuite à instruire les hommes, à les engager de ne se pas livrer à l'oisiveté et au libertinage, et à secourir enfin les habitans des trois mondes qui n'étaient pas encore délivrés des peines de la transmigration; ajoutant que quand, par une mauvaise transmigration, on vient à passer dans d'autres corps que des corps humains, on n'en peut recouvrer de pareils qu'avec peine. Toute l'assemblée fut touchée d'apprendre son extinction prochaine; et l'un de ses disciples lui ayant fait quelques questions, il répondit : Les hommes, par leur imprudence et leur folie, se livrent à toutes sortes de cupidités, ils s'en rendent esclaves, par-là ils n'ont jamais l'esprit content; que s'ils pouvaient connaître clairement le néant des causes et des effets de tout ce qu'ils s'imaginent exister, évacuer entière-

ment leur être, et suivre l'impression de cette simplicité ou pureté innée qui se trouve en eux (c'est-à-dire le pur néant), ils ne penseraient plus alors aux trois mondes qui les tiennent en crainte. C'est là ma véritable doctrine, c'est mon dernier commandement; ce commandement vous doit tenir lieu de maître, et les quatre degrés de contemplation doivent être pour vous une demeure fixe et assurée. Étant ensuite interrogé au sujet de son corps, après qu'il serait mort, il répondit qu'ils devaient le brûler selon la coutume usitée pour les souverains pontifes, recueillir du bûcher ses os, aussi incorruptibles que le diamant, et les exposer au culte public dans des monumens ou tours à plusieurs étages, voulant d'ailleurs que les pauvres comme les riches eussent part au culte de ses os, parce que, dit-il, tout ce qui est né est égal à mes yeux; il n'y a point chez moi de distinction de rang et de personnes; je fais du bien également à tous. Et pour les consoler dans la tristesse où il les voyait : Il vous restera, ajouta-t-il, après mon extinction, non-seulement mes os, mais aussi ma religion qui est perpétuelle, et qui est le terme où tous les hommes doivent tendre. Mes os, révérés religieusement, sont un reste précieux de *Fo*; celui qui aperçoit *Fo*, aperçoit aussi sa substance intelligible; quiconque aperçoit la substance ou la personne de *Fo*, aperçoit aussi la sagesse et la sainteté; par la sagesse et la sainteté, on découvre les quatre distinctions ou degrés de contemplation, et par-là on parvient à l'extinction; or, *Fo* et sa doc-

trine ne sont sujets à aucun changement, et sont le refuge et la fin dernière de tout le monde. Alors *Fo* découvrit son corps (1) d'or d'où sortit une vive lumière, après quoi il dit : C'est pour l'amour de vous que pendant le cours des innombrables régénérations des mondes, j'ai pris soin de perfectionner ma personne par des macérations et des tourmens volontaires, par où je suis enfin parvenu à devenir *Fo*, et à acquérir ce corps que vous voyez aussi incorruptible que l'acier et le diamant; il est doué d'une beauté parfaite, et ce n'est que par grâce qu'il est accordé de le voir ; mais comme mon extinction est proche, et que je vois que vos cœurs sont sincères, je présente mon corps d'or à vos regards. Attachez-vous à mener une vie pure, et par-là vous obtiendrez, dans les siècles à venir, la récompense d'en avoir un pareil, c'est-à-dire de devenir *Fo* comme lui.

Après avoir répété trois fois ces choses, il s'éleva fort haut en l'air, et redescendit ensuite sur son siége ; il fit la même manœuvre vingt-quatre fois, après quoi il dit : C'est pour la dernière fois que vous me voyez ; mon tems est venu : je sens des douleurs partout mon corps. Cela dit, il entra dans le premier ciel ou degré de la contemplation ; de celui-là, il passa au second ; du second, il parvint par rang à celui où il n'y

(1) Pythagore découvrit sa cuisse d'ivoire dans une assemblée des Grecs. *Origen. contr. Celsum*, l. 6, page 280 de l'édition de Cambridge, 1658. Selon Jamblique, cette cuisse était d'or. Jamb. *de vita Pythagoræ*, chap. XXVIII, p. 131.

a pas même d'*inimagination*; de celui-là, à la contemplation totale ou à l'extinction de l'être. Ensuite, en rétrogradant, il revint par degrés du ciel de la contemplation totale, au ciel de la première contemplation. Il recommença vingt-sept fois ces révolutions en ordre direct et rétrograde, après quoi il dit : De mes yeux de *Fo*, je considère tous les êtres intelligibles des trois mondes ; la nature est en moi, et par elle-même dégagée et libre de tous liens ; je cherche quelque chose de réel parmi tous les mondes, mais je n'y puis rien trouver ; et comme j'ai posé la racine dans le néant, aussi le tronc, les branches et les feuilles sont entièrement anéantis (c'est-à-dire qu'il n'y a rien de réel, parce que, selon lui, c'est ignorance de croire qu'il y ait quelque chose de réel ; et n'y ayant rien de réel, la vieillesse et la mort ne sont qu'un songe) ; ainsi lorsque quelqu'un est délivré ou dégagé de l'ignorance, dès-lors il est délivré de la vieillesse et de la mort.

Cette même année, *Fo*, âgé de soixante-dix-neuf ans, après avoir entretenu l'assemblée la quinzième nuit du second mois, comme ferait un testateur, il se coucha sur le côté droit, le dos tourné à l'orient, le visage à l'occident, la tête au septentrion, et les pieds au midi, et il s'éteignit. En même tems plusieurs prodiges apparurent ; le soleil et la lune perdirent leur lumière ; les habitans des cieux s'écrièrent en gémissant : Oh ! douleur ! par quelle fatalité le soleil de la sagesse s'est-il éteint ! Faut-il que tout ce qui respire se trouve privé d'un bon et véritable

père, et que les cieux perdent l'objet de leur vénération! Toute l'assemblée fondait en larmes; on mit enfin le corps de *Fo* au cercueil; mais quand on voulut le porter au bûcher, il fut impossible de le lever. Alors un d'eux s'écria en forme de prière: O *Fo!* vous égalisez ou identifiez toutes choses; n'admettant aucune différence entre elles; vous rendez également heureux les hommes et les habitans des cieux. Cela dit, le cercueil s'élevant de lui-même fort haut, entra dans la ville de *Kiouche* par la porte occidentale, en sortit par celle de l'orient, rentra par celle du midi, et ressortit par celle du septentrion; il fit ensuite sept fois le tour de la ville; la voix de *Fo* se fit entendre du cercueil. Tous les habitans des cieux accoururent à la pompe funèbre: tout était en pleurs; et cette semaine ainsi passée, on porta le corps de *Fo* sur un lit magnifique, on le lava d'eau parfumée, on l'enveloppa d'une toile et de plusieurs couvertures de prix; ensuite on le remit dans le cercueil, où l'on répandit des huiles de senteur. On dressa un bûcher fort haut de bois odoriférant, sur lequel on posa le cercueil; on mit ensuite le feu au bûcher, mais il s'éteignit subitement. A ce prodige, les spectateurs s'écrièrent douloureusement. Il fallut attendre l'arrivée d'un saint homme pour achever la cérémonie. Dès qu'il fut arrivé, le cercueil s'ouvrit de lui-même et livra en spectacle les pieds de *Fo* environnés de mille rayons. Alors on jeta des flambeaux allumés sur le bûcher, mais le feu n'y prit pas encore. Ce saint homme leur fit entendre que ce cercueil ne pouvant

être brûlé par le feu même des trois mondes, à plus forte raison il ne pouvait l'être par un feu matériel. A peine eut-il parlé, que le feu épuré de la fixe contemplation, sortant de la poitrine de *Fo* par le milieu du cercueil, enflamma le bûcher qui, au bout d'une semaine, fut entièrement consumé. Le feu étant éteint, le cercueil parut dans son entier, sans même que la toile et les couvertures de prix, dont on avait enveloppé le corps, eussent été endommagées. On fit huit parts de ses os; on les renferma en autant d'urnes que l'on déposa dans des temples ou tours à plusieurs étages, pour y être adorés selon le désir et la volonté de *Fo*; l'esprit de ce culte consistant à croire et honorer l'existence seule de *Fo*, à sortir de son aveuglement, à rectifier ses mœurs, et à parvenir par-là à la souveraine félicité, c'est-à-dire au néant.

Telle est la vie de ce fameux visionnaire dont la double doctrine est une preuve manifeste de sa duplicité et de son incertitude; tantôt il semble admettre des transmigrations réelles et quelque chose de réel et d'existant, tantôt il n'admet plus rien. Il marcha à tâtons comme un aveugle pour se précipiter enfin dans le néant. Le mémoire suivant nous mettra au fait de la doctrine de ses disciples.

(La suite au prochain Numéro.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Religions de l'antiquité, *considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques ; ouvrage traduit de l'allemand du docteur* Frédéric Creuzer, *refondu en partie, complété et développé par* J. D. Guigniaut, *ancien professeur d'histoire et maître de conférences à l'École Normale, etc.* Paris, 1825, tome Ier en trois tomes in-8°. Les deux premiers ensembles viij et 960 pages, et le troisième 102 pages et 53 planches (1).

C'est dans la vieille Asie qu'il faut chercher l'origine de la plupart des peuples qui se sont rendus célèbres dans les annales du monde. C'est là que l'on retrouve les formes primitives de la plupart des idiomes répandus dans l'Europe moderne, et des langues savantes qui font la base de nos premières études. On doit bien penser que des choses qui tiennent une place aussi considérable, aussi essentielle dans l'existence des peuples, ne sont pas, à beaucoup près, les seules qui nous viennent de cette source antique. Il est naturel de croire que les nations fameuses qui nous ont précédé de tant de siècles dans la carrière

(1) Chez Treuttel et Wurtz, libraires, rue de Bourbon, N° 17.

de la civilisation, ne se sont pas bornées à nous enseigner les élémens du langage, et l'art de combiner ou de manifester nos pensées. En nous transmettant les mots propres à énoncer nos idées, ils nous ont aussi communiqué ces idées elles-mêmes et avec les modifications que nous leur voyons de toute antiquité dans l'Orient. La conformité incontestable des uns, est la preuve de l'origine inconnue des autres. Il n'est guère présumable, rien au moins ne l'indique, que nous ayons fait de plus grandes découvertes dans le domaine intellectuel, que dans l'art d'exprimer matériellement par des sons, les rapports, les besoins et les pensées de l'homme sauvage ou civilisé. Tout nous reporte donc vers l'Asie. Les études philosophiques, historiques et philologiques, en s'étendant et en se perfectionnant, ne font qu'augmenter la quantité des indications et des renseignemens de tous les genres, preuves incontestables des relations intimes qui ont toujours uni les deux plus belles parties de l'ancien monde. C'est dans l'Asie qu'il faut chercher le type primordial de toutes nos conceptions religieuses, philosophiques, législatives et scientifiques; modifié, diversifié et altéré quelquefois, sans devenir tout-à-fait méconnaissable, il s'est perpétué jusqu'à nous. Les générations, enfermées, pour ainsi dire, dans un cercle de combinaisons peu nombreuses, mais très-variées, qui ont été exprimées une fois, ne reproduisent, quand elles croyent innover, que des systèmes qui n'ont jamais cessé d'exister et qui remontent aux premiers âges du monde, par une série d'anneaux souvent inaperçus,

mais bien reconnaissables par les similitudes matérielles qu'ils présentent entr'eux. Ces similitudes sont telles qu'il est impossible d'en attribuer l'origine à la manifestation fortuite d'idées analogues. On doit nécessairement en conclure que les opinions qu'elles retracent ont une source commune. C'est à la solution de l'une des parties les plus intéressantes de cette question grave et importante, qu'est consacré l'ouvrage que nous annonçons.

On conçoit que les nations de l'Asie, cet antique berceau de la civilisation humaine, doivent tenir une place considérable dans un ouvrage qui discute et fait connaître, dans le plus grand détail, les doctrines et les systèmes philosophiques et religieux, et trop souvent les erreurs de l'antiquité. C'est à ce titre qu'une notice sur la *Symbolique*, composée en allemand par M. Creuzer, peut et doit entrer dans le *Journal Asiatique*. Ce n'est pas un livre qui soit, à proprement parler, compris dans le domaine de la littérature orientale, dans le sens le plus restreint de ce mot. Mais c'est une production très-savante et très-estimable, sur laquelle il est bon de fixer l'attention des personnes qui se livrent à la culture des lettres asiatiques. Il existe dans les langues orientales, beaucoup de monumens littéraires, qui pourraient fournir d'abondans matériaux, pour des études de ce genre. Il serait à désirer que ces personnes dirigeassent leurs travaux, plus souvent qu'elles ne le font, vers la recherche et l'explication des monumens de cette sorte. En contribuant à mieux faire connaître les peuples de l'Asie

sous un rapport très-digne d'attention, elles fourniraient de nouveaux moyens de comparaison et de discussion, et par là elles répandraient de nouvelles lumières sur ces époques intéressantes de l'histoire des hommes.

L'ouvrage de M. Creuzer est connu et apprécié depuis long-tems. Quoiqu'on ait considéré fort diversement les opinions, les idées, les théories, les systèmes et les explications qu'il renferme, il n'y a, et il ne peut y avoir qu'un seul jugement sur la vaste et profonde érudition de cet illustre professeur de l'université d'Heidelberg. Les personnes versées dans les études orientales, désireraient seulement que dans la discussion de questions aussi difficiles que celles qui sont relatives aux anciennes religions de l'Asie, ou qui s'y rattachent si intimement, l'auteur eût pu joindre à tant de savoir, à tant de sagacité et de perspicacité, la connaissance personnelle de quelques-unes des langues de l'Asie. On regrette qu'il ne puisse exercer par lui-même une critique plus sévère et plus motivée, sur les renseignemens nombreux et plus ou moins exacts, dispersés et recueillis dans une multitude d'ouvrages, au milieu desquels il n'est pas toujours facile de faire un bon choix. Les meilleurs livres sur l'Orient, ceux qui sont estimés à plus juste titre, ne sont pas tellement exempts d'erreur ou d'explications fausses et hasardées, qu'il ne soit très-souvent utile de pouvoir balancer, par son propre jugement, l'autorité d'un nom célèbre.

La grande influence que les écrits et les enseignemens de M. Creuzer exercent depuis long-tems, en

Allemagne, sur la direction des études philosophiques et philologiques, qui ont la science de l'antiquité pour objet, les discussions et les controverses multipliées auxquelles ils ont donné lieu, placent la *Symbolique* ou l'ouvrage que ce savant a composé sur les religions de l'antiquité, dans une catégorie particulière. Il est du nombre de ces productions remarquables, que l'importance et la nouveauté des théories rendent dignes de l'attention des hommes instruits de tous les pays. On désirait depuis long-tems qu'il pût être mieux connu des personnes livrées à l'étude de l'antiquité, mais qui, peu familiarisées avec la langue allemande, sont hors d'état de comprendre l'original. Ce n'était pas une entreprise facile; on devait donc souhaiter qu'un zélateur instruit et éclairé des solides études, se chargeât de cette tâche pénible. M. Guigniaut s'en est acquitté, j'ose le dire, d'une manière fort honorable. Son travail ne doit pas être confondu dans la classe si nombreuse de ces spéculations vulgaires, qui décèlent trop souvent la double ignorance d'un traducteur qui n'entend pas mieux les paroles que le sujet du livre qu'il prétend interpréter. Le style de l'original, l'obscurité de la matière, la difficulté d'exprimer avec netteté et avec exactitude des opinions philosophiques souvent si abstruses, demandaient autre chose qu'une connaissance ordinaire de l'allemand.

L'habile et judicieux interprète de M. Creuzer ne s'est pas borné purement et simplement à reproduire son original en français : cette traduction a été pour lui l'occasion de longues recherches et d'un grand tra-

vail. Il est remonté aux sources antiques consultées par son auteur; il a constaté ainsi l'exactitude de ses emprunts, et la légitimité de leur emploi. Non content de cette recherche longue et pénible, il a lu et comparé, soit entr'eux, soit avec le livre de M. Creuzer, tous les écrits modernes qui ont été publiés en Allemagne sur les mêmes matières. Le nombre en est considérable et il n'est pas facile de se les procurer en France. Les fruits de cette étude n'ont pas été perdus pour le public, et il est résulté, soit des recherches personnelles de M. Guigniaut, soit de l'examen de ces nombreux ouvrages, de fréquens et utiles éclaircissemens qui ajoutent beaucoup à l'importance de sa traduction. De concert avec l'auteur lui-même, plusieurs additions curieuses et essentielles ont été faites dans le corps du livre; divers changemens dans la disposition relative des parties ont contribué à y mettre plus d'ensemble, d'harmonie et de clarté. Ce ne sont pas là les téméraires interpolations d'un traducteur infidèle, mais de véritables améliorations qui ont été toutes discutées et adoptées par M. Creuzer, et qui sont destinées peut-être à prendre place dans une nouvelle publication allemande. Ce n'est donc pas d'une simple traduction de l'ouvrage de M. Creuzer que nous nous occupons, mais réellement d'une nouvelle édition, faite en français.

Le livre consacré à la religion de l'Inde et placé en tête de l'édition française, est le résultat d'un travail étendu et développé entrepris par M. Guigniaut lui-même, qui l'a substitué à la première rédaction de

l'honneur de me citer et d'adopter ou de discuter quelques-unes de mes opinions.

La religion de l'Inde est placée au premier rang dans cette nouvelle édition, tandis que la même place est occupée par celle de l'Égypte, dans l'original allemand. Sans blâmer les raisons qui ont pu conduire à modifier ainsi le plan primitif de l'auteur, et sans insister sur les avantages qui me semblent résulter de ce déplacement, avantages qui ne paraissent pas avoir été bien sentis par le traducteur, j'avoue que je serais presque tenté de le regarder comme une conséquence, peut-être involontaire, de cet esprit de séduction et de curiosité qui entraîne maintenant les esprits avides de nouvelles connaissances vers l'étude de la langue samskrite, parce qu'ils croient y trouver l'origine des plus anciens systêmes religieux et philosophiques répandus sur la face du monde. Je suis loin de partager une telle espérance; mais cependant je suis loin aussi de vouloir me prononcer définitivement sur une pareille question : je crois qu'il y aurait maintenant quelque chose de prématuré.

Vainement on objecterait que les idées indiennes paraissent former un ensemble et un enchaînement plus complet et plus satisfaisant, que ce qui nous reste des opinions des autres peuples célèbres de l'antiquité. Il est permis de croire qu'il en serait de même des Babyloniens, des Perses, des Égyptiens, si ces peuples s'étaient perpétués en entier jusqu'à nous, et si nous pouvions étudier dans des ouvrages originaux et complets leurs divers systèmes, bien dégagés des

légendes populaires qui obscurcissent presque tous les renseignemens qui nous ont été transmis sur eux. Nous en jugerions sans doute tout autrement, si nous n'étions pas obligés de reconstruire pièce à pièce des édifices dont les matériaux sont dispersés, et en grande partie détruits. L'avantage en faveur des Indiens est immense; parvenus en corps de nation jusqu'à nous, leurs livres existent dans leur intégrité; ils peuvent les expliquer, les commenter et les développer eux-mêmes. On fait sans peine le partage des diverses méthodes par lesquelles ils cherchent à rendre raison de l'essence des choses. Avec eux on pénètre sans intermédiaire jusque dans la haute antiquité; on se transporte à deux mille ans, et on peut se flatter de posséder, presque sans aucune mutilation, l'ensemble des opinions qui avaient cours parmi eux à cette époque reculée. Comme il semble que ces systèmes se reproduisent ailleurs avec les mêmes combinaisons, exprimées seulement par d'autres mots, par d'autres langues, qui ne changent que leur forme extérieure sans altérer notablement le fond de la doctrine, il est permis de croire que la connaissance des religions et des systèmes philosophiques de l'antiquité, doit retirer de grands avantages de l'étude des livres indiens; ils serviront à nous guider au milieu des difficultés sans nombre que présentent de telles recherches; ils nous aideront à mieux comprendre et à mieux disposer les renseignemens épars que les anciens nous ont transmis. Considérée sous ce point de vue, la littérature samskrite peut acquérir une très-grande importance, et son

étude pourrait fournir d'intéressantes applications, qui répandraient une grande et vive lumière sur les hautes questions qui, depuis quelques années, fixent d'une manière plus particulière l'attention des hommes instruits du continent. Une telle méthode aurait l'avantage inappréciable de ne préjuger aucun résultat et elle mènerait plus sûrement à la découverte de la vérité, si tant est que nous devions jamais la connaître, qu'une précipitation de jugement que l'on pourrait avec raison soupçonner d'enthousiasme, en ce qu'elle porte à décider de prime-abord des questions difficiles, quand il est constant qu'elles n'ont pas encore été suffisamment étudiées, et quand souvent même on ne possède pas assez de renseignemens pour les discuter. C'est substituer de gratuites suppositions à la pure recherche de la vérité, et il importe de prémunir les bons esprits contre une direction que je crois dangereuse et nuisible à la véritable étude de l'antiquité.

Peu d'années se sont écoulées depuis que l'étude de la langue et des antiquités de l'Inde s'est introduite parmi les savans de l'Europe. On est loin encore d'avoir exploré toutes les parties d'un champ aussi vaste; à peine un ou deux ouvrages originaux ont-ils été publiés intégralement. Des fragmens plus ou moins considérables de quelques autres livres en ont été tirés au hasard, ou choisis dans un but quelconque, ce qui est plus fâcheux; et c'est avec des matériaux si imparfaits, souvent incohérens et certainement insuffisans, qu'on se croit en droit de conclure que c'est dans l'Inde qu'il faut chercher l'origine, non-seulement

de la race humaine, mais encore de toutes les lumières et des bienfaits répandus dans les deux mondes par la civilisation. Si cette opinion était émise par une personne versée dans l'étude seule du samskrit, elle ne devrait pas surprendre ; ce ne serait qu'une conséquence d'un préjugé peut-être excusable, mais généralement répandu parmi les indianistes, et qui les porte à regarder la langue samskrite comme la source commune des rapports si nombreux qu'on remarque entre presque toutes les langues de l'ancien monde. Tout était hébreu ou phénicien il y a deux siècles ; tout est samskrit maintenant : c'est une mode qui passera comme tant d'autres. Quand on étudiera l'Inde avec plus de calme, avec plus d'impartialité et de philosophie, on reconnaîtra peut-être que sa langue, fort ancienne sans doute, ne doit pas être considérée comme réellement primitive. On verra alors que la plupart des expressions employées en samskrit, ne s'y montrent que sous des formes altérées, dont les Indiens, et les Européens après eux, ne rendent raison que par des subtilités comparables à celles qu'on rencontre dans les grammairiens de l'antiquité. Une comparaison mieux faite des mots et des principes constitutifs du samskrit et des autres idiomes de l'Asie, donnera des explications plus satisfaisantes du son, du sens, des formes, de l'emploi, des révolutions et de la succession des mots répandus depuis bien des siècles dans la plus grande partie de l'ancien monde, et qui se retrouvent également dans l'Inde. Je n'insisterai pas davantage sur ce point, mais je ne puis m'empêcher de remarquer encore

qu'il existe dans la langue et dans la mythologie des Indiens, un grand nombre d'expressions et de personnages dont le sens et les attributions, parfaitement connus, ne peuvent s'expliquer ni par la langue samskrite, ni par les doctrines philosophiques ou mythologiques des brahmanes; tandis qu'on en rend pleinement et facilement raison par des doctrines étrangères à l'Inde, ou par des idiomes dans lesquels se trouvent les formes primitives ou plus anciennes des expressions dont le samskrit ne nous a conservé que les dernières altérations.

S'il en était ainsi, comme je le pense, ou même encore quand il en aurait été autrement, ne devrait-on pas regarder comme très-hasardée, ou tout au moins comme bien prématurée, la proposition placée à l'ouverture de l'ouvrage de M. Creuzer, tel qu'il a été disposé en français par M. Guigniaut, proposition qui me paraît si contraire à tout ce que semblent indiquer les autorités les plus anciennes et les plus dignes de confiance? «S'il est une contrée sur la terre qui puisse ré» clamer à juste titre l'honneur d'avoir été le berceau de
» l'espèce humaine, ou au moins le théâtre d'une civili» sation primitive, dont les développemens successifs
» auraient porté dans tout l'ancien monde, et peut» être au-delà, le bienfait des lumières, cette seconde
» vie de l'humanité; s'il est une religion qui s'expli» que comme d'elle-même par les impressions puis» santes de la nature et par les libres inspirations de
» l'esprit, et dont les formes naïves et sublimes, les
» conceptions simples et profondes en même tems, le
» système vaste et hardi, expliquent à leur tour avec

» quelque succès les dogmes et les symboles religieux » de la plupart des autres peuples, cette contrée as- » surément, c'est l'Inde. » C'est décider bien vite une question grave et épineuse, qui occupera sans doute encore long-tems les veilles des savans, et qui ne sera peut-être jamais résolue.

Cette observation générale sur le livre qui a été consacré aux religions et aux doctrines de l'Inde, et toutes les remarques critiques de détails auxquelles pourraient donner lieu, soit le texte lui-même, soit les notes et les développemens qui y ont été ajoutés, ne doivent en aucune façon diminuer l'estime que mérite ce beau travail. Il est peu d'ouvrages où on trouve une réunion aussi considérable de faits de toute nature, empruntés à tant de peuples, d'âges, de langues et de systèmes différens; il n'est donc pas étonnant que plusieurs d'entr'eux puissent encore fournir matière à de nouvelles conjectures ou à d'autres explications. Les auteurs eux-mêmes n'oseraient certainement assurer qu'ils ne se sont pas mépris quelquefois, en poussant trop loin les conséquences d'une hypothèse ou d'une observation, fort bonne d'ailleurs; que dans une matière où l'imagination joue nécessairement un si grand rôle, ils ne s'y sont pas laissé entraîner au-delà des bornes qu'une sage critique impose. En combattant, avec toute raison, le système autrefois trop répandu qui faisait des divers personnages mythologiques de l'antiquité autant d'hommes divinisés, ne serait-on pas quelquefois tombé dans l'excès contraire, en transformant en personnages allégori-

ques, des individus bien historiques? On arrive à de tels résultats soit par l'application d'un système poussé trop loin, soit pour n'avoir pas bien distingué, entre les faits attribués à des personnages divins, ceux qui constituent leur légende, de ceux qui appartiennent aux hommes qui furent leur image sur la terre, et dont ils étaient pour ainsi dire les patrons mythologiques. Le partage n'est pas toujours facile. La science de l'antiquité est complexe de sa nature. Toutes les méthodes d'explication sont bonnes; pourvu qu'elles ne soient pas exclusives, il faut souvent les employer toutes à la fois dans l'interprétation des légendes mythologiques et philosophiques qui nous ont été transmises: il s'agit seulement de bien distinguer les cas où on doit les appliquer chacune en particulier, et on n'y arrive pas toujours sans de grands tâtonnemens et sans erreurs.

Ce que je dis là ne s'applique pas seulement au livre qui traite des religions indiennes, je l'étends à ceux qui sont destinés à retracer les doctrines de la Perse et de l'Égypte : c'est ici surtout qu'on peut voir combien la rareté, l'incohérence, l'ambiguïté, la diversité et l'imperfection des témoignages laissent une vaste carrière aux conjectures. Elles ne sont pas toutes satisfaisantes, au moins selon ma manière de voir. C'est dans le second livre surtout qu'on désirerait que l'auteur et son interprète eussent pu joindre à leurs vastes connaissances, celle de quelques-unes des langues orientales, pour se tenir plus en garde contre des systèmes et des explications inadmissibles malgré les noms de leurs auteurs. L'idée que je me suis formée

par mes travaux particuliers, de la religion et des doctrines de la Perse, soit dans leur ensemble, soit dans leur esprit, ne diffère pas beaucoup du système de M. Creuzer; malgré cela cependant il est peu de points de détail sur lequel je puisse être d'accord avec lui. Je regrette beaucoup qu'il ait accordé trop de confiance ou d'importance à des opinions émises dans ces derniers tems en Allemagne, et qui ne sont pas toutes conformes à une saine critique, ni fondées sur de bonnes autorités.

Des observations du même genre pourraient être faites sur diverses autres parties des recherches de M. Creuzer et de M. Guigniaut; mais, je le répète, elles ne sont pas de nature à en diminuer, ni le mérite, ni l'importance; dans une matière aussi difficile, l'étonnant n'est pas qu'on se trompe quelquefois, mais qu'on pressente et qu'on trouve si souvent la vérité ou la vraisemblance. Cet ouvrage ne doit pas moins être placé au premier rang, parmi les écrits consacrés à dissiper les ténèbres qui enveloppent encore la plus grande partie des antiquités religieuses des premières nations civilisées. On ne verra, je l'espère, dans les observations bien sommaires et bien générales que j'ai faites, qu'une preuve de ma haute estime pour de tels travaux, et du vif intérêt que je prends à la continuation d'une entreprise qui sera accueillie, je n'en doute pas, avec reconnaissance par tous les amis des bonnes et solides études.

J. Saint-Martin.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 Septembre 1825.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. Bradisch, américain.

M. Dupré (Louis).

M. Joseph Wolff, en Perse.

Les *fumées* des poinçons mandchoux-mongols, destinés à compléter le *corps* de caractères tartares dont une fonte a été faite sur les matrices appartenant à M. le baron Schilling de Canstadt, sont présentées par M. Klaproth, l'un des commissaires nommés pour diriger ce travail. Le conseil arrête que les matrices de ces poinçons seront frappées doubles, et qu'on en offrira un exemplaire à M. le baron Schilling, comme un témoignage de gratitude pour l'obligeance dont il a fait preuve envers la Société.

Sur l'observation d'un membre, le conseil décide qu'à l'avenir les ouvrages les plus importans parmi ceux qui sont offerts à la Société, deviendront l'objet d'un rapport verbal, destiné à en faire connaître le contenu et apprécier l'utilité.

Le Code des lois de Menou, édition de M. Haughton, offert dans cette séance, est renvoyé à l'examen de M. E. Burnouf fils, avec invitation d'en faire un rapport verbal dans une des prochaines séances.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par la Société Biblique de Paris, *Sixième Rapport annuel*, 1825, 1 vol. in-8°. — Par la Société de Géographie, N°s 24, 25 et 26 *de son Bulletin*. — Par l'Académie de Caen, *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1 vol. in-8°. — Par M. Letronne, *Nouvel Examen de l'inscription grecque déposée dans le temple de Talmis, en Nubie, par le roi nubien Silco* (extrait du *Journal des Savans*), une brochure in-4°. — Par

M. Abel-Rémusat, *Mélanges Asiatiques ou Choix de Morceaux critiques, etc.*, 1 vol. in-8°. Paris, 1825. — Par M. Duponceau, *Communication sur la langue, les usages et les coutumes des Bérébères d'Afrique*, brochure in-4°. — Par M. Raulin, *un manuscrit turc sur les médicamens.* — Par M. G. Ch. Haughton, *The Institutes of Menu*, 2 vol. in-4°, dont un de texte. Londres, 1825. — *A Glossary Bengali and English*, etc., 1 vol. in-4°, 1825. — Par M. Ouwaroff, *Mémoire sur les tragiques grecs*, in-4°. Pétersbourg, 1825.

NOTE POUR L'HISTOIRE DE KACHMIR.

Dans l'extrait que j'ai donné de l'ouvrage de M. Wilson, on lit à la page 24 du VIIe volume de ce Journal, « que » sous le règne des princes *Houchka*, *Djouchka* et *Kanichka*, le culte de Bouddha s'affermit en Kachmir, et » qu'un bodhisatwa, ou pontife de cette religion, nommé » *Nagardjouna*, y fut établi 150 ans AVANT la mort de *Sakaysinha.* »

Le mot *avant* paraît faire ici un contre-sens, puisqu'il fait supposer qu'il y aurait eu des pontifes ou successeurs de Bouddha avant la mort de ce législateur; car *Sakaysinha* est un des noms de *Bouddha*. Cette faute se trouve en effet dans l'original anglais, qui porte : « *The period at which* » *this took place his said to have been* 150 BEFORE *the death* » *of Sacaysinha.* » Cependant M. Wilson a corrigé cette méprise à la page 83 de son mémoire, où il dit : « Kachmir » devint un pays bouddhique peu de tems après la mort de » Sakaysinha. » Et à la page 111 on lit : « Les princes de » la race des *Tourouchka* (c'est-à-dire *Houchka* et les deux » autres mentionnés plus haut), étaient l'asile de la vertu; » ils fondaient des colléges et plantaient des arbres sacrés » à *Sachka* et dans d'autres places. Pendant leur règne tout » le Kachmir excellait en austérité de mœurs, à la joie » des *Bauddhas* (ou Bouddistes). Et plus tard, 150 ans APRÈS » la délivrance du seigneur *Sacaysinha* de l'existence mon- » daine (c'est-à-dire après sa mort), *Nagardjouna* se mon- » tra dans ce pays comme *Bhoumiswara* (maître de la » terre), et devint un asile pour les six *Arhatwa.* »

Ces deux passages démontrent clairement que *Nagardjouna* existait 150 ans APRÈS la mort de Bouddha ou *Sa-*

kaysinha. Je dois leur vérification à M. *Huttmann*, sous-secrétaire de la Société Asiatique de Londres. KLAPROTH.

Une lettre de Berlin nous apprend que M. Guillaume de Humboldt vient de lire, à l'Académie Prussienne, un mémoire dans lequel il a développé le système philosophique et religieux, dont les élémens sont répandus dans le *Bhaguvat-Gîta*, mais sans y être classés d'après un ordre systématique.

On a été étonné, à la lecture de cet intéressant travail, de voir s'élever tout d'un coup, et comme par enchantement, l'édifice colossal de la philosophie sublime de l'un des peuples les plus spirituels de la Haute-Asie; car on s'était fait à l'idée de regarder cette philosophie comme cachée et ensevelie dans les manuscrits et dans les livres imprimés samskrits; ou, ce qui était plus fâcheux encore, on ne la connaissait guère que par les visions de quelques écrivains, qui ont peuplé l'univers de leurs rêveries mythologiques et philosophiques. M. de Humboldt, en puisant dans l'original même les idées qui lui ont fourni la matière de sa reconstruction du panthéisme indien, a dû nécessairement éviter les erreurs que commettent tous ceux qui, voulant approfondir la philosophie d'un peuple plein d'imagination, semblent avoir oublié que ce n'est pas au moyen de traductions qu'ils obtiendront jamais ce résultat. La tâche que M. de Humboldt a cru devoir s'imposer principalement, a été de rapprocher toutes les idées philosophiques et religieuses renfermées dans le *Bhagavat-Gîta*, pour expliquer les unes par les autres, et pour parvenir à assigner à chacune la place qu'elle doit occuper dans le grand ensemble formé par leur enchaînement mutuel. Il accompagnera son mémoire imprimé des observations que lui a fournies l'étude particulière qu'il a faite des systèmes d'Empédocle, de Parmenides et de Lucrèce, et qui tous ressemblent plus ou moins aux doctrines de plusieurs philosophes indiens.

On nous annonce en même tems que l'on ne tardera pas à lire dans le nouveau cahier de la *Bibliothèque indienne* de M. G. de Schlégel, la réponse à quelques-unes des attaques et des critiques dont le bel ouvrage de ce dernier, le *Bhagavat-Gîta*, a été l'objet. SCHULZ.

JOURNAL ASIATIQUE.

Notice sur un manuscrit du Bhâgavata-Pourâna, *envoyé à la Société Asiatique par M. Duvaucel.*

(Deuxième article.)

Il nous reste à parler sommairement, comme nous l'avons annoncé, de la géographie contenue dans ce Pourâna ; il est à regretter qu'elle ne fasse que reproduire à peu près littéralement, les inventions bizarres et fantastiques des autres livres de ce genre. Ce sont toujours les sept continens avec leurs mers et leurs montagnes fabuleuses, géographie toute mythologique, dans laquelle on aurait sans doute tort de chercher autre chose que la réalisation d'un système cosmogonique presqu'indépendant de toute notion de géographie positive. C'est toujours le lotus, brillant symbole de la création, autour duquel se développent et se placent les îles ou continens (*dwîpa*), avec les océans qui les entourent. Ce qui prouverait que là, comme dans la plupart des passages analogues des Pourânas, tout est absolument mythique : c'est le laconisme désespérant du compilateur sur l'Inde propre (*Bhârata-varcha*). Son silence serait inexplicable dans l'hypothèse où l'énumération exacte des royaumes et des villes serait le but de ces géographies. Or, excepté le nom de quelques chaînes de montagnes, et de trois

ou quatre fleuves, il ne nous apprend absolument rien sur ce que nous serions en droit d'exiger de lui, sur l'Inde proprement dite. Si donc les systèmes géographiques des Pourânas ont une base réelle, comme il est raisonnable de le penser, il faut reconnaître qu'ils ont été inventés dans un tems où les notions des brahmanes avaient à peine franchi les bornes naturelles de l'Inde. *Bahlika* (Balkh) au nord-ouest, les monts *Himâlaya* et les chaînes qui en dépendent au nord, au sud l'île de *Lanka* (Ceylan) auraient été les limites où s'arrêtaient leurs connaissances. Ce sont, au moins à peu près, les seules données positives sur lesquelles s'est élevé l'édifice de la géographie mythique des Pourânas; ces notions ainsi modifiées par l'esprit ami des fables du peuple indien, ont été successivement transmises d'un Pourâna à l'autre, avec quelle exactitude, je ne sais, mais, à ce qu'il semble, sans que le fond en soit sensiblement altéré. Quelqu'opinion qu'on ait, au reste, de cette géographie, il serait encore important de constater les ressemblances et les différences des diverses parties des Pourânas qui en traitent; si cet examen avançait peu la connaissance géographique de l'Inde, au moins il mènerait à la solution de plusieurs questions qui intéresseraient l'histoire de ces livres mêmes, comme par exemple : peut-on ramener toutes ces géographies à un ou plusieurs types, qui auront donné naissance aux divers morceaux contenus dans les 18 Pourânas que nous connaissons (1)?

(1) Il est bon de remarquer ici que, dans les lois de Manou, le Râ-

Mais on peut dire en toute assurance qu'il ne faut pas espérer d'y découvrir de science géographique véritable. On en trouverait davantage dans des livres où l'on serait moins en droit d'en exiger, dans les poëmes par exemple, et dans les grandes compositions telles que le Mahâbhârata et le Râmâyana.

Nous finirons cet article par la citation d'un shloka, relatif à l'incarnation de *Vichnou* en Bouddha, sur lequel les livres des Brahmanes sont en général si avares de détails. C'est un fait très-remarquable, mais d'ailleurs très-facile à expliquer, que le pays où le culte de Bouddha a pris naissance, soit celui où l'on a trouvé jusqu'à ce jour le moins de lumières sur son histoire. Entre l'époque où le témoignage presqu'unanime des nations de l'Asie qui l'ont adopté, reporte son origine, et celle de la persécution violente qui l'a chassé de l'Inde, il s'est écoulé une longue période de

mâyana et le Mahâbhârata, livres incontestablement anciens, les védas sont légalement, pour ainsi dire, fixés à trois ou quatre. Mais il ne semble pas, au moins d'après le peu que j'ai pu vérifier de ces livres, qu'on y parle du nombre des Pourânas. On cite ces vastes compilations vaguement, sans rien préciser sur leurs divisions et leurs noms. Ce sont les *antiquités*, ou le recueil des origines qui a dû s'augmenter de siècle en siècle Au tems de la rédaction des lois de Manou il y en avait plusieurs; car l'auteur cite les Pourânas au pluriel (lect. 3, shl. 33, et pass.) Mais en quel nombre étaient-ils, comment étaient-ils divisés, quels étaient leurs noms, à quelle époque peut-on faire remonter la classification actuelle ? N'y aurait-il pas quelque chose de cabalistique dans le choix du nombre dix-huit, multiple de trois ? Ce sont là des questions intéressantes dont la solution est encore fort peu avancée.

tems, sur laquelle les monumens écrits des brahmanes gardent un profond silence. Quelques détails dans les Pourânas, non encore rassemblés, et qui peut-être mériteraient de l'être, un ouvrage brahmanique, le *Lálita-pourána*, écrit avec toute la partialité de la haine, voilà à peu près ce qui nous reste de renseignemens sur le bouddhisme, et sans les monumens de l'art qui déposent de l'antique splendeur du culte de Bouddha, l'histoire du genre humain n'offrirait peut-être pas un second exemple d'une secte aussi complétement anéantie, dans une contrée où la nature de ses dogmes, non moins que son origine, semblait devoir l'établir à jamais. Toutefois la connaissance du peu de détails que nous pouvons puiser dans les livres des brahmanes, et plus que tout cela, celle du samskrit qui fut le langage des bouddhistes, est loin d'être inutile pour l'intelligence complète de cette religion. Il y a mieux : si c'est hors de l'Inde qu'il faut en chercher l'histoire et les destinées, c'est dans l'Inde même, dans son berceau, dans les lieux qui l'ont inspirée, et au milieu des croyances qui ont préparé sa venue, que nous devons, au moins selon nous, espérer d'en approfondir le sens. Transplanté dans des régions pour lesquelles on le croirait peu fait, le bouddhisme se rattache de toutes parts à sa terre natale. Les destinées diverses qu'il a subies n'ont pu entièrement effacer l'empreinte du climat où il a pris naissance. Il est même remarquable qu'au milieu de localités si nouvelles, et de civilisations toutes différentes, il n'ait pas éprouvé de plus notables changemens ; mais il

était partout sous la sauvegarde d'une foi vive et d'un ardent prosélytisme, et le respect religieux le garantissait des changemens qui en eussent trop ouvertement altéré les dogmes ou les rites. Aussi, grâce au zèle de ses sectateurs, nous pouvons le reporter dans l'Inde, pur de tout alliage étranger, et voir comment il se rapproche ou s'éloigne des opinions religieuses et philosophiques de ce pays. Cet examen, pour lequel les matériaux sont encore loin d'être entièrement rassemblés, pourrait avancer beaucoup la solution d'un des problèmes les plus intéressans dans l'histoire de l'esprit humain. En attendant que des tentatives nouvelles viennent éclaircir ce sujet, on peut, sans se livrer à des considérations trop systématiques, faire remarquer les inductions qu'il est permis de tirer du peu de faits que les brahmanes nous ont conservés sur Bouddha.

Ils le considèrent comme la dernière incarnation de *Vichnou*, c'est-à-dire la neuvième, qu'ils placent après celle de *Krichna* et avant l'arrivée future de *Kalkî*. Ce seul aveu nous donne, ce nous semble, de précieux renseignemens sur la place que doit occuper Bouddha et sa doctrine, dans l'ensemble des croyances indiennes. Les incarnations ou manifestations de la Divinité sous une forme visible, sont, dans le système des opinions religieuses de l'Inde, un des symboles les plus frappans et les plus significatifs; et quand on considère entre autres celles du dieu *Vichnou*, il est impossible de ne pas y voir les développemens successifs d'une doctrine philosophique qui s'épure et s'élève, en même

tems que le mythe qui lui sert d'enveloppe se met de plus en plus en harmonie avec elle, et en marque d'une manière précise la marche et les progrès. C'est là ce qu'il y a de plus saillant dans la suite des *Avatâras* de *Vichnou*; mais après *Krichna*, celui dans lequel le caractère philosophique domine le plus, cette série de perfectionnements s'arrête tout-à-coup, et ce n'est plus pour instruire les hommes et leur apprendre la justice, que *Vichnou* s'incarne en Bouddha, c'est pour plonger plus profondément dans l'erreur les sujets d'un roi de *Tripoura* (Tipperah) dont les opinions hérétiques avaient attiré le couroux du dieu (1). Là s'arrêtent les détails que nous donnent les brahmanes ; mais si le bouddhisme n'eût pas prétendu à une existence indépendante, s'il n'eût pas mis en péril l'organisation sacerdotale des brahmanes en abolissant la distinction des castes, peut-être, dans ces Pourânas qui flétrissent Bouddha du nom d'hérétique, nous le verrions, comme dans l'inscription de *Bouddhal Gayâ* (2), représenté sous la forme d'un dieu bienfaisant, purificateur des péchés, ami de la justice, et confondu dans une adoration commune avec *Brahma*, *Vichnou* et *Shiva*. Quoi qu'il en soit, quelques inscriptions, et ce qu'on connaît des dogmes philosophiques de Bouddha d'une part, et de l'autre le rang que donnent au représentant divin de cette secte

(1) Erskine, on the remains of the Bouddhas in India. *Transact. of Bombay*, t. III, p. 529.

(2) *Rech. Asiat.*, t. I, p. 311, trad. franç.

les brahmanes, ses ennemis, annoncent avec le vichnonisme des rapports qui autrefois dûrent être intimes. Déjà, dans le *Bhagavat*, dans cet ouvrage conciliateur d'opinions opposées entre elles, le système de la philosophie *Sânkhya* paraît obtenir un rang élevé(1), et les védas semblent déchus des honneurs que leur accordent les partisans plus orthodoxes de la doctrine *Mîmânsa*. Or Bouddha n'a-t-il pas aussi puisé ses opinions en partie aux sources de la philosophie *Sânkhya?* et quant à l'indépendance avec laquelle il secoue le joug des védas, *Krichna* lui en avait déjà donné



(1) Cette opinion se fonde sur la comparaison de la doctrine du *Bhagavat*, avec le système *Sânkhya* tel que Colebrooke nous l'a fait connaître, et sur les noms mêmes des lectures du *Bhagavat*, qui toutes portent le titre de *Yogashâstra*, nom spécialement donné à la doctrine de *Pantandjali*, une des branches de la philosophie *Sânkhya*. La deuxième lecture se nomme entre autres *Sânkhyayoga*. Le *Yoga* paraît dominer dans le *Bhagavat;* mais il n'est cependant pas certain qu'il reproduise exactement le système de *Patandjali*. Les opinions de ces philosophes, celles de *Kapila* et des védantistes, y paraissent tour-à-tour soumises à un système un peu forcé de conciliation. Voyez entre autres *lect. II, shl.* 3 *seqq., lect. III, shl.* 3 *seqq.*, où sont opposées les deux parties de la doctrine *Sânkhya*, dont *Krichna* rapporte à lui l'origine, *pourâ proktâ mayâ, olim à me declarata. Kapila* en effet passe, dans quelques légendes, et notamment dans le *Bhâgavata-Pourâna*, pour une incarnation de *Vichnou*. Tel est au moins le sens que nous croyons devoir donner aux shlokas que nous venons de citer; cependant MM. Wilkins et de Schlégel n'entendent pas ainsi ce passage. Mais qu'on adopte ou non le sens que nous proposons, il reste encore assez de passages dans le *Bhagavad-Gita*, qui prouvent que la doctrine *Sânkhya*, avec ses deux écoles, y a laissé de nombreuses traces.

l'exemple (1). Ces rapprochemens que nous choisissons comme les plus saillans, et auxquels on pourrait en joindre d'autres, qui prouveraient d'une manière plus convaincante la ressemblance des deux doctrines, nous paraissent légitimement conduire à cette opinion, que le bouddhisme n'est au fond, et dans son rapport avec les doctrines indiennes, que le développement naturel du vichnouisme tel qu'il est personnifié dans *Krichna*. C'est une opinion qui paraît résulter du petit nombre de faits que nous connaissons, et ce n'est pas sans quelque confiance que nous l'exprimons ici, puisque nous pourrions l'appuyer de l'autorité de savans illustres, qui ont fait des opinions religieuses de l'Asie une étude longue et consciencieuse. Les vastes recherches de M. Rémusat paraissent mener à cette conclusion, car ce sont elles qui ont fourni les matériaux les plus nombreux pour la comparaison du culte et des opinions bouddhiques avec celles de l'Inde ; et M. Klaproth, dans son *Asia polyglotta*, affirme positivement que, dans son opinion, le culte de Bouddha est le plus beau développement de la religion indienne. D'accord avec ces savans, dont l'autorité en ces matières est irrécusable, un auteur qui a jeté sur les religions de l'antiquité un regard vraiment philosophique et d'une haute impartialité, M. Guigniaut, caractérise exactement de même le bouddhisme, et si le point de vue sous lequel il le considère trouve dans les faits

(1) *Bhag. lect. XI*, *shl.* 42, *seqq.* 52, 53, p. 13 et 14 du texte, p. 136 et 137 de la traduction latine, édit. de Schlégel.

une entière confirmation, c'est peut-être à lui qu'appartiendra l'honneur d'avoir donné de ce difficile problême l'explication la plus philosophique et la plus satisfaisante (1).

Voici au reste le shloka du *Bhágavata* dans lequel il est question de l'incarnation de *Vichnou* en Bouddha (fol. 12, skand. 1, sect. 4, shl 24).

ततः कलौ संप्रवृत्ते संमोहाय सुरद्विषां ।
बुद्धो नाम्ना जिनसुतः कीकटेषु भविष्यति ॥

Tunc Kaliyouga procedente, in confusionem Sourorum (deorum) hostium, Bouddha nomine, Djina satus inter Kîkatos nascetur.

Ce shloka nous donne le lieu de la naissance de Bouddha, et ce passage est confirmé par plusieurs autres indications extraites des auteurs indiens. D'abord le commentateur *Shrídharaswámí* explique le mot de *Kîkata* par cette périphrase :

मध्ये गयाप्रदेशे *mediá in Gayá regione*, c'est-à-dire dans le Behar sud, dont Gayâ occupe à peu près le centre. Tel est aussi le sens que Wilson donne à ce mot. Il signifie, dit-il, le Behar ou plutôt ses habitans (2). Ce lieu est encore cité, comme la patrie de Bouddha, dans l'inscription de *Bouddhal Gayá*. Il y

(1) Voyez *Religions de l'antiquité*, t. I, p. 285, et note 15, p. 653.
(2) Wilson, vº *Kîkata*.

est dit qu'*Amaradeva* éleva le temple de Bouddha dans le pays de *Bharata* et la province de *Kîkata* «où l'on renomme le séjour de Bouddha le purificateur des ames (1); » et un savant hindou qui a fait un extrait du *Bhâgavatapourâna*, sous le nom de *Bhâgavatâmritam*, ou nectar du *Bhâgavata*, suppose suivant W. Jones, que *Kîkata* est *Dhermâranya*, forêt voisine de *Gayâ*, où subsiste encore une statue colossale du dieu Bouddha (2). Suivant Wilford, dans son mémoire sur la chronologie des rois de *Magadha*, *Kikata* n'est pas seulement une dénomination purement locale, c'est encore le nom ancien de la province de Magadha, qui ne prit ce dernier nom, que depuis *Djarasanda*, le premier de ceux qui y régnèrent (3). Et, ce qui confirmerait le témoignage de Wilford, c'est le *Sapti sambheda*, petit traité de géographie, inséré dans l'ouvrage de Ward (4), qui s'exprime ainsi : «*Kîkata* est la partie sud du *Magadha*, elle contient beaucoup de *Vanatchâri* (pénitens retirés dans les forêts) et quelques athées.» Ces témoignages qui ne diffèrent pas entre eux, ne laissent aucune incertitude sur le lieu de la naissance de Bouddha, d'après les documens brahmaniques, qui concordent

---

(1) *Rech. Asiat.*, t. I, p. 311, trad. française.

(2) *Rech. Asiat.*, t. II, p. 176, trad. française.

(3) *Asiat. Research.*, t. IX, p. 91, 4°, ed. Lond.

(4) *View of the manners*, etc., t. II, p. 452, 8°, ed. Lond. Je n'ai pu vérifier ce passage; la Bibliothèque du Roi ne possède pas l'original samskrit.

parfaitement avec les renseignemens puisés hors de l'Inde (1).

Maintenant quel est ce *Djina* dont Bouddha est ici déclaré le fils? Le terme de *Djina*, nom générique des dieux ou êtres supérieurs que reconnaissent les Djainas, est quelquefois appliqué à Bouddha lui-même. Mais Wilson, sur ce mot, nous avertit que c'est par erreur que ce titre lui est donné. *Djina* ne paraît pas devoir être pris comme une épithète du père de Bouddha; au moins les monumens jusqu'ici connus ne la lui donnent pas. Il ne reste à voir dans ce personnage que ce que son nom signifie ordinairement; c'est-à-dire, un des chefs de la secte des Djainas, à laquelle on a reconnu jusqu'à présent une ressemblance assez grande avec le bouddhisme, quoiqu'on fût loin d'établir, entre les partisans de l'une et le fondateur de l'autre, aucun lien de parenté. Mais comme jusqu'ici aucun texte ne prouve cette alliance, il faut sans doute prendre l'expression du *Bhágavata* dans un sens métaphorique, et considérer Bouddha non

(1) En compararant ces trois noms géographiques, nous trouvons que la province qui actuellement s'appelle *Béhar*, ou au moins sa partie sud, a, depuis des tems fort anciens, été successivement connue sous trois noms divers : d'abord *Kîkata*, puis *Magadha*, lorsque les rois de ce nom ont commencé à donner à ce pays une plus grande importance politique, et enfin *Béhar* ou *Bahar*, parce qu'elle contenait, suivant Ferichtâh, un si grand nombre de Brahmanes, qu'on la prenait pour un grand séminaire d'instruction, comme son nom l'indique (Chambers, *Rech. Asiat.*, t. I, p. 106, trad. franç.). *Vihâra*, en effet, suivant Wilson, signifie un temple Djaina, et il est pris en ce sens, peut-être même dans l'acception plus précise de *couvent*, en Pali

comme le fils réel, mais comme le fils spirituel de *Djina*, le continuateur de ses opinions et de son culte. Dans cette hypothèse le texte du *Bhâgavata* deviendrait un argument en faveur de l'antériorité des Djainas sur les Bouddhistes.

Un monument d'une grande importance confirme cette opinion : c'est le vocabulaire pentaglotte bouddhique que M. Rémusat a fait connaître dans ses curieux *Mélanges sur l'Asie*. On y apprend que *Bodhisatwa*, un des plus célèbres personnages bouddhistes, qui a donné son nom à toute une classe de divinités secondaires, porte entre autres titres ceux de *Djinâdhârah* que le vocabulaire traduit : celui qui est issu de Bouddha (proprement celui qui continue *Djina*), *Djinâmkoûrah*, le rejeton de *Djina*, *Djinaorasah*, le fils de *Djina*. Ces titres prouvent, comme le fait très-bien remarquer M. Rémusat (1), que *Djina* semble être un nom de Bouddha, et que, dans l'opinion des bouddhistes, *Djina* et Bouddha sont identiques. Au moins indiquent-ils des rapports assez intimes entre les personnages principaux de l'une et l'autre secte.

Enfin on peut admettre sur ce passage une dernière opinion, c'est de n'y rien voir d'historique, et de ne pas chercher dans des expressions vagues plus de faits qu'elles n'en contiennent. Quand on pense en effet à la date moderne du *Bhâgavata pourâna* et au mépris des brahmanes pour tous les autres cultes que le leur

---

(1) Voyez *Mélanges Asiatiques*, t. I, p. 176.

et surtout pour le bouddhisme, on est tenté de ne voir, dans cette alliance de Djina et de Bouddha, ou qu'une confusion de l'ignorance, ou qu'un jugement passionné de l'orthodoxie, qui frappe d'une égale réprobation deux sectes ennemies.

E. BURNOUF.

Parabole de l'Enfant Prodigue, traduite en albanais selon les dialectes de la Basse et de la Haute-Albanie.

J'apprends de deux lettres sous les dates du 2 mai et du 19 août 1813, que les deux morceaux suivans en langue albanaise, et qui contiennent une double traduction de la parabole de l'Enfant Prodigue, furent envoyés à M. le baron Coquebert de Montbret par M. Pouqueville, alors consul-général Fedancer à Janina. C'est assez dire que l'on peut compter sur leur exactitude. La première traduction est en schypétar ou langue de la Basse-Albanie, dont les habitans sont la plupart musulmans, tandis que d'autres, mais en moindre nombre, professent la doctrine de l'église grecque, si tant est cependant que les uns et les autres aient réellement une religion. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'ils n'ont guère, dans leur profession de foi, d'autre guide que leur intérêt, et qu'ils révèrent ou méprisent à peu près également l'église et la mosquée. Quoi qu'il en soit, ceux qui parmi eux savent écrire, et ce n'est sans doute pas le plus grand nombre, se servent vo-

lontiers, pour exprimer les mots de leur langue, de l'alphabet grec, qui ne paraît pas cependant très-propre à cet usage, comme on pourra s'en convaincre en étudiant la traduction qui suit. On y remarquera aussi que l'orthographe ne paraît pas être fixée d'une manière bien absolue. Comme cette traduction a été faite immédiatement sur le texte grec de Saint-Luc, j'ai pensé qu'il serait utile, pour les personnes qui voudront l'étudier, de mettre ce texte lui-même en regard, plutôt qu'une traduction latine ou française : la différence des phraséologies pourrait beaucoup embarrasser. Comme dans la copie dont je me sers, le grec se trouve placé à côté de l'albanais, l'un m'a servi à lever les difficultés que présentait la lecture de l'autre, de sorte que je crois exacte la transcription que je donne ici. On aura soin d'assigner aux voyelles et aux diverses combinaisons des consonnes, qui pourraient embarrasser dans la lecture, la prononciation qu'elles ont en grec moderne.

Parabole de l'Enfant Prodigue, tirée de Saint-Luc, XV, v. 11 et seq.

GREC.	SCHYPÉTAR.
Εἶπεν ὁ κύριος τὴν παραβολὴν ταύτην.	Θα̰ ζιότ, ἡ μαδ κεσέ νόημ τοῦ γκήλητ.
11. Ἄνθρωπός τις εἶχε δύο υἱούς.	11. Νὲ ἐρὴ ἔκις, ντὶ ντιέλμ.
12. Καὶ εἶπεν ὁ νεώτερος αὐτῶν τῷ πατρί·	12. Ἐ ἠθ̰ε μ' ἠβόγκηλ, ντιῶλε τάτε.
Πάτερ, δός μοι τὸ ἐπιβάλλον μέρος τῆς οὐσίας.	Ἀι τάτ' ἄμε πιστέϊτ καὶ μέ μπιε.

Καὶ διεῖλεν αὐτοῖς τὸν βίον.	Καὶ ουντάητ' γκίενε τίνε.
13. Καὶ μετ' οὐπολλὰς ἡμέρας συναγαγὼν ἅπαντα ὁ νεώτερος υἱὸς ἀπεδήμησεν εἰς χώραν μακράν.	13. Ἐμὲ πάκ ντίτ' ἐσμπλόδ' γκήθε, μενδογκη, λη ντιάλι, ἤκου ἐβάητ ντὲ νὴ κασαμπᾶ, μερ γκόναμ.
Καὶ διεσκόρπισε τὴν οὐσίαν αὐτοῦ, ζῶν ἀσώτως.	Ἐ ἄτιε πρις γκίενε τιτ, με γγιαλερι ντερν τελεγκε· ντε γκιουνά.
14. Δαπανήσαντος δὲ αὐτοῦ παντα, ἐγένετο λιμὸς ἰσχυρὸς κατὰ τὴν χώραν ἐκείνην.	14. Ἐ κοὺρ ἐπρὲς άγ, γκήθε γκίενα; κλέ ὕνε μαδε, ντε ἄτ κασαμπᾶ, ἀτιέ.
Καὶ αὐτὸς ἤρξατο ὑστερεῖσθαι.	Ἐ άγ ῥριζόη τε μπένε ἡ βάρφιρα.
15. Καὶ πορευθεὶς ἐκολλήθη ἐνὶ τῶν πολιτῶν τῆς χώρας ἐκείνης.	15. Ἐ βατε ἐκιντρόη ντε με φσιατάρ καγ χαδ κασαμπᾶ.
Καὶ ἔπεμψεν αὐτὸν εἰς τοὺς ἀγροὺς αὐτοῦ βόσκειν χοίρους.	Καὶ ἐντρηγκόη ντε ἄρε τετίητ τε χουλὸν ντέ ρατ.
16. Καὶ ἐπεθύμει γεμίσαι τὴν κοιλίαν αὐτοῦ ἀπὸ τῶν κερατίων ὧν ἤσθιον οἱ χοῖροι.	16. Ἐ ἡ ντόυα ἡ ζέμερα τι γκος μπαρκουνε γκα α ρένιατ τε δρογαντέεβετ καὶ χαήνε ντε ρατ.
Καὶ οὐδεὶς ἐδίδου αὐτῷ.	Ἐ ντο νι ναυκγιπ ἄτηητ.
17. Εἰς ἑαυτὸν δὲ ἐλθὼν, εἶπε.	17. Νιέρσε ἔρδε ντε μέντε τιητ, ἐθᾶ.
Πόσοι μίσθιοι τοῦ πατρός μου περισσεύουσιν ἄρτων, ἐγὼ δὲ λιμῷ ἀπόλλυμαι;	Σα σιρμπετάρε τατ μετι κανε μπόυκε, μπερικέτ ἐοῦ μπαρέμ γκα ὀυ ὀυγια.
18. Ἀναστὰς πορεύσομαι πρὸς τὸν πατέρα μου· καὶ ἐρῶ αὐτῷ·	18. Τε γκρίεμ βετεμ ντε ἡ μάτε τὲ θέεμ ἄτιητ.
Πάτερ, ἥμαρτον εἰς τὸν οὐρανὸν, καὶ ἐνώπιόν σου·	Τάτε, φλέβα, καὶ ντρε κίελ ἐδε μπε ζωτρεώτε.

19. Καὶ οὐκέτι εἰμὶ ἄξιος κληθῆναι υἱός σου· ποίησόν με ὡς ἕνα τῶν μισθίων σου.

20. Καὶ ἀναστὰς ἦλθε πρὸς τὸν πατέρα ἑαυτοῦ.
Ἔτι δὲ αὐτοῦ μακρὰν ἀπέχοντος, εἶδεν αὐτὸν ὁ πατὴρ αὐτοῦ, καὶ ἐσπλαγχνίσθη.
Καὶ δραμὼν ἐπέπεσεν ἐπὶ τὸν τράχηλον αὐτοῦ, καὶ κατεφίλησεν αὐτόν.

21. Εἶπε δὲ αὐτῷ ὁ υἱός.
Πάτερ, ἥμαρτον εἰς τὸν οὐρανόν, καὶ ἐνώπιόν σου, καὶ οὐκέτι εἰμὶ ἄξιος κληθῆναι υἱός σου.

22. Εἶπε δὲ ὁ πατὴρ πρὸς τοὺς δούλους αὐτοῦ·
Ἐξενέγκατε τὴν στολὴν τὴν πρώτην, καὶ ἐνδύσατε αὐτόν.
Καὶ δότε δακτύλιον εἰς τὴν χεῖρα αὐτοῦ, καὶ ὑποδήματα εἰς τοὺς πόδας,

23. Καὶ ἐξενέγκαντες τὸν μόσχον τὸν σιτευτὸν θύσατε· καὶ φαγόντες εὐφρανθῶμεν.

24. Ὅτι οὗτος ὁ υἱός μου νεκρὸς ἦν, καὶ ἀνέζησε·
Καὶ ἀπολωλὼς ἦν, καὶ εὑρέθη.
Καὶ ἤρξαντο συνεφραίνεσθαι.

19. Ἐ οὐ νοὺκ γιαμ καντὶε τὲ θόνεμ ντιάλε ἦτη; μπέεμ, ἐδε μούα σιρρὶ σιρμπετούαρ τέντε.

20. Ἐ οὐ γκρὲ ἐ βά τε ντὲ γιάτηντ.
Ἐκὲ μεργκούαμ, ἐπάα, γιαλεντ; ἐ ἀ ντζιτήση;
Ἐουβρεσοὺλ ἐζοὺρι ντὲ κάφε ἐποὺθι ἀ τέ.

21. Ἐ ηθᾶ ντιάλ.
Ἰ τάτ, γιάμ φαλετουάρ καὶ ντρε κιὲλ ἐδὲ ντὲ ζώτριώτε ἐ σγιάμ καντεὶρ, τε θονε με ντιαλη ἦτη.

22. Ἐ ἡ γίατετ οὐ θὰ, σερμπετόρε βετ.
Νζιέρη ἡ ρρομπατα καὶ κᾶ τεπάρατε ἐ, βέσινε, ἀτοῦ.
Ἐ δέ γιέπινε οὐ νάζε ντὲ ντόρε τετήντ, ἐ κη ποῦντζε ντε κένμπε.

23. Ἐδέ σίλη βίτζινε τοῦσκιέρε τὲ θὲρ τε ἐχάαμ τε γκηζόνεμι.

24. Ἐ κήη ἦς ντιαλ ἔμι, βτέκουρ, ἐ οὐ γκάλι.
Ἐ ἦς, μπάαρτουρ ἐ οὐ γκέντ;
Ἐνισνεντ τὲ μπεννε χααρένα.

25. Ἦν δὲ ὁ υἱὸς αὐτοῦ ὁ πρεσβύτερος ἐν ἀγρῷ·	25. Ἐ. μὲ ἡ μάδε ντιάλ, ἧς ντὲ ἄρρε.
Καὶ ὡς ἐρχόμενος ἤγγισε τῇ οἰκίᾳ, ἤκουσε συμφωνίας καὶ χορῶν.	Ἐς μουν ντρέ βέν, οὐ ἀφερόυα ντὲ στεπίητ γγέγγι κένγγε ἐ βάλε.
26. Καὶ προσκαλεσάμενος ἕνα τῶν παίδων αὐτοῦ, ἐπυνθάνετο τί εἴη ταῦτα.	26. Ἐ ἡ φόλε ννὲ ἡ ντιάλ, ἐπιέητ τζὶς ντό γετ, ἡ γιό..
27. Ὁ δὲ εἶπεν αὐτῷ· ὅτι ὁ ἀδελφός σου ἥκει.	27. Ἐ ά ει ἡθᾷ κη ἡτ βελὰ ἐρθη.
Καὶ ἔθυσεν ὁ πατήρ σου τὸν μόσχον τὸν σιτευτὸν, ὅτι ὑγιαίνοντα αὐτὸν ἀπέλαβεν.	Ἐ θέριτ ἡ τάτη βετζινε μανάρ, ἐ ἐρδε σιντὸς......
28. Ὠργίσθη δέ, καὶ οὐκ ἤθελεν εἰσελθεῖν.	28. Ἐ οὐ πεισμος ἐς ντόητ τέ βιννε.
Ὁ οὖν πατὴρ αὐτοῦ ἐξελθὼν παρεκάλει αὐτόν.	Ἐγιατιητ ἐντόλι ἐ η μπὲν ἐμπεν ριτζὰ ατίητ.
29. Ὁ δὲ ἀποκριθεὶς εἶπε τῷ πατρί·	29. Ἐ ἅ ει οὐ πριγγεγκι ἐ ηθὰ τάτητ;
Ἰδοὺ, τοσαῦτα ἔτη δουλεύω σοι, καὶ οὐδέποτε ἐντολήν σου παρῆλθον, καὶ ἐμοὶ οὐδέποτε ἔδωκας ἔριφον, ἵνα μετὰ τῶν φίλων μου εὐφρανθῶ.	Γιὰ νὶ κάκε βιὲτ σερμπὲν μὲ τὲ ἐκοὺρ σὲ ντόλα γκα ἀφιαλε γιότε; ἐμούα ντο ννὲ ἔρε νουκου με δὲ, ντὸ ννε κατζικ; τε γκιζόν εμμὲ μίκ τὲ μίη.
30. Ὅτι δὲ ὁ υἱός σου οὗτος, ὁ καταφαγών σου τὸν βίον μετὰ πορνῶν, ἦλθεν· ἔθυσας αὐτῷ τὸν μόσχον τὸν σιτευτόν.	30. Ἐ τανὸ ἡτ' μπήηρ καὶ ἔγκριγγεέν μὲ κούρβε ἔρθη· ἐθέεςβίτζινε μανὰρ πὲρ ἄτηρ τατήτ.

31. Ὁ δὲ εἶπεν αὐτῷ· Τέκνον, σὺ πάντοτε μετ᾽ ἐμοῦ εἶ, καὶ πάντα τὰ ἐμὰ σά ἐστιν.

32. Εὐφρανθῆναι δέ καὶ χαρῆναι ἔδει, ὅτι ὁ ἀδελφός σου οὗτος νεκρὸς ἦν, καὶ ἀνέζησε· καὶ ἀπολωλὼς ἦν, καὶ εὑρηθέ.

31. Ἐ κ ει θᾶ ὁ ντιαλ᾽ ἰμ τι γκαθε γετενεμὲ μοναιὲ· ἐ δὲ γκηθε τε μίσατε τετουα τε γίανε.

32. Ἐτανυ ἰστε χάκετε, τὲ χαρέψεμαι ἐτε γκη ζόνεμοι, ἐ κὴη ἴτ βελά, ἦσε βτεκουρε, ἐ ου γκιάλ, ἰδὲ ἡ μπάαρτουρ ἐ ου γγέντ.

Même Parabole, dans le dialecte de la Haute-Albanie.

V. 11. .... Gni nieri pat dou Dielm;

12. Eiϑa mai vogheli; bab epem hissen ee giàas gi me perket; e te dou veλasne jau dau giàan.

13. E mas dissaa ditsc, i voghli mloϑ ghiϑ hissen e vet e sekoi ndè gni ϑee te largh, e atou e tretti ghiϑ ghiàn mas uϑesc kegja.

14. E massi emmaroi ghiϑ, ndàt vilajèt ubaa gni sij e foort, zuu fiiλ meu vorfenue.

15. E sckoi eju pestet gni nierit atti Scéherit, e ai solnj e ejoj ndé catund met ϑiit.

16. E disceròte me musc barkun evet me cuλos te ϑiive, e kurkusc nuk ja ipte.

17. Ai massandou raa ndé mendim, me vèthe eϑ; housmégiarve ndé sctépii te timet uteprón buka, e une kétù podès uunit!

18. Bo eiòhem e sekoj te em at, e kam per tiϑan; Bab, kam fjove gieλs, e ouou.

19. E nuk jam i dégn meuϑirr biri out: porr me bàn te jeem si gni housmégiarsc touou.

V. 20. E u cjue e voit te ijatti. E paa merrit min preiselurgat
e paa i jatti, ejuu ϑimt, e tue ngaa igitti duert me
ghiaf te tii e emuer grouk ei pnϑϑ fagiet.

21. Eiϑa ibbiri tet; Bab kam fioue gjeλs., e touou, e nuk jam
idègn meu ϑirr biri out.

22. Uϑa ijabi housmégiarve vèt ferk bini pétcat emira; ema-
vèseni e veni unasen me dorte tij, e ma maϑni.

23. E me bini gnì vic te majtun, ne prénie ba haam e et
bai slàfet.

24. Persé kouou diali em kaa kien dékun, e aset gniaaλ, ka
kieu trèt eughièt; e fiλuen me baa aahengh.

25. Iscte ibiti imaϑi ndèr ar e si erϑ e navit sctèpii ndieu
kangh e dousen.

26. E eϑirri gnì housmégiaar e epevetti sckà jàn kehò pùm?

27. E ai iϑà out νeλaa kaa arϑ, e utat kaa prée gnì vic te
maim se i erϑ scédòsc.

26. Kouou u iϑnue, e nuk deset mehii ndè sctèpij. E i jatti
i tii duel per jasctau e zuu mejulut.

29. E ai iϑa bét : saa mòt pot scèrbej souou, e kurr stè kam
urϑenit; as-gnì-hèr se kée prée gni eϑ mee gran me
migh te mii.

30. Ma mas si erϑ kouou out biir issiλi mbassi, e cjarti hissen
evèt me kurva, i prève gnì vic te majtun, e te maim.

31. E i jatti iϑà; biir, ghiϑmon me mue jée kjèn eϑϑe jee
e ghiϑ ghiaja éme esct jòteja.

32. Kaa kjèn me uϑ me gràn, e me baa sijafèt e gasmend,
persè kouou out νλàa kaa kjèn dékun e ugnaaλ, kaa kjèn
trètun e sciouκiour sotit ughjèt.

Comme la plupart des hommes de race albanaise qui habitent la partie septentrionale de l'Albanie ont embrassé la religion catholique romaine, les missionnaires envoyés par le pape et par la congrégation de

la Propagande, qui sont leurs directeurs et leurs chefs spirituels, ont introduit parmi eux l'usage de l'alphabet latin. Ils s'en servent même pour écrire la langue turque. Cependant les missionnaires y ont ajouté trois caractères particuliers, destinés à exprimer des sons propres à la langue albanaise. Ces caractères, qui sont employés dans les livres imprimés à Rome pour l'usage des missions à l'orient de la mer Ionienne, se retrouvent également dans la traduction de la parabole écrite en lettres latines, selon le dialecte de l'Albanie septentrionale, envoyée par M. Pouqueville. On aura soin de donner à toutes les lettres latines, le son et la prononciation qu'elles ont en italien.

Le premier de ces caractères est destiné à exprimer la valeur de l'*u* français, on lui a donné la forme de la double lettre grecque ου. Ainsi par exemple dου qui signifie *deux* en albanais doit se prononcer *du*. On écrit *ouch* et on prononce *utch* qui en turc signifie *trois*.

Le second est un *z* doux, qui se prononce comme l'*s* dans le mot français *maison*. Les livres de Rome lui donnent la forme de l'*epsilon* ε grec; elle est un peu différente dans la copie envoyée par M. Pouqueville. Nous l'exprimerons ici comme dans les livres de Rome.

Le troisième est destiné à retracer la prononciation sifflante du delta grec, ou même celle du *théta* des Grecs modernes, ou mieux encore le double son du *th* anglais. Sa forme, composée de trois *zigzags* superposés et terminés par un trait qui se recourbe sur lui-même de gauche à droite, présente quelque analogie avec le *xi* grec. Comme on ne possède aucun signe

précisément conforme, et pour éviter la confusion qui pourrait naître de l'emploi du *xi*, je me servirai, pour l'exprimer, du *théta*, qui en représente assez exactement le son.

Indépendamment de ces signes, on trouve encore, dans la copie de M. Pouqueville, la forme du *lambda* grec employé pour rendre le son de *L* albanaise, qui diffère un peu de l'*L* latin, et qui a, dans la prononciation, quelque chose de gras qui le rapproche de l'*L* barré des Polonais.

Il existe un petit dictionnaire de cette langue publié à Rome, en l'an 1635, en un volume in-12, sous le titre de *Dictionarium Latino-Epiroticum unà cum nonnullis usitatioribus loquendi formulis*; l'auteur est un certain missionnaire, élève de la Propagande, albanais de naissance, appelé François Blanchi; en latin, Franciscus Blanchus, et en sa langue, Frangu Ibaraϑϑe.

J. S.-M.

---

*Sur le grand ouvrage historique et critique d'*Ibn-Khaldoun, *appelé :* Kitab-ol-iber we diwan-ol moubteda wel khaber, *etc.*

Dans l'état actuel des sciences et des lettres, la tâche que chaque orientaliste devrait se croire imposée me paraît être double. L'acquisition, l'augmentation et la propagation des connaissances qui ont immédiatement rapport à l'idiome de l'Asie, dont il fait l'objet d'une étude spéciale, voilà ce qui constitue la partie

philologique de sa tâche. C'est là où pourraient s'arrêter, à la rigueur, ses vœux et ses efforts. L'étendue immense des travaux auxquels l'obligent de solides études sur une langue et sur une littérature quelconque de l'Orient, le justifierait suffisamment du reproche d'inaction ou de découragement littéraires. L'exemple de tant de personnes qui, voulant embrasser tout, n'approfondissent rien, viendrait encore l'engager à ne pas agrandir davantage le vaste champ de ses occupations. Enfin, tout ce qu'il voit faire par la plupart de ceux qui se sont livrés à l'étude des lettres grecques et romaines, contribuerait à le persuader qu'une telle restriction n'a, en elle-même, rien d'extraordinaire ni de trop choquant. Il ne serait donc pas étonnant qu'un orientaliste ne voulût prendre pour but définitif de ses travaux, que l'étude étymologique et grammaticale des langues des différens peuples de l'Orient, et qu'il se refusât à la discussion de ce que les littératures de ces peuples offrent de satisfaisant pour l'intelligence. Ce serait en ce sens, que la philologie orientale montrerait les mêmes égards pour la poésie la plus absurde et pour l'histoire la plus importante à connaître, pour la fiction la moins intéressante et pour la philosophie la plus digne de l'attention de tous les esprits profonds et méditatifs.

Le tableau éminemment riche et varié que présentent à l'historien philosophe les habitans des différentes contrées de l'Asie, n'est assurément pas assez bien tracé dans les ouvrages des Européens qui ont parcouru ces pays en voyageurs. Il se déroule brillant de

tout son éclat dans les littératures des grandes nations de l'Orient. Pour retirer de ces trésors, jusqu'à présent si imparfaitement connus en Europe, tous les avantages qui en doivent résulter un jour, pour toutes les branches des connaissances humaines, on ne saurait se passer, de nos jours, d'une étude approfondie des langues, dans lesquelles ces richesses littéraires sont renfermées. Je dis de nos jours; non que je veuille prétendre que jamais on puisse parvenir à bien juger du génie d'un peuple, sans en avoir étudié la langue et la littérature, mais parce qu'il se pourrait qu'à l'avenir, de bonnes traductions dispensassent en quelque sorte les savans, d'une étude qu'il ne leur est pas permis de négliger aujourd'hui. Car comment asseoir de nos jours un jugement sur ce qui est relatif à l'Orient, sans avoir recours à des ouvrages originaux? Cette nécessité de puiser aux textes orientaux des notions exactes sur l'Orient, me paraît incontestable, surtout en présence de tant de malheureux essais, faits sur quelques parties de l'érudition asiatique par des savans d'ailleurs fort estimables, mais dépourvus de tous les secours de la critique, dont il est absolument indispensable de se munir, avant de se donner le plaisir d'embrouiller par ses hypothèses, des questions qu'il eût été facile de résoudre par des données positives et certaines. Tant d'opinions évidemment erronées sur les systèmes philosophiques et religieux des Arabes, des Indous et des Chinois, auraient-elles été énoncées, tant de Brahmas et tant de Bouddhas auraient-ils été forgés, si de bonnes connaissances phi-

lologiques avaient resserré le champ des conjectures, où se sont égarés à la fois l'imagination des écrivains qui ont jeté sur le papier les uns, et l'esprit des mythologues qui ont fabriqué à plaisir les autres ?

Si, au point où en sont aujourd'hui en Europe les lettres asiatiques, les orientalistes seuls sont appelés à soumettre à la discussion toutes les parties du domaine de l'érudition orientale, on doit bien penser, ce me semble, que cette discussion doit être regardée comme le second objet de la philologie asiatique. C'est l'un des plus importans services que doivent attendre d'elle les personnes pour qui des faits bien constatés et des jugemens assis sur la base solide de la critique et de l'histoire, valent mieux que les plus beaux rêves systématiques et que les conceptions chimériques les plus propres à satisfaire l'imagination. Or, on sent aisément que, dans le vaste ensemble de l'érudition orientale, où tant d'objets de la plus haute importance semblent se disputer le zèle et les talens du philologue, le choix des matières auxquelles il peut appliquer ses connaissances, sera conforme (à un très-petit nombre d'exceptions près) à son goût, à sa prédilection et à la disposition générale de ses idées.

A l'époque à jamais mémorable de la renaissance des sciences et des lettres, l'esprit humain chercha à embrasser d'un même coup-d'œil, et sans en exclure une seule, toutes les branches des connaissances de l'antiquité classique. Par des causes qu'il ne m'importe pas de rapporter ici, il en a dû être autrement dans l'étude de deux langues et de deux

littératures des plus riches et des plus importantes de l'Orient. Je veux parler des langues et des littératures arabe et persane. Les travaux immortels des Schultens, des Reiske, des Jones et des de Sacy, ont ouvert à toutes les personnes laborieuses l'entrée dans le sanctuaire des sciences, des arts, des religions, enfin, de toute la civilisation des nations les plus célèbres de l'Asie. Ce que tant de siècles et tant d'esprits nous ont transmis de plus précieux sur l'histoire physique et morale d'une partie infiniment intéressante des habitans de l'Orient, était offert aux recherches et à la méditation des orientalistes. Le public s'attendait avec impatience à une ample récolte des connaissances les plus utiles et les plus variées.

Aurait-on rempli son attente, par les poésies arabes et persanes qui ont été publiées ? En vérité, à voir la foule d'éditions, de traductions et d'explications de ces poésies, il serait bien difficile de ne pas demander si, chez les Arabes et chez les Persans, la littérature ne se compose, en effet, que de *Moallakats* et de *Ghazels ;* ou bien, si l'éclat de la poésie orientale a tellement ébloui la vue de ses admirateurs en Europe, qu'un morceau de *Hafiz*, ou un vers de *Motanabbi* dût leur paraître infiniment plus précieux que la simple prose de tel historien ou philosophe arabe ou persan, moins riche, à la vérité en expressions métaphoriques et en pensées bizarres, mais plus digne que la poésie de tous ces favoris du jour, d'être pris pour l'objet de travaux et de publications savantes.

Cette tendance presque générale, non pas précisément vers les poésies orientales, mais vers leur embellissement, ou, ce qui est la même chose, vers leur travestissement à l'européenne, il faut la regarder comme très-nuisible à l'intérêt des lettres orientales, et comme une des causes qui leur ont fait le plus de tort dans l'opinion d'un public impartial et judicieux. Il est vrai, on a vanté assez souvent à ce public les fleurs cueillies dans les jardins embaumés de la Perse, dérobées même aux sables brûlans de l'Arabie. J'aime à croire que les savans qui se sont fait un devoir de transporter en Europe ces flexibles hyacinthes et ces roses que le zéphyr entr'ouvre, ont dû leur trouver encore, après cette transplantation, la fraîcheur et les grâces qu'elles ont précisément perdues aux yeux de beaucoup de gens qui les avaient vues avant qu'on ne les eût arrachées au sol de leur patrie. J'aime d'autant mieux supposer une telle illusion poétique à nos philologues poètes, qu'il me serait impossible de m'expliquer, sans elle, leur inépuisable patience envers un public incorrigible, qui de jour en jour se montre plus difficile à approuver ce que, depuis trois siècles, d'élégans traducteurs ne se sont point lassés de lui recommander comme la source des jouissances les plus pures et les plus délicates. Mais, après tout, qu'il me soit permis de demander si c'est dans quelques compositions fantastiques, que l'on saurait trouver des données positives propres à fournir la solution d'une seule de tant de questions importantes, qui se rattachent à l'histoire de l'homme et de la nature? Si, dans

le nombre des savans qui ont cultivé les lettres de l'ancienne Rome, il ne s'était trouvé, par malheur, que des amateurs extravagans des fleurs dérobées aux jardins d'Horace ou de Catulle, ce ne seraient assurément pas les grandes actions et les talens des Césars et des Cicérons, ce seraient plutôt la taille élégante et la langeur voluptueuse des Lydies et des Lesbies, que nous retracerait aujourd'hui la littérature romaine confiée aux mains de tels interprètes. Il en est de même pour les Arabes. Pour mettre le public tout-à-fait en état d'apprécier leur génie immortel, pour lui faire connaître à fond l'esprit de ce peuple, vainqueur du monde et conservateur des sciences, il aurait fallu, je crois, que l'on fît autre chose que de répéter sans cesse les rimes de ses Moallakats et les exagérations de ses Motanabbis.

Je me bornerai à ces réflexions. En les énonçant, je me suis laissé entraîner par l'intérêt de la vérité, plutôt que par celui de ne pas blesser telle vanité susceptible. Elles m'ont été inspirées par la lecture d'un ouvrage que je regrette de ne pas voir publié ou traduit en entier.

C'est M. le baron Silvestre de Sacy qui a publié le premier des extraits des *Prolégomènes historiques d'Ibn Khaldoun.* (Chrestomathie Ar. II, 387, 393-401. Relation de l'Égypte par Abd-allatif, 509.)

M. de Hammer, à qui aussi les lettres orientales ont tant d'obligation, a inséré dans le 6e cahier du Journal Asiatique une analyse des cinq premiers livres de cet ouvrage. M. Garcin de Tassy y a ajouté un supplément

où il fait connaître les titres des chapitres que contient la sixième partie (mars 1824). Plusieurs extraits de ces mêmes prolégomènes ont été communiqués à la Société Asiatique, par M. E. de Montbret.

Je tâcherai de retracer à nos lecteurs, avec les propres paroles de l'auteur, le plan de l'ouvrage entier, dont les *Prolégomènes historiques* ne font qu'une partie.

C'est principalement en deux endroits des prolégomènes qu'Ibn Khaldoun a énoncé les idées qui l'ont dirigé dans la composition de son grand ouvrage. Le premier de ces passages se trouve dans la préface, écrite en prose rimée ; en voici le texte et la traduction :

ولمّا طالعت كتب القوم وسبرت غور الامس واليوم بنّهت عين القريحة من سنة الغفلة اوالنوم وسُمْتُ التصنيف من نفسى وانا المفلس احسن السوم فانشات فى التاريخ كتابا رفعت فيه عن احوال الناشية من الاجيال حجابا وفصلته فى الاخبار والاعتبار بابا بابا وابديت فيه لاولية الدول والعمران عللا واسبابا وبنيته على اخبار الجيلين الذين عمروا المغرب فى هذه الاعصار وملؤا اكناف الضواحى منه والامصار وما كان لهم من الدول اطوال [الطِوال] والقصار ومن سلف لهم من الملوك والانصار وهما العرب والبربر اذ هما الجيلين [الجيلان] اللذان عرف بالمغرب مأواهما وطال فيه على الاحقاب مثواهما حتى لا يكاد يتصور عنه منتواهما ولا يعرف اهله من

اجيال الادميين سواهما فهذّبت مناحيه تهذيبا وقرّبته لافهام العلما والخاصّة تقريبا وسلكت فى تبويبه و ترتيبه مسلكا غريبا واخترعته من بين المناحى مذهبا عجيبا وطريقة مبتدعة و اسلوبا و شرحت فيه من احوال العمران والتمدن و مايعرض فى الاجتماع الانسانى من الاعراض الذاتية ما يمتعك بعلل الكواين واسبابها ويعرّفك كيف دخل اهل الدول من ابوابها حتى تنزع من التقليد يدك و تقف على احوال ما قبلك من الايام والاجيال ومابعدك ورتبته على مقدمة وثلاثة كتب المقدمة فى فضل علم التاريخ و تحقيق مذاهبه والالماع بمغالط المؤرخين الكتاب الاول فى العمران وذكر ما يعرض فيه من العوارض الذاتية من الملك والسلطان والكسب والمعاش والصنايع والعلوم ومالذلك من العلل والاسباب الكتاب الثانى فى اخبار العرب واجيالهم و دولهم منذ مبدأ الخليقة الى هذا العهد وفيه الالماع ببعض من عاصرهم من الامم المشاهير ودولهم مثل النبط والسريانيين والفرس وبنى اسرايل والقبط ويونان والترك والروم الكتاب الثالث فى اخبار البربر ومواليهم من زناته وذكر اوليتهم واجيالهم وما كان لهم بديار المغرب خاصّة من الملك والدول ثم لما كانت الرحلة الى المشرق لاجتلآ انواره وقضآ الفرض والسنة فى مطافه ومزاره والوقوف على

اثاره فى دواوينه واسفاره واخذت ما نقصنى من اخبار ملوك العجم بتلك الديار ودول الترك فيما ملكوه من الاقطار واتبعت بها ما كتبته فى تلك الاسطار وادرجتها ذكر المعاصرين لتلك الاجيال من امم النواحى وملوك الامصار عنهم والضواحي ولما كان مشتملا على اخبار العرب والبربر من اهل المدر والوبر والالماع بمن عاصرهم من الدول الكبر وافصح بالذكرى والعبر فى مبادى الاحوال و ما بعدها من الخبر سميته كتاب العبر وديوان المبتدا والخبر فى ايام العرب و العجم والبربر ومن عاصرهم من ذوى السلطان الاكبر *

« Et lorsque j'eus lu ce que l'on a écrit (sur l'histoire) et que j'eus sondé le fond du passé et du présent, je m'éveillai du sommeil ou du songe de l'insouciance (1). Quoique dépourvu de talens, j'entrepris une composition littéraire, le mieux que je le pouvais, et guidé seulement par mes propres lumières. J'écrivis donc un livre sur l'histoire, dans lequel j'ai cherché

---

(1) Il serait aussi inutile, qu'il est impossible de donner en français une traduction tout-à-fait littérale du passage arabe que je viens de transcrire. Je me suis donc borné à reproduire ici avec exactitude plutôt les idées de l'auteur que tous les termes qu'il a choisis pour les exprimer, et dont une très-grande partie n'ont été évidemment provoqués que par le besoin de la rime. Le reste de son ouvrage se distingue fort avantageusement de la plupart des compositions historiques de ses compatriotes, par une prose simple et par un style sans prétention.

à lever le voile qui couvre les nations passées. Je l'ai divisé en plusieurs sections, où j'ai rapporté, chapitre par chapitre, des faits historiques et des exemples instructifs, en établissant en même tems les causes de l'origine des empires et de la civilisation.

»J'ai pris pour objet principal de mon ouvrage, l'histoire des nations qui, de nos tems, ont habité la Mauritanie, et en ont peuplé les diverses contrées et les grandes villes; j'y ai donné l'histoire de toutes leurs dynasties et celle des rois (1) qui les ont précédés. Ces deux peuples sont les Arabes et les Berbers, puisque ce sont eux dont le pays est connu sous le nom de Mauritanie. Ils l'ont habité durant tant de siècles, que l'on aurait peine à s'imaginer que jamais ils en aient été éloignés. Aussi ne connaît-on, hors d'eux, aucune autre nation qui ait habité ce pays là. Les recherches dont s'occupe mon livre y sont placées d'après un ordre systématique. J'ai mis cet ouvrage à la portée des savans et des gens de distinction, et j'ai suivi, pour son arrangement, une marche et une méthode tout-à-fait particulières et nouvelles.

» J'ai développé dans cet ouvrage tout ce qui peut mettre le lecteur à même de s'instruire sur les causes qui produisent les accidens variés de la civilisation et de la société, et les circonstances essentielles qui

---

(1) A moins que l'on ne veuille attacher au mot انصار un autre sens que celui qu'il a ordinairement, il me paraît difficile d'en justifier l'emploi dans le passage ci-dessus.

affectent le genre humain, considéré en société ; enfin tout ce qui peut lui montrer, comment en sont résultés les empires, de sorte que ce livre jette de la lumière sur l'histoire des tems et des peuples passés et sur ceux à venir.

» J'ai divisé l'ouvrage en une *introduction* et en *trois livres*. L'*introduction* contient des réflexions sur l'excellence de l'histoire, et l'indication de plusieurs erreurs commises par les historiens. Le *premier* livre est consacré à des recherches sur la civilisation humaine en général, et au développement des circonstances essentielles dont elle est affectée ; ce livre renferme, en conséquence, des considérations sur le gouvernement, la souveraineté, le commerce, les métiers, les arts et les sciences ; on y trouve exposées en même tems les causes et les raisons dont tout cela résulte.

» Le *second* livre donne l'histoire des Arabes, de leurs tribus et de leurs dynasties, depuis la création du monde jusqu'à nos jours (1).

» On y a fait mention encore de quelques-unes des plus célèbres nations contemporaines, telles que les Nabathéens, les Syriens, les Persans, les Israélites, les Coptes, les anciens Grecs, les Turcs et les Grecs du Bas-Empire.

» Le *troisième* livre contient l'histoire des Berbers et de leurs chefs de la tribu de *Zenatah* ; en traitant

(1) L'un des manuscrits d'où j'ai tiré le texte de ce morceau, met constamment الخليفة au lieu de الخليقة

de leur origine, de leurs tribus, de leur gouvernement et de leurs dynasties en Mauritanie.

»Comme j'ai voyagé dans l'Orient, pour profiter de ses lumières, pour accomplir dans ses lieux de pélerinage et dans ses endroits sacrés ce que prescrivent la loi de Dieu et celle qui est fondée sur les exemples du Prophète, ainsi que pour m'instruire dans les recueils et dans les livres de l'Orient sur ce que ces pays renferment de plus remarquable, je me suis procuré des renseignemens (qui m'avaient été inconnus auparavant), sur l'histoire des rois de Perse, qui ont régné dans ces contrées et sur les dynasties des Turcs, qui se sont succédées dans les pays soumis à leur obéissance.

»J'ai placé tout cela à la suite de ce que j'ai rapporté dans ces pages, et j'y ai fait mention, par ordre chronologique, des peuples et des rois contemporains.

»Comme ce livre renferme l'histoire des Arabes et des Berbers (soit habitans des villes, soit scénites), comme il indique les grandes dynasties contemporaines, comme il est si riche en conseils et en *exemples instructifs*, et qu'il développe les *causes primaires* des événemens et les *faits historiques* qui en sont résultés, je l'ai nommé :

»*Livre des exemples instructifs, et recueil des causes primaires et des développemens historiques* (1), con-

(1) Il y a dans le titre arabe de cet ouvrage deux termes qui présentent un double sens. On peut regarder les mots المبتدا والخبر

tenant l'histoire des Arabes, des Persans, des Berbers et des grandes dynasties contemporaines. »

(La suite au prochain Numéro.)

F. E. Schulz.

Extrait du Code général des lois de la Valachie, relatif aux Bohémiens, communiqué par M. H****.

CHAPITRE VII.

Des Esclaves et Tziganes (1).

Art. 1er Sont esclaves tous ceux qui sont propriété d'autrui ; tels sont les Tziganes en Valachie.

Art. 2. Tous ceux qui naissent de père et mère esclaves, sont esclaves.

Art. 3. Sont également esclaves tous ceux qui naissent d'une mère esclave, quoique le père soit libre.

comme deux expressions empruntées de la terminologie des grammairiens arabes, et on peut traduire en conséquence *recueil du sujet et de l'attribut* ; mais tout en reconnaissant cette allusion, j'ai préféré une traduction qui s'attache plutôt à l'autre sens, dont les mots مبتدأ وخبر sont susceptibles, et qui me paraît plus propre à rappeler l'objet du livre et les causes que l'auteur vient d'indiquer lui-même, comme ayant déterminé le choix du titre.

(1) Ce nom, emprunté des Turks, et qui a donné naissance à *Zigeuner*, nom des Bohémiens en allemand, sert à désigner les individus de cette race, dans les principautés vassales de la Turquie, au nord du Danube.

Art. 4. Le propriétaire du Tzigan est maître de sa personne, mais il ne l'est pas de sa vie.

Art. 5. Le propriétaire du Tzigan a le droit de le vendre, de le louer ou de le donner.

Art. 6. Tous les Tziganes de la principauté qui n'ont pas un maître prouvé être tel, sont réputés être la propriété du prince.

Art. 7. Celui qui, en connaissance de cause, aura retenu un Tzigan ou une Tzigane d'autrui devra les rendre à leur maître. Il sera tenu de payer pour le mâle 40 piastres par an, si c'est un artisan, et seulement 20 piastres, si ce n'est pas un artisan. Il sera payé pour la femelle 30 piastres par an, si elle sait un métier, et seulement 15 piastres par an, pour celle sans métier. Si la détention du Tzigan mâle ou femelle a eu lieu sans connaissance de cause, on ne sera tenu qu'à les rendre.

Art. 8. Celui qui, avec connaissance de cause, aura marié la Tzigane femelle d'un autre sans sa permission avec son Tzigan mâle, perdra le Tzigan mâle, qui appartiendra au maître de la femelle, *et vice-versá*; car *la femelle Tzigane doit toujours suivre son mari*. Mais si le mariage avait eu lieu sans connaissance de cause de la part des maîtres, on fera un échange en nature ou en argent, et si les Tziganes mariés à l'insu des propriétaires ont eu des enfans, les mâles reviendront au propriétaire du mâle, et les femelles au propriétaire de la femelle; on pourra aussi les échanger.

Art. 9. Tous les Tzigans formant la propriété du prince, qui se seront mariés avec des Tziganes apparte-

nans à d'autres maîtres, seront échangés, de manière à ce que la femme puisse toujours suivre le mari comme il a été dit ci-dessus.

Art. 10. Le Tzigan qui aura épousé une femme libre, ou la Tzigane qui aura épousé un homme libre sans la permission du maître seront séparés. S'il est prouvé que le maître de l'esclave avait consenti à l'union, alors ils ne seront pas séparés; mais l'esclave sera affranchi au détriment du maître.

Art. 11. Personne, avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans, ne peut affranchir un de ses Tziganes. Aucun *Hégumènos* ou supérieur ne peut jamais affranchir les Tziganes de son monastère.

Recherches sur la croyance et la doctrine des Disciples de Fo, par Deshauterayes.

CHAPITRE PREMIER.

Des noms ou attributs de Fo, et des prérogatives de ce dieu.

(Suite.)

On donne à *Fo* dix noms ou titres qui sont comme autant d'attributs des plus honorables : 1° *Conservant la simplicité primitive*, parce qu'il n'admet rien de vain ni de faux ; 2° *Le champ de la véritable*

félicité, parce qu'il fournit tout ce qui est utile et nécessaire à la félicité ; 3° *Sachant tout*, parce qu'il connaît parfaitement tous les mondes intelligibles ; 4° *Possesseur de la théôrie ou de la clarté*, et de la *pratique ou de l'action*, parce qu'il possède en perfection l'une et l'autre ; 5° *Qui sait s'en aller ou s'éteindre*, parce qu'il ne va ni ne revient par la voie de la transmigration ; 6° *Philosophe sans maître, connaissant tout ce qui se passe dans les mondes*, parce qu'il sait parfaitement ce qui se fait dans les deux générations ; l'une, de ceux qui naissent sur la terre, l'autre, de ceux qui naissent ailleurs ; 7° *Grand homme qui réprime et dompte*, parce qu'il peut réprimer et dompter les vices spirituels et corporels de tout ce qui respire ; 8° *Le maître des cieux et des hommes*, parce qu'il est comme l'œil de tout ce qui vit ; 9° *Fo*, ou en indien *Foto*, parce qu'il sait les règles du bien et du mal, et ce qui n'est ni bien ni mal ; 10° Enfin *le plus vénérable du monde*, parce qu'il n'y a jamais deux *Fo* en même tems, ni dans un même pays.

Les *Fo*, quand ils veulent s'incarner, descendent du ciel et se glissent dans le sein d'une femme ; c'est là leur conception quand ils veulent naître, ils quittent le sein maternel, ouvrant une voie par le côté droit ; quand ils veulent mourir, ils s'éteignent pour se retirer dans la région de l'apathie ou de l'imperturbabilité.

Fo a la primauté sur toutes choses : il est le père et la mère des trois mondes, il est la prudence et la

sagesse même. Tout ce qui naît possède en soi la propre nature de *Fo*, laquelle, par succession de tems, dégénère en ignorance, d'où proviennent toutes les misères de la vie.

Fo, voyant dans tous les êtres vivans des images expresses de sa prudence, de sa pénétration et de toutes ses autres vertus qu'ils n'y discernent pas eux-mêmes, aveuglés comme ils sont par leur folie et leurs égaremens, dit : Il faut que je leur persuade, par ma sainte doctrine, de rejeter éternellement leurs vaines imaginations ; car, si, par cette voie, ils peuvent une fois découvrir *Fo* qui est en eux, ils deviendront semblables à *Fo* par l'étendue de la sagesse. Les *Fo* répandent dans les cieux une lumière infiniment plus éclatante que celle des cieux mêmes ; mais ici-bas, par l'éclat de leur sagesse et de leur prudence, ils percent les ténèbres les plus épaisses de l'ignorance humaine. *Fo* ne fait exception de personne ; son désir est que tous parviennent à la souveraine paix. *Fo*, voyant que les hommes ne cessaient de commettre des crimes et de souffrir toute sorte de misère, et que leurs passions déréglées étaient un obstacle qui les empêchait de connaître la véritable religion, il se chargea de leurs misères pour les sauver ; il les souffrit volontairement pour leur amour, et à l'égard de ceux qui étaient détenus aux enfers ou dans des corps de bêtes, il devint leur caution en se livrant pour eux en otage, il délivra et sauva ces malheureux qu'il avait rachetés, (rien n'existant que *Fo*, il ne peut se charger de ce qui n'existe pas).

Il faut savoir, disait un certain *Fo*, que pendant un nombre innombrable d'années, il vous faudra subir les lois fâcheuses de la transmigration, toutes les peines de la vie et de la mort plusieurs fois réitérées : comment donc se peut-il faire que vous ayiez l'esprit tranquille sur ce sujet, et que vous ne cherchiez pas un moyen pour ne retomber jamais dans ces misères (ce moyen est d'admettre le néant). L'entendement parfaitement épuré, l'esprit parfaitement intelligent et les *Fo* ne sont qu'une même chose ; ainsi l'existence des êtres visibles et invisibles, corporels et spirituels, n'est qu'une production imaginaire d'un entendement qui n'est pas encore énoncé, la différence qu'on met entre tous les êtres et *Fo*, ne vient que des vaines pensées des hommes que l'aveuglement jette hors des voies de la raison. D'abord la folie et la cupidité s'emparent de leur cœur, et de là vient l'aveuglement total ; de cet aveuglement naissent les natures vaines et fantastiques, et de ce même aveuglement continué et perpétué, les mondes se produisent dans l'imagination. Voilà la cause qui les forme. L'entendement offusqué comme le soleil l'est d'un nuage, se figure des espaces imaginaires et des existences de mondes ; aussi celui qui revient à son premier état naturel, qui se réveille comme en sursaut pour acquérir la sagesse de *Fo* et qui l'acquiert véritablement, sent disparaître en lui tous ces mondes et ces espaces imaginaires. Les opinions, la cause des opinions, et les pensées des hommes sont semblables à ces petits nuages qui paraissent voltiger devant des yeux débilités

et qui pourtant ne sont point réels. Il n'y a aussi aucun objet qui existe réellement; les *Fo* ne distinguent pas les mondes de leur entendement même. Tout ce qui est dans les mondes est l'entendement même de *Fo* (l'intelligence primitive, la nature intelligente), c'est-à-dire qu'il n'y a autre chose que *Fo*.

CHAPITRE II.

Définition de Fo *ou* Bouddha *selon ses disciples.*

Un bonze, interrogé par un empereur chinois, d'où venait *Fo*, quand il naissait, où il allait quand il s'éteignait, et puisqu'il était éternellement dans la nature où est-ce qu'il était maintenant, répondit : *Fo* sortant de l'inaction prend naissance; quand il s'éteint, il retourne dans l'inaction. Sa substance régulière est semblable au vide et au néant. Il réside perpétuellement dans celui qui ne sent plus son cœur; il passe de celui qui pense encore à celui qui ne pense plus, de celui qui existe encore à celui qui n'existe plus (ou qui n'admet point d'existence); quand il vient c'est pour tout ce qui est né, quand il s'en va c'est aussi pour tout ce qui a pris naissance; il est pur et transparent comme la mer; sa substance demeure éternellement. Les sages doivent contempler ceci avec beaucoup d'attention et le repasser continuellement dans l'esprit, afin qu'il ne leur reste sur ce sujet aucun doute ni incertitude. Mais, répliqua l'empereur, lorsque *Fo* voulut naître, il naquit dans le palais d'un roi, quand il voulut devenir *Fo*, il se retira dans une

forêt, ensuite, après avoir prêché pendant 49 ans, il niait encore qu'il eût une religion à établir ; les montagnes, disait-il, les fleuves, les mers, les terres, les cieux et les astres, tout enfin subira une destruction totale quand le tems marqué pour cela sera arrivé; comment donc peut-on croire qu'après qu'il n'y aura plus rien, il puisse renaître et s'éteindre de nouveau? c'est ce doute qui me reste encore et qui ne peut être levé que par les sages. Le bonze répondit : La substance de *Fo*, à proprement parler, n'agit point, ne produit rien; une aveugle erreur a introduit de vaines distinctions d'êtres. Le corps de *Fo* est semblable au néant, il ne subit ni naissance ni dépérissement. Quand il y a sujet, les *Fo* se reproduisent dans le monde; quand le sujet cesse, les *Fo* rentrent dans l'extinction. Cependant ils convertissent tout ce qui est né, ils sont semblables à l'image de la lune exprimée sur les eaux; ils ne sont ni perpétuels ni interrompus; ils ne naissent ni ne s'éteignent; quand ils naissent, ce n'est pas réellement qu'ils naissent; quand ils s'éteignent, ce n'est pas réellement qu'ils s'éteignent. Comme ils voient donc qu'il n'y a point de cœur réellement existant, ils n'ont aussi aucune religion à y établir.

De toute éternité, l'inclination au bien, ainsi que l'amour, la cupidité et la concupiscence se trouvent naturellement dans tout ce qui prend naissance. De là vient la transmigration des ames. Tout ce qui naît, de quelque manière qu'il naisse, soit de l'œuf ou du sein maternel, ou de la pourriture ou par transformation, tire sa nature et sa vie de la concupiscence, à laquelle

la cupidité porte l'amour : ainsi c'est de l'amour que la transmigration des ames tire son origine. L'amour, excité par les cupidités de tout genre qui l'induisent à concupiscence, est la cause de ce que la vie et la mort se succèdent tour-à-tour par la voie de la transmigration. De l'amour vient la concupiscence, et de la concupiscence la vie. Tous les êtres vivans, en aimant la vie, en aiment aussi l'origine. L'amour induit à concupiscence est la cause de la vie ; l'amour de la vie en est l'effet. Des objets de la concupiscence, naît la distinction de ce qui plaît ou déplaît, car souvent les mêmes objets qui ont donné de l'amour causent ensuite du dégoût, de l'aversion et de la haine. C'est par ces divers mouvemens des passions que tous les crimes se commettent. C'est aussi la raison pourquoi les hommes passent dans les enfers, ou deviennent des démons faméliques par la transmigration. Ensuite, après avoir compris que la concupiscence est digne de haine, leur amour s'y tourne en dégoût pour le vice ; alors ils rejettent le vice et embrassent la vertu et repassent dans des corps d'habitant des cieux ; semblablement, après avoir compris que l'amour qui se livre à la concupiscence est digne de haine et de mépris, ils rejettent ce mauvais amour, abandonnent la volupté et s'attachent de nouveau à la racine de l'amour qui est l'inclination au bien ou le bon amour ; c'est pourquoi ils s'adonnent aux bonnes actions et ne cessent de faire le bien. Mais tous ceux-là ont un sort commun qui est que, par l'obstacle de la transmigration, ils ne parviennent point à la parfaite sainteté. Que si

ceux qui viendront par la suite prennent le parti de n'admettre ni concupiscence, ni amour, ni haine, ni transmigration éternelles, et s'ils tendent de toutes leurs forces à la parfaite sagesse qui est celle de *Fo*, tout aussitôt ils recouvreront la parfaite pureté et netteté du cœur.

L'étude de la sagesse a ses degrés; il faut monter du plus bas degré au plus haut; il faut passer de ce qui est petit et caché, à ce qui est sublime et lumineux; il faut perfectionner le cœur par la religion, et de plus, il faut observer ces cinq préceptes: 1° de ne tuer rien de tout ce qui est animé; 2° de ne pas dérober; 3° de s'abstenir de l'œuvre de la chair; 4° de ne pas boire de vin; 5° de ne pas mentir; préceptes qui répondent diamétralement aux cinq vertus cardinales des philosophes chinois, savoir: la charité, la justice, la civilité, la prudence et la foi ou la fidélité.

Les hommes contemplent différemment les trois mondes; la plupart, gens ignorans et qui n'approfondissent rien, tirent du plaisir de cette contemplation; ils s'imaginent que les mondes sont réels, ils se réjouissent dans celui où ils sont, ils s'y promènent, ils se livrent à toutes sortes de cupidités, ils suivent les mouvemens de leur concupiscence. Quelques autres, à l'aspect contemplatif des mondes, conçoivent de la douleur et de l'inquiétude dans leur esprit, voyant les peines et les misères auxquelles on y est sujet; mais ceux qui sont parvenus à la connaissance de la sagesse, font tout avec sagesse, et ne se souillent par aucun crime, et

quoiqu'ils soient dans le monde et parmi le monde, ils ne tiennent pourtant rien de la corruption du monde ; aussi sont-ils exempts de la vicissitude de la vie et de la mort, c'est-à-dire des transmigrations réitérées : ils ne songent plus, comme les hommes vulgaires, à venir revivre éternellement dans les mondes, ni ne sont pas en peine de chercher, comme les hommes au-dessus du commun, quelque moyen pour n'y plus revenir, jusqu'à ce qu'ils trouvent enfin qu'il n'y a que les imitateurs de *Fo* qui peuvent éviter la vie et la mort réitérées par les transmigrations : mais leur esprit se repose déjà parfaitement dans la croyance certaine qu'il n'y a ni vie ni mort, ni aucun monde d'où il faille sortir.

Qu'est ce que *Fo*? demandait un roi indien à un disciple d'un saint des Indes, nommé *Tamo*. Ce disciple, appelé *Poloti*, repondit : *Fo* n'est autre chose que la connaissance parfaite de la nature, ou la nature intelligente. Où gît-elle, cette nature? reprit le roi. Dans la connaissance de *Fo*, répondit le disciple, c'est-à-dire dans l'entendement qui conçoit la nature intelligente. Le roi répéta encore : Où réside-t-elle donc? Le disciple reprit : Dans l'usage et la connaissance. Quel est cet usage, dit le roi, car je ne le conçois point? *Poloti* repartit : En cela même que vous parlez vous usez de cette nature; mais, ajouta-t-il, vous ne l'apercevez pas à cause de votre aveuglement. Quoi donc, reprit le roi, cette nature réside en moi? Le disciple repartit : Si vous en saviez faire usage, vous la trouveriez partout, si vous n'en usez pas, vous

ne pouvez discerner la substance. Mais, répliqua le roi, par combien d'endroits se découvre-t-elle à ceux qui en usent? Par huit, répondit le disciple, et tout de suite il dit : Quand nous sommes dans le sein de nos mères, on nous appelle des *fœtus*; quand nous en sortons pour voir le jour, on nous appelle des hommes : voir, ouïr, flairer, goûter, toucher, parler, marcher, sont nos facultés corporelles : mais il y a encore en nous une autre faculté qui y est répandue, laquelle embrasse en soi les trois mondes, et comprend toutes choses dans le petit espace de nos corps; cette faculté est appelée nature par les sages, et elle est appelée *ame* par les insensés. Alors le roi vint à résipiscence, et ayant mandé *Tamo* par l'avis de *Poloti*, il embrassa la religion de *Fo*, dont *Tamo* lui fit une ample exposition.

Ce *Tamo* passa ensuite à la Chine sur un vaisseau, et arriva à Canton l'an 527 de l'ère chrétienne. L'empereur, qui était fort attaché à la religion de *Fo*, le fit venir à *Nanking* et lui ayant demandé quelle récompense il pouvait attendre de son zèle pour ce culte, *Tamo* répondit : Dans tout ce que vous avez fait, il n'y a ni vertu, ni mérite. Comment cela? dit l'empereur. La récompense que vous espérez, reprit *Tamo*, qui est de renaître parmi les hommes ou parmi les habitans des cieux, est si vaine, qu'elle ne peut être appelée récompense. Tout cela n'est ni existant, ni permanent, et n'est qu'une pure ombre; la possession de pareils biens est une possession chimérique. Quelle est donc la véritable vertu, le vrai mérite? répliqua

l'empereur. *Tamo* reprit : Lorsque l'entendement est parvenu à être parfaitement épuré, et que sa substance est entièrement dénuée d'elle-même et vidée de son être, alors c'est là la vraie vertu, le vrai mérite. L'empereur lui demanda ensuite l'explication de la sainte distinction ou des quatre degrés distincts de la contemplation; *Tamo* répondit : Toutes choses sont vaines et il n'y a aucune sainteté. Mais voyant que l'empereur n'était pas encore assez fort pour comprendre un pareil discours, il se retira dans une maison de cénobites où il mourut, et peu de tems après, étant revenu à la vie, il dit qu'il retournait aux Indes.

Ce *Tamo*, que quelques missionnaires ont pris assez légèrement pour saint Thomas, à cause de la ressemblance du nom, et peut-être par condescendance pour l'opinion de ceux qui croient que cet apôtre a prêché l'évangile à la Chine, ce *Tamo*, dis-je, était fils d'un roi indien; sa figure est dans plusieurs temples des bonzes de la Chine; la couleur noire qu'ils lui donnent, fait assez voir qu'il était originaire des Indes, c'est un des patriarches chinois.

CHAPITRE III.

Réflexions générales sur la doctrine de Fo *et de ses disciples.*

Par tout ce que nous venons de dire, il est aisé de voir que les disciples, comme les maîtres, n'ont enseigné qu'une même doctrine, et que cette doctrine a deux faces : l'une qui présente quelque chose de réel, l'autre qui ne présente autre chose que le vide

ou le néant. C'est aussi par rapport à cette dernière face que cette religion est ordinairement appelée la porte du vide, comme ramenant tout au vide et au néant, et qu'elle est aussi nommée la religion qui égalise ou identifie toutes choses, parce que n'admettant dans l'univers qu'une seule et unique nature intelligente, il s'ensuit que toutes choses ne sont qu'une seule et même chose, que tout n'est qu'un, ou plutôt qu'il n'y a que *Fo*, qu'une seule nature intelligente qui existe, et conséquemment qu'il n'y a ni matière, ni esprit, ni corps, ni ame.

Quand on médite un peu sur le fond de la doctrine intérieure ou secrète des sectateurs de *Fo*, et qu'on cherche ensuite à en découvrir le fondement, il semble qu'on ne puisse disconvenir que ces gens-là ne se soient étudiés à connaître la nature de l'univers. Ils y ont d'abord trouvé des êtres visibles, et ils ont été pleinement persuadés de la spiritualité de l'être souverain; mais l'immortalité de celui-ci, et la matérialité de ceux-là, ont été pour eux une source d'erreurs; ils n'ont pu se résoudre d'admettre que la matière fût éternelle. Ils n'ont pu croire aussi que la matière pût être créée et produite de rien par un être purement spirituel; ainsi, d'un côté, voyant des êtres matériels, de l'autre, ne pouvant comprendre comment l'existence de la matière pouvait être compatible avec celle d'un être spirituel, qu'il pût y avoir quelqu'alliance entre deux êtres si différens en nature et en propriété, que ce qui a des parties pût avoir quelque relation avec ce qui n'en a point, ils ont, dans

cette suspension, pris parti pour l'être spirituel, et ils ont commencé par regarder comme incertain l'existence réelle de la matière qui les embarrassait. Ensuite faisant réflexion que le rapport des sens n'est jamais entièrement véritable, et que souvent même il est faux, l'apparence même de la matière est devenue un jeu de la nature, une illusion de l'entendement en délire, en un mot, la matière est disparue pour faire place à une seule et unique nature intelligente qui existe par elle-même et nécessairement, qui seule a l'être et qui est tout être. Dès que cette seule nature intelligente a été admise, tout autre être spirituel a été nécessairement anéanti. S'il n'y a point de corps à gouverner et à conduire, à quoi bon des esprits, des ames, des intelligences particulières : ainsi, selon eux, l'ame n'est rien. L'existence de l'ame est une illusion, la pensée de son existence est une maladie qu'il faut guérir par la religion de *Fo*, jusqu'à tant que l'ame ne se sente plus, et qu'elle soit parfaitement anéantie. C'est là aussi tout l'objet et l'abus de leur contemplation. L'entendement doit s'épurer et se vider entièrement de la pensée de son être, et n'avoir plus aucune pensée, ni retour de pensée, de sorte que, toute opération cessant, il n'existe plus et soit véritablement anéanti. Ce n'est pas un anéantissement mystique, une séparation morale de l'ame d'avec le corps; c'est un anéantissement réel de toutes les puissances de l'ame. L'entendement, l'imagination, la volonté, la faculté de connaître, d'imaginer, de désirer, tout est anéanti, de sorte que l'ame perdant entièrement

son existence, *Fo* existe à sa place : c'est-à-dire que l'ame n'est rien et qu'il n'y a que *Fo* qui existe. N'y ayant donc ni corps ni ame, il s'ensuit qu'il n'y a ni naissance, ni vie, ni vieillesse, ni maladies, ni mort, et conséquemment ni terre, ni cieux, ni enfers, ni transmigration des ames, ni punition, ni récompense, à espérer et à craindre après cette vie.

Voilà, ce me semble, quelle est la doctrine intérieure ou secrète de *Fo* et de ses sectateurs, doctrine visionnaire si jamais il en fut; voilà aussi quelle est leur contemplation dans son sujet et dans sa fin, contemplation inouïe qui, à proprement parler, est une totale et parfaite inaction de l'ame, et par conséquent impossible. Au reste, la maxime de l'inaction est commune aux trois sectes ou religions de la Chine, mais dans des sens différens. L'inaction des philosophes est, pour ainsi dire, toute agissante, n'excluant de l'action que le tumulte et l'inquiétude : ils veulent que ceux qui règnent, ne prennent d'autre soin que celui de distribuer les charges aux sages et d'avoir l'œil sur eux ; après quoi, il doit ne leur rester autre chose à faire que de se tenir assis gravement sur le trône. L'inaction des bonzes *Hochang*, sectateurs de *Fo*, est une espèce de fanatisme qui bannit indifféremment toute action, toute affection et tout sentiment ; et les philosophes lui donnent avec raison le nom d'apathie stupide et brute, qui ne se peut acquérir qu'en devenant statue.

L'inaction des bonzes *Taossé* tient en quelque façon le milieu entre celle des philosophes et des

bonzes *Hochang*: c'est une apathie mitigée qui n'étouffe pas tous les sentimens de la nature, et qui n'exclut que ceux qui causent du trouble. Ces deux dernières inactions renoncent également à l'embarras des charges et des dignités. Cette secte des bonzes *Taossé*, originaire de la Chine (comme nous l'avons fait voir dans un mémoire particulier), est celle qui enseigne qu'on peut acquérir en cette vie l'immortalité par l'usage de certains secrets ou recettes chimiques. Ils disent que ceux qui l'ont acquise demeurent dans les bois et dans les montagnes; c'est pourquoi ils les appellent habitans des montagnes. Au reste rien n'est si ordinaire, parmi les Chinois, que d'appeler de ce nom honorable et flatteur les hommes et les femmes illustres, soit pendant leur vie, soit après leur mort.

A l'égard des deux autres sectes, si celle de *Fo* l'emporte sur celle des philosophes pour la connaissance du cœur et de la nature, celle-ci, de son côté, excelle souverainement pour ce qui est de perfectionner sa personne et de gouverner la république. Mais quoique ces trois sectes diffèrent entre elles sur la science des mœurs, elles s'accordent pourtant, mais en ce qui regarde la nature. Ces trois sectes s'accordent toutes dans ce principe que *toutes choses ne sont qu'un*, c'est-à-dire que comme la matière de chaque être particulier est une portion de la matière première, de même leurs formes ne sont que des parties de l'ame universelle, qui fait la nature, et qui au fond n'est point réellement distincte de la matière. Il faut cependant faire cette distinction pour les sec-

tateurs de la doctrine intérieure de *Fo*, que comme ils n'admettent ni matière ni forme, ce principe *tout est un*, n'a son application que parce que, selon eux, *Fo* est tout, ou plutôt il n'y a que *Fo*.

(La suite au Numéro prochain.)

Description des îles Mou nin sima (1), c'est-à-dire *des îles inhabitées, traduite de l'ouvrage japonais intitulé* San kokf tsu ran, *imprimé à Yedo en* 1785.

Le véritable nom de ces îles est *O kassa wara sima;* mais on les appelle communément *Mou nin sima*(2), c'est-à-dire *îles sans hommes*, parce qu'elles ne sont pas habitées. Le premier nom leur vient d'un

---

(1) Une notice sur ces îles a déjà été insérée par M. Abel-Rémusat dans le *Journal des Savans* du mois de septembre 1817. Mon savant ami et confrère y transcrit le nom de cet archipel par *Bo nin sima*. Cependant le premier caractère qui forme ce mot (*voú*, n° 5454 du Dictionnaire chinois imprimé à Paris en 1813), ne se prononce pas *bo* en japonais, mais toujours *mou*. Le seul mot japonais qui ait la prononciation *bo*, s'écrit *bo-ou* (lisez *bô*); il représente le caractère chinois *p'ang* (n° 4299 du dict. impr.), qui signifie *bâton ou verge pour châtier*. M. Rémusat a été induit en erreur par Kaempfer, qui écrit *Bune sima* le nom de ces îles.

(2) D'après les distances données par l'auteur japonais, qui place ces îles sous le 27e degré de latitude, on peut conclure que ce groupe est le même que celui des *îles de l'Archevêque*, qu'on a figuré dans la première feuille de la carte des découvertes faites en 1787 par l'infortuné La Pérouse. (*Atlas du Voyage de La Pérouse*, n° 43.)

certain *O kassa wara*, qui les avait découvertes anciennement, et en avait dressé une carte. C'est de la même manière qu'on a donné au détroit qui se trouve à l'extrémité du Nouveau-Monde, le nom de *Magellan*, d'après celui de l'Italien *Magellan* (Megaranius), qui le découvrit il y a deux siècles.

Ces îles sont éloignées de 270 ri (1) de la province japonaise d'*Yssou*. Du port de *Simota*, dans cette province, il y a 13 ri à l'île de *Miyaké*; de là à *Sin sima*, ou l'île nouvelle, 7 ri; de *Sin sima* à l'île de *Mikoura*, 5 ri; de là à l'île de *Fatcho* ou *Fatsisio*, 41 ri; enfin de cette dernière à la plus septentrionale des îles inhabitées, on compte en tout 180 ri, et jusqu'à la plus méridionale 200 ri.

Entre *Fatsisio* et *Mou nin sima* sont cinq autres îles, dont une est un rocher nu. Entre l'île de *Mi-*

---

(1) L'auteur japonais que j'extrais dit dans sa préface : « Les distances dans les trois royaumes que je décris, sont toutes exprimées » en *ri* de notre pays, dont chacun contient trente-six *matsi*. Je ne » me suis pas servi de mesures étrangères. On sait que les Coréens ont » adopté le *ri* chinois (ou mandchou, *thsing*), qui contient 3 et demi de » nos *matsi*; de sorte que dix *ri* coréens font un *ri* japonais. Aux îles » de Lieou khieou on se sert du *ri* japonais de 36 *matsi*. Au *Iesso* le » *ri* contient 49 *matsi*. »

On voit, par cette exposition, que notre auteur se sert de grands *ri* japonais, dont 18 et demi font un degré de latitude, car ce degré se compose de 181 $\frac{11611}{15625}$ *li* (ri) chinois ou mandchoux, et le grand ri du Japon contient dix de ces derniers.

Outre ces grands milles, les Japonais se servent ordinairement de petits dont 33 à 34 font un degré. C'est dans ces derniers que Kaempfer exprime ordinairement ses distances.

koura et celle de *Fatsisio*, il y a dans la mer un courant très-fort, qu'on appelle *Kourou só gavá*, ou le courant du gouffre noir. Il court avec tant de rapidité qu'il est regardé par les navigateurs comme le parage de ces mers le plus difficile à passer. On peut le voir sur la carte. Sa largeur est de plus de vingt *matsi*.

Les îles qui composent ce groupe sont au nombre de quatre-vingt-neuf; les plus considérables sont deux grandes, quatre de moyenne grandeur, et quatre plus petites. Ces dix îles sont spacieuses et couvertes d'herbes et d'arbres ; les plaines offrent un séjour agréable aux hommes. Quant aux autres, ce ne sont que des rochers escarpés, stériles et inhabitables.

Cet archipel se trouve sous le 27ᵉ de latitude boréale ; le climat y est chaud, et rend très-fertiles les vallées situées entre les hautes montagnes, et arrosées par des ruisseaux. Elles produisent les légumes, des grains de toute espèce, une grande abondance d'herbages et des cannes à sucre. L'arbre appelé *Nan kin fadze*, ou l'*arbre de suif* (*croton sebiferum*), y croît, de même que l'*arbre de cire*. La pêche y est bonne, et il est vraisemblable que ces îles renferment des mines de métaux et de pierres précieuses.

On parlera plus bas des plantes et des arbres qu'on trouve sur les côtes. On y voit très-peu de quadrupèdes. Il y a de grands arbres qui sont si gros, qu'un homme ne peut les embrasser, et qui ont souvent trente brasses chinoises (à huit pieds) de hauteur. Leur bois est dur et beau. On y trouve encore des palmiers très-élevés, des cocotiers, l'arbre qui porte

doit avoir trouvé la rapidité du courant moins forte ; de sorte qu'il n'a pas fait attention à ce passage dangereux.

La plus considérable des quatre-vingts îles a 15 *ri* de circuit ; elle est donc à peu près de la grandeur de celle d'*Yki*. Une autre a 10 *ri* de circonférence, et égale en grandeur l'île d'*Amakousa*. Outre ces deux, il y en a encore huit qui ont de 2 à 6 et 7 *ri* de circuit. Ces dix îles ont des terrains plats qui pourraient devenir habitables, et sur lesquels les céréales réussiraient très-bien. Le climat y est chaud et favorable à la culture, comme on peut le conclure par leur position géographique. Il y a différentes productions précieuses. Les autres soixante-dix îlots ne sont que des masses de rochers qui ne produisent rien.

On a envoyé dans ces îles une colonie de voleurs condamnés aux travaux forcés ; ils y cultivent la terre et font des plantations. Ils se sont réunis en villages : on y recueille les mêmes choses que dans les autres provinces de l'empire. On peut aller à ces îles, et en rapporter les productions dans la même année. Les relations commerciales se sont établies de cette manière, et le bénéfice qu'on en retire est considérable.

Dans les années *anyee* (de 1771 à 1780), moi, l'auteur de cet ouvrage, j'étais employé dans la province du *Fisen*. J'y fis la connaissance d'un Hollandais nommé *Arend Werlev Veit*, qui me communiqua une *géographie* (y eo ga ra fiya), dans laquelle il est fait mention des îles situées à 200 *ri* au sud-est du Japon,

et que l'auteur appelle *Woeste Eiland*. *Woeste* (1) signifie désert, et *eiland* (ou *heiland*, comme on le lit dans l'original), île. Il dit que ces îles ne sont pas habitées, mais qu'on y trouve plusieurs espèces d'herbes et d'arbres. Les Japonais ont établi une colonie sur une de ces îles, sur laquelle les céréales et d'autres productions prospèrent. Malgré la longueur de la navigation, cet établissement est utile pour nous. Quant à la compagnie hollandaise (*Oran konfania*), elle ne retirerait que très-peu de profit de la possession de ces îles.

Je ne donne pas la carte des îles *Mou nin sima*, qui accompagne l'original japonais, parce que M. Rémusat l'a fait lithographier en 1817. Au surplus, ce n'est qu'une esquisse grossière, dans laquelle les proportions ne sont nullement gardées. La *grande île du nord*, qui, d'après le texte du *San kokf tsu ran*, et d'après une notice insérée dans la carte même, n'a que 15 *ri* (20 1/2 lieues de France) de circonférence, y est figurée comme ayant (à proportion du degré à 18 1/2 ri) 42 *ri* de l'est à l'ouest, et 32 du sud au nord. Cependant l'auteur la compare, pour la grandeur, à *Iki*, qui n'a qu'environ 20 lieues de tour. La grande île du sud, qu'il compare à celle d'*Amakousa*, et qui ne doit avoir que 10 *ri* de circonférence (13 1/2 lieues), montre sur la carte 33 *ri* du sud-est au nord-ouest, et environ 20 dans sa plus grande largeur (2).

Arrowsmith, le plus ignare de tous ceux qui se

(1) En chinois *houang ti* (8941—1557), *terra vacua*.

(2) La grande île du sud se doit trouver sous le 27° de latitude,

sont occupés à fabriquer des cartes, s'est emparé du *fac simile* publié par M. Abel-Rémusat, et l'a copié tel qu'il était, dans sa carte d'Asie, en quatre grandes feuilles, terminée en 1818, et revue en 1822. De cette manière, ces îles y paraissent trois fois plus grandes qu'elles ne le sont en effet. Le malheur ne serait pas grand, si cette inexactitude restait sur la carte d'Arrowsmith seule; mais comme de soi-disant géographes, en France et en Allemagne, se contentent de copier celles du *paltry map-maker* (1) de Londres, cette faute, et vingt mille autres, se reproduisent dans toutes nos cartes d'Asie, et se répandent sur le continent.

Il serait à désirer que le peu de personnes qui font de la géographie une étude scientifique, et qui sont en état de juger les productions horribles qu'on nous offre journellement sous le nom de cartes, se donnassent la peine de les examiner et de les critiquer sévèrement. Ils devraient publier les jugemens qu'ils en portent, en indiquant les fautes les plus graves. C'est la seule manière d'instruire le public, pour qu'il se tienne sur ses gardes, et ne donne pas sa confiance à des ouvrages qui n'ont d'autre mérite que celui de la beauté de la gravure. KLAPROTH.

---

et celle du nord sous le 27° 30'. Sur la carte japonaise cette proportion n'est pas gardée, car si l'île méridionale y est sous le 27° de latitude, la septentrionale doit s'y trouver sous le 29°.

(1) Expresssion très-heureuse du *Quaterly Review*, n° LII, Janvier 1822, pag. 514.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 3 Octobre 1825.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de Membres de la Société.

M. Henri CALTHROP, du collége *Corpus Christi,* à Cambridge.

M. MARCEL, ancien Directeur de l'Imprimerie Royale.

M. le Baron de RAYNEVAL, Ambassadeur de France près la Confédération helvétique.

On communique la traduction d'une lettre en langue arménienne, de M. Aslan Athabékian, à Pétersbourg, lequel offre d'envoyer au Conseil un ouvrage de sa composition en arménien, relatif aux inscriptions antiques de l'Arménie, et qu'il se propose de publier.

Cet ouvrage, divisé en 185 chapitres, contient un choix d'inscriptions arméniennes, recueillie sur les croix de pierre, les tombeaux, et dans les ruines des monastères de l'Arménie orientale, ainsi que des histoires particulières des rois et princes arméniens, et des documens chronologiques tirés des anciens manuscrits, et particulièrement de ceux qui ont été trouvés en 1797 dans un souterrain du monastère de Sanahin. On y a joint un grand nombre de lettres et de pièces officielles en arménien, écrites par les souverains de l'Arménie, soit nationaux, soit étrangers, avec l'explication des termes difficiles ou qui appartiennent à d'autres langues, qui y sont en grand nombre. On y trouve ensuite de grands détails sur la généalogie des familles souveraines de l'Armé-

nie et de la Géorgie, ainsi que sur l'histoire de ce dernier pays. Pour s'assurer de l'exactitude de ses recherches et de la fidélité des copies qu'il a faites des monumens anciens qu'il se propose de publier, l'auteur a entrepris deux voyages en Arménie, l'un en 1808 et l'autre en 1823.

M. Saint-Martin a été chargé de remercier M. Athabékian de sa communication, et de l'engager à lui donner personnellement connaissance de son ouvrage, pour être en état d'en donner à la Société une notice plus exacte.

M. Amédée Jaubert communique une lettre de M. Desbassayns de Richemont, datée de Tauriz, et particulièrement relative à des observations sur l'état de l'instruction dans les pays qu'il a visités, et deux lettres écrites en persan, par le prince Abbas Mirza. (Voy. ci-après page 254).

M. Schulz écrit au Conseil que l'impression de sa notice sur la traduction persane du Mahabharata, qu'il avait soumise à son examen, paraissant exiger plus de tems qu'il ne lui est possible d'en passer actuellement à Paris, il renonce pour le moment à l'avantage qu'il avait sollicité. Il ne sera donc pas donné de suite au rapport que devait faire la commission nommée le 1er août dernier, pour l'examen de cet ouvrage.

M. Klaproth propose au Conseil d'ordonner l'impression d'un Dictionnaire Japonais. Cette proposition, appuyée par par M. Abel-Rémusat, est renvoyée à l'examen d'une commission formée de MM. Klaproth, Abel-Rémusat et Amédée Jaubert.

M. Eugène Coquebert de Montbret communique la suite de ses extraits d'Ibn-Khaldoun.

M. Abel-Rémusat lit un article biographique sur Souboutaï, général mongol.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par la Société de Géographie, N°s 27 et 28 de son bulletin mensuel. — Par M. le comte de Laval, *Description des manuscrits Slaves-Russes*, de la bibliothèque de M. le comte Théodore Tolstoï, publiés par MM. K. Kalaïdovitch et P. Stroieff, 1 vol. in-8° en russe. Moscou, 1825, avec des tables paléographique du 11e au 18e siècle, *fac-simile* in-4°. — Par la Société Biblique de Paris. N°s 38 et 39 de son *Bulletin mensuel*.—Par M. Morrisson, *Chinese miscellany*, in-4°. — Par la Société Biblique, Britannique et Étrangère, *La Sainte Bible en Singalais*, Colombo, 1819, 3 vol. in-4° — *Id.* en *Slavon littéral*, 1 vol. in-4° — *Id.* en *Estonien*, 1 vol. in-8°, Pétersbourg, 1822. — *Id.* en *Finnois*, 1 vol. in-8°, Pétersbourg, 1817.—*Id.* en *Polonais*, 1 vol. in-8°, Moscou, 1822. — *Id.* en *Slavon*, 1 vol. in-8°, Berlin, 1823. — *Id.* en *Slavon de la basse Lusace*, 1 vol. in-8°, Berlin 1824. — *Ancien Testament*, *en langue Roumansche*, 1 vol. in-8°, Coire, 1818.—*Nouveau Testament*, *id.*, 1 vol in 8°, Coire, 1820. — *Nouveau Testament en* en *Turc* (caractères Arméniens), 1 vol. in-8°, Constantinople. — *Id.* en *Russe moderne*, 1 vol. in-8°, Pétersbourg, 1823. — *Id.* en *Lettonien de Livonie*, 1 vol. in-8°, 1816. — *Id.* en *Vende de la Lusace*, Cottbus, 1821. — *Psautier en Persan*, 1 vol. in-8°, Londres, 1824. — *Id.* en *Russe moderne*, 1 vol. in-8°, Pétersbourg, 1822.—*Id.* *Evangile de saint Mathieu en Carélien*, (Finnois), 1 vol. in-8°, *id.*—*Id.* en langue Ziriane, 1 vol. in-8°, *id.* 1823.— *Les Actes des Apôtres en Otaïtien*, Tahaa, 1823.

M. le Vicomte Desbassayns de Richemont, commissaire-ordonnateur des établissemens français dans l'Inde, écrit de Tauriz, en date du 28 mai 1825, qu'il fait des recherches

au sujet des manuscrits en caractères ouigours, et de la deuxième partie de l'ouvrage de Rachid-eddin, qui lui ont été demandés. Il ajoute que le prince royal Abbas-Mirza a autorisé la fondation d'une école d'enseignement mutuel à Tauriz, et a fait don d'une maison pour cet établissement. On joint ici la traduction abrégée d'une lettre que S. A. le prince royal de Perse, Abbas-Mirza, a adressée à M. J. Wolf à ce sujet.

« Puisque le très-élevé, très-docte et très-vertueux, » l'élite des savans chrétiens, Master Joseph Wolf, anglais, » a été admis en notre auguste présence, et qu'il nous a pré- » senté de la part du très-noble seigneur, modèle des grands » de la chrétienté, l'honorable Henri Drummond, une » requête tendant à obtenir l'institution d'un collége dans » la résidence royale de Tauriz, où des professeurs anglais » viendraient s'établir pour donner des leçons et de l'ins- » truction aux jeunes enfans.

» Et, attendu que les dispositions morales des personnes » élevées en dignité doivent toujours être favorables aux » choses bonnes et utiles, et qu'il n'existe entre cette puis- » sance (la Perse), dont Dieu veuille éterniser la durée, et » la puissance anglaise, aucune divergence de vues, ni » aucune différence (d'intérêts), cette requête nous a été » agréable. Nous avons permis à la personne ci-dessus dé- » signée de faire construire et édifier ladite école; nous » avons ordonné qu'une maison fût destinée à cet usage, et » le présent acte est émané pour constater notre agrément.

» S'il plaît à Dieu, l'établissement qui fait l'objet de la » sollicitude de cette personne, atteindra par la suite toute » la perfection désirable, et les savans anglais pourront » se livrer à l'exercice de l'enseignement, à l'ombre de » notre protection et de nos faveurs. Tous les égards néces- » saires leur seront accordés.

» Écrit au mois de Ramazan, l'an 1240 de l'Hégire, » (mai 1825). »

— M. Agoub, membre du Conseil de la Société Asiatique, vient d'être nommé professeur de langue arabe à l'École Royale des *Jeunes de Langues* (Collége Louis-le-Grand).

M. Alexandre Hamilton, l'un des savans qui se sont occupés avec le plus de succès et de la manière la plus utile de la langue samskrite, est mort à Liverpool, le 30 décembre 1824. Il était professeur de samskrit et de littérature indienne, au collége des langues orientales à Haileybury. Ce savant distingué est, comme on le sait, auteur du catalogue des manuscrits samskrits de la Bibliothèque royale de Paris. Ce catalogue fut composé d'abord en anglais en l'an 1807 lors d'un voyage que M. Hamilton fit en France. Personne parmi nous ne connaissait alors la langue samskrite; M. Hamilton fut le premier qui contribua à mettre en ordre cette partie des manuscrits de la Bibliothèque Royale. Son catalogue fut bientôt après traduit et publié en français par M. Langlès, qui le grossit de quelques notes extraites des Mélanges Asiatiques de Dalrymple et des Mémoires de la Société de Calcutta. Cette traduction parut successivement dans le Magasin Encyclopédique de l'année 1807; un certain nombre d'exemplaires furent tirés à part, de manière à former un petit volume de 118 pages in-8°, Paris, 1807. M. Hamilton a encore publié dans quelques recueils anglais des articles relatifs à l'ancienne géographie de l'Inde; ils sont curieux et fort savans, et dignes d'être plus connus. Nous nous proposons de les reproduire dans ce journal, et nous croyons qu'ils seront bien accueillis des savans qui s'intéressent aux progrès des connaissances qui ont l'Inde pour objet. Il est assez extraordinaire qu'aucun journal anglais

n'ait consacré un article nécrologique un peu étendu à la mémoire de ce savant distingué.

M. Bentley, membre de la Société de Calcutta, et auteur de plusieurs mémoires remarquables sur les antiquités de l'Hindoustan, qui ont été insérés dans la collection de cette académie, est mort à Calcutta, le 4 mars 1824, âgé de 67 ans.

M. Thomas Maurice, auteur d'une histoire de l'Hindoustan, publiée en un vol. in-4°, Londres, 1802 et 1803, avec un supplément aussi en un volume in-4°, Londres 1810, et de plusieurs autres ouvrages sur l'Inde et l'Orient, est mort à Londres, le 30 mars 1824, âgé de 70 ans.

M. Fr. Baltazar Solvyns, auteur du bel ouvrage intitulé *les Hindous*, publié en deux volumes grand in-folio, à Paris, en 1808 et en 1810, est mort à Anvers, dans le mois de janvier 1825.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Mélanges Asiatiques, ou Choix de morceaux de critique et de mémoires relatifs aux religions, aux sciences, aux coutumes, à l'histoire et à la géographie des nations orientales, par M. Abel-Rémusat; tome 1er, in-8°, Paris, 1825, chez Dondey-Dupré.

Nous rendrons prochainement compte de ce recueil.

Exposé de quelques-uns des principaux articles de la Théogonie des Brahmes, contenant la description détaillée du grand sacrifice du cheval, appelé Assua-Méda, de l'origine et des grandeurs du Gange, du temple célèbre de Gaya; des principaux Avataras, ou incarnations de Vichnou, etc. extrait et traduit des meilleurs originaux, écrits en langue du pays, par M. l'abbé Dubois, ci-devant missionnaire au Meyssour. Paris, 1825, in-8°, chez Dondey-Dupré.

(Novembre 1825.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Mémoire sur l'identité des Thou khiu et des Hioung nou avec les Turcs.

Plusieurs siècles avant notre ère, et long-tems après, la partie de l'Asie moyenne qui borde la Chine au nord et nord-ouest, était habitée par un peuple nomade, appelé *Hioung nou* par les Chinois. Ce nom signifie *vils esclaves*. M. Abel-Rémusat suppose, avec beaucoup de vraisemblance, dans ses *Recherches sur les langues tartares* (1), que cette dénomination n'est qu'une transcription, en caractères d'un sens humiliant, du nom indigène de la nation, et que nous ignorons sa véritable signification.

A la fin du premier siècle de J.-C., la puissance des Hioung nou fut brisée par les Chinois. Depuis ce moment leur pays resta en proie aux guerres civiles, et aux incursions de leurs voisins. Le célèbre *Thsao thsao*, père du fondateur de la dynastie chinoise des Goei, retint captif, en 216, le dernier *Tchhen yu*, ou souverain des Hioung nou, et mit ainsi un terme à leur empire. Les débris de ce peuple, dispersés le long de la frontière septentrionale

(1) Vol. I, p. 11. — L'identité incontestable des *Thou-khiu* et des *Hioung-nou* avec les Turcs, est aussi soutenue et établie dans l'ouvrage de M. Abel-Rémusat, cité par M. Klaproth. *N. du Réd.*

de la Chine, y établirent, à différentes époques, de petits états indépendans. Le dernier, connu sous le nom de royaume des *Liang septentrionaux*, comprenait la partie la plus occidentale de la province chinoise de Kan sou. Il fut détruit en 460. Quelques débris des hordes Hioung nou, chassées de ce pays, se retirèrent au nord-ouest, et allèrent habiter sur les bords du *Si haï*, ou de la mer de l'Ouest, qui paraît être le lac appelé de nos jours *Balkhachi*. Ils y furent exterminés par une nation voisine, et il paraît que la seule tribu d'*Assena* parvint à se sauver du désastre général. Forte de cinq cents familles, elle se réfugia dans une vallée du *Kin chan*, ou Mont-d'Or. *Assena* (1) établit son camp au pied d'une colline qui

---

(1) Deguignes père, dans son *Histoire des Huns*, a souvent fondu ensemble les relations chinoises avec les récits d'Aboulghazi et d'autres écrivains mahométans. De cette manière il a commis bien des méprises graves. C'est ainsi qu'en rapportant les trois traditions sur l'origine des *Thou khiu*, qu'il traduit d'ailleurs assez exactement, il dit (II, 371): « Le nom de famille de ces Turcs était *Assena* ou ZENA. » — Plus bas. « Un d'eux porta le nom de ZENA, c'est-à-dire *louve*. » — Et à la page suivante: « On en désigne plus particulièrement un, » nommé *O hien che*, qui portait le surnom de ZENA, c'est-à-dire » *louve*. » — Deguignes cite pour ces trois traditions, le *Wen hian thoung khao*, l'histoire des *Soui* et celle des *Thang*. Cependant dans ces trois ouvrages on ne trouve que le nom d'*Assena*, et nullement celui de ZENA, comme son équivalent, ni l'explication de tous les deux par *louve*. Deguignes qui avait trouvé un *Assena* chez les Chinois, et des ZENA (*loups* et *louves*) chez Aboulghazi (page 150), les a fondus ensemble et embrouillé tout. Les passages chinois traduits par lui se trouvent dans le *Wen hian thoung khao*, édition de 1747, sect. CCCXLIII, fol. 1 et 2. — *Soui chou*, sect. LXXXIV, fol. 1. —

avait la figure d'un *casque*. Comme dans la langue de ces peuples cette arme défensive s'appelait *Thou khiu*, la tribu en prit le nom, sous lequel elle devint célèbre dans l'histoire.

Le *Mont d'Or*, en chinois *Kin chan*, est souvent mentionné dans les annales de la Chine. Sa position, qui y est très-bien indiquée, nous démontre que c'est le même que nous appelons actuellement *Altaï*. La grande géographie impériale de la Chine (Section CCCXLIX, fol. 14, recto), dit : « Le mont *Altaï* s'appelait anciennement *Kin chan* (Mont d'Or). » —Une description de l'*Altaï*, traduite du mandchou et insérée dans les *Mélanges sur le Nord*, de Pallas (1), commence avec les mots suivans : *Altaï-alin* est un

---

Thang chou, sect. CCXV, A. fol. 4.—J'ai consulté aussi les annales de la Chine écrites par différens auteurs; tous donnent sous l'an 545 la tradition sur l'origine des *Thou khiu*, et chez tous on trouve le nom d'*Assena*, et aucun indice de celui de ZENA avec la signification de *louve*.—Voyez *Thoung kian kang mou*, édit. de 1707, sect. XXXII, fol. 34.—*Lie tai ki szü*, sect. LV, fol. 37.—*Foung tcheou kang kian hoei tsouan*, sect. XXIX, fol. 66.—*Kang kian pou*, par *Yuan liao fan*, édition de 1696, sect. XVII, fol. 23.

La traduction mandchoue du *Thoung kian kang mou*, écrit le nom d'*Assena* *Achina*, qu'il faut prononcer, d'après les règles de l'orthographe des Mandchoux, *Achna*; on devrait aussi lire *Achna* ce nom, écrit à la chinoise *A sse na* ou *A szü na*. Cette prononciation est bien loin de ZENA, ou du *tchino* mongol.

(1) *Neue nordische Beitraege*, vol. I, page 223.

mot composé ; sa première moitié est mongole et signifie d'or, l'autre est mandchoue et désigne une montagne ; de sorte que le sens du mot est *montagne d'or*. Anciennement cette chaîne s'appelait en chinois *Kin chan*, qui signifie la même chose.

Dans les dialectes turcs et mongols, *Alta* signifie l'*or*. Le *Miroir de la langue mandchoue et mongole*, publié par ordre de Khang hi, il y a plus de cent ans, s'exprime ainsi (1) : [illegible] « [illegible] ([illegible]) [illegible] » [illegible] « *Aïsin* (en mandchou), et *Alta* » (en mongol), désignent un des cinq élémens(2); on » l'extrait du sable et des pierres ; il est de couleur » jaune et d'un prix très-élevé. » — Dans le vocabulaire comparatif de toutes les langues publié par Pallas (vol. I, pag. 135), l'*or* est aussi traduit en mongol par *Alta*. C'est en effet le mot primitif, tandis que *altan*, dans les dialectes mongols, comme dans le kalmuk et dans l'idiome des Bouriats, a déjà le *n* pléonastique, qui se retrouve dans التون *altoun* des dialectes turcs modernes. Cet *n* est aussi d'usage en mongol, et Wit-

---

(1) Vol. XIV, page 71, *verso*.

(2) Les cinq élémens des philosophes chinois sont l'*eau*, le *feu*, le *bois*, le *métal*, la *terre*. L'*or* représente ici le quatrième, comme le plus précieux des métaux.

sen dit (vol. I, pag. 266) « *Altin* of *Alta*, is Goud gezegt op het Moengaels. » — Le mont *Altaï* s'appelle en mongol *Alta ïn oola;* le *ïn* y est la marque du génitif (1).

L'identité du *Kin chan*, ou *Mont d'Or* des Chinois, avec l'*Altaï* est donc complétement démontrée.

Nous arrivons à présent au mot *thou khiu*, qui doit signifier *casque*, et qui aurait donné son nom à la nation des *Thou khiu*. C'est la transcription chinoise la plus naturelle de *Turki* (Turcs). J'ai supposé autrefois que *thou khiu* n'était qu'une altération du mot turc تقيه *tak'ia*, qui signifie un *chapeau* ou *bonnet*, tandis que دمر تقيه *demir tak'ia* désigne un *casque de fer*. Je croyais cette ressemblance d'autant plus fondée que je ne pense pas que, d'après les règles de la grammaire arabe, تقيه *tak'ia* se puisse dériver de la racine وقى *waka*, garder, conserver, protéger. Ce mot est certainement turc, car il se retrouve dans tous les idiomes turcs de l'Asie centrale, qui ne se sont pas enrichis de termes arabes, tel que le telengoute, le kirghiz et le bachkire. Il a pu être introduit en arabe, comme beaucoup d'autres mots, par les gardes turques des khalifes, mais je doute qu'on le trouve dans le Coran et dans les ouvrages anciens.

Je sacrifie cependant volontiers cette étymologie, pour la remplacer par une beaucoup plus naturelle et mieux prouvée. C'est le mot ترك *turk* même, qui,

(1) Pallas, *Mongolische Voelkerschaften*, vol. I, pag. 11.

s'il se lit avec un fatha (تَرْك *terk*), signifie un *casque de fer*, et avec un dhamma (تُرْك *turk*), est le nom des Turcs mêmes. A l'appui de cette assertion je me borne à citer Meninski sous les articles تَرْك *terk* et تُرْك *turk*, et le passage suivant du *Chems-ellogat* (1) ترك (ف) بالفتح كلاه آهنی و صورت كلاه وبالضم طايفه معروف از آدمی جمع آن اتراك است ودرفارسی ترك بفتحتين حلوايی است كه دران تخم ريحان و عطرها تعبيه كنند و بمعنی بازآمدن « *Terk* (persan) avec un fa- » tha, casque de fer, espèce de bonnet. Avec un dham- » ma (*turk*), c'est une nation célèbre parmi les hom- » mes; le pluriel en est *Atrâk*. En persan *terek*, avec » deux fatha, est un gâteau dans lequel on met des grains » de basilic et des parfums; il signifie aussi *revenir*. »

Le *Borhan-kati* donne les mêmes significations au mot *Trk*.

Voilà déjà une preuve de l'identité des *Thou khiu* et des *Turcs*; les comparaisons des mots de leurs langues, qu'on va lire, mettront cette identité dans le plus grand jour, et leveront, j'espère, tous les doutes qu'on pourrait élever sur ce point. Elle démontrera en même tems la différence qui existe entre l'idiome des Thou khiu et celui des Mongols.

Une *maison* s'appelait en langue thou khiu *ouï*; c'est le turc oriental اوی *ouï*; à Constantinople او *ew*. —Mongol, ᠭᠡᠷ *ghèr*.

---

(1) Édition de Calcutta de 1806, vol. I, page 346.

Le *loup*, chez les Thou khiu, portait le nom de *fouri* ou *bouri*; en turc oriental بوری *bouri* ou *boure*. — En mongol ᠴᠢᠨᠣ *tchino* ou *tchinoua*.

Les *viandes* s'appelaient *achan*; ce mot paraît avoir la même origine que le turc اش *ach*, nourriture, et اشمق *achmak*, manger. — En mongol la viande est ᠮᠢᠬᠠ *mikha*.

Noir en thou khiu était *khara*; c'est encore aujourd'hui en turc قرا *kara*. Ce mot appartient à ceux qui sont communs au turc et au mongol.

Un *cheval*, en langue thou khiu, s'appelait *kholan*; c'est le mot turc قولان *k'oulán*, qui désigne les chevaux sauvages. — En mongol un cheval est ᠮᠣᠷᠢ *mori*.

Un *camp* ou *village* des nomades était *k'iu* en thou khiu; c'est le turc کوی *kouï*, qui signifie village. — Chez les Mongols c'est ᠲᠣᠰᠬᠣ *tosko* ou ᠭᠠᠴᠠᠭᠠ *gatchaga*; ils ont cependant aussi adopté le mot ᠬᠣᠤᠢ *khouï*.

Les *cheveux*, en thou khiu, portaient le nom de *sogo* ou *soko*; c'est le même mot que le turc صاچ *sâtch* ou ساچ *sâdj*. — En mongol ᠦᠰᠦ *ussu*.

Un *inspecteur* s'appelait *karatchue* en thou khiu; ce mot s'est encore conservé en turc oriental dans قراوچی *karawtchi* ou *karawtse*, intendant; et dans l'ouigour ᠬᠠᠷᠠᠴᠤ *kharatchou*, ministre.

Gros et *plein* ou *pesant*, s'exprimaient, en thou

khiu, par *san dolo*. En langue iakoute, qui est un dialecte turc, *son* signifie *gros*, et en turc de Constantinople طولو *dolou* est *plein*, *rempli*. — *Gros* en mongol est *boudoun*, ou *djoudján*; *pesant* est *kundoun*, et *plein* *tugureng*.

La *terre*, en thou khiu, était *bo*; ce mot s'est perdu dans les dialectes turcs fixés par l'écriture; il s'est conservé chez les Iakoutes, sur les bords de la mer Glaciale, *bor* y signifie la terre. —Les Mongols l'appellent *gadzar*.

Un *juge*, chez les Tou khiu, se nommait *tére*; en turc oriental c'est تره *tére* et *turè*. — En mongol *sigoun*.

Le *ciel* ou la *Divinité*, en langue hioung nou et thou khiu, s'appelait *tenghiri*; ce mot existe encore dans tous les dialectes turcs, dans تنكرى *tèngri*. — Les Mongols l'ont adopté pour désigner les *divinités inférieures*; le véritable mot pour *ciel* est chez eux *oktorgoï*.

Vieux en thou khiu était *kari*; c'est le turc oriental قارى *kâri*, dont la racine se trouve à Constantinople dans قارت *k'art*, vieillard. — En mongol c'est *kuksin*.

Un *brave* s'appelait chez les thou khiu *chibor*; c'est le mot turc oriental شيبور *chibor*, adopté aussi

en persan ; il désigne la grande trompette qui donne le signal de l'attaque.

Une autre dénomination des *braves* était *yenghefou* ou *yengheb*. Il n'y a pas de doute qu'elle ne dérive de la même racine que le turc یكین *yenghin*, vainqueur, et یكمك *yengmek*, vaincre.

Les *commandeurs des troupes* chez les Thou khiu s'appelaient *che ;* c'est sans doute le mot شه *chè*, reçu en turc oriental et en persan, qui signifie *seigneur, noble*.

Les grands de la première classe chez les Thou khiu s'appelaient *kulutch ;* on reconnaît facilement dans cette dénomination le mot turc قلج *kilidj*, qui signifie *sabre ;* et qui est aussi un titre honorifique, comme dans les noms des différens princes appelés *Kilidj arslan*, *Emir-azz-eddin kilidj*, *Dzu'lfikar kilidj*, etc.

Khodjo était un titre de prince chez les Thou khiu ; il est impossible de méconnaître le mot خواجه *khodjah*, maître, seigneur, qui est turc oriental et reçu en persan.

Les épouses des kakhan des Thou khiu portaient le titre de *kakhatoun* ou *khâtoun ;* c'est le mot turc خاتون *khatoun*, qui signifie grande dame, princesse. Il appartient à la classe nombreuse de ceux que les Mongols ont empruntés aux Turcs.

En 552, *Thou men*, khan des Thou khiu, mourut ; il laissa ses états à son fils *Ko lo*, qui prit le titre d'*Iski khan*. Celui-ci avait un fils qu'il exclut du trône pour le donner à son propre frère, appelé *Chi kin*,

connu sous le titre de *Moukan khan*. Ce dernier s'appelait aussi *Yen i*. — On ne peut méconnaître dans *Iski khan* le turc ایسکی خان *Iski khan*, l'ancien khan, et dans *Yen i* le mot یکی *yenghi*, qui signifie *nouveau*, dans la même langue.

Je pourrais facilement augmenter cette liste de mots thou khiu, qui se retrouvent dans les dialectes turcs existans de nos jours, mais je crois que ceux que je viens de citer suffisent pour prouver la conformité des idiomes de ces deux peuples.

Ces preuves philologiques (1) ne sont cependant pas les seules qui démontrent l'identité des Thou khiu et des Turcs. Les argumens historiques qui la constatent ne manquent pas.

A l'époque où les auteurs chinois parlent du grand empire des Thou khiu, qui s'étendait depuis les affluens supérieurs de l'*Amour*, jusqu'aux bords de l'*Oxus*, les écrivains de Byzance appellent *Turcs* la nation dominante dans ces vastes contrées.

J'ai expliqué dans mes *Tableaux* (pag. 117), la route de *Zemarkh* (1), envoyé, en 569, par Justin à *Dizaboul*, grand khan des Turcs, qui campait dans une vallée de la *Montagne d'Or*. On peut suivre la marche de cet ambassadeur depuis la frontière des Romains jusqu'au mont Altaï, et son retour par la steppe des Kirghiz et le Caucase jusqu'à Trebisonde.

---

(1) Les mots *thou khiu* cités dans ce mémoire, se trouvent conservés dans le *Wen hian thoung khao*, le *Soui chou* et le *Thang chou*.

Le nom du grand khan des Turcs, *Dizaboul*, correspond parfaitement avec celui de *Ti theou pou li* ou *Dithouboul*, qui, selon les historiens chinois, régnait sur les Thou khiu à la même époque. D'autres princes de ce dernier peuple portent les mêmes noms chez les Chinois et chez les Byzantins; dans le *Ta theou khan* des premiers, on reconnaît sans peine le *Tardou khan* des seconds, comme dans le nom d'*A po khan* celui de *Bo khan*, etc.

L'identité des *Thou khiu*, et en même tems celle de leurs ancêtres les *Hioung nou* avec les *Turcs*, paraît donc prouvée de toutes les manières.

Finalement, je dois parler d'un usage singulier qui se pratiquait à l'installation d'un nouveau *kakhan des Thou khiu* ou *Turcs*, dont les historiens chinois font mention : « Quand on proclamait un kakhan, disent-» ils, les grands le portaient sur un feutre et lui » faisaient faire neuf tours, suivant le soleil; à cha-» que tour il était salué par tout le monde. Après » ces tours faits, on le mettait à cheval, et on lui » jettait autour du cou une pièce de taffetas avec la-» quelle on le serrait si fort qu'il était près d'expi-» rer. On le relâchait, et à l'instant on lui de-» mandait combien de tems il comptait régner. Le » trouble de son esprit ne lui permettait pas de ré-» pondre au juste à cette demande. On regardait ce-» pendant sa réponse comme une prédiction sur la » durée de son règne. »

Il est très-remarquable qu'*Ibn H'auk'al* rapporte que le même usage se pratiquait chez les *Khazar*,

ce qui paraît venir à l'appui de mon opinion, que les kakhan de ce dernier peuple étaient d'origine turque, quoique leurs sujets fussent une tribu des Finnois orientaux. « Quand un prince, raconte Ibn » H'auk'al, devient kakhan, on le fait sortir et on lui » serre le cou si fortement avec une pièce de taffetas » qu'il peut à peine respirer. Dans le même moment » on lui demande combien de tems il compte ré- » gner; il répond alors tant d'années. On le relâche » alors et il devient kakhan des Khazar. S'il ne meurt » pas avant le terme qu'il a fixé lui-même, on le tue » aussitôt que le tems qu'il a déterminé pour son rè- » gne s'est écoulé. »

Notice sur la vie et le caractère d'Ali.

Ali, fils d'Abou-taleb, dans la légende des Musulmans, ne le cède en rien aux chevaliers de l'Arioste. L'affranchi du Prophète a rapporté ce fait au sujet de sa force physique : « Nous le suivions, dit-il, à Khaïbar; les Juifs font une sortie, Ali les repousse. Dans la mêlée, son bras gauche reçoit une contusion qui lui fait échapper le bouclier dont il était armé; le jeune héros se saisit d'une des portes de la tour, la tient ferme, et s'en sert en place de bouclier. Après qu'il eut jeté cette masse, huit d'entre nous, tous hommes robustes, ne pouvions la remuer, tellement le courage

avait augmenté les forces d'Ali. » Ce qu'il y a de vrai, c'est que Khaïbar, ayant résisté aux efforts d'Abou-bekr et d'Omar, qui avaient successivement dirigé l'attaque, succomba à l'impétuosité d'Ali, et que ce triomphe fut la principale source de la haine qu'Abou-bekr conçut pour le noble fils d'Abou-taleb, car le cœur d'un dévot n'est pas toujours exempt de bile.

Le Prophète ne pouvant que chérir beaucoup l'enfant de son adoption, son premier disciple, le compagnon fidèle de ses dangers et de tous ses travaux, devait, dans l'ordre commun, lui léguer l'empire; mais un fondateur d'opinions ne laisse rien à ses héritiers que sa gloire et son exemple. Cet axiome, si c'en est un, fut produit par Abou-bekr, qui jura le tenir de la bouche de son maître. On s'en servit malignement pour dépouiller Fathime du château de Fadak, son patrimoine, car les musulmans en avaient fait don à son père.

Soit que Mohammed ait trouvé au-dessous de son ambition de pourvoir à l'établissement de sa famille, soit qu'il n'ait pas osé désigner directement son successeur, il s'était contenté de mettre Ali souvent en évidence, et de lui fournir l'occasion de se recommander à l'affection des fidèles.

Ne le voyant pas de l'expédition contre les Grecs, qui eut lieu la neuvième année de l'hégire, les malveillans répandent qu'Ali est en disgrâce. Ali s'en alarme; il joint l'armée. Surpris de le voir, Mohammed lui adresse ces paroles : « Je vous avais laissé à Mé-

dine, parce que je ne puis confier qu'à vous seul le soin des affaires en mon absence. Retournez-y, vous êtes pour moi ce qu'Aaron fut pour le législateur des Israélites. »

Deux mois après, Abou-bekr conduit la caravane des pélerins à la Mecque. A peine s'est-il mis en marche qu'Ali arrive avec ordre de proclamer quelques versets nouvellement révélés. Offensé de cet incident, l'émir des pélerins demande à Mohammed s'il a reçu quelques dépêches du ciel qui le déclarent, lui, Abou-bekr, inhabile à remplir des fonctions semblables à celles qu'on vient de confier à Ali. « Nullement, réplique le Prophète, mais lorsqu'il s'agit de révélations divines, personne ne peut en référer au peuple que moi, ou un homme de ma famille. »

La dixième année de l'hégire, Ali est envoyé apaiser les troubles de l'intérieur. Il s'acquitte si bien de sa commission, que non-seulement il ramène à l'obéissance les peuples qui avaient refusé le paiement de l'aumône, mais qu'il convertit des tribus entières, et jusqu'aux rois les plus éloignés de l'Yemen.

Qu'on ajoute qu'il s'était fait une grande réputation comme poète, comme jurisconsulte, et qu'il était incontestablement le guerrier le plus intrépide et le premier des orateurs.

Pendant la maladie, et à la mort de son maître, sa sensibilité ne lui permit pas de songer aux affaires. Il ne voulut pas non plus usurper une autorité qu'il devait recevoir de la justice de tous. Mais il est des momens où il faut que chacun prenne sa place ; dès

qu'on attend on s'expose à être évincé de son droit, et mis au rang des subalternes. Tandis qu'Ali hésite, Abou-bekr s'empare de l'imamat : « Est-il possible, s'écrie-t-on, que la souveraineté soit enlevée au chef de la maison de Hachem, au premier des mortels qui a embrassé l'islamisme, à celui que, au célèbre festin des Talébites, le Prophète déclara son fondé de pouvoir, son visir, son lieutenant, son khalife! » Si Ali se décide à agir, c'en est fait du règne d'Abou-bekr; mais la guerre civile va déchirer l'église ; cette considération l'arrête. Ses adversaires profitent encore de son inactivité, ils l'attaquent à main armée. Le fils d'Abou-taleb, après avoir résisté à la force, finit par ceder aux caresses; il reconnoît l'autorité d'Abou-bekr.

Après la mort de ce premier successeur de Mohammed, Ali se voit une seconde fois écarté de l'imamat, mais non pas des affaires. Omar, fils de Khatab, se conduit envers lui avec noblesse. Fréquemment appelé au conseil, Ali est nommé le représentant du khalife en Arabie, quand celui-ci se transporte de Médine à Jérusalem. Dans la distribution du butin, les plus fortes portions lui sont attribuées : il n'accepte que pour abandonner ses richesses aux indigens.

Nonobstant ces attentions et tous les autres témoignages de respect, l'opinion secrète du vieux khalife ne lui était pas favorable. On le sut quand Omar, mourant des suites du coup de couteau que l'esclave Abou-loulwa lui avait donné, fut consulté sur le choix d'un successeur.

« Si Salem vivait, encore, dit-il, je le préférerais à tout autre. — Mais vous connaissez Ali, sa consanguinité avec le Prophète, sa vaillance et ses autres grandes qualités. — Il est trop exalté », fut sa réponse.

Omar désigne six notables, du nombre desquels était Ali, pour faire sous trois jours la nomination d'un nouveau khalife.

Quand Abbas, l'oncle de Mohammed et d'Ali, renommé pour la pénétration de son esprit, eut connaissance de cet arrangement, il le condamna comme illégitime, observant que si Ali avait autant d'aplomb en politique que de bravoure dans les batailles, il romprait en visière à ce corps électoral, au lieu d'y entrer. « Vous verrez, dit-il, que vous n'y êtes que pour la forme, et que les combinaisons de vos collègues vous seront fatales. Ils n'ont d'autre but que de nous exclure à jamais du gouvernement, et de se donner pour maître un homme sans énergie qu'ils puissent conduire. »

On vint néanmoins offrir à Ali d'occuper l'empire, mais on voulut qu'il s'engageât de se soumettre dans tous les actes du gouvernement au contrôle de deux anciens. Il était à prévoir qu'une semblable condition révolterait sa fierté. Ali la rejette avec franchise. Les députés ne demandent que cette autorisation pour s'adresser à Othman, qui vient au-devant de leurs vœux. Le lendemain l'intrigue triomphe dans l'assemblée des musulmans agitée du plus violent orage. Les partisans d'Othman déclarent hautement que l'austérité d'Ali leur est odieuse, et qu'ils sont prêts à se

porter à toutes les extrémités plutôt que d'abandonner leur choix. L'opposition échoue contre leurs mesures trop bien concertées.

La vieillesse du nouvel empereur offrait la plus belle perspective de crédit et de pouvoir aux ambitieux qui le proclamèrent leur souverain. Mais lorsque, dans la suite, il se laissa gouverner par d'autres que les auteurs de son élévation, ceux-ci furent les premiers à le persécuter de leur haine. Les complaisances d'Othman pour ses entours, et son népotisme, excitèrent, vers la fin de son règne, un mécontentement universel. Il y eut à Koufah et dans d'autres endroits des troubles qui obligèrent les gouverneurs de fuir, ou d'employer des voies de rigueur pour se maintenir. Aïyecha, Abd-ourrahman, Talha, Zobéir, anciens partisans du khalife, fomentent le désordre. L'an 35 de l'hégire il part pour Médine, sous différens chefs, mille hommes de l'Égypte; un nombre semblable vient de Koufah, un autre vient de Basra, tous révoltés contre Othman, tous voulant un changement dans les affaires.

Les Égyptiens étaient pour Ali, les Koufiens pour Zobéir, ceux de Basra allaient donner leur voix à Talha.

Ces trois corps d'aventuriers traversent sans obstacle le vaste empire du khalife, et se rencontrent, par un pur hasard, le même jour, un vendredi, aux portes de la capitale.

Othman présidait à l'office divin; il tonne de sa tribune contre les séditieux qui le menacent. L'audi-

toire se lève en tumulte; les étrangers chassent à coups de pierres les citoyens du temple. L'empereur reçoit lui-même une forte contusion, et tombe évanoui sur les degrés de sa chaire. On le transporte dans sa maison. Les fils d'Ali, Hassan et Hoséin, lui servent de gardes.

Dans les premiers tems, Othman ose encore sortir le vendredi; mais, le désordre augmentant, il se renferme chez lui. Le commandant des Égyptiens s'empare de la chaire du khalife. Aucun Médinois n'assiste à la prière. Cette anarchie désole la ville pendant plus de deux mois. On eut enfin recours à l'intervention d'Ali, et cet homme généreux, qui avait déjà défendu les jours du khalife au péril de la vie de ses enfans, se prête à négocier la paix.

Il obtient d'Othman de renvoyer son secrétaire-d'état Mérouan, objet de la haine publique, de destituer Abd-allah de la préfecture d'Égypte, et de remédier à différens autres griefs des insurgés de Koufah et de Basra. Avec ces conditions les mécontens allaient, chacun tranquillement, retourner dans leurs foyers.

A peine le traité est-il ratifié de part et d'autre, que Mérouan parvient à dissuader le khalife octogénaire de remplir ses promesses. Seulement, pour avoir l'air d'accorder quelque satisfaction au peuple, on nomme le fils d'Abou-bekr gouverneur d'Égypte.

Le fils d'Abou-bekr, Mohammed part, accompagné d'une suite nombreuse de Médinois et de Mecquois, ses amis. Poursuivant leur route, ils découvrent un es-

clave en courrier qui, les voyant approcher, accélère le pas de son dromadaire. Cette circonstance fait naître des soupçons. On arrête l'esclave. Il se trouve chargé d'une dépêche pour Abd-allah, portant l'ordre à celui-ci de continuer à remplir les fonctions de préfet, de se défaire du fils d'Abou-bekr, et surtout de lui enlever les lettres-patentes dont il est muni.

Indignés de ce trait de perfidie, Mohammed et son cortége regagnent Médine. On convoque l'assemblée des musulmans; l'offensé dénonce la déloyauté du khalife. Ce prince est obligé de comparaître; il reconnaît son cachet et l'écriture de son secrétaire, mais il proteste que le complot, dont on se plaint, s'est tramé à son insu. Alors les musulmans demandent que Mérouan leur soit livré. Le refus d'Othman exaspère jusqu'au dernier degré tous les esprits. Ils sont décidés à se faire justice à main armée.

Ali s'apercevant de ce mouvement, commande à son fils Hassan, et à une troupe de jeunes gens, de défendre la personne de l'empereur des fidèles contre toute attaque; mais le courage de cette noble jeunesse s'oppose vainement à la fureur des assaillans. Hassan blessé se retire couvert de sang. Les insurgés pénètrent dans l'habitation du khalife. C'est en vain que l'infortuné veut se faire une égide du Koran, placé sur son cœur; le frère d'Aïyecha lui donne un coup mortel, d'autres l'achèvent. Othman, massacré, reste trois jours sans sépulture, jusqu'à ce qu'enfin l'autorité d'Ali, surmontant la fureur publique, put le faire ensevelir.

Ali était étranger aux troubles : les historiens en conviennent, et son caractère connu nous en répond. Il n'avait paru dans toute la querelle que comme médiateur, et deux fois, dans ses enfans, comme le défenseur d'un prince dont au fond il n'avait nullement à se louer. On lui fait un crime de n'avoir pas marché en personne; il fallait donc se perdre pour n'avoir rien à se reprocher : le monde est un juge bien sévère lorsqu'il s'agit de trouver des torts à un honnête homme!

La chaire de Mohammed était vacante; Ali se refuse au suffrage des Égyptiens. Ils viennent, réunis aux deux autres troupes et aux Médinois, lui représenter à quels dangers il exposera l'islamisme, s'il s'obstine à rester sur la négative. A la fin il se rend à leur vœu. Le cinquième jour après la mort d'Othman, le fils d'Abou-taleb est proclamé khalife du Prophète. Il ne manquait à l'unanimité de sa nomination que le suffrage des Ommiades, qui s'étaient retirés à la campagne, ainsi que Talha et Zobéir, ces deux compétiteurs d'Ali, et les véritables auteurs de la catastrophe qui venait de renverser Othman. Pour sauver les apparences, ils s'étaient éloignés de Médine, exemple qu'Ali, dans l'innocence de son cœur, n'avait pas jugé à propos d'imiter, quoique ses amis le lui conseillassent. Mais il montre si peu d'empressement de se mettre en possession de la souveraineté, qu'il renvoie son inauguration jusqu'au retour de ses rivaux, arrivant pour prêter un serment qu'ils vont bientôt trahir.

Aucun des successeurs de Mohammed n'avait été nommé par un concours plus considérable de votans. La promotion d'Ali, moins paisible, fut plus légale qu'aucune des précédentes : nulle autre n'a été sujette à de plus violentes contestations. Elle produisit l'effet d'un coup de foudre sur les Ommiades, les anciens ennemis de la maison d'Hachem; mais elle déplut surtout à la veuve de Mohammed, à Aïyecha qui, pour une raison de femme, portait à Ali une haine implacable. Aïyecha embrassait la cause de Talha de toutes ses affections et de tous ses moyens. Pendant les troubles, elle s'était mise à couvert dans les murs sacrés de la Mecque.

A la première nouvelle du meurtre d'Othman, elle triomphe : « Il me semble, dit-elle, que j'entends Talha proclamé empereur des croyans! » Quelques jours après, on lui annonce la nomination d'Ali. Aussitôt Aïyecha, écumant de rage, excite le peuple à venger l'assassinat du khalife, « innocente victime, sacrifiée à l'ambition d'un pervers.» Mais n'est-ce pas elle qui a provoqué le meurtre? N'est-ce pas son frère qui l'a commis? réplique Ali dans un de ses distiques : « N'a-t-elle pas dit cent fois : Tuez-le, il faut tuer ce mécréant. » — « Ah ! répond la perfide Aïyecha, ce que je dis aujourd'hui vaut mieux que ce que je prononçais la veille. »

C'est à Ali que les assassins d'Othman demandent le sang du khalife. Aïyecha, Talha, Zobéir, forment un puissant parti. Ils assemblent une armée de quarante mille hommes, et s'emparent de Basra

واحوال اجياله وامه وذكر ممالكه ودوله دون ما سواه من
الاقطار لعدم اطلاعي على احوال المشرق وامه وان الاخبار
المتناقلة لا توفي كنه ما اريده منه والمسعودي انما استوفى
ذلك لبعد رحلته وتقلبه في البلاد كما ذكره في كتابه
مع انه لما ذكر المغرب قصر في استيفاء احواله .

« L'histoire ne rapporte que des événemens particuliers à une certaine époque ou à un certain peuple. Mais rapporter les accidens généraux et communs à tous les pays, à tous les peuples et à tous les siècles, voilà ce qu'il faut considérer comme la base, sur laquelle l'historien doit établir la plupart de ses observations, d'où il doit tirer des éclaircissemens sur les faits qu'il rapporte.

» On a souvent envisagé, dans les compositions savantes, l'histoire sous un point de vue aussi spécial. C'est ainsi que l'a fait *Masoudi* dans son livre intitulé : *les Prairies d'Or*. Dans cet ouvrage, il a conduit l'histoire des différens peuples et des différens pays de l'Orient et de l'Occident jusqu'à l'époque où il vivait, c'est-à-dire jusqu'à l'an 330 de l'Hégire. Il nous a peint leurs mœurs et leurs usages; donné la description des terres, des montagnes, des mers, des provinces et des empires, et distingué les différentes tribus des Arabes et des peuples non Arabes. Ainsi, il est devenu le modèle sur lequel se règlent les historiens, et l'autorité principale à laquelle ils s'adressent presque toujours, quand il s'agit de vérifier les faits qu'ils

rapportent. Après lui vint *Bekri*, qui, dans son ouvrage : *fil memâlik wâl mesâlik* (sur les provinces et sur les routes), n'a traité l'histoire qu'en suivant la marche adoptée par Masoudi, et, en conséquence, sans avoir égard aux accidens généraux, par lesquels la civilisation est affectée (1) ; car les peuples et les nations n'avaient pas encore éprouvé, du tems où il écrivait, de grands bouleversemens ni des changemens considérables. Mais à l'époque actuelle, c'est-à-dire à la fin du huitième siècle, tout a été changé dans la Mauritanie, où nous vivons, et tout y a été entièrement bouleversé. Les tribus des Berbers, les anciens habitans de ce pays, ont été remplacées par celles des Arabes, qui s'y sont nouvellement établies à partir du cinquième siècle. Ces derniers l'ont emporté, par leur nombre, sur les Berbers ; ils les ont vaincus et chassés presque partout des endroits qu'ils habitaient, ou, en quelques contrées, ils ont partagé avec eux la possession du pays.

» Cet état de choses subsista jusqu'à la moitié de ce huitième siècle, où se déclara, dans les états civilisés de l'Orient et de l'Occident, cette peste meurtrière

---

(1) Il y a, dans les *Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun*, un très-grand nombre de passages, où l'auteur s'est exprimé avec une concision qui souvent en rend fort difficile l'intelligence, à moins que l'on ne soit familiarisé avec tout l'ensemble de ses idées.

Dans le passage ci-dessus, le mot احوال n'est autre chose que ce que l'auteur appelle en d'autres endroits الاحوال العامة للاجيال ou ما يعرض للعمران من الاحوال لذاته

qui anéantit les nations, ruina les habitans des montagnes et effaça beaucoup de bienfaits de la civilisation. Elle attaqua les empires précisément au tems de leur décrépitude et au moment qu'ils avaient atteint le terme de leur durée ; elle contribua encore à consumer le peu de forces qui leur restaient, à diminuer leur territoire et à affaiblir leur puissance. C'est ainsi qu'ils sont venus au point d'être anéantis et de disparaître. La civilisation de la terre se ressentit naturellement des calamités dont souffraient les peuples. Il en est résulté que les grandes et les petites villes sont tombées en ruine ; que les chemins et les routes ne sont plus reconnaissables ; que les maisons et les habitations sont désolées ; que les empires et les tribus se trouvent en état de faiblesse ; enfin, que tout ce qui habite la terre est tout-à-fait changé.

» Il paraît que les mêmes malheurs ont aussi affligé l'Orient, toutefois selon le degré de sa civilisation. On dirait que la voix qui, autrefois, se plut à appeler les créatures à l'existence, fût devenue muette, qu'elle se trouvât interdite, et qu'elle s'attendît à une réponse. « C'est Dieu qui est l'héritier de la terre et de ceux qui l'habitent (1). »

» Or, comme tout est changé, c'est comme si le genre humain en entier n'était plus le même, comme si l'univers était bouleversé d'un bout à l'autre. On dirait que ce fût un monde nouveau, une création

(1) Passage du Coran.

qui vient d'être achevée, un univers tout récemment produit !

» Il faut donc, de nos jours, que celui qui compose l'histoire du genre humain ou des différens pays et de leurs habitans, et des mœurs et des usages si totalement changés de ces derniers, c'est-à-dire celui qui suit la méthode que Masoudi avait adoptée au tems où il vivait, il faut, dis-je, qu'un tel historien devienne le modèle sur lequel se forment tous les historiens à venir. Quant à moi, je rapporte dans ce livre-ci ce que j'ai pu recueillir sur l'histoire de la Mauritanie; je le donne tantôt dans un récit tout simple, tantôt j'accompagne les faits de quelques éclaircissemens : car, en me mettant à composer cet ouvrage, je n'avais point d'autre but spécial, que d'écrire, à l'exclusion de celle de tout autre pays, l'histoire de la Mauritanie, de ses peuples, de ses tribus, de ses provinces et de ses dynasties. Je me suis borné à cela, parce que je ne connais pas assez l'histoire de l'Orient et de ses peuples, et parce que les faits relatifs à l'Orient, qui m'ont été rapportés, ne me suffisent pas pour l'histoire de ce pays, telle que j'aurais voulu la donner. Masoudi n'a pu embrasser tout cela qu'à cause de ses grands voyages et de ses courses dans les différens pays, comme il le dit lui-même dans son livre. Et avec tout cela, il est beaucoup moins complet là où il parle de l'histoire de la Mauritanie. »

A la suite du morceau que je viens de rapporter, l'auteur a averti ses lecteurs du mode de transcription qu'il a adopté dans son ouvrage, partout où il a fallu

rendre des mots étrangers composés de caractères qui n'appartiennent point à l'écriture des Arabes (1). De là il a passé à l'indication des sources d'où dérivent le plus souvent les erreurs et les méprises des historiens. C'est à cette occasion qu'il nous révèle les principes de sa critique. Pour se placer dans le point de vue nécessaire pour saisir la hauteur de la conception de cet ouvrage, l'évidence de ses principes et la justesse de ses conséquences, on ne saurait mieux faire, ce me semble, que d'en examiner d'abord l'idée fondamentale, telle qu'elle est énoncée dans cette *introduction*, et de considérer, après, de quelle manière ingénieuse l'auteur a su la développer dans les *Prolégomènes*, dont toutes les parties ne sont que des conséquences dérivées d'un même principe, et formant dans leur ensemble un admirable système élevé sur la double base du raisonnement et de l'expérience. Voilà pourquoi j'ai cru devoir rapporter en entier les passages que je vais traduire.

ومن اسباب المقتضية له [للكذب] ايضا وهى سابقة على جيع ما تقدم الجهل بطبايع الاحوال فى العمران فان كل حادث من الحوادث ذاتا او فعلا لا بُدّ له من طبيعة تخصه في ذاته وفيما يعرض له من احواله فاذا كان السامع

(1) Ce passage a été extrait en entier, et traduit par M. le baron Silvestre de Sacy, dans le troisième volume de la *Chrestomathie Arabe*, pag. 326.

عارفا بطبايع الحوادث والاحوال فى الوجود و مقتضياتها اعانه ذلك فى تمحيص الخبر على تمييز الصدق من الكذب *

« Parmi les causes qui produisent de toute nécessité les erreurs que l'on rencontre chez les historiens, il y en a une qui est plus grave que toutes celles dont nous venons de parler : c'est l'ignorance des caractères distinctifs des événemens qui ont lieu dans la civilisation. Tout ce qui arrive (n'importe si c'est dans le domaine de la nature, ou dans celui des actions humaines) a nécessairement un caractère distinctif, qui est particulièrement affecté à sa nature même et à tous les accidens dont il est susceptible. Or, si l'on nous rapporte un fait historique, et que nous connaissions les caractères distinctifs des événemens et des accidens, tels qu'on les rencontre dans la réalité, de même que les conséquences qui en résultent de toute nécessité, cela nous aide dans la critique de l'histoire, pour distinguer la vérité du mensonge. »

Masoudi, par exemple, continue l'auteur, n'aurait pas entretenu ses lecteurs du récit fabuleux qu'il leur fait de la construction d'Alexandrie, s'il avait été mieux instruit sur les phénomènes les plus communs de la nature. L'impossibilité physique des circonstances qui, d'après sa narration, ont accompagné la fondation de cette ville, aurait dû l'avertir d'avance de la fausseté des rapports dans lesquels il a mis aveuglément toute sa confiance. D'après mon avis, ajoute

Ibn Khaldoun, l'examen de la possibilité ou de l'impossibilité d'un fait est la première question que la critique doit aborder.

ولا نرجع الى تعديل الرواة حتى نعلم هل ذلك الخبر فى نفسه ممكن او ممتنع واما اذا كان مستحيلا فلا فايدة للنظر فى التعديل او التجريح ولقد عدّ اهل النظر من المطاعن فى الخبر استحالة مدلول اللفظ او تاويله ان يؤول بما لا يقبله العقل وانّما كان التعديل والتجريح هو المعتبر فى صحّة الاخبار الشرعية لان معظمها تكاليف انشاية اوجب الشارع العمل بها متى حصل الظن بصدقها وسبيل صحّة الظن الثقة بالرواة للعدالة والضبط واما الاخبار عن الواقعات فلا بدّ فى صدقها وصحّتها من اعتبار المطابقة فلذلك وجب ان ننظر امكان وقوعه وصار ذلك فيها اهمّ من التعديل ومقدما عليه اذ فايدة الانشا متقبسة منه فقط وفايدة الخبر منه ومن الخارج بالمطابقة واذا كان ذلك فالقانون فى تمييز الحق من الباطل فى الاخبار بالامكان و الاستحالة ان ننظر فى الاجتماع البشرى الذى هو العمران ونميز ما يلحقه من الاحوال لذاته وبمقتضى طبعه و ما يكون عارضا لا يعتدّ به وما لا يمكن ان يعرض له واذا فعلنا ذلك كان لنا قانونا فى تمييز الحق من الباطل

فى الاخبار والصدق من الكذب بوجه برهانى لا مدخل للشك فيه و حينيئذ فاذا سمعنا عن شى من الاحوال الواقعة فى العمران علمنا مـا نحكم بقبوله ممّا نحكم بتزييفه وكان لنا ذلك معيرا صحيحا يتحرى به الموٌرخون طريق الصدق والصواب فيما ينتقلونه وهدا هو غرض هدا الكتاب الاوّل من تاليفنا و كان هذا علم مستقل بنفسه فانه ذو موضوع وهو العمران البشرى والاجتماع الانسانى ودو مسايل وهى بيان ما يلحقه من الاحوال لذاته واحدة بعد اخرى وهذا شان كل علم من العلوم وضعيا كان او عقليا واعلم ان الكلام فى هذا الغرض مستحدث الصنعة غريب النزعة عزيز الفايدة اعثر عليه البحث وادى اليه الغوص وليس من علم الخطابة الذى هو احد الكتب المنطقية فان موضوع الخطابة انّما هو الاقوال المقنعة النافعة فى استمالة الجمهور الى راى او صدّهم عنه ولا هو ايضا من علم السياسة المدينية اذ السياسة المدينية هي تدبير المنزل او المدينة بما يجب بمقتضى الاخلاق والحكمة ليحمل الجمهور على منهاج يكون فيه حفظ النوع وبقاوه فقد خالف موضوع [موضوعه] موضوع هذين الفنين الذين ربّما يشبهانه وكانه علم مستنبط النشاة ولعمرى لم اقف على كلام فى منحاه لاحد من الخليقة ما ادرى لغفلتهم عن ذلك وليس الظن بهم او لعلّهم كتبوا

فى هذا الغرض واستوفوه ولم يصل الينا فالعلوم كثيرة والحكما فى امم النوع الانسان متعدّون وما لم يصل الينا من العلوم اكثر ممّا وصل فاين علوم الفرس التى امر عمر رضى الله عنه بمحوها عند الفتح واين علوم الكلدانيين والسريانيين واهل بابل وما ظهر عليهم من اثارها ونتايجها واين علوم القبط من قبلهم وانّما وصل الينا علوم امة واحدة وهم يونان خاصّة لكلف المامون باخراجها من لغتهم واقتداره على ذلك بكثرة المترجين وبذل الاموال فيها ولم نقف على شىء من علوم غيرهم *

« Nous ne cherchons pas à établir l'authenticité des témoins, avant que nous ne sachions si le fait qu'ils rapportent est, en lui-même, possible ou impossible; car s'il était impossible, il serait fort inutile de s'occuper de la question, s'il faut admettre ou rejeter les témoins qui l'ont raconté. Aussi les critiques regardent-ils comme digne de blâme l'historien, quand il veut admettre des faits qui, d'après les expressions claires de celui qui les raconte, contiennent quelque chose d'impossible, ou encore, quand il tâche, à force de les expliquer, de prêter à ces rapports un sens que la raison ne saurait pas approuver. La question préalable de l'admission ou du rejet des témoins ne peut être discutée que quand il s'agit de la vérité de rapports historiques relatifs aux doctrines de la révé-

lation ; car la plupart de ces rapports sont des commandemens, auxquels le fondateur de la religion a ordonné de se conformer, dès le moment même que l'esprit s'est convaincu de leur vérité. Mais la fermeté de cette conviction, dépend de la confiance que l'on a dans l'authenticité des rapports de ceux qui ont raconté le fait dont il est question. Il en est autrement des rapports qui sont relatifs à d'autres événemens ; car, quand il s'agit de ces derniers, on doit nécessairement avoir égard à ce qu'il n'y ait rien de contraire à la raison. Il faut, pour cela, que nous nous occupions de l'examen de la possibilité d'un tel événement. Cet examen est, pour cette sorte d'événemens, plus important encore que celui de la véracité des témoins, qui les ont rapportés; il doit même précéder ce dernier, vu que l'intérêt qui se rattache aux doctrines de la révélation, ne dépend que de celui-ci, et que l'intérêt et le profit de l'histoire sont subordonnés en même tems à l'examen des témoins qui rapportent le fait, et à sa conformité avec la raison. Si cela est vrai, voici ce qu'il faut faire alors pour distinguer, dans l'histoire, la vérité de l'erreur, au moyen des caractères de la possibilité et de l'impossibilité. Il faut d'abord que nous prenions, pour objet de notre spéculation, le genre humain considéré en société, c'est-à-dire, la civilisation (1); il faut ensuite que nous con-

(1) Il est bon de remarquer quelle est la définition que l'auteur lui-même a donnée du mot عمران, dont le sens propre est *habitation;*

sidérions, séparément, les accidens variés dont elle est accompagnée par l'effet même de sa nature et de son caractère particulier; enfin, nous devons observer ce qui y arrive de purement accidentel et ce qui ne

mais qu'il faut presque toujours rendre par *civilisation*. Voir comment il s'exprime au commencement du premier livre des *Prolégomènes* :

اعلم انه لما كانت حقيقة التاريخ انه خبر عن الاجتماع الانساني الذى هو عمران العالم وما يعرض لطبيعة ذلك العمران من الاحوال مثل التوحش والتانس والعصبيات واصناف التغلبات للبشر بعضهم على بعض وما ينشا عن ذلك من الملك والدول ومراتبها وما ينتحله البشر باعمالهم ومساعيهم من الكسب والمعاش والعلوم والصنايع وساير ما يحدث فى ذلك العمران بطبيعته من الاحوال *

« Sachez, qu'à vrai dire, l'histoire doit nous représenter le genre » humain considéré en société, c'est-à-dire la civilisation du monde, » et tous les accidens variés dont la civilisation est accompagnée: » comme l'état de sauvage; l'état social; les différens liens qui atta- » chent dans la société les hommes les uns aux autres; les formes va- » riées sous lesquelles se présente la supériorité que les uns obtiennent » sur les autres par la force; et tout ce qui provient de ces causes, » comme les empires et les dynasties, et leurs modifications et les » différentes occupations auxquelles se livrent les hommes, comme le » commerce, les professions et les métiers par lesquels on gagne sa » vie, les sciences, les arts, enfin tout ce que l'on trouve dans la civi- » lisation comme une suite de sa nature même. »

peut pas du tout y arriver. Par ce procédé, nous allons trouver un caractère (négatif) pour distinguer, en fait d'histoire, la vérité de l'erreur, et ce qui est authentique du mensonge; pour le distinguer, dis-je, d'une manière apodictique et démonstrative, qui ne laisse pas même le moindre doute. Alors, si l'on nous parle d'un événement comme de quelque chose qui s'est passé dans la société humaine, nous saurons de suite si, dans nos jugemens, nous devons l'admettre comme une vérité ou le repousser comme un mensonge. Cela peut donc servir à indiquer infailliblement la route que les historiens doivent prendre, pour ne rapporter, dans leurs ouvrages, que ce qui est vrai et authentique. *Voilà qui est précisément le but de ce premier livre de notre ouvrage.*

L'ensemble de ces considérations peut être regardé comme une science en elle-même. Il y a un objet spécial, c'est-à-dire la civilisation du genre humain, et la société humaine; il y a encore plusieurs problêmes qui s'y rattachent, c'est-à-dire qu'il faut y expliquer, l'un après l'autre; ce sont les accidens variés dont la civilisation est accompagnée par une suite de sa nature même; et cela suffit pour la formation d'une science quelconque, soit positive, soit produite par la raison seule.

» Il faut savoir que la discussion de cette matière est quelque chose que l'on n'est pas habitué à voir traiter; qu'elle est d'un genre fort rare, et d'une très-grande utilité; on y arrive par des recherches, et on s'y prépare par des études sérieuses et profondes. Cette science ne fait pas partie de la rhétorique, qui

est communément considérée comme une des sciences dont il est question dans les livres qui traitent de logique ; car le seul objet de la rhétorique est de faire des discours propres à gagner le public pour une certaine opinion, ou encore pour l'en dissuader. Elle ne fait pas non plus partie de la science de bien gouverner l'état ; car bien gouverner l'état, c'est donner aux familles ou à l'état une direction conforme aux lois de la morale et de la philosophie, de sorte que le public se trouve engagé dans une route qui conduise à la conservation du genre humain et à la prolongation de son existence. L'objet de notre science diffère donc essentiellement de celui des deux autres branches de la philosophie, qui, du reste, ont plusieurs points de communs avec elle. On peut la regarder, en conséquence, comme une science toute nouvelle. J'ignore, en vérité, si aucun de tous les écrivains que je connais, a discuté cet objet, mais je ne le pense pas. Toutefois, il se pourrait que l'on eût traité cette matière, et qu'on l'eût épuisée sans qu'un tel ouvrage fût parvenu jusqu'à nous ; car il y a tant de sciences, et les savans qui ont existé chez les diverses nations sont si nombreux! Aussi, la quantité des sciences qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous, surpasse-t-elle de beaucoup le nombre de celles que l'on nous a transmises. Où sont les connaissances des anciens Persans qu'Omar (à qui Dieu pardonne) ordonnà de détruire, lorsqu'il fit la conquête du pays? Où sont les sciences des Chaldéens, des Syriens et des Babyloniens, avec tous les monumens et toutes les productions qui en

ont été la suite chez ces nations? Et où sont les sciences des Coptes, leurs prédécesseurs? En effet, ce ne sont que les sciences d'une seule nation qui sont parvenues jusqu'à nous, c'est-à-dire celles des anciens Grecs; ce qu'il faut attribuer particulièrement au zèle que le khalife Mamoun mit à les faire extraire des livres écrits en langue grecque, et à l'appui que lui prêtaient le grand nombre de ses traducteurs et les trésors dont il pouvait disposer en faveur d'une telle entreprise. Nous ne savons donc rien des sciences d'aucune autre nation, hors des Grecs. »

Nous ne suivrons pas l'auteur dans tout ce qu'il ajoute pour prouver que personne avant lui n'avait fait encore de la civilisation l'objet d'une étude et d'une science spéciales. Ce n'est qu'à la fin du chapitre qu'il se résume sur le plan et sur la division de la première partie de son ouvrage :

لمّا كان الانسان متميزا عن سائر الحيوانات بخواصّ اختصّ بها فمنها العلوم والصنايع التى هى نتيجة الفكر الذى تميز به عن الحيوانات وشرف بوصفه على المخلوقات ومنها الحاجة الى الحكم الوازع والسلطان القاهر اذ لا يمكن وجوده دون ذلك من بين الحيوانات كلها الّا ما يقال عن النحل والجرد وهذه وان كان لها مثل ذلك فبطريق الهامى لا بفكر وروية ومنها السعى فى المعاش و الاعتمال فى تحصيله من وجوهه واكتساب اسبابه لما جعل الله فيه

من الاقتدار الى الغذا فى حياته وبقايه وهداه الى التماسه وطلبه قال تعالى اعطى كل شيء خلقه ثم هدى ومنها العمران وهو التساكن والتنازل فى مصر اوحلّة للانس بالعشرة و اقتضا الحاجات لما فى طباعهم من التعاون على المعاش كما نبينه و من هذا العمران ما يكون بدويّا و هو الذى يكون فى الضواحى والجبال و فى الحلل المنتجعة للقفار واطراف الرمال ومنه ما يكون حضريا وهو الذى بالامصار والقرى والمدن والمدائر للاعتصام بها والتحصن بجدرانها وله فى كل هذه الاحوال امور تعرض من حيث الاجتماع عروضا ذاتيا له فلا جرم اختصر الكلام فى هذا الكتاب فى ستة فصول الاول فى العمران البشرى على الجملة و اصنافه وقسطه من الارض الثانى فى العمران البدوى وذكر القبايل والامم الوحشية الثالث فى الدول والخلافة والملك وذكر المراتب السلطانية الرابع فى العمران الحضرى والبلدان والامصار الخامس فى الصنايع والمعاش والكسب و وجوهه السادس فى العلوم واكتسابها وتعلمها وقدمت العمران البدوى لانه سابق على جميعها كما يتبين لك بعد وكذا انقدم الملك على البلدان والامصار واما تقديم المعاش فلان المعاش ضرورى طبيعى وتعلّم العلم كمالى اوحاجى والطبيعى

اقدم من الكمالى وجعلت الصنايع مع الكسب لانها منه
ببعض الوجوه ومن حيث العمران كما يتبين بعد *

« L'homme se distingue du reste des êtres vivans par plusieurs choses qui le caractérisent particulièrement. De ce nombre sont les sciences et les arts, qui proviennent de cette même intelligence par laquelle il se distingue des animaux, et qui l'élève si noblement sur toutes les créatures. Il faut y compter aussi le besoin d'une discipline réglant tout, et d'une autorité souveraine, indispensables au maintien de son existence, besoin que n'éprouve aucun animal hors lui. On ne pourra nous objecter ici ce que l'on raconte relativement aux abeilles et aux sauterelles ; car, si l'on remarque dans ces bêtes quelque chose d'analogue à cela, ce n'est que l'effet d'une sorte d'instinct, et non pas celui de l'intelligence et du discernement. Une autre particularité de l'homme consiste dans le soin de gagner sa vie, et dans tout ce qu'il fait pour pourvoir aux besoins de sa subsistance. Cela tient de ce que Dieu a placé en lui le besoin de se nourrir pour pouvoir vivre et pour subsister, et de ce qu'il l'a instruit à se chercher lui-même de quoi vivre. C'est ici que trouve son application ce que Dieu a dit dans le Coran : *Je donne son caractère particulier à tout ce qui existe ; puis il peut s'en servir de guide*. Enfin, ce qui caractérise encore tout particulièrement l'homme, c'est la *civilisation*, que je trouve là où les hommes demeurent ensemble, et où ils se

sont réunis, soit dans une grande ville, soit dans un autre endroit, à cause de leur attachement à la vie sociale et de l'extrême besoin qu'ils éprouvent en eux-mêmes, de s'entr'aider les uns les autres pour gagner leur vie, comme nous expliquerons cela dans la suite. La civilisation comprend en elle, premièrement, *la vie nomade*, telle qu'elle se présente dans les plaines, dans les montagnes, dans les endroits qui offrent des pâturages pour les troupeaux, et dans les déserts sablonneux; et, en second lieu, *la vie des villes*, c'est-à-dire telle que nous la voyons parmi les hommes qui se sont réunis dans les grandes et dans les petites villes (1), pour s'y mettre à l'abri et pour trouver protection dans leurs murailles. Dans toutes ces diverses nuances de civilisation, on trouve plusieurs accidens qui sont une suite essentiellement nécessaire de la vie sociale.

Nous ne saurions nous dispenser de distribuer ce que nous allons discuter dans ce livre, en six parties :

1. De la civilisation humaine en général, de ses degrés divers, et de sa distribution sur la terre.

2. De la vie nomade, des tribus et des peuples sauvages.

3. Des dynasties, du khalifat, de la monarchie et des dignités souveraines.

---

(1) Il y a ici une faute dans les deux manuscrits; l'un lit والهداثر et l'autre والهداشر Dans le cas qu'il fallût corriger والهداين (ce qui me paraît le plus naturel), je ne saurais indiquer la différence qu'il y a dans la signification des deux pluriels de مدينة

4. De la vie des villes, des grandes villes et des capitales.

5. Des arts, des professions et des métiers par lesquels on gagne sa vie, du commerce et de ses branches diverses.

6. Des sciences et de la manière de s'y instruire et de les apprendre.

J'ai placé en tête la vie des peuples nomades, parce que c'est effectivement elle qui précède tout autre genre de vie, comme on le verra dans la suite. Par la même raison, je parle de la monarchie avant de m'occuper des grandes villes et des capitales. Quant au rang que j'ai accordé aux professions et aux métiers par lesquels on gagne sa vie, je l'ai fait parce qu'ils sont d'une nécessité absolue, et qu'ils tiennent de la nature, tandis que l'étude des sciences ne tient que d'un désir de perfection et d'un besoin intellectuel, et parce que les besoins de la nature se font sentir bien avant ceux qui ne naissent que du désir d'une perfection intellectuelle. Enfin, j'ai placé ensemble les arts et le commerce, à cause des rapports qui existent, soit entre eux, soit avec la civilisation en général, comme on l'expliquera dans la suite. »

Je ne pousserai pas plus loin ces citations. Je ne m'attacherai pas non plus à en faire ressortir tout ce que l'on peut en conclure d'avance en faveur du grand ouvrage d'Ibn-Khaldoun. Nos lecteurs l'auront pressenti avant moi ; ils sauront à quoi l'on est en droit de s'attendre de l'homme spirituel qui s'est obligé lui-même de ne pas mettre la main à l'histoire qu'il se

proposait d'écrire, avant qu'il n'en eût posé des fondemens aussi solides que ceux que nous admirons dans ses Prolégomènes, ou dans son introduction à la connaissance de l'histoire. Espérons que son Histoire des Arabes et des Berbers passera un jour des bibliothèques de l'Orient dans celles de l'Europe. En attendant, formons des vœux pour que le public ne tarde plus à connaître ce que déjà l'on possède en Europe des œuvres d'un philosophe qui, à juste titre, a été surnommé le Montesquieu de l'Orient.

F. E. SCHULZ.

Conseils aux mauvais poètes, poëme de Mir Taki, traduit de l'hindostani par M. GARCIN DE TASSY.

INTRODUCTION.

L'ÉTUDE de la langue moderne de l'Hindostan (1), a été presque entièrement négligée par les orienta-

---

(1) Les naturels du pays appellent cette langue *hindi* هندی; ils lui donnent aussi le nom d'*ourdou zaban* أردو زبان, *langue de camp*, parce qu'elle fut formée au milieu des camps mogols; et de *rekhta* ريختہ *semé*, à cause de la grande quantité de mots étrangers dont elle est comme parsemée. Les Européens ont adopté pour la désigner le mot hindostani هندوستانی (langue de l'Hindostan); cependant les Anglais la nomment vulgairement *moor* et les Français *maure*.

listes du continent de l'Europe : on convient, à la vérité, de son importance pour la politique et pour le commerce, mais on s'imagine que, dénuée de richesses littéraires, elle ne saurait mériter l'attention des savans. Toutefois, il n'en est pas ainsi : une foule d'auteurs distingués ont su tirer de ce riche idiome le plus heureux parti pour leurs brillantes compositions. Oui, les Hindous actuels ont, comme leurs ancêtres, une abondante littérature ; ils ne sont pas obligés d'étudier la langue sacrée de Bénarès pour lire de bons livres, pour admirer des vers harmonieux. Ils possèdent dans leur propre langue des traités sur les sciences, des chroniques intéressantes, des poëmes remplis d'invention, outre un grand nombre d'ouvrages de toute nature, traduits du sanscrit et du persan : en un mot, leur littérature est une des plus fécondes de l'Asie moderne. Comme, jusqu'ici, on

(1) La Bibliothèque du Roi possède une grammaire et un dictionnaire français-hindostani manuscrits, par Ouessant, qui, avant la révolution, était interprète du ministère de la marine. Voici un court extrait de la préface qu'il a placée à la tête de sa grammaire : « L'hin» dostani est le langage général de l'Hindostan, également entendu » dans tous les rangs et dans toutes les professions ; par les savans et » les ignorans, par le courtisan et le paysan, par les Indiens et les Ma» hométans ; de sorte que c'est dans cette contrée la langue la plus utile » à un étranger. Il y a bien plusieurs idiomes provinciaux, mais cha» cun d'eux est renfermé dans des provinces particulières, tandis que » l'hindostani a l'avantage d'être le plus étendu, et d'être compris et » parlé d'un bout à l'autre de ce vaste empire, qui s'étend du cap » Comorin à l'Usbek, et de la baie du Bengale aux confins de la » Perse. »

n'a rien fait passer en notre langue des nombreux écrivains dont le génie a fixé celle de l'Hindostan, j'ai pensé qu'on ne lirait pas sans intérêt la traduction d'un petit poëme hindostani qui pourra servir comme d'échantillon de cette littérature inconnue.

Mir Mohammed Taki میر محمد تقی, auteur de cette pièce de vers, est l'un des poètes les plus célèbres de l'Inde moderne, du nombre de ceux que l'on nomme صاحب دیوان, *auteur d'un recueil de poésies*, expression qui équivaut à celle de *grand poète*, et أستاد, *maître*, c'est-à-dire classique. Il était d'Akbar-abad, et vivait sous le règne de l'empereur mogol Schah-alem, fils d'Aurengzeb (1). Le recueil de ses œuvres a été imprimé à Calcutta (2), et le morceau dont je donne ici la traduction se trouve aussi dans les *Muntakhabat-i hindi* du savant orientaliste M. Shakespear, dont les excellens ouvrages, et surtout les conseils affectueux, m'ont guidé dans l'étude de l'hindostani.

Le poëme de Mir Taki, dont je donne ici la traduction, porte le titre arabe de تنبية الجهال que j'ai rendu par *Conseils aux mauvais poètes*. C'est une satire contre les sots qui, fréquentant des poètes, s'i-

(1) *Gilchrist's hindoostanee Grammar*. Calcutta, 1796, p. 334.

(2) Koolliyat Meer Tuqee, the poems of Meer Mohummud Tuqee, comprising the whole of his numerous and celebrated compositions in the oordoo, or polished language of Hindoostan, edited by learned moonshees attached to the college of fort William. Calcutta, Hindoostanee press, 1811, gr. in-4° de 1088 pages.

maginent l'être à leur tour, et, sans une étude convenable de la versification, se mêlent de faire des vers. Dans l'introduction, l'auteur se plaint de la facilité avec laquelle les poètes de son tems permettaient à des gens de cette espèce de s'introduire dans leur société, et leur donnaient encore quelquefois des encouragemens. Il cite ensuite, comme un exemple de la manière dont les méchans poètes étaient anciennement traités, la réception que fit à Hilali, un gouverneur d'Ispahan. Quant à cette anecdote, je ne saurais en garantir la vérité : elle pourrait bien n'être qu'une simple fiction poétique, puisque Sam Mirza n'en par le pas dans l'article qu'il a consacré à cet écrivain dans son تذکرهٔ شعرا ou *Biographie des poètes persans* (1), article dont on peut lire la traduction, par M. le baron de Sacy, dans le tome V des Notices des Mss, de la Bibliothèque du Roi, p. 288 ; et par M. de Hammer, dans son *Geschichte der schoenen Redekunste Persiens*, p. 368-9. Du reste, il paraît que ce poète vivait effectivement du tems de Jami ; mais si l'aventure est vraie, elle fait peu d'honneur au vizir d'Ispahan, et si elle est fausse, Mir Taki aurait dû choisir un autre personnage pour en faire le héros de son anecdote : Hilali est un écrivain très-estimé chez les Persans ; on lui doit trois poëmes mystiques ou allégoriques qui jouissent d'une célébrité méritée : le premier, intitulé شاه ودرویش, *le Roi et le Mendiant* ;

---

(1) Manuscrit persan de la Bibliothèque du Roi, N° 247.

le deuxième, صفات العاشقين *les Qualités des amans ;* et le troisième, مجنون وليلى, *Medjnoun et Leïla* (1).

CONSEILS AUX MAUVAIS POËTES.

Il fut un tems où les jeunes gens que rendaient propres à la poésie une imagination brûlante, un esprit fécond, venaient, sous les plus habiles maîtres, étudier les règles de ce bel art, se former à l'école du goût. A cette époque le public avait un discernement exquis; son impartiale justice savait balayer les immondices littéraires loin du champ de la poésie; aussi un sot ne se serait point mêlé de faire des vers; jamais un poète distingué n'aurait daigné communiquer avec lui. Les gens seuls qu'un talent supérieur mettait au-dessus du vulgaire, avaient le privilége d'être initiés aux mystères de la poésie. En effet, pourquoi tout le monde voudrait-il versifier? Cet art est-il nécessaire? Quel avantage civil ou religieux en résulte-t-il?.. Les plus vils métiers sont bien autrement utiles à la société : si le bottier, par exemple, ne se tient point dans sa boutique, où irez-vous faire réparer votre chaussure usée?... Vous êtes bien contraint d'aller chez lui, et de lui faire recoudre vos souliers, moyennant quelques petites pièces de monnaie. Au contraire, le besoin de poètes ne se fait nullement sentir; il n'en existerait point, que ce ne serait

(1) Ces ouvrages se trouvent parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

pas un grand malheur. Mais si la poésie est inutile sous le rapport civil, c'est bien autre chose quant à la religion. Les compositions de nos jours ne contiennent guère que des exagérations aussi ridicules que mensongères ; or, si la religion est incompatible avec la fausseté, comment les poètes, qui font un usage habituel du mensonge, pourraient-ils se flatter d'avoir une ombre de piété, de foi? — Jadis ce n'était, je le répète, que les hommes distingués par leur talent, que ceux qu'une éducation soignée avait placés au-dessus du vulgaire qui cultivaient la poésie. Les grands maîtres de l'art les affectionnaient et guidaient leurs pas timides dans les sentiers fleuris de l'élocution. Quant aux gens sans talent ou d'un rang inférieur, sans les traiter avec mépris, ils étaient loin d'encourager leur folle manie. Conçoit-on, en effet que des hommes totalement dépourvus d'éducation, livrés aux métiers les plus bas; que des fripiers, des apprêteurs de coton, par exemple, osent se parer des couleurs de la poésie, veuillent faire de l'esprit, briller par de bons mots? c'est cependant ce qui arrive tous les jours sous nos yeux. Des poètes, indignes de leurs fonctions, reçoivent dans leur société tous ceux qui s'y présentent. Nul examen, nulle enquête sur l'aptitude des candidats, rien ne saurait arrêter ce funeste prosélytisme; aussi l'art magique des vers (1) a-t-il perdu tout son lustre, tout son éclat.

---

(1) Les Arabes nomment la poésie سحر حلال, *magie permise*.

Représentez-vous un sot que tourmente la fureur de versifier ; voyez-le aborder deux ou trois de ces poètes qu'anime un faux zèle. Ils l'accueillent avec empressement, et après lui avoir appris des vers de leur propre composition, afin qu'il les récite au besoin, ils le conduisent dans leur assemblée littéraire. Là ils prennent les premières places, et faisant asseoir à leur gauche l'apprenti versificateur, ils assurent à leurs confrères que ce nouvel élève possède de l'imagination, de la finesse d'esprit, et ne peut manquer de devenir un poète distingué s'il continue à les fréquenter, et si leur amitié dirige ses essais. A ces mots, tous l'adoptent unanimement pour leur disciple, persuadés qu'il est digne de ce titre ; et, en cette qualité, l'engagent à improviser sans crainte devant ses maîtres indulgens. Obéissant à leurs désirs, le nouveau rimailleur se met, d'un ton hardi et familier, à réciter des vers de sa façon. Nos poètes, ravis de joie, se lèvent à demi de leurs siéges comme pour mieux l'écouter, et ne cessent de lui donner des signes d'une approbation flatteuse. Le pauvre novice, égaré par ces sottes louanges, se croit en droit de quitter les occupations de son état, pour se livrer entièrement à la poésie ; et, persuadé qu'il possède un génie supérieur, il finit quelquefois par devenir l'ennemi du talent. Souvent aussi d'heureuses dispositions sont détruites, de nos jours, par des louanges indiscrètes ou par une facile indulgence.

Tant qu'on a su distinguer le bon poète du mauvais, les gens seuls, je le dis encore, que distinguait un

mérite réel, se mêlaient de faire des vers, et encore n'osaient-ils s'élancer dans la carrière poétique, qu'après avoir long-tems étudié sous les plus habiles maîtres. La présomptueuse ignorance ne pouvait jamais espérer de posséder la considération littéraire; que dis-je? les sots qui persistaient à versifier s'exposaient à être traités avec mépris et même à être fustigés comme le poète dont je vais retracer la fâcheuse aventure.

ANECDOTE.

Un jour Hilali se présenta chez le gouverneur d'Ispahan, grand amateur de poésie. Averti par son chambellan, le prince donna aussitôt l'ordre de l'introduire dans son palais. Il l'accueillit avec de grandes démonstrations d'honneurs et de respect, et le fit placer avec empressement auprès de lui. Hilali, enchanté de cette réception, s'étend en louanges sur la noblesse et les bonnes qualités du prince, et la nuit qui s'avance ne saurait arrêter le cours de ses éloges. Cependant, le visir fait malicieusement venir la poésie sur le tapis, résolu de sonder le talent du poète. Hilali ne se fait pas prier, il récite des vers, mais malheureusement il commet plusieurs fautes grossières contre la mesure. Le prince, fin connaisseur, est choqué, et sa bile s'allumant à chaque ânerie nouvelle : « Holà! quelqu'un, s'écrie-t-il, qu'on m'apporte un fouet...», et, d'une main vigoureuse, saisissant l'arme fatale, il en applique de tels coups sur les épaules du pauvre Hilali, qu'il tombe évanoui sans donner le moindre signe

de vie. On le croit mort; on le transporte en grande hâte à son logis, et bientôt tout le bazar ne s'entretient que de cette nouvelle. Les héritiers d'accourir tout empressés.... ; mais voilà qu'Hilali revient de sa défaillance, et d'une voix faible articule ces mots : « Gardez-vous de croire que le gouverneur soit ennemi de la poésie : au contraire, il l'aime et s'y connaît ; mais il est très-difficile sur cet article, et la plupart des vers qu'on fabrique aujourd'hui lui semblent détestables; probablement il a trouvé des défauts dans les miens, et tel fut le motif de son grand courroux : car, du reste, il est bon, généreux, et plusieurs fois il a donné des marques de sa faveur à ceux de mes confrères qui ont été admis en sa présence. S'il m'a maltraité cette nuit, ce n'est pas une raison pour le calomnier : je sens qu'il est nécessaire que je m'instruise plus à fond des règles du bel art auquel je me suis livré; j'irai trouver un habile poète, je me fixerai auprès de lui, je prendrai assidument ses conseils, et peut-être viendrai-je à bout d'acquérir les connaissances qui me manquent; peut-être pourrai-je parvenir à une certaine perfection dans la science des vers. » Il dit, et se levant, il alla de suite trouver le célèbre Jami. Il passa quelque tems auprès de ce poète distingué, occupé à exercer sous ses yeux ses dispositions naturelles. Enfin, lorsqu'il eut acquis le degré de connaissance et de facililité qui parut nécessaire à Jami, il quitta son instituteur et vint de nouveau se présenter à la porte du prince. Le chambellan, étonné

de revoir celui qui naguère avait été si impitoyablement fustigé, alla sur-le-champ informer son maître de cette visite : « Le poète, lui dit-il, que votre seigneurie traita avec tant de dureté, est de nouveau à la porte du palais; il demande la permission d'entrer. » — « Eh bien ! répondit l'émir, rien de plus juste; que personne ne s'oppose à ce qu'il vienne auprès de moi, j'espère qu'aujourd'hui il se retirera content. » Cependant Hilali arriva en la présence du visir; mais il n'osait avancer, ni lever sa tête humiliée. Il resta quelque tems dans la même attitude, exposé aux rayons brûlans du soleil; enfin le gouverneur lui fit signe de s'approcher, et ne le congédia qu'après l'avoir gratifié d'un cadeau magnifique. Un familier du visir, présent aux deux réceptions, prenant alors la parole : « Seigneur, lui dit-il, dans la première entrevue, après avoir parfaitement accueilli ce poète, vous lui avez cependant appliqué une cruelle volée de coups; dans celle-ci, au contraire, vous lui faites un beau présent et le renvoyez sans cérémonie : je voudrais bien connaître le motif d'une conduite si différente. » — « Le voici, répondit avec sagacité le gouverneur : le mépris des règles poétiques, établies par nos ancêtres, est porté aujourd'hui à un point inconcevable; que dis-je? si l'ignorance en avait le pouvoir, elle les anéantirait toutes; ainsi la leçon que j'ai donnée à Hilali, la première fois qu'il s'est présenté devant moi, était nécessaire. Le bruit de cette anecdote se répandra partout, et ceux qui croient avoir quelque talent ne se confieront plus

en leur propre opinion, et iront s'instruire auprès d'habiles maîtres ; sans cela, chaque sot viendrait, plein de hardiesse, nous débiter ses impertinences, et, par degrés, la poésie deviendrait une infamie, le nom de poète un opprobre. Lorsque je fis fustiger Hilali, il ne possédait point l'habileté que donne la théorie de l'art des vers; mais aujourd'hui ce n'est plus le même homme, je l'ai trouvé digne de mes bienfaits. »

C'est ainsi qu'autrefois on savait distinguer le mérite, tandis que de nos jours on n'y fait pas plus d'attention qu'aux vers qui rampent sur le fumier. C'est ce défaut de discernement de la part du public, qui est la véritable cause de l'imperfection des compositions modernes. La médiocrité s'est frayé une route inconnue aux auteurs classiques, et reçoit les applaudissemens dus au talent. Ni l'enthousiasme du génie, ni la pureté de l'élocution ne sont plus comptés pour rien; chaque écrivassier croit être le *Sahban* (1) de l'éloquence.

Mais en voilà bien assez, ô mon *Calam*, arrête-toi, cesse de tracer des lignes inutiles. Les beaux siècles de la littérature sont passés. Quel est celui de nos concitoyens qui écoute avec plaisir énoncer

---

(1) Nom d'un poète arabe très-célèbre. On dit qu'il parla la moitié d'un jour pour faire conclure la paix entre deux tribus, sans répéter deux fois le même mot. — Extrait du *Commentaire arabe de Hariri*, publié par M. le baron de Sacy, pag. 42.

une pensée ingénieuse? quel est l'homme qui puisse se flatter de bien en comprendre le sens? Je ne vois dans le monde que des gens sans capacité, et moi-même ai-je l'esprit nécessaire pour me placer au rang des poètes?

Recherches sur la croyance et la doctrine des Disciples de Fo, par DESHAUTERAYES.

(Suite.)

CHAPITRE IV.

Des six voies ou classes de la métempsycose, avec la description de la célèbre montagne Sioumi, *et celle des cieux terrestres et aériens.*

Ce que nous avons vu jusqu'ici regarde plus la doctrine intérieure de *Chekia* que l'extérieure; ce que nous allons dire à présent regarde plus l'extérieure que l'intérieure. On y verra des cieux, des terres, des enfers réels, les différentes transmigrations des ames dans les différens ordres d'êtres animés, les productions et destructions successives du monde, et plusieurs autres choses de cette nature dont le rapport avec la croyance des Indiens est tout-à-fait visible.

Doctrine extérieure.

L'ordre demanderait qu'on commençât par les productions et destructions successives des mondes, que l'on décrivît ensuite la disposition des parties de l'uni-

vers, et qu'enfin on parlât des êtres animés qui l'habitent. Mais comme ces êtres animés sont, par leurs œuvres seules, et par leurs transmigrations réitérées la cause principale et nécessaire des régénérations des mondes, et qu'ainsi la connaissance de ceux-ci suppose celle de ceux-là, sans quoi tout ce qu'on dirait serait peu intelligible, nous commencerons par les différens ordres d'êtres animés conformes aux différens ordres de transmigrations. Ensuite nous passerons aux reproductions des mondes : après quoi nous décrirons en détail la disposition de leurs parties, en développant le système de l'univers.

La transmigration des ames, ou la métempsyçose, a six voies qui conduisent à six ordres ou classes d'êtres animés. La première de ces classes est celle des habitans des cieux ; la 2ᵉ celle des hommes ; la 3ᵉ celle des génies ; la 4ᵉ celle des bêtes ; la 5ᵉ celle des démons faméliques et la 6ᵉ celle des enfers. C'est dans quelqu'une de ces six classes que, par la voie de la transmigration tout ce qui est animé passe et repasse perpétuellement selon ses mérites ou démérites. Pour aller aux cieux, il faut faire le bien et éviter le mal, mais comme on peut faire le bien plus ou moins parfaitement, il y a aussi plusieurs degrés des cieux plus ou moins parfaits. Ces différens étages des cieux commencent depuis la terre, s'élèvent en haut les uns sur les autres : c'est pourquoi nous ne pouvons nous dispenser de donner en gros la description du monde, en attendant que nous la donnions en détail à la fin de ce mémoire.

La terre est affermie sur l'eau ; l'eau flotte sur l'air ;

l'air repose sur le vide. Du milieu des eaux s'élève une montagne fort élevée appelée *Sioumi* (1), dont ce qui est hors de l'eau est égal pour la hauteur à ce qui en est couvert. Cette montagne est composée d'or, d'argent, de verre de la Chine et de verre d'Europe (qui sont les quatre choses précieuses). Elle est remplie d'arbres et de fleurs odoriférantes, et habitée par les sages et les saints. De son sommet, sur les quatre côtés, s'élèvent quatre pointes fort hautes qui penchent sur la mer, et qui sont composées d'or, d'argent, de verre de la Chine, de verre d'Europe, de perles, de nacre et d'agate, qui sont les sept choses précieuses. Les quatre côtés de ce mont sont tournés vers les quatre points cardinaux du monde; à l'opposite de ces quatre côtés sont situéés quatre terres, savoir l'orientale, l'occidentale, la méridionale et la septentrionale : chacune de ces terres ou grandes îles à 3000 autres îles sous sa dépendance; au-delà et autour des quatre terres, entre deux chaînes de montagnes affreuses, sont situés les enfers dont nous parlerons en son tems. Au-dessous de la mer, qui entoure le mont *Sioumi*, résident les génies dont nous parlerons dans

(1) Entre les Indes et le Tibet, ou dans le Tibet même, est, selon les bonzes, une montagne appelée *Sumi*, *Men moli*, *Hono*, *Kono*; *Sumi* est la même montagne que *Someirah* dont M. d'Herbelot parle dans sa *Bibliothèque Orientale*. Les bonzes de Fo disent de *Sumi* tout ce que M. d'Herbelot fait dire de *Someirah* aux anciens Indiens.

Les bonzes disent que de *Sumi* sortent quatre grands fleuves, dont un est le *Hoangho*. Ils ajoutent que selon les différens pays, *Sumi* a différens noms; la montagne *Koenlun* du Tibet n'est autre que *Sumi*, et les gens d'Occident l'appellent *Men moni*, *Hono*, *Kano*.

la suite. Voilà en gros ce qui regarde la disposition de la terre, passons à celle des cieux.

Autour des quatre faces du mont *Sioumi*, à commencer du pied de ce mont, s'élèvent les uns sur les autres trois degrés ou cieux, gouvernés par quatre rois, c'est-à-dire un roi pour chaque face, dont les palais sont situés à mi-côte du mont et à même hauteur de la région du soleil et de la lune. Au-dessus du mont *Sioumi* sont situés les palais des trente-trois gouverneurs des trente-trois cieux qui tournent sans cesse autour de ce mont céleste; et c'est là aussi que réside l'empereur des cieux. Ces cieux du mont *Sioumi* sont appelés terrestres, parce qu'ils sont attachés à ce mont. Cet empereur des cieux gouverne en chef les trente-trois cieux par autant de lieutenans. Il a aussi pour administrateurs de son empire les quatre rois des quatre cieux dont nous venons de parler, lesquels ont aussi sous eux des lieutenans qui gouvernent les cieux dépendans de leur domination.

Au-dessus des trente-trois palais célestes, situés sur le mont *Sioumi*, et à une distance égale à leur hauteur, se trouve dans les airs un ciel aérien; au-dessus de celui-là, à une fois autant de hauteur, il s'en trouve encore un autre, et ainsi de suite en doublant toujours la hauteur : il se trouve en tout vingt-six cieux aériens placés les uns sur les autres. Tous ces cieux, tant les aériens que les terrestres, forment trois ordres de cieux ou de mondes dont nous allons voir le détail.

Le ciel gouverné par les quatre rois du mont *Sioumi*, celui du sommet du mont où réside l'empe-

reur des cieux, et les quatre premiers cieux qui sont dans l'air au-dessus du mont, composent le monde des cupidités. Ces cieux sont ainsi nommés, parce que ceux qui les habitent sont encore sujets à la cupidité et à la concupiscence, et contractent même quelque souillure par les mariages qu'ils y font. Dans le monde des cupidités, sont aussi comprises les quatre terres habitées par les hommes; ainsi les cinq premières voies de la transmigration sont de son district.

Au-dessus des cieux de la cupidité, il y a dix-huit autres cieux qui composent le *monde coloré* ou *corporel*, ou de la *tranquillité* ou des *quatre contemplations*; ce monde est nommé *coloré*, parce que ses habitans étant blancs comme de l'argent, et leurs palais jaunes comme de l'or, la réverbération qui en provient lui donne de la couleur : il est nommé *corporel*, parce que ceux qui l'habitent (quoiqu'ils soient exempts des trois cupidités grossières qui sont le manger, le dormir et les plaisirs charnels, et qu'ils n'aient d'autre plaisir que celui de la pure contemplation) ne sont cependant pas encore entièrement détachés des choses sensibles et corporelles.

Les trois premiers de ces cieux sont nommés la première contemplation, et la calamité du feu y pénètre, parce que ses habitans sentent et raisonnent encore. Les trois suivans en remontant, sont appelés la seconde contemplation, et la calamité de l'eau s'y fait sentir, parce que ses habitans n'ont pas encore dépouillé tout sentiment de joie. Les trois cieux supérieurs sont appelés la troisième con-

templation, et la calamité du vent y pénètre, parce que ses habitans ne sont pas encore tout-à-fait exempts du trouble et du tumulte intérieur. Les trois cieux qui suivent sont ceux de la quatrième contemplation; la calamité provenant de l'inconstance des pensées, ou de la distinction que l'on met dans les choses, s'y fait sentir. Le ciel suivant qui est le treizième en nombre, appartient à la quatrième contemplation, mais un peu plus parfaite : aussi s'appelle-t-il le ciel des non *imaginans*, ou de ceux qui n'imaginent plus, ou qui n'ont plus d'imagination. Ainsi donc, ceux de la première contemplation travaillent à dompter le goût et l'odorat; ceux de la seconde s'appliquent à dompter les cinq sens; ceux de la troisième s'étudient à reprimer les intellections, ou l'action de l'entendement par laquelle on met de la différence entre les choses, et ceux de la quatrième tendent à maîtriser l'entendement même qui produit ces intellections.

Au-dessus de ces treize cieux, il y en a cinq autres qui appartiennent aussi à la quatrième contemplation, mais toujours plus parfaite; ils sont appelés cieux des *non revenans*, ou de ceux qui ne retournent pas. Les habitans du premier ont extirpé radicalement la joie et la tristesse. Ceux du deuxième ont, outre cela, extirpé les causes de ces deux passions, de sorte que leur cœur n'a plus aucun mouvement. Ceux du troisième ont l'entendement purifié et la volonté épurée, et ils voient les choses comme elles sont en elles-mêmes. Ceux du quatrième ont l'entendement encore plus pur et la volonté plus épurée, et tout ce qui paraît

d'eux au dehors est droit. Ceux du cinquième sont entièrement purgés de toute erreur, et voient entièrement la nature de toutes choses. Les habitans de ces cinq cieux sont saints; cependant, comme ils ne sont pas encore parvenus à une parfaite *exinanition*, au vide ou à l'anéantissement parfait, et qu'ils tiennent encore au réel, ils sont censés être du monde corporel ou coloré; quelques-uns, qui apparemment raffinent moins que les autres, n'admettent dans le monde coloré que seize cieux au lieu de dix-huit.

Tous ces cieux de la contemplation doivent être regardés, dans l'ordre moral, comme autant de degrés de contemplation dans lesquels la tranquillité de l'ame se trouve plus ou moins parfaite par gradation. Au premier, cette tranquillité est encore sujette aux inquiétudes et aux peines d'esprit, qui, comme un feu auquel elle est comparée, agitent et remuent l'ame. Au deuxième, cette tranquillité n'empêche pas l'ame de recevoir des impressions sensibles de joie qui l'émeuvent encore; aussi elle est comparée à l'eau. Au troisième, cette tranquillité n'est pas encore exempte entièrement de trouble et de tumulte; c'est pourquoi elle est comparée au vent. Au quatrième degré dont les subdivisions sont nombreuses et raffinées, cette tranquillité d'esprit, se perfectionnant toujours de plus en plus, parvient enfin à n'être plus troublée ni agitée, c'est-à-dire à être entièrement calmée. Il faut observer que tout ceci regarde plus la doctrine extérieure de *Fo* que la secrète.

(*La suite au Numéro prochain.*)

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 Novembre 1825.

M. Bopp écrit de Mannenheim, près Mayence, pour annoncer le prochain envoi de la deuxième livraison de sa Grammaire Samskrite.

M. le Docteur Lesson adresse un manuscrit javanais dont il fait hommage à la Société. Ce manuscrit sera déposé dans la bibliothèque, et on transmettra à M. Lesson les remercîmens du conseil

M. le capitaine Troger est présenté et admis comme membre de la Société.

M. Klaproth présente les treize premières feuilles du *Vocabulaire géorgien-français*, et le reste de ce Vocabulaire jusqu'à la fin, en placards. Il annonce qu'on va commencer l'impression du *Vocabulaire français-géorgien*, laquelle peut être terminée en deux mois.

M. Stan.-Julien présente trois feuilles imprimées de son *Mencius*, et annonce que les trois feuilles complétant la deuxième livraison de cet ouvrage, seront terminées avant l'époque de la prochaine séance du conseil.

Les poinçons et matrices destinés à compléter le corps mandchou-mongol, sont déposés sur le bureau. On arrête qu'il sera fondu des *sortes* de ces caractères dans la pro-

portion convenable. M. Klaproth se charge de diriger cette opération, dont il rendra compte au conseil.

M. Saint-Martin fait, au nom d'une commission nommée dans la séance du 1er décembre 1823, un rapport sur la demande formée par M. Zohrab, pour l'impression d'un poëme arménien sur la prise d'Edesse.

Un membre donne connaissance d'un travail entrepris par MM. E. Burnouf et Lassen, sur l'idiome connu sous le nom de *pali*. L'examen de ce travail est renvoyé à une commission formée de MM. Kieffer, Garcin et Abel-Rémusat.

Un membre rappelle l'envoi fait à la Société, d'inscriptions samskrites dont les originaux existent en Portugal, et demande qu'il soit fait un rapport à ce sujet.—Renvoyé à la prochaine séance du conseil.

On communique deux firmans du prince Abbas-Mirza, autorisant M. J. Wolf, missionnaire anglais, à ouvrir une école à Tauris.

M. Schulz lit un mémoire sur *Hoaï-nan-tseu*, philosophe chinois de la secte dite *de la raison*.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par la Société Biblique de Paris, *le quarantième numéro de son Bulletin*. — Par M. Kieffer, au nom de la Société Biblique de Londres, *le vingt-unième Rapport annuel de la Société, et un exemplaire du Nouveau Testament en arménien littéral et vulgaire, imprimé aux frais de cette Société par MM. Dondey-Dupré; la traduction en arménien vulgaire, par M. le docteur Zohrab.* — Par MM. Klaproth et Dondey-Dupré, *Magasin Asiatique, ou Revue géographique et historique de l'Asie Centrale*, tome I, n° 1. — Par M. Abel-Rémusat, *Mémoires sur plusieurs questions relatives à la géographie de l'Asie Centrale*, 1 vol. in-4°. —Par M. l'abbé Dubois, *Exposé de quelques-uns des prin-*

cipaux articles de la Théogonie des Brahmes, 1 vol. in-8°. — Par M. Fræhn, *texte* (arabe) *et traduction* (allemande) *des détails donnés par Ebn-Fodhlan et autres écrivains arabes, sur les anciens Russes*. Pétersbourg, 1823, 1 vol. in-4°. — Par la Société de Géographie, Nc 29 *de son Bulletin*. — Par M. Lesson, *un Manuscrit javanais sur feuilles de palmier.*

L'auteur de la *Description des îles Bonin*, dont il a été parlé dans notre dernier numéro, pag. 243, nous a fait l'honneur de nous écrire une lettre dont nous transcrirons seulement la phrase suivante : « .... D'ailleurs ce n'est nullement l'opinion de Kæmpfer qui m'a *induit en erreur* au sujet du nom de ces îles, que j'ai écrit *Bonin* au lieu de *Monin* : je m'en suis rapporté aux lexicographes japonais, qui lisent *bo* ou *bou*, le mot chinois qui signifie *rien*, et cette autorité en vaut bien une autre. Au reste le même mot est, dans le grand Dictionnaire chinois-japonais, lu *bou* et *mou*. On y trouve sans cesse le *b* et le *m* employés indifféremment : *bok* et *mok* (arbre) ; *bi* et *mi* (pas encore) ; *bats* et *mats* (fin) ; *baou* et *maou* (poil) ; *bin* et *min* (peuple) ; *bots* et *mots* (non) ; *bou* et *mou* (ne pas) ; *boou* et *mo* (mère) ; *bon* et *mon* (porte) ; *ben* et *men* (visage) ; *bou* et *mou* (guerrier) ; etc., etc. L'*erreur* serait d'attribuer aux sons japonais une fixité qu'ils ne sauraient avoir, et de tracer une règle exclusive à une prononciation qui varie d'une province à l'autre.. . . . » On trouvera quelques observations additionnelles dans la réimpression du Mémoire, qui sera insérée au tome III de la collection des opuscules de l'auteur, actuellement sous presse.

M. Garcin de Tassy, secrétaire-adjoint de la Société Asiatique de Paris, a été admis au nombre des membres honoraires de la Société de Calcutta.

ERRATA pour le Numéro précédent.

Pag. 205, lig. 15, au lieu de *consul-général Fedancer*, lisez *consul-général de France*,

Pag. 218, lig. 9, au lieu de ἐκίκισαν, *lisez* ἐκίκισεν.

JOURNAL ASIATIQUE.

Sur la langue des Kirghiz.

La nation des *Kirghiz* ou *Kirkiz* (قرقيز) habite actuellement l'immense steppe qui s'étend depuis la rive gauche de l'Irtyche supérieur jusqu'au Iaïk ou l'Oural; au nord elle se prolonge jusqu'au 55° de latitude, et au sud elle se termine aux monts Tarbagataï, au lac Balkhach, à la prolongation occidentale de la chaîne des *monts célestes*, au Syr darïa, au lac Aral et à la mer Caspienne. Les Kirghiz mènent dans cette steppe une vie nomade, et dressent leurs tentes de feutre là où ils trouvent de l'eau douce et des pâturages pour les troupeaux. A l'époque de la conquête de la Sibérie par les Russes, dans la dernière moitié du XVIIe siècle, les *Kirghiz*, appelés alors *horde des Khassak*, campaient 1° sur la rivière *Ichim*, à l'endroit où se trouve actuellement la ville du même nom, et s'étendaient à l'ouest jusqu'au *Tobol*, près de *Kourgan*, et à l'est jusqu'à la rivière *Tara*; 2° dans la Sibérie méridionale, aux bords du Ienisseï, de l'Iyous, de l'Abakan et de l'Ob, sur le versant septentrional des montagnes de Sayansk et du petit Altaï; 3° à la gauche de l'Irtyche, des ruines appelées *Djalin-obo*,

ou la tour de *Kalbazin*, jusqu'à la rivière Sara sou et la ville de *Turkestân*, et depuis le lac *Aral* jusqu'à la *Iemba*. En 1606, eux et leurs voisins, les Turcs de la Baraba, se soumirent à la Russie ; depuis ce tems ils furent tantôt alliés des Russes, tantôt confédérés des Dzoûngar. En 1632, ils élurent un khan, qui gouverna toute la nation ; ainsi réunis et protégés par les Dzoûngar, ils devinrent dangereux aux Russes, et battirent, en 1673, les Kalmuks de la Sibérie méridionale, alliés de ces derniers. Par ces guerres et par les changemens continuels de leurs habitations, ils s'avancèrent toujours plus à l'ouest, et finirent par occuper la steppe habitée auparavant par les Kalmuks, qui eux-mêmes s'étaient avancés vers le Volga. Les derniers Kirghis ont quitté la Sibérie au commencement du dix-huitième siècle, pour se retirer chez les Bourout, peuple de la même souche qu'eux, qui habite le Turkestân chinois.

Les Kirghiz se divisent en trois *djouz* ou *hordes*. La *grande* est la plus orientale ; elle habite presque ensemble avec les Bourout, les contrées du Turkestân situées au-delà de la rivière Sara sou, dans le voisinage de Tachkand, les pays arrosés par le Talas, le Tchoui, le Tcherdik, le Tchirtchik et le Narym ou Syr daria supérieur. Les Bourout proprement dits se trouvent près de Tachbelik, sur les rives du Iaman yar, et dans les monts et forêts de Kachghar, de Iarkand et d'Ouchi. Quoiqu'ils vivent sous des tentes de feutre, leurs habitations sont pourtant plus fixes que celles des autres Kirghiz, car ils forment, du moins

en hiver, des camps stables, ou des espèces de villages. Plusieurs d'entre eux sont agriculteurs. La grande horde est, malgré son nom, la plus faible de toutes; elle ne peut fournir qu'environ 10,000 hommes armés. Les Chinois l'appellent *Kirghiz de la droite.*

La *horde moyenne* (Ourta djouz) est la plus puissante et la plus riche; ses campemens commencent à l'orient, au Sara sou, à l'Irtyche, au Dzaîsang noor et à l'Ichim supérieur; ils s'étendent sur les sources du Tobol et les rivières nommées Tourghen, jusqu'au lac Aksakal, où ils atteignent ceux de la petite horde. En hiver, ces Kirghiz habitent les contrées qui avoisinent le lac Balkhach. Ils comptent en tout plus de 200,000 familles, et portent chez les Chinois le nom de *Kirghiz de la gauche.*

La *petite horde* est la plus occidentale; elle se compose de 20,000 familles. En été, elle campe principalement sur les rivières Soundouk, Or, Mourza boulak, Ibœi, Berda, Ilek et Khobda, qui toutes se jettent dans la gauche du Iaïk, entre Kizylskaia et Iletskoi gorodok. En hiver elle occupe les endroits suivans : les bords des rivières Kamychloï Irghiz et Taïl Irghis, qui forment l'Oulou Irghiz, qui se jette dans le lac bourbeux d'Aksakal; puis le désert sablonneux appelé Kara koum, au sud de ce lac; le canton de Tournak sur les bords du Syr daria; le Iemba ou Djem de la mer Caspienne; à l'ouest de cette rivière les cantons appelés Boursouk; le voisinage des lacs Taïsougan et Kara koul, entre Iemba et le Iaïk; les rivières Ouïl et Kouïl, qui viennent de l'est, et se

jettent dans ces lacs; enfin les rives du Kaldagaïda et du Bouldourta, qui se perdent dans des lacs marécageux de la gauche du Iaïk.

Pendant un voyage de plusieurs mois, que j'ai fait en été et en automne de l'an 1806, le long de l'Irtyche supérieur jusqu'au lac Dzaïsang noor, j'ai eu journellement occasion de voir un grand nombre de Kirghiz. Une connaissance légère du turc, tel qu'on le parle à Constantinople, me mit en état de communiquer sans difficulté avec ceux de la horde moyenne; il s'agissait seulement de ne pas se servir de mots arabes et persans, reçus dans l'idiome des Osmanli. J'ai vu postérieurement des Kirghiz des deux autres hordes; tous parlaient la même langue, presque sans différence de dialecte. Notre savant confrère M. *Jaubert* a fait la même observation pendant son séjour à Astrakhan, où il avait de fréquentes relations avec ce peuple, pour se procurer les chèvres qui donnent le duvet précieux employé pour la fabrication des chals. Enfin personne n'avait douté jusqu'à présent que les Kirghiz ne fussent un peuple de la race turque, et que son idiome ne fût un dialecte turc.

M. Schmidt, à Saint-Pétersbourg, est le premier auteur qui ait jugé autrement, en prétendant « que les » Kirghiz sont des Mongols, et une branche des Bou- » riats, qui, avec le tems, se sont tout-à-fait séparés » des peuplades mongoles, et, par suite de leur voi- » sinage avec des nations tartares, se sont formé un » nouvel idiome, divisé en plusieurs dialectes; es- » pèce de langage tartare (*turc*), fort différent de

» tous ceux des peuples de race tartare (*turque*) qui » les avoisinent au nord, au sud et à l'ouest, et rem» pli de mots mongols. » Ces assertions reposent *en partie* sur l'autorité de l'Histoire mongole composée en 1662, par *Sanang Sœtsœn;* ainsi sur un ouvrage extrêmement récent, et dont l'authenticité a déjà été examinée dans ce journal. Si ces assertions étaient restées dans le livre de M. Schmidt, on aurait pu se dispenser de les réfuter; mais il est fâcheux de les voir reproduites, sans aucune objection, dans un écrit périodique aussi estimé que le *Journal des Savans* (1), et par l'orientaliste le plus célèbre de l'Europe. *M. le baron de Sacy*, en les répétant, leur a, pour ainsi dire, imprimé le cachet de son approbation. Certes, il serait téméraire de vouloir révoquer en doute l'autorité de l'illustre président de la Société Asiatique, sur un point difficile de la grammaire arabe ou persane, sur l'explication d'un passage de Hariri, sur un événement arrivé en Égypte pendant que ce pays fut soumis aux khalifes et aux mamelucs, sur l'âge et l'authenticité d'une fable de Bidpai et sur plusieurs autres questions qui se rattachent à la littérature des peuples sémitiques et mahométans; mais je pense que les opinions de ce savant, sur des faits historiques et ethnographiques, qui ne peuvent être discutés qu'avec le secours d'ouvrages écrits en des langues asiatiques, qui n'ont pas été l'objet principal de ses études et de ses re-

(1) *Journal des Savans*, pour octobre 1825, page 589.

cherches, doivent être scrupuleusement examinées, avant d'être adoptées.

Je ne puis m'empêcher de dire ici quelques mots sur le passage suivant du *Journal des Savans*, relatif à l'authenticité de l'Histoire mongole que M. Schmidt veut publier : « Ce serait une prétention absurde de » croire que, l'Histoire des Mongols n'ayant été écrite » que d'après les documens fournis par des écrivains » étrangers, il soit superflu de connaître ce que cette » nation elle-même nous a transmis sur son origine, » et les événemens qui se sont passés dans son sein. » C'est précisément tout le contraire; car le reproche » de partialité qu'on pourrait opposer aux historiens » nationaux, peut, à aussi bon droit, s'adresser aux » écrivains étrangers, soit qu'ils aient écrit dans un » tems où ils portaient le joug de la nation dont ils » nous ont conservé l'histoire, ou après qu'ils avaient » recouvré leur indépendance. »

Il me paraît, qu'en examinant le degré de confiance que tel ou tel historien mérite, c'est l'époque à laquelle il écrivait qu'il faut d'abord considérer. Le témoignage d'un auteur, qui vivait dans le tems le plus rapproché de l'événement qu'il raconte, doit, par cette raison, être d'un poids plus grand que celui de ceux qui ont écrit postérieurement. Or, *Sanang Sætsæn* composa son ouvrage en 1662, c'est-à-dire plus de quatre siècles et demi après l'avénement au trône de Tchinghiz khan, et long-tems après les auteurs chinois, persans et turcs qui ont écrit l'histoire des Mongols; quant aux écrivains chinois qui ont

traité le même sujet, ils étaient presque contemporains des événemens qu'ils rapportent, et les sources dans lesquelles ils ont puisé, sont les mémoires des Mongols mêmes, qui, pendant qu'ils occupaient la Chine, écrivaient aussi bien dans leur propre langue qu'en chinois.

Rachid-eddin, a composé son histoire des Mongols, en 1302 de notre ère ; il le fit par ordre de *Ghazan khan*, monarque de la Perse et descendant de Tchinghiz ; ce prince fit communiquer à son historiographe « toutes les pièces historiques d'une » authenticité reconnue, écrites en langue mongole ; » il lui donna pour aide, le grand *Noyan*, Poulad » *Tchinsang*, généralissime et administrateur du » royaume, qui connaissait mieux que personne les » origines et l'histoire des nations turques, et en » particulier celles des Mongols. » Est-il probable qu'avec de tels secours, Rachid-eddin eût composé une histoire romanesque des ancêtres de son prince et de son protecteur, ou qu'il eût voulu diminuer la gloire de la nation mongole par de faux récits de ses exploits. Certes cela n'était pas dans son intérêt, et aurait pu lui faire perdre la bienveillance de son maître ; mais ce qu'il pouvait faire impunément, c'était de rattacher les traditions des Mongols et des Turcs à celles des Juifs, et faire descendre ces deux peuples de Noé ; puisque les Mahométans adoptent, comme les chrétiens, les récits de Moïse, sur la descendance du genre humain, comme les seuls véritables. Enfin, *Aboulghazi* était un prince de la

famille de Tchinghiz khan, et contemporain de *Sanang Sætsæn*; il mourut un an après que celui-ci eut terminé son histoire des Mongols. La première partie de l'Histoire généalogique des Turcs du Sulthan de Kharizm, n'est qu'un extrait abrégé de l'ouvrage de Rachid, auquel l'auteur a ajouté souvent des faits plus ou moins constatés; il faut aussi avouer qu'il a souvent mal traduit ou défiguré son original; cependant, issu de la race du conquérant mongol, il n'est pas présumable qu'il ait cherché à jeter un faux jour sur l'origine de la nation et sur son histoire. Les insinuations de M. Schmidt, contre les historiens chinois, persans et turcs, relativement à l'histoire mongole, sont donc sans fondement, et ne peuvent servir à exhausser l'authenticité de l'ouvrage de *Sanang-Sætsæn*.

La généalogie de la famille de Tchinghiz khan, donnée par ce dernier, est à peu près la même que celle qu'on trouve dans Rachid-eddin et Aboulghazi. Comme lui ces deux auteurs nomment le premier ancêtre de ce conquérant بورته چينه *Burté tchinò*(1), mais ils ne le font pas descendre, comme l'écrivain mongol, des rois du Tubet. Il est très-naturel que ce dernier, comme sectateur de Bouddha, rattache l'histoire de *Burté tchinò* aux traditions de ce pays, et qu'il fasse de ce prince un rejeton des rois, qui eux-mêmes avaient la prétention de descendre de la fa-

(1) Rachid-eddin traduit le nom de ce prince, à peu près comme M. Schmidt, par *Loup de couleur grise* ou *bleue*.

mille de Bouddha, par *Tul edzén*. « Celui-ci, dit » *Sanang Sætsæn*, avait une chevelure bleu de ciel; » ses dents ressemblaient à l'émail de la grande co- » quille de mer, et les doigts de ses mains et de ses » pieds à ceux d'une oie; car il est dit qu'ils étaient » joints ensemble par une peau; ses yeux se tour- » naient perpétuellement vers le ciel, comme ceux » des oiseaux, et son corps offrait encore d'autres » phénomènes singuliers. »

Mais laissons là les récits fabuleux de l'histoire mongole, prônée comme la seule authentique par M. Schmidt, et revenons aux Kirghiz. Les traditions d'un peuple nomade, sans écriture et par conséquent sans histoire, ne peuvent passer pour des documens historiques. Celles des Kirghiz sont d'ailleurs si différentes les unes des autres, que je crois devoir les passer sous silence. Comme Rachid-eddin, *Aboul-ghazi* compte les *Kirghiz* parmi les nations turques; il les place avec les auteurs chinois, sur les bords du *Kem*, qui est le Ieniseï supérieur. « Leur tribu, » dit-il, était originairement peu nombreuse; mais » plusieurs familles mongoles, ayant quitté leur pro- » pre pays, se rendirent chez les Kirghiz, desquels » ils adoptèrent le nom. Cependant, ajoute-t-il, on » ne sait pas positivement l'origine et la parenté de » ce peuple. » — C'est sa langue qui nous démontre la dernière; elle est du *turc tout pur*, sans mélange de mots mongols, comme on le verra par les données qui suivent.

Le pluriel des substantifs est formé, comme dans

tous les dialectes turcs; par la syllabe *lar* ou *lèr*, qu'on ajoute à la fin des mots. Par exemple, de *kas*, sourcil, on fait *kaslar*, les sourcils; comme en turc, قاش *kach* fait قاشلر *kachlar*. En mongol le pluriel se fait par un *t*, qui s'ajoute à la voyelle finale, ou remplace la consonne *n*.

Les adjectifs de qualité sont formés de substantifs par la syllabe *ly* ou *lu*; par exemple, de *tas*, pierre, on fait *tasly*, pierreux (en turc طاش *tach*, et طاشلو *tachlu*); de *koum*, sable, *koumlu*, sablonneux (en turc قوم *koum* et قوملی *koumly*); en mongol ces dérivés se font par *tou*.

Les génitifs des substantifs se terminent en *nun* ou *nyn*, comme en turc de Constantinople, en ڭ *an*, et en turc oriental, en نينك *ning*; par exemple, *kasnyn aïak*; le pied de l'oiseau, en turc oriental, قوش نينك اياق *kouch ning aghak*.

Le datif se forme par *ga*, ajouté à la fin du mot; par exemple, *anlarga*, à eux, en turc oriental انلارکا *anlarga*; et à Constantinople, انلرکا *anlarga*.

L'ablatif est produit par la particule *da* ajoutée au mot, comme dans le turc oriental. Les infinitifs finissent en *mak* et *mék*. Les pronoms personnels se joignent à la fin des verbes dans la conjugaison; enfin toutes les règles de la grammaire sont les mêmes que dans les autres dialectes turcs, et diffèrent essentiellement de celles de la langue mongole. Quelqu'un qui sait le turc comprendra facilement les phrases kirghizes suivantes : *Ni alàsyn*, que prends-tu? — *Bou alàmyn*, je prends cela. — *Niga kel'dy*, pourquoi es-tu

venu ?—*Kaïda barasyn*, où vas-tu ?—*War dour*, il est.—*Bary bar*, tout est là.—*Karàma*, ne regarde pas.—*Korkma*, ne crains pas !—*Itchma*, ne bois pas.—*Minde bar*, j'ai.—*Koutai berer*, Dieu donne.—*Koutai bermez*, Dieu ne donne.

Il serait fastidieux d'entrer dans de plus amples détails, et je me contente de donner ici un vocabulaire de plus de quatre cents mots kirghiz, comparés avec le turc de *Constantinople* et avec l'oriental, tel qu'on le parle à *Kazan* et à *Tobolsk*. Le premier est désigné par un C ; le second, par un K et un T. J'ai ajouté les mots mongols, imprimés en romain et précédés par un M. On verra qu'ils diffèrent essentiellement du kirghiz, à l'exception de ceux que j'ai marqués d'un astérisque. Ceux-ci appartiennent à la classe des *termes communs au mongol et à tous les dialectes turcs*, qui, par conséquent, ne peuvent servir à prouver la descendance mongole des Kirghiz. J'ai choisi, pour cette comparaison, la langue mongole pure, et non pas le dialecte kalmuk, mêlé d'un grand nombre de mots étrangers et principalement turcs.

On remarquera que le *i* en kirghiz, quand il précède une voyelle au commencement d'un mot, prend ordinairement le son de *dj* ; cependant j'ai vu des individus qui le prononçaient bien ; de même que le *ch*, que la plupart des Kirghiz remplacent par un *s*.

VOCABULAIRE

DE LA LANGUE KIRGHIZE.

Aigle (grande espèce d')	*Bergout.*	K. *bergout*, M. tas.
Aigu	*Outkoun.*	K. *outkyn*, M. khourtsa.
Aiguille	*Inè.*	C. *igne*, M. djao.
Aimer	*Sièomek.*	C. *seomek*, M. inaklamoï.
Air	*Hava.*	C. *hava* (Pers.) M. akhour.
Ajoutez	*Koch.*	K. T. *kouch* (de *kouchmak*). M. nama.
Alun	*Atchou das.*	K. T. *atsi tach* (pierre aigre). M. baibang.
Amadou	*Kho.*	C. *kaw*, M. oula.
Ame	*Dym.*	C. *dim*, halaine (Pers.) M. ami, amin.
	Djis.	T. *ïs*, odeur.
Amer	*Atchi.*	C. *adji*; K. *atchi*, M. nilokhon.
Amour	*Siyouk.*	T. *siouïouk.*
An	*Djil.*	C. *yïl*, M. dzil*.
Ane	*Ichek.*	C. *echek*, M. edzighe *.
Anneau	*Djuzuk.*	C. *ïuzuk*, M. bulæsæk.
Antilope	*Ak kyïk.*	C'est-à-dire *chevreuil blanc*; C. *ak keïk.*
Après	*Song.*	T. *soung*; C. *songra*, M. khoïna.
A présent	*Eli.*	K. *alé*, M. kydzé.
Arbre	*Aghatch.*	C. *aghatch*, M. modo, modon.
Arc	*Dja.*	C. *yaï*, M. nomou, nomoun.
Arc-en-ciel	*Khorgazak.*	M. solongkha.
Argent	*Koumus.*	C. *gumich*, M. mœnggou.
Argile	*Baltchik.* *Baltrak.*	C. *baltchik*, M. baltchik *.
Arrête !	*Tor.*	C. *dur*, M. zokso.
Assieds-toi	*Otour.*	C. *otour*, M. te.

Aujourd'hui	*Bougoun.*	C. *bougun*, M. enedour.
Aurore	*Tang.*	K. T. *tang*, M. gæræ.
Automne	*Kouz.*	C. *guz*, M. namour.
Avant, autrefois	*Boron.*	K. T. *bouroun*, M. ourouda, ourda.
Aveugle	*Sokour.*	K. T. *soukour*, M. sokor *.
Avoine	*Sylo.*	K. T. *soulou*, M. oussoungonok.
Barbe	*Sakal.*	C. *sak'al*, M. sakal *.
Bas (*humilis*)	*Tebenek.*	K. *tioubèn*, M. næbtar.
Bateau	*Outchan.*	Turcoman *outchan*, M. onkhotsa.
Battre	*Kinarmak.*	K. *kinarmak*, M. tsakikhou, je bats.
Beau, bon	*Iakhchi.*	C. *yakhchi*, M. saïn.
Beaucoup	*Köp.*	K. *kioup*, M. ulamdji.
Bec (V. *nez*)	*Mourouu.*	C. *bouroun* (nez).
Beurre	*Maï.*	K. T. *maï.* M. sira toso.
Bien portant	*Amân.*	K. T. *amân*, M. amour.
Bière	*Sra.*	K. *sra.*
Blaireau	*Borsouk.*	K. T. *borsouk*, M. dorokho.
Blanc	*Ak.*	C. *ak*, M. tchagan.
Bled	*Aslek.*	Mechtcheriake *achlyk*, M. bokhodaï, tchagan-tariya.
Bleu	*Kouk.*	C. *kouk*, M. kuke *.
Bœuf	*Œguz.*	C. *okuz*, M. char.
Boire	*Itchmek.*	C. *itchmek*, M. okoumoï.
Bois (le)	*Outoun.*	C. *odoun*, M. modo, modon.
Bois (*bibe*)	*Itch.*	C. *itch*, M. oukhou.
Boîte	*Sandouk.*	C. *sandouk*, M. khaïrtchak.
Boiteux	*Aksak.*	C. *aksak*, M. douïdoukhour.
Bon	*Iakhchi.*	C. *ïakhchi*, M. saïn.
Bonnet	*Takia.*	C. *takiah*, M. malakha.
Bonnet (grand) en feutre blanc	*Toumak.*	T. *toumak*, M. burgou.
Borax	*Deneker.*	C. *tengar.*
Bords, rive	*Djar.*	K. T. *yar;* K. T., M. erghi.
Bouche	*Aouz.*	C. *aghiz*, K. *aghouz*, T. *aouz*, M. ama.
Boue	*Biltchirak.*	T. *biltserak*, M. chabor.
Bouillir	*Pessermek.*	C. *pichurmek*, M. tchinamoï.

Boule	*Toup.*	C. *top*, M. dilikeï, mogoltsok.
Bouleau	*Kaïn.*	C. *kaïn*, M. bourkhassou.
Branche	*Boutak.*	C. *boudak*, M. gytou.
Bride	*Djougoun.*	K. T. *yougan*, M. gasakhar.
Briquet	*Tchakmak.*	C. *tchakmak*, M. ghede.
Brochet	*Tchourtan.*	K. T. *tchourtan*, M. tsouroukhaï.
Brouillard	*Touman.*	C. *touman*, *douman*, M. boudang.
Bruit	*Suren.*	C. *chouryldamak*, faire du bruit, M. tekouli.
Caille	*Boudenia.*	K. *bioutana*, M. budouna*.
Campement, ou village des nomades	*Aoul.*	K. T. *aoul.*
Campement d'une tribu entière	*Ottok.*	K. T. *ottok.*
Canard	*Ourdek.*	C. *œrdek*, M. nokhossou.
Castor	*Khoundouz.*	C. *kondouz*, M. khalikho.
Ceinture	*Bilboou.*	K. T. *bilbow*, M. boussé.
Cela	*Bou.*	C. *bou*, M. ene.
Cercle	*Tugur.*	K. T. *tugèrak*, M. tougourik *.
Chaleur	*Kouz.*	K. T. *koz*, M. khaloun, doulan.
	Essek.	C. *issi*, *issidjak*, K. T. *issegh*, M. boula.
Chameau	*Tuœ*, *tyé.*	C. *deve*; K. T. *tyïa*, *teva*, M. tœmœghe, tœme.
Champ cultivé	*Eghinlouk.*	K. *ikinlik*, C. *ekindji*, agriculteur, M. tarilang.
Chanvre	*Kinder.*	C. *kiendir*, M. olossou.
Chat	*Mychik.*	K. T. *michèk*, C. *puchèk*, M. mikhoï *.
Chaud	*Djily.*	K. *djili*, M. khalkhoun.
Chauve-souris	*Djar ganat.*	K. T. *yar kanat*, C. *yarsseh*, M. bakbakhaï.
Chef	*Baslik.*	C. *bachlik*, M. noïn.
Chêne	*Emen.*	K. T. *imèn*, M. tsarassou.
Cheval	*At.*	C. *at*, M. mori.

	Alacha.	K. *alachà.*
	Dzilky.	K. T. *yelky.*
Cheval sauvage	*Tarpan.*	K. *tourpan*, M. koulan.
Cheveux	*Tchach.*	C. *satch*, K. *tchasch*, M. oussou.
Chien	*It.*	C. *it*, M. nogaï.
Ciel (bleu)	*Kouk*, *kuk.*	C. *kuk* (bleu), M. oktorgoï.
Cil	*Kerpek.*	C. *kirpik*, M. sormossou.
Clair	*Atchek.*	C. *atchik*, M. gheïbé.
Clef	*Kilit.*	C. *kilid*, M. tulghikour.
Clou	*Mikh.*	C. *mykh*, M. khadassou.
Clou de girofle	*Khalemper.*	C. *karenfil*, M. biti.
Cochon	*Dongouz.*	C. *dongouz*, M. khakaï.
Cœur	*Djourek.*	C. *yourek*, M. djourek *.
Colline	*Tube.*	C. *depeh*, K. *tuba*, M. dobo*.
Combat	*Sogouz.*	C. *duguch*, T. *sougych*, M. keroul.
Comment	*Nitchouk.*	C. *nitchech*, K. *nètchouk*, M. ïadji.
	Kalai.	Nogaï, *kalai.*
Coq	*Ates.*	T. *etets*, M. takïa.
Corassin (poisson)	*Taban.*	T. *taban* (*Kalm* : kitou.)
Corbeau	*Khara kouzgoun.*	C. *kara kouzghoun*, M. kæria.
Corne	*Muïouz.*	C. *boinouz*, K. T. *miouz*, M. ebur.
Corneille	*Kargha.*	C. *kargha*, M. kæria*, toroo.
Cou	*Moïnouk.*	K. *mouïn*, M. koudzou.
	Mouïn.	C. *boïoun*, K. *mouïn.*
Coude	*Tcheganak.*	Turc de Kouznetsk *tchaganak* dans la steppe Baraba *tsegonak*, M. tokhoï.
Couper	*Kesmek.*	C. *kesmek*, M. outoulkhou, je coupe.
Couteau	*Pchak.*	C. *bitchak*, M. goudakha.
Cris	*Kitchkrik.*	T. *kytchkyrych*, M. barkira.
Crud	*Tchike.*	C. *tchik*, M. noïtoung.
Cuiller	*Kosck.*	C. *kachyk*, M. khalbakha.
Cuirasse	*Koubé.*	K. *kubé*, M. khouyak.
	Saout.	Turc de la Baraba *saout.*

Cuivre	*Mas.*	Persan *mich*, M. djes.
Cunnus	*Am.*	C. *am*, M. khoutougou.
Cygne	*Ak kous.*	K. T. *ak kouch* (l'oiseau blanc.), M. khoun.
Dé pour coudre	*Oïmak.*	K. T. *oüimak*, M. khorobtchi.
Dedans	*Itchinda.*	C. *itchindeh*, M. dodora.
Dent	*Tis*, *tich.*	C. *dich*, M. chidou.
Désert, steppe	*Kir.*	C. *kyr*, M. kæhræ *.
Dieu	*Tengri.*	C. *tengri*, M. tengri, bourkhan.
	Khoutai.	C. *khouda* (Persan).
Doigt	*Barmak.*	C. *barmak*, M. gorokho.
Dormir	*Djouklamak.*	C. *ouyouklamak*, K. T. *youklaimak*, M. ountakou, je dors.
Dos	*Arka.*	C. *arka*, M. nourou.
Eau-de-vie	*Arak.*	C. *a'raky*, M. ariky *.
Eau-de-vie de lait de cavale	*Koumyz.*	K. *kumyz*, M. aradja, *Kalm:* tchigàn.
Eclair	*Iachin.*	K. T. *ïachin*, M. tsakilgà:
Ecorce	*Kaïr.*	K. *kaëry*. Ce mot se trouve en finois sous la forme de *koury;* en ostiaque, sous celle de *kar*, et dans les dialectes slavons, comme *kora;* M. dourousson.
Ecureuil	*Tïn.*	C. *tëïin*, M. gæremou.
Elan	*Boulàn.*	K. T. *boulàn*, M. tcha.
Enfant	*Balà.*	K. T. *balà*, M. kouk, niræïkou.
Entendre	*Isitmèk.*	C. *ichitmek*, M. sonormoï.
Epaule	*Djaouron.*	K. *ïavroun*, M. mourou.
Esturgeon	*Bikria.*	M. kylimæ.
Etain	*Khalaï.*	C. *kalaï*, M. tokholkha.
Eté (l')	*Djiaz.*	C. *ïaz*, M. dzon.
Etoile	*Djildjiz.*	C. *ïouldous*, M. odon.
Eux	*Anlar.*	C. *anlar*, M. tedèhr.
Excrémens	*Bak.*	C. *bok*, M. bakhosson*.
Femme	*Bitché.*	K. T. *biitcha*, *bitsa*, M. eme.
Femme, épouse.	*Khatyn.*	C. *khatoun*, M. eme.

Fer	*Tummer.*	C. *demir*, K. *timour*, M. temour. *
Feu	*Ot.*	C. *od*, M. gal, khal.
Feuille	*Djaprak.*	C. *ïaprak*, M. naptchi.
Feutre	*Kyïs.*	K. T. *kiïs*, M. isseghei.
Fil de soie	*Djivek.*	T. *yefèk*, *djifèk*, M. sirkek.
Fils	*Aoul.*	C. K. T. *ougoul*, *oul*, M. kœbœhn, gheoughen.
Filet	*Aw.*	C. *agh*, T. K. *aw*, M. ughesou.
Fille	*Kyz.*	C. *kyz*, M. okin.
Flèche	*Ok.*	C. *ok*, M. somou.
Force	*Kouwat.*	C. *kouwwet* (Arabe), M. koutchi.
Forêt	*Ourmàn.*	C. *ormàn*, M. oï.
Fosse	*Bas.*	K. *bas*, M. nouke.
Fossé	*Our.*	K. T. *ourou*, *or*, M. khongor.
Fouine	*Soussar.*	C. *sangsar*, T. *soussar*, M. soossar. *
Foyer	*Outchag.*	C. *otchag*, M. dzookha.
Frère aîné	*Ake*, *agà.*	C. *akh*, M. aka. *
—— cadet	*Ini.*	K. T. *inié*, M. dogoo, doo.
Frère	*Karandach.*	C. *kardach*, M. akha, *l'aîné*; dou, *le cadet.*
Froid	*Salken.*	K. T. *salkin*, M. kouïtoun.
	Sooûk.	C. *soouk.*
Fromage	*Khourt.*	C. T. *kourt*, M. khourout, edzighei.
Front	*Manlaï.*	K. T. *manglai*, M. mangnaï.*
Fusil	*Moltak.*	K. T. *moltyk*, M. boo.
Garçon	*Irnèk.*	K. T. *ir-bala*, M. kœ.
Genou	*Tez.*	C. *diz*, M. eboudouk.
Gingembre	*Bosbogà.*	M. khalkhòn ebessou.
Glace	*Boz*, *mouz.*	C. *bouz*, K. T. *bouz*, *mouz*, M. moussou. *
Gosier	*Bougàz.*	C. *boghaz*, M. kholoï.
Goût	*Lezet.*	C. *ledzdet* (Arabe), M. amcha.
Grand	*Zor.*	K. T. *zour*, M. iiké, ieké.
	Oulkoun.	C. *oulough.*
Grand, haut	*Biouk.*	C. *biouk*, M. œndour.
Grêle	*Bourtchak.*	Nogaï, et chez toutes les tribus turques de la Sibérie.

		méridionale, *bourtchak*, M. mœndour.
Grenouille	*Bouka.*	C. *bagha*, M. malagaï.
Gros	*Djouan.*	R. T. *ïouvàn*, M. boudoun.
Grue	*Tourna.*	C. *tourna*, M. tokhoroo.
Habit, surtout	*Tchekbèr.*	K. *tchekmé*, M. gobtsassou.
Hache	*Balta.*	C. *balta*, M. suké.
Hameçon	*Karmak.*	K. T. *karmak*, M. deghe.
Herbe	*Out.*	C. *ot*, M. oubousşou.
Hérisson	*Kirpi.*	C. *kirpi*, M. dzarakha.
Héros	*Batyr.*	C. *behader*, M. batyr *.
Hibou	*Djabolak.*	T. *iabalak*, M. oukhouli.
	Oukou.	C. *oukou.*
Hiver	*Kis.*	C. *kych*, M. eboul.
Homme	*Kis, kesse.*	C. *kichi*, M. kumoun.
Jaune	*Sari.*	C. *sary*, M. sira *.
Jeune	*Ias.*	K. T. *ïach*, M. dzalou.
Jour	*Kunduz.*	C. *gunduz*, M. edur.
Joue	*Djiak.*	C. *ïangak;* Turcs de Tchatsk *ïaïak*; du Tchoulim, *ïak.* M. ïadzikhour.
Jument	*Baïtal.*	R. T. *baïtal*, M. gheou.
Kirghis	*Khassak*, ou *Khosak.*	c'est-à-dire *homme entreprenant;* M. Kerghis.
Lac	*Koul.*	C. *goul*, M. noòr.
Laine	*Djouna.*	C. *ïon*, *ïoun*, M. ussou.
Lait aigre	*Aïran.*	K. T. *aïran*, M. aïrak. *
Lait	*Sut.*	C. *sud*, M. su. *
Laiton	*Djis.*	K. T. *ïis*, M. khaoli.
Lance	*Noiza.*	C. *naïja*, M. dzida.
Langue	*Tel, tyl.*	C. *dil*, M. kelé.
Large	*Keng.*	C. *gheng*, M. ourgou.
Léger	*Djenoul.*	C. *ïenghi*, M. kounggoun.
Lentement	*Akrun.*	K. *akroun*, M. oundun.
Lézard	*Kesertke.*	K. T. *kissèrtké*, M. khurbæl.
Lièvre	*Kouyan.*	K. T. *kouyan*, M. toolaï.
Loup	*Burè.*	K. T. *burè*, M. tchino.
Long	*Ouzoun.*	C. *ouzoun*, M. ourtou.
Loutre	*Kàma.*	K. T. *kama* (*Kalm.* soup).
Lui	*Oul.*	C. *ol*, M. tére.
Lune	*Ai.*	C. *aï*, M. sara, saran.
Lynx	*Sileïssen.*	K. T. *silavsoun*, M. siloussou *

Main	*Kol.*	K. T. *kol*, *koul*, M. khar, gar.
Malade	*Auron.*	K. T. *anrouly*, M. ebedtsin.
Malheur	*Belè.*	C. *belà*, M. djobalang.
Manger	*Djïarmæk.*	T. *ïirmèk*, M. idækou, je mange.
Marais	*Sous.*	K. T. *sas*, M. tabake.
Marche	*Djour.*	C. *ïour*, M. ïabou.
Mari	*Er.* *Baï.*	C. *er*, M. eré. *
Marmite, grande.	*Khazan.*	C. *kazan*, M. tokho.
Marmotte	*Souvour*, *sougour.*	K. T. *souvour*, M. tarbakha.
Martre zibeline	*Kus.*	K. T. *kich*, M. boulà.
Matin	*Erte*, *ertan.*	C. *este*, M. erte. *
Mauvais	*Djaman*, *ïaman.*	C. *ïeman*, K. T. *ïaman*, M. moukhaï.
Mer	*Tinghiz.*	C. *denghiz*, M. dalaï.
Mère	*Tchitche.* *Ineï.*	M. eghé. K. T. *inè.*
Midi	*Iarem koun.*	C. *ïarym koun* (milieu du jour), M. ude.
Miroir	*Aïne.*	C. *aïna*, M. tooli.
Mon, mien	*Miniki.*	C. *benemki*, M. minoughei.
Mont	*Tau.*	C. *tagh*, *tau*, M. oola.
Mort (la)	*Adjal.*	C. *adjal* (Arabe); M. oukoudji.
Mouche, cousin	*Tchiben.*	K. T. *tchibin*, M. bataganà.
Mouton	*Khoï.*	C. *koui*, M. khoïn*, khoutsà.
Musc (animal de)	*Khoudè.*	M. guderi. *
Naître	*Tououmek.*	C. *doughmak*, M. adjou turoumoï.
Nannès (pl.)	*Tanoular*,	K. *taniolar*, M. khamar un nouke.
Nébuleux, obscur	*Boultou.*	M. boudangtouba.
Neige	*Khar.*	C. *kar*, M. tsassou.

Nez	*Bouroun, mouroun, mouren.*	C. *bouroun*, M. khamar.
Noir	*Kharà.*	C. *karà*, M. khara. *
Nom	*At.*	C. *ad*, M. nyre.
Non	*Djok.*	C. *ïok*, M. oughé.
Nous	*Bezlar.*	C. *biz*, et avec la terminaison du pluriel *bizlar*, M. bida.
Nuit	*Tun.*	C. *dun*, M. souni.
Œil	*Kouz.*	C. *gœz*, M. nidou.
Œuf	*Djoumourtka*	C. *ïoumourta*, M. oundægæ.
Oie	*Kaz.*	C. *kaz*, M. khalakho.
Oiseau	*Khous.*	C. *kouch*, M. sibekhou, chobo.
Ongle	*Tyrnak.*	C. *tyrnak*, M. khoumoussoun.
Or	*Altyn.*	C. *altoun*, M. alta. *
Oreille	*Kolàk.*	C. *koulàk*, M. tchiki.
Ortie	*Kitsitkrn.*	K. T. *kitchirkan*, M. khàlakhaï.
Os	*Suek.*	C. *sunuk*, M. iassou.
Où, à quel endroit	*Kaïda.*	C. *kanda*, M. khana.
Ouragan	*Daoul.*	K. *dawyl*; Bachkire *daoul.* M. chourga, borogòn.
Ours	*Ayou.*	C. *ayou*, M. uteghe.
Outarde	*Toadak.*	C. *toï*, K. *douadak*, M. todok.
Pantalon large	*Chaloar.*	C. *chalwari*, M. umoutou.
Panthère	*Djælbars.*	K. T. *ioulbars*, M. irbis.
Papier	*Kaghas.*	C. *kaghyd*, M. tsakhassou.
Peau	*Koun.*	C. *gun*, M. arassou.
	Tere.	C. *deri.*
Pelisse	*Toun.*	C. *toun* (habit), M. deghel.
Penis	*Kotok.*	M. odzogoï.
Perche (poisson)	*Alabougha.*	K. T. *alabougha* (*Kalm.* chara khaoun.
Perdrix	*Tchint.*	C. *tchil*, M. noukdourou.
	Kour.	
Père	*Ata.*	C. *ata*, M. etchighé.
Perle	*Mèrwert.*	K. *merwarit*, M. tana, soubout.
Petit	*Kitchan.*	C. *kitchi*, M. bakha.

Peu	*Az.*	C. *az*, tsughen.
Phoque	*It balak.*	C. *ït balik* (chien poisson) *Kalm.* khab.
Pie	*Saouskan.*	C. *saksygan*, K. T. *saoouskan*, M. chakdjakhaï. *
Pied	*Ayak*	C. *ayak*, M. gul.
Pierre	*Tas*, *tach.*	C. *tach*, M. tchiloo.
Pierre à feu	*Tchakmak tas*	C. *tchakmak tach* (pierre à briquet), M. tsakkur.
Pieu	*Kazyk.*	C. *kazyk*, M. khadassou.
Pigeon	*Kougourtchin.*	C. *gœgherdjin*, M. taktakha, taktà.
Pin	*Karagaï.*	K. T. *karagaï*, M. narassou.
Pipe à fumer	*Tchalum.*	K. T. *tchelym*, M. gandza.
Plaine	*Dalà.*	K. T. *tala*, M. tala *.
Plat (un)	*Touoouk.*	C. *tabak*, M. tabak.
Pluie	*Djamgour.*	C. *iagkmour*, M. borohn.
Plomb	*Khorgossoun.*	C. *kourchoun*, M. gorkholdzi.
Poisson	*Balak.*	C. *balyk*, M. dzikhassou.
Porc	*Tchutchka.*	K. T. *tchoutchka*, M. gakhaï.
Poulain	*Aghr.*	C. *aighr*, M. adzirkha.
Poule	*Tauk.*	C. *thaouk*, M. takia.
Poussière	*Touzan.*	C. *toz*, K. T. *touzàn*, M. toossou *.
Prairie	*Tougaï.*	M. tala.
Printems	*Djaz.*	C. *ïaz*, M. khabour.
Profond	*Teren.*	C. *derin*, M. koub.
Puissance	*Ereklik.*	de *er* (vir), M. ïamou.
Quand ?	*Katchan.*	C. *katchàn*, M. kydze.
Queue	*Kouirouk.*	C. *kouirouk*, M. segoul, sul.
Qui (par) ?	*Kemnen.*	C. *kemnïn*, M. kyner.
Racine	*Tamyr.*	K. T. *tamour*, M. undoussou.
Regardez	*Kara.*	C. *gœr*, M. udja.
Renard	*Tulkè.*	C. *tilki*, M. unegœ.
Renard des steppes	*Kharssak.*	K. T. *karssak*, M. khirsa *.
Rivière	*Edel.*	K. *idel*, M. mourun, khool, gol.
Roseau	*Kamych.*	C. *kamych*, M. kouloussou.
Rosée blanche	*Krau.*	K. T. *kraw*, M. kirakho *.

Rouge	*Kyzel, khazyl*	C. *kyzil*, M. oulàn.
Sable	*Koum.*	C. *koum*, M. elessou.
Sabre	*Kelitch.*	C. *kylydj*, M. ildou.
Sain	*Essen.*	C. *essen*, M. amour.
Salve !	*Aman syn.*	C. *aman syn*, M. amour.
Sang	*Kan.*	C. *kan*, M. tchoussou.
Sanglier	*Tchartcha.*	M. boudoung.
Saule	*Tal.*	K. T. *tal* (salix arenaria), M. bourkhassou.
Seigle	*Arys.*	K. T. *arych*, M. khara-tariya. *Voy.* bled.
Sel	*Touz.*	C. *touz*, M. dabsoù.
Selle	*Ier.*	K. T. *ïèr*, M. emèhl.
Serpent	*Djilan.*	C. *ïilan*, M. mokhaï.
Sœur	*Apte.*	C. *abla*, M. du.
Sœur aînée	*Apa.*	Bachkire *apaï*, M. eghetchi.
—— cadette	*Senel.*	K. *synyl*, M. ughin doo.
Soir	*Ketché.*	C. *getch*, M. udessu.
Sol	*Idem.*	K. *idèn*, T. *itèn*, M. bagouri.
Soleil	*Kouyach.*	C. *gunech*, K. T. *kouïach*, M. nara, naran.
	Koun.	C. *gun.*
Sommeil	*Djoukou.*	C. *ougoukou*, K. *youkou*, M. noïr.
Source	*Boulak.*	K. T. *boulak*, M. boulak.*
Sourcil	*Kas.*	C. *kach*, M. kumuské.
Souris	*Tskün.*	C. *sitchan*, K. T. *sitchkan*, M. gouloukhana.
Sous (*sub*)	*Asty.*	K. T. *asty*, M. dora.
Steppe	*Tchaol.*	C. *tchol*, M. kœhrœ, kèr.
Sur (*supra*)	*Oustun.*	C. *ustuné*, M. degour.
Tems	*Wakhyt.*	Arabe *wakt*, M. tsak.
Tente en feutre, iourte	*Tirma.*	M. gèr.
Terrain	*Djer.*	C. *ïer*, M. gadzar.
Terre	*Djer.*	C. *ïer*, M. gadzar.
——— (sol)	*Toprak.*	C. *toprak.*
Tête	*Bas, basch.*	C. *bach*, M. tolokhaï.
Tonnerre	*Karaset.*	M. ayongga, tenggen-dogorkhou.
Tortue	*Tas bouka,*	c'est-à-dire *grenouille de*

		pierre, C. *tach bagha*, M. gabdassou.
Tourbillon	*Ouerma.*	K. *ourmia*, M. khouï.
Tribu	*Aimak.*	K. T. *aïmak*, M. aïmak. *
Tronc d'arbre	*Tup.*	K. T. *tup*, M. godzoul.
Trou	*Tessek.*	K. T. *tichek*, M. tsorokhaï.
Tu	*Sen.*	C. *sen*, M. tchi.
Urmie	*Siëd.*	C. *sidik*, M. sikesou.
Vache	*Siïr.*	K. T. *seghyr*, *seïr*, M. ouniyé.
Vague	*Tolkyn.*	C. *dalgha*, M. toulkien. *
Vapeur	*Bouwou.*	C. *boughou*, K. *bough*, T. *bouw*, M. oùr.
Vent	*Djel.*	C. *ïel*, M. salkin.
Ventre	*Koursak.*	K. T. *koursak*, M. ghebeli.
Ver	*Kourt.*	C. *kourd*, M. khorokhoï.
Verser de l'eau	*Tukmek.*	C. *dormek*, M. outkhoumoi.
Vert	*Djasyl.*	C. *ïachyl*, M. noghòn.
Viande	*It*, *et.*	C. *et*, M. mika, mikhè.
Vieillard	*Tchal.*	M. kouksin.
Vieux	*Kart.*	K. T. *kary*, M. koukchin.
Ville	*Kend*, *kand.*	K. T. *kend*, M. balgassoun, khotò.
Visage	*Bit.*	K. *bit*, M. nur.
Vîte	*Djeldan.*	Turc du Tchoulim, de Tchatsk et de la Baraba, *ieldan*, dérivé de *ïel*, vent; M. tourghen, khourdoun.
Vie	*Oumyr.*	Arabe *oumer*, M. amidou.
Voir	*Kormèk.*	C. *gèrmèk*, M. udjakhou.
Voleur	*Karak.*	K. *karak*, M. khoulagaïtchi.
Vous	*Sez.*	C. *siz*, M. ta.

Un	*Ber.*	C. *bir*, M. nighe.
Deux	*Ike.*	C. *iki*, M. goïer.
Trois	*Outch.*	C. *utch*, M. gourban.
Quatre	*Dœrt.*	C. *dœrt*, M. durbæn.
Cinq	*Bich.*	C. *bech*, M. taboun.
Six	*Alty.*	C. *alty*, M. dziròhn.
Sept	*Djede.*	C. *yedi*, M. dolòhn.
Huit	*Sekez.*	C. *sekiz*, M. naïman.
Neuf	*Tokoz.*	C. *dokouz*, M. yissoun.

Dix	*On.*	C. *on*, M. arban.
Vingt	*Igherme.*	C. *ighirmi*, M. khorin.
Trente	*Otuz.*	C. *otouz*, M. khoutchin.
Quarante	*Kurk.*	C. *kirk*, M. dutchin.
Cinquante	*Ille.*	C. *ally*, M. tabin.
Soixante	*Altmes.*	C. *altmich*, M. dziran.
Soixante-dix	*Itmes.*	C. *ïetmich*, M. dalan.
Quatre-vingts	*Seïsan.*	C. *seksen*, M. naïan.
Quatre-vingt-dix	*Toïsan.*	C. *doksan*, M. yaran.
Cent	*Djuz.*	C. *youz*, M. dzoun.
Mille	*Ming.*	C. *bing*, M. mingkhan.

KLAPROTH.

Notice sur la vie et le caractère d'Ali.

(Suite.)

Cependant une nouvelle guerre se prépare. Djoraïr, chargé de prendre, au nom d'Ali, possession de la Syrie, revient sur ses pas, annonçant que l'ancien gouverneur Moawiah refuse d'obéir et qu'il arme, décidé à disputer l'empire.

Une des créatures de Mérouan s'était sauvée de Médine, emportant la robe sanglante d'Othman et quelques-uns de ses doigts. Ces reliques, spectacle hideux, fait pour nourrir la rage du peuple, sont suspendues dans le temple de Damas, à la tribune même d'où l'éloquence de Moawiah excite les Syriens à venger le khalife assassiné. On leur représente Ali comme le plus pervers des hommes, uniquement

parce qu'une poignée de factieux se désolent d'avoir, sans le vouloir, conspiré à son profit.

Une faute grave avait été commise à l'égard de Moawiah. Le fils d'Abbas nous en donne connaissance. « Allant, dit-il, complimenter mon cousin sur son élévation, je le trouve en conférence avec Mogaïrah. Après le départ de cet officier, je m'informe de quoi il s'agit. Le khalife me répond : « Hier Mogaïrah me donna le conseil de confirmer Moawiah et les autres gouverneurs des provinces chacun dans son gouvernement, jusqu'à ce qu'ils m'eussent prêté serment et que mon règne fût bien assis. Il s'est aperçu que ce parti me déplaît. Aujourd'hui il revient pour me dire qu'il adopte mon opinion ; qu'elle est, après tout, la meilleure, et la seule bonne. » Sur cela le fils d'Abbas lui cita un ancien proverbe qui dit : « Aujourd'hui conseil, demain trahison. » Hier Mogaïrah était de bonne foi, aujourd'hui il vous trompe, et il ajouta : « Si Talha et Zobeïr n'avaient pas des intelligences du côté de la Syrie, ils n'agiraient pas comme ils font. Mon avis serait de laisser Moawiah tranquille jusqu'à ce que vous ayez terminé avec les autres rebelles ; ensuite je me charge, moi Abd-allah, de vous rendre raison de l'Ommiade, et de le déloger de sa province.—Pòint de finesse, réplique Ali, il n'y aura entre lui et moi que l'épée, et dussé-je périr, la mort n'est ignominieuse qu'aux lâches. » Je lui dis alors, continue le fils d'Abbas : « Sans doute, ô empereur des fidèles, tu es le plus vaillant homme de l'islamisme, mais tu ne connais pas les affaires.—Sache, reprend

Ali, qu'il t'appartient d'obéir, mais nullement de disputer avec moi. — De toutes les choses que vous pouvez me demander, répond Abd-allah, c'est la plus facile. »

La fierté et la droiture d'Ali lui font ici commettre une faute irréparable. Son unique excuse est dans l'inexpérience générale qui jusqu'alors ne connaissait pas d'exemple d'un préfet de province, levant l'étendard de la révolte contre un successeur de Mohammed. On ne savait pas non plus apprécier l'importance de la Syrie, qui, forte par sa position, et riche en hommes et en moyens de toute espèce, était dévouée à un administrateur habile, qui, la gouvernant depuis seize ans, connaissait ses ressources et en savait tirer parti.

Informé des mouvemens de la Syrie, le khalife rassemble tout ce qu'il y a de forces disponibles à Basra et dans la province de Koufah. « Avec mes soixante-dix mille, dit-il, je renverserai les rebelles dans le cours d'une matinée. »

Le principal instigateur de l'usurpation de Moawiah et son plus important allié, était Amrou-ben-alas, le plus audacieux et le plus rusé des Arabes. Dépouillé de l'Égypte par le népotisme d'Othman, il brûlait de reprendre le commandement d'une province dont il avait fait la conquête, et où il était aimé. Les sentimens qu'Ali avait énoncés concernant Amrou, ne lui permettaient pas d'attendre rien de favorable à ses vues. Amrou était gouverneur de la Palestine. Aussitôt que l'inauguration du nouveau khalife lui est connue, il fait à Moawiah des ouvertures de coalition. « Mais, lui écrit-il, ne me crois pas assez désintéressé

pour te vendre ma foi et mon honneur, sans te demander en récompense quelques-unes des choses que les hommes convoitent. En me donnant l'Égypte, tu gagneras beaucoup à ce marché; car, à ce prix, un vieillard de poids, qui sait nuire et qui sait se rendre utile, se dévouera à ton service. »

Le traité se fait : déjà Médine, la Mecque et les différentes provinces de l'Arabie s'étaient déclarées pour Ali; l'Irak, la Perse, le Khorasan, suivirent bientôt l'impulsion générale; il ne restait que la Syrie. Moawiah hésite. Dans ce moment arrive Amrou; sa présence décide. Il est le premier à reconnaître l'Ommiade pour khalife, et la guerre civile éclate.

Au commencement de l'année 37 de l'hégire, les armées sont en présence dans les plaines de Siffin. Le carnage ne commence pas d'abord. On négocie; mais les haines, au lieu de se calmer en consumant du tems, se rallument davantage. On en vient aux coups, et la guerre se fait de part et d'autre avec un acharnement implacable. Quatre-vingt-dix engagemens ont lieu dans l'espace de cent dix jours. Le succès, constamment du côté d'Ali, rend les affaires de Moawiah tellement désespérées, qu'on le voit sur le point de fuir. Quelques vers d'un ancien poète, présens à sa mémoire, raniment son courage qui va bientôt subir une nouvelle épreuve.

Sous les drapeaux verts combattait Amr, vieillard révéré, dont le nom valait une armée. Sa vaillance avait jadis contribué à la victoire de Bedr, et il s'était signalé le reste de sa vie par son attachement à la jus-

tice. Sa seule présence rendait la cause d'Ali bonne aux yeux des nations. Il tombe, après avoir, à Siffin, surpassé les exploits de sa jeunesse. A la vue de son généreux trépas, prenant douze mille hommes d'élite, le khalife dirige une si violente attaque contre l'armée des Syriens, que pas une de leurs lignes ne reste entière.

Après cette journée arrive la bataille nocturne que les annales appellent la nuit des hurlemens. Le terrible *akbar allah* « qu'Ali prononçait en abattant un ennemi, s'y fait entendre quatre cents fois, et lorsque le soleil éclaire la moisson immense des victimes, le vainqueur fatigué s'écrie : Hélas ! je ne fais qu'égorger les soldats de Moawiah ; vainement je cherche le gros personnage lui-même. Ah ! Moawiah, ne livrons pas à la mort cette fleur de braves gens ! qu'un combat singulier décide entre nous ; je t'appelle au jugement de Dieu. L'empire appartiendra à celui de nous deux qui exterminera l'autre. »

A l'instant la nouvelle de ce défi est portée au général des Syriens. Amrou prétend qu'il faut l'accepter ; il trouve la proposition d'Ali raisonnable et juste. « Elle te paraît juste, dit Moawiah en lui lançant un regard courroucé. Peux-tu ignorer que mon cousin n'est jamais sorti d'un duel sans avoir terrassé son adversaire ? — Je crains pour ta gloire, dit Amrou, le refus du cartel te perdra dans l'opinion. — Ah ! je comprends, répond Moawiah, tu voudrais me voir disparaître pour usurper toi-même la tyrannie. » On avise à un autre moyen. Le temps presse.

Achtar s'avance pour attaquer les derniers retranchemens des Syriens. Dans ce péril extrême, Amrou fait arborer le koran. A ce spectacle, l'armée du khalife cesse de combattre. Soit fatigue, préjugé ou corruption, les chefs des kharéjites, faction d'indépendans, bravent le khalife qui s'obstine à renouveler le combat; ils sont en pleine révolte, ils menacent sa personne s'il ose ne pas respecter le boulevard sacré des Syriens. On le force de faire rétrograder Achtar, et d'envoyer les lecteurs du Koran s'informer de ce que Moawiah demande.

Amrou et son chef invoquent l'arbitrage du Koran, dont, de bonne foi, il ne pouvait pas être question dans cette querelle. Le khalife a beau prouver que la proposition des Syriens n'est qu'un piége, les kharéjites lui arrachent un pénible consentement. Bientôt après il est obligé d'accepter un arbitre de leur choix. L'accuserons-nous de faiblesse, sans considérer combieni l est difficile de garder l'équilibre contre la mauvaise foi et la sottise victorieuses? Chaque caractère n'a pas seulement sa mesure, il a aussi son genre de force. Ali céda à l'indignation de son ame, mais l'humeur fait souvent commettre d'irréparables imprudences.

Ayant accédé aux deux points les plus essentiels, il ne pouvait se montrer difficile sur les formalités d'étiquette. Dans le compromis qui fut dressé, il s'interdit de prendre le titre de khalife, puisque Moawiah objecte : « Si je vous reconnaissais pour tel je serais bien coupable de vous résister ; » mais, en cédant

à cette objection, Ali s'appuya mal à propos de l'exemple de Mohammed, qui s'était contenté de la simple qualité de fils d'Abd-allah, en signant l'armistice de l'an 5, disant que sa dignité de prophète ne dépendait pas d'un acte pareil.

Peu de tems après, les kharéjites changent d'opinion. Persuadés que la conduite qu'on a tenue est contraire au dispositif du Koran, ils s'insurgent contre Ali pour avoir accédé à la demande des Syriens; c'étaient pourtant ces mêmes mutins qui lui avaient forcé la main. Obligé de prendre les armes, le khalife les disperse en partie, et extermine le reste. Ah! qu'il aurait été heureux de l'avoir fait plus tôt!

L'arbitre que cette faction lui avait imposé était un de ces hommes nuls, que leur défaut d'ame fait passer pour très-sages; qui montrent de l'impartialité, parce qu'ils ne s'intéressent à rien, et dont l'irrésolution obtient souvent les honneurs d'une prudence consommée, jusqu'à ce qu'elle soit mise à une épreuve décisive. Il est d'ailleurs des circonstances où un homme de parti vaut mieux qu'un homme d'esprit. Abou-Mousa n'était ni l'un ni l'autre.

Dans ce fameux arbitrage, invoqué au nom du Koran, il ne fut nullement question de ce livre sacré. Les deux arbitres étaient convenus de destituer chacun son maître, et de nommer ensuite un tiers à leur place. Celui d'Ali monte le premier à la tribune devant les musulmans assemblés, et ôtant la bague qu'il porte à son doigt, il prononce ces paroles: « C'est ainsi que je dépouille Ali du khalifat. » Amrou lui succède

à la tribune. Il imite le mouvement de la bague, mais il dit : « Musulmans! vous avez tous entendu Abou-Mousa destituer son maître, et de même que je remets cette bague à mon doigt, j'investis le mien de tous les droits du khalifat. »

Surpris et révoltés de tant d'audace, les musulmans se séparent en tumulte, et Abou-Mousa s'enfuit cacher sa honte au fond de l'Arabie, tandis qu'Ali, maître comme auparavant de toutes les provinces qui l'avaient reconnu d'abord, et à la tête d'une armée victorieuse, se prépare de marcher à la rencontre de Moawiah. Malheureusement l'esprit de désobéissance, qui avait déjà une fois ruiné les affaires du khalife, s'empare de nouveau de ses troupes, s'obstinant à prendre du repos avant de recommencer la guerre. Ali est obligé d'y consentir. Il voit son camp désert, et retourne lui-même à Koufah attendre le moment d'entrer en campagne. Les Syriens profitent de ce retard pour ravager l'Arabie, où cependant ils ne peuvent se maintenir à cause de l'Égypte, soumise aux ordres du khalife. Amrou, il est vrai, compte beaucoup d'amis dans cette province; mais, quoiqu'il les excite, il est sans espérance d'effectuer un soulèvement. Le préfet qui la gouverne au nom d'Ali, est un homme habile, au fait de sa position, et qui sait captiver et contenir les esprits.

Après avoir tout essayé en vain, l'intrigant Amrou trouve, dans la modération de cet officier, moyen de rendre sa fidélité suspecte à son prince, qui le rappelle pour envoyer à sa place Mohammed fils d'Abou-

bekr, frère d'Aïyecha, caractère emporté, dont la conduite envers les partisans d'Amrou ne manque pas de produire un effet favorable aux intérêts de Moawiah. Le khalife, s'apercevant de son erreur, dépêche Achtar, bon militaire, et excellent homme d'état, prendre le commandement de la province. L'ennemi ne lui donne pas le tems d'arriver. Achtar est empoisonné en chemin. Amrou rentre dans son ancienne conquête, et le frère d'Aïyecha y périt misérablement.

Un sort non moins funeste attendait le généreux khalife. Trois kharéjites, dont le fanatisme exécrable s'imagine pouvoir pacifier le monde par des assassinats, conviennent de tuer à la fois Amrou, Moawiah et Ali. Ali seul succombe à leur complot sans que sa mort achève le triomphe de son compétiteur, puisque Hassan, reconnu à la place de son père, hérite d'assez de moyens pour tenter la fortune des armes. Mais sensible aux malheurs de sa patrie, et dégoûté de la versatilité des Irakiens, ce prince pieux prend le parti d'abdiquer après six mois de règne, et ce n'est qu'alors que Moawiah devient en effet le chef suprême de l'empire, succès qui, pendant des siècles, a fait couler des torrens de sang et de larmes, et qui influe encore aujourd'hui sur les destinées de la religion musulmane, partagée en deux corps distincts et irréconciliables. Si Moawiah l'avait prévu, si, en même tems, il avait prévu la sanglante destinée qu'il préparait à ses descendans, et l'horrible festin servi sur les cadavres palpitans de quatre-vingts de sa race, son ambi-

tion se serait arrêtée un moment, puis elle aurait continué son chemin.

Il ne paraît pas hors de propos de rappeler le parallèle fait par Moawiah lui-même entre lui et le fils d'Abou-taleb.

« Celui-ci, dit-il, mettait trop de franchise dans ses actions; je savais mieux masquer mes vues; il commandait à un parti d'indépendans; les Syriaques m'obéissaient en aveugles; il n'avait point d'allié, Talha et Zobéir combattaient pour moi.. »

Ali s'engage dans la guerre comme dans une de ces affaires où l'on ne prend conseil que de l'honneur et du courage; empereur, il se conduit en preux chevalier; il est meilleur capitaine que le Sofianite; mais celui-ci est meilleur politique, et la ruse de Moawiah se joue de la bonne foi d'Ali.

Ibn Khaldoun observe que les Ommiades ont affermi leur puissance par le secours de leurs proches et de leurs compatriotes, comme Amrou, Saad fils de Wakas, Obaid-allah fils de Ziyad, Haddjadj, Khaled. Les Abassides, au contraire, ont appelé à leur secours des étrangers tels que la famille des Barmekides, des Beni Sahl, des Beni Neubekhr, des Beni Fahr, puis les Turks, les Persans, les Dilemites, Bouga, Wassif, Alamiche, Tholoùn.

Ziyad ben-abihi.

Amrou ne jouit pas long-tems de son triomphe; sa perte fut compensée à Moawiah par le changement de parti de Ziyad, personnage qui mérite quel-

que mention particulière. Né d'une servante, dont le mari, esclave grec, ne voulut pas reconnaître l'enfant, le fils de Somyah, nom de la mère, fut élevé parmi les Arabes bédouins (1). On vante l'intelligence vive de ces nomades ; ils développèrent dans Ziyad cette sagacité d'esprit et cette promptitude de parole qui en firent un des premiers orateurs de son tems. Fort jeune encore, il obtint l'admiration des musulmans par son éloquence. C'est dans une de leurs assemblées publiques qu'Amroù-ben-Alas, qui se connaissait en hommes, dit en parlant de Ziyad : « Ce garçon, s'il était koréichite, gouvernerait les Arabes de son bâton, comme un pâtre ses chameaux. » Flatté de ce discours, Abou-Sofian s'explique de manière à confirmer le bruit qui désignait cet émir pour père du jeune homme.

Connu déjà par ses talens, Ziyad fit connaître son caractère sous un jour qui n'est pas à son avantage. Dans le procès de Mogaïrah, il sacrifia ses amis pour sauver le coupable ; mais, en perdant dans l'opinion, il gagna un protecteur puissant. Que faut-il davantage à un jeune ambitieux ? Mogaïrah le prit en affection, l'avança à des emplois éminens, et jeta ainsi les fondemens de sa grandeur future.

Chargé par Ali du commandement de la Perse, qui, pendant la guerre civile, participait violemment à l'agitation générale, le fils de Somyah se conduit en

---

(1) C'est pour cette raison qu'il fut appelé *ben abihi*, c'est-à-dire *fils de son père*, pour marquer la bassesse de son origine.

homme supérieur. Non-seulement il apaise les troubles de cette grande portion de l'empire, mais il gouverne si bien, durant tout le règne d'Ali, que, de l'aveu des peuples, la Perse n'a jamais été plus heureuse, même sous le sceptre adoré de Noushirvan.

Après que Hassan eut cédé l'empire à Moawiah, Ziyad s'établit dans son gouvernement comme dans sa forteresse, refusant de se soumettre au khalife Ommiade. Il était à craindre qu'il ne recommandât aux musulmans quelqu'un de la famille du prophète, et qu'ainsi la guerre civile, à peine éteinte, ne fût rallumée. Pour prévenir ce danger, le khalife détermine Mogaïrah, gouverneur de Koufah, d'aller négocier un accommodement avec Ziyad. Le maître de la Perse se rend aux instances de son ancien ami. L'an 42 de l'hégire, il prête le serment de fidélité à Moawiah, qui, jugeant convenable de se l'attacher par des liens plus étroits, l'adopte deux ans après au nombre de ses parens, et le salue son frère, au grand scandale de l'Arabie entière, et de toute la famille du khalife, indignée de voir greffer sur l'arbre généalogique de l'illustre maison des Ommiades, un parvenu de la plus basse extraction, le fils d'une femme publique, servante, esclave. On connaît les invincibles préjugés de la naissance. Les satires pleuvaient sur le nouveau prince et sur son auguste faiseur. Abd-er-rhaman, frère de Mérouan, qui parvint au khalifat, dit dans une de ses épigrammes que Ziyad, élevé au rang de koréichite, n'est qu'un mulet décoré du titre d'éléphant. Les bons musulmans étaient scandalisés de voir violer l'usage et la loi contraires

à une pareille adoption. Mais ni les préjugés de la noblesse, ni le dispositif du Koran, ne purent détourner Moawiah de se conformer à son intérêt.

Du moment de son adoption, Ziyad, véritablement associé à l'empire, change de sentimens et de conduite. Il est le premier de tous les princes arabes qui s'entoure d'un régiment de gardes; et s'il a été auparavant l'appui et l'espérance des Alides, il devient désormais le plus grand fléau de leurs partisans.

Cent ans après sa mort, le nom de Ziyad fut rayé, par ordre d'un khalife abbasside, des tablettes généalogiques des koréichites, pour être inséré dans la dernière tribu arabe. Mais la famille de Ziyad se conserva encore long-tems souveraine dans quelque petite principauté.

Ce n'est qu'à la suite d'une grande révolution qu'on voit de ces déplacemens extraordinaires tantôt en ascension, tantôt en décadence; de ces contrastes frappans entre la puissance et son origine, entre la position et les habitudes, entre les goûts et la fortune, entre la misère actuelle et la fierté qui se ressent de son élévation passée.

Arva, petite-fille de d'Abd-almotaleb, cousine germaine du prophète, vint trouver le khalife Moawiah : c'était une matrone très-avancée en âge, et que pour cela le vainqueur avait épargné. Il la questionna sur l'état de ses affaires. « Quant à moi, dit-elle, je me porte bien, fils de ma sœur; mais, toi, ingrat, tu es très-mal dans tes affaires, car tu as absolument effacé de ton cœur le souvenir des bienfaits de Dieu : ta conduite envers Ali, le fils de ton oncle, est af-

freuse ! tu as usurpé le khalifat qui ne t'appartenait par aucun droit. Du vivant de Mohammed, dont les travaux infatigables ont trouvé grâce devant Dieu, et que l'Éternel a placé à sa droite, nous autres, sa famille, nous avons employé tous nos efforts, les plus soutenus, pour assurer le succès de la foi qui enfin a triomphé de tous ses ennemis; mais à peine le prophète était-il rappelé de ce monde pervers, que les enfans de Kaim, d'Adi et d'Ommiah se sont élancés sur nous, comme des loups voraces, pour nous dépouiller de notre propriété et de nos invincibles droits. »

Tel était le sentiment de tous les vrais fidèles. L'usurpation de Moawiah leur semblait devoir amener la ruine de l'islamisme. Les ommiades n'avaient joint les drapeaux du prophète qu'après la victoire. Sans leur faire du tort, on pouvait les soupçonner d'une foi incertaine, et c'est néanmoins sous le règne de ces hérétiques que la religion musulmane se répand tous les jours davantage, tandis que le mouvement de propagande s'affaiblit sensiblement sous les Abbysides, réputés orthodoxes.

Il se serait arrêté plus tôt si Ali avait pu parvenir à un règne long et paisible. Ce prince aurait conduit les sujets de son empire, déjà trop vaste, à l'exercice des vertus domestiques.

La guerre civile avait excité une nouvelle fermentation dans les esprits. Pour en débarrasser le corps social, il fallut sans cesse porter au dehors le surcroît d'activité qui menaçait la paix intérieure. Les

Ommiades, d'ailleurs, avaient besoin de se justifier, de prouver leur bonne foi et de se défendre contre le soupçon sans cesse renaissant d'irréligion. Les Abbassides, au contraire, étaient parfaitement tranquilles à cet égard.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Rapport à la Société Asiatique, sur l'ouvrage de MM. E. Burnouf *et* Lassen, *intitulé :* Essai sur le Pal .

Le conseil a renvoyé à l'examen d'une commission, formée de MM. Kieffer, Garcin et de moi, le travail qui lui a été soumis par MM. E. Burnouf et Lassen, sur la langue *pali*. Je me suis chargé de vous faire connaître le jugement que la commission a cru devoir porter au sujet de ce travail.

Ce qu'on a su jusqu'ici de l'idiome *pali* ou *bali*, se réduit à quelques notions également superficielles et incohérentes. Laloubère est le plus ancien auteur qui en ait fait mention, et l'alphabet qu'il recueillit à Siam, et qu'il donna comme appartenant à cette langue, quoique très-insuffisant pour la lecture des manuscrits, était encore ce qu'on possédait de moins mauvais en ce genre. Kaempfer et Carpanus publièrent, avec la même dénomination, des alphabets plus imparfaits encore. Le dernier y avait joint aussi un *specimen* d'un manuscrit *pali* du pays des Barmans, sans aucune explication. Paulin de S.-Barthé-

lemy, aidé des observations de Carpanus et de quelques autres missionnaires, fit connaître, par de courts échantillons, des manuscrits *pali* d'Awa qu'il avait trouvés dans le Musée Borgia, et le premier s'expliqua d'une manière positive sur les rapports qu'il supposait entre le *pali* et l'idiome sacré de la presqu'île en deçà du Gange. Cette notion exacte, quoique établie par son auteur sur des suppositions vagues plutôt que sur des faits concluans, s'était présentée, par l'analogie des écritures, à Laloubère lui-même et à Lacroze : elle fut reproduite par la foule des voyageurs et des compilateurs. Les auteurs anglais ne firent rien pour la vérifier, jusqu'à Buchanan qui mit à profit les traductions du *pali* rédigées plus anciennement par le P. San Germano, et restées manuscrites, et jusqu'à Leyden, qu'une comparaison approfondie des divers langages et systèmes d'écriture en usage chez les nations de l'Inde ultérieure et des îles orientales, avait mis en état de recueillir sur ce sujet un grand nombre d'observations neuves et positives. Toutefois le travail de ce savant apprit seulement l'existence d'alphabets *pali* différens chez les peuples de Siam et d'Awa; mais il n'avança en rien l'intelligence des manuscrits qui pouvaient avoir été apportés de ces contrées.

Ainsi l'on peut résumer en très-peu de mots les connaissances qu'on avait recueillies sur le *pali*. On savait qu'un idiome de ce genre était en usage à Ceylan, à Siam, dans le royaume d'Awa, et l'analogie des dénominations avait conduit à penser, sans qu'on en

eût la preuve, que cet idiome pouvait être la même langue, portée en des contrées si éloignées. On apercevait une ressemblance marquée entre les alphabets divers donnés comme *pali*, et l'alphabet dévanagari, et ce premier rapport entre les écritures en avait fait supposer un autre entre les idiomes. Enfin on voyait l'usage d'une langue *pali*, coïncider chez plusieurs nations avec le culte de Bouddha : cette circonstance avait permis de conjecturer que ce nom désignait l'idiome sacré, la langue de la religion, et ce rapport nouveau, en rattachant l'étude du *pali* aux questions les plus importantes dans l'histoire de la philosophie, éveillait chez les savans une curiosité que des renseignemens si peu nombreux et si peu exacts étaient loin de pouvoir satisfaire.

L'aperçu précédent suffit sans doute, Messieurs, pour rendre présens à votre pensée les résultats intéressans où pouvaient conduire des recherches sur l'idiome *pali*, entreprises par des personnes pourvues tout à la fois des connaissances préliminaires et des secours littéraires qui pouvaient leur prêter un appui solide. Déchiffrer les différentes écritures qui se présentaient sous le nom de *pali*, soit dans les écrits des Européens, soit dans les manuscrits asiatiques conservés dans nos bibliothèques; reconstruire les divers alphabets auxquels ces écritures paraissent appartenir, et marquer exactement les rapports et les différences qu'elles offrent avec les autres écritures des deux presqu'îles de l'Inde; faire suivre ce travail préparatoire d'une analyse approfondie du système grammatical

de l'idiome *pali*, et se mettre ainsi en état de le comparer, tant pour le matériel des mots que pour les formes qui en règlent les rapports avec les idiomes vulgaires employés concurremment avec le *pali* à Ceylan, à Siam, chez les Barmans; rechercher, dans la constitution particulière à cette langue, les signes qui pouvaient constater son origine, en la rapprochant ou du samskrit ou des autres idiomes qui passent pour en être dérivés; déterminer la contrée d'où la langue *pali* était originaire, et les circonstances qui avaient pu la porter dans les autres pays où on la retrouve; fixer l'époque de cette translation, ou, ce qui revient au même, tracer l'histoire des émigrations religieuses avec lesquelles la langue *pali* paraît avoir voyagé, de sorte que les lumières recueillies sur les révolutions d'un culte célèbre, pussent éclairer sur le destin d'une langue peu connue, et qu'à leur tour, les observations philologiques et littéraires vinssent jeter du jour sur la marche des croyances et le progrès des opinions religieuses et philosophiques; enfin, mettre à profit l'intelligence qu'on aurait acquise de la langue elle-même, pour prendre connaissance du contenu de manuscrits qui, jusqu'à ce jour, n'avaient été dans nos collections que comme des curiosités inutiles, et qui peut-être ne méritaient pas le dédain et l'oubli où on les avait laissés : voilà, sans doute, en raccourci, le plan d'un travail étendu et d'un haut intérêt. L'exécution en demandait du zèle, de la patience, des connaissances peu communes, une sagacité plus rare encore, et, avant tout

une étude approfondie du samskrit, de quelques autres langues de l'Inde, et de toutes les écritures qui ont cours dans cette vaste contrée. Peut-être même, à raison de la rareté des matériaux et du besoin de certaines connaissances locales, eût-on présumé que de telles recherches auraient pu plus facilement être entreprises à Calcutta ou à Colombo qu'en Europe : cette dernière observation est pour nous un motif de plus de nous féliciter de les avoir vu exécuter à Paris, et d'avoir à en rendre compte à la Société Asiatique.

Le travail manuscrit que le conseil nous a chargés d'examiner, s'est étendu à tous les objets que nous venons d'indiquer, et il embrasse en outre plusieurs questions de détail dont nous croyons superflu de vous entretenir. Préparés par une longue étude du samskrit, qu'ils ont faite chacun de leur côté sous deux maîtres célèbres, MM. E. Burnouf et Lassen ont combiné leurs efforts pour triompher des difficultés, et le moindre avantage qu'ils aient recueilli de cette union, est d'avoir conçu, dès leur début dans la carrière, et achevé, dans un espace de tems très-court, un ouvrage qui doit leur mériter la reconnaissance des savans. Quatre chapitres composent cet ouvrage, et sont subdivisés chacun en un certain nombre de paragraphes. Le premier est consacré à l'histoire des tentatives qu'on a faites avant eux pour éclaircir le sujet qu'ils ont traité ; et loin d'y refuser à leurs devanciers la justice qu'ils méritent, on peut dire que les deux jeunes auteurs ont plutôt approché de l'excès contraire, en relevant, comme très-recom-

mandables, des essais qui leur avaient été de bien peu d'utilité.

Le chapitre deuxième traite des alphabets *pali* : le point de départ des auteurs sur cet objet a été l'alphabet donné par Laloubère ; mais une de leurs premières découvertes a été de se convaincre du peu d'exactitude des formes que le voyageur avait tracées sur ses planches, et un de leurs premiers soins, d'y substituer des alphabets plus exacts, pris dans les manuscrits même qu'ils avaient à déchiffrer. On sait quelle difficulté oppose toujours la lecture des manuscrits dont la langue est peu connue, et l'on doit y ajouter les obstacles qui résultent des formes, des désinences et des autres particularités qui se rencontrent dans un idiome dont la grammaire est à faire, et dont on doit d'abord rechercher le système étymologique. Le résultat de ce travail de déchiffrement est dès à présent assuré : il a produit trois alphabets *pali*, répondant à des manuscrits siamois et barmans, et qui, quoique assez différens entre eux, offrent pourtant assez d'analogie pour lever toutes les difficultés du même genre qui pourraient se présenter à l'avenir, si l'on venait à se procurer des manuscrits nouveaux. La comparaison des alphabets *pali* avec ceux du Tibet, de l'Inde, de Java et de Ceylan, prouve, d'une manière irréfragable, l'identité fondamentale de toutes ces écritures du S. E. de l'Asie, et confirme pleinement les conjectures que l'un de nous avait hasardées dans un ouvrage consacré à la littérature de nations plus septentrionales ; circonstance qui ne mériterait

pas qu'on en fît la remarque, si, dans ces matières difficiles, on ne devait relever tout ce qui peut y introduire la certitude. L'origine et la dérivation des alphabets *pali* occupent ensuite les auteurs, et ce sujet les conduit à une discussion très-curieuse de plusieurs points relatifs à l'histoire de Ceylan, à l'introduction du bouddhisme dans cette île, à sa translation dans les contrées plus orientales, à l'âge de Bodhisatoua, et de quelques autres personnages auxquels on doit la conversion, ou, ce qui est la même chose pour ces tems anciens, la civilisation des Cingalais et des habitans des côtes orientales du golfe du Bengale.

L'exposition du caractère grammatical de la langue *pali* est l'objet du chapitre troisième. Il y est traité, en autant de paragraphes particuliers, de l'orthographe, de la déclinaison des substantifs, et de la conjugaison des verbes.

Les faits recueillis dans les trois premiers chapitres deviennent, dans le quatrième, la base d'une discussion très-importante : les auteurs recherchent l'état de la langue *pali* chez les divers peuples où elle a été portée ; ils examinent si le *pali* a des dialectes, et dans quel pays il a dû prendre naissance ; si c'est l'idiome connu par les Chinois sous le nom de langue *Fan* ; ils le rapprochent successivement du *Mâgadhi*, dialecte vulgaire parlé de notre tems dans la contrée où Chakia-mouni vit le jour au dixième siècle avant notre ère, et du *Prakrit*, autre dialecte indien qui sert, dans les livres samskrits, à repré-

senter l'idiome des femmes et des personnages d'une condition inférieure. Le résultat de cette dernière comparaison a été que ces deux dialectes, le *pali* et le *prakrit*, ont entre eux la plus frappante similitude, et que le premier paraît, par sa constitution grammaticale, être placé à l'égard du second comme le samskrit l'est à l'égard du *pali* : fait infiniment curieux, et dont les conséquences historiques jettent le plus grand jour sur la succession des opinions religieuses dans l'Hindoustan. Enfin on a rejeté dans l'appendice la Notice détaillée de quatorze manuscrits de la Bibliothèque du roi, que personne n'avait encore soumis à un examen attentif, et dont quelques-uns passaient pour des livres siamois ou barmans. De ce nombre est un magnifique ouvrage lithurgique, écrit sur des lames dorées en caractères carrés, dont la beauté extérieure avait seule attiré les regards des curieux, et qui vient enfin de trouver des lecteurs. L'empressement avec lequel on a mis à la disposition de MM. E. Burnouf et Lassen tout ce que le cabinet des manuscrits orientaux possédait en ce genre, trouve ainsi sa récompense dans la certitude que les lumières qu'ils y ont puisées, ont tourné à l'avantage du public instruit.

Nous compléterons l'exposition des matières contenues dans l'ouvrage que vous nous avez chargés d'examiner, en vous donnant lecture des conclusions que les auteurs se sont cru en droit de tirer de leurs recherches, et dont nous avons vérifié l'exacte con-

formité avec les faits nombreux qu'ils ont rassemblés et éclaircis.

1° Trois alphabets *palis*, ou de la langue sacrée de Ceylan et de la presqu'île au-delà du Gange, ont été déchiffrés, et publiés d'une manière assez complète, pour qu'il soit désormais possible de lire les manuscrits *palis* de Siam et de l'empire Barman.

Ce résultat est le plus important de ce travail; car, si on ne l'eût obtenu, on n'eût pu parvenir aux autres, parmi lesquels il en est d'un intérêt historique assez élevé;

2° Ces trois alphabets ont été comparés avec huit autres alphabets de l'Inde, du Tibet, de Java et de Ceylan : cette comparaison, en montrant leur analogie, a mené à cette conclusion que les caractères *palis* dérivent d'un ancien alphabet bouddhique formé sur le modèle du dévanagari, et qui, en passant dans les îles et dans l'Inde ultérieure, a pris les formes du *pali* actuel;

3° Pour tracer sa route à travers ces vastes contrées, il a fallu suivre la marche du bouddhisme. Il est résulté de ces recherches que, dès le quatrième siècle avant notre ère, le culte de Bouddha était passé à Ceylan, au tems du célèbre patriarche *Bodhisatva;* qu'à cette époque les livres bouddhiques avaient subi une rédaction ou une révision nouvelle; que plus tard, au cinquième siècle de notre ère, la langue pali était passée à Ceylan, quand la persécution des brahmanes contre les bouddhistes devenait de plus en plus violente; qu'une vaste émigration

avait porté de nouveau le culte proscrit à Ceylan, et, pour la première fois peut-être, dans la presqu'île au-delà du Gange; qu'enfin le commencement de l'ère sacrée des Barmans datait de cette époque, et du règne du dernier patriarche bouddhiste établi dans l'Inde. A cette occasion, la chronologie cingalaise a été examinée, et les dates de ces divers événemens ont été fixées avec certitude;

4° Un Essai de grammaire *pali*, comparée avec le samskrit, a fait connaître le caractère de cette langue. Il en est résulté qu'elle était presque identique à l'idiome sacré des brahmanes, parce qu'elle en dérivait immédiatement; que les modifications qu'elle faisait subir à la langue mère étaient de même nature que celles qu'on remarque dans les dialectes dérivés des anciens idiomes de l'Europe; qu'enfin c'était une langue morte, et que son passage dans une terre étrangère l'avait fixée à l'état où nous la voyons maintenant;

5° En recherchant chez quels peuples elle était cultivée, on a trouvé qu'elle était la langue des bouddhistes de Ceylan et de la presqu'île au-delà du Gange. On s'est demandé si elle ne serait pas celle des bouddhistes du Tibet; la question résolue négativement a mené à cette conclusion, que les sectateurs de Bouddha, au nord, emploient le samskrit, et ceux du midi le *pali*.

6° Ce fait s'est expliqué par l'antériorité de la migration qui a porté le bouddhisme au Tibet, sur celle qui l'a répandu dans le sud, d'où il est résulté qu'il

fallait que le *pali* se fût formé dans l'Inde, depuis le départ des bouddhistes au nord;

7° Cette conclusion, appuyée sur le fait historique du passage du *pali* à Ceylan au cinquième siècle de notre ère, s'est trouvée vérifiée par l'état de la langue. Il en est résulté que le *pali* ne pouvait pas, comme le *kavi*, ou la langue sacrée de Java, s'être formé sur une terre étrangère, mais qu'il avait dû y être transporté tel que nous le connaissons, tellement identique chez les divers peuples qui l'ont adopté, qu'il n'a pas de dialectes;

8° L'origine indienne du *pali* une fois trouvée, il a fallu chercher des traces de son séjour dans l'Inde. On s'est demandé si le nom de *Magada*, qu'il porte dans la presqu'île, pouvait autoriser à le regarder comme le dialecte moderne mâgadhi, ou de la province de Behar, patrie de Bouddha. Une comparaison succincte de ce dialecte avec le *pali* a prouvé qu'ils différaient en des points fondamentaux, et que toutes les fois que le *pali* s'éloignait du Mâgadhi, il se rapprochait du prakrit, ou de la langue sacrée des Djaïnas;

9° Conséquemment le *pali* a été comparé au prakrit, et il en est résulté que ces deux dialectes sont presque identiques, mais que, de même que le *pali* est dérivé du samskrit, de même le prakrit est dérivé du *pali*; et ainsi l'antériorité du pali des bouddhistes sur le prakrit des Djaïnas a été prouvée;

10° Enfin on a rejeté dans un appendice la notice succincte des manuscrits *palis* de la Bibliothèque

du roi. Cet appendice contient, outre des détails sur des livres d'un grand intérêt, des preuves nombreuses de quelques-unes des propositions avancées dans cet *Essai*, notamment de l'analogie, et tout ensemble de la différence du *pali* et du samskrit, et conséquemment de la langue du Bouddhisme du sud et de celle du Bouddhisme du nord.

Les détails où nous venons d'entrer nous dispenseraient, Messieurs, d'appeler votre bienveillance éclairée sur un travail qui se recommande si vivement de lui-même par sa nouveauté, son importance et son utilité. L'*Essai sur le pali* est un de ces livres que la Société Asiatique doit s'applaudir d'avoir vu naître dans son sein et s'empresser d'encourager par sa munificence. Plusieurs des faits qu'il révèle sont de véritables découvertes qui seront accueillies avec intérêt par les amateurs des langues orientales; ce n'est pas seulement un travail historique où sont traitées avec méthode et clarté des questions importantes, c'est en même-tems un livre élémentaire où sont enseignés les principes d'une langue savante, d'un idiome célèbre, dont le nom seul était connu, que les philologues anglais avaient négligé d'étudier, et qu'un jeune français aura puissamment contribué à faire connaître, en associant ses efforts à ceux d'un jeune étranger déjà recommandable par de rares talens. La part que chacun d'eux a prise dans ces recherches communes, chacun d'eux se plaît à l'y confondre. Vous les récompenserez sans distinction, en adoptant le livre qu'ils désirent publier sous vos aus-

pices : tel est du moins le parti que votre commission m'a chargé de vous proposer en son nom.

L'*Essai sur le pali* formera un volume grand in-8° de neuf feuilles environ, avec un tableau imprimé, et six planches lithographiées, dont les épreuves sont dès à présent sous vos yeux, et par lesquelles il est aisé de se former une idée du matériel de cet ouvrage, en tout ce qui concerne l'étude des écritures orientales. Les auteurs ont eux-mêmes pris la peine de tracer ces planches, ce qui, outre l'avantage de l'économie, assure aux caractères qu'elles présentent le degré d'élégance et de correction qu'on est en droit de désirer dans un travail de ce genre.

KIEFFER. GARCIN DE TASSY.
ABEL RÉMUSAT, *rapporteur*.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

An Essay of the nature and structure of the Chinese Language, with suggestions on its more extensive study; by TH. MYERS, *of the Trinity College, Cambridge.* Essai sur la nature et la structure de la langue chinoise, et sur l'utilité qui résulterait si on l'étudiait plus généralement. — Londres, 1825, in-8°, brochure.

Le but de cet écrit est louable. L'auteur, considérant qu'environ un tiers des habitans de notre globe

parle chinois, ou du moins comprend l'écriture idéographique de la Chine, conclut qu'il résulterait un grand avantage pour l'Europe, si l'étude de cette langue se répandait parmi nous. Elle nous ouvrirait, dit-il, non-seulement le libre accès d'une littérature très-riche, mais elle nous mettrait aussi en état de communiquer avec facilité, aux habitans de l'Asie orientale, nos idées, nos découvertes, et, ce qui lui paraît l'objet principal, nos croyances religieuses.

M. Myers croit qu'on pourrait parvenir à se procurer les connaissances élémentaires du chinois, à l'aide du dictionnaire de M. *Morrison*, et de la traduction du Nouveau-Testament du même auteur; il aurait dû ajouter, et avec l'admirable grammaire de M. *Abel-Rémusat*. D'ailleurs, pourquoi avoir recours à la version d'un livre étranger à la Chine, et faite par un étranger, tandis qu'on possède des ouvrages du pays et leurs traductions en langues européennes, tels que les œuvres de Confucius, le Chouking, et principalement le texte de Mencius, accompagné de la traduction littérale de M. Julien, qui sera d'un si puissant secours pour les commençans. Les Dialogues chinois, composés en grande partie par les missionnaires, que M. Morrison a publiés sous son nom, sont propres à donner une idée de la langue parlée; les Maximes morales en chinois et en anglais, de M. J.-T. Davis, imprimées à Macao, feront connaître aux étudians le style sentencieux; et *the Chinese Courtship*, publié en anglais avec l'original à côté, leur sera utile pour se former une idée de la langue

poétique des Chinois. Avec des matériaux pareils, il est inutile d'avoir recours à la traduction de la Bible.

M. *Myers* trahit son noviciat en chinois, s'il croit sérieusement qu'on puisse se servir du dictionnaire de M. Morrison. Cet ouvrage a été fabriqué avec une précipitation qui le rend presqu'inutile, parce qu'on n'est jamais sûr de l'exactitude d'une explication. Les significations les plus ordinaires des caractères manquent souvent; enfin, tout ce qui est *vraiment bon* dans la compilation de M. Morrison, est extraît des lexiques des missionnaires catholiques, qui tous ont été compulsés pour la confection de celui du P. *Basilè de Glemona*, imprimé en 1813, sous le nom de M. Deguignes. L'ouvrage de Morrison peut être de quelque utilité aux personnes déjà avancées dans la connaissance de la langue, mais il n'est nullement recommandable aux commençans. Ceux qui désirent apprendre le chinois le peuvent très-bien avec le dictionnaire publié à Paris, la grammaire de M. Abel Rémusat, et avec les autres secours mentionnés plus haut.

M. Myers est saisi d'étonnemant de la totale différence qu'il trouve entre la construction de la langue chinoise et celle des autres idiomes de l'univers. Cette différence peut exister pour l'*anglais*, mais elle n'est nullement démontrée par les exemples qu'il cite, à l'égard des autres langues. Pour exprimer la phrase : « Trois vaisseaux de guerre sont arrivés, » dit-il, un Chinois dirait : « Soldat vaisseau trois seuls » venus sont. » Cette phrase ne pourrait - elle

pas se rendre de même en latin par : « *Militares* » *naves tres singulæ advectæ sunt.* » Et cette autre : Ceci est mieux que cela, » que le Chinois formerait ainsi : « Ceci comparé avec cela est plus » bon, » sera t-elle inintelligible pour un Romain, si on la traduisait par : « *Hoc collatum illi, est optimum*, ou *melius*. » Pour dire : « Tu n'es pas si » obéissant que ton frère, » on construirait en Chine la phrase de la manière suivante : « Tu comparer ne » peux ton prochain frère piété filiale ; » de même en latin on pourrait dire : « *Tu æquiparare non potes* » *tui proximi fratris* (*germani*) *filialem pietatem.* » Enfin M. Myers est saisi d'effroi en apprenant que, pour exprimer que « quelqu'un se porte partout à » cheval, » un Chinois dirait : « Lui allant autour » est monté sur un cheval ; » comme si l'on ne pouvait donner cette phrase en grec, par γυρεύων ἱππεύει.

Cette brochure ne contient en tout que 32 pages. L'auteur n'a eu d'autre but en la publiant que de donner à ses jeunes compatriotes quelques idées justes, mais peut-être trop élémentaires, sur un sujet qui semble encore bien pâle dans son pays. Cet opuscule est presqu'entièrement formé, comme on a déjà pu le voir, d'emprunts textuels faits à Fourmont, à MM. Morrison, Marsham et Abel-Rémusat. Ce qu'il offre de plus remarquable, c'est l'invitation à ceux qui seraient disposés à disputer, ou qui désirent quelques renseignemens plus précis sur la langue et la littérature chinoises, à s'adresser à l'auteur, Darthmouth-Hill, Blackheath, Kent.

KL.

Histoire des Croisades, par M. Michaud, *de l'Académie française*, quatrième édition, *revue, corrigée et augmentée,* tome 1er et 2e.

« L'HISTOIRE du moyen âge, dit en commençant M. Michaud, n'offre pas de plus imposant spectacle que les guerres entreprises pour la conquête de la Terre-Sainte. Quel tableau, en effet, que celui des peuples de l'Asie et de l'Europe armés les uns contre les autres, de deux religions s'attaquant réciproquement et se disputant l'empire du monde? Après avoir été menacé plusieurs fois par les musulmans, après avoir été long-tems en butte à leurs invasions, tout-à-coup l'Occident se réveille, et semble, selon l'expression d'un historien grec, s'arracher de ses fondemens pour se précipiter sur l'Asie. Tous les peuples abandonnent leurs intérêts, leurs rivalités, et ne voient plus sur la terre qu'une seule contrée digne de l'ambition des conquérans. On croirait qu'il n'y a plus dans l'univers d'autre ville que Jérusalem, d'autre terre habitable que celle qui renferme le tombeau de Jésus-Christ.

» Dans cet ébranlement général, on voit les plus sublimes vertus se mêler à tous les désordres des passions. Les soldats chrétiens bravent à la fois la faim, la soif, la fatigue, les maladies d'un climat nouveau;

dans les plus cruelles extrémités, au milieu de leurs excès et de leurs discordes sans cesse renaissantes, rien ne peut lasser leur persévérance et leur résignation. Cependant, comme leurs conquêtes ne sont point l'ouvrage de la sagesse et de la prudence, elles ne fondent qu'une puissance passagère. »

Tel est, en peu de mots, le sujet que M. Michaud s'était donné à traiter : aucun ne prêtait plus au mouvement et au dramatique du style, aucun ne fournissait plus de grandes actions et plus de grands personnages ; c'est ce qui fait qu'un écrivain qui florissait, il y a deux siècles, appelait l'histoire des guerres saintes une histoire toute royale, et qui répand tant d'intérêt sur le morceau chanté par le Tasse.

Il ne tiendrait qu'à nous de suivre M. Michaud dans le cours de son récit, et de faire voir le charme qu'il a su donner aux diverses parties de son ouvrage. Ce serait une occasion de célébrer la gloire des Godefroi, des Boémond, des Tancrède, des Baudouin, des Saladin, des Richard, et de tous ceux qui prirent part à ces événemens mémorables ; mais l'*Histoire des Croisades* est depuis long-tems connue et appréciée ; chacun a donc pu se faire à soi-même son propre jugement, il ne s'agit d'ailleurs ici que d'annoncer la nouvelle édition. Contentons-nous donc d'insister sur les améliorations qui la distinguent.

Nous avons peu de choses à dire sur le premier volume. Le livre premier offre un tableau de la vénération que le berceau de la religion chrétienne et les

lieux sanctifiés par la présence de Jésus-Christ inspirèrent de tout tems aux disciples du Sauveur. On y voit que, dès les premiers siècles de l'Église, les chrétiens s'y rendaient en pélerinage, et bravaient à la fois les fatigues du voyage et les périls de la route. Ce zèle ne fit que s'accroître lorsque la Terre-Sainte tomba au pouvoir des infidèles. De tous les pays de l'Occident l'on vit partir des hommes pieux qui se rendaient à Jérusalem; les vexations et les dangers auxquels ils étaient en proie enflammaient leur courage, et à la fin lassés des maux qui pesaient sur leurs frères d'Orient, ils prêchaient la guerre dans tout l'Occident, et l'Europe s'arma pour la délivrance de la Palestine.

Le second livre retrace la marche des diverses armées de croisés à travers l'Allemagne, l'empire grec, et l'Asie Mineure jusqu'aux portes de la Syrie.

On trouve dans le troisième, le récit du siége d'Antioche; dans le quatrième, les croisés se mettent en marche pour Jérusalem, et soumettent toute la Terre-Sainte.

Les changemens et les corrections faits ne tombent que sur des erreurs de détails. Quelques morceaux cependant ont été modifiés ou développés : nous citerons entre autres la bataille d'Antioche, où les croisés tinrent tête à toutes les forces de l'Orient, et l'intervalle qui suit cet événement jusqu'à l'instant où les chrétiens marchaient vers la ville sainte.

Pour le second volume, environ la moitié a été refaite ou ajoutée. Le cinquième livre, qui ouvre le

volume, et qui contient l'histoire du royaume fondé par les croisés, est un travail presque entièrement nouveau. Une foule d'erreurs de détail ont été réparées, plusieurs lacunes ont été remplies, en un mot l'on y trouve maintenant une idée suffisante de cet empire qui occupa si long-tems la sollicitude de l'Occident.

Le sixième livre, consacré à la seconde croisade, avait moins besoin de perfectionnement; on le lit cependant avec un nouveau plaisir, et il est difficile de voir quelque chose de plus intéressant que la prédication de cette croisade par saint Bernard, ainsi que les événemens qui suivirent.

Le septième et le huitième livres sont presque en entier remplis par les guerres des chrétiens contre Saladin. Ici l'auteur avait à lutter contre quelques écrivains distingués qui ont traité le même sujet; il a fait usage de beaucoup de monumens inédits, tels que les chroniques arabes indispensables pour cette époque, et de monumens ignorés, quoique publiés depuis long-tems. On peut dire qu'entre ses mains le sujet s'est presque rajeuni. Nous ne craignons pas de citer, comme modèle en ce genre, le tableau de la Palestine, au moment où Saladin en entreprit la conquête; le récit de la bataille de Tiberiade, où toutes les forces chrétiennes furent anéanties; la prédication de la troisième croisade, dans laquelle tout l'Occident se leva pour venger l'outrage fait à la religion du Christ; nous citerons encore l'histoire si intéressante des guerres de Richard et de Saladin,

morceau important, et qui manquait à peu près dans l'ancienne édition.

Dans tout le cours de l'ouvrage, des citations placées au bas des pages indiquent les sources où l'auteur a puisé; des notes en assez grand nombre expliquent les points qui présentaient quelque difficulté.

L'ouvrage de M. Michaud avait été accueilli, dès sa sa naissance avec beaucoup de faveur; la révision qu'il s'est imposée lui-même, et qui a été plus sévère que ne l'avaient demandé ses propres critiques, donnera à cette histoire une plus grande autorité, et la France pourra se vanter d'avoir un bon ouvrage de plus.

Une raison qui donne beaucoup de prix à cette édition, c'est l'usage que M. Michaud y a fait des chroniques arabes. Le témoignage des historiens orientaux était indispensable pour ces guerres de religion; et cependant, il faut le dire, la plupart étaient restés inconnus. M. Michaud s'est servi des traductions faites par M. Reinaud, élève du célèbre orientaliste M. Sylvestre de Sacy, et attaché au cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du roi, c'est ce qui lui a permis de donner aux diverses parties de son travail l'étendue convenable; au reste, les traductions de M. Reinaud doivent paraître en entier à la suite de son histoire.

Nous dirons maintenant quelques mots sur les dissertations et les pièces justificatives qui accompagnent chaque volume de l'histoire des Croisades. M. Michaud y traite de divers points plus ou moins rappro-

chés de son sujet, et qui, placés dans le texte, en auraient peut-être ralenti l'intérêt. Cette nouvelle édition en contient quelques-unes qui n'avaient pas encore paru, et qui nous ont semblé fort curieuses : telle est celle qui concerne les assises de Jérusalem, et le tableau de la législation en usage dans les états fondés par Godefroi. On peut citer encore le Mémoire sur l'origine et le progrès des ordres de chevalerie qui figurèrent avec tant d'éclat dans les guerres des croisades, et le tableau de l'état des Juifs au moyen âge, à une époque où ces infortunés étaient souvent victimes du zèle mal éclairé des soldats de la croix. Ce dernier morceau est de M. Capefigue, connu par un ouvrage fort important sur l'état civil et politique des Juifs au moyen âge, lequel a été couronné par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

Nous nous réservons de faire connaître les autres volumes de l'*Histoire des Croisades*, au fur et à mesure qu'ils paraîtront. C.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 Novembre 1825.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. François Erdman, professeur à Casan.

M. Julius Rosenstock ; docteur en philosophie et philologie à l'université d'Erlang.

M. Stahl.

M. Guillaume-Stanislas Trebutien, à Caen.

M. Orr.

Séance du 7 novembre.

M. Chézy écrit au conseil pour demander que le texte du drame de *Sacontala* soit imprimé aux frais de la Société. Une note de M. Dondey-Dupré, jointe à sa lettre, fait connaître, par approximation, la dépense que peut occasioner cette impression, et annonce que deux livraisons de l'ouvrage, qui doit en avoir sept, pourront être prêtes pour l'époque de la plus prochaine séance générale. Le conseil s'occupera de cette demande après la lecture de la correspondance et du rapport.

Les membres de la commission des fonds demandent que le conseil nomme un membre de la Société, pour remplir, dans cette commission, la place vacante par la mort de M. Boulard. Sur leur proposition, le conseil nomme à cette place M. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut.

M. Stanislas Julien présente le texte et la traduction imprimée de la seconde partie de son *Mencius*.

M. Klaproth annonce que le Vocabulaire géorgien-français est imprimé, et qu'on va commencer cette semaine l'impression de la partie française-géorgienne.

M. Abel-Rémusat, au nom de la commission nommée dans la dernière séance, lit un rapport sur l'ouvrage manuscrit de MM. E. Burnouf et Lassen, intitulé *Essai sur le pali*. (voy. ci-dessus, p. 358).

Conformément aux conclusions de ce rapport, l'ouvrage sera imprimé aux frais de la Société.

La proposition de M. Chézy, relativement à l'impression du texte du drame de *Sacontala* est renvoyée à l'examen d'une commission formée de MM. le comte Lanjuinais, Amédée Jaubert et Kieffer. On invite les membres de la commission des fonds à prendre connaissance du devis de l'imprimeur, de manière à pouvoir, dans la plus prochaine séance, prendre une délibération définitive à ce sujet.

Un membre lit une note dont l'objet est de rappeler le rapport demandé, il y a quelques années, sur des inscrip-

tions samskrites : on prendra, d'ici la prochaine séance, des renseignemens sur cet objet.

M. E. Coquebert de Montbret communique deux chapitres de sa traduction des prolégomènes d'Ibn-Khaldoun.

M. Dumoret lit une traduction de la relation turque de l'ambassade de Dervisch Effendi à Pétersbourg en 1754.

Le conseil de la Société Asiatique avait témoigné à M. le baron d'Altenstein, ministre de l'instruction publique à Berlin, le désir de faire hommage à Sa Majesté le roi de Prusse du *Journal Asiatique* et des rapports annuels. Non-seulement Sa Majesté a daigné accepter cet hommage; mais elle a bien voulu ajouter aux autres motifs de la reconnaissance qu'elle avait déjà inspirée aux membres de la Société, en adressant la lettre suivante au président du conseil.

« J'ai reçu, M. le baron, le Journal et le rapport que la Société Asiatique de Paris a voulu me transmettre par votre organe. J'ai été sensible à la preuve d'attention que votre illustre compagnie m'a donnée à cette occasion; mais je n'avais pas besoin de ces documens pour me faire une idée juste de l'importance des travaux qui l'occupent. Au surplus, le nom de son président aurait suffi pour diriger à cet égard mon opinion. Continuez, M. le baron, vous et vos associés, à enrichir le monde par vos découvertes, et puisse le ciel vous accorder encore long-tems la force et la santé qu'exigent vos recherches.

Berlin, le 26 octobre 1825.

Signé FRÉDERIC-GUILLAUME. »

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. W. Marsden. *Numismata orientalia illustrata*, 2ᵉ vol. in-4°, avec planches, Londres, 1825.—Par M. Shakespear. *A Dictionary hindustani and English*, 1 vol. in-4°., Londres, 1820. — Par le même, *A Grammar of the hindustani language*, Londres, 1818, 1 vol. in-4°. — Par le même, *Muntakhabat-i-hindi*, ou *Chrestomathie hindoustanie*, Londres, 1824 et 1825, in-4°. —Par M. Michaud. *Histoire des Croisades*, quatrième édition, in-8°, vol. 1 et 2. —Par M. Audiffret. *Notice sur Nadir-Chah et sur Soliman Iᵉʳ*, brochures in-8°. — Par M. Amédée Jaubert. *Relation de Ghanat et des coutumes de ses habitans*, traduit littéralement de l'arabe, broch. in-4°.—Par M. Trébutien.

Contes du Touti-nameh, traduits du persan, in-8°, tiré à 50 exempl., n° 21.—Par E. Coquebert de Montbret. *Gallia orientalis sive Gallorum qui linguam hebræam vel alias orientales excoluerunt vitæ*, 1 vol. petit in-4°, 1665. — Par M. L. Bezout. *Géographie astronomique*, avec traduction en grec vulgaire, 2 vol. in-12.

L'*instituteur primaire*, qui, dans le *Globe* du 27 décembre, a cru relever deux *lourdes erreurs* dans l'article *Mou nin sima*, inséré dans notre numéro d'octobre dernier, aurait bien fait de lire le titre de cet article, qui dit expressément que la description de l'archipel en question est traduite du japonais. Nous n'avons pas la coutume de changer le sens des textes que nous traduisons; et il ne vaut pas la peine de corriger, dans des notes, des méprises aussi saillantes, commises par les auteurs des originaux.

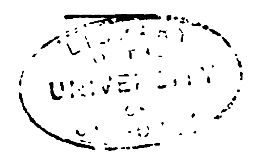
TABLE GÉNÉRALE

Des Articles contenus dans le septième volume du Journal Asiatique.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.




B000725596


115228

